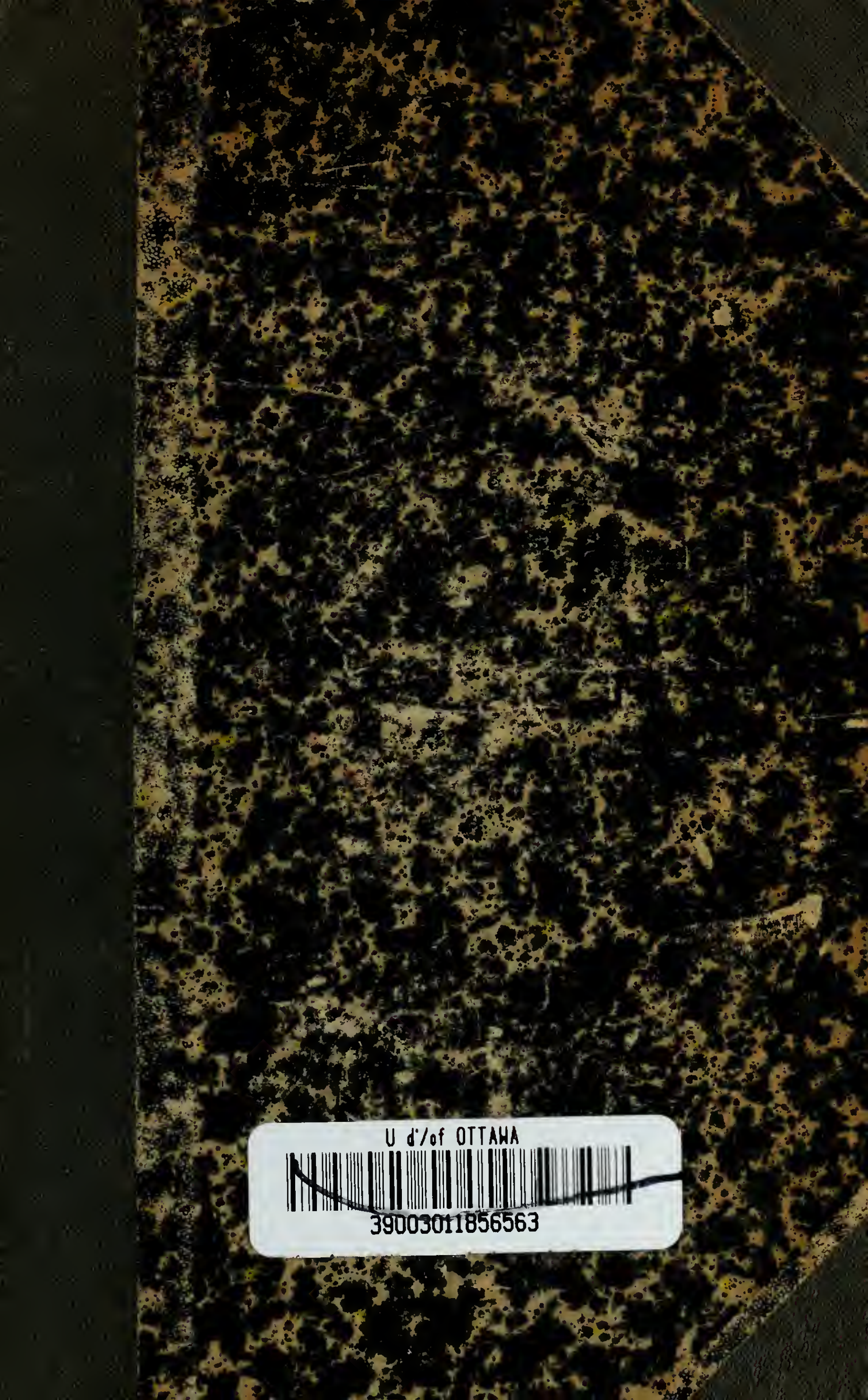

U d'/of OTTAWA
39003011856563

LES LITANIES

DU

SACRÉ CŒUR DE JÉSUS

Commentaire dogmatique

PAR

Le Chanoine L. LE ROY
Docteur en philosophie et en théologie,
Professeur de théologie dogmatique et d'ascétisme,
Président du Grand Séminaire de Liége.

LIÈGE
H. Dessain, Imprimeur-Editeur
Rue Trappé, 7.

PARIS
Vᵉ Magnin et Fils
Rue Honoré - Chevalier

1904

PRÉFACE

Le culte du Sacré Cœur de Jésus a-t-il pris dans l'Univers catholique toute l'extension qu'il est appelé à recevoir ? A-t-il pénétré suffisamment dans la piété des simples fidèles, des religieux, des prêtres ? Le Cœur de Jésus, auquel tous les hommes ont été solennellement consacrés, est-il devenu le Roi et le centre de tous les cœurs ?

La réponse à ces questions n'est pas douteuse. Beaucoup a été fait en ce sens, surtout depuis un demi-siècle, sous l'impulsion et la direction de l'autorité suprême de l'Eglise catholique. Mais beaucoup reste encore à faire ! Non, le Sacré Cœur de Jésus n'est ni assez honoré, ni assez aimé, ni assez glorifié ! Combien d'âmes ne lui accordent pas la place qu'il réclame dans l'esprit, dans le cœur, dans la vie des fidèles ! Combien d'âmes, même parmi celles qui aiment beaucoup Notre-Seigneur Jésus-Christ, et qui sont de ferventes adoratrices de l'Eucharistie, n'attachent pas aux pratiques du culte du Sacré Cœur l'importance qui leur revient !

C'est là un signe manifeste, que la foi des fidèles doit être éclairée davantage au sujet du Sacré Cœur de Jésus et de ses droits à leurs hommages ; elle deviendra alors plus vive, elle opèrera davantage par la charité. Elle ne cesse pas d'être vraie, la parole de l'Apôtre : *Comment invoqueront-ils celui en qui ils n'ont pas cru? Ou comment croiront-ils à celui qu'ils n'ont pas entendu? Et comment entendront-ils, si personne ne les prêche?* (Rom. X, 14). Oh ! si tous comprenaient les glorieuses propriétés, que l'Eglise attribue au Sacré Cœur de Jésus dans les Litanies que le Saint Siège a approuvées pour le culte ! Si tous étaient profondément convaincus, que ces mérites reviennent réellement, non seulement à la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ,

mais en particulier à son Cœur adorable ! non, il n'y aurait personne qui ne s'empressât d'honorer le Sacré Cœur pour ses excellences, de le remercier pour ses bienfaits, de recourir à lui à cause de ses promesses, de satisfaire ainsi aux recommandations de l'Eglise et du Souverain Pontife, ainsi qu'aux désirs exprimés par Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même à la Bienheureuse Marguerite Marie Alacoque.

Telles sont les raisons, qui nous ont déterminé à écrire ces pages ; à expliquer les Litanies du Sacré Cœur par *un commentaire dogmatique,* qui donne le sens exact et complet de toutes les invocations, d'après l'enseignement des théologiens catholiques, et qui démontre que les glorieuses propriétés qu'elles énoncent, reviennent de plein droit au Sacré Cœur de Jésus.

L'approbation donnée à ce livre par l'autorité diocésaine, en garantit la parfaite orthodoxie, et attirera, nous l'espérons, la bénédiction divine, nécessaire pour en rendre la lecture salutaire aux âmes.

Chan. L. LE ROY,
Président du Séminaire de Liège,
Professeur de dogme.

IMPRIMATUR

Leodii, in festo Ascensionis D. N. J. C. 12ª Maii 1904.
Georgius MONCHAMP,
Vic. gen.

ERRATA	CORRIGE
Page 37 suiv. En tête des pages	Suppléez : Ch. III.
» 222 dernière ligne : ce que le Père voulait	que ce que le Père voulait
» 296-304 Ch. XXIII	Ch. XXIV
» 373 lig. 13 suiv.: Citation littérale Jo. VIII	citation non littérale cf Jo. VIII
» » lig. 20 que je ne cherche pas	je ne cherche pas
» 431 lig. 19 votre esprit	notre esprit
» 492 lig. 22 celui	celui-là.

INTRODUCTION

§ 1. — Qu'appelons-nous Litanies du Sacré Cœur de Jésus, et d'où nous viennent ces Litanies ? — Nous appelons en général *Litanies* une suite d'invocations brèves et uniformes en l'honneur d'un Saint ou d'un mystère, dont la première partie énonce généralement quelque titre d'honneur ou quelque fait glorieux. C'est là une manière de prier, qui paraît être chère aux âmes pieuses ; en effet elle est très usitée parmi les fidèles, et elle a été autorisée en certaine mesure par l'Eglise. L'autorité suprême de l'Eglise a depuis des siècles inséré les *Litanies de tous les Saints* dans ses prières liturgiques ; elle a aussi approuvé, pour le culte privé et public, les Litanies dites *de Lorette* ou de la très Sainte Vierge Marie, et ensuite celles du très Saint Nom de Jésus. Cependant le pieux usage de réciter des Litanies paraît avoir donné lieu à des abus, notamment à des invocations trop peu conformes à la doctrine de l'Eglise et aux règles de la vraie piété. C'est pourquoi l'autorité ecclésiastique, gardienne fidèle de la foi et de la piété chrétienne, jugea bon de défendre par une loi générale l'usage dans le culte public de toutes litanies qui n'auraient pas obtenu l'autorisation de la Congrégation des Rites. — Cette défense, portée il y a peu d'années seulement, s'étendait aux Litanies du Sacré Cœur de Jésus, lesquelles avaient été récitées par beaucoup d'âmes pieuses depuis les révélations faites à la Bienheureuse Marguerite Marie Alacoque au sujet du culte du Sacré Cœur. Il existait plusieurs formules de ces

Litanies, qui diffèrent toutes, plus ou moins, de celles qui ont été récemment approuvées par la S. Congrégation des Rites, mais dont plusieurs invocations ont servi d'éléments pour la composition de ces dernières. *Le Messager du Sacré Cœur de Jésus*, édité par les Pères de la Compagnie de Jésus, dans le numéro de Juin 1902, en relate l'histoire avec beaucoup de détails : nous en extrayons les renseignements suivants.

Les premières Litanies du Sacré Cœur furent composées par la Sœur Joly, religieuse de la Visitation, contemporaine de la Bienheureuse Marguerite Marie ; celle-ci les connut et les récita. A la même époque il y eut encore celles que publia le Père Croiset S. J. : la Bienheureuse Marguerite Marie les connut certainement ; c'est probablement elle-même qui les remit au Père Croiset : peut-être elle les composa. Plus tard la Sœur Anne de Remusat, religieuse de la Visitation, arrangea une autre formule qui fut d'abord employée au monastère de la Visitation à Marseille en 1718, et qui fut désignée ensuite du nom de Litanies de Marseille. Cette formule était composée de vingt-sept invocations, dont treize étaient empruntées aux Litanies de la Sœur Joly, quatorze à celles du Père Croiset, et dont quatre étaient communes aux deux formules précédentes. Les vingt-sept invocations des Litanies Marseillaises constituent la principale partie de la formule, que la Congrégation des Rites a récemment approuvée ; mais la Congrégation y a inséré six autres invocations, les 1re, 11e, 16e, 17e, 25e et 26e ; de plus l'invocation *Cor Jesu fili Virginis Matris* a été modifiée comme suit : *Cor Jesu in sinu Virginis Matris a Spiritu Sancto formatum.*

Nous transcrivons du *Messager du S. Cœur* cet autre renseignement qui ne manque pas d'intérêt :

Les Litanies contemporaines de la Bienheureuse Mar-

guerite Marie comprenaient trente-trois invocations en l'honneur des trente-trois années de Notre-Seigneur sur la terre. Conformément au vœu que nous avions exprimé et transmis à Rome, ce chiffre, d'un symbolisme sacré, a été agréé par la S. Congr. des Rites.

Voici le texte des Litanies approuvées pour le culte public par le décret de la Congrégation du 2 Avril 1899, ainsi que la traduction française littérale.

Litaniæ Sacratissimi Cordis Jesu.

Kyrie, eleison.
Christe eleison.
Kyrie, eleison.
Christe, audi nos.
Christe, exaudi nos.
Pater de cœlis Deus, miserere nobis.
Fili Redemptor mundi Deus, *miserere nobis.*
Spiritus Sancte Deus,
Sancta Trinitas, unus Deus,
1. Cor Jesu Filii Patris æterni,
2. Cor Jesu, in sinu Virginis-Matris a Spiritu Sancto formatum,
3. Cor Jesu, Verbo Dei substantialiter unitum,
4. Cor Jesu, Majestatis infinitæ,
5. Cor Jesu, templum Dei Sanctum,
6. Cor Jesu, tabernaculum Altissimi, *miserere nobis.*
7. Cor Jesu, domus Dei et porta cœli,
8. Cor Jesu, fornax ardens caritatis,
9. Cor Jesu, justitiæ et amoris receptaculum,
10. Cor Jesu, bonitate et amore plenum,
11. Cor Jesu, virtutum omnium abyssus,
12. Cor Jesu, omni laude dignissimum,
13. Cor Jesu, rex et centrum omnium cordium,
14. Cor Jesu, in quo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ,

15. Cor Jesu, in quo habitat omnis plenitudo Divinitatis,
16. Cor Jesu, in quo Pater sibi bene complacuit,
17. Cor Jesu, de cujus plenitudine omnes nos accepimus,
18. Cor Jesu, desiderium collium æternorum,
19. Cor Jesu, patiens et multæ misericordiæ,
20. Cor Jesu, dives in omnes qui invocant Te,
21. Cor Jesu, fons vitæ et sanctitatis,
22. Cor Jesu, propitiatio pro peccatis nostris,
22. Cor Jesu, saturatum opprobriis,
24. Cor Jesu, attritum propter scelera nostra,
25. Cor Jesu, usque ad mortem obediens factum,
26. Cor Jesu, lancea perforatum,
27. Cor Jesu, fons totius consolationis,
28. Cor Jesu, vita et ressurrectio nostra,
29. Cor Jesu, pax et reconciliatio nostra,
30. Cor Jesu, victima peccatorum,
31. Cor Jesu, salus in Te sperantium,
32. Cor Jesu, spes in Te morientium,
33. Cor Jesu, deliciæ Sanctorum omnium,

miserere nobis.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce nobis, Domine.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, exaudi nos, Domine.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.
V. Jesu mitis et humilis Corde,
R. Fac cor nostrum secundum Cor tuum.

OREMUS

Omnipotens sempiterne Deus, respice in Cor dilectissimi Filii tui, et in laudes et satisfactiones, quas in nomine peccatorum tibi persolvit, iisque misericordiam tuam petentibus Tu veniam concede placatus, in nomine ejusdem Filii tui Jesu Christi, qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus Sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen.

Litanies du Sacré Cœur de Jésus.

Seigneur, ayez pitié de nous.
Jésus-Christ, ayez pitié de nous.

Seigneur, ayez pitié de nous.
Jésus-Christ, écoutez-nous.
Jésus-Christ, exaucez-nous.
Père céleste, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Dieu le Fils, Rédempteur du monde, ayez pitié de nous.
Esprit Saint, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Sainte Trinité, qui êtes un seul Dieu, ayez pitié de nous.

1. Cœur de Jésus, du Fils du Père éternel, ayez pitié de nous.
2. Cœur de Jésus, formé par le Saint-Esprit dans le sein de la Vierge-Mère, ayez pitié de nous.
3. Cœur de Jésus, uni substantiellement au Verbe de Dieu,
4. Cœur de Jésus, de Majesté infinie,
5. Cœur de Jésus, saint temple de Dieu,
6. Cœur de Jésus, tabernacle du Très-Haut,
7. Cœur de Jésus, maison de Dieu et porte du ciel,
8. Cœur de Jésus, fournaise ardente de charité,
9. Cœur de Jésus, réceptacle de justice et d'amour,
10. Cœur de Jésus, plein de bonté et d'amour,
11. Cœur de Jésus, abîme de toutes les vertus,
12. Cœur de Jésus, très digne de toute louange,
13. Cœur de Jésus, roi et centre de tous les cœurs,

ayez pitié de nous.

14. Cœur de Jésus, en qui sont tous les trésors de la sagesse et de la science,
15. Cœur de Jésus, en qui habite toute la plénitude de la divinité,
16. Cœur de Jésus, en qui le Père a mis toutes ses complaisances,
17. Cœur de Jésus, de la plénitude duquel nous avons tous reçu.
18. Cœur de Jésus, le désiré des collines éternelles,
19. Cœur de Jésus, patient et de grande miséricorde,
20. Cœur de Jésus, libéral envers tous ceux qui vous invoquent,

21. Cœur de Jésus, source de vie et de sainteté,
22. Cœur de Jésus, propitiation pour nos péchés,
23. Cœur de Jésus, rassasié d'opprobres,
24. Cœur de Jésus, broyé à cause de nos crimes,
25. Cœur de Jésus, fait obéissant jusqu'à la mort,
26. Cœur de Jésus, percé par la lance,
27. Cœur de Jésus, source de toute la consolation,
28. Cœur de Jésus, notre vie et notre résurrection,
29. Cœur de Jésus, notre paix et notre réconciliation,
30. Cœur de Jésus, victime des pécheurs,
31. Cœur de Jésus, salut de ceux qui espèrent en vous,
32. Cœur de Jésus, espérance de ceux qui meurent en vous,
33. Cœur de Jésus, délices de tous les saints,

ayez pitié de nous.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous, Seigneur.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous, Seigneur.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous, Seigneur.

V. Jésus, doux et humble de Cœur,

R. Rendez notre cœur semblable au Vôtre.

ORAISON.

Dieu tout-puissant et éternel, regardez le Cœur de votre Fils bien-aimé ; soyez attentif aux louanges et aux satisfactions qu'il vous rend au nom des pécheurs. Apaisé par ces divins hommages. pardonnez à ceux qui implorent votre miséricorde au nom de ce même Jésus-Christ votre Fils, qui vit et règne avec vous, en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Voici ensuite la traduction du décret de la Congrégation qui a approuvé ces Litanies.

Urbi et Orbi. Notre Saint Père le Pape Léon XIII par décret de la Congrégation des Sacrés Rites du 27 Juin de l'année passée (1898) a approuvé les Litanies du Sacré Cœur

de Jésus, et il a par faveur permis que ces Litanies soient publiquement récitées ou chantées dans les églises et oratoires des diocèses de Marseille et d'Autun, ainsi que dans les oratoires de l'ordre de la Visitation de la très Sainte Vierge Marie. Depuis lors il est arrivé au Saint Siège un si grand nombre de requêtes de la part des Evêques, des communautés religieuses et des associations pies, qu'il est manifeste,que c'est le désir commun des fidèles que l'usage des Litanies approuvées soit rendu universel, et avec elles la louange et la plus grande gloire du Sacré Cœur et l'accroissement de la piété qui en résultent ; de la même manière que le très Saint Nom de Jésus reçoit dans tout l'univers catholique les hommages communs et publics des fidèles par la récitation des Litanies du très Saint Nom insérées dans le Rituel Romain. Il faut ajouter à cela, que Notre Saint Père le Pape, animé d'une fervente dévotion envers le Sacré Cœur, et désireux de porter remède aux maux qui nous accablent tous les jours davantage, a l'intention de consacrer l'Univers entier au Sacré Cœur de Jésus. Et pour que cette consécration se fasse avec plus de solennité, Sa Sainteté a décidé de faire célébrer un triduum durant lequel ces Litanies soient récitées. C'est pourquoi Notre Saint Père le Pape a bien voulu attacher une indulgence de trois cents jours à la récitation des Litanies du Sacré Cœur déjà approuvées, et il accorde qu'elles puissent être désormais récitées et chantées soit en particulier, soit en public dans tout l'univers. Sans que quoi que ce soit puisse y mettre obstacle. Card. Mazella. 2 Avril 1899.

§ 2. Nous nous proposons de faire le commentaire de ces *Litanies du Sacré-Cœur de Jésus*, parce qu'elles doivent être considérées comme une prière importante, dont l'intelligence, unie au fervent et fréquent usage, contribuera puissamment à perfectionner le culte spécial que l'Eglise nous engage à rendre au Sacré-Cœur de Jésus ; et cela pour deux motifs. D'une part, ces invocations contiennent en résumé toute la doctrine catholique concernant le

Sacré-Cœur et le culte qui lui est dû. Elles énumèrent très succinctement mais très complètement et dans un ordre parfait l'objet, les raisons et la nature de ce culte, ainsi que les motifs qui nous excitent à le rendre au Sacré-Cœur. Nous ne connaissons pas de document émanant de l'autorité ecclésiastique, qui expose aussi pleinement toutes les *raisons* dogmatiques du culte du Sacré-Cœur ; de telle sorte que la récitation et la méditation de cette prière doivent être considérées comme un aliment très solide fourni à notre piété, capable de la fortifier beaucoup dans les âmes dévotes.

D'autre part ces Litanies, ayant été approuvées par la Congrégation des Rites par ordre de sa Sainteté le Pape Léon XIII pour le culte privé et public dans toute l'Eglise, sont devenues une prière liturgique, au même titre que les Litanies du très Saint Nom de Jésus insérées au Rituel romain. Il est vrai, que le seul fait de cette approbation n'est pas la sanction la plus solennelle donnée par le Magistère de l'Eglise à toute la doctrine énoncée brièvement par ces invocations du Sacré-Cœur. Il est cependant une sanction suffisante pour nous donner une absolue certitude, que cette doctrine est en tout conforme aux enseignements de l'Eglise catholique ; que par conséquent il ne s'y trouve rien de faux ni d'exagéré ; que le Sacré-Cœur de Jésus possède réellement toutes les propriétés et perfections, qui lui sont attribuées dans ces invocations ; qu'il mérite tous les titres élogieux qui lui sont donnés et le culte qui lui est décerné ; et que les motifs énumérés pour le culte spécial du Sacré Cœur sont bien fondés. En effet les prières liturgiques sont un des moyens ordinaires dont le Magistère de l'Eglise se sert pour enseigner et faire comprendre aux fidèles les mystères de la foi. Pour être utiles aux fidèles, comme pour être agréables à Dieu, ces prières doivent être parfaitement

conformes à la vérité révélée ; la Liturgie doit être la sauvegarde de la foi, et la foi doit être en conséquence la règle de la piété et du culte, celle qui en trace et dirige toutes les manifestations. C'est pourquoi l'autorité ecclésiastique veille avec la plus grande sollicitude sur les prières liturgiques ; avant d'approuver des prières quelconques, surtout avant de les admettre dans la Liturgie destinée à faire connaître la pensée et le sentiment de l'Eglise, elle procède avec la plus grande prudence ; elle ordonne et fait des examens approfondis, elle pèse longuement le sens et la valeur des phrases et des mots. Elle n'a pas agi différemment pour ce qui concerne les Litanies du Sacré Cœur. — Il arrive aussi que l'autorité ecclésiastique soit amenée par diverses circonstances à insérer dans ses prières liturgiques certaines professions de foi qu'elle désire spécialement de la part des fidèles pour éclairer ou confirmer leur foi. Rappelons, entre beaucoup d'exemples, l'invocation de l'Immaculée Conception de la très Sainte Vierge Marie ajoutée aux Litanies Lorétaines et dans la Préface de la Sainte Messe par ordre du Souverain Pontife, dans le but, dit le Pape Pie IX dans la Bulle *Ineffabilis*, de confirmer la foi des fidèles dans ce privilège de Marie, afin que, dit-il, la règle de la foi fût confirmée par celle de la prière, *ut lex credendi*, parole du Pape Saint Célestin, *ipsa supplicandi lege statueretur*. — Aussi les théologiens, après les Saints Pères, tenant compte que les prières liturgiques sont une manifestation du magistère vivant établi par Notre Seigneur Jésus-Christ dans son Eglise, se servent de la Liturgie approuvée par l'autorité de l'Eglise, comme d'argument pour établir la tradition apostolique des dogmes.

Pour ces motifs, les Litanies du Sacré Cœur de Jésus, telles que la S. Congrégation des Rites les a approuvées, sont un document de premier ordre pour établir et com-

prendre la doctrine de l'Eglise, ses pensées et ses sentiments au sujet du Sacré Cœur et du culte spécial du Sacré Cœur, les raisons dogmatiques sur lesquelles ce culte s'appuie, et les motifs qui le recommandent aux fidèles. Elles ont admirablement complété les documents émanés précédemment du S[t] Siège, le décret de l'institution de la fête du Sacré Cœur, celui de la Béatification de la Bienheureuse Marguerite Marie, et d'autres relatifs à l'extension et à diverses pratiques du culte du Sacré Cœur ; et leur usage, rendu universel par le décret de la S. Congrégation, servit, selon les intentions du Souverain Pontife, à préparer pour l'année 1900 la consécration solennelle de l'Univers au Sacré Cœur de Jésus, faite en vertu de l'Encyclique du Pape Léon XIII sur la royauté de Notre Seigneur Jésus-Christ et sur le règne du Sacré Cœur sur les cœurs de tous les hommes.

§ 3. — L'importance des Litanies du Sacré Cœur nous a décidé à en faire *le commentaire dogmatique*. Ce titre de notre travail en fait connaître le but : il dit aussi à quelles classes de personnes nous l'avons destiné.

Nous n'avons pas voulu faire un traité méthodique du culte du Sacré Cœur, mais *un commentaire* des Litanies, c'est-à-dire un exposé de la doctrine catholique rappelée par l'énoncé très bref des invocations des Litanies, pour lequel nous avons utilisé en général les données certaines de la théologie, et en particulier les développements que nous avons donnés nous-même dans notre traité latin *de SS. Corde Jesu ejusque cultu.* (1) Nous suivrons donc exactement, et le plan parfaitement coordonné des Litanies, et l'ordre des invocations, traitant chacune d'elles dans un chapitre distinct. De plus ce commentaire sera, sinon

(1) Dessain, Liége 1882. Prix : 3.60.

exclusivement, au moins principalement *dogmatique ;* c'est-à-dire qu'il aura pour objet d'exposer avec une certaine ampleur et de faire bien comprendre comme bases du culte du Sacré Cœur, les propriétés du Sacré Cœur de Jésus énoncées par les invocations : d'en indiquer ou expliquer les preuves intrinsèques puisées aux sources de la révélation, ainsi que leurs corollaires pratiques; et cela, afin de faire ressortir combien le culte du Sacré Cœur de Jésus est légitime, utile, voire même nécessaire pour le développement de la piété chrétienne et pour le bien des âmes.

En conséquence ces pages ne constitueront pas ce qu'on appelle un *livre de piété ;* elles visent avant tout à être un livre de doctrine, à exposer la théorie plus qu'à suggérer la pratique, à éclairer les intelligences plus qu'à toucher les cœurs et à exciter les sentiments. Nous espérons qu'elles n'en seront pas moins pratiques et utiles pour cela, puisque la pratique est basée sur la théorie, et le culte est réglé par le dogme, la piété est vivifiée et nourrie par la foi ; *le juste vit de la foi.* (Hebr. X, 38).

Et puisque telle doit être la nature de cet écrit et le but de ces pages, à qui sont-elles destinées ? Aux âmes qui ont besoin et qui sont capables de s'éclairer davantage dans la foi, d'acquérir une connaissance plus approfondie des adorables mystères cachés dans le Cœur Sacré de Jésus; à celles-là surtout qui ont charge et mission d'éclairer les autres, de leur enseigner les voies du salut et de la perfection, de les guider dans les voies de la vraie et solide piété : aux prêtres, aux religieux et religieuses, à toutes les âmes dévotes du Sacré Cœur, qui ont le devoir ou au moins le loisir, le goût et la capacité voulue, pour consacrer une partie de leur temps à une lecture pieuse et très sérieuse, et en même temps à une étude plus approfondie de nos saints mystères, de ceux-là surtout qui exercent

une plus grande influence sur la piété, de celui que l'apôtre St Paul appelle le grand mystère de la miséricorde, *magnum pietatis Sacramentum* (I Tim. III, 16), du Christ Jésus Rédempteur de nos âmes.

Pour le commun des fidèles pas n'est besoin sans doute d'en savoir autant, pour pratiquer la dévotion au Sacré Cœur de Jésus d'une manière très parfaite selon leur condition. La foi simple, moins raisonnée, mais souvent non moins éclairée, aidée aussi de la charité et des dons et des grâces de l'Esprit Saint, suffit à leur inspirer une excellente dévotion ; leur docilité à suivre la direction de leurs pasteurs préserve d'autre part leur piété des écarts, auxquels peut exposer l'ignorance relative ou une connaissance insuffisante des mystères qu'ils adorent.

Mais ceux qui doivent enseigner aux autres, même seulement les vérités élémentaires de la religion, ceux qui doivent guider les âmes dans les chemins peu aisés de la vertu et de la piété ; ceux-là sont tenus d'acquérir une connaissance plus développée et plus raisonnée de tout ce qu'il faut croire et de tout ce qu'il faut honorer dans notre sainte religion. Ceux-là doivent, selon la parole de St Pierre (I Petr. III, 15.), *sanctifier le Christ Seigneur dans leurs cœurs, pour qu'ils soient toujours prêts à donner satisfaction à quiconque leur demandera raison de l'espérance qui est en eux* ; ils doivent au besoin savoir défendre le trésor commun de la foi et de la piété catholique contre les adversaires qui veulent le ravir aux âmes croyantes et dévotes. Ceux-là par conséquent doivent s'instruire autant que possible de la sainte doctrine catholique au sujet du Sacré Cœur de Jésus, et des raisons qui justifient le culte spécial que l'Eglise nous invite, nous oblige même, à lui rendre.

Et puis, indépendamment du devoir spécial qui incombe à un certain nombre de s'instruire davantage pour éclai-

rer et guider les autres, il y a beaucoup d'âmes fidèles et pieuses, qui sont capables et désireuses de se perfectionner dans la connaissance des mystères de la foi, d'acquérir des notions plus complètes et plus raisonnées des bases de leur piété. Pour ces âmes vaut la règle tracée par St Augustin à Consence (Ad Consentium Epist 120, n. 2-4) :

Si l'âme déjà croyante demande la raison de ce qu'elle croit et veut le comprendre, il faut tenir compte de sa capacité, et d'après la mesure de ses moyens lui exposer les raisons qui, autant que cela est possible, lui donneront l'intelligence de sa foi, plus étendue si l'âme comprend davantage, moindre, si elle est moins intelligente ; pourvu toutefois que cette âme ne s'écarte jamais du sentier de la foi, jusqu'à ce qu'enfin, elle arrive à la connaissance pleine et parfaite... Ainsi donc, puisque nous sommes croyants, nous marchons dans la voie de la foi ; et si nous n'abandonnons pas cette voie, nous arriverons d'abord à une certaine mesure d'intelligence des choses spirituelles et immuables, qu'il n'est pas donné à tous d'acquérir ; de plus, nous avons l'assurance d'atteindre même les sommets de la contemplation dont parle l'Apôtre, c'est-à-dire la vision face à face.

Que ces âmes aient donc confiance ; qu'elles s'adressent à Dieu pour obtenir ses lumières, et nous sommes persuadé que la lecture de ce *Commentaire dogmatique des Litanies du Sacré Cœur de Jésus,* la grâce aidant, les éclairera, les réjouira et les fera croître, en même temps que dans la connaissance, aussi dans l'amour du Sacré Cœur ; qu'elle leur inspirera un plus vif désir de l'honorer et une plus grande confiance à l'invoquer.

Pour terminer cette introduction à notre travail, nous transcrirons pour l'usage de nos lecteurs cette belle prière de St Anselme (Prolog. C. I).

Je n'essaierai pas, Seigneur, de pénétrer vos profondeurs; je ne prétends pas du tout mettre en face d'elles mon intelligence bornée ; tout ce que je désire, c'est de comprendre tant soit peu votre vérité, que mon cœur croit et aime. Non, je ne cherche pas à comprendre pour croire, mais je crois pour arriver à comprendre. Car ceci aussi je le crois, que si je ne croyais pas d'abord, je ne parviendrais pas à comprendre.

Cette humble prière sera exaucée.

Quant à nous, nous considèrerons comme une récompense suffisante de notre travail l'accroissement de la dévotion au Sacré Cœur dans le cœur de ceux qui nous liront. Nous la demandons instamment à Notre Seigneur Jésus-Christ, afin d'avoir part à la promesse qu'il a daigné faire, que les personnes qui propageront cette dévotion auront leur nom inscrit dans son Cœur, et qu'il n'en sera jamais effacé.

CHAPITRE I.

Cor Jesu. — Cœur de Jésus.

SOMMAIRE : § 1. Signification du mot *cœur* dans le langage usuel — propre et figuré ; — des paroles *Cœur de Jésus* dans le langage ecclésiastique. — § 2. Sens des paroles *Cœur Sacré de Jésus* dans les Litanies du Sacré Cœur.

Il importe de déterminer exactement le sens des paroles *Cœur Sacré de Jésus*, par lesquelles commencent toutes les invocations des *Litanies du Sacré Cœur* ; elles indiquent l'objet de notre culte ; elles disent celui à qui s'adressent nos louanges et nos demandes. Il n'est pas difficile d'en saisir le sens ; cependant il importe de bien préciser quel est ce *Cœur* de Jésus qui reçoit de nous de si solennels hommages. Disons donc ce que le mot *cœur* signifie dans le langage profane usuel ; les paroles *Cœur de Jésus*, dans le langage ecclésiastique ; et le sens précis dans lequel les mots *Cœur Sacré de Jésus* sont employés dans les Litanies.

§ 1. — La parole *cœur* a une double signification dans toutes les langues. Au sens *propre* le *cœur* est le principal organe qui préside à la circulation du sang dans le corps animal. Vivant, cet organe est composé de matière organique et d'un principe vivifiant substantiellement uni à cette matière ; et dans l'homme ce principe vivifiant n'est autre que l'âme spirituelle et raisonnable, douée d'intelligence, de volonté, de libre arbitre. La signification propre et première du mot *cœur* appartient en conséquence à l'ordre physique, non seulement anatomique, mais physiologique. Directement ce mot se rapporte à l'organe

matériel ; indirectement il signifie aussi l'esprit qui vivifie cet organe et qui en fait un organe animal, le cœur de l'animal raisonnable, le cœur humain.

La parole *cœur* a aussi dans toutes les langues une signification métaphorique, qui se rapporte à l'ordre spirituel et moral ; il désigne en ce sens la faculté de tendance, laquelle est double dans l'homme ; l'une *organique,* que nous appelons appétit sensitif, l'autre *spirituelle,* à laquelle nous donnons le nom de *volonté.* Les divers actes de la volonté sont ainsi attribués au cœur ; nous disons que le cœur aime, hait, désire, craint, s'irrite, s'appaise, se réjouit, s'attriste ; l'amour surtout, qui non seulement est le principal d'entre ces actes, mais celui auquel selon la philosophie se réduisent les autres, est attribué au cœur. — L'emploi du mot *cœur* dans ce sens métaphorique est vraiment universel ; spontanément adopté par tous les peuples, il est devenu tellement usuel, qu'à peine on s'aperçoit encore que ce sens est métaphorique et non pas le sens propre. Il a été également consacré par le langage sacré des Saintes Ecritures et des prières liturgiques (1). Et la conséquence de cet usage a été, que le cœur lui-même, ainsi que son image, ont été universellement adoptés comme symbole pour représenter la volonté et l'amour.

Le fait de cet usage parmi les hommes de tout temps

---

(1) Le mot *cœur*, dit Muzzarelli, ne signifie pas seulement le cœur de chair de l'homme, mais aussi symboliquement et métaphysiquement la volonté et l'amour ; symbole et métaphore employés non seulement par une convention commune entre les hommes, mais aussi répétés souvent dans l'Ecriture Sainte... L'amour est souvent symbolisé par le nom de *cœur* dans la manière ordinaire de parler. De là *cœur*, *volonté*, *amour*, sont des choses qui conservent entre elles une certaine ressemblance admise de tout le monde ; et comme la volonté est appelée *cœur*, on appelle aussi l'amour *cœur*. (Sur la dévotion et le culte dû au S. C. de J. Op. tome 3, p. 231, édit. Bruxelles).

et de tout lieu est indiscutable. Sur quoi est-il fondé ? Est-ce bien sur les relations réelles, naturelles, intimes, manifestes qui unissent l'organe lui-même avec les facultés de tendance et leurs actes ? La réponse n'est pas douteuse ; le fait de l'existence de ces relations est tellement évident qu'il n'a nul besoin d'être démontré.

Il est hors de doute, dit très bien Muzzarelli (loc. cit. p. 232), que le cœur de chair est la partie du corps humain qui ressent plus sensiblement les passions de l'âme.... Les sentiments, les impressions, les palpitations qu'éprouve le cœur de chair, quoique médiatement par l'amour qui réside dans l'âme, et que tout homme éprouve plus ou moins en lui-même, sont autant de témoins irréfragables de la correspondance mutuelle entre l'amour de l'âme et le cœur de chair, et de la diffusion et communication des effets d'un amour ardent ou timide à cette partie du corps, de quelque manière que cela arrive....

A cet égard le sentiment des plus savants physiologues ne diffère pas de l'opinion commune basée sur l'expérience de chacun. — S'ensuit-il que le cœur humain puisse revendiquer la noble fonction d'organe propre, dans le sens rigoureux du mot, des affections humaines ? Les anciens philosophes, St Thomas lui-même, n'ont pas hésité à tirer des faits constatés par l'expérience cette conclusion qui, à leur avis, en découle évidemment, si l'on tient compte de ce principe philosophique qu'ils considèrent comme indiscutable, qu'à toute *passion* correspond une *action*. Autant, disent-ils, le cœur est passif dans les affections humaines, autant par là même il y est organe actif coopérant avec elles. Beaucoup de philosophes et de physiologues modernes ne partagent pas cette manière de voir, et regardent plutôt le cerveau comme organe actif principal des affections, tout en admettant l'influence très

sensible exercée sur le cœur par le cerveau et par les sentiments de la volonté.

Nous pouvons nous dispenser de discuter cette intéressante question. Quoi qu'il en soit, la part réelle passive, indiscutée, que le cœur humain prend aux diverses affections de la volonté, suffit pour démontrer, que la coutume universelle d'attribuer les affections au cœur plutôt qu'à tout autre organe, d'employer le mot *cœur* au sens figuré pour signifier la volonté, les actes et les sentiments de cette faculté spirituelle, de se servir du cœur comme d'un symbole de l'amour, n'est pas l'effet d'une pure convention, mais qu'elle a son fondement dans la nature même des choses (1). Il s'ensuit que cet usage est invariable parmi les hommes ; qu'il n'aura pas le sort qu'ont les préjugés, c'est-à-dire de disparaître à mesure que la lumière se fera davantage sur les fonctions propres aux divers organes du corps humain et sur leurs relations avec les facultés spirituelles. Il s'ensuit aussi, que le cœur n'est pas seulement un emblème conventionnel de l'amour, comme l'est par exemple une fleur, la rose ; mais que, ayant une part réelle aux affections de la volonté, il en est au contraire l'emblème naturel, qui, par ses mouvements et leurs effets, représente ce qu'il y a dans l'amour d'immatériel et de caché à nos sens.

---

(1) Le cœur de l'homme est semblable à un sacrement ; il est à la fois signe et instrument de l'amour. Il serait trop long de discuter si le cœur est l'organe de l'amour, même dans le sens dans lequel le cerveau peut être appelé l'organe de la pensée. Le passage suivant d'un article de la *Forthnightly Review* montre que, même physiologiquement il y a assez de connexion entre le cœur et les affections pour autoriser cette manière de s'exprimer : « Le cœur comme organe central de la circulation, est si indissolublement uni avec toute manifestation de la sensibilité, il est si délicatement susceptible de tous les mouvements des émotions, qu'il nous est permis de le considérer avec fondement, comme les anciens le faisaient, comme le principal centre de la sensibilité. » (Dalgairns. La *dévotion au Sacré Cœur de Jésus*. Ch. 4[me]).

On ne peut pas douter, dit S. Alphonse de Liguori (*Neuvaine du S. C. de Jésus*), qu'il revient au cœur une part principale dans les affections de l'homme. En effet on constate par l'expérience, que les affections internes de douleur et celles d'amour font une plus grande impression sur le cœur, que sur toutes les autres parties de la personne humaine.

Il nous sera facile maintenant de déterminer le sens, soit propre, soit figuré de ces mots: *le Cœur de Jésus*. Au sens propre le Cœur de Jésus est un organe vivant, de premier ordre, appartenant à la nature humaine toujours vivante de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Directement nous signifions l'organe matériel; indirectement, l'âme, principe spirituel qui vivifie cet organe; et puisque Jésus est la Personne du Verbe Incarné, les mots *de Jésus* expriment l'union hypostatique de ce Cœur avec la personne du Verbe. Au sens figuré ou métaphorique le *Cœur de Jésus* signifie l'amour créé, humain, de Jésus, c'est-à-dire à la fois son amour sensible, et puis son amour spirituel qui est dépourvu d'organe et indépendant de la matière. Enfin dans un sens plus élevé et symbolique le *Cœur de Jésus* désigne l'amour incréé, la charité divine de Jésus, dont la charité humaine est l'instrument, et dont le cœur est le symbole.

« Le Cœur de Jésus-Christ, dit Muzzarelli (l. c. p. 234) se prend dans le sens propre et naturel, et alors il signifie son cœur de chair, cependant toujours considéré comme uni à son humanité et à la personne du Verbe. Le Cœur de Jésus-Christ se prend aussi dans un sens symbolique et métaphorique, et alors il signifie sa volonté et son amour. Et quoiqu'il y ait en Jésus-Christ deux natures, deux volontés et deux opérations, nous voulons néanmoins, sous le nom de cœur symbolisé, comprendre l'amour incréé et l'amour créé de Jésus-Christ, puisque son Cœur

est le symbole des deux, et que les deux natures et les deux volontés subsistent dans la même personne. Ainsi en nommant le Cœur de Jésus dans le sens symbolique et métaphorique, nous entendons proprement l'amour de de Jésus-Christ Dieu et homme. »

§ 2. — Dans les Litanies du Sacré Cœur de Jésus, ces mots répétés à chaque invocation gardent le sens, à la fois propre et figuré qu'ils ont dans le langage usuel des fidèles et de l'Eglise. Ils expriment en conséquence le Cœur matériel, vivant organe de la nature humaine du divin Rédempteur : en même temps ils signifient l'amour divin et l'amour humain de Jésus-Christ ; enfin ils désignent ces deux objets par manière d'un seul en raison de leur jonction intime dans la personne de Jésus ; la personne est visée obliquement, son Cœur, d'une manière directe ; aussi les Litanies énoncent-elles la personne *de Jésus* dans chaque invocation.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur les différentes invocations des Litanies pour se convaincre, que ce sens traditionnel et usuel des mots *Cœur Sacré de Jésus* y est conservé. Les unes énoncent des perfections qui sont principalement propres au cœur de chair vivant ; comme celle-ci: *Cœur de Jésus formé par l'Esprit-Saint dans le sein de la Vierge-Mère.* Les autres expriment des propriétés spirituelles qui conviennent principalement à l'âme, à la volonté de Jésus ; comme celle-ci : *Cœur de Jésus, abîme de toutes les vertus.* D'autres se rapportent également à l'un et l'autre objet, considéré comme intimement uni à la Personne du Verbe, par exemple : *Cœur de Jésus, victime des pécheurs.* Et toutes sont adressées au même *Cœur de Jésus* : de telle sorte que le Cœur pris au sens *propre* a toujours sa part dans les éloges, qui reviennent principalement au Cœur pris au sens figuré et vice-versa ; c'est la nature même de la perfection énoncée qui fait

connaître, si le Cœur auquel elle est principalement attribuée, est le Cœur pris au sens propre ou bien le Cœur pris au sens figuré.

Au surplus le Cœur de Jésus, en l'honneur duquel l'Eglise a approuvé les Litanies qui l'invoquent et célèbrent ses louanges, ne peut être autre que celui dont l'Eglise a approuvé le culte. Or l'objet du culte du Sacré Cœur approuvé par l'Eglise est bien celui que nous venons de dire être signifié par les mots *Cœur Sacré de Jésus ;* d'un côté l'organe vivant de la nature humaine du Christ Rédempteur, de l'autre, l'amour divin et l'amour humain du Rédempteur, et ces deux objets considérés comme un seul par une intime union dans la personne du Rédempteur. L'Eglise nous fait honorer par le culte du Sacré-Cœur, non pas le Cœur de chair abstraction faite de l'amour que ce Cœur représente ; ni seulement son amour, abstraction faite du Cœur pris au sens propre et matériel ; elle nous fait honorer, d'un seul et même culte, l'amour de Jésus que le Cœur de chair figure, et ce Cœur lui-même, emblème et instrument de l'amour.

Que telle soit la doctrine et la pratique de l'Eglise catholique, nous aurons plus tard l'occasion de le prouver par les prières liturgiques, par les termes des décrets de l'institution de la fête du Sacré Cœur, de la condamnation des erreurs des Jansénistes, de la béatification de la B. Marguerite Marie, etc..., par les écrits de ceux qui ont jadis plaidé devant la Congrégation la cause du culte spécial du Sacré Cœur et préparé son triomphe. En attendant terminons ce chapitre par ces paroles du Père Ramière S. J.:

Tous les catholiques s'accordent à reconnaître que l'objet de la dévotion au Cœur de Jésus est double dans son unité : l'objet matériel est le Cœur de chair de ce divin Sauveur,

digne de nos adorations à cause de son union avec la divinité ; l'objet spirituel est l'amour dont l'Homme-Dieu nous a aimés et dont il nous a donné de si touchantes preuves, surtout dans sa passion et dans la Sainte Eucharistie. Et ces deux objets n'en font qu'un, parce que nous adorons le Cœur comme symbole de l'amour, et l'amour symbolisé dans le Cœur. (*Messager du S. C. Juillet 1878, p. 27*).

CHAPITRE II.

Ordre et distribution des invocations des Litanies du Sacré Cœur.

SOMMAIRE : § 1. Invocations initiales et finales. Nombre des invocations. — § 2. Plan des Litanies ; ordre et suite des invocations. — § 3. Raisons de la demande répétée : *Ayez pitié de nous.*

A la première lecture des Litanies, nous pouvons ne pas découvrir aussitôt l'ordre, qui relie entre elles les invocations dont elles sont composées, et qui en a réglé la distribution. On est plutôt tenté de penser, qu'elles énoncent sans aucune suite ni coordination les principales excellences et les principaux bienfaits du Sacré Cœur ; et sans aucun doute il n'était pas indispensable qu'il en fût autrement. Cependant cela nous a paru peu probable ; la perfection de cette belle prière et l'approbation que lui a donnée l'autorité suprême de l'Eglise, nous semblant demander un lien véritable, qui réduise à une parfaite unité ces éloges variés du Sacré Cœur. L'autorité de l'Eglise représentée par la S. Congrégation des Rites, veille non seulement à la correction, mais aussi à la perfection des manifestations de la piété ; elle aime à faire, et des prières qu'elle compose pour l'usage du culte, et de celles, composées par les fidèles, qu'elle juge dignes de son approbation, une expression d'abord très exacte, puis aussi belle et harmonieuse de la foi et de la piété chrétiennes. Or, l'examen attentif des invocations des Litanies du Sacré Cœur nous montre, qu'en réalité elles ont été arrangées d'après un plan méthodique. Avant de les expliquer en détail, nous allons faire connaître dans ce chapitre le plan

des Litanies, l'ordre et la suite des invocations qui les composent, persuadé qu'il sera agréable et utile aux âmes pieuses d'en avoir connaissance, pour les retenir plus facilement de mémoire, et pour les réciter avec plus d'intelligence et de dévotion.

§ 1. — Remarquons tout d'abord, que les Litanies du Sacré Cœur, de même que celles du Très Saint Nom de Jésus et celles de la très Sainte Vierge Marie ou de Lorette, énoncent, en commençant, des supplications adressées par les mérites du Christ Rédempteur à Dieu *un* dans sa nature et *trois* dans ses Personnes ; et qu'elles se terminent par une triple imploration des mérites et des satisfactions de l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde.

L'Eglise a voulu, que la théorie prolongée des invocations qui compose les Litanies, suive l'ordre marqué par les enseignements de la foi ; c'est-à-dire que tout bien soit demandé, toute miséricorde implorée du Seigneur Dieu de toutes les miséricordes, du seul Père des lumières, auteur de tout bien et distributeur de tout don parfait ; et cela au nom de celui qui est l'unique Médiateur entre Dieu et les hommes, le Christ Rédempteur, dont les mérites sont le seul fondement de nos espérances, et dont les prières sont l'appui nécessaire des nôtres. Elle a voulu marquer, que tout culte se rapporte finalement et principalement à Dieu : que tout honneur et toute louange revient vraiment à Dieu seul ; que la gloire rendue au Christ lui-même conformément a la volonté divine (1), gloire égale à celle qui revient à son Père céleste, a finalement pour terme Dieu seul en trois Personnes, et chacune des trois personnes qui sont un seul Dieu. Elle a voulu enfin, que nous terminions nos louanges et nos demandes

(1) Cf. Jo. V, 23.

par l'imploration très humble des satisfactions de l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde, en vue d'obtenir la pitié, la miséricorde, le pardon, les grâces, les faveurs que, quoique pécheurs sans titres ni droits, nous ne craignons pas de solliciter de la Bonté divine.

C'est là un usage constant dans les prières liturgiques ; toutes les *oraisons* de la liturgie se terminent par une formule à peu près identique, destinée à exprimer les pensées que nous venons d'exposer. C'est la manière chrétienne de prier ; elle convient à ceux qui par le baptême ont été voués au culte de la Très Sainte Trinité, en même temps que lavés et régénérés dans le sang du Rédempteur.

Dans les Litanies du Sacré Cœur, entre les supplications adressées à la Très Sainte Trinité et au Christ Rédempteur d'un côté, et celles adressées à l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde de l'autre, sont insérées les trente-trois invocations du Sacré Cœur, qui constituent la partie distincte essentielle de ces Litanies. Trente-trois est le nombre auquel la tradition populaire limite les années de la carrière terrestre du Rédempteur : ce n'est pas sans un dessein caché de sagesse et d'amour, que l'Homme-Dieu fixa d'avance la durée de son séjour sur la terre, de ses travaux et de ses souffrances : et il convenait d'en faire mémoire en gardant le nombre sacré de trente-trois pour les invocations des Litanies du Sacré Cœur, destinées à rendre grâce au Rédempteur pour toutes les merveilleuses inventions de son amour.

§ 2. Exposons maintenant le plan des Litanies et l'ordre dans lequel les diverses excellences du Sacré Cœur y sont énumérées et invoquées. — Voici d'abord la division générale. Les *sept* premières invocations concernent ce que nous appelons l'*objet matériel* du culte du Sacré Cœur, qui n'est autre que tout l'ensemble signifié

par les mots *Cœur de Jésus*, c'est-à-dire, comme nous l'avons expliqué, le cœur organe matériel vivant, l'amour divin et humain du Rédempteur, et tout cela considéré comme ne faisant qu'un par une union très intime dans la personne du Verbe Incarné. Les *quatre* suivantes concernent l'*objet formel* du culte spécial du Sacré Cœur, c'est-à-dire la charité de Jésus et les autres vertus de sa nature humaine. Puis *cinq* autres parlent du culte qu'il faut rendre au Sacré Cœur à cause de ses excellences. L'autre moitié des Litanies, qui commence à la dix-septième invocation, énumère les raisons du culte spécial du Sacré Cœur, tirées des bienfaits dont nous sommes redevables à ce divin Cœur. C'est l'ordre d'idées, évidemment très rationnel, que nous trouvons exprimé dans l'oraison de l'office liturgique du Sacré Cœur.

Accordez, nous vous en prions, Dieu tout-puissant, que nous, qui, par les honneurs que nous rendons au Sacré Cœur de votre Fils bien-aimé, faisons mémoire des principaux bienfaits de sa charité envers nous, nous réjouissions également et de leur réalité et de leur fruit. (1)

Et comment les diverses invocations, qui se rapportent à ces différents ordres d'idées, sont-elles reliées entre elles? Quant à l'*objet matériel* du culte du Sacré Cœur, (*In sanctissimo dilecti Filii tui Corde*), nous glorifions le Sacré Cœur (1[re] invocation) comme le *Cœur du Fils de Dieu*, de Jésus qui est la personne du Verbe Incarné ; nous le glorifions comme ayant par là même une dignité, une excellence infinie, en raison de la Personne divine, dont il est, en toute rigueur de termes, le propre Cœur. Il est, oui, un

---

(1) Concede quæsumus, omnipotens Deus, ut qui in sanctissimo dilecti Filii tui Corde gloriantes, præcipua in nos charitatis ejus beneficia recolimus, eorum pariter et actu delectemur et fructu.

Cœur de chair, organe vivant de l'humanité de Jésus; il est l'œuvre de la toute-puissance de Dieu, et le fruit béni des entrailles de la Vierge Marie rendues fécondes par la *vertu divine*, l'action toute pure et sainte de *l'Esprit de Dieu*; il a été *formé dans le sein de la Vierge-Mère* (2me invocation), du sang immaculé, de la précieuse substance de la très Sainte Vierge Marie. Mais il fut dès lors *uni substantiellement* à la personne *du Verbe de Dieu* (3me invocat.), il reçut ainsi en partage la dignité infinie du Verbe, et il commença à posséder comme sienne propre la *Majesté infinie* de cette divine Personne. (4me invocat.). De plus, par la personnalité du Verbe, il fut intimement uni à la nature divine elle-même,il en devint la demeure, *le temple saint de Dieu, le tabernacle du Très-Haut, la maison de Dieu et la porte du ciel* (5me, 6me et 7me invocat.). Voilà bien déterminé *l'objet matériel* du culte du Sacré Cœur de Jésus, c'est-à-dire le Cœur de chair et l'amour de Jésus-Christ, ainsi que l'excellence divine qui exige que nous lui rendions le culte suprême de latrie.

Nous appelons *objet formel* de ce culte une excellence particulière du Sacré Cœur, qui est la raison déterminante pour laquelle, dans l'humanité de Jésus-Christ, nous honorons *spécialement* son Cœur. Cette excellence particulière n'est autre que *la charité* de Jésus, dont le Cœur est l'instrument et l'emblème, èt qui est signifiée par le mot *cœur* pris dans le sens figuré, selon ces paroles de l'oraison liturgique, *charitatis ejus beneficia recolimus*, entendues sans aucun doute de la charité humaine et de la charité divine du Rédempteur. C'est à cet *objet formel* du culte du Sacré Cœur, que se rapportent les quatre invocations 8me, 9me, 10me et 11me, *fournaise ardente de charité, réceptacle de la justice et de l'amour, plein d'amour et de bonté, abîme de toutes les vertus*, qui accompagnent la charité, leur reine, qui constituent avec

la charité l'édifice de perfection morale dont elle est le couronnement et le lien de son unité, selon la parole de l'Apôtre (Col. III, 14). La charité du Rédempteur, source de tous les bienfaits de la rédemption, constitue le titre spécial, auquel nous dirigeons particulièrement les hommages de notre culte vers le Cœur qui lui est intimement uni, et qui nous la représente comme son emblème, *(In sanctissimo dilecti Filii tui Corde gloriantes).*

Ces hommages sont l'objet des cinq invocations suivantes. Le Sacré-Cœur est d'abord proclamé *très digne de toute louange* (invocat. 12me), qui comprend l'adoration, l'amour, l'action de grâces, la réparation, l'imitation. Il est proclamé ensuite (invocat. 13me) *Roi et centre de tous les cœurs*, et encore (invocat. 14me) *renfermant tous les trésors de la sagesse et de la science*, et même (invoc. 15me) *toute la plénitude de la divinité ;* de telle sorte qu'il est le digne objet, dans lequel *le Père* lui-même *met toutes ses complaisances* (invocat. 16me).

De ces excellences, qui rendent le Cœur de Jésus digne de notre adoration et de toutes nos louanges, ainsi que d'un culte spécialement dirigé vers lui, nous devons distinguer les motifs qui rendent les hommages d'un culte spécial du Sacré Cœur opportuns, utiles et même nécessaires. Ces motifs sont nombreux ; les principaux sont les bienfaits déversés sur le genre humain par la charité du Rédempteur, dont le Cœur est l'instrument et le symbole ; ce que l'Eglise fait connaître par l'oraison liturgique où elle dit, que lorsque nous glorifions le Sacré Cœur de Jésus, nous faisons avec reconnaissance *mémoire des principaux bienfaits de la Charité de Jésus-Christ*, qui sont d'une façon générale la rédemption des hommes.

Le Sacré Cœur est d'abord déclaré être la source dont *la plénitude s'est déversée sur nous tous* (invoc. 17me). Il n'y a pas de bien qui ne vienne de cette source ; il n'y a pas

de grâce qui ne remonte à elle; tous en reçoivent les moyens nécessaires de salut, et même dans l'ancien Testament, avant l'avènement du Rédempteur, ces moyens n'étaient refusés à personne, et tous les hommes pouvaient se sauver par la foi et l'espérance dans le Rédempteur promis. C'est pourquoi le Cœur de Jésus est proclamé dans les Litanies *le désiré des collines éternelles* (invocat. 18me), celui dont l'univers entier, tout le genre humain avait un immense besoin, que les Patriarches du peuple de Dieu appelaient jadis de leurs vœux les plus ardents, et dont les prophètes ont annoncé l'avènement.

L'universalité de la rédemption, son extension, même à ceux qui ont vécu avant l'avénement du Christ Messie, sont les premiers bienfaits dus à la charité du Rédempteur. Il faut y ajouter les dispositions favorables, que cette charité lui inspire à l'égard de tous ceux qui ont besoin de rédemption: *sa patience et sa miséricorde* (invocat. 19me) à l'égard de ceux qui avec foi et confiance recourent à lui: *sa richesse* et sa libéralité *envers tous ceux qui l'invoquent* (invocat. 20me); et enfin, et surtout, les biens eux-mêmes qui constituent la rédemption des âmes, la vie de la grâce rendue aux âmes, *source de vie et de sainteté* (invocat. 21me), et le pardon des péchés, *propitiation pour les péchés* (invocat. 22me).

Après avoir rappelé de la sorte les bienfaits de la rédemption, les Litanies mentionnent spécialement la part qui revient au Sacré Cœur de Jésus dans la passion et la mort du Rédempteur, parce que selon la volonté manifestée par Notre-Seigneur Jésus-Christ à la Bienheureuse Marguerite Marie, et selon les intentions de l'Eglise, le culte spécial du Sacré Cœur de Jésus doit particulièrement servir à rendre grâces à Dieu pour le bienfait de la passion du Sauveur. Et à bon droit; car ces mystères douloureux ont été non seulement inspirés par la charité du Sauveur

qui *nous a aimés et s'est livré pour nous oblation et hostie à Dieu en odeur de suavité* (1), mais de plus ils ont été, pour une très grande partie, accomplis par le Cœur lui-même du divin Sauveur. Il convenait en conséquence, de résumer en quelques invocations ces mystères douloureux, par lesquels le Sacré Cœur de Jésus est devenu *source de vie et de sainteté, et propitiation pour nos péchés.*

Les Litanies rappellent donc, que le Sacré Cœur de Jésus, en accomplissement de la prophétie d'Isaïe, a été *rassasié d'opprobres, et brisé pour nos crimes (*invocat. 23me et 24me*)*, que volontairement il *s'est fait obéissant jusqu'à la mort* (invocat. 25me) pour faire le bon plaisir de son Père; qu'il a d'avance accepté la suprême injure que lui firent ses ennemis après sa mort; qu'il a, dans un merveilleux élan d'amour, voulu lui-même ce grand mystère si plein de signification, qui occupe une place si considérable dans les desseins très sages de Dieu, et qui a une si grande influence sur les destinées de l'Eglise, c'est-à-dire qu'*il a été percé par la lance* (invocat. 26me).

Enfin parmi les bienfaits de la Rédemption il faut mettre tous les effets de salut des âmes, qui en sont la conséquence et le fruit; et il faut dire que, grâce à l'œuvre accomplie par la passion et la mort du Sauveur, le Cœur de Jésus est devenu, selon l'expression de l'Apôtre St Paul (2) *la cause du salut éternel pour tous ceux qui lui obéissent;* il faut proclamer d'une façon générale qu'il est véritablement *la source de toute la consolation, notre vie et notre résurrection, notre paix et notre réconciliation* (invocat. 27me, 28me, 29me). Il faut aussi signaler la part que les diverses catégories d'âmes, selon leurs dispositions différentes et selon leurs nécessités et conditions, ont à ces fruits de la rédemption: et ce qu'en conséquence est pour

(1) Ephes. V. 2. — 2) Hebr. V, 9.

chaque catégorie ce divin Cœur, qui en général est la source de tout bien, de toute consolation, de toute paix et de toute vie. Et les Litanies nous font proclamer, que *pour les pécheurs*, le Sacré Cœur est de manières diverses *leur victime* (invoc. 30me), immolée pour eux, mais aussi, hélas! percée et immolée par ceux qui *crucifient de nouveau en eux-mêmes le Fils de Dieu* (1); que malgré cela il est pour ceux-là, comme il l'est pour les justes, leur espérance, et *le salut de ceux qui espèrent en lui (*invoc. 31me*);* qu'il est *l'espérance de ceux qui meurent en lui* (invocat. 32me); qu'il est enfin *les délices de tous les saints* (invocat. 33me).

§ 3. — Avant d'entreprendre l'explication de chacune des invocations des Litanies, il nous reste à dire un mot de la supplication qui les termine toutes, *miserere nobis, ayez pitié de nous;* formule qui est également employée dans les Litanies du très Saint Nom de Jésus, alors que dans les Litanies de la très Sainte Vierge comme dans celle de tous les Saints, après chaque invocation, l'Eglise nous fait répéter *ora pro nobis, priez pour nous.*

Qu'est-ce à dire? Notre Seigneur Jésus-Christ, son Cœur plein d'amour et de pitié pour nous, ne prie-t-il pas pour nous? ne pouvons-nous pas lui demander d'adresser par sa nature humaine des supplications à sa nature divine en notre faveur? Jésus, n'a-t-il pas bien des fois, durant sa carrière terrestre, prié son Père et pour lui-même et pour nous? lui qui a dit: *Moi, je prie pour eux; ce n'est pas pour le monde que je prie, mais pour ceux que vous m'avez donnés, parce qu'ils sont à vous.* (2) — Quand son Cœur était triste jusqu'à la mort et réduit à l'agonie, qu'a-t-il fait sinon prié? *Tombé en agonie, il priait encore plus* (3). Sa prière, alors surtout, n'était-elle pas un cri de

---

(1) Hebr. VI, 6. — (2) Jo. XVII, 9. — (3) Luc. XXII, 43.

mortelle angoisse et de suprême confiance, de profonde défaillance et d'invincible courage, d'immense douleur et d'infinie charité? un cri parti du Cœur de Jésus, et qui, pénétrant les nues, monta jusqu'au trône du Très-Haut, émut le Cœur de Dieu et mérita d'être exaucé? Qu'étaient-ce autre chose que des prières, les dernières paroles qu'il proféra sur la croix? implorant la pitié pour ses ennemis: *Père, pardonnez-leur;* l'implorant pour lui-même: *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissé!...* Et l'Apôtre ne nous dit-il pas, que *dans les jours de sa vie mortelle, offrant des prières et des supplications à Celui qui pouvait le délivrer de la mort, avec grand cri et larmes, il a été exaucé par respect pour lui.* (1) Enfin maintenant au ciel le but de la vie immortelle du Christ n'est-il pas de prier son Père pour nous, *vivant toujours afin d'intercéder pour nous* (2)? Ne doit-il pas accomplir la promesse qu'il a faite à son Eglise avant de monter au ciel, que là il priera son Père, afin que le Père envoie l'Esprit consolateur à ses fidèles disciples? (3)

Tout cela est très vrai; et il n'y a rien à y retrancher. Il est également vrai, que les Saints ont pitié de nous, et que nos misères leur inspirent une profonde compassion; que nous pouvons aussi par conséquent, sans aucun danger de déplaire et de manquer de respect à la divine Majesté, les prier d'avoir pitié de nous. Et à nous-mêmes, les âmes du Purgatoire, membres souffrants d'un même corps avec nous, adressent cette supplication que l'Eglise leur met dans la bouche: *Ayez pitié de nous, vous qui êtes nos amis.* L'Eglise nous fait même donner à la très Sainte

---

(1) Hebr. V. 7.
(2) Hebr. VII, 25.
(3) Cf. Jo. XIV, 16.

Vierge Marie le titre de Mère de la Miséricorde, et lui demander d'abaisser sur nous ses regards qui sont des regards de pitié.

Il n'en est pas moins vrai, que l'Eglise agit très sagement en nous faisant employer dans les Litanies deux différentes manières de supplier, lorsque nous nous adressons à Notre-Seigneur Jésus-Christ, à son très Saint Nom, à son divin Cœur, et lorsque nous nous adressons aux Saints; et nous faisant dire à Jésus-Christ: *Ayez pitié de nous*, et aux Saints: *Priez pour nous;* afin de bien marquer ainsi la différente manière dont l'humanité de Jésus-Christ, et dont les Saints intercèdent en notre faveur, dont Jésus-Christ, et dont les Saints ont pitié de nous.

La prière des Saints, celle de toute pure créature, a nécessairement cette double imperfection, d'être la demande de ceux qui par eux-mêmes n'ont pas le pouvoir de procurer le bien qu'ils implorent, et puis de n'être pas appuyée par elle-même sur un véritable droit, sur des titres parfaits à être exaucée. Et c'est la prière que selon la signification usuelle des mots nous désignons, quand nous disons aux Saints: *Priez pour nous.* Or, Notre-Seigneur Jésus-Christ, tout en présentant par sa nature humaine ses suppliques à la divine Bonté, est cependant aussi le Dieu infiniment bon et puissant qui les exauce; il a de plus, comme homme, reçu communication de pleins pouvoirs pour nous aider autant qu'il le désire; et puis ses demandes adressées à la divine Majesté sont appuyées sur un droit véritable d'être exaucées, et sur les mérites adéquats, surabondants, infinis qu'il a acquis. Jésus-Christ est donc par sa nature divine, et il a mérité de devenir par sa nature humaine, par son Cœur sacré, la source de toutes les miséricordes, la cause unique de notre salut, celle dont nous devons attendre la pitié que

nous implorons. *Il est devenu*, dit l'Apôtre, *pour tous ceux qui lui obéissent, la cause du salut éternel.* (1)

C'est pourquoi il convient, surtout dans les prières liturgiques qui sont l'expression très exacte de la doctrine de la foi, et en particulier dans celles qui ont pour but direct de célébrer les louanges de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de son Sacré Cœur, de faire ressortir cette gloire unique qui lui revient, cette perfection divine qu'il possède avec son Père, cette dignité, ces droits acquis, ces prérogatives de sa nature humaine, et de nous adresser à lui en disant : *Ayez pitié de nous.* Il convient au contraire de demander aux Saints, qui peuvent nous aider par leur intercession auprès de Dieu en s'appuyant principalement sur les mérites de Jésus-Christ, de vouloir bien *prier pour nous.* La prière *Ayez pitié de nous* est en somme une manifestation du culte de *Latrie* qui est dû à Jésus-Christ, et pas aux Saints ; la formule *Priez pour nous* est, selon l'usage consacré, l'expression du culte inférieur que nous rendons aux Saints comme à nos intercesseurs auprès de Dieu. — S. Thomas (2) pose la question, si c'est à Dieu seul que nous devons demander des biens par la prière. Il répond que l'on peut demander de deux manières ; on peut demander à quelqu'un d'accomplir lui-même ce que nous désirons ; ou bien on peut lui demander de nous l'obtenir d'un autre en intercédant pour nous. De la première manière nous ne pouvons demander qu'à Dieu seul dans nos prières, parce que les biens de la grâce et de la gloire qui sont l'objet principal de toute prière, ne peuvent être donnés que par Dieu. De la seconde manière nous adressons des prières aux saints Anges et aux Saints. Et c'est ainsi, ajoute S. Thomas, que l'Eglise a coutume

(1) Hebr. V, 9.
(2) 2. 2. Q. 83. a 4

de prier; car à la Très Sainte Trinité elle nous fait demander qu'Elle ait pitié de nous; à tous les autres, qu'ils prient pour nous.

Conformément à ces principes, bien que le Cœur humain de Jésus adresse ses prières pour nous à la Majesté divine, et que nous puissions lui demander de le faire; cependant, lorsque nous nous adressons à lui sans distinction ni restriction, comme nous le faisons dans les Litanies, à sa charité et miséricorde humaine et divine, nous lui demandons non seulement de prier pour nous, mais aussi d'accomplir ce que nous voulons, d'accorder ce dont nous avons besoin; et par conséquent il faut lui dire, non pas *priez pour nous*, mais *ayez pitié de nous.*

CHAPITRE III

Cor Jesu, Filii Patris æterni.
Cœur de Jésus, du Fils du Père Eternel.

SOMMAIRE : § 1. Le Cœur de Jésus honoré par l'Eglise catholique est le Cœur vivant de la Personne du Fils de Dieu. — § 2. En conséquence les hommages que nous lui adressons, sont des honneurs rendus à cette Personne divine. — § 3. D'où il s'ensuit, que le culte rendu au Sacré Cœur de Jésus n'est autre que le culte suprême, celui de *Latrie*.

La première invocation des Litanies, relative à ce que nous appelons l'*objet matériel* du culte du Sacré Cœur, énonce en trois mots plusieurs points de doctrine, dont il importe d'avoir une connaissance autant que possible exacte et complète. Elle répond à ces questions capitales: Qu'est-ce que ce Cœur que nous adorons? Pourquoi l'adorons-nous? A qui adressons-nous nos hommages? A qui les rendons-nous principalement? est-ce au Cœur lui-même ou à Celui à qui le Cœur appartient? Et la réponse, très simple, est suffisante à justifier le culte que l'Eglise catholique rend au Sacré Cœur de Jésus et à le venger des attaques de ses adversaires: nous adorons le Cœur du Fils, de Dieu; nous l'adorons parce qu'il est le Cœur du Fils de Dieu, et c'est au Fils de Dieu que nos hommages s'adressent. — C'est pour n'avoir pas été connu et apprécié de la sorte, que le culte du Sacré Cœur de Jésus a été longtemps combattu, qu'il a été même dénigré et calomnié. C'est à cause de l'ignorance de beaucoup d'âmes au sujet de ces notions, élementaires mais fondamentales, qu'il existe maintenant encore dans l'esprit d'un grand nombre

de fidèles des préjugés, qui les éloignent des pratiques du culte du Sacré Cœur. Il faut donc insister quelque peu sur la portée doctrinale de cette première louange adressée au Sacré Cœur dans les Litanies, qu'il est *le Cœur du Fils de Dieu.*

§ 1. — Puisque Jésus-Christ est le Fils de Dieu fait homme, le Cœur de Jésus est véritablement le Cœur vivant de la deuxième Personne de la Ste Trinité, qui est le Fils de Dieu, le Verbe éternel. Il faudrait être ou Arien ou Nestorien pour le nier; en d'autres termes il faudrait rejeter avec ces hérésiarques soit la divinité de Jésus-Christ, soit l'union hypostatique de la nature humaine avec le Fils de Dieu dans l'unité de la Personne du Verbe Incarné. Le Cœur de Jésus n'a jamais existé et n'existe qu'uni au Verbe; après la mort et avant la résurrection de Jésus, son âme et son corps, bien que séparés l'un de l'autre, n'étaient pas disjoints de la divine Personne; et après la résurrection le Cœur de Jésus vit de la vie glorieuse dans l'humanité ressuscitée du Fils de Dieu. C'est ce divin Cœur, que l'Eglise catholique veut que nous honorions.

Il n'est jamais venu à l'esprit de personne, dit le Cardinal Franzelin (1) d'adorer le Sacré Cœur de Jésus soit séparé de l'humanité dont il fait partie, soit abstraction faite de l'union hypostatique, ou de la Personne divine à laquelle l'humanité de Jésus-Christ appartient, et avec l'humanité son Cœur sacré. Une seule et même adoration est offerte en hommage à la Personne du Verbe Incarné, et dans cette Personne à l'humanité entière, et par conséquent au Cœur vivant, animé, uni hypostatiquement, lequel est considéré formellement comme le Cœur de la Personne

(1) De Verbo Incarnato, thèse 45[me].

divine faite homme, et comme un objet sacré qui, parce qu'il est le siège et l'instrument des affections de l'Homme-Dieu, parce qu'il est encore le symbole de la charité et de toute la vie intérieure du Rédempteur, représente l'Homme-Dieu et le propose à notre culte, à notre adoration.

Si les catholiques n'eurent jamais une autre idée ni une autre pratique du culte du Sacré-Cœur,il vint cependant à l'esprit des Jansénistes du dix-huitième siècle de leur reprocher ce culte pour le motif, que ce culte était rendu au Cœur séparé ou considéré comme séparé de la Personne du Verbe Incarné. Mais cette accusation ne reposait sur aucun fondement, ni même sur une apparence de vérité. Le P ère Muzzarelli disait très bien à cette époque (1):

Qu'on ne s'étonne pas, que je m'occupe peu de résoudre la difficulté soulevée au commencement par ceux qui croyaient ou voulaient prouver, que dans la dévotion au Sacré Cœur on supposait ou insinuait une division entre le Cœur et l'humanité de l'Homme-Dieu. Je ne vois pas comment on ait pu faire cette objection; puisque tous ceux qui ont écrit sur cette dévotion, déclarent qu'ils considèrent le Cœur de Jésus comme uni à son humanité et à sa divinité, etc...

Et il cite ces paroles du Cardinal Gerdil :

Evidemment on ne peut concevoir de séparation ni d'abstraction de la divinité dans l'acte d'adoration du Sacré Cœur, puisqu'il est adoré précisément en tant qu'uni à la divinité. Il est absurde de regarder la personne du Christ comme exclue d'un culte, qui n'est donné qu'en raison de la personne à laquelle il appartient.

Le grand et saint docteur de l'Eglise, Saint Alphonse de

(1) La dévotion et le culte dû au S. Cœur de Jésus.

Liguori spécifie ainsi l'objet du culte du Sacré Cœur (1) : L'objet matériel ou sensible est le Cœur Sacré de Jésus, non pas le Cœur pris séparément, mais le Cœur uni à la très sainte humanité et par elle à la divine Personne du Verbe.

De même tous les écrivains catholiques, hommes doctes et pieux, qui ont exposé ex-professo la doctrine du Sacré-Cœur; notamment les Pères de Gallifet S. J., et Croiset S. J.; ceux qui ont défendu devant la S. Congr. des Rites la parfaite conformité du culte du S. Cœur avec les règles de la piété catholique et les principes de la foi chrétienne; les Évêques de Pologne dans le célèbre *Mémoire* qu'ils ont présenté à cette fin, et qui reproduit les arguments si lumineux et si concluants du Père de Gallifet; tous ceux-là n'ont jamais donné une autre idée du culte du Sacré Cœur. « Pour couper court, dit *le Mémoire*, aux doutes des ignorants ainsi qu'aux arguties des sophistes autant que faire se peut, il faut remarquer et ne jamais perdre de vue, que dans cette dévotion le Cœur de Jésus ne doit pas être considéré comme une chose inanimée et insensible, mais comme vivant, sentant, connaissant, en un mot, comme uni intimement à l'âme de Jésus et à la Personne divine. Ainsi donc, qu'on ne considère pas le Cœur de Jésus comme pris à part, ni comme séparé de tout ce à quoi l'unissent des liens indissolubles : mais qu'on le considère comme ne faisant, en tant qu'objet du culte, qu'un seul et même objet avec l'âme de Jésus et la Personne divine. »

C'est donc à bon droit que le Pape Pie VI, dans la Bulle *Auctorem fidei*, lancée contre les doctrines des Jansénistes du pseudo-concile de Pistoie, condamne ces accusateurs tardifs et ces calomniateurs si peu autorisés du culte du

(1) Neuvaine du Cœur de Jésus.

Sacré Cœur de Jésus, parce qu'ils reprochent aux adorateurs du Sacré Cœur de ne pas se souvenir qu'il n'est pas permis d'adorer, d'honorer du culte suprême de latrie la chair de Jésus-Christ, ou une partie quelconque de son humanité, ou l'humanité entière, en les séparant ou les considérant comme séparées de la divinité. Le Pape déclare, que ces accusations attribuent faussement aux fidèles catholiques une adoration du Cœur de Jésus faite de cette manière condamnable; il dit que l'Eglise catholique a appris aux fidèles à adorer le Cœur de Jésus considéré comme tel, c'est-à-dire comme le Cœur de la Personne du Fils de Dieu à laquelle il est inséparablement uni; qu'en conséquence les accusations qu'on fait contre les dévots du Sacré Cœur de Jésus sont fallacieuses et injurieuses pour les adorateurs du Cœur du Christ.

§ 2. — Outre cette notion précise du Cœur de Jésus objet de notre culte, il faut avoir une idée exacte de ce que nous appelons *culte.* Quels sont les hommages auxquels nous donnons ce titre, et quel culte faut-il en conséquence décerner au Sacré Cœur de Jésus? — Parfois le nom de culte est donné à tout honneur rendu au mérite d'une personne ou même d'une chose; mais cette signification du mot *culte* est trop générale, et impropre. Au sens propre, et surtout au sens religieux, le mot *culte* est employé pour une certaine catégorie d'honneurs rendus à une personne ou à un objet, et signifie la *reconnaissance de la supériorité d'autrui et de notre dépendance.* L'on définit ainsi le culte proprement dit: *Un acte de soumission à l'égard d'autrui, à cause de son excellence et de sa supériorité.* C'est la définition que donne le cardinal Franzelin, et qu'il emprunte à Suarez et à De Lugo.

Ces théologiens tirent de cette notion exacte du culte une conclusion importante pour le sujet que nous traitons

c'est-à-dire que l'objet véritable et complet des hommages du culte n'est pas une partie quelconque de celui que nous honorons de la sorte ; qu'il n'est pas exclusivement l'excellence, le mérite, la perfection, la supériorité qui lui vaut les honneurs du culte : mais que cet objet n'est autre que la personne tout entière. Cela ne veut pas dire que nous ne puissions, en offrant ces honneurs à la personne, avoir en vue directement telle ou telle des parties qui la composent, telle ou telle des perfections dont elle est douée; mais cela s'entend en ce sens que tout hommage de culte adressé à une partie ou une excellence quelconque de la personne, se termine nécessairement à la personne elle-même prise dans son ensemble. Le culte, disent les théologiens, est un acte par lequel nous nous soumettons à un autre à cause de son excellence. Or un acte de ce genre regarde nécessairement la personne elle-même ; il consiste dans une relation reconnue d'inférieur à supérieur, laquelle ne peut se concevoir que de personne à personne. Les actes purement mentaux, l'estime, le respect, l'amour, ainsi que leurs manifestations extérieures, peuvent avoir pour terme une partie, une qualité, une perfection considérée séparément. Quant à la relation intérieure et extérieure de sujétion, ou bien elle est nulle, ou bien elle a pour terme la personne supérieure prise telle qu'elle est en réalité, sans distinction, ni abstraction, ni réserve.

Lorsque je me lève devant mon prélat, dit De Lugo, lorsque je me découvre devant lui, lorsque je lui donne le titre d'Excellence, etc., j'adresse ces hommages, non pas à telle partie du prélat, mais à sa personne tout entière, encore que tout ce qui est en lui n'en soit pas, par soi-même, également digne ; et cela parce qu'il s'agit d'une relation extérieure qui n'admet pas de division dans son terme, mais qui par sa nature aboutit à la personne entière.

Nous devons faire l'application de ces principes au culte du Sacré Cœur de Jésus, de même que nous la faisons au culte de l'humanité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Puisque l'objet du culte du Sacré Cœur est le Cœur tel qu'il existe en réalité, le Cœur qui fait partie de l'humanité et qui appartient à la Personne du Fils de Dieu fait homme, l'objet véritable et complet de ce culte n'est autre que la Personne elle-même du Christ Rédempteur. Les hommages sont directement adressés au Cœur, mais ils ne s'arrêtent pas à lui; ils se terminent à la Personne dont il est le Cœur; et le culte du Cœur est le culte de la Personne considérée spécialement par rapport à son Cœur.

De l'union inséparable du Cœur avec la Personne du Verbe Incarné, le Père de Gallifet conclut comme suit:

Il s'ensuit nécessairement une conséquence qui mérite une sérieuse attention, c'est-à-dire que l'honneur qui est rendu au Cœur de Jésus, est rendu tout entier à la Personne du Christ ; de même que tout celui qui est rendu à cette Personne, rejaillit sur son Cœur.

Le *Mémoire* des Evêques de Pologne reproduit ces paroles du Père de Gallifet et conclut avec lui:

Nous pouvons donc parler au Sacré Cœur de Jésus, lui adresser nos prières, lui offrir tout hommage de culte qui peut être offert à la personne du Christ ; parce que tout ce qui est adressé au Cœur, est par là même adressé à la Personne qui vit en ce Cœur.

Dans la lettre Encyclique, par laquelle il ordonna en 1900 de faire dans tout l'univers la consécration du genre humain au Sacré Cœur, afin d'obtenir une plus large extension du règne du Cœur de Jésus à tous les hommes, le Pape Léon XIII aussi fait remarquer, que cet hommage est rendu à la Personne elle-même du divin Rédempteur, et qu'il tend à faire régner Notre-Seigneur Jésus-Christ par son amour sur les cœurs des hommes.

§ 3. — Une autre conséquence découle de ces mêmes principes, de la notion du culte et de l'union du Cœur de Jésus avec la Personne du Verbe, et se trouve signalée à notre attention par l'invocation *Cœur de Jésus, du Fils du Père Eternel,* c'est-à-dire que le Sacré Cœur de Jésus doit recevoir de nous, autant que la Personne du Fils de Dieu, les hommages du culte suprême dû à Dieu seul, de *latrie.* — Au sujet de la nature de ce culte le Père Suarez s'exprime comme suit (1):

Puisque le culte est rendu à quelqu'un à cause de son excellence, de sa supériorité, il différera selon l'excellence ou la supériorité différente qui l'exige. Or il y a l'excellence incréée et infinie, et il y a l'excellence créée et finie. Il y a donc aussi le culte rendu pour l'excellence incréée et infinie, et celui-là nous l'appelons *latrie;* il y a encore le culte rendu pour une excellence créée et finie, et nous l'appelons *dulie....*

En conséquence le culte de latrie se définit *le culte de Dieu par la reconnaissance du souverain domaine de Dieu à cause de son infinie excellence.* Dieu seul étant l'excellence incréée, infinie, il est de toute évidence que le culte de *latrie* revient à Lui seul: *Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et tu le serviras lui seul.* (2). Cependant il est certain que ce même culte, l'Eglise catholique nous apprend à le rendre au Sacré Cœur de Jésus. — C'est celui qu'elle a de tout temps rendu à la nature humaine de Jésus-Christ; et elle a défini au Concile d'Ephèse, condamnant l'hérésie de Nestorius, qu'une seule et même adoration doit être offerte en hommage à l'Homme-Dieu; au 5me Concile œcuménique elle a de nouveau sanctionné cette doctrine de foi, et elle a ordonné d'offrir *une seule adoration à*

---

(1) In 3. Q. 25, Disp. 51, Sect. 3, n. 4. — (2) Matth. IV, 10.

Dieu le Verbe Incarné avec sa chair, selon la tradition que l'Eglise a gardée dès le commencement. Or le culte du Sacré Cœur de Jésus est celui de l'Homme-Dieu, du Verbe Incarné considéré dans une partie de cette chair c'est-à-dire de cette nature humaine dont il s'est revêtu. — De tout temps aussi l'Eglise a rendu en particulier à l'amour de Jésus-Christ, ainsi qu'aux plaies du corps ressuscité du Christ, le seul culte qu'elle a approuvé et exigé pour le Christ lui-même et pour sa nature humaine. Or le culte du Sacré Cœur de Jésus ne diffère pas essentiellement de celui de l'amour de Jésus-Christ, ni de celui de ses plaies sacrées. — Les âmes dévotes du Sacré Cœur ont toujours compris dans ce sens et pratiqué leur culte ; et ses adversaires ne l'ont pas ignoré, puisqu'ils ont accusé les adorateurs du Sacré Cœur de superstition et d'idolâtrie. Or l'Eglise a déclaré approuver le culte du Sacré Cœur tel qu'il avait été propagé parmi les fidèles et pratiqué par eux depuis bien longtemps ; et elle a condamné les adversaires de ce culte, non pas parce qu'en réalité les catholiques n'adorant pas le Sacré Cœur ne mériteraient pas leurs reproches, mais parce que leurs calomniateurs traitaient de superstition et d'idolâtrie l'adoration légitimement offerte par les fidèles au Cœur de Jésus, *Cœur de la Personne du Verbe* (Bulle *Auctorem fidei;* Prop. 63me).

Cette qualification du Sacré Cœur de Jésus, reproduite dans la permière invocation des Litanies, suffit à montrer combien cette doctrine et cette pratique sont fondées en raison. Elle donne un argument péremptoire, pour prouver que le culte de latrie revient de plein droit au Sacré Cœur de Jésus. Le culte rendu à une personne a pour objet cette personne telle qu'elle existe réellement, avec tout ce qui la constitue et tout ce qui lui appartient comme élément constitutif. Or le culte dû à la Personne

du Fils du Dieu est le culte de *latrie;* d'autre part le Cœur de Jésus est une partie de ce tout qui est le Verbe Incarné ; il appartient à la Personne du Fils de Dieu fait homme comme élément constitutif. Par conséquent le culte de *latrie* dû à cette Personne est dû à son Sacré Cœur. — Le même raisonnement peut être présenté d'une autre manière, comme suit. Offrir un hommage de culte à une partie quelconque d'une personne, c'est l'offrir à cette personne elle-même; baiser la main du Pontife, c'est rendre hommage à la personne du Pontife à cause de sa dignité ; de même adorer le Cœur de Jésus c'est adorer Jésus lui-même. Or Jésus doit être adoré: le culte qui revient à sa Personne à cause de son excellence infinie, est le culte suprême de *latrie* ; et tout autre culte inférieur ne peut lui être offert, comme n'étant pas proportionné à l'excellence infinie de la divine Personne. Par conséquent le culte qu'il faut rendre au Sacré Cœur de Jésus n'est autre que le culte de *latrie.*

L'explication de la 3me et 4me invocation des Litanies nous demandera de revenir sur ce sujet, et nous fournira l'occasion d'expliquer davantage comment le Sacré Cœur de Jésus, à cause de l'union hypostatique avec le Verbe, possède d'une manière suffisante l'excellence increéée et infinie de la Divinité, pour permettre et même exiger, que nous lui offrions les hommages du culte suprême dû à Dieu seul. En attendant, ce que nous venons de dire du Cœur de Jésus, du Fils de Dieu le Père éternel, suffit pour répondre à l'objection, que tout hommage du culte suprême rendu à une créature est nécessairement de la superstition et une abominable idolâtrie; objection qui n'a pas plus de valeur contre le culte du Sacré Cœur, qu'elle n'en a contre l'adoration de la nature humaine de Jésus-Christ. St Thomas répond à cette objection, et dit qu'elle n'est pas fondée, *parce que le culte de latrie est rendu à l'humanité*

de Jésus-Christ, non pas en raison de l'humanité de Jésus, mais en raison de la divinité à laquelle l'humanité est unie, et selon laquelle le Christ n'est pas inférieur à son Père (1). L'objection ne tient compte ni de la raison qui motive l'adoration de l'humanité de Jésus, de son Sacré Cœur, ni de l'objet complet ou terme du culte.

Si le culte du Sacré Cœur ou de l'humanité de Jésus-Christ s'arrêtait à la nature humaine, à l'amour créé, au Cœur de chair du Sauveur, l'argument aurait de la valeur; ces êtres créés n'ayant pas par eux-mêmes l'excellence infinie, qui seule requiert et permet le culte de latrie. Mais il n'en est pas ainsi, et il n'en peut être ainsi. Le Cœur de Jésus, comme l'humanité entière de Jésus, est uni à la Personne divine du Verbe; il est le Cœur du Fils éternel du Père. Or le culte du Sacré Cœur a nécessairement pour terme ou objet complet la Personne du Verbe Incarné. Il n'est donc pas un hommage du culte suprême rendu à une pure créature, mais un hommage rendu à une Personne divine dont l'excellence est increée et infinie. — De plus, s'il est vrai que cet hommage s'étend aussi au Cœur humain de cette Personne divine, la raison en est la communication de l'excellence infinie de la divine Personne à ce Cœur; et l'excellence qui motive l'adoration du Cœur humain de Jésus, n'est pas l'excellence créée et finie du Cœur, mais la supériorité infinie de la Personne dont il est le Cœur. La Personne est donc adorée en elle-même et pour elle-même, pour l'excellence infinie qu'elle est. Le Cœur humain est adoré en la personne à laquelle il appartient, non pas pour lui-même, mais pour l'excellence infinie de la Personne dont il est le Cœur. Et en cela il n'y a ni superstition, ni idolâtrie; il y a au contraire

---

(1) 3. Q. 25, a. 2, ad. 2 et 3.

un hommage impérieusement réclamé par la divine Personne qui a voulu faire sienne propre la nature humaine dans l'Incarnation. L'union de la nature humaine avec la personne du Verbe est sans doute un profond mystère ; mais l'adoration due à la nature humaine et au Cœur du Verbe Incarné en est une évidente conséquence.

CHAPITRE IV.

Cor Jesu in sinu Virginis Matris a Spiritu Sancto formatum. — Cœur de Jésus formé par l'Esprit Saint dans le sein de la Vierge-Mère.

SOMMAIRE : § 1. Le Cœur de chair de Jésus est objet matériel et sensible du culte du Sacré Cœur pratiqué par l'Eglise catholique. — § 2. Il est même, sous certains rapports et comme objet *direct* et *immédiat* de nos hommages, objet principal de ce culte. — § 3. Origine prodigieuse du Cœur de chair de Jésus, de la Vierge-Mère Marie, par la vertu toute-puissante de Dieu attribuée à l'Esprit Saint.

Après avoir signalé l'excellence du Cœur de Jésus qui le rend digne de nos adorations, les Litanies indiquent aussitôt comme premier objet de notre culte le Cœur de chair, l'organe vivant de l'humanité de Jésus-Christ. C'est l'objet *matériel* du culte du Sacré Cœur, et l'élément sensible de cet objet ; c'est ce que nous avons immédiatement en vue d'honorer, et ce qui par conséquent est en certain sens l'objet principal de nos hommages. La principale excellence de ce Cœur est celle d'être le Cœur du Fils du Père éternel : la seconde est celle de son origine, c'est-à-dire d'avoir été formé du sang très pur de la Vierge Marie, d'avoir été formé par la vertu toute-puissante de l'Esprit Saint dans le sein immaculé de la Vierge-Mère.

Ce sont là des notions, élémentaires sans doute, mais essentielles pour bien comprendre la nature du culte du Sacré Cœur de Jésus ; il est utile d'y insister par l'explication de la seconde invocation des Litanies.

§ 1. — Il ne peut plus être douteux, que le Cœur de

chair de Jésus-Christ fasse partie, comme élément sensible, de l'objet matériel du culte du Sacré Cœur, puisque l'Eglise, par l'organe de la Congrégation des Rites, approuve l'invocation adressée au Cœur de Jésus formé dans le sein de la Vierge-Mère. Et a-t-on jamais pu le nier, ou en douter?

Il est faux, dit le Cardinal Franzelin, et, eu égard aux documents officiels très explicites, il est absurde de dire ce que prétendent certains adversaires du culte du Sacré Cœur, que le culte approuvé par l'Eglise n'est pas le culte du Cœur réel et matériel, mais seulement le culte du *Cœur symbolique.*

Quels sont les documents auxquels l'illustre théologien fait allusion, qui prouvent à l'évidence que l'objet du culte du Sacré Cœur pratiqué par les fidèles et approuvé par l'autorité ecclésiastique, est bien tout d'abord le Cœur de chair du Sauveur ?

C'est en premier lieu la Bulle *Auctorem fidei* du Pape Pie VI qui condamne les théories Jansénistes du pseudo-concile de Pistoie, d'après lesquelles, si le culte de l'amour de Jésus-Christ est légitime, celui du Cœur symbole de cet amour ne l'est pas, et cela parce qu'il n'est pas permis d'adorer la chair du Christ séparée de sa divinité. Le Pape revendique comme légitime le culte que les fidèles rendent au Cœur de chair, symbole de l'amour, parce que ce Cœur n'est pas séparé de la divinité, mais qu'il est le Cœur du Fils de Dieu et honoré comme tel. — C'est ensuite le décret solennel par lequel le Pape Clément XIII, par l'organe de la Congrégation des Rites, approuve le culte du Sacré Cœur et l'institution de la fête du Sacré Cœur, et cela en 1765, quelques années avant la condamnation des Jansénistes de Pistoie. En effet ce décret accorde aux Evêques du royaume de Pologne, ainsi qu'à l'archiconfrérie romaine du Sacré Cœur, ce qui avait été

si instamment demandé, c'est-à-dire qu'il autorise le culte du Sacré Cœur tel qu'il avait été montré à la Bienheureuse Marguerite Marie, « non pas, dit la requête présentée à la Congrégation, du Cœur pris au figuré, mais du Cœur pris au sens propre et naturel du mot, c'est-à-dire d'une des parties les plus nobles du corps du Christ, » et de ce Cœur uni à l'amour dont il est le symbole. Le décret déclare sans doute, que par ce culte nous renouvelons par un symbole la mémoire de la divine charité de Jésus-Christ : mais de cela même il résulte encore et très clairement, que l'Eglise entend approuver non seulement le culte de la charité de Jésus-Christ, mais aussi celui du Cœur de chair comme symbole de cette charité, parce que c'est un excellent moyen de rendre hommage à la charité que ce symbole représente. — L'office du Sacré Cœur fut ensuite rédigé conformément à ce décret, et fut inséré dans le Bréviaire ou Livre d'Heures destiné aux prêtres et aux ministres de l'Eglise ; il nous fait donc connaître la pensée de l'Eglise dans l'approbation du culte du Sacré Cœur. Or la charité de Jésus et les bienfaits dont elle est la source d'une part, d'autre part le Cœur, et enfin la signification symbolique du Cœur par rapport à la charité de Jésus et à ses bienfaits, y sont nettement distingués ; et il y est dit que le Cœur de Jésus est honoré par l'Eglise, et sa fête célébrée, afin que les fidèles par le culte du Cœur honorent plus efficacement la charité de Jésus-Christ et les plus augustes mystères de son amour, la passion et la mort du Sauveur, surtout l'Eucharistie. — Par rapport au décret de Clément XIII il est encore à remarquer, que le culte du Sacré Cœur de Jésus y est approuvé tel qu'il était à cette époque déjà, c'est-à-dire dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, pratiqué depuis longtemps avec l'approbation des Evêques dans tout l'univers catholique. Or c'est un fait incontestable que le

culte du Sacré Cœur, florissant dans l'Eglise à cette époque, et auquel il ne manquait plus que la sanction solennelle de l'autorité suprême du Souverain Pontife, avait pour objet non seulement l'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ, mais aussi son Cœur de chair, partie vivante de sa très sainte humanité, et que ces deux objets étaient considérés et traités par manière d'un seul, et comme unis intimement dans la Personne du Verbe Incarné.

Enfin il faut tenir compte du culte du Sacré Cœur de Jesus pratiqué et propagé par la Bienheureuse Marguerite Marie. Celle-ci honora bien manifestement l'objet que nous venons de dire avoir été honoré après elle dans l'Eglise, le Cœur que Jésus-Christ dans ses apparitions lui montra bien des fois en lui disant : *Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes*, et dont il lui ordonna de vénérer et de répandre l'image. En effet l'Eglise a sanctionné de son autorité le culte du Sacré Cœur propagé par la Bienheureuse Marguerite Marie, en en faisant à celle-ci un titre de grand mérite et de gloire. Il est vrai que le décret de Clément XIII ne fait pas mention des communications surnaturelles faites par Notre Seigneur Jésus-Christ à la Vierge de Paray-le-Monial, et transmises par celle-ci à l'Eglise ; il n'en pouvait être autrement à une époque, à laquelle l'autorité suprême de l'Eglise n'avait pas prononcé un jugement définitif sur la nature de ces communications, ni sur les vertus de la Bienheureuse. Cependant déjà alors les Evêques de Pologne et les membres de l'Archiconfrérie romaine du Sacré Cœur, à la demande de qui le décret d'approbation du culte du Sacré Cœur fut accordé, et de même le P. de Gallifet qui avait défendu la cause devant la S. Congrégation quelques années auparavant, avaient fait appel aux révélations faites à la Servante de Dieu Marguerite Marie, et demandé l'approbation de l'Eglise pour le culte du Sacré Cœur, qu'elle avait elle-

même pratiqué et propagé en suite de ces révélations. Or leur demande fut accordée ; et si le décret ne ratifia pas expressément l'argument tiré des révélations faites à la Servante de Dieu, il n'en est pas moins certain que la S. Congrégation en tint compte, puisque ce décret fut suivi après un certain temps de celui de la Béatification de la Vierge, Apôtre du culte du Sacré Cœur. Et dans le décret de béatification le Souverain Pontife reconnaît d'une façon générale l'authenticité des révélations faites à la Bienheureuse ; il fait valoir comme titre extraordinaire de la Servante de Dieu à la gloire des Saints, le zèle qu'elle a déployé, en suite de ces révélations, pour propager le culte et obtenir la célébration de la fête solennelle du Sacré Cœur de Jésus ; et il ratifie ainsi le culte rendu par la Bienheureuse Marguerite Marie au Sacré Cœur de Jésus, comme étant celui-là même, que l'Eglise a jugé digne de son approbation.

§ 2. — Le Cœur de chair de Jésus-Christ fait donc partie, comme élément sensible, de l'objet matériel du culte du Sacré-Cœur de Jésus. Mais c'est trop peu dire ; il faut ajouter, que sous certains rapports cet objet sensible doit être considéré comme objet principal du culte du Sacré Cœur.

Expliquons nous. Il reste acquis que la Personne du Verbe Incarné est l'objet principal dans le sens qui a été déterminé au chapitre précédent, c'est-à-dire comme terme auquel vont finalement aboutir tous les honneurs rendus à n'importe quelle partie de la personne. De plus il est hors de doute que, si nous comparons entre eux la charité de Jésus, et le Cœur qui en est le symbole, la charité l'emporte en dignité et en mérite intrinsèque, et par conséquent aussi dans la juste appréciation des vrais dévots du Sacré Cœur et dans leurs intentions. Ce qu'ils

entendent surtout honorer, c'est la charité de Jésus : et ils se servent à cette fin du culte du symbole de la charité, comme du moyen le plus efficace. La Bienh. Marguerite Marie ne nous a pas autrement appris à pratiquer le culte du Sacré Cœur. « Le culte de l'amour de Jésus-Christ, dit le Père Perrone S. J., est la substance, le véritable esprit, l'âme du culte du Sacré Cœur, comme les Souverains Pontifes l'ont bien des fois déclaré. » Il n'y a jamais eu, il ne peut y avoir de désaccord à ce sujet dans l'enseignement des docteurs, ni dans la pratique des fidèles.

Cela n'empêche pas qu'on puisse appeler objet principal du culte, dans un autre sens et sous un autre rapport, l'objet qui attire davantage l'attention des fidèles, celui à qui ils adressent plus directement leurs hommages, qui se présente en premier lieu pour recevoir les témoignages de leur sujétion, et qu'ils emploient avec un soin principal afin d'arriver par là à honorer plus efficacement la Personne du Rédempteur et sa Charité. Or c'est ainsi que le Cœur de chair de Jésus est honoré dans l'Eglise catholique.—La charité de Jésus-Christ est quelque chose d'immatériel, qui en conséquence ne frappe pas nos sens; mais elle a des relations bien connues avec le Cœur de chair, son instrument et son symbole : elle est ainsi représentée et rendue sensible par le Cœur de chair. La charité est en elle-même quelque chose de plus parfait, de plus digne de nos hommages que son instrument et son symbole ; mais le Cœur de chair frappe davantage nos sens et attire notre attention. C'est pourquoi nous nous servons de ce Cœur pour nous représenter et nous rappeler la charité dont il est l'emblème ; nous aimons à nous adresser à lui pour faire parvenir nos hommages à la charité qu'il représente ; nous n'entendons pas par là lui donner une place supérieure à celle de la charité dans notre culte ; mais, obéissant à un besoin de notre nature, nous nous servons

de lui, comme d'un moyen approprié à seconder notre intention d'honorer principalement la charité et la Personne elle-même du Rédempteur.

N'est-ce pas là ce que Notre-Seigneur Jésus-Christ demandait à la Bienheureuse Marguerite Marie de faire elle-même et de recommander aux autres? N'est-ce pas ce qu'ont fait en réalité et la Vierge de Paray-le-Monial, et tous ceux qui à sa suite ont propagé le culte du Sacré Cœur, et l'Eglise qui les a approuvés et secondés ? Leur but et leur pratique, n'ont-ils pas toujours été d'honorer la charité de Jésus par les honneurs rendus à son Sacré Cœur ? de se servir du culte du Cœur de chair comme d'un moyen jugé et trouvé très efficace pour atteindre cette fin, qui est le culte de la charité de Jésus-Christ ? de prendre pour objet immédiat de leurs hommages le Cœur de chair de Jésus, afin d'atteindre médiatement, indirectement et d'une manière très conforme à la nature humaine, la charité de Jésus ? Et n'est-ce pas là, dans le sens très vrai que nous avons expliqué, prendre le Cœur de chair de Jésus comme objet principal du culte ?

La dénomination même de *culte du Sacré Cœur* n'a pas d'autre signification. Elle exprime clairement comme l'objet immédiat, et en ce sens principal, de notre culte, le Cœur de chair de Jésus. Elle dit expressément que ce que nous voulons honorer par ce culte spécial, ce n'est pas précisément la charité de Jésus prise séparément, ou considérée en elle-même seulement ou dans une quelconque de ses manifestations: mais que c'est cette charité en tant que représentée par le Cœur de Jésus son instrument et son symbole. C'est là ce qui fait du culte du Sacré Cœur un culte spécial, ce qui le différencie essentiellement des autres hommages que nous offrons à la Personne du Rédempteur, et qui lui mérite son nom spécifique. Par conséquent, de même que le nom de Jésus, les Plaies du Sauveur, la

Croix, sont en un sens très vrai l'objet principal des cultes du Rédempteur spécifiés par ces diverses dénominations, de même le Cœur de chair de Jésus mérite le titre d'objet principal du culte du Sacré Cœur de Jésus.

C'est certainement l'importance qu'y ont attachée tous ceux qui ont été les propagateurs et les défenseurs du culte du Sacré Cœur, avant que l'Eglise ne l'eût approuvé; et ses adversaires l'ont bien compris.

Il est très vrai, écrivait le Père de Gallifet (1), que dans le culte du Cœur de Jésus nous honorons principalement l'organe corporel; cependant il est l'objet de notre culte de telle sorte qu'il ne soit pas séparé d'autrés objets très spirituels auxquels il est intimement uni.

Non, il ne suffisait pas à ces doctes et zélés défenseurs du culte du Sacré Cœur, que la charité de Jésus-Chrit fût mieux payée de retour par les âmes fidèles. En suite des révélations faites à la Bienheureuse Marguerite Marie auxquelles ils avaient foi, ils jugeaient que dans les temps actuels, à cause des nécessités des âmes, et surtout selon les desseins très sages de la miséricorde du Rédempteur, afin d'obtenir le résultat d'un culte plus fervent de la charité de Jésus-Christ, il faut principalement recourir à ce moyen du culte spécial du Cœur de chair de Jésus, symbole de sa charité; et en conséquence ils firent ressortir devant le tribunal suprême de l'Eglise, combien en réalité le moyen est proportionné à la fin; et enfin ils obtinrent gain de cause. — Ce fut aussi le culte du Cœur de chair de Jésus, qui eut l'honneur des plus violentes attaques de la part des ennemis les plus perfides de la religion. Les Jansénistes ne s'en prirent pas directement au culte de la Charité de

(1) Du culte du S. Cœur de Jésus, ch. 2.

Jésus ; ce qu'ils ne toléraient pas, ce qu'ils essayaient de faire passer comme superstition et idolâtrie, c'est le culte du Cœur de chair de Jésus ; bien persuadés, que c'est là ce qu'il y a de principal dans le culte du Sacré Cœur, comme aussi ce qui est le plus efficace pour faire règner la charité de Jésus-Christ sur les cœurs des hommes.

Instruits par cette conduite des ennemis du Cœur de Jésus, et surtout animés de l'esprit des plus savants et plus zélés propagateurs et défenseurs du culte du Sacré Cœur, encouragés par les approbations de l'autorité ecclésiastique, n'hésitons pas à faire du Cœur de chair de Jésus, dans le sens que nous avons expliqué, l'objet principal de notre culte dans notre dévotion au Sacré Cœur. Que nos hommages aient sans doute pour but principal d'honorer la Personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ par le culte de sa charité divine et humaine ; mais qu'ils aient pour objet immédiat le Cœur de chair de Jésus, et qu'ils s'adressent à lui afin d'atteindre plus facilement, plus fervemment, plus efficacement la charité qu'il symbolise, et la Personne à laquelle et lui et cette charité appartiennent.

S'il y en a encore qui malgré les raisons que nous avons fait valoir, trouvent à redire à l'importance prépondérante accordée par là dans notre culte à un objet matériel, on peut leur donner plusieurs réponses plus que suffisantes. — On peut leur faire remarquer que leur critique ne vaut pas davantage contre le culte du Sacré Cœur, qu'elle ne vaut contre le culte du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, contre ceux des plaies sacrées, du nom de Jésus, de la croix et des divers instruments de la Passion ; que par conséquent, à moins de désapprouver aussi ces cultes divers approuvés par l'Eglise, ces hommages rendus d'une manière ou de l'autre par quelqu'objet matériel à l'humanité très sainte de Jésus-

Christ, on ne saurait blâmer le culte du Sacré Cœur du chef de l'objet matériel vers lequel il est immédiatement dirigé. — On peut leur dire encore que nous n'honorons le Cœur de chair de Jésus-Christ, que conjointement avec toutes les choses spirituelles et divines auxquelles il est intimement uni, et dont il partage la dignité : que par conséquent il n'y a ni sur la terre ni dans les cieux quoi que ce soit de plus noble, de plus saint, de plus sublime, de plus divin, et, pour ce qui concerne de plus près l'objection dont il s'agit, rien de plus spirituel, rien de plus dégagé des sens, de plus élevé au-dessus de la pure matière, que l'ensemble de ce Sacré Cœur de Jésus qui est l'objet de notre culte. — Ces réponses sont celles du Père de Gallifet. Il faut y ajouter celle-ci, que loin d'être un inconvénient, c'est précisément un des mérites, un des avantages particuliers du culte du Sacré Cœur de Jésus, de se conformer si parfaitement aux aspirations de la nature humaine, aux habitudes des hommes, aux besoins des âmes pieuses, les excitant et les aidant à honorer un objet aussi spirituel que la charité de Jésus-Christ, par le culte du Cœur de chair symbole très sensible et très éloquent de cette charité.

Oh ! l'admirable invention de la sagesse divine ! s'écrie le père Franco (1), Jésus a vu la froideur universelle des hommes à son égard ... Or il a voulu fondre cette glace ; il a voulu ranimer le feu de sa charité ... C'est pourquoi il nous a présenté son Cœur, et il l'a présenté de telle façon qu'à sa vue il nous fût impossible de n'être pas embrasés de son amour.

§ 3. — La principale dignité du Cœur de chair de Jésus, signalée dans la première invocation des Litanies, est celle d'être le Cœur du Fils de Dieu; son second mérite

(1) De la dévotion au Sacré Cœur de Jésus. Chap. 1er.

est celui de son origine très pure et très sainte, d'avoir été formé dans le sein de la Vierge-Mère, du sang de Marie immaculée,et cela par la vertu toute-puissante de l'Esprit-Saint.— La Vierge Marie est véritablement la Mère de Jésus ; elle a concouru à donner la vie humaine à Jésus autant que toute mère concourt à donner la vie à son enfant. C'est donc dans les entrailles de la très Sainte Vierge, c'est de la substance de Marie, que le Cœur de Jésus a été formé. Nous lisons dans l'office de la très Sainte Vierge cette belle profession de foi du vénérable Bède.

Ils sont hérétiques, ceux qui ont nié que Marie toujours Vierge ait, par la vertu toute puissante de l'Esprit Saint, communiqué la substance de sa chair au Fils de Dieu qui voulait naître revêtu du corps de l'homme. Ils ont donc affirmé ceux-là, qu'il ne faut pas croire que le Fils de Dieu soit véritablement le fils de l'homme et de la même substance que sa mère. Mais si la chair du Verbe de Dieu qui naît selon la chair, est déclarée étrangère à la chair de la Vierge-Mère, il n'y a pas lieu de proclamer, comme le fait cependant l'Evangile, que bienheureuses sont les entrailles qui l'ont porté, et les mamelles qui l'ont allaité. L'Apôtre lui aussi, dit que Dieu a envoyé son Fils comme fils de la femme,né sous la loi...parce que, conçu dans le sein virginal, il s'est revêtu de la chair, non pas en la tirant du néant, ni en la prenant d'ailleurs, mais la recevant de la chair de sa mère.

Pour Marie, c'est son plus précieux titre de grandeur et de gloire. Toutes les nations la proclament bienheureuse, parce que le Tout-puissant dont le nom est saint, a opéré en elle cette grande merveille. Pour le Fils de Dieu ce fut, non pas une gloire, mais une humiliation, un anéantissement, dit l'Apôtre Saint Paul, de se revêtir de la chair humaine, et de se faire homme dans les basses conditions

qui sont la loi de la nature humaine, de naître de la femme, comme tous les enfants des hommes, *fait à la ressemblance de l'homme.* Cependant d'autre part dans cette humiliation, c'est pour la nature humaine du Verbe Incarné une excellence incomparable, une gloire sans pareille, de devoir son origine à la Vierge Marie, et à la Vierge-Mère. — Le Fils de Dieu attacha à l'honneur de cette origine virginale une si grande importance, qu'il n'a pas voulu naître d'une autre femme, ni d'une autre manière ; et il a tenu à ce que cette origine toute sainte et pure de sa nature humaine, ce prodige de la toute-puissance, ce titre de Fils de la Vierge, si glorieux pour lui-même et pour sa Mère, fût de tout temps cru dans l'Eglise comme dogme de foi, et perpétuellement professé dans le symbole des Apôtres par tous les fidèles. — Il doit donc être très agréable à Notre-Seigneur Jésus-Christ de nous entendre proclamer ce privilège unique de sa nature humaine ; de nous entendre dire dans la récitation des Litanies du Sacré Cœur, que nous croyons fermement ce dogme de foi que son Cœur est comme le bourgeon germé du Cœur très pur de Marie sa Mère; que la substance de son Cœur n'est autre que celle du Cœur de Marie : que les battements de son Cœur sont l'écho des battements du Cœur de Marie ; que le sang qui circule dans ses veines, et qui a été répandu comme prix de notre rédemption, a été versé dans son Cœur par le Cœur de Marie ; que c'est la vie du Cœur de Marie qui a communiqué la vie et le mouvement à son Sacré Cœur. Oh ! combien agréable aux oreilles de Jésus et de Marie, combien douce à leur Cœur, doit être cette invocation, prononcée par des âmes croyantes et pieuses, *Cœur de Jésus formé dans le sein de la Vierge-Mère !* Comme cette prière doit favorablement disposer le Cœur de Jésus à accueillir notre demande de pitié, pardon, miséricorde !

A la proclamation de la maternité divine, l'invocation des Litanies du Sacré Cœur unit la profession de foi à la virginité de Marie. Elle attribue à Marie tout ce qui appartient à la parfaite maternité ; mais elle déclare, que ce n'est qu'à la vertu toute-puissante de l'Esprit-Saint, que revient la fécondité des entrailles de la Vierge dans cette œuvre merveilleuse et toute divine de la conception du Verbe Incarné. Elle nous fait proclamer, que c'est la seule volonté créatrice de Dieu qui a donné la vie au germe maternel dans le sein de Marie, qui a tiré du néant l'âme destinée à l'humanité du Verbe de Dieu, qui a uni cette âme au corps emprunté à la substance de Marie, et l'humanité ainsi constituée à la Personne du Verbe. C'est là le sens des paroles *Cœur de Jésus formé dans le sein de la Vierge-Mère.* — Et pourquoi est-il ajouté : *formé par le Saint-Esprit ?* pourquoi cette œuvre est-elle attribuée à cette divine Personne, alors que toute œuvre divine appartient en commun aux trois Personnes de la Sainte-Trinité? — Tout d'abord c'est la manière de parler du saint Evangile. L'archange Gabriel avait dit à Marie: *Ne craingnez pas, Marie, car vous avez trouvé grâce auprès de Dieu; voici que vous concevrez dans votre sein, et vous enfanterez un fils, à qui vous donnerez le nom de Jésus.* La Vierge se montra soucieuse de conserver intacte sa virginité consacrée à Dieu ; et le messager céleste la rassura en lui disant : *L'Esprit-Saint surviendra en vous et la Vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre ; c'est pourquoi le fruit saint qui naîtra de vous, sera appelé le Fils de Dieu* (1). — Cette manière de parler, employée par les auteurs sacrés sous la direction de l'Esprit-Saint qui les inspirait, a été ensuite adoptée et par les saints Docteurs de l'Eglise, et par l'Eglise elle-même dans ses prières liturgiques : nous l'appelons *appropriation ;* elle consiste à

(1) Luc. I, 30 suiv.

attribuer spécialement à telle ou telle des trois divines Personnes certains attributs divins, certaines œuvres divines, comme si ces perfections et ces œuvres, communes cependant à toutes les trois, étaient propres à l'une d'elles ; et cela, parce qu'elles ont une analogie spéciale avec le caractère distinctif et personnel de telle Personne divine en particulier. Le but dans lequel cela est fait, est de faire ressortir et mieux comprendre aux fidèles les mystérieuses relations qui constituent la divine Trinité des personnes, par la ressemblance qu'ont avec elles les perfections mieux connues de la divine nature. — L'œuvre de l'Incarnation du Verbe, effet de la toute-puissance divine, est en réalité commune aux trois divines Personnes qui n'ont qu'une seule nature, une seule puissance. Mais cette œuvre, et en particulier la fécondation des entrailles de la Vierge-Mère, est aussi l'œuvre par excellence de la charité et de la sainteté divine ; l'œuvre de l'amour de Dieu et pour Marie et pour le genre humain ; l'œuvre de la sainteté de Dieu qui la voulait pour les fins les plus saintes, et la voulait conforme aux règles très parfaites et très pures de la sainteté divine. Cette œuvre en conséquence présente des analogies spéciales avec le caractère personnel et distinctif de la troisième Personne de la Sainte-Trinité, l'Esprit Saint, Esprit de vie, amour substantiel et personnel, fruit de l'amour, de la volonté sainte et féconde du Père et du Fils, sainteté substantielle et personnelle; et c'est à cause de ces analogies et en vue de nous faire comprendre le caractère personnel de l'Esprit-Saint, que l'Evangile d'abord, et puis l'Eglise attribuent spécialement à ce Divin Esprit l'Incarnation du Verbe dans le sein de Marie et la fécondité des entrailles de la Vierge-Mère. L'invocation des Litanies du Sacré Cœur, qui attribue à la vertu de l'Esprit-Saint la formation du Cœur de chair de Jésus dans le sein de la Vierge-Mère est conforme à cet usage du langage sacré.

Voilà donc la noble origine du Cœur de Jésus, organe vivant de la nature humaine du Verbe Incarné. C'est dans le sein maternel, c'est de la substance, du sang très pur de la Vierge Marie qu'il a été formé. Il y a été formé d'une manière toute sainte et toute divine, par la vertu toute-puissante de l'Esprit de Dieu, qui de même qu'il a appelé le néant à l'existence par une seule parole, un seul signe de sa volonté, a su aussi par un acte pur de sa volonté féconder le germe maternel du corps virginal de Marie ; qui ainsi a pu joindre à la virginité la plus pure la puissance de la maternité, et unir en Marie aux prérogatives de la maternité les privilèges de la parfaite virginité.

Ce sont toutes ces mystérieuses grandeurs du Cœur Sacré de Jésus, que l'Eglise nous invite à reconnaître et à proclamer par la seconde invocation des Litanies ; et de ce que nous avons dit, il est facile de comprendre tout ce que cette profession de foi, faite pieusement pour la gloire du Sacré Cœur, contient à son adresse d'hommages d'amour, de bénédiction, de louange, d'action de grâces, capables de réjouir le Cœur du Sauveur, de le disposer en notre faveur et de mériter sa pitié.

CHAPITRE V.

Cor Jesu Verbo Dei substantialiter unitum. — Cœur de Jésus. uni substantiellement au Verbe de Dieu.

SOMMAIRE : § 1. Quelle est l'union substantielle de la nature humaine avec la Personne du Verbe ? — § 2. Quelle est en conséquence l'union du Cœur de Jésus avec le Verbe, et comment le Cœur possède par là-même l'excellence divine qui exige le culte de *latrie*.

Cette invocation et les suivantes, qui se rapportent à l'objet matériel du culte du Sacré Cœur, complètent les deux premières: elles énoncent les relations intimes qui unissent le Cœur de Jésus, même le Cœur de chair formé dans le sein de la Vierge-Mère, à la Personne divine du Verbe, et par conséquent avec la Majesté divine et avec la Divinité elle-même ou la nature divine. Elles signalent ainsi de quelle manière le Cœur de Jésus possède réellement l'excellence incréée et infinie qui réclame pour lui les hommages du culte suprême dû à Dieu seul. La première invocation proclame, que le Cœur de Jésus est le Cœur du Fils de Dieu: la troisième en donne la raison, qui est l'union hypostatique de ce Cœur avec le Verbe. Cette créature doit être attribuée au Créateur lui-même comme quelque chose de lui ; cet organe vivant de la nature de Jésus est l'organe du Fils de Dieu ; ce Cœur de chair est véritablement le Cœur de la seconde Personne de la Sainte-Trinité, parce que cette créature, cet organe vivant, ce Cœur humain est substantiellement uni au Verbe de Dieu; il a été formé dans le sein de la Vierge-Mère dans cette union. — Que faut-il entendre par cette union substantielle de la nature humaine et par consé-

quent du Cœur de Jésus avec le Verbe de Dieu, et quelles conséquences cette union entraîne-t-elle pour notre culte du Sacré Cœur de Jésus ?

§ 1. — Puisque nous appliquons au Sacré Cœur de Jésus ce que nous professons comme dogme de foi pour la nature humaine du Verbe Incarné, faisons connaître en quoi consiste d'après la doctrine de l'Eglise catholique l'union substantielle de l'humanité de Jésus avec le Verbe de Dieu. Voici en quels termes cette union est expliquée dans la profession de foi que nous appelons *Symbole de St Athanase :*

Pour être éternellement sauvé, il faut croire fidèlement l'Incarnation de Notre Seigneur Jésus-Christ,.... qui, tout en étant Dieu et homme, est cependant, non pas deux, mais un Christ ; il est un, non par le changement de la divinté en sa chair, mais par l'assomption de l'humanité en Dieu ; il est parfaitement un, non pas par la confusion des substances, mais par l'unité de la personne. Car, de même que l'âme raisonnable avec la chair font un homme, ainsi Dieu et homme sont un Christ.»

C'est dans ce sens, que l'union de la nature humaine avec le Verbe est proclamée par l'Eglise *union substantielle;* non pas union de substance avec substance pour en faire une troisième résultant des deux composantes, telle qu'est l'union de l'âme et du corps pour faire la nature humaine ; mais union de substance avec personnalité, de la nature humaine avec la personnalité du Verbe, de telle sorte qu'une même personne, celle du Verbe, subsiste en deux natures réellement distinctes. Le Verbe engendré éternellement dans le sein du Père, et subsistant ainsi de toute éternité dans la nature divine comme vrai Fils unique de Dieu, fait sienne dans le temps la nature humaine engendrée par la vertu toute-puissante de

l'Esprit-Saint dans le sein de la Vierge-Marie, subsiste dès lors dans cette nature humaine, et devient le vrai fils de Marie. Dieu tout-puissant, il élevait l'humanité qu'il créait dans le sein de Marie jusqu'à sa divine Personnalité ; et, Personne divine, il étendait la vertu divine de sa Personnalité jusqu'à cette humanité pour en faire sa nature. De cette manière, tout en gardant la nature divine et restant Dieu égal à son Père, le Fils de Dieu est devenu homme, *le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous.* — *Lui qui étant dans la forme de Dieu*, dit l'Apôtre (1), *n'a pas cru que ce fût une usurpation de se faire égal à Dieu ; mais il s'est anéanti lui-même prenant la forme d'esclave ayant été fait semblable aux hommes, et reconnu comme homme par les dehors.*

Nous savons, avec l'absolue certitude de l'autorité de Dieu qui nous l'a révélée et de l'Eglise qui nous la propose, que cette doctrine est la vérité, que ce qu'elle énonce s'est accompli, que c'est un fait existant dans le Verbe Incarné, et par conséquent que cela est aussi intrinsèquement possible. Cependant cette union substantielle de la nature humaine avec la personnalité du Verbe reste pour nous un profond mystère, dont nous n'arrivons pas à comprendre le *comment.* Dans les choses créées qui tombent directement ou indirectement sous nos sens, d'où nous tirons nos notions et nos connaissances, il n'y a pas d'exemple d'une union pareille, c'est-à-dire d'une union dont l'un des termes soit la personnalité d'une nature supérieure, et l'autre une nature et substance inférieure: et en vertu de laquelle une seule personnalité

(1) Phil. II, 6 suiv.

s'étende à deux natures. Et puis nos notions de personne et de substance ne sont pas assez parfaites, pour nous permettre de nous prononcer sur la possibilité absolue d'une union de ce genre. D'autre part, la lumière de la raison ne nous manifeste pas la nature intime et la vertu infinie des personnalités divines; et les perfections absolues de la nature divine elles-mêmes ne nous sont connues, que par l'analogie qu'ont avec elles les perfections créées faites à leur ressemblance, et ne nous apparaissent nullement telles qu'elles sont en elles-mêmes. *Nul ne connaît le Fils, si ce n'est le Père; et nul ne connaît le Père, si ce n'est le Fils et celui à qui le Fils aura voulu le révéler* (1). C'est pourquoi ni l'union substantielle de la nature humaine avec la Personne du Verbe, ni même la possibilité de cette union, n'est une vérité de raison, mais un mystère, une vérité de foi. Nous croyons donc, et nous savons avec une absolue certitude, qu'elle peut être et qu'elle est en réalité; mais nous ne la comprenons pas, et nous ne la comprendrons que lorsque la pleine lumière de la gloire céleste aura remplacé les ombres de la foi; nous prouvons qu'elle est révélée et qu'en conséquence nous devons la croire, mais nous ne la démontrons pas.

Cependant, si notre raison ne trouve pas en elle-même les principes qui démontrent, ne fût-ce que la possibilité de cette union, elle n'en trouve pas davantage pour la combattre avec fondement. Les lumières de la raison ne sauraient être en opposition avec celles de la foi, puisqu'elles viennent du même Dieu qui ne peut se nier lui-même; et la vérité ne saurait être en contradiction avec la vérité, toute vérité venant de la même source qui est le Dieu

(1) Matth. XI, 27.

d'infinie vérité. La raison humaine, à cause de son ignorance, est sans doute capable d'opposer à la vérité des apparences de preuves, qui en réalité seront des sophismes; mais elle ne saurait forger contre la vérité des armes légitimes, de véritables arguments construits selon les règles de la raison; elle sera donc toujours à même de découvrir en quoi les sophismes, fruits d'une demie science qui en somme est l'ignorance, s'écartent des lois rationnelles de la vraie démonstration. — De plus, lorsqu'éclairés par la lumière de la révélation divine nous avons adhéré par la foi à la vérité des mystères, la raison nous vient en aide pour découvrir la merveilleuse harmonie des vérités de raison et de celles de la foi. Elle nous fait comprendre, notamment pour le mystère qui nous occupe, que le Verbe de Dieu, immuable dans sa divine perfection, n'a pu ni acquérir ni perdre quoi que ce soit de sa perfection en faisant sienne la nature humaine; mais que celle-ci, élevée à une condition nouvelle, surnaturelle et divine, devenue la nature d'une Personne divine, et recevant comme sienne la personnalité du Verbe, a été enrichie d'un trésor qui dépasse toute perfection créée; que, sans être changée en nature divine, ce qui est impossible, elle est devenue la nature de Dieu le Verbe.

§ 2. — Ce qui vient d'être dit de l'union substantielle de la nature humaine de Jésus-Christ avec la Personne du Verbe, s'étend à toutes les parties intégrantes de cette nature, et par conséquent au Sacré Cœur de Jésus; c'est pourquoi ce Cœur est proclamé dans les Litanies uni substantiellement au Verbe de Dieu. Dieu tout-puissant a formé ce Cœur en en faisant en même temps le Cœur du Fils de Dieu. L'Esprit-Saint façonnait ce Cœur par sa vertu de la substance de Marie; il l'animait d'une âme aimante et brûlante de charité. En même temps le Fils

de Dieu étendait à ce Cœur les mystérieuses fonctions de sa divine personnalité; il le prenait pour lui-même, il en faisait son Cœur; il l'élevait ainsi à une condition bien différente de celle qui est propre à l'humanité, à une condition surnaturelle et véritablement divine; il en faisait un Cœur divin en toute propriété de termes, non pas sans doute en en changeant la substance en substance divine, mais en en faisant le Cœur de Dieu, c'est-à-dire du Fils qui est Dieu. Dans cette union, appelée *hypostatique*, la personnalité divine a été communiquée à la substance du Cœur de Jésus, et celle-ci est devenue la substance propre de cette divine Personne; le Cœur est donc substantiellement uni au Verbe de Dieu.

Il ne faut pas moins que cette union si intime et si parfaite, pour mériter en général pour la nature humaine de Jésus-Christ, et en particulier pour son Cœur Sacré, le culte suprême de latrie que Dieu veut que nous leur rendions, et que l'Eglise nous apprend à leur rendre. Les arguments que nous avons exposés au chapitre 3me pour démontrer, que nous devons au Sacré Cœur de Jésus les hommages du culte suprême dû à Dieu seul, supposent tous l'union substantielle de ce Cœur avec le Verbe de Dieu, et ils n'ont de valeur que dans cette supposition. Ce n'est que grâce à une union aussi intime et aussi parfaite que le Cœur de Jésus, pris soit au sens propre soit au sens figuré, le Cœur de chair, l'âme, l'amour humain de Jésus, est devenu réellement et peut être appelé le Cœur du Fils de Dieu. Ce n'est que par son union substantielle avec le Verbe, que le Cœur humain de Jésus a acquis et possède suffisamment l'excellence incréée et infinie qui est requise pour exiger, et même pour permettre les hommages de suprême dépendance à son égard qui constituent l'adoration proprement dite. — En effet, puisque c'est l'excellence, la supériorité de celui que nous

honorons, qui détermine la nature et la mesure des hommages de notre dépendance librement reconnue, il faut manifestement que cette excellence lui soit propre ; et lorsqu'il s'agit du culte, non pas relatif, mais absolu, qu'elle lui soit intrinsèque. Par conséquent l'excellence increéée, la supériorité infinie, à laquelle correspond le culte suprême, devra être propre et intrinsèque au Cœur de Jésus que nous adorons. Et puisqu'elle est réellement distincte de l'amour humain et du Cœur de chair de Jésus, elle ne peut leur être propre et intrinsèque que par leur union substantielle avec la personne du Fils de Dieu. Toute autre union, soit extérieure soit même intérieure, morale ou physique, d'accident ou de relation seulement, n'y eut point suffi ; parce que de même qu'elle n'aurait pas fait du Cœur de Jésus le Cœur propre du Fils de Dieu, de même elle n'aurait pas fait de l'excellence divine du Fils de Dieu, l'excellence propre du Cœur de Jésus. Mais l'union substantielle joint si intimement les deux termes unis, que l'excellence infinie de la Personnalité divine devient le bien propre de la nature humaine et du Cœur créé, de même que cette nature et ce Cœur deviennent propres à la Personne divine ; malgré sa distinction réelle de cette excellence divine, le Cœur humain du Verbe Incarné la possède comme sienne, et la fait valoir de plein droit, pour exiger pour lui-même les honneurs du culte qui lui sont proportionnés.

De là la stricte valeur de l'argument suivant, qu'il faut ajouter à ceux que nous avons fait valoir au chapitre 3me. Il faut adorer, honorer du culte suprême de latrie celui qui a l'excellence incréée, la supériorité infinie de la divinité : celui qui possède cette excellence comme sienne et intrinsèque à lui-même, soit parce qu'il s'identifie avec elle, soit parce qu'il est le sujet dont cette excellence est la forme soit enfin parce qu'il lui est suffisamment uni pour l'avoir

reçue en partage. Or le Cœur de Jésus, le Cœur humain, l'amour créé et l'organe vivant son instrument, sans s'identifier avec l'excellence infinie du Verbe et tout en restant réellement distinct d'elle, sans être un sujet dont cette excellence soit la forme, est cependant substantiellement uni au Verbe, est devenu le Cœur du Fils de Dieu et reçoit en partage, réellement et intrinsèquement, de la Personne divine qui se communique à lui, l'excellence infinie de cette Personne. Par conséquent, le Sacré Cœur de Jésus doit être adoré; le culte dû à Dieu seul doit être étendu au Cœur humain auquel le Verbe a étendu sa personnalité, avec l'excellence inhérente à cette personnalité, et avec tous les droits inhérents à sa divine supériorité.

Cette démonstration est une réponse sinon plus adéquate, certainement plus claire que celle que nous avons donnée au chapitre 3me, à l'objection, que nous ne pouvons accorder au Sacré Cœur de Jésus les honneurs du culte suprême, parce que ce Cœur, étant une pure créature, ne possède pas l'excellence infinie qui seule justifie de tels honneurs. Il est vrai, que le culte de Latrie ne peut être rendu à celui qui n'a pas reçu en partage l'excellence infinie de Dieu Lui-même, par conséquent à une pure créature. Mais le Cœur humain de Jésus-Christ n'est pas une *pure* créature, puisqu'il est le Cœur de la Personne divine du Verbe, et, par son union substantielle avec le Verbe de Dieu il a reçu comme sienne l'excellence et la supériorité infinie de cette Personne divine. Que le Verbe de Dieu ait pu unir substantiellement à sa Personnalité la nature humaine, cela reste pour nous un incompréhensible mystère; mais quiconque croit à l'Incarnation du Verbe et entend ce mystère comme l'entend l'Eglise catholique, ne peut refuser à la nature humaine, au Cœur Sacré du Verbe de Dieu, l'excellence incréée

et la supériorité divine de la Personne qui les a unis à elle-même, ni le culte suprême qui correspond à cette excellence et supériorité infinie.

CHAPITRE VI.

Cor Jesu, Majestatis infinitæ.
Cœur de Jésus, de Majesté infinie.

SOMMAIRE : § 1. Les diverses excellences du Sacré Cœur de Jésus. — § 2. Quelle influence exercent sur notre culte du Sacré Cœur celles qui sont distinctes de la Majesté divine. — § 3. Qu'est-ce que cette Majesté infinie ?

La quatrième invocation des Litanies du Sacré Cœur énonce précisément la conclusion, que nous venons de déduire de l'union substantielle du Cœur de Jésus avec la Personne du Verbe, et la raison formelle du culte suprême qui doit lui être rendu. Quoiqu'il ne soit en lui-même qu'une créature, le Cœur de Jésus, uni substantiellement au Verbe et ainsi Cœur du Fils de Dieu, possède l'excellence divine de cette Personne et est d'infinie Majesté. — Remarquons la précision des termes employés dans cette prière ; il n'y est pas dit, *Cœur qui êtes la Majesté infinie ;* ce serait inexact : ce Cœur ne s'identifie pas avec la Majesté divine ; il ne la possède pas non plus comme un *sujet* possède sa *forme ;* mais il y est dit, Cœur qui êtes *de Majesté infinie ;* et c'est exact, car il possède réellement cette Majesté ; le Verbe, en l'unissant substantiellement à lui-même, lui en a fait part.

Faut-il prouver que c'est bien le sens de l'invocation et non pas cet autre: *Cœur de la Majesté infinie,* c'est-à-dire Cœur qui appartenez à la Majesté infinie ?.... Il est le Cœur de celui qui est la Majesté infinie, du Fils de Dieu ; mais il n'est pas le Cœur d'un attribut divin qui s'identifie avec la nature divine. Le terme de l'union, du côté du Fils de Dieu,

n'est pas sa nature ni l'attribut de sa majesté infinie, mais sa divine personnalité.

Puisque nous n'avons plus à démontrer la rigoureuse exactitude de cette invocation, entendue dans le sens que nous venons de préciser, nous l'expliquerons en comparant avec la majesté infinie du Sacré Cœur ses autres excellences : nous déterminerons quelle influence ces diverses excellences doivent exercer sur notre culte du Sacré Cœur ; et enfin nous dirons ce qu'est cette perfection de majesté, que nous attribuons au Sacré Cœur de Jésus.

§ 1. — Quelles sont, outre la Majesté infinie de la Personne divine, les excellences du Cœur de Jésus objet de notre culte, lequel comprend la charité divine de Jésus, son âme, sa volonté et sa charité humaine avec toutes les vertus de son humanité et enfin le Cœur de chair de Jésus ?

L'excellence de la divine charité de Jésus-Christ est infinie et ne se distingue pas réellement de l'excellence de la nature divine et de la Personne du Verbe : elle est unie très intimement à la charité humaine de Jésus, puisque les deux natures, divine et humaine, auxquelles appartiennent les deux volontés et les deux charités, sont intimement unies par le lien d'une même personnalité. L'excellence de l'âme, de la volonté, de la charité humaine et de toutes les vertus humaines de Jésus est créée et finie. Mais elle surpasse celle de toute autre perfection créée, parce qu'elle est proportionnée aux exigences de l'union hypostatique, à la mesure de la sainteté nécessaire à l'humanité du Christ, et à la perfection de l'œuvre de la rédemption accomplie par le Christ. Elle comprend tous les mérites que le Christ a acquis par l'accomplissement de cette œuvre par sa passion et sa mort.

Ces diverses excellences du Cœur de Jésus, pris au sens figuré, sont successivement mentionnées dans les Litanies ; nous n'y insisterons donc pas en ce moment ; et quand nous en parlerons, nous aurons aussi l'occasion de montrer quelle part y a le Cœur de chair de Jésus. Il nous reste à signaler les excellences du Cœur de Jésus pris au sens propre ; les propriétés physiologiques de cet organe vivant de l'humanité de Jésus, sur lesquelles sont basées ses relations avec le Cœur pris au sens figuré ; et qui deviennent ainsi autant de mérites par lesquels il se recommande à notre piété.

Le Cœur de Jésus pris au sens propre est tout d'abord l'organe principal de la vie corporelle de l'Homme-Dieu ; celui qui préside à la fonction vitale la plus importante, la circulation du sang dans tout l'organisme. Il est en conséquence la source première du Sang prix de notre rédemption ; et il a par ses pulsations, déterminé l'effusion de ce sang par les plaies béantes, et par tous les pores du Corps sacré du Sauveur. Il est l'organe, qui est appelé à bon droit le premier qui vit et le dernier qui meurt en l'homme : et il l'est dans cette vie précieuse entre toutes, dont l'immolation volontaire sur l'autel de la croix a accompli l'œuvre de notre Rédemption. Le Père de Gallifet dit à ce sujet :

La vie de Jésus dépendait nécessairement de l'influence perpétuelle de ce Cœur Sacré; et conséquemment toutes les actions de ce divin Sauveur, tous ses mouvements, toutes ses paroles, tous ses regards, tous ses pas, toutes ses sensations, toutes ses opérations, en un mot tout ce que ce sacré corps a fait et souffert, avait pour principe naturel son divin Cœur ; d'où il résulte dans ce Cœur une excellence infinie, que ceux qui connaissent l'excellence de l'humanité de Jésus-Christ ne doivent pas se lasser de contempler, et qui

doit leur rendre ce Cœur divin l'objet le plus doux de leur dévotion (1).

Le Cœur de Jésus, organe vivant de l'humanité du Verbe Incarné, a plus que tous les autres organes subi l'influence et ressenti le contre-coup de tous les actes et impressions de la faculté appétitive rationnelle et sensible de l'Homme-Dieu. Associé à cette faculté, il a souffert avec elle et par elle : il en a éprouvé les affections et les douleurs ; il a communiqué ses propres impressions aux autres organes qui par la circulation du sang dépendent de lui ; il a par là même non seulement manifesté les affections diverses de la faculté appétitive, mais, au moins d'une façon indirecte, il y a coopéré. Il n'y a pas de doute ni de dissentiment à cet égard, puisque tout le monde constate par l'expérience et tous les savants admettent cette coopération du cœur de l'homme avec les actes et les affections de la faculté appétitive.

On peut comprendre quelque chose de la vivacité de ces impressions de l'amour sur le Cœur de Jésus, par ce que la foi nous apprend des impressions que firent sur ce Sacré Cœur d'autres affections moins capables de le toucher, comme la tristesse dans le jardin des Oliviers, qui alla jusqu'à l'agonie, jusqu'à une sueur de sang. Car ce Cœur adorable, qui fut principalement formé pour aimer, devait être par sa nature, bien autrement sensible à l'amour qu'aux autres affections de l'âme ; et par conséquent les effets de l'amour sur lui devaient être bien autrement vifs que ceux de la tristesse. On peut donc dire du Cœur de Jésus, avec plus de vérité que de tout autre cœur, qu'il a brûlé d'amour, qu'il a langui d'amour, qu'il a été pénétré d'amour ; et voilà une considération qui doit rendre ce Sacré Cœur infiniment aimable aux âmes qui le considèrent en cet état. Il faut joindre à cette première considération, celle des souffrances de ce divin Cœur pour notre

(1) Op. cit. p. 2., ch. 1, a. I.

salut, de sa douleur à la vue de nos péchés, de ses tristesses, de ses angoisses, de son abandon, de sa désolation ; en un mot de toutes les douleurs de la passion intérieure de Jésus-Christ, laquelle se fit sentir toute entière à ce Sacré Cœur, qu'on peut dire avoir été comme le centre de toutes les afflictions de son âme (1).

Nous avons dit déjà (voyez chap. 1er) que de nos jours beaucoup de savants physiologues, sans révoquer en doute cette coopération passive du cœur humain avec les actes et les affections diverses de la faculté appétitive, refusent cependant de conclure de là à une coopération active correspondante, suffisante pour faire du cœur de l'homme l'organe principal, l'instrument actif et le véritable siège des affections humaines. En conséquence l'excellence du Cœur de Jésus d'être le siège, l'organe, l'instrument actif des affections humaines du Rédempteur, est contestée ; aussi, l'autorité de l'Eglise, n'en a pas voulu tenir compte dans ses décrets relatifs au culte du Sacré Cœur. Cette excellence n'est donc pas une base nécessaire de notre dévotion envers ce divin Cœur. Cependant elle n'y est certainement pas indifférente, et les plus zélés apôtres de cette dévotion en ont voulu tenir compte ; témoin ces paroles du Père de Gallifet (1) :

Les affections de l'âme se communiquent au cœur ; et le cœur contribuant réellement à la production sensible de ces mêmes affections, il est très conforme à la nature des choses, que le cœur participe avec proportion aux honneurs que l'âme mérite par l'exercice de ces mêmes vertus. Mais si cette vérité est une fois reçue, que les vertus plus ou moins parfaites rendent le cœur plus ou moins digne d'honneur, que dirons-nous du Cœur de Jésus-Christ, la source et le siège de toutes les vertus les plus pures, les plus parfaites,

---

(1) Op. cit. p. 1, ch. 4.

les plus héroïques, les plus admirables, les plus aimables, en comparaison desquelles tout ce qu'il y a eu jamais de grand et d'admirable n'est rien.

Enfin il faut mettre au nombre des mérites du Sacré Cœur de Jésus, d'être le symbole sensible de la charité divine et de la charité humaine du Rédempteur, parce que le choix de ce symbole, comme nous l'avons dit au chap. 1er, n'est pas dû au caprice des hommes, mais il est fondé sur la nature même des choses, sur les relations très intimes que le cœur humain a par loi de nature, d'une manière au moins passive, avec les actes et les sentiments de la volonté et notamment avec les vives affections de l'amour.

§ 2. — De ce que nous venons d'exposer il résulte, que l'objet du culte du Sacré Cœur se recommande aux hommages de notre piété par des mérites multiples, des excellences de nature très diverse; les unes finies, les autres infinies; les unes identifiées ou au moins subtantiellement unies avec lui, les autres jointes à lui par d'autres relations, soit intrinsèques, soit au moins extérieures comme celle de représentation de ses perfections. Or c'est l'excellence de la personne ou de l'objet que nous honorons, et d'autre part la manière dont l'excellence est unie à cet objet, qui déterminent la nature du culte que nous devons lui rendre, celui de latrie ou culte suprême, ou bien celui de dulie, culte d'ordre inférieur, le culte absolu ou le culte relatif. C'est pourquoi la question se pose aussitôt : quelle influence exerceront sur notre culte du Sacré Cœur de Jésus ces excellences diverses qui méritent toutes nos hommages, mais des hommages d'ordre et de degré différent ? Que le Sacré Cœur de Jésus doive recevoir nos adorations à cause de l'infinie dignité de la Personne du Verbe, et à cause de l'infinie Majesté que cette personne lui a communiquée,

nous l'avons suffisamment prouvé. Mais ne faudra-t-il pas lui offrir un culte multiple? celui de latrie pour son excellence divine et infinie, et celui de dulie pour ses excellences créées et finies? un culte absolu pour ses excellences intrinsèques, et un culte relatif comme au symbole de ses excellences divines et humaines ?

La réponse est donnée par l'invocation : *Cœur de Jésus, d'infinie Majesté ;* et elle n'est pas douteuse. Non seulement le Sacré Cœur de Jésus a droit aux hommages du culte suprême, mais sa Majesté infinie exclut tous autres hommages d'un ordre inférieur. La raison en est dans la nature même de ce que nous appelons *culte* : lequel n'est pas un honneur quelconque, mais un honneur consistant précisément dans la reconnaissance de notre infériorité et dépendance envers quelqu'un à cause de son excellence. Un hommage de ce genre, quelle que soit l'excellence qui nous détermine à le rendre, a nécessairement pour terme final la personne elle-même qui réclame notre sujétion; et l'ordre et la mesure de cette sujétion, est la dignité plus ou moins considérable de cette personne, et par conséquent la principale de ses grandeurs, puisque c'est celle-là qui détermine ses relations de supériorité sur nous. Cette grandeur principale donne à la personne qui la possède, le droit de recevoir toujours des hommages de sujétion et de dépendance qui lui soient proportionnés ; et cela étant, tout hommage de sujétion moindre, de dépendance moins complète, n'est plus digne de lui être offert, cesse même d'être un hommage, et devient une offense.

Toute personnne, dit le Cardinal de Lugo (1), pour être honorée convenablement doit l'être, non pas par un culte

---

(1) De Incarnat. Disp. 35 sect. 3, n° 7.

quelconque, mais par le culte le plus parfait qui lui revient. Ainsi, si quelqu'un unit à la dignité royale les titres de comte ou de duc, il ne conviendrait pas de le traiter comme comte ou comme duc, en négligeant les honneurs de la dignité royale.

Et il en donne la raison que nous venons d'exposer. — Par conséquent tout hommage de culte que nous voulons offrir au Sacré Cœur de Jésus, doit être un hommage de latrie, d'adoration proprement dite. C'est là en effet l'hommage dû à la dignité infinie de la Personne du Verbe, et à la Majesté infinie du Sacré Cœur ; les hommages d'un culte inférieur seraient plutôt une offense qu'un honneur rendu.

S'il en est ainsi, quelle influence auront sur notre culte du Sacré Cœur les excellences distinctes de la Majesté infinie, que nous avons énumérées ci-dessus ? Si elles ne peuvent pas déterminer la nature, l'ordre et le degré du culte qu'il faut lui offrir, n'en modifieront-elles d'aucune façon les actes, les manifestations ? La question n'est pas nouvelle ; elle a été posée par les théologiens pour ce qui concerne le culte de l'humanité de Jésus-Christ : et la solution qu'ils ont donnée, vaut également pour le culte du Sacré Cœur. La voici : tout d'abord ces excellences d'ordre inférieur seront des motifs pour lesquels nous offrirons avec plus de fréquence, d'abondance et de ferveur au Sacré Cœur de Jésus les hommages, qui lui reviennent à cause de sa dignité principale. En outre elles auront pour effet, de nous faire diriger spécialement ces hommages vers certaines parties de la personne divine objet principal de notre culte, et notamment vers le Sacré Cœur, parce que dans ces parties et notamment dans ce divin Cœur ces excellences résident et se présentent à nous pour réclamer notre sujétion envers lui et envers la

Personne du Verbe Incarné. Enfin ces excellences secondaires demandent de nous, que nous offrions en hommage au Sacré Cœur de Jésus, non seulement les témoignages de notre sujétion envers lui, mais aussi d'autres honneurs qui répondent à la nature de ces diverses excellences; des louanges, des bénédictions, des actions de grâces, des actes d'amour, de réparation, d'imitation. Ces hommages, certains théologiens après Suarez les considèrent comme des manières différentes de pratiquer le culte d'adoration. D'autres, avec de Lugo, les regardent comme des honneurs différents de l'espèce du culte, bien qu'appartenant à la vertu de religion, et méritant le nom générique de culte, comme étant le culte entendu dans le sens plus large d'honneur rendu pour une excellence surnaturelle. Quelques soient donc les excellences du Sacré Cœur qui nous déterminent à lui rendre un culte spécial et que nous appelons objet *formel* du culte du Sacré Cœur, ainsi que nous l'expliquerons ailleurs, quelques soient les motifs qui, tirés des bienfaits de la charité de Jésus-Christ nous engagent à lui rendre ces hommages, il ne faut pas oublier que l'excellence qui exige pour le Sacré Cœur de Jésus le culte suprême de latrie, est celle qui est énoncée par l'invocation des Litanies, *Cœur de Jésus, d'infinie Majesté.*

§ 3. — *Majesté* veut dire plus que grandeur ou excellence ; c'est la grandeur suprême, qui apparaît, et qui en se manifestant inspire le respect, et commande une parfaite et entière soumission. Nous attribuons la majesté aux souverains de la terre ; et nous ne l'attribuons qu'à eux seuls, lorsque nous parlons de majesté au sens propre du mot. Cependant par analogie et métaphoriquement, nous appelons aussi *majesté* une grandeur, qui sans être celle de l'autorité suprême, a cependant, surtout dans les apparences et par les manifestations extérieures, quelque ressemblance avec elle.

Cette seule notion de la *Majesté* nous fait comprendre, qu'il n'y a en vérité qu'une seule grandeur qui mérite absolument et sans réserve cette qualification : et c'est la Grandeur divine, la Majesté du Roi des rois. Toutes les autres grandeurs ne sont que des majestés relatives et d'emprunt ; de plus elles sont toujours par quelque côté amoindries par des bassesses que rien n'arrive à cacher au regard ; trop souvent, hélas! elles ne sont même qu'apparentes et trompeuses. Dieu seul est grand ; Dieu seul est souverainement et absolument grand : et sa grandeur se manifeste par toutes ses œuvres, les plus grandes et les plus petites. Dieu seul est majestueux, et il est la Majesté même ; seule suprême sans restriction, sans subordination aucune : seule nécessaire et due à elle-même, seule infinie, seule s'imposant de plein droit à toute créature et demandant que tout front s'abaisse, que toute intelligence s'incline, que toute volonté plie, que tout genou fléchisse devant Elle dans le ciel, sur la terre et dans les enfers. Toute Majesté créée est finie et ne peut être qu'une faible participation, une pâle imitation, un reflet, une ombre de la Majesté incréée, nécessaire, infinie ; et la plus élevée des majestés créées est tenue envers la Majesté divine à la plus humble et plus entière sujétion. Aux bienheureux habitants de la demeure du Roi des rois cette Majesté divine apparaît *telle qu'elle est, sicuti est* (1). Elle apparaît aussi à divers degrés dans certaines créatures auxquelles il lui plaît de communiquer une part d'elle-même et de son éclat. Elle apparaît surtout dans l'humanité du Fils de Dieu Incarné.

Jésus-Christ a été constitué par Dieu lui-même, Roi de l'univers, avec mission de soumettre toute la création à

---

(1) I Jo. III, 2.

son empire afin de la soumettre ainsi à l'autorité de Dieu. « La fin suivra, dit l'Apôtre St-Paul (1) lorsque (le Christ) aura remis le royaume à Dieu et au Père, et qu'il aura anéanti toute principauté, toute domination et toute puissance. Car il faut qu'il règne, jusqu'à ce qu'il ait mis tous ses ennemis sous ses pieds... Car toutes choses lui sont soumises ; toutes, sans aucun doute à l'exception de celui-là même qui lui a soumis toutes choses. Et lorsque toutes choses lui auront été effectivement soumises, alors le Fils lui-même aussi sera soumis à Celui qui lui a soumis toutes choses, afin que Dieu soit tout en tous. » — C'est à cause de cette royauté et pour l'accomplissement de cette mission, que, selon les paroles du divin Maître, *toute puissance lui a été donnée dans le ciel et sur la terre* (2) ; et que le *Père ne juge personne, mais a remis tout jugement au Fils, afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père : qui n'honore pas le Fils, n'honore pas le Père qui l'a envoyé* (3). — Ce règne de Jésus-Christ doit s'établir sur les esprits et sur les cœurs, avec le libre concours des hommes, par la foi et par l'amour spontanément offerts; et la puissance souveraine par laquelle Jésus-Christ arrive à l'établir, triomphant des obstacles et des résistances, soumettant sans violence bien qu'avec une irrésistible influence les libres volontés, est la divine et mystérieuse efficacité de sa grâce. Mais il s'établira aussi sur tous ceux qui auront, malgré les avances du Sauveur des âmes, refusé de s'y soumettre; et la puissance qui servira à cet effet sera celle de la justice, que Jésus-Christ exercera au dernier jour contre tous les rebelles, afin que, selon la belle parole

(1) I Cor. XV, 24 sqq.
(2) Matth. XXVIII, 18.
(3) Jo. V, 22 sq.

de St Augustin, ils fassent dans les supplices l'expérience de la justice de Celui, dont ils ont, quand ils recevaient ses grâces, méprisé la miséricorde.

Telle est la Majesté de l'Homme-Dieu, Jésus-Christ Notre-Seigneur ; Majesté propre à sa divinité, mais communiquée par elle à l'humanité dans l'unité de la Personne du Verbe Incarné. Car ayant la nature divine, il a pu sans usurpation se dire égal à son Père ; et si se faisant homme le Fils de Dieu s'est anéanti lui-même, il a élevé jusqu'à sa Grandeur divine la nature humaine. Si ensuite dans sa nature humaine il s'est humilié, se faisant obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la croix, il a mérité par l'anéantissement de l'Incarnation et par les humiliations de la passion et de la mort, que l'humanité unie à sa Personne reçoive elle aussi les hommages de suprême sujétion réservés à la Majesté divine. *Pour cela,* dit l'Apôtre, *Dieu l'a exalté et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue confesse que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu le Père* (1).

Cette Majesté infinie de l'humanité du Verbe Incarné, nous l'attribuons dans les Litanies au Sacré Cœur de Jésus, partie intégrante, organe vivant de l'humanité, et avec elle uni substantiellement au Verbe. En cette qualité il y a droit ; et il a même acquis un droit spécial à voir sa majesté reconnue, bénie et adorée par tout l'univers par la part extraordinaire qu'il a prise aux œuvres et aux souffrances méritoires de l'humanité. C'est à ce divin Cœur principalement, que revient le mérite de l'humiliation dans l'obéissance volontaire et pleine d'amour du sacrifice de la vie généreusement offert, dans les abaissements li-

---

(1) Phil. II, 9 suiv.

brement acceptés des souffrances de la passion et de la croix. Il a donc un titre spécial à la récompense que Dieu a réservée au Christ pour s'être humilié et anéanti. Il a mérité que sa Majesté, pour avoir été méconnue, soit reconnue et bénie: pour avoir été humiliée, soit exaltée et glorifiée: pour avoir été injuriée et outragée, soit louée et adorée à jamais. Il a mérité que tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les enfers au nom du Sacré Cœur de Jésus, et que toute langue proclame que le Cœur de Jésus-Christ est digne de la gloire qui n'est due qu'à Dieu seul, parce qu'il partage l'infinie Majesté de Dieu.

CHAPITRE VII.

Cor Jesu, templum Dei Sanctum. — Cor Jesu, tabernaculum Altissimi. — Cor Jesu, domus Dei et Porta cœli. — Cœur de Jésus, saint temple de Dieu. — Cœur de Jésus, tabernacle du Très-Haut. — Cœur de Jésus, maison de Dieu, et porte du ciel.

SOMMAIRE : § 1. Dans la personne de Jésus-Christ, qui est unique, les deux natures sont réellement distinctes, mais intimement unies. — § 2. Notion de la présence spéciale de la Divinité en certaines créatures privilégiées. — § 3. Application de cette notion à la présence de la Divinité dans l'humanité de Jésus-Christ et dans son Sacré Cœur.

Les 5me, 6me et 7me invocations des Litanies énoncent diversement une même idée générale, celle de l'union de la nature divine avec le Sacré Cœur de Jésus, et lui attribuent une même perfection, mais envisagée sous un aspect multiple; c'est-à-dire la présence spéciale en lui de la divinité, dont il est le temple et le tabernacle, de manière à être la demeure de Dieu et la porte du ciel. C'est pourquoi nous allons traiter à la fois de ces trois invocations réunies; mais nous leur consacrerons trois chapitres distincts. Et tout d'abord, puisque nous touchons en cette matière aux côtés les plus délicats du mystère de l'Incarnation, et que, selon l'exemple que nous en donne l'Eglise il faut veiller ici avec une sollicitude spéciale à la précision des expressions comme à la parfaite exactitude de la doctrine, nous allons rappeler succinctement l'enseignement de l'Eglise touchant l'union des deux natures, divine et humaine, dans l'unique personne du Christ, ainsi que les notions de la théologie au sujet de la pré-

sence de Dieu dans les créatures, de diverses manières et à divers degrés; notions nécessaires pour comprendre la présence spéciale de la divinité dans le Sacré Cœur de Jésus.

§ 1. Il ne faut pas confondre deux choses bien distinctes dans le Verbe Incarné, l'union de la nature humaine avec la Personne du Verbe, et son union avec la nature divine. Quant à la première, nous croyons comme dogme de foi qu'elle est substantielle, ainsi que le rappelle la troisième invocation des Litanies. Nous avons expliqué au chapitre 3me ce qu'il faut entendre par cette union substantielle de la nature humaine avec la Personne du Verbe. Et d'après cela il serait contraire à la vérité et à la foi catholique de définir cette union et l'Incarnation du Verbe par *l'habitation du Verbe dans l'humanité comme dans son temple*, quelqu'intime qu'on veuille faire ensuite cette relation de présence spéciale de l'un dans l'autre. — En effet, l'hérésiarque Nestorius ne disait pas autre chose : c'était sa manière préférée d'exprimer la fausse idée qu'il s'était faite de l'Incarnation. Il ne voyait dans ce mystère, que l'union morale du Verbe avec l'homme Jésus ; il les considérait comme deux personnes distinctes, lesquelles, par leurs relations morales très concordantes et très intimes, formeraient comme un seul tout, non pas physique mais moral, qui s'appellerait le Christ-Jésus. L'Eglise catholique a condamné comme hérétique cette doctrine de Nestorius, la regardant comme une diminution indue de l'union du Verbe avec la nature humaine que la foi nous enseigne, comme substituant à l'union substantielle ou hypostatique une union accidentelle et morale, laquelle, laissant entières et distinctes la personne divine et la personne humaine, se réduirait à la présence spéciale de l'une en l'autre en vue

de l'accomplissement parfaitement concordant de la même œuvre, celle de la rédemption. — La foi ne nous permet donc pas de dire avec Nestorius, que le Christ-Jésus est le Verbe de Dieu habitant dans l'homme Jésus; elle demande que nous croyions et professions avec l'Evangile, que Jésus-Christ est réellement et physiquement une seule personne qui est à la fois Dieu et homme, parce que le Verbe de Dieu n'a pas seulement commencé à habiter dans la chair, mais qu'*il est devenu chair*, c'est-à-dire homme, et qu'ainsi *il a habité parmi les hommes*. — C'est pourquoi dans les Litanies, lorsque nous comparons le Verbe avec la nature humaine et avec le Cœur de Jésus, nous ne disons pas: Cœur dans lequel habite le Verbe de Dieu, temple du Fils de Dieu ; mais nous l'appelons *Cœur du Fils de Dieu*.

Mais lorsque nous comparons le Cœur de Jésus avec la divinité, et que nous voulons exprimer son union avec la nature divine, nous appelons le Sacré Cœur temple saint, tabernacle, maison de Dieu, afin d'exprimer la distinction réelle des deux natures, en même temps que leurs relations très intimes et très bienveillantes. En effet l'Eglise catholique rejette, comme n'étant pas moins contraire à la doctrine révélée que l'hérésie de Nestorius des deux personnes en Jésus-Christ, l'erreur vraiment absurde des Monophysites, condamnée au Concile de Chalcédoine, d'après laquelle il n'y aurait en Jésus-Christ qu'une seule nature ou substance par l'union substantielle de la divinité et de l'humanité. L'Eglise considère une union de ce genre, ou pour mieux dire la composition, le mélange, la confusion des deux substances, divine et humaine, nécessaire et contingente, infinie et finie, simple et composée, comme étant en contradiction flagrante non seulement avec la foi chrétienne, mais aussi avec nos connaissances rationnelles de Dieu, et avec les principes les plus évidents de

notre raison. Elle veut donc d'un côté, que nous professions avec l'Evangile, que Dieu le Fils s'est fait homme et que Jésus-Christ, Verbe Incarné, est à la fois Dieu et homme, parce qu'il a deux natures unies dans sa divine Personnalité: mais d'autre part elle nous défend de dire, que la divinité est devenue l'humanité ou vice-versa, et qu'il n'y a en Jésus-Christ qu'une seule nature comme une seule personne.

Enfin, s'il est nécessaire d'admettre la distinction réelle des deux natures en Jésus-Christ, il serait contraire à la foi de conclure de là à leur séparation; il faut au contraire affirmer leur union très étroite par le lien d'une même personnalité qui les possède toutes deux, et leurs relations très intimes et très bienveillantes qui s'ensuivent. Ce sont ces relations qui sont exprimées ou, pour mieux dire, figurées par les trois images, prises de la Ste Ecriture, que nous retrouvons dans les invocations des Litanies du Sacré Cœur, et que nous avons à expliquer.

§ 2. — Il faut commencer par donner une notion exacte de la présence spéciale de Dieu dans la nature humaine, ou plutôt dans le Cœur de Jésus, qui est l'idée générale commune à ces trois invocations. Comment faut-il concevoir la présence spéciale de Dieu dans une créature quelconque, alors que Dieu est présent partout par son immensité, qui ne connaît ni lieu ni espace, ni mesure, ni limite, et que l'Etre divin, un et indivisible semble ne pouvoir être ni plus ni moins en quelque lieu que ce soit, mais devoir être également partout? Cette question de théologie se rapporte trop intimement au sujet que nous traitons, pour que nous n'y donnions pas ici une courte réponse.

Nous appelons *Immensité divine* cette propriété essentielle de l'Etre divin, de n'être pas sujet à la coextension

avec l'espace, ni aux limites locales. Notion négative dans la forme, dans la manière de l'énoncer et de la concevoir; mais à laquelle correspond une perfection d'être vraiment infinie, dont nous ne retrouvons au dehors de Dieu aucune image, et que nous n'arrivons pas ainsi à représenter dans notre esprit par une donnée positive. — En vertu de cette propriété Dieu contient en lui tout lieu, sans être contenu par les limites d'aucun: il est tout entier en tout lieu, et tout entier au-dehors; il est présent en tout lieu, et il n'est pas affecté en lui-même par l'extension et la mesure des lieux qui existent et des espaces qui sont possibles; pour être, il n'a besoin d'aucun lieu, et son Etre divin, qui rend possibles les espaces, ne détermine par lui-même ni lieu ni espace; le lieu et l'espace, déterminés par l'extension réelle ou possible, ne peuvent se concevoir que présents à Dieu, mais ils ne se trouvent pas formellement en Dieu lui-même. — A considérer ainsi la présence de Dieu dans les créatures en vertu de sa divine immensité, il est manifeste que l'Etre divin est d'une manière égale présent en toutes choses; car tout l'Etre divin, en vertu du même titre, à égal degré, est présent à tout ce qui est en dehors de lui, étant soustrait par son Essence à toute extension et à toute limite.

Cependant en dehors de l'immensité de Dieu il peut y avoir et il y a en réalité, soit en Dieu lui-même soit dans les créatures, des titres divers qui réclament la présence de l'Etre divin en elles, et cela avec une force si impérieuse que par eux-mêmes ils suffiraient à l'effectuer. Ces titres peuvent se vérifier en telle créature et nullement en telle autre, se vérifier aussi à des degrés différents. Telle est, par exemple, la grâce sanctifiante avec la charité qui en est inséparable. Dieu lui-même nous a fait connaître que ces dons gratuits, fruits de son amour de prédilection, sont de telle nature, et de tel prix à ses yeux, qu'ils entraînent

comme conséquence sa présence dans l'âme qui les possède, conformément à cette parole du Sauveur: *Si quelqu'un m'aime... mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui, et nous ferons notre demeure en lui* (1). — La charité est un lien qui unit celui qui la possède et celui qui en est l'objet; l'amour aspire à l'union la plus intime, la plus parfaite qui soit possible avec son objet, afin de le posséder et d'en jouir; et la charité est le parfait amour: l'âme qui la possède aspire à s'unir à Dieu pour jouir de Dieu; de son côté Dieu qui l'aime, veut son union aussi réelle que possible avec l'âme aimée, et cela dans un degré d'autant plus élevé que l'amour est plus intense. C'est pourquoi, lorsque dans une créature se vérifient ces titres particuliers à son union avec Dieu ou à la présence de Dieu en elle, il faut dire que Dieu est spécialement présent en cette créature; non pas sans doute en ce sens qu'il y soit avec plus ou moins de son Etre divin, mais en ce sens qu'il est présent à cette créature, non seulement au titre commun de l'immensité divine, mais aussi à des titres qui sont propres à cette créature et pas à d'autres.

De plus, outre les titres différents à la présence de Dieu, il faut considérer les relations différentes que Dieu a selon ses attributs avec les diverses créatures. Car Dieu n'est pas seulement à elles par son Etre divin, sa substance et ceux de ses attributs qui n'ont pas par eux-mêmes de relations actives avec les créatures; il est présent à elles par sa science et par sa puissance, c'est-à-dire les connaissant parfaitement et exerçant sa divine influence sur elles, de différentes manières et pour des fins multiples; et sa présence en elles par ces deux attributs, si nous la mesurons selon les rapports qu'il a avec elles et qu'elles ont avec

---

(1) Jo. XIV, 23.

lui, selon les effets qu'il produit en elles, et d'après les manifestations de la divinité qui produit ces effets, est loin d'être la même dans toutes les créatures. — Dieu est présent aux justes, il est présent aux pécheurs : il connaît les uns et les autres: mais avec les justes il est avec toute sa bienveillance; ses yeux sont ouverts sur eux, dit l'Esprit-Saint, et il ne les perd jamais de vue, pour soigner au mieux leurs intérêts: il est près d'eux plein d'amour, il les appelle à lui, il veut qu'ils soient toujours avec lui. Tandis que ses regards si purs se détournent des pécheurs et de leurs souillures; il ne veut plus les connaître, *je ne vous connais pas*, leur dit-il; il s'éloigne d'eux en leur soustrayant sa bienveillance; il les éloigne de lui ne voulant pas qu'ils le possèdent ni qu'ils jouissent de lui, *allez loin de moi, maudits*, leur dit-il, *au feu éternel*. Tel est le langage des Saints Livres. Par conséquent, par sa science et par sa puissance, Dieu est d'une manière différente avec les justes et avec les pécheurs.

De même, Dieu fut avec son peuple de l'Ancienne loi, et il est avec son Eglise dans la loi nouvelle selon ses promesses, comme il n'a été et comme il n'est avec aucun autre peuple; il a été encore spécialement avec les Patriarches, les Prophètes, les Apôtres. C'est-à-dire qu'il exerça envers tous ceux-là sa divine puissance avec une bienveillance pour eux, une sollicitude, une efficacité de protection qu'il réserva pour eux seuls; il manifesta sa présence en eux par des effets qu'il ne produisit pas ailleurs. — Dieu descendit avec Daniel dans la fosse aux lions, c'est-à-dire que sa puissance se manifesta en préservant son prophète de la dent et des griffes des fauves; il abandonna Jésus mourant sur la croix, c'est-à-dire, qu'il ne voulut pas se manifester en soustrayant Jésus à la fureur de ses ennemis et aux coups de la mort. — Dieu était partout avec Moïse et suivait ses pas dans le désert;

mais il était dans le buisson ardent, manifestant sa présence par un signe extraordinaire de sa puissance, le feu qui brûlait et ne consumait pas; il y était pour se faire connaître comme le seul vrai Dieu, et pour donner à Moïse la mission de sauver son peuple : et il déclarait à Moïse qu'elle était sainte et sacrée, la terre où il avait signalé de la sorte sa présence. — Dieu était au temple de Jérusalem; c'était selon sa parole, la demeure qu'il avait choisie parmi les hommes : non pas qu'une maison terrestre et matérielle pût le contenir, mais parce qu'il voulait avoir là avec son peuple des relations qu'il n'aurait pas ailleurs. Là ses yeux étaient toujours ouverts pour voir, ses oreilles, pour entendre, son cœur pour soigner et soulager toutes les misères de son peuple. Là sa divine Majesté remplissait le lieu saint tantôt de fumée et de ténèbres, tantôt d'éblouissante clarté, tantôt d'épais nuages, tantôt de flots de lumière, pour faire craindre et respecter le Maître tout-puissant du ciel et de la terre. — Ainsi parlent les saintes Ecritures; elles nous disent que Dieu, présent partout par son immensité, est cependant spécialement présent par les effets de sa puissance en des lieux privilégiés, et en des créatures avec lesquelles il daigne avoir des rapports de prédilection.

§ 3. — Dans l'explication des trois invocations des Litanies du Sacré Cœur dont nous nous occupons en ce moment, nous allons faire l'application des notions et des principes que nous venons d'exposer.

En effet, aucun des titres auxquels Dieu par sa substance ou par ses attributs, par sa science et par sa puissance a été ou sera présent d'une manière spéciale à une créature quelconque, ne fait défaut à la nature humaine que le Verbe a unie à sa personnalité, et n'a pu se vérifier ailleurs autant qu'en cette nature. Par conséquent toutes

les relations spéciales avec Dieu et avec ses attributs, qui nous permettent, selon l'usage des Saintes Ecritures, d'attribuer à Dieu une présence spéciale dans certaines créatures, se trouvent dans la nature humaine du Verbe Incarné, et cela à un degré incomparablement supérieur à celui auquel elles existent dans les autres créatures, même les plus privilégiées.

Le lien qui unit l'humanité à la divinité dans le Verbe Incarné, n'est pas seulement comme dans l'âme juste, la grâce et la charité, et une plénitude de grâce et de charité dont toutes les autres mesures de ces dons ne sont qu'une minime participation. Ce lien est celui de la personnalité divine qui fait sienne cette nature créée: lui qui de toute éternité *avait la nature divine*, dit l'Apôtre, *a pris la nature humaine.* Ce lien est le plus parfait qui puisse être, le plus réel et substantiel, le plus étroit en dehors de l'identification laquelle est impossible, le plus indissoluble car il ne peut être qu'éternel. Ce lien établi entre les deux natures, divine et humaine, exige que Dieu repose ses regards sur cette créature privilégiée entre toutes avec la plus entière bienveillance, et mette en elle par-dessus toutes ses divines complaisances. La nature humaine du Verbe ne peut pas non plus ne pas jouir de l'influence la plus bienfaisante de la divine Puissance, de son assistance et de sa protection, incomparablement plus que n'en ont joui les Patriarches, les Prophètes, les Apôtres, l'Eglise entière, et même la très Sainte Vierge Marie, Mère de Jésus. Dans cette nature humaine du Verbe sont reçues dans toute leur plénitude les effusions de la Bonté et de la Charité divine; *sur lui repose*, comme le dit Isaïe (1), *l'Esprit de sagesse et d'intelligence, l'Esprit de conseil et de force, l'Esprit de science et de piété, et l'Esprit de crainte du*

(1) cf. Is. XI, 2 suiv.

Seigneur l'a rempli. En elle et par elle enfin, plus que dans le buisson ardent du désert qui en était la figure, plus que dans toutes les œuvres merveilleuses et les plus grands miracles, la divinité s'est manifestée et a fait éclater la gloire de sa puissance et de tous ses attributs. — Dieu est donc spécialement présent dans la nature humaine du Verbe Incarné, plus que dans toute autre créature, et autant qu'il est possible de l'être selon les desseins de sa divine sagesse, et selon la mesure dans laquelle sa divine Bonté a résolu de se communiquer au dehors.

Or tout ce que nous venons de dire vaut pour le Sacré Cœur de Jésus : vaut autant que pour l'ensemble de la nature humaine dont le cœur fait partie intégrante ; et ajoutons-nous, si nous en exceptons l'union hypostatique qui s'étend également à toutes les parties de l'humanité, vaut plus pour le Cœur, vaut tout d'abord pour le Cœur, et en raison du Cœur vaut pour les autres parties de l'humanité. Car ces titres, auxquels Dieu est spécialement présent à cette nature, excepté celui de l'union hypostatique, et notamment les titres de la grâce et de la charité, ainsi que toutes les relations divines qui sont signifiées par cette présence spéciale, se rapportent directement et principalement au Cœur de Jésus. En particulier les relations exprimées par les titres énoncés dans les invocations des Litanies que nous allons expliquer, appartiennent à l'ordre moral de la charité et de la sanctification, et par conséquent doivent être principalement attribués à la volonté et au Cœur de Jésus-Christ.

Il est donc légitime d'attribuer spécialement au Sacré Cœur de Jésus ces perfections qui appartiennent d'ailleurs à toute l'humanité du Verbe Incarné ; et cela sera confirmé par ce que nous allons dire dans les chapitres suivants du Cœur de Jésus temple de Dieu, tabernacle du Très-Haut, maison du Seigneur.

CHAPITRE VIII.

Même sujet.

SOMMAIRE : § 1. Trois types de l'Ancien Testamment auxquels sont empruntées les trois invocations du Sacré Cœur que nous expliquons. — § 2. Caractères distinctifs de ces trois types.— § 3. D'où il ressort que ce sont des figures de la nature humaine et en particulier du Sacré Cœur de Jésus.

La pensée générale commune aux trois invocations du Sacré Cœur que nous expliquons, celle de la présence réelle et spéciale de la divinité en lui, est exprimée par trois figures empruntées à l'Ancien Testament, le temple, le tabernacle, la maison de Dieu, entre lesquelles il y a un ordre et une gradation qui parait descendante. Pourquoi ces images ? pourquoi sont-elles énumérées dans cet ordre ? et quelle signification particulière chacune d'elles attache-t-elle à la présence de Dieu dans le Cœur Sacré de Jésus ?

§ 1. — Oui, les trois figures employées dans ces invocations sont des *types*, qui dans l'Ancien Testament ont successivement représenté et préparé le Messie, le mystère de l'Incarnation du Verbe; mais ils sont cités dans les Litanies dans l'ordre inverse de celui dans lequel ils se sont succédé dans l'histoire du peuple de Dieu. Par l'union du Verbe avec la nature humaine, comme aussi par les divers mystères que le Christ Rédempteur a institués et accomplis pour la sanctification des âmes, par ceux qu'il accomplira jusqu'à la fin des siècles et dans l'éternité, le Verbe Incarné est bien la demeure parfaite de Dieu parmi les hommes.

Le temple de Jérusalem, bâti par Salomon, reconstruit après la destruction et la captivité, qui résumait en lui

toute la religion juive et l'ancienne loi, était une figure de la loi nouvelle, de l'Eglise de Jésus-Christ ; il était en même temps une figure de l'auteur lui-même de la loi nouvelle, du Verbe Incarné, fondateur de l'Eglise. Saint-Jeau (1) nous rapporte que Jésus, parlant de son propre corps, bien qu'aux yeux des Juifs il semblât désigner le temple où il se trouvait alors, dit: *Détruisez ce temple, et en trois jours je le relèverai.* Le divin Maître *parlait du temple de son corps*, ajoute l'Evangéliste. — Avant le temple construit par Salomon, Dieu eut uneautre demeure parmi son peuple ; demeure provisoire, moins riche, moins belle que le temple,sans doute.mais qui n'en fut pas moins un précieux bienfait pour le peuple errant dans le désert ou luttant contre ses ennemis dans la terre promise; source des miséricordes divines placée au milieu de lui, toujours ouverte et à sa disposition: gage assuré de l'accomplissement entier des promesses divines. Cette demeure fut le *Tabernacle du Très-Haut*, construit par Moïse dans le désert d'après les indications très précises qu'il reçut du ciel, et le modèle que Dieu lui en montra sur le Sinaï (2). David plaça le tabernacle à Jérusalem, au mont Sion appelé cité de David (3); et l'arche de l'alliance y demeura jusqu'à ce que son fils Salomon la fit transporter dans le temple qu'il avait construit selon la volonté du Seigneur. Ce tabernacle figura lui aussi l'humanité dans laquelle le Fils de Dieu devait s'incarner, et par laquelle l'Homme-Dieu devait rendre à Dieu un culte plus agréable à la divine Majesté et plus salutaire aux hommes, que celui qui fut offert jadis dans le tabernacle de la loi ancienne. *Le Christ*, dit St-Paul (4) *venant comme Pontife des biens futurs, c'est par un tabernacle plus considérable et plus*

(1) Jo. II, 19.
(2) cf. Ex. cap XXVI.
(3) cf. 2 Reg VI, 17; 2 Par. V, 2.
(4) Hebr. IX, 11 suiv.

parfait, que la main de l'homme n'a pas fabriqué, c'est-à-dire qui n'est pas de cette création, et nullement avec le sang des boucs et des veaux, mais avec son propre sang, qu'il est entré une seule fois dans le sanctuaire, nous ayant acquis une éternelle rédemption. — Enfin avant le tabernacle de l'ancienne loi, bien que Dieu n'ait pas voulu avoir, même parmi son peuple naissant, une demeure fixe ou déterminée, il est cependant fait mention au livre de la Genèse d'un lieu spécialement consacré par la présence de Dieu, et que le patriarche Jacob appela *la demeure de Dieu et la porte du ciel.* Ce fut le lieu où Dieu apparut en songe à Jacob pour lui faire, ou plutôt pour renouveler d'une manière précise et sanctionner solennellement la promesse du Messie, du futur Rédempteur qui naîtrait de sa race et qui devait apporter à la terre les bénédictions du ciel. *A son réveil Jacob s'écria: Vraiment le Seigneur est en ce lieu et je ne le savais pas. Et saisi d'effroi: Qu'il est terrible, s'écria-t-il, ce lieu-ci! Ce n'est autre chose que la maison de Dieu et la porte du ciel.* (1) Ces dernières paroles sont reproduites dans les invocations des Litanies du Sacré Cœur, afin que nous reconnaissions dans ce divin Cœur le mystère aussi consolant que digne de respect, promis par la figure de l'ancienne loi, le Béthel de la loi nouvelle, la vraie demeure de Dieu parmi les hommes, qui est aussi pour eux la porte du ciel.

Dans la Liturgie de l'Eglise ces trois types ou figures de l'Ancien Testament sont appliqués à nos sanctuaires, à nos tabernacles, à nos vases sacrés ; et nullement à tort, bien que leur signification principale se rapporte au Verbe Incarné, à l'humanité de Jésus-Christ, à son corps sacré, à son Cœur adorable. A cause de cette signification

---

(1) Gen. XXVIII, 16 suiv.

principale ces figures s'appliquent aussi à tous les objets sacrés qui, parce qu'ils contiennent l'Eucharistie, servent d'abri et de lieu d'habitation au Verbe Incarné sur la terre, et sont devenus la demeure spéciale de Dieu au milieu des hommes.

Il convenait sans aucun doute de faire mention dans les Litanies du Sacré Cœur de cet immense bienfait de la charité du Rédempteur, qu'est le mystère de la présence de Dieu au milieu des hommes dans la loi nouvelle ; d'en rappeler les promesses faites dans l'ancienne loi par les figures qui l'ont préparé ; et de rapporter au Sacré Cœur de Jésus la gloire de leur admirable accomplissement. Il convenait aussi de les rappeler dans l'ordre dans lequel les Litanies citent ces figures, afin de montrer ainsi l'enchaînement des promesses divines faites à diverses époques, et la progression suivie par la divine Sagesse et Bonté dans la préparation par degrés successifs de leur accomplissement, et dans cet accomplissement même par le Verbe Incarné.

§ 2. — Pour bien comprendre sous quels rapports ces trois types ont figuré le Cœur de Jésus, et de quelle admirable manière ils se sont accomplis en lui, il faut faire attention aux caractères propres de chacun, et à l'aspect particulier sous lequel chacun envisage la présence spéciale de Dieu avec son peuple.

Le temple fut la demeure définitive de Dieu au milieu du peuple Juif de l'ancienne loi. Construit par Salomon d'après les plans minutieusement détaillés, que Dieu lui-même avait tracés et révélés à son serviteur, il était d'une beauté indescriptible, d'une richesse et d'une splendeur incomparables. Solennellement consacré à Dieu, marqué par de prodigieuses manifestations de la puissance et de la majesté de Dieu, il imposait à tout le peuple le respect,

la vénération et une crainte religieuse et salutaire. Sa destination était celle que le divin Maître a rappelée en citant les paroles d'Isaïe : *Ma maison sera appelée maison de prière* (1). Salomon avait demandé au Seigneur qu'il en fût ainsi, et que toute prière, qui en ce lieu béni serait adressée à sa Majesté divine, fût infailliblement exaucée par la divine Miséricorde ; et Dieu avait agréé cette demande de son serviteur (2). *J'ai exaucé ta prière*, répondit le Seigneur à Salomon, lui apparaissant durant la nuit, *et j'ai choisi ce lieu pour moi comme une maison de sacrifice... Aussi mes yeux seront ouverts et mes oreilles attentives à la prière de celui qui priera en ce lieu. Car j'ai choisi ce lieu et je l'ai sanctifié, afin que mon nom y soit à jamais, et que mes yeux et mon cœur y demeurent constamment tous les jours.*

Le tabernacle, demeure de Dieu avec son peuple avant que le temple fût construit, avait à son tour une destination sacrée multiple. Il voilait aux yeux des hommes la Majesté de Dieu qui daignait habiter avec eux, et qui ne refusait pas d'accompagner son peuple et de l'assister de sa présence très bienveillante dans son long pèlerinage à travers le désert, de la terre d'exil à la patrie promise. Il était divisé en deux compartiments, dont le second renfermait et abritait l'Arche sainte, qui contenait les tables de la loi ainsi que la manne du désert, c'est-à-dire un peu de ce pain du ciel dont Dieu avait miraculeusement nourri son peuple durant son long et pénible voyage ; le premier compartiment servait aux prêtres pour l'offrande des sacrifices au Seigneur.

Enfin *la maison du Seigneur* ou Béthel, le lieu sacré appelé ainsi par le Patriarche Jacob, s'il ne servit pas au Seigneur comme demeure au milieu de son peuple, fut

---

(1) Matth. XXI, 13. Cf. Is. LVI, 7.
(2) 2 Paral. VI, 19 suiv. ; VII, 12 suiv.

cependant consacré par plusieurs apparitions successives de la Majesté divine. Selon le récit de la Genèse, l'Ange de Dieu y apparut à Jacob, et cet Ange s'appelle Dieu lui-même, ce qui selon l'interprétation de presque tous les Pères, doit s'entendre en ce sens, que le Verbe, seconde Personne de la Sainte-Trinité, préludait à son Incarnation en se revêtant d'apparences humaines ou angéliques, et venait elle-même de la sorte annoncer son futur avènement dans la nature humaine à laquelle elle s'unirait substantiellement, et sa mission de Rédempteur du genre humain. Elle était à cause de cela appelée *Ange de Dieu*, dans le même sens dans lequel elle était appelée *Messie*, c'est-à-dire *envoyée de Dieu* pour préparer le peuple aux mystères que le Messie devait accomplir plus tard. — Dans la première apparition de ce divin Ange, laquelle eut lieu lorsque Jacob fuyait pour échapper à la vengeance d'Esaü, Dieu lui promit que de lui naîtrait celui par qui toutes les nations de la terre seraient bénies (1). Dans la seconde apparition, qui eut lieu dans la terre étrangère, l'Ange de Dieu qui ordonna à Jacob de retourner dans le pays natal, se donna pour titre le Dieu de Béthel, de ce lieu où Jacob avait consacré un autel au Seigneur, et s'était voué lui-même à son culte (2). — Dans une troisième vision (3) Dieu ordonna à Jacob d'aller habiter avec toute sa famille à Béthel en la terre de Chanaan, de fixer là définitivement sa demeure, et d'y construire l'autel qui devait servir au culte du vrai Dieu après la destruction de toutes les idoles. Et lorsque Jacob eut accompli la volonté du Seigneur, Dieu lui apparut une dernière fois à Béthel même, et après avoir changé son nom en celui d'Israël, c'est-à-

---

(1) Gen. XXVIII, 13 suiv

(2) Ibid. XXXI, 13. — (3) Ibid. XXXV, 1.

dire *force de Dieu*, lui renouvela et confirma solennellement ses promesses antérieures. De son côté, Jacob consacra de nouveau ce lieu de bénédiction en lui imposant une autre fois le nom qu'il lui avait donné lors de son départ pour la terre étrangère, le nom sacré de Béthel, maison de Dieu. Béthel est donc le lieu choisi par le Seigneur pour la consécration solennelle et définitive, en faveur de Jacob père du peuple d'Israël, des promesses déjà faites à Abraham et à Isaac, du Rédempteur du genre humain qui devait être un de leurs descendants directs; et l'histoire de ces promesses nous donne le sens de ces paroles de Jacob : *Vraiment le Seigneur est en ce lieu-ci... ... Ce n'est autre chose que la maison de Dieu et la porte du ciel.*

§ 3. — Les propriétés caractéristiques de cette triple figure de l'Ancien Testament nous font comprendre quelle est précisément la réalité du Nouveau Testament, qu'elles ont eu pour mission de représenter et de préparer. C'est sans doute d'une façon générale la nature humaine du Verbe Incarné, mais c'est principalement le Cœur Sacré de Jésus. C'est dans ce divin Cœur que se trouvent précisément les points de ressemblance entre les types et l'antitype : et c'est surtout grâce aux propriétés du Cœur, que l'humanité entière du Verbe Incarné mérite d'être appelée temple de Dieu, tabernacle du très Haut, maison de Dieu et porte du ciel. — La nature humaine du Verbe, est la demeure définitive de Dieu parmi les hommes ; mais le Cœur de Jésus est la partie la plus intime de ce temple de Dieu, le Sanctuaire, le Saint des Saints. C'est le Cœur de Jésus qui a reçu le dépôt de tous les trésors de la sagesse et de la science, et surtout celui de l'or de la charité dont l'humanité sainte du Verbe est revêtue ; c'est lui qui contient les tables de la nouvelle loi

de charité de Dieu et du prochain; c'est à lui, à son infinie charité que nous sommes redevables de ce don si précieux de la manne du nouveau Testament, du *vrai pain du ciel, qui descend du ciel pour donner la vie au monde* (1): et dans cette manne divine de nos tabernacles, c'est le corps et le Cœur Sacré de Jésus que nous devons spécialement honorer : c'est en lui que brûle toujours le feu sacré de la charité, qu'il est venu jeter sur la terre et dont il veut embraser tous les cœurs ; c'est lui aussi qui par excellence est la maison de la prière, c'est-à-dire de la parfaite élévation de l'âme vers Dieu. — De même, plus que toutes les autres parties de l'humanité sainte de Jésus, son Cœur est *le tabernacle plus grand et plus parfait*, par lequel Jésus-Christ *répandant son sang est entré au ciel, après avoir acquis la rédemption éternelle* (2) ; car plus que les autres parties de la nature humaine, le Cœur de Jésus a coopéré par la passion et la mort du Sauveur à la rédemption du genre humain. — Et enfin il est permis de découvrir de vifs traits de ressemblance entre le Dieu de Béthel, apparaissant à Jacob et lui faisant les promesses de la Rédemption, et Notre Seigneur Jésus-Christ, apparaissant à la vierge de Paray-le-Monial et par elle à son Eglise, lui montrant son Cœur comme maison de Dieu et porte du ciel, et lui promettant que par ce divin Cœur honoré, aimé, loué, remercié, imploré, il répandra sur toutes les nations du monde les bénédictions de la terre et du ciel, du temps et de l'éternité.

Ces quelques considérations générales suffisent à prouver que c'est principalement à cause du Sacré Cœur de

---

(1) Jo. VI, 32 suiv.
(2) Hebr. IX, 11 suiv.

Jésus, que la nature humaine du Verbe Incarné a mérité d'être figurée par les types de l'Ancien Testament qui sont énumérés dans les Litanies du Sacré Cœur, et d'être appelée le temple de Dieu, le tabernacle du très Haut, la maison de Dieu et la porte du ciel.

CHAPITRE IX.

Même sujet.

Sommaire : § 1. Le Cœur Sacré de Jésus est le saint temple de Dieu. — § 2. Il est le tabernacle du Très-Haut. — § 3. Il est la maison de Dieu et la porte du ciel.

Pour pénétrer plus avant dans la connaissance, l'estime et l'amour du Sacré Cœur de Jésus, il est utile de considérer en détail jusqu'à quel point se sont vérifiées en lui, en ses perfections et en ses relations avec Dieu et avec nous, les propriétés caractéristiques de ces trois figures de l'Ancien Testament, et de constater également dans quelle mesure le Sacré Cœur de Jésus mérite les qualificatifs glorieux, dont les Litanies accompagnent les noms des types qui l'ont représenté.

§ 1. *Templum Dei Sanctum — Saint temple de Dieu.* — 1. Le temple est le lieu solennellement consacré au culte du Seigneur. Il est vrai que Dieu peut et doit être adoré, loué, prié partout par ses créatures ; mais le temple est destiné principalement au culte public que le peuple doit offrir à la Majesté divine, et aux prières que doivent lui offrir pour tout le peuple les ministres qui le représentent devant Dieu. — Le Cœur sacré de Jésus mérite pour ce motif d'être appelé le temple de Dieu; car il est le lieu à jamais béni et divinement consacré, d'où a monté sans cesse et montera dans toute l'éternité vers le trône du Seigneur le culte parfait, la prière parfaite, l'adoration, la louange, la réparation, l'action de grâces parfaite que le chef du peuple de Dieu, *le prêtre éternel selon l'ordre de Melchisedech, le Pontife saint, sans péché, sans souillure,*

offre à Dieu pour tout son peuple, pour le genre humain tout entier. Le Cœur Sacré de Jésus a été ce temple tant qu'il a vécu sur la terre ; il l'est encore maintenant que Jésus est au ciel à la tête de l'Eglise triomphante, *vivant toujours afin d'intercéder pour nous* (1). Jésus a prié et prie comme chef de l'Eglise et de tout le genre humain: et aucune autre prière n'est comparable à la sienne, parfaite et efficace comme la sienne : car cette prière est l'élévation de l'âme de Jésus vers Dieu, et l'expression de tous les sentiments qu'inspirent à cette âme la connaissance si parfaite et l'amour, proportionné à cette connaissance, de la divine perfection, majesté, amabilité, bonté. Le Cœur Sacré de Jésus est donc le temple, ou le saint des saints du temple, consacré au culte de Dieu par l'onction sainte qui est l'union du Verbe avec lui, où le culte est perpétuellement offert pour toute l'Eglise et au nom de tout le peuple chrétien, dans toutes les conditions de perfection que la Majesté divine peut exiger de ses créatures. — Ce sanctuaire et ce temple, le nouveau Salomon se l'est construit lui-même par sa vertu toute-puissante; il l'a enrichi de trésors auprès desquels ne sont d'aucune valeur les richesses matérielles du temple de Jérusalem par lesquelles ils étaient figurés. — Ce temple, lui aussi, est unique ; mais la sagesse, la puissance, et surtout la charité du nouveau Salomon a trouvé moyen d'en multiplier la présence à l'infini sur la surface de la terre, afin d'accomplir la volonté du Père céleste que le Prophète avait fait connaître et le mystère qu'il avait prédit, que par le Christ Rédempteur, sur toute la surface de la terre, en tout temps comme en tout lieu, un culte parfait serait rendu à la divine Majesté (2) Par le Sacrement de son amour et le sacrifice Eucharistique, le Christ Rédempteur qui s'offre

(1) Hebr. VII, 25. — (2) Mal. I 11.

sans cesse comme victime, est présent dans tous les sanctuaires, dans tous les tabernacles ; dans les plus humbles chapelles comme dans les plus somptueuses basiliques; et il fait de ces sanctuaires des temples agréables au Seigneur, parce que ce n'est pas à la splendeur matérielle de la demeure que Dieu a égard, mais à la perfection du Cœur de Jésus qui y habite et y adore, et parce que les trésors de sainteté de ce divin Cœur suppléent à la pauvreté forcée des demeures qui le renferment.

2. — Le temple est aussi le lieu, où Dieu aime à exaucer facilement les prières qui lui sont adressées par les fidèles, à accomplir les promesses qu'il a faites à son peuple, de lui venir en aide dans toutes ses nécessités. Sous ce rapport encore le Cœur Sacré de Jésus mérite d'être appelé le temple de Dieu. En lui est présente la charité miséricordieuse du Seigneur, toute prête à répandre ses bienfaits sur ceux qui l'implorent; à lui se rapportent directement ces paroles par lesquelles l'évangéliste St Jean résume l'institution de l'Eucharistie : *comme il avait aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin* (1) ; et à cause de lui dans nos sanctuaires bien plus qu'autrefois dans le temple de Jérusalem, Dieu accomplit les promesses faites à Salomon en faveur de ceux qui le prieraient dans sa maison, car dans le Cœur de Jésus la Providence veille, la Miséricorde s'émeut, l'Amour agit afin de pourvoir à toutes les nécessités des fidèles.

3.— Et combien ce temple mérite le qualificatif de *saint!* saint temple de Dieu ! Dieu lui-même appela sainte et digne de grande vénération la terre où il se manifesta à Moïse dans le buisson ardent. A combien plus forte raison doit-il être appelé saint et vénérable, le Cœur de

---

(1) Jo. XIII. 1.

Jésus où Dieu se manifeste comme dans le symbole de sa charité par les vives flammes de la charité du Rédempteur ! — Dieu fit appeler Saint des Saints, c'est-à-dire très saint, la partie la plus mystérieuse du tabernacle et du temple où reposait l'arche d'alliance. Et cependant qu'est-ce que ce lieu sacré, figure de l'humanité et du Cœur de Jésus, auprès de ce divin Cœur lui-même ? combien plus ce Cœur est consacré par la présence de Dieu ! Combien mieux il est voué au culte de Dieu et aux manifestations de la puissance et de la bonté de Dieu ! et surtout combien plus parfaite est la sainteté personnelle du Cœur de Jésus, que la sainteté purement matérielle du temple et du Saint des Saints ! Tous les trésors de la grâce, de la charité, de toutes les vertus se trouvent réunis dans le Cœur de Jésus; ils l'enrichissent, ils l'embellissent; ils suffiraient à eux seuls à communiquer à ce Cœur une sainteté auprès de laquelle pâlirait et devrait s'effacer toute autre sainteté créée. Pourtant ce n'est pas à proprement parler dans ces qualités surnaturelles accessoires que consiste la sainteté du Cœur de Jésus: la plénitude de ces dons n'est pour ce divin Cœur qu'une conséquence de sa sainteté substantielle, et un ornement indispensable de la nature humaine élevée jusqu'à l'union hypostatique avec la personne du Verbe. La sainteté essentielle du Cœur de Jésus résulte de cette union hypostatique elle-même ; elle est ainsi d'un ordre supérieur, intermédiaire entre ce qui est purement fini et l'infinie sainteté de Dieu, vraiment substantielle, et image parfaite de la sainteté par essence qui est Dieu. — La sainteté, disent les théologiens, n'est autre chose que l'union avec Dieu règle suprême de toute perfection morale en vue du constant amour du souverain Bien ; définition qui nous fait comprendre que Dieu est lui-même la sainteté par essence, et l'infinie sainteté. Or l'union hypostatique de la nature humaine avec la per-

sonne du Verbe est un lien substantiel qui unit cette nature avec Dieu, en vue d'un amour parfait et indestructible du souverain Bien. L'union hypostatique est en conséquence la sanctification substantielle de la nature humaine de Jésus: elle opère en cette nature d'une manière beaucoup plus efficace ce que fait la grâce sanctifiante dans les autres natures créées sanctifiées ; elle est un lien d'union avec Dieu beaucoup plus parfait, plus étroit, plus solide et durable que les dons créés, qui unissent à Dieu les autres âmes et sanctifient leur substance et leurs facultés diverses. En un mot la perfection de sainteté qui est en Dieu par l'identification avec sa divine Essence, est communiquée d'une manière analogue à l'humanité du Verbe par son union hypostatique avec lui.

§ 2. — *Tabernaculum Altissimi. Tabernacle du Très-Haut.*

L'humanité, et en particulier le Cœur Sacré de Notre-Seigneur Jésus-Christ, est pour l'Eglise catholique ce qu'était pour le peuple juif le tabernacle de la loi ancienne; mais avec une perfection et une abondance d'avantages, dont la figure de l'Ancien Testament n'est qu'une bien pâle image : *tabernacle plus ample et plus parfait*, disait l'Apôtre St Paul, comparant aux sacrifices offerts dans le tabernacle ancien, celui que le Rédempteur a offert en son propre corps sur la croix.

1. — En effet, voyez comment par l'humanité et le Cœur Sacré de Jésus en particulier, grâce au sacrifice une fois offert sur la croix et constamment renouvelé dans l'Eucharistie, s'est accomplie et ne cesse de s'accomplir la prophétie messianique d'Ezéchiel : *Je ferai avec eux* (les fidèles de la loi nouvelle) *une alliance de paix ; il y aura une alliance éternelle avec eux; je les établirai solidement, je les multiplierai et je placerai mon sanctuaire*

au milieu d'eux pour toujours. Mon tabernacle sera parmi eux: je serai leur Dieu et ils seront mon peuple. Et les nations sauront que je suis le Seigneur, le sanctificateur d'Israël, lorsque mon sanctuaire sera au milieu d'eux pour toujours (1).— L'alliance de paix conclue par le Rédempteur grâce au sacrifice de la croix entre Dieu et l'humanité coupable, se résume dans la grande loi de la charité de Dieu pour l'homme, et de l'homme pour Dieu. Entre Dieu et l'Eglise, société dont le Rédempteur est le chef et qui a bénéficié de ce traité, l'alliance est éternelle. Le Rédempteur a donné à son peuple cette forme durable d'une société bâtie sur le roc inébranlable, sur la pierre angulaire qui est lui-même. A cette Eglise il a donné mission de prêcher son Evangile dans tout l'univers; par sa divine vertu il la propage jusqu'aux confins du monde, il la rend catholique de fait comme elle l'est par mission, et il la maintient dans l'unité et dans la charité, parcequ'il a placé son sanctuaire au milieu de son peuple, et il est ainsi avec son Eglise et il sera avec elle jusqu'à la fin des siècles. — Il multiplie la présence de son humanité, autant de fois qu'il y a de sanctuaires qui contiennent le Sacrement de son amour, et tous ces sanctuaires ne sont en somme qu'un même tabernacle, une même demeure de sa divinité, de son humanité, de son corps, de son Cœur sacré. Cette humanité, ce corps, ce Cœur, voilà les liens qui l'unissent à nous et nous à lui; qui font qu'il est pour nous le Dieu notre Sauveur et que nous sommes pour lui son peuple; qui font en même temps, que tous ceux qui se nourrissent du même aliment qui est sa chair et son sang donnés en nourriture, ne forment plus qu'un seul corps entre eux et avec lui.(1) C'est grâce à ces divins mystères de la charité du Rédempteur, que les nations voient clairement que le Seigneur est vraiment le Roi, le Sanctificateur et le Sauveur

1) Ezech. XXXVII, 26 suiv. — 2) Cor. X. 17.

de son peuple, puisqu'elles contemplent son tabernacle au milieu de nous, établi jusqu'à la fin des siècles. Et plus elles apprendront par le culte du Sacré Cœur à connaître, à apprécier et à bénir les merveilles de sa charité; plus elles feront l'expérience des salutaires effets, que ce divin Cœur dans le Sacrement de son amour opère dans les âmes: plus aussi elles reconnaîtront que le Verbe Incarné, le Christ-Jésus est le sauveur et le sanctificateur de son peuple, et que par son divin Cœur il mérite de règner sur tous les cœurs.— Puissent-elles bientôt, toutes ces nations consacrées solennellement au Sacré Cœur par les Pasteurs des âmes sur l'ordre du Pasteur suprême de l'Eglise, entonner à la gloire du Sacré Cœur le beau chant d'Israël: *Qu'ils sont aimables vos tabernacles, Dieu des armées; mon âme désire avec ardeur et languit après les parvis du Seigneur,* (1) afin que « d'une extrémité de la terre à l'autre, on entende retentir d'une seule voix: louange au divin Cœur par qui le salut nous a été donné: à lui gloire et honneur dans tous les siècles. » (2)

2. — Quant au qualificatif *Altissimi, du Très-Haut,* en apparence si peu en rapport avec le sujet *Tabernacle,* il vient au contraire fort à propos rappeler la divine Majesté, la suprême grandeur, l'infinie puissance de ce Dieu incompréhensible, qui par amour a daigné s'abaisser jusqu'à prendre un Cœur humain pour sa demeure, et qui dans ses abaissements d'ineffable condescendance et charité, n'en mérite que davantage notre respect, notre reconnaissance et tous les hommages de notre culte. — Dieu aime à se donner dans les Saintes Ecritures et à recevoir des hommes ce titre de Très-Haut. Son infinie Majesté, que les cieux et la terre ne peuvent contenir, veut bien être pleine de condescendance envers son peu-

---

(1) Ps. 83. v. 2. — (2) Consécr. au Sacré-Cœur.

ple qu'elle aime; elle ne refuse pas d'abaisser sa grandeur jusqu'à demeurer dans un tabernacle au milieu de lui; mais elle n'en exige pas moins le respect de ses droits inaliénables, les plus humbles hommages de ses créatures. A ceux qui oublient de les lui rendre, il dit par son prophète: *Si je suis père, où est donc l'honneur qui m'est dû ; et si je suis Seigneur, où est la crainte de moi!* (1) Aux téméraires qui négligent de joindre les témoignages du respect et de la crainte à la confiance et à l'amour, il crie comme autrefois à Moïse: *Arrêtez, n'approchez pas* (2) : et aux Lévites: *Tremblez à l'approche de mon sanctuaire* (3). L'Eglise nous invite à la confiance, à l'amour tendre et reconnaissant envers le Sacré Cœur de Jésus: elle nous permet de recourir à lui comme au tabernacle du Dieu de toute charité et de toute condescendance pour nous, de nous en approcher sans crainte, et avec des sentiments de piété filiale bien différents de ceux qui faisaient trembler le peuple de l'ancienne loi en présence du tabernacle antique. Mais l'Eglise veut aussi que nous n'ayons pas moins de respect que de confiance; elle nous rappelle, que le tabernacle du Cœur de Jésus est le tabernacle du Très-Haut, afin que l'amour soit accompagné de la sainte crainte de Celui, qui, pour s'être abaissé si profondément, pour s'être caché sous les voiles si humbles de ce tabernacle de chair, n'en reste pas moins le Très-Haut, l'infinie grandeur et majesté.

§ 3. — Cependant, de même que du coté de ce Dieu d'ineffable charité ce qui domine dans ses relations avec les hommes, c'est la bonté, la condescendance, l'amour

---

(1) Mal. I. 6.
(2) Exod. III, 5.
(3) Levit. XXVI, 2.

tendre et dévoué, ainsi de notre côté ce qui doit surtout paraître dans nos relations avec lui, c'est la confiance et l'amour. Cette remarque est vraie tout spécialement pour notre culte du Sacré Cœur de Jésus, parce que celui-ci se présente à nous, surtout comme le séjour à jamais béni de la charité et de la miséricorde infinie de Dieu parmi les hommes, comme la maison de Dieu et la porte du ciel.

1. La *maison* n'est pas un lieu quelconque d'habitation; c'est l'habitation familiale, le lieu où le père réside avec ses enfants, où les relations sont tout empreintes d'amour, de tendresse, de dévouement du père pour les enfants, des enfants pour le père; où le père fait ses délices d'habiter avec les siens; où il les appelle non pas des serviteurs, mais des amis, des bien-aimés; où il ne craint pas de leur découvrir les secrets sentiments de son cœur: où il leur fait part sans compter, selon leurs besoins, leurs désirs et leurs demandes, de ses biens, de ses trésors et même de ses caresses. — Or le Sacré Cœur de Jésus ne répond-il pas à tout cela? n'est-il pas la demeure de Dieu, du Dieu d'amour, du Père de famille tendrement aimant et tendrement aimé? la demeure où il fait ses délices d'habiter avec les enfants des hommes? où il ne veut être pour eux qu'infinie bonté, charité, miséricorde, patience, longanimité; que tendresse, condescendance, dévouement sans bornes? où il veut avoir des relations de parfaite amitié, d'incompréhensible égalité et intimité? où il communique ses secrets aux âmes privilégiées, où il ouvre ses trésors aux nécessiteux, où il met ses biens à la disposition des enfants et des amis, qui sur son invitation veulent y venir puiser les eaux de la vie, aux sources que lui, le Dieu leur Sauveur, leur a ouvertes? où il leur promet qu'ils trouveront la tranquillité, le repos, la paix de leurs cœurs? où par surcroît, bien des fois, il leur prodigue d'ineffables caresses?

Oui, le Cœur de Jésus est tout cela! Plus que cela, *la porte du Ciel!* Qu'est-ce que le patriarche Jacob avait vu en songe à Béthel, qu'avait-il entendu pour attribuer à ce lieu béni par la présence de Dieu une importance aussi capitale? Il avait vu une échelle ou un escalier, qui de la terre montait au ciel; puis des Anges qui descendaient et qui remontaient par cette voie, semblant inviter les habitants de la terre à les accompagner, et prêts à les aider à suivre le même chemin pour arriver au même terme. Il avait vu en haut de ce merveilleux escalier le Seigneur Dieu tout-puissant qui daigna le bénir, et il avait entendu de la bouche du Seigneur de consolantes promesses pour le temps et pour l'éternité. Ce fut assez pour remplir de joie et de bonheur le cœur du Patriarche, et lui arracher ce cri d'admiration : *Vraiment il n'y a ici que la maison de Dieu et la porte du ciel.*

Comparons avec cette vision de Jacob celles dont il a plu à Dieu de favoriser la Bienheureuse Marguerite Marie au sujet du culte spécial du Sacré Cœur de Jésus, et les promesses qu'il a daigné faire à ceux qui rendront à ce divin Cœur le culte qu'il a demandé. Il nous est permis d'attacher cette importance à ces visions et à ces promesses; puisque l'autorité de l'Eglise, dans le décret de Béatification de la Bienheureuse, a reconnu l'authenticité des communications surnaturelles faites par Notre Seigneur Jésus-Christ à sa Servante ; qu'elle a institué la fête du Sacré Cœur et approuvé et recommandé plusieurs hommages au Sacré Cœur et pratiques du culte, que la Bienheureuse a appris et a propagés comme demandés par Notre Seigneur; qu'elle ne cesse d'encourager la piété des fidèles attirés vers ces pratiques du culte spécial du Sacré-Cœur par le salutaire appât des promesses, que la Bienheureuse Marguerite Marie a assuré lui avoir été faites par son divin Epoux, lors qu'il lui montrait son Cœur et lui apprenait à l'honorer.

La Bienheureuse Marguerite Marie a donc vu Jésus lui apparaître bien des fois dans la Sainte Eucharistie, et lui découvrir son Cœur embrasé des flammes de la charité, toujours présent dans cet auguste mystère en faveur de ceux qui, sans le voir, sont assez fidèles et assez heureux pour croire d'une foi vive en sa présence réelle. Elle l'a entendu faire aux hommes, avec les plus vifs et les plus tendres reproches pour leur indifférence et leur froideur, les plus magnifiques promesses des biens du temps et de l'éternité en faveur de ceux qui dirigeront spécialement vers son divin Cœur les hommages de leur piété. Elle l'a entendu dire ces paroles: *Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes qu'il n'a rien épargné jusqu'à s'épuiser et se consumer pour leur témoigner son amour*, attribuant à son Cœur Sacré comme à leur source première tous les bienfaits de la rédemption et particulièrement le plus merveilleux effet de sa charité, le Sacrement de son amour, et invitant à s'adresser à ce Cœur présent dans l'Eucharistie tous ceux qui ont besoin de miséricorde et de pardon, tous ceux qui réclament la bonté et la libéralité divine dans les nécessités de leurs âmes et de leurs corps, de leurs personnes et de leurs familles, des communautés et de la société tout entière. Elle l'a entendu promettre, en retour du culte spécial de son Sacré Cœur, aux pécheurs le retour à la grâce et à la voie du salut, aux âmes tièdes le renouvellement de la ferveur, aux justes l'avancement rapide dans la perfection et la persévérance, aux zélateurs du culte du Sacré Cœur la faveur insigne de voir leur nom inscrit dans son Cœur, et si profondément gravé en lui qu'il n'en sera plus jamais effacé; de telle sorte que d'après ces promesses la dévotion sincère et constante au Sacré-Cœur de Jésus est une sûre garantie de salut et un signe de prédestination à la gloire.

Est-il étonnant après cela, que l'Eglise ait autorisé les

âmes dévotes au Sacré Cœur de Jésus à mettre en lui leur confiance jusqu'à l'appeler *Maison de Dieu et porte du Ciel?* à lui appliquer ces titres donnés à Béthel par le patriarche Jacob, et à voir ainsi en lui la réalité figurée par la vision de Jacob, et l'accomplissement des promesses divines faites dans l'Ancien Testament en faveur du peuple chrétien? Ce Cœur est bien la demeure de Dieu par excellence, la maison de prière à laquelle tous sont invités à se rendre; où toutes les prières sont favorablement accueillies, emportées de là aux cieux, au trône du Très-Haut par les Anges qui en descendent et y remontent sans cesse; où ceux qui honorent ce divin Cœur par les pratiques qui lui sont agréables, reçoivent selon ses promesses des grâces efficaces pour s'élever, fût-ce même du fond des abîmes du péché, par tous les échelons de la vie spirituelle aux divers degrés des vertus de leur état, à la plus sublime perfection, à l'entrée dans le ciel et jusqu'aux trônes les plus distingués et les plus brillants du royaume des cieux.

CHAPITRE X.

De l'objet formel du culte du Sacré-Cœur, qui est la charité de Jésus-Christ.

SOMMAIRE : § 1. Que signifie l'appellation objet *formel* du culte, et notamment du culte du Sacré Cœur de Jésus? — § 2. Quel est l'objet *formel* de ce culte ? C'est la charité de Jésus-Christ. — § 3. Non seulement la charité humaine, mais aussi la charité divine du Verbe Incarné.

Nous voici arrivés dans l'explication des Litanies du Sacré Cœur de Jésus à une autre série d'invocations, à celles qui sont tirées des relations du Sacré Cœur avec les perfections morales de Jésus, et notamment de sa charité que nous appelons l'objet *formel* du culte du Sacré Cœur. — Nous avons dit au chapitre premier que l'Eglise nous fait honorer dans le culte du Sacré Cœur non seulement le Cœur de chair de Jésus, mais aussi son amour, considérant d'ailleurs ces deux objets comme intimement unis et par manière d'un seul. Nous avons ensuite démontré au chapitre quatrième, que dans l'esprit de l'Eglise le Cœur de chair est vraiment l'objet *matériel et sensible* de notre culte du Sacré Cœur, et celui que nous avons immédiatement en vue d'honorer ; que par conséquent à certains égards il mérite d'être appelé l'objet *principal* du culte du Sacré Cœur. Cependant à cette occasion nous avons expliqué aussi, que dans ce culte, ce que nous avons surtout intention d'honorer, c'est la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; et que pour atteindre plus efficacement ce but principal, nous nous servons du culte du Cœur de chair, symbole et en quelque sens instru-

ment de la charité. C'est pourquoi nous appelons la charité de Jésus-Christ l'*objet formel* du culte du Sacré Cœur. — Avant de commencer à expliquer les invocations des Litanies qui s'y rapportent, nous allons brièvement justifier cette appellation et démontrer, que dans l'esprit de l'Eglise la charité de Jésus, objet formel du culte du Sacré Cœur, est la double charité de Jésus, la charité humaine et aussi la charité divine du Verbe Incarné.

§ 1. — En général nous appelons *objet formel* d'un culte, ce qui d'une part reçoit les hommages, et ce qui d'autre part est en même temps la raison déterminante de notre culte ; en d'autres mots, nous donnons cette qualification à une excellence spéciale de l'objet ou de la personne que nous honorons,laquelle détermine la nature et la mesure des honneurs qui doivent être rendus à cet objet ou à cette personne. La dénomination est exacte ; cette excellence est *objet* de notre culte, car elle appartient à celui que nous vénérons ; et même elle est, dans notre intention, principalement honorée ; et elle est l'objet *formel*, puisque c'est par elle que l'objet matériel mérite les honneurs du culte, et qu'il ne reçoit ces honneurs qu'en tant qu'il possède cette excellence.

Pour l'intelligence de divers livres de piété il n'est pas inutile de remarquer, que ce que nous appelons *objet formel* du culte, est appelé par d'autres *objet spirituel*, en opposition avec l'objet matériel qui est alors appelé *objet sensible*. Cela se fait particulièrement, lorsqu'il s'agit d'un objet de culte qui est en partie matériel et tombe ainsi sous les sens, mais qui possède une excellence tout à fait soustraite aux sens et purement spirituelle. — De plus il y en a qui ont donné à l'objet formel du culte la dénomination de *raison formelle*, parce que l'excellence que nous appelons objet formel est d'une part la *raison*

pour laquelle l'objet du culte est honoré ; et d'autre part elle est le rapport, l'aspect selon lequel cet objet est considéré quand nous lui offrons nos hommages, puisque nous l'honorons en tant que possédant l'excellence qui requiert notre sujétion envers lui. — Ces manières de s'exprimer ont été assez sévèrement critiquées par certains théologiens, auxquels il semblait, qu'on ne donnait pas de cette sorte à la charité de Jésus toute l'importance qu'elle a dans le culte du Sacré Cœur ; qu'il faut dans ce but l'appeler très expressément *objet* de ce culte. Il leur semblait encore, qu'en appelant la charité de Jésus *raison* du culte du Sacré Cœur, on ne distingue pas assez clairement celui que nous adorons des motifs divers d'utilité, d'opportunité, de nécessité, qui nous excitent à lui offrir nos hommages, mais qui ne sont pas l'objet lui-même que nous honorons. — Quoi qu'il en soit du bien fondé de ces critiques, et sans les trouver absolument justifiées, nous croyons qu'il vaut mieux de retenir la dénomination d'*objet formel*, pour désigner l'excellence du Sacré Cœur qui, en même temps qu'elle reçoit nos hommages, réclame aussi pour ce divin Cœur le culte spécial que nous lui rendons et en détermine les diverses manifestations. Ainsi donc l'*objet formel* n'est pas seulement motif du culte, il en est aussi *objet* ; il appartient à l'objet matériel comme un de ses éléments, et il se distingue de lui comme partie principale du même tout ; puisqu'il est l'excellence qui est honorée avec et dans la personne, et pour laquelle est honoré le tout auquel elle appartient. D'un autre côté cette excellence n'est pas nécessairement quelque chose de purement *spirituel* et qui échappe à nos sens, de même que l'objet dit *matériel* du culte, ce qui est honoré, n'est pas nécessairement quelque chose de vraiment matériel et qui tombe sous les sens.

Voici donc, pour ce qui concerne le culte du Sacré

Cœur de Jésus, le sens précis de ces diverses appellations et l'usage qu'il convient d'en faire. L'objet *matériel* du culte du Sacré Cœur de Jésus, est tout l'objet qui reçoit nos hommages, c'est-à-dire le Cœur de chair de Jésus, avec toutes ses excellences et notamment la charité de Jésus, avec la Majesté divine et la Personnalité du Verbe. L'objet *sensible* est le Cœur de chair seulement. L'*objet spirituel* sont toutes les excellences du Sacré Cœur. Enfin l'*objet formel* est parmi ces excellences celle qui est la raison déterminante du culte spécial du Sacré Cœur.

§ 2. — Mais quelle est cette excellence, objet formel du culte spécial du Sacré Cœur ? Elle n'est autre que la charité de Jésus-Christ. Nous avons parlé plus haut de la dignité infinie de la Personne du Verbe Incarné, et de la Majesté divine qui ont été communiquées au Sacré Cœur de Jésus grâce à son union hypostatique ou substantielle avec le Fils de Dieu ; et nous avons démontré que grâce à cette excellence infinie devenue sienne, le Cœur de Jésus, ainsi que toute l'humanité dont il fait partie, mérite de recevoir les hommages, non pas d'un culte inférieur, mais du culte suprême de latrie. Par conséquent, si l'on demandait quel est l'objet formel du culte de *latrie* que nous rendons au Sacré Cœur de Jésus, la réponse serait : cet objet n'est autre que la divine excellence et majesté du Verbe Incarné. Mais cette excellence, par cela même qu'elle est commune à toute l'humanité de Jésus-Christ, n'est pas celle qui nous détermine à honorer spécialement le Sacré Cœur de Jésus, ni celle que nous avons intention d'honorer spécialement par le culte du Sacré Cœur. Elle n'est donc pas l'*objet formel* du *culte spécial* du Sacré Cœur de Jésus. — Nous avons énuméré au chapitre sixième les diverses excellences que le Sacré Cœur de Jésus possède outre la dignité et la majesté infinie de la

Personne du Verbe; et à la demande quelle influence ces diverses excellences peuvent exercer sur notre culte, nous avons répondu, que si elles ne peuvent changer ni la nature ni le degré du culte qui revient au Sacré Cœur, elles font cependant que nous dirigions spécialement vers lui les hommages d'adoration que nous devons généralement à toute l'humanité de Jésus, parce qu'en lui nous trouvons des titres à notre sujétion, que nous ne trouvons pas également dans les autres parties de cette humanité.

Nous ajoutons maintenant, que les excellences du Sacré Cœur qui méritent ce culte spécial, et qui sont en même temps que le Cœur de chair l'objet de notre culte spécial, se résument toutes dans *la charité de Jésus.* — Il ne peut y avoir de doute à cet égard, après ce que nous avons dit de l'objet du culte du Sacré Cœur entendu selon l'esprit de l'Eglise catholique. Nous avons cité aux chapitres premier et quatrième non seulement la doctrine des principaux propagateurs du culte du Sacré Cœur, mais aussi les documents officiels, qui font connaître clairement la pensée de l'Eglise dans l'approbation qu'elle a donnée au culte du Sacré Cœur propagé par la Bienheureuse Marguerite Marie. Nous n'avons pas seulement prouvé, que l'Eglise a sanctionné par ses décrets le culte spécial du Cœur de chair de Jésus, mais aussi, qu'elle l'a sanctionné parce que dans le Cœur symbole de la charité, c'est principalement la charité que nous honorons. Nous n'insisterons donc pas davantage sur ce sujet, mais nous nous contenterons d'ajouter à ce que nous venons de dire ces belles paroles du Père de Gallifet (1) :

Quant à l'objet spirituel et principal, il est marqué très nettement dans les paroles de Jésus-Christ qui suivent :

---

(1) Op. cit. l. I, ch. 4.

Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes, jusqu'à s'épuiser et se consumer pour leur témoigner son amour. Jésus-Christ selon le langage ordinaire des hommes et du Saint-Esprit lui-même, attribue à son Cœur l'amour qu'il nous porte. C'est cet amour immense dont ce Cœur est embrasé, qui est l'*objet spirituel* de la dévotion. Cet amour, par l'union intime qu'il a avec le Cœur, le rend digne d'être honoré du même culte et des mêmes affections indivisiblement qui sont dûs à l'amour même... sans parler maintenant des autres mystères que renferme et que représente ce Cœur adorable, qui augmentent infiniment son excellence.

S'il en est ainsi, si la charité de Notre Seigneur Jésus-Christ est l'objet formel du culte du Sacré Cœur, il s'ensuit qu'elle est aussi l'objet principal de ce culte, c'est-à-dire que non seulement elle est supérieure à l'objet sensible, qui est le Cœur de chair, par sa dignité intrinsèque, mais qu'elle occupe aussi une place prépondérante dans les intentions des pieux fidèles qui honorent l'un et l'autre, et dans la coordination des hommages de leur piété ; ils honorent le Cœur afin d'honorer plus efficacement la charité. C'est pourquoi, lorsqu'on pose la question quel est l'objet principal du culte du Sacré Cœur, il faut d'abord préciser le sens de la question, et ensuite donner une réponse multiple. Il faut dire que dans l'attention des fidèles et la direction immédiate et effective de leurs hommages, le Cœur de chair vient en premier lieu, et qu'il est en ce sens l'objet principal du culte, comme nous l'avons expliqué au chapitre quatrième ; mais que la charité de Jésus est objet principal dans l'autre sens que nous venons de déterminer : qu'enfin, comme cela a été expliqué au chapitre troisième, dans ce même ordre tant de la dignité intrinsèque que des intentions de ceux qui honorent le Sacré Cœur, et de la coordination des divers termes auxquels aboutissent leurs hommages de sujétion,

c'est la personne elle-même de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui est le tout premier et principal objet de ce culte.

Mais, dira-t-on peut-être, est-ce que la charité de Jésus-Christ comme objet formel du culte explique et justifie suffisamment le culte du Cœur de chair de Jésus comme objet matériel ? Y a-t-il entre la charité et le Cœur de chair une relation assez parfaite, ou comme le dit le Père Gallifet, *une union assez intime pour rendre le Cœur digne d'être honoré du même culte et des mêmes affections indivisiblement qui sont dûs à l'amour même !* Le père de Gallifet parlait ainsi, parce qu'il regardait le cœur comme organe principal, instrument actif, siège véritable des affections ; mais c'est là une opinion qui ne s'accorde pas avec les données de la science physiologique moderne.

Nous répondons, que cette opinion contestée et rejetée par un grand nombre, ne fut pas l'unique base de la manière d'apprécier du P. de Gallifet au sujet de l'association du Cœur de chair au culte de la charité de Jésus ; et que pour justifier cette association, suffisent les deux relations, nullement contestées par qui que ce soit, qui existent entre le Cœur et la charité, c'est-à-dire que le cœur de chair est, comme nous l'avons expliqué ailleurs, en vertu de bases prises dans la nature même des choses, le symbole de la charité humaine et aussi de la charité divine du Sauveur : qu'il est ensuite un organe passivement associé à la faculté appétitive de l'homme, qui ressent très vivement tous les contre-coups des affections de l'âme humaine. — Pourquoi cette dernière propriété ne lui donnerait-elle pas le droit d'être associé aux honneurs que nous décernons à la charité de Jésus ? Est-ce que les plaies des martyrs, leurs membres torturés, ne méritent pas de partager les hommages que nous rendons à l'héroïsme de ceux qui sont morts pour la foi ? Est-ce que l'Eglise n'a pas toujours vénéré les plaies du Sauveur, les

membres sacrés de Jésus, qui par la volonté du Sauveur ont gardé la trace des tourments de la Passion ? Et ne mérite-t-il pas par conséquent des honneurs spéciaux et d'être associé au culte de la charité de Jésus, ce Cœur adorable, qui non seulement a été percé par la lance, mais qui pendant toute la vie du Sauveur a été douloureusement ému, blessé, torturé par tout ce qui a fait souffrir l'âme aimante de Jésus ? — Quant à la relation du Cœur avec l'amour, d'être son symbole naturel, nous savons qu'elle a suffi à l'autorité ecclésiastique pour approuver par ses décrets le culte qui associe le Cœur à la charité de Jésus, ou plutôt qui honore la charité de Jésus-Christ par des hommages rendus à son Cœur. Et cette relation est en effet une raison pleinement suffisante pour autoriser le culte du Cœur de chair de Jésus. Car lorsqu'une excellence mérite les honneurs du culte, tout ce qui est soit image soit symbole de cette excellence, mérite également d'être honoré. Rien n'est plus ordinaire dans nos mœurs que le culte des symboles, qui représentent à nos yeux les choses et les personnes que nous honorons, les grandeurs et les mérites pour lesquels nous les vénérons. Nous trouvons ces hommages très légitimes et ce culte très fondé en raison. Et pourquoi donc ne trouverions-nous pas de même fondé en raison et très légitime le culte spécial du Sacré Cœur de Jésus considéré comme symbole de la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ ? — Il est vrai que le culte d'un symbole n'est par lui-même qu'un culte purement relatif (c'est-à-dire rendu à un objet, non pas pour sa propre excellence, mais pour sa relation avec l'excellence d'autrui), lorsque le symbole est lui-même distinct et séparé de l'excellence qu'il représente. Mais le Cœur de Jésus symbole de la charité, n'est pas dans cette condition imparfaite, il se trouve uni dans la même Personne avec l'amour de Jésus qu'il représente, et il partage ainsi

véritablement l'excellence de cette personne et ne peut recevoir que le culte absolu dû à la personne à laquelle il appartient. Voilà pourquoi son caractère propre de symbole de l'amour qui est un titre au culte, devient une raison spéciale de le joindre au culte absolu de la charité du Sauveur.

§ 3. — Quand nous disons que la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ est l'objet formel, et par conséquent en certain sens aussi l'objet principal du culte du Sacré Cœur, de quelle charité voulons-nous parler ? Est-ce de sa charité divine ou de sa charité humaine ? Nous avons déjà répondu à cette question au chapitre premier par ces paroles du P. Muzzarelli.

Sous le nom du Cœur symbolisé, nous voulons comprendre l'amour incréé et l'amour créé de Jésus-Christ, puisque son Cœur est le symbole de tous les deux, et que les deux natures et les deux volontés subsistent dans la même personne. Ainsi en nommant le Cœur de Jésus dans le sens symbolique, nous entendons proprement l'amour de Jésus-Christ Dieu et homme.

Cependant en ces derniers temps il y en a qui ont paru hésiter à se prononcer à ce sujet, ou même qui ont cru pouvoir dire que la seule charité humaine de Jésus est l'objet du culte spécial du Sacré Cœur, et nullement sa charité divine, en se basant sur cette raison que le culte du Sacré Cœur est un culte propre à la Personne du Verbe Incarné, alors que le culte de la charité divine, commune à la Ste-Trinité, est nécessairement commun aux trois divines Personnes.

Répondons d'abord à cette objection. Si elle avait quelque valeur, il faudrait en conclure que nous ne pouvons pas offrir un culte spécial à Dieu le Père, ni à Dieu le Saint Esprit, et que nous ne pouvons adresser nos hommages à

ces divines Personnes qu'en adorant la Sainte-Trinité, puisque nous n'adorons le Père et le Saint-Esprit que pour des excellences communes aux trois Personnes. — Nous devons accorder que toute adoration offerte à *une* quelconque des trois divines personnes pour sa Majesté ou l'un ou l'autre de ses attributs, l'une ou l'autre de ces œuvres, s'étend de soi-même implicitement à toutes les trois ; qu'il n'y a pas par conséquent de culte exclusif d'une seule divine Personne, puisqu'il n'y a qu'une seule divine Majesté, une seule excellence infinie commune aux trois Personnes, laquelle reçoit en dernier ressort tout hommage du culte. — Mais cela n'empêche pas, que nous puissions offrir à chacune en particulier le culte que réclament ses divines perfections; ni que nous puissions et devions même envisager ces divines perfections comme jointes à la relation personnelle de chaque Personne en particulier; ni que nous puissions et devions considérer chacune de ces divines Personnes comme digne de notre adoration d'une manière particulière, bien que pour une perfection qui est comme perfection absolue commune à toutes les trois. Nous devons adorer et remercier la charité divine du Père qui a aimé à ce point le monde, *qu'il n'a pas épargné son propre Fils, mais qu'il l'a livré pour nous*(1); nous devons adorer et remercier la charité divine de l'Esprit-Saint, Esprit d'amour, qui, envoyé par le Père et le Fils, vient répandre la charité dans nos cœurs. C'est un culte rendu à chacune de ces Personnes, pour une perfection commune aux trois, mais envisagée sous l'aspect particulier du caractère propre à chacune d'elles ; c'est un culte spécial rendu à chacune, bien qu'il ne soit pas exclusivement restreint à elle, mais qu'il s'étende finalement à toutes les trois. De même nous pouvons et nous devons honorer

(1) Rom. VIII, 32.

spécialement la charité divine du Fils *qui nous a aimés et qui s'est livré lui-même pour nous* (2) ; nous pouvons l'honorer d'un culte spécial, en la considérant sous des rapports qui lui sont propres par le caractère personnel du Fils, et notamment en tant que se manifestant par le Cœur de chair de Jésus qui la symbolise. C'est ainsi en effet que le divin Sauveur nous demande d'envisager sa charité, quand, nous montrant son Cœur embrasé et flamboyant comme symbole de sa double charité, il nous dit : *voilà ce cœur qui a tant aimé les hommes*, et il nous demande amour, reconnaissance et réparation, à offrir par le symbole au double amour qui est représenté par lui. Le culte que nous lui offrons de la sorte lui est propre, parce que par le Cœur il s'adresse à la Personne du Verbe, à laquelle seule appartient en propre et le Cœur et l'amour humain; il n'exclut cependant pas le Père et le Fils, mais il se termine finalement à toute la Sainte-Trinité, parce que la majesté divine et la divine charité auxquelles il est offert, sont communes aux trois divines Personnes.

Que le culte du Sacré Cœur de Jésus, entendu selon l'esprit de notre Mère la Sainte Eglise, ait pour objet, non seulement la charité humaine, mais aussi la charité divine de Notre Seigneur Jésus-Christ, cela semble devoir être mis hors de doute. En parlant à la bienheureuse. Marguerite Marie de *son amour* et des bienfaits de *son amour* pour les hommes, comme aussi de l'ingratitude des hommes qui répondent par la froideur à *son amour*, Notre-Seigneur Jésus-Christ n'a pas limité la signification de cette parole, ni celle du symbole de l'amour qui est son Cœur ; il est évident qu'il n'eût pu le faire, qu'il a désigné sa double charité, et principalement sa charité divine. — C'est de toutes les deux que parlent également, avec la Bienheureuse Marguerite Marie, les principaux propaga-

(1) Ephes, V, 2.

teurs du culte du Sacré Cœur ; et lorsqu'ils ne les mentionnent pas distinctement, ils désignent fréquemment la charité divine par des qualificatifs qui ne conviennent qu'à une perfection infinie. — Puis le Cœur de chair de Jésus, s'il est l'instrument et le symbole de la charité humaine de Jésus, est aussi le symbole de la charité divine et n'est-il pas encore, avec la charité humaine, l'instrument dont se sert pour l'accomplissement des mystères de l'infini amour la divine charité ? Or l'objet formel du culte spécial du Sacré Cœur est la charité de Jésus dont le Cœur de chair est le symbole et l'instrument. — De même, le but du culte spécial du Sacré Cœur est de rendre à Notre-Seigneur amour pour amour, reconnaissance pour les bienfaits de son amour, réparation pour les offenses faites à son amour. Or l'amour de Jésus-Christ auquel nous voulons rendre ces hommages, ce retour d'amour et cette réparation, celui dont nous avons reçu tant de bienfaits, est évidemment l'amour divin plus encore que l'amour humain.

Mais il doit sembler superflu de tant raisonner, alors que les paroles des décrets de l'autorité ecclésiastique sont formelles à cet égard. Car nous n'avons pas seulement les termes de l'oraison de l'Office et de la Messe du Sacré-Cœur, qui expriment d'une façon générale, que par le culte du Sacré-Cœur nous faisons mémoire des *principaux bienfaits de la charité de Jésus-Christ*, laquelle est sans doute principalement sa divine charité ; mais nous avons les paroles du décret du Pape Clément XIII, par lequel a été approuvée l'institution de la fête du Sacré Cœur, avec l'Office et la Messe du Sacré Cœur, paroles qui disent expressément, que par le culte du Sacré Cœur *nous renouvelons symboliquement la mémoire du divin amour du Fils unique de Dieu*, par lequel il a voulu s'incarner d'abord, puis souffrir et mourir pour notre salut.

Ces paroles ne peuvent laisser aucun doute ; c'est l'amour divin, c'est l'infinie charité seule qui a déterminé le Verbe éternel à se revêtir de la nature humaine; et c'est la charité divine unie à la charité humaine du Verbe Incarné, qui l'ont déterminé à se faire obéissant jusqu'à la mort.— Ces longues explications au sujet de l'objet formel du culte du Sacré Cœur, quoiqu'elles ne se rapportent pas directement à l'explication des Litanies du Sacré Cœur, nous ont cependant paru indispensables avant d'aborder les invocations des Litanies relatives à cet objet qui est la charité de Jésus-Christ.

CHAPITRE XI

Cor Jesu fornax ardens charitatis.
Cœur de Jésus, fournaise ardente de charité.

Sommaire : § 1. C'est comme une fournaise ardente de charité que Jésus-Christ a révélé son Cœur à la B. Marguerite Marie. — § 2. La fournaise, *feu très intense*, figure très bien la charité divine, la charité humaine et aussi le Cœur de chair de Jésus. — § 3. D'autant plus que la fournaise sert à communiquer ses ardeurs, et que la charité divine de Jésus-Christ et sa charité humaine communiquent par divers moyens mystérieux, et surtout par l'envoi de l'Esprit-Saint, et l'institution de l'Eucharistie les saintes ardeurs de la charité. — § 4. Et le Cœur de chair de Jésus y coopère également de diverses manières.

Quatre invocations des Litanies sont consacrées à la louange de la charité du Cœur Sacré de Jésus, à en proclamer l'excellence par des images dont nous avons à expliquer la signification. Le Cœur de Jésus y est appelé *fournaise ardente* de ce feu spirituel et tout divin qui est la charité: et aussi *réceptacle*, réservoir, dépôt sacré, sanctuaire de justice en même temps que d'amour; il est déclaré plein de bonté et d'amour ; et enfin *abîme* insondable de toutes les vertus qui font cortège à leur reine, la charité. Efforçons-nous de comprendre toute la portée de ces magnifiques éloges du Sacré Cœur de Jésus, et le sens plus ou moins mystérieux de ces belles images.

§ 1. — D'abord le Cœur de Jésus est proclamé *fournaise* de charité, et fournaise *ardente;* et nous l'implorons en cette qualité: nous le supplions d'avoir pitié de nous

dont la charité s'est peut-être refroidie, peut-être même éteinte, et n'est certainement qu'une très petite flamme et comme une étincelle auprès de cet immense brasier qu'est le Cœur du Dieu Sauveur de nos âmes.

C'est comme une ardente fournaise que le Sacré Cœur de Jésus est représenté sur ses images traditionnelles, qui ont été dessinées d'après les indications précises de la Bienheureuse Marguerite Marie: et nous savons que celle-ci s'est efforcée de reproduire les principaux traits de ce Cœur tel qu'elle l'avait contemplé dans ses visions; elle nous a dit aussi que Notre-Seigneur Jésus-Christ lui a enjoint de faire honorer cette image, et qu'il a promis de précieuses faveurs en retour de ces hommages (1). — Le divin Sauveur ne s'est pas contenté de nous mettre sous les yeux une image quelconque de son Cœur de chair, symbole et instrument de sa charité; il a voulu nous montrer ce Cœur entouré de flammes, ou plutôt jetant lui-même de vives flammes, qui sont le symbole de l'ardeur très intense de sa charité. Dans la relation qu'elle a faite des principales visions du Sacré Cœur dont elle a été favorisée, la Bienheureuse Marguerite Marie fait expressément mention de flammes très vives; elle dit qu'elle a vu ce Cœur divin semblable à une vraie fournaise, et qu'elle a entendu de la bouche de son divin Epoux l'explication de ce symbole, c'est-à-dire qu'il signifie son immense charité pour les hommes. Les principaux passages des écrits de la Bienheureuse qui ont trait à cet objet, méritent d'être cités ici. — Voici comment elle s'exprime dans le récit de la première grande vision :

Il me dit: *mon divin Cœur est si passionné d'amour pour les hommes et pour toi en particulier, que, ne pouvant*

(1) Vie et œuvres, etc... Vol. 2, pp. 101, 224, 325. Ed. 2de.

plus contenir en lui-même les flammes de son ardente charité, il faut qu'il les répande par ton moyen... Après il me demanda mon cœur, lequel je le suppliai de prendre; ce qu'il fit et le mit dans le sien adorable, dans lequel il me le fit voir comme un petit atome qui se consumait dans cette ardente fournaise; d'où le retirant comme une flamme ardente en forme de cœur, il le remit dans le lieu où il l'avait pris, en me disant: *Voilà, ma bien-aimée, un précieux gage de mon amour, qui renferme dans ton côté une petite étincelle de ses plus vives flammes*, etc.

Lorsqu'elle rapporte la seconde vision, elle dit:

Ce Sacré Cœur m'était représenté comme un soleil brillant d'une éclatante lumière, dont les rayons tout ardents donnaient à plomb sur mon cœur qui se sentait embrasé d'un feu si ardent, qu'il semblait m'aller réduire en cendres... Jésus-Christ, mon doux Maître, se présenta à moi tout éclatant de gloire, avec ses cinq plaies brillantes comme cinq soleils, et de cette sacrée humanité sortaient des flammes de toutes parts, mais surtout de son adorable poitrine qui ressemblait à une fournaise; et s'étant ouverte, il me découvrit son tout aimant et tout aimable Cœur, qui était la vive source de ces flammes. Ce fut alors qu'il me découvrit les merveilles inexplicables de son pur amour, et jusqu'à quel excès il l'avait porté, d'aimer les hommes... En même temps ce divin Cœur s'étant ouvert, il en sortit une flamme si ardente que je pensai en être consumée; car j'en fus toute pénétrée et ne pouvais plus la soutenir...

Enfin au sujet de la 3me vision la Bienheureuse écrit au père Rolin, son directeur spirituel à cette époque:

Un jour de Saint Jean l'Evangéliste... ce divin Cœur me fut représenté comme sur un trône tout de feu et de flammes, rayonnant de tous côtés, plus brillant que le soleil, etc... et mon divin Sauveur me fit connaître, que les instruments de sa passion signifiaient, que l'amour immense qu'il a eu pour les hommes avait été la source de toutes les

souffrances et de toutes les humiliations qu'il a voulu souffrir pour nous... m'assurant qu'il prenait un plaisir singulier d'être honoré sous la figure de ce Cœur de chair, dont il voulait que l'image fût exposée en public, afin,ajouta-t-il, de toucher par cet objet le cœur insensible des hommes ; me promettant etc...

Le symbole est bien choisi ; la fournaise ardente est une image très propre, non seulement à frapper notre imagination, mais aussi à représenter selon la vérité le Cœur de celui qui a dit: *Je suis venu jeter le feu sur la terre, et que veux-je sinon qu'il s'allume* (1), et à nous faire comprendre, que par son ardent amour il est aussi capable que désireux d'embraser de charité les cœurs des hommes.

§ 2. — Nous appelons *fournaise* un feu très intense, capable d'embraser et de transformer par son contact et son action pénétrante tout ce qui est plongé en lui et bientôt assimilé à lui. Fournaise aussi est le récipient, et surtout le lieu à vaste enceinte, qui contient ce brasier intense, et qui par les flammes qu'il projette est destiné à propager le feu. Et puis nous disons qu'une fournaise est ardente, soit uniquement pour exprimer une qualité essentielle de toute fournaise, soit encore pour désigner par ce qualificatif un feu exceptionnellement intense, une chaleur qui dépasse toute mesure, une force merveilleuse pour communiquer ses ardeurs, une vertu extraordinaire de pénétration et d'extension de ses flammes. Or le Sacré Cœur de Jésus est bien tout cela. Et tout d'abord la charité divine et aussi la charité humaine de Jésus sont chacune ce feu très intense, et le Cœur de chair de Jésus est l'enceinte et le foyer qui contient les ardeurs de cette double charité et y prend part.

---

(1) Luc. XII. 49.

La charité divine, infinie en elle-même, éternelle et nécessaire, mais libre dans ses démonstrations extérieures, s'est manifestée de diverses manières et à divers degrés; et elle mérite le nom figuré de fournaise, parce qu'il lui a plu d'agir au dehors et de se manifester par ses œuvres, et principalement par l'Incarnation du Verbe en vue de la rédemption du genre humain. *En ceci a paru la charité de Dieu pour nous*, dit St Jean, *qu'il a envoyé son Fils unique dans le monde, afin que nous vivions par lui. En ceci est la charité, que ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu, mais que c'est lui qui le premier nous a aimés, et qui a envoyé son Fils propitiation pour nos péchés* (1). Ces paroles sont comme le commentaire de ces autres du divin Maître : *Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui, ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle* (2).

Considérant ces paroles de l'Evangile, nous découvrons comme trois parties et degrés dans cette suprême manifestation de la charité divine du Rédempteur, et comme trois flammes de cette fournaise, destinées à embraser nos cœurs du feu de la charité, selon ces autres paroles de St Jean : *Nous donc aimons Dieu, parce que Dieu nous a aimés le premier* (3); et encore: *Si c'est ainsi que Dieu nous a aimés, nous devons, nous aussi, nous aimer les uns les autres* (4). — La première manifestation de la divine charité du Rédempteur, la première flamme de la fournaise, est l'Incarnation elle-même, le don du Verbe au genre humain par son union avec la nature humaine. *Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils*

(1) 1 Jo. IV, 9 suiv.
(2) Jo. III, 16.
(3) Jo. IV, 19.
(4) Ibid. v. 11.

unique. — La seconde flamme de la divine fournaise est l'œuvre de la Rédemption accomplie par le Verbe Incarné, par sa vie cachée et par sa vie publique, par ses souffrances et par sa mort. *En ceci nous avons connu la charité de Dieu, qu'il a donné sa vie pour nous* (1).—*Il a envoyé son Fils propitiation pour nos péchés.* — La troisième est l'application des mérites et des satisfactions du Rédempteur aux âmes pour leur salut éternel, par tous les mystères de la religion instituée par le Christ, par l'Eglise et les Sacrements, par la grâce, par le Verbe Incarné lui-même dans l'Eucharistie; *afin que quiconque croit en lui,* dit l'Evangile, *ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.*

La charité humaine de Notre-Seigneur Jésus-Christ, elle aussi est une *fournaise ardente.* Ah! qui nous dira les dimensions de ce foyer et l'intensité de ce feu de charité pour Dieu et pour les hommes? Il faut avec l'Apôtre fléchir les genoux devant notre Père céleste, *afin que nous puissions en comprendre avec tous les saints la largeur et la longueur, la hauteur et la profondeur* (2). Elle est finie, sans doute, puisqu'elle est humaine, c'est-à-dire créée et communiquée par Dieu à une volonté humaine. Elle dépasse cependant tout ce qui se trouve de perfection de charité dans les Anges et dans les Saints: elle dépasse même tout ce que les autres créatures, quelqu'éclairée que soit leur intelligence, quelque parfaite que soit leur connaissance, arrivent à comprendre. Elle s'est aussi manifestée et elle apparaît au dehors, de même que le feu se manifeste par les flammes qu'il jette, par les effets qu'elle a produits, par les mystères qu'elle a inspirés et accomplis, par les bienfaits qu'elle a répandus, servant d'instrument à la charité divine: tous ces mystères sont

(1) 1 Jo. III, v. 16.
(2) Ephes. III. 18.

autant de flammes échappées à l'immense brasier de la charité humaine de Jésus-Christ. Le Rédempteur, au moment où il allait commencer sa passion, déclara qu'il voulait aller au devant d'elle, *afin que le monde connaisse que j'aime mon Père*, dit-il, *et que j'accomplis exactement le commandement que j'ai reçu de mon Père* (1). Et l'Apôtre St Jean ouvre le récit de la Passion du Sauveur par cette déclaration solennelle : *Comme il avait aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin* (2). Quel est ce gage suprême de sa charité non seulement divine mais aussi humaine, que Jésus donna aux siens à cette heure qu'il savait être arrivée de partir de ce monde pour retourner à son Père, si ce n'est l'institution de l'Eucharistie, mémorial perpétuel de la passion et de la mort qu'il allait subir, et cette passion elle-même qui commençait ? Voilà donc les flammes que jette le foyer de la charité humaine de Jésus. Quelle ardente fournaise qu'un tel foyer de charité !

Enfin le Cœur de chair de Jésus a une part suffisante à ce feu de la charité divine et humaine du Rédempteur, pour mériter de recevoir à son tour l'appellation si élogieuse de fournaise ardente de charité. Il en est d'abord le symbole. Et pour que ce symbole parle plus efficacement à nos sens et ainsi à notre esprit des mystères de charité qu'il figure, Notre-Seigneur Jésus-Christ a voulu de plus entourer l'apparition de son Cœur d'autres symboles qui figurent et nous rappellent les principaux bienfaits de sa charité, c'est-à-dire des instruments de sa passion, de la couronne d'épines et de la croix. Il a voulu montrer son Cœur blessé, saignant, tout enveloppé de flammes image du perpétuel mystère de son amour qui est l'Eucharistie. Le Cœur de chair de Jésus envisagé de la sorte est la

(1) Jo. XIV, 31.
(2) Jo. XIII, 1.

charité du Rédempteur apparaissant aux hommes dans la personne même de Jésus-Christ, et dans cette partie de l'humanité du Christ qui la représente, elle et tous les bienfaits de la Rédemption dont elle est la source. Cette signification symbolique du Cœur de chair de Jésus peut être à bon droit considérée comme suffisante pour justifier la dénomination de *fournaise ardente de charité*, en tant que appliquée à cet organe de la nature humaine du Sauveur. Il y en a qui ne rapportent pas autrement au Cœur de chair toutes les protestations de l'amour de son Cœur, que Notre-Seigneur a faites à la Bienheureuse Marguerite Marie, quand il lui montrait son Cœur embrasé, et lui déclarait que ce Cœur était le foyer de toutes ces flammes, c'est-à-dire la source de tous ses bienfaits. — Cependant le sens naturel et obvie des expressions dont le divin Sauveur s'est servi d'après le récit de la Bienheureuse, attribue au Cœur de chair une part réelle dans l'amour humain de Jésus-Christ, celle que l'opinion commune et vulgaire est unanime à lui attribuer, une part non seulement passive laquelle est scientifiquement incontestable, mais même une part très active. Et si cet organe est envisagé sous ce rapport, si nous considérons la coopération réelle qu'il apporte à la charité, ne fût-ce qu'en tant qu'il en reçoit et partage vivement les impressions, nous comprenons beaucoup mieux, qu'il mérite aussi d'être associé à la charité de Jésus dans la signification des métaphores qui l'expriment avec tant d'efficacité, et des symboles qui la représentent : d'être appelé, avec la charité de Jésus et à cause d'elle, *fournaise ardente*. Il est vraiment alors l'enceinte et le foyer qui contient les ardeurs divines et humaines de la charité du Dieu fait homme, il y a part et il sert à la répandre au-dehors.

§ 3. — Pour constituer une fournaise dans le sens rigoureux des mots, il ne suffit pas d'un feu très intense,

d'un foyer d'extraordinaire ardeur; la fournaise est un foyer essentiellement destiné à agir par ses ardeurs, à embraser, à se mettre en contact avec ce qui peut ou doit être enflammé, à transformer en feu et à s'assimiler rapidement tout ce qui est plongé en lui ou envahi par ses flammes. Est-ce que le Sacré Cœur de Jésus est vraiment cela ? reproduit-il en réalité ce qui est figuré par ces traits essentiels de la fournaise ardente, son image ? Oui, il n'est pas difficile de comprendre que le Sacré Cœur de Jésus, pris dans ses diverses acceptions, la charité divine, la charité humaine, le Cœur de chair de Jésus, possède d'une façon merveilleuse des propriétés spirituelles analogues, et qu'il exerce sur nos âmes activité salutaire exprimée par la parole du divin Maître : *Je suis venu jeter le feu sur la terre, et que veux-je sinon qu'il s'allume.*

La divine charité descendue du ciel dans la Personne du Verbe, est venue sur la terre rallumer le feu de la charité dans les cœurs des hommes, où le péché l'avait éteint. Le Verbe Incarné a mérité par sa mort, sa résurrection et son ascension, que la divine charité envoie des cieux sur la terre le feu qui est l'Esprit Saint, afin que ce divin Esprit, se donnant lui-même aux hommes, répande la charité dans leurs cœurs. L'envoi de ce feu qui est l'Esprit saint sanctificateur des âmes est le couronnement de toute l'œuvre de la rédemption inspirée par la divine charité du Verbe. Il est le fruit de tous les mystères qui l'ont précédé, préparé, mérité, obtenu : et il est destiné à faire part aux hommes de la divine charité, et des biens de la vie éternelle auxquels elle donne droit. Aussi l'unique désir du Dieu Rédempteur des âmes est, que les volontés humaines accueillent librement ce feu divin et se laissent embraser par lui. Il n'a pas dirigé vers un autre but toute l'œuvre de la rédemption: il n'attend pas autre chose de nous en retour de son infinie charité ; c'est la loi qu'il a dictée à

tous les hommes, loi première et principale qui comprend toutes les autres : c'est l'unique désir de Celui qui aime les âmes et qui ne demande pour lui-même que la gloire de leur amour, afin qu'elles jouissent elles-mêmes de la gloire qu'elles lui donneront, *que nous l'aimions, parce qu'il nous a aimés le premier.* (1 Jo. IV, 19) — Cette divine charité, pour accomplir son œuvre, s'est associé dans la personne du Verbe Incarné la charité humaine de la nature dont elle s'était revêtue, ainsi que le Cœur de chair son symbole et son instrument : et à l'une et à l'autre s'étend la portée de la parole du Sauveur définissant sa carrière terrestre : *Je suis venu jeter le feu sur la terre, et que veux-je sinon qu'il s'allume.*

L'avènement de l'Esprit-Saint n'est pas seulement le bienfait de la charité divine du *Père qui l'a envoyé au nom de Jésus* (1); il est aussi le don du Fils, puisqu'il est le fruit substantiel de la charité divine que le Fils a reçue du Père : et il est encore le bienfait de la charité humaine du Verbe incarné, le don parfait du Cœur de Jésus. *Lorsque sera venu le Paraclet que je vous enverrai du Père,* a dit le Sauveur, *l'Esprit de vérité qui procède du Père* (2) : et encore : *Il est avantageux pour vous que je m'en aille, car si je ne m'en vais pas, le Paraclet ne viendra pas à vous ; si au contraire je m'en vais, je vous l'enverrai* (3). — Quelle part la charité humaine du Sauveur a-t-elle dans l'envoi de l'Esprit-Saint sanctificateur et consolateur des âmes ? Tout d'abord c'est l'amour agissant, souffrant et triomphant de Jésus, de Jésus *livré* à la mort *pour nos péchés et ressuscité pour notre justification* (4), qui a mérité l'avènement du règne de la charité et de la

(1) Jo. XIV, 26.
(2) Jo. XV, 26.
(3) Jo. XVI, 7.
(4) Rom. IV, 25.

grâce dans le monde. C'est ensuite le Cœur de Jésus percé sur la croix, qui, à un titre spécial et dans un sens très vrai expliqué par les Saints Pères, a mérité, en vue de l'avènement de ce règne de la charité, l'institution de l'Eglise et des Sacrements. Enfin c'est par la volonté humaine de Jésus, pour l'accomplissement des promesses de Jésus, conformément aux désirs, et grâce à la prière du Cœur de Jésus monté au ciel et plaidant la cause du genre humain et surtout de l'Eglise, que le Père et le Fils, que leur divine charité a envoyé l'Esprit Saint aux Apôtres d'abord, et ne cesse de l'envoyer aux fidèles.

Afin de mieux comprendre l'efficacité de la charité humaine du Rédempteur pour communiquer aux âmes le feu divin de l'Esprit Saint et de la charité qu'il répand, il faut considérer les moyens que le Christ a institués à cette fin durant sa carrière terrestre, et qui sont autant d'inventions de son amour et de dons gratuits de son divin Cœur. Ces moyens sont les paroles d'amour de Jésus, les exemples de sa charité, enfin les sources permanentes de la charité établies dans l'Eglise, *les fontaines du Sauveur* comme les a appelées le Prophète (1), et surtout celle qui résume toutes les autres, le sacrement d'amour, l'Eucharistie. Ce sont là autant de flammes que jette la fournaise ardente de la charité du Sauveur, pour embraser les âmes en leur communiquant son propre feu et leur donnant l'Esprit-Saint auteur de la charité.

1. — Toutes les paroles sorties de la bouche bénie de Jésus, et plus particulièrement celles qui plus que les autres venaient de l'abondance de son Cœur, celles qui nous parlent de son amour ou du précepte de la charité, sont de vives flammes de sa charité qui embrasent les âmes. — Les Juifs qui les entendaient, faisaient cette remarque, que *jamais homme n'avait parlé comme parlait cet homme* (2),

(1) Is. XII, 3.
(2) Jo. VII, 46.

c'est-à-dire Jésus qu'ils ne regardaient pas cependant comme l'Homme-Dieu ; personne ne parlait avec autant d'autorité et de persuasion. Et la vertu divine de ces paroles n'a pas diminué : elle se retrouve tout entière dans le texte de nos Saints Livres qui nous les ont conservées. Ce sont des paroles de feu ; une puissance surnaturelle les accompagne, pour pénétrer jusque dans les profondeurs de l'âme. *Elles sont vivantes, les paroles de Dieu ; elles sont efficaces, elles ont plus de force de pénétration que tout glaive à deux tranchants* (1). Elles commencent par répandre une vive lumière dans l'intelligence et communiquent les profondes convictions de la foi ; elles ne tardent pas à émouvoir et à enflammer le cœur ; *les méditer, c'est faire jaillir des flammes* (2). Et il n'y a que Jésus pour faire entendre, il n'y a que le Cœur de Jésus pour suggérer ces paroles ardentes de la charité, il n'y a que l'Homme-Dieu pour parler comme Jésus parle, parce qu'il n'y a que lui *qui ait les paroles de la vie éternelle* (3).

2. — Si les seules paroles de Jésus sont des flammes de sa charité venant de la *fournaise ardente* de son Cœur, que faudra-t-il dire de ses exemples ? qui ajoutent à la force douce et pénétrante des paroles, une attraction et une impulsion irrésistibles et cet entrainement enthousiaste, généreux et sans calcul, dont parle l'Apôtre quand il dit : *Soyez les imitateurs de Dieu et marchez dans l'amour, ainsi que le Christ aussi nous a aimés et s'est livré lui-même pour nous en oblation à Dieu et en hostie de suave odeur* (4). Jésus a lui-même signalé à l'attention de ses disciples l'efficacité merveilleuse des exemples

(1) Cf. Hebr. IV, 12.
(2) Ps. 38, v. 4.
(3) Jo. VI, 69.
(4) Ephes. V, 2.

de sa charité pour attiser le feu de la charité dans les cœurs des hommes. Après la dernière Cène il s'est servi de cette flamme pour embraser les cœurs de ses Apôtres et les décider à de grandes choses pour son amour ; faisant allusion à ce qu'il avait dit un jour, qu'il est le bon Pasteur qui sait donner sa vie pour ses brebis, il leur dit, qu'il allait donner sa vie pour le salut des hommes, et que c'était le gage suprême de son amour (1). Les disciples comprirent cet enseignement de leur Maître ; et St Jean nous fait connaître la conclusion qu'ils en tirèrent, lorsque l'Esprit-Saint leur eut été donné : *Il a donné sa vie pour nous ; ainsi nous devons de même donner notre vie pour nos frères* (2). Et l'Esprit de Dieu ne cesse point de se servir de ce moyen des exemples de Jésus-Christ pour exciter et accroître dans les cœurs les saintes ardeurs de l'amour de Dieu et des âmes jusqu'au parfait oubli de soi-même, jusqu'à l'entier renoncement à tout ce qui est cher, et jusqu'au sacrifice sans réserve de tous les biens de la vie.

3. — Cependant, hâtons-nous de l'ajouter, il ne le fait pas sans se servir en même temps des institutions divines permanentes de son Eglise ordonnées à cette fin, des *fontaines du Sauveur* auxquelles il nous invite *à puiser avec joie les eaux* de sa grâce, des sacrements, surtout du sacrement d'amour, l'Eucharistie, *lien d'unité, sacrement de charité.* — L'Eucharistie est d'abord le sacrifice perpétuellement offert par l'amour du Christ pour son Père et pour les hommes ; le même que celui du Calvaire, sa reproduction non sanglante et mystique. C'est par conséquent le perpétuel renouvellement, ou plutôt la continuation jamais interrompue de cette suprême charité de

---

(1) Jo. XV, 9-13.
(2) 1 Jo. III, 16.

Jésus-Christ dont parle l'Apôtre : *Le Christ nous a aimés et il s'est livré lui-même pour nous.* — L'Eucharistie est ensuite le Sacrement du corps et du sang de Jésus-Christ présents réellement sous les espèces et apparences du pain et du vin. C'est la sainte victime, fruit du sacrifice, immolée mystiquement mais toujours vivante, et toujours animée des mêmes sentiments dont elle était animée sur la croix, présentant à Dieu le Père, avec les cicatrices de ses plaies, ses mérites et ses satisfactions.— Enfin l'Eucharistie est cette même victime du Calvaire,le corps de Jésus-Christ livré pour nous et le sang de Jésus-Christ répandu pour nous, préparée sous les espèces du pain et du vin pour la nourriture de nos âmes, destinée à produire en elles par la sainte communion les effets spirituels qui sont représentés par le signe sensible du Sacrement et par l'action sensible de la communion, et que nous pouvons résumer dans l'accroissement de la vie surnaturelle par l'union sacramentelle de nos âmes et de nos corps avec le Christ principe de cette vie, dans l'augmentation de la grâce et de la charité par le contact intime et l'action salutaire du foyer lui-même de la charité.—En instituant le mystère de l'Eucharistie, Notre Seigneur Jésus-Christ a en quelque sorte, dit le Concile de Trente, épuisé en les répandant sur nous les richesses de sa charité ; il a, dit St Jean, aimé les hommes jusqu'à la fin; il a donné le gage suprême de son amour, par lequel il fait mémoire de toutes les merveilles de sa charité. Désireux de voir tous les cœurs brûler des feux de la charité, il n'eût pu trouver dans sa sagesse et sa puissance infinie un moyen plus efficace pour réaliser ses desseins A cette seule flamme de la charité humaine de Jésus nous comprenons que cette charité est une fournaise ardente, associée à la charité divine, et merveilleux instrument employé par elle pour embraser de ses feux les cœurs des hommes.

§ 4. — Tout ce que nous venons de dire de la charité divine et humaine de Jésus comme foyer destiné à agir par ses ardeurs, et à communiquer au dehors le feu de la charité, en un mot comme fournaise ardente de charité, doit s'étendre dans une certaine mesure au Cœur de chair de Jésus, à cause des relations qui existent entre ce Cœur et la charité du Sauveur, comme nous l'avons dit plus d'une fois. — Mais ce n'est pas tout. En effet il a plu à Notre Seigneur Jésus-Christ d'employer son Cœur de chair d'une autre manière encore pour embraser les âmes des feux divins de la charité, ainsi que cela ressort des révélations qu'il a faites à la Bienheureuse Marguerite Marie. — Bornons-nous à citer deux passages, l'un de la troisième, l'autre de la quatrième grande apparition. Le premier :

Il me fit ensuite connaître que le grand désir qu'il avait d'être parfaitement aimé des hommes, lui avait fait former le dessein de leur manifester son Cœur, leur ouvrant tous les trésors d'amour, de miséricorde, de grâce, de sanctification et de salut qu'il contient, afin que tous ceux qui voudraient lui rendre et lui procurer tout l'amour et tout l'honneur qui leur seraient possibles, fussent enrichis avec profusion de ces divins trésors dont ce Cœur Sacré est la source, etc...

Le second :

Je te promets aussi que mon Cœur se dilatera, pour répandre avec abondance les influences de son divin amour sur ceux qui lui rendront cet honneur, et qui procureront qu'il lui soit rendu (1).

D'après ces invitations et ces promesses de Notre Seigneur Jésus-Christ, son Sacré Cœur est un foyer qui

---

(1) Vie et œuvres de la B. Marg. Marie, vol. 2, page 324 suiv. page 414. Edit. 2de.

réchauffe et qui embrase tous ceux qui se mettent en contact avec lui, qui lui rendent le culte spécial que par la Bienheureuse Marguerite Marie il a demandé. Il exerce cette salutaire influence sur ceux qui honorent son Cœur ne fût-ce que par le culte de ses images, comme il est dit expressément dans la troisième grande apparition ; il l'exerce plus encore sur ceux qui font en l'honneur du Sacré Cœur les diverses pratiques, que le Sauveur a fait connaître comme lui étant plus agréables, et qui sont rapportées en particulier dans la quatrième grande apparition : il l'exerce principalement sur ceux qui lui présentent ces hommages, comme le fit la Bienheureuse Marguerite Marie, dans le Sacrement de son amour, dans le but de lui rendre en quelque mesure dans ce mystère amour pour amour. — Et il faut spécialement remarquer ce que la Bienheureuse ajoute au récit de la troisième vision, comme lui étant communiqué par le divin Epoux qui lui apparaissait :

Qu'au reste, cette dévotion est un dernier effort de son amour qui veut favoriser les chrétiens aux derniers siècles, leur proposant un objet et un moyen en même temps si propre pour les engager à l'aimer, et à l'aimer tendrement.

L'autorité suprême de l'Eglise a reconnu dans les visions de la B. Marguerite Marie une manifestation authentique des desseins de la divine Sagesse et Bonté, l'expression des volontés de son divin Chef. Assistée des lumières du Saint Esprit qui la dirige, elle a approuvé le culte spécial du Sacré Cœur de Jésus ; elle a institué la fête du Sacré Cœur ; elle a encouragé les principales pratiques usuelles en l'honneur du Sacré Cœur, que la Bienheureuse a fait connaître comme étant demandées par Notre-Seigneur. Enfin le Souverain Pontife a voulu que, pour terminer le 19me siècle et inaugurer le 20me, le genre humain

fût consacré au Sacré Cœur par un acte très solennel, dans le but et avec la ferme confiance, que le culte du Sacré Cœur de Jésus, fervemment pratiqué par la généralité des fidèles, apportera un remède très efficace au refroidissement universel de la charité, et procurera une merveilleuse extension à tout l'univers du règne bienfaisant de la divine charité.

C'est dans ce but, que nous implorons dans les Litanies la pitié du *Cœur de Jésus, fournaise ardente de charité,* afin que, en accomplissement des promesses spéciales faites à l'invocation dévote du Sacré Cœur, la charité soit rallumée dans les cœurs des pécheurs, attisée dans les cœurs des tièdes, embrasée et rendue fournaise dans les âmes justes.

CHAPITRE XII.

Cor Jesu, justitiæ et amoris receptaculum
Cœur de Jésus, réceptacle de justice et d'amour.

SOMMAIRE : § 1. Le Cœur humain de Jésus est d'abord sanctuaire de la justice et de l'amour, c'est-à-dire de la grâce et de la charité. — § 2. Mais est-ce là le sens de l'invocation des Litanies ? — Si l'on entend par les mots *justice et amour* des perfections spéciales, le Cœur de Jésus est tout d'abord le sanctuaire ou réceptacle de la justice et de l'amour de Dieu. — § 3. Il est plus encore le sanctuaire ou réceptacle de ces vertus insignes de la nature humaine du Rédempteur. Et tout d'abord dans ses relations avec la divine Majesté. — § 4. Puis dans ses sentiments à l'égard des hommes et ses relations avec eux.

La charité humaine de Notre Seigneur Jésus-Christ possède diverses propriétés qui ne doivent pas passer inaperçues. Les deux invocations suivantes des Litanies en signalent deux, qui semblent être particulièrement glorieuses pour le Sacré Cœur de Jésus ; elles appellent le Sacré Cœur *réceptacle de justice et d'amour ;* elles le proclament *plein de bonté et d'amour.* Nous nous occuperons de la première dans ce chapitre.

§ 1. — Dans cette invocation les mots *Cœur de Jésus* se rapportent exclusivement à l'humanité de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; à sa volonté humaine, sujet propre des perfections morales de justice, d'amour et de bonté ; à son Cœur de chair associé, comme il a été dit, à cette faculté spirituelle. En effet ce n'est qu'à un sujet créé et fini que peut convenir la dénomination de *réceptacle,* c'est-à-dire

de lieu,sujet, objet qui reçoit et contient les perfections de justice,d'amour et de bonté et en est rempli. La divinité est par essence toute perfection, et toute perfection en Dieu est infinie et son essence même ; elle ne reçoit rien, mais elle communique au dehors toutes les perfections éparpillées dans les créatures ; elle est et elle doit être appelée, non pas réservoir, mais source de toute justice, de tout amour, de toute bonté ; et le titre de *réservoir, réceptacle, dépôt sacré, sanctuaire* de ces perfections, doit être réservé aux créatures, auxquelles la divinité daigne communiquer une mesure plus ou moins abondante, surtout une mesure pleine de justice, d'amour et de bonté.

Mais dans quel sens précis faut-il entendre ici les paroles *justice et amour ?* sont-elles prises dans le sens de *grâce et charité,* ou bien signifient-elles *deux vertus spéciales,* deux habitudes surnaturelles différentes appartenant à la volonté ? En effet le mot *justice,* dans le langage sacré, est employé fréquemment comme synonyme de grâce sanctifiante, avec laquelle la charité se trouve intimement liée, si elle ne s'identifie pas avec elle ; et d'autre part, le Cœur de Jésus mérite certainement d'être appelé sanctuaire, dépôt sacré, réceptacle glorieux de grâce et de charité, puisque la plénitude de la grâce, et tous les trésors de la charité ont été communiqués à la nature humaine du Verbe Incarné, et que c'est de cette humanité que St Jean a dit : *Nous l'avons vu plein de grâce et de vérité* (1). — Sans doute, comme nous l'avons expliqué précédemment, indépendamment des dons créés de la grâce, l'humanité de Jésus-Christ est sanctifiée substantiellement par la grâce incréée de son union hypostatique avec le Verbe de Dieu. Néanmoins notre foi dans les perfections de l'huma-

(1) Jo. I, 14.

nité très sainte du Verbe Incarné ne nous permet pas de douter, que l'âme de Jésus ait été enrichie des trésors et embellie des splendeurs de la grâce sanctifiante, et des habitudes surnaturelles qui accompagnent cette grâce, notamment de celle de la charité.

Les habitudes surnaturelles de la grâce, de la charité, des autres vertus, sont les perfections créées les plus précieuses que nous puissions concevoir ; elles dépassent même notre compréhension ; elles sont tellement élevées au-dessus de la nature humaine et même de la nature angélique, tellement semblables aux perfections divines, que selon la parole de St Pierre elles sont une participation de la nature divine, et selon l'expression des SS. Pères, conforme au langage de l'Esprit-Saint lui-même, comme une déification de la nature créée. De telles perfections n'ont pu faire défaut à la nature humaine du Fils de Dieu. Elevée par son union avec le Verbe, à une dignité supérieure à toute dignité créée, et devant être dans un état autant que possible conforme à cette dignité, proportionné à cette élévation, elle a dû recevoir de Dieu tout ce qu'il est possible à Dieu de donner, à une créature de recevoir en fait de perfections de l'ordre moral. — Jouissant au-delà de toute mesure de la bienveillance divine, la nature humaine de Jésus a dû en ressentir les effets bienfaisants au-delà de toute mesure, et être enrichie de tous les trésors de la grâce, embellie de toutes les splendeurs de l'ordre surnaturel. — Modèle de toute sainteté, dont l'imitation aussi parfaite que possible résume la destinée de tous les *appelés*, et surtout des *élus* ; idéal divin, dont tous les enfants de Dieu sont appelés à devenir des copies conformes, l'humanité de Jésus-Christ doit avoir été formée par Dieu comme le chef-d'œuvre de sa sagesse, de sa puissance et de son amour, resplendissante de toutes les beautés de la justice ou grâce sanctifiante, de la charité

et des autres vertus qui en sont les compagnes. — Enfin le *Juste* par excellence dont parle le Prophète (1), celui qui, serviteur parfait de Dieu, devait par sa justice devenir pour les pécheurs la source de la justice, et recevoir pour récompense la dépouille des forts, celui-là doit certainement posséder la plénitude de tous les biens de la justice dont il fait part aux autres.

Et puisque c'est au cœur de l'homme que se rapportent toutes les propriétés et perfections de l'ordre moral, le Cœur de Jésus doit être proclamé réceptacle, siège, sanctuaire de toute justice et charité. A lui aussi se rapporte directement l'onction de l'Esprit Saint que le Prophète Isaïe (2) attribue à l'humanité du futur Messie, et que Jésus s'attribue à lui-même (3), que les Apôtres disent avoir accompagné l'Incarnation du Verbe (4), préparé la mission du Messie, et constitué formellement l'Oint du Seigneur, le Christ. C'est dans le Cœur de Jésus qu'a voulu reposer l'Esprit Saint, auteur des sept dons qui sont le corollaire de la charité selon la prophétie d'Isaïe (5), accomplie d'abord dans l'humanité du Verbe, ensuite, à son exemple et par ses mérites, dans les autres justes.

Ainsi donc, substantiellement sainte par son union avec le Verbe, l'humanité de Notre Seigneur Jésus-Christ, ou son Cœur Sacré, a reçu en outre tous les dons surnaturels qui constituent la sainteté des justes; il est devenu le séjour privilégié de la justice et de la charité. — Mais est-ce bien là ce qui est exprimé par l'invocation des Litanies du Sacré Cœur, dont nous nous occupons?

---

(1) Is. LIII, 11
(2) Is. LXI, 1.
(3) Luc. IV, 18.
(4) Act. IV, 27 ; X, 38.
(5) Is. XI, 13.

§ 2. — Plusieurs raisons peuvent en faire douter. D'abord dans l'invocation précédente il a déjà été fait mention de la charité, qui est la justice ou sainteté créée de l'humanité de Jésus. De plus dans cette invocation-ci le nom d'*amour* remplace celui de *charité ;* or la perfection ou vertu qui est la compagne inséparable et le complément de la *justice*, lorsque celle-ci est prise en sens de grâce sanctifiante ou habituelle, porte le nom consacré de *charité* plutôt que celui d'amour. Il y a encore le parallélisme des deux invocations où l'amour est associé, dans celle-ci à la justice, dans celle-là à la bonté, qui semble demander que dans l'une comme dans l'autre il soit question de vertus spéciales. Et puis l'appellation *réceptacle* appliquée à la justice et à l'amour réunis, paraît indiquer une perfection mystérieuse, une association difficile à concevoir et cependant accomplie dans le sanctuaire caché du Sacré Cœur de Jésus. Or cela se vérifie exactement s'il est question dans cette invocation de vertus morales apparemment opposées sous plusieurs rapports, au moins dans leurs effets et leurs manifestations, telles que la justice et l'amour; dont l'une rend en bien ou en mal ce qui est dû, l'autre fait le bien qui n'est pas dû : l'une, dans la distribution des bienfaits, respecte les limites des droits, l'autre les dépasse et se plaît à donner gratuitement à qui n'a ni titre ni droit; l'une répare l'inégalité et rétablit l'ordre que le mal a troublé, l'autre crée libéralement un nouvel ordre de bien tout gratuit, c'est-à-dire qui dépasse les forces et les exigences de la créature.

Au surplus l'invocation prise dans ce sens exprime une des plus mystérieuses et des plus glorieuses prérogatives du Sacré Cœur, que nous devons expliquer ici. — Observons tout d'abord que le Verbe Incarné, le Rédempteur des hommes, est la suprême manifestation tout à la fois de la justice et de l'amour de Dieu à l'égard des

des hommes. Celle de l'amour divin, qui daigne gratuitement, c'est-à-dire sans que l'homme y ait le moindre titre, pas même celui de son amour, remettre aux hommes le péché et toutes les dettes du péché (1); de l'amour, qui consent à restituer aux hommes la grâce, l'adoption divine, les droits à l'héritage du royaume de Dieu, dont ils étaient justement privés; de l'amour, qui veut bien rendre la liberté des enfants de Dieu à ceux qui étaient justement condamnés à l'esclavage du démon. Et en même temps celle de la justice de Dieu qui exige et qui obtient la pleine satisfaction due pour l'offense reçue, des titres véritables de la part des hommes aux biens de la grâce et de la gloire, la rançon adéquate payée pour la liberté rendue; et qui obtient cela de Celui, qui représente le genre humain comme le chef représente les membres du même corps, et qui de cette sorte fait part aux hommes de ses satisfactions et de ses mérites, de ses droits et de ses titres aux biens et aux faveurs de Dieu. — Il s'ensuit que le Cœur Sacré de Jésus est tout d'abord le sanctuaire ou le réceptacle de la justice et de l'amour de Dieu, en ce sens qu'il symbolise ces deux perfections divines, qui trouvent dans le Verbe Incarné leur plus parfaite manifestation.

§ 3. — Mais il est mieux encore le sanctuaire de la justice et de l'amour, si nous parlons de ces perfections comme de vertus insignes de la nature humaine de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le Cœur de Jésus n'est pas seulement le symbole de ces vertus, il en est encore l'instrument et le collaborateur, et, au moins s'il est pris dans le sens figuré, il en est aussi le siège; et ces deux vertus s'unissent en lui au suprême degré, et d'une manière merveilleuse qui mérite toute notre attention.

---

(1) Cf 1 Jo. IV, 10.

En premier lieu dans les relations de l'humanité du Verbe Incarné avec la divine Majesté, ou, pour nous exprimer dans les termes dont Jésus aimait à se servir, dans ses relations avec le Père céleste. *Le Christ Jésus est par sa nature humaine médiateur entre Dieu et les hommes* (1). Son Cœur Sacré offre au Père Céleste tout ce que sa nature humaine, par ses travaux et ses souffrances, par ses sentiments et par ses œuvres, veut bien fournir de satisfactions pour les péchés des hommes. Ce Cœur accomplit lui-même la grande part de ces satisfactions ; c'est lui principalement qui endure et qui expie ; la passion intérieure du Rédempteur, celle de son Cœur, a surpassé de beaucoup en durée et en intensité de douleur, la passion extérieure, celle de son corps sacré. Cette satisfaction, le Cœur de Jésus l'offre à Dieu, adéquate à l'offense, pleine, surabondante; il l'offre par des humiliations et des souffrances sans mesure, alors qu'une seule, et la moindre, puisqu'elle avait toujours une valeur infinie, eût été suffisante en elle-même, et eût été aussi acceptée par la justice divine si Jésus l'avait voulu. Il l'offre par l'effusion de tout son sang, même de celui qui restait en lui après la mort sur la croix : oui, de tout son sang jusqu'à la dernière goutte, alors qu'une seule goutte eût suffi à apaiser la colère de Dieu. Il offre cette satisfaction spontanément, quand il aurait pu choisir un autre moyen de rachcter et de libérer le genre humain ; car comme l'avait prédit le prohète, *Il a été offert parce que lui-même l'a voulu* (2). Jésus s'est plu à le constater ; non seulement personne ne pouvait sans sa permission le faire souffrir et mourir, mais c'est de lui-même qu'il se décide

(1) 1 Tim. II, 5.
(2) Is. LIII, 7.

à donner sa vie pour les hommes (1) ; il s'y décide tout d'abord par amour pour son Père et pour donner au monde la preuve la plus efficace de cet amour, qui est la satisfaction complète donnée à la Justice divine pour le rachat du genre humain ; *afin*, dit-il, *que le monde connaisse que j'aime mon Père, et que, suivant la mission que m'a donnée mon Père, ainsi j'agis* (2).

Il faut bien le remarquer, son Père ne lui en faisait pas un véritable devoir; non, la Majesté divine n'imposait pas cette stricte obligation à l'humanité du Verbe; elle se contentait de lui en montrer la convenance, de lui en témoigner le désir ; le Père ne jugeait ni convenable, ni nécessaire de témoigner autrement son bon plaisir au Cœur humain de son Fils bien-aimé. Or c'est à cette volonté divine, que Jésus-Christ a sacrifié sa volonté humaine; c'est cette volonté que le Cœur Sacré de Jésus, agonisant dans une mer de tristesse et d'angoisse, submergé par les flots du dégoût et de la crainte, a eu la générosité de préférer à la sienne propre ; *non pas comme je veux, mais comme vous voulez* (3): *non pas ce que je veux, mais ce que vous voulez* (4). Par amour pour son Père, pour donner à la justice divine cette gloire de recevoir une satisfaction pleine et surabondante, Jésus a accepté des mains de son Père le calice rempli par la divine justice de toutes les amertumes et souffrances dues pour les péchés des hommes, et il a consenti à le boire jusqu'à la lie. En ce moment le Cœur de Jésus offrait en satisfaction pour les péchés des hommes les douleurs de son agonie ; il acceptait d'expier ces péchés par toutes les humiliations et tous les

---

(1) Jo. X, 18.
(2) Jo. XIV, 31.
(3) Matth. XXVI, 39.
(4) Marc. XIV, 36.

tourments de la passion et de la mort ; il consentait à être percé sur la croix. Le divin Cœur considéré dans ces mystères, souffrant, agonisant, mourant, percé par la lance pour les péchés des hommes ; réduit dans cet état parce qu'il l'a voulu, pour la gloire de son Père, afin de satisfaire pour les péchés des hommes, offrant ces satisfactions *afin que le monde connaisse qu'il aime son Père,* ne nous apparaît-il pas comme le sanctuaire de la justice et de l'amour, en qui *la miséricorde et la vérité se sont rencontrées, la justice et la paix se sont donné un baiser ?* (1) — Et ce n'est pas tout. Car le Sacré Cœur ne s'est pas contenté des actes passagers de justice et d'amour qu'il a accomplis durant sa carrière terrestre, et en particulier durant les heures de sa Passion. Non ; il a trouvé moyen, par l'institution en son Eglise du sacrifice et du sacrement de l'Eucharistie,de rendre perpétuelles ces preuves suprêmes de sa justice et de son amour. En effet dans ce mystère, dernier effort de son amour, il est toujours présent comme victime expiatoire, et il ne cesse d'offrir le sacrifice de propitiation, seul capable d'apaiser la divine justice. — C'est dans cet auguste mystère de l'Eucharistie que Notre-Seigneur Jésus-Christ demande que nous honorions son Cœur adorable, et que l'Eglise nous recommande de lui offrir nos hommages. Comme il convient donc de lui adresser dans ce mystère cette louange et cette invocation : *Cœur de Jésus, réceptacle de justice et d'amour, ayez pitié de nous !*

§ 4. — Si après cela nous considérons les sentiments du Cœur de Jésus envers les hommes et ses relations avec eux, il est vrai que de prime abord il peut sembler n'être plutôt, comme l'exprime l'invocation suivante des Lita-

(1) Ps. 84, v. 10.

nies, qu'un insondable abîme d'amour et de tendresse, de bienveillance et de bonté. Et cependant cet amour, quelque tendre et dévoué qu'il soit, autant et plus que celui de la mère qui ne sait oublier son enfant, et qui aux oublis et aux ingratitudes ne sait opposer que les gémissements et la commisération, les plaintes unies aux appels les plus pressants à un retour d'amour et de reconnaissance. cet amour du Cœur de Jésus pour les hommes ne doit pas être considéré comme séparé de la justice; et en réalité il n'en est pas séparé. Il est, oui, par sa tendresse et son dévouement, l'amour d'une mère ; mais il est aussi l'amour d'un père toujours sage, parfois même sévère ; il 'est encore l'amour d'un futur juge, qui tient un compte exact de toutes les manifestations de sa tendresse, comme de tous les hommages dont il est payé de retour, et qui prépare dans le livre de vie la matière de ses jugements et la sanction de ses arrêts. Oh ! qu'il est sage, celui qui ne perd pas de vue cette justice unie à l'amour, qui comprend à temps, c'est-à-dire dans les jours réservés à l'amour et à la miséricorde, et qui écoute docilement les avertissements contenus dans les appels que le Sauveur des âmes a adressés aux hommes, les invitant par la Bienheureuse Marguerite Marie au culte de son Sacré Cœur afin qu'au jour de la colère ils échappent aux châtiments de sa justice ! — Elle est sans doute réservée pour le dernier jour, celui de la reddition des comptes en l'autre vie la justice terrible qui s'armera de *la colère de l'Agneau*(1), et devant laquelle les ennemis fuiront d'épouvante et les amis eux-mêmes trembleront ; la justice, qui même dans la distribution des couronnes observera les règles d'un juste jugement (2); qui appellera avec amour et bonté les

---

(1) Apoc. VI, 16 suiv.
(2) 2 Tim. IV, 8.

fidèles serviteurs à la récompense, et qui sera inexorable pour envoyer les pécheurs loin de Dieu au feu éternel (1). Mais, ne l'oublions pas, cette justice qui alors apparaîtra si terrible, est toujours dans le Cœur si aimant du Rédempteur ; elle nous avertit longtemps d'avance que son heure viendra, que déjà elle est proche; et elle nous exhorte à mettre à profit le temps si court de la miséricorde, les bienfaits et toutes les manifestations de l'amour, parce que l'éternité avance et sera le règne non seulement de l'amour, mais de la justice et de l'amour.

Les menaces que Notre-Seigneur Jésus-Christ fait dans le Saint Evangile aux pécheurs, les reproches qu'il leur adresse, ses réprimandes sévères aux hypocrites et aux ingrats, sont certainement des appels pressants à la pénitence, partis d'un Cœur aimant et miséricordieux ; mais ce sont aussi les protestations d'un cœur juste profondément blessé dans ses sentiments les plus délicats. Les paroles dites à Judas, tombées des lèvres de Jésus au jardin des Oliviers au moment où elles recevaient l'empreinte du baiser de la trahison : *Ami pourquoi es-tu venu ?* (2); ces autres paroles, que Jésus dit au serviteur du grand-prêtre qui l'avait cruellement frappé en plein visage: *Si j'ai mal parlé montre ce que j'ai dit de mal ; mais si j'ai bien parlé, pourquoi me frappes-tu ?* (3): les réponses si péremptoires qu'il crut devoir donner aux questions de ses juges ; et son silence, plus éloquent encore, devant Caïphe, devant Hérode, devant Pilate ; tout cela, qu'est-ce autre chose que la manifestation de la justice du Cœur de Jésus apparaissant au milieu des suprêmes gages de son amour ?

---

1) Matth. XXV, 41.
(2) Matth. XXVI, 50.
(3) Jo. XVIII, 23.

Et enfin, dans l'œuvre si essentiellement propre à l'amour gratuit, libéral, miséricordieux, qu'est la distribution des grâces nécessaires au salut ; dans le choix libre de celles qui, suffisantes à produire le salut, sont cependant condamnées d'avance par la malice des hommes à ne pas l'opérer, ou bien de celles qui d'avance sont certaines d'obtenir leur effet ; dans la mesure avec laquelle les grâces du salut sont données, dans le refus des grâces pour les infidélités des âmes, et dans la surabondance des grâces accordées pour une fidèle correspondance aux dons de Dieu ; dans les règles mystérieuses qui dans l'insondable sagesse du Dieu Rédempteur président à l'accomplissement des promesses et des menaces divines, ne voyons-nous pas, selon la doctrine de l'Apôtre (1), le profond, l'inscrutable mystère de la justice du Cœur de Jésus associée à son amour ? d'une justice terrifiante unie à un amour incompréhensible, qui, selon l'expression de l'Apôtre, *a pitié de qui il veut et endurcit qui il veut* (2) ?

Ainsi dans le Cœur Sacré de Jésus, dans tous les sens et à tous les points de vue, la justice est la compagne inséparable de l'amour, prête à le servir, décidée à le venger. Ce divin Cœur est donc bien le réceptacle béni, le sanctuaire de la justice et de l'amour. Cependant, l'Esprit-Saint nous en a avertis, *La miséricorde surpasse le jugement.* (3)

---

(1) Rom. IX, 14 suiv.
(2) Ibid. v. 18.
(3) Jac. II, 13.

CHAPITRE XIII

Cor Jesu bonitate et amore plenum.
Cœur de Jésus plein de bonté et d'amour.

SOMMAIRE : § 1. Dieu est bonté et amour. Le Cœur de Jésus est plein de la bonté et de l'amour qui est Dieu, et aussi des perfections créées qui en sont la parfaite image. — § 2. Nous trouvons la manifestation de son amour dans la part que le Cœur de Jésus a eue dans l'offrande que le Verbe Incarné fit de lui-même dans l'Incarnation et au jardin des Oliviers, et dans l'institution de l'Eucharistie. — § 3. Les saints Evangiles nous montrent le Cœur de Jésus plein aussi de la bonté, qui est la miséricorde et la compassion, la condescendance, la tendresse, l'amitié et le dévouement.

Si l'amour du Cœur de Jésus n'est pas séparé de la justice, il est surtout uni à la bonté, et il faut proclamer ce divin Cœur plein d'amour et de bonté. Nous avons déjà fait remarquer que cette invocation comme la précédente, s'adresse directement à l'humanité de Notre Seigneur Jésus-Christ, à sa volonté humaine et à son Cœur de chair.— Montrant son Cœur à la Bienheureuse Marguerite Marie, Jésus lui disait: *Voilà ce Cœur qui tant a aimé les hommes;* et c'est pour ce Cœur embrasé d'amour pour les hommes, auteur des bienfaits de la Rédemption, prêt à répandre ses trésors avec une nouvelle abondance, qu'il a demandé un culte spécial d'amour et de réparation. C'est donc sous l'aspect particulier signalé dans l'invocation des Litanies que nous allons expliquer, que la charité de Jésus-Christ est l'objet formel du culte du Sacré-Cœur, ainsi que nous l'exprimons dans l'oraison liturgique: *En glorifiant le Sacré Cœur du Fils de Dieu nous rappelons*

la mémoire des bienfaits de sa charité. — Combien de fois durant sa carrière terrestre, Jésus ne signala-t-il pas cet objet à l'attention de ses disciples! Combien de fois l'Evangile ne nous le rappelle-t-il pas, afin de provoquer de notre part ce culte d'amour et de reconnaissance, que le divin Sauveur a dû dans ces derniers temps venir demander à l'humanité ingrate, avec des instances nouvelles et par des voies extraordinaires, c'est-à-dire par les révélations faites à la Bienheureuse Marguerite-Marie, mettant sous nos yeux son Cœur de chair symbole de sa bonté, de son amour, de tous les titres qu'il a à notre reconnaissance!

§ 1. — Demandons d'abord à St Thomas les notions exactes de la bonté et de l'amour; et expliquons de quelle manière le Cœur de Jésus possède en lui la plénitude de ces perfections, et divines, et humaines. — Le mot *bonté* s'emploie en divers sens connexes entre eux, dont le principal, relatif à l'*amour*, est la propension inhérente au bien à se communiquer, à se répandre au dehors; et l'*amour* est la volonté correspondante à cette propension inspirée par elle, la volonté de la diffusion du bien, de la communication du bien à autrui. *Aimer quelqu'un*, dit St Thomas, *c'est, à proprement parler, lui vouloir du bien* (1). Lorsqu'elle est assez efficace, cette volonté produit le bien s'il n'existe pas encore, ou bien le communique s'il existe déjà. — Dieu, l'Etre infini est par là même le Bien infini: il a comme tel une propension infinie à la communication de lui-même, à créer au dehors de lui des êtres, des biens à divers degrés semblables à lui, et à se donner lui-même autant qu'il peut être reçu. Il a donc une bonté infinie, ou plutôt de même qu'il est le bien infini, il est aussi la bonté infinie (2). — Cette bonté infinie inspire la volonté

---

(1) 1. Q. 20, a. 1, ad 3.
(2) 1. Q. 19, a. 2.

divine, Elle ne la détermine pas nécessairement à vouloir quoi que ce soit de bien au dehors d'elle-même, puisqu'en dehors d'elle aucun bien n'est nécessaire ni en soi ni à Dieu. Mais à cause de cette bonté Dieu veut librement les êtres distincts de lui-même; il veut et il crée ce que d'eux-mêmes ils n'ont pas; il fait qu'ils soient, et il leur communique diversement, ou il les aide à acquérir, les perfections qui leur conviennent (1). — Cette volonté divine, née librement de sa bonté, nous l'appelons *amour* de Dieu: et en tant qu'elle se rapporte aux créatures raisonnables et libres, *charité* de Dieu. De sorte que les termes *bonté, amour, charité,* expriment avec des nuances diverses, une même perfection divine, et peuvent être à bon droit employés parfois comme à peu près synonymes.

Ajoutons que, puisque Dieu non seulement *a des perfections,* mais que, tous ses attributs s'identifiant avec son être et son essence, *il est* chacune de ses perfections par la plénitude de sa substance, il faut dire non seulement que Dieu est bon et aimant, qu'il a de la bonté et de l'amour; ce serait trop peu dire; mais que Dieu est bonté, infinie bonté, qui épuise toute la plénitude de la bonté. Il faut dire que Dieu est amour et charité: *Dieu est charité,* dit St Jean (2); qu'il est infini amour, infinie charité; qu'il est la plénitude de la charité, qui épuise toute charité. — Le bien infini qui est sa divine essence, en tant que voulu par lui et terme nécessaire de sa volonté, constitue l'infinie perfection de cet amour divin. Cet amour infini peut ensuite, secondant librement les inspirations de la divine bonté, se porter au dehors de lui pour produire des biens distincts de lui et à divers degrés semblables à lui; et il le fait en réalité, sans aucune

---

(1) I. Q. 19, a. 3.
(2) 1 Jo. IV. 16.

variation, ni accroissement, ni diminution de lui-même.— C'est ainsi que l'éternel amour de Dieu tire du néant, en les voulant, tous les êtres créés ; il les fait exister dans le temps que leur durée successive détermine, et il constitue l'ordre magnifique des diverses natures qui composent l'univers. — Ce même amour divin veut aussi communiquer aux natures intelligentes et libres, aux Anges et aux hommes, le bien infini qui est lui-même, dans toute la mesure possible selon les vues de son infinie sagesse, et dans les limites définies par sa puissance toujours ordonnée; et il a créé ainsi pour ces natures privilégiées l'ordre surnaturel, c'est-à-dire un ordre de perfections, de communications de l'Etre divin, qui ne leur est dû d'aucune façon que rien dans leur être n'exige et n'est capable d'acquérir. — Dans cet ordre surnaturel de communication du Bien infini, l'effet culminant de la bonté et de l'amour de Dieu est certainement le don du Verbe à l'humanité dans l'Incarnation, l'union hypostatique de la Personne du Fils de Dieu avec la nature humaine en Jésus-Christ. *C'est en ceci,* dit St Jean, *qu'a paru la charité de Dieu en nous, que Dieu a envoyé son Fils unique dans le monde, afin que nous vivions par lui* (1). En effet, il ne peut y avoir une donation plus complète et plus parfaite du bien infini à la créature; et de plus, comme le dit St Jean, cette donation contient en principe toutes les autres qui constituent l'ordre de la vie surnaturelle des âmes; elle a eu lieu, *afin que nous vivions par lui,* le Verbe Incarné. — Il s'ensuit que la nature humaine du Verbe, toute pénétrée de la divinité à laquelle elle est si intimement unie, doit être proclamée toute pleine de bonté et d'amour; c'est-à-dire de la bonté et de l'amour infinis du Verbe qui habite en elle; et telle est la première explication de l'invocation des Litanies.

---

(1) I. Jo. IV, 9.

Mais ce n'est pas le seul sens de ces paroles ; et quelqu'élogieuse que soit pour le Sacré Cœur cette présence en lui, cette union avec lui de ces attributs divins, ce n'est pas assez dire à sa gloire, que de proclamer qu'il en est rempli ; parce que les perfections divines ne sont pas formellement les perfections de la nature humaine de Jésus, ni les attributs propres de son Cœur. Il faut en outre reconnaître dans le Sacré Cœur de Jésus l'amour et la bonté créés qui lui sont formellement propres, et ce sont surtout ces perfections que nous lui attribuons dans les Litanies, quand nous le disons plein d'amour et de bonté. — Elles lui appartiennent bien certainement : et non pas seulement dans une certaine mesure, mais avec plénitude. Le Verbe de Dieu avait résolu de s'incarner, afin de se servir de la nature humaine comme d'instrument, pour accomplir l'œuvre de la rédemption du genre humain, le rétablissement de l'ordre surnaturel détruit par le péché, la restauration du genre humain dans ses droits à la possession de tous les biens de la vie surnaturelle et du royaume des cieux. Il a dû disposer cet instrument en conséquence, et lui faire part d'une propension à faire le bien et d'une volonté de réaliser ce bien, proportionnées à l'œuvre qu'il devait servir à accomplir. — Et puis la nature divine, si intimement unie à la nature humaine pour une telle fin, a dû communiquer à cette nature créée une conformité avec elle-même qui la rendît aussi digne que possible de cette union, des perfections semblables aux siennes qui la rendissent capable de coopérer avec elle au même but. Elle a dû communiquer au Cœur de Jésus une éminente propension à faire le bien, c'est-à-dire une éminente bonté, et une éminente volonté de réaliser ce bien, c'est-à-dire un amour éminent. Elle a dû créer dans la nature humaine du Verbe un Cœur d'une immense capacité d'aimer, et elle

a dû remplir cette capacité en excitant en lui un amour immense. En un mot le Verbe de Dieu a dû douer sa nature humaine d'un Cœur plein de bonté et d'amour, c'est-à-dire d'une mesure de bonté et d'amour, qui répondît parfaitement aux exigences de l'œuvre à laquelle elle devait coopérer, et à l'infinie bonté et charité à laquelle elle était associée comme son instrument.

Mais quelle est la mesure de cette plénitude? Y en a-t-il une? est-elle finie?... Oui, sans doute elle a des limites, puisqu'il s'agit d'une perfection créée. Quand nous parlons de l'*infinie* charité de Jésus, c'est sa charité divine que nous signifions; sa bonté humaine, son amour humain ne peuvent être dits *infinis* dans le sens rigoureux du mot. — Cependant sans aucun doute aussi, et pour les raisons que nous venons d'exposer, cette mesure finie de perfection dépasse tout ce dont une créature quelconque, en dehors de l'humanité elle-même de Jésus, peut acquérir non seulement la possession, mais même la compréhension. — C'est ce que comprit la Bienheureuse Marguerite Marie, lorsqu'elle vit un jour le Cœur de Jésus semblable à une immense fournaise, brûlant d'un feu si intense, qu'elle s'étonnait que le monde entier ne s'embrasât pas aussitôt à son contact.

§ 2. — Ce que nous venons de démontrer de la plénitude de bonté et d'amour du Sacré Cœur de Jésus, par la considération de la nature de ces perfections et de leurs relations avec l'œuvre de la rédemption, est confirmé à chaque page des saints Evangiles par le récit des paroles et des œuvres du divin Sauveur, qui nous révèle les sentiments de son Cœur. Bornons-nous à rappeler ce qui nous est rapporté de trois circonstances solennelles et de trois faits importants, qui résument en quelque sorte la carrière du Rédempteur; de son Incarnation, de son

agonie prélude de sa passion au jardin des Oliviers, enfin de l'institution de l'Eucharistie.

Quant à la première, citons d'abord ce passage du récit que la Bienheureuse Marguerite Marie fait de la troisième grande apparition du Sacré Cœur : « Ce divin Cœur me fut représenté etc... La plaie qu'il reçut sur la croix y paraissait visiblement. Il y avait une couronne d'épines autour de ce Sacré Cœur et une croix au-dessus; et mon divin Sauveur me fit connaître, que ces instruments de sa passion signifiaient, que l'amour immense qu'il a eu pour les hommes, avait été la source de toutes les souffrances et de toutes les humiliations qu'il a voulu souffrir pour nous : que dès le premier instant de son Incarnation, tous ces tourments et ces mépris lui avaient été présents, et que ce fut dès ce premier moment que la croix fut pour ainsi dire, plantée dans son Cœur ; qu'il accepta dès lors, pour nous témoigner son amour; toutes les humiliations, la pauvreté, les douleurs que sa sacrée humanité devait souffrir pendant tout le cours de sa vie mortelle, et les outrages auxquels l'amour devait l'exposer jusqu'à la fin des siècles sur nos autels dans le très saint et très auguste Sacrement ». — Ce récit de la Bienheureuse concorde avec ce que nous dit l'Apôtre St Paul, de la manière dont s'est accomplie l'Incarnation et l'avènement du Rédempteur dans le monde. *En entrant dans le monde* (le Fils de Dieu) *dit : vous n'avez pas voulu d'hostie ni d'oblation ; mais vous m'avez formé un corps. Les holocaustes pour le péché ne vous ont pas plu. Alors j'ai dit: me voici, je viens (en tête du livre c'est écrit de moi) pour faire, ô Dieu, votre volonté... C'est en vertu de cette volonté que nous avons été sanctifiés par l'oblation du corps de Jésus-Christ faite une seule fois.* (1).

---

(1) Hebr. X. 5 suiv.

Le Verbe de Dieu s'est donc présenté pour l'Incarnation, et Dieu lui a adjoint par l'union substantielle la nature humaine ; la volonté humaine du Verbe Incarné s'est ensuite offerte à Dieu pour l'accomplissement de l'œuvre de satisfaction et de rédemption que seule l'humanité du Fils de Dieu pouvait entreprendre avec succès. Le premier acte de la nature humaine du Verbe, acte posé au moment même de la création de cette nature et de son union avec le Verbe, fut un acte d'amour gratuit et miséricordieux, un acte du Cœur de Jésus, qui depuis lors produisit pleinement son effet, puisque l'Apôtre ajoute : *En vertu de cette volonté nous avons été sanctifiés par l'oblation du corps de Jésus-Christ faite une seule fois.* Ainsi, dès l'Incarnation le Cœur Sacré de Jésus nous apparaît comme plein de bonté et d'amour, c'est-à-dire animé à l'égard du genre humain d'une mesure d'amour et de bonté correspondante à l'entreprise et à l'achèvement de l'œuvre de la rédemption. — Il est permis d'ajouter ici cette remarque, que bien que les organes corporels de la nature humaine du Verbe, fussent au moment même de l'Incarnation incapables d'exercer toutes leurs fonctions, ils n'en furent pas moins divinement associés aux facultés de l'âme : et celles-ci exercèrent leurs actes avec une entière perfection de connaissance et de délibération. Ainsi donc ni la connaissance humaine, ni l'amour humain de Jésus ne furent empêchés par l'absence de développement des organes corporels ; ni ceux-ci, quelqu'imparfaits qu'ils fussent en ce moment, ne furent exclus de toute coopération avec l'âme qui les animait.

Au commencement de sa Passion, le Verbe Incarné renouvela avec une égale solennité l'offrande qu'il avait faite à son Père, de son corps et de sa vie humaine, au moment de l'Incarnation. En s'incarnant, il avait déclaré la promptitude de sa volonté prête à racheter le genre humain par

le sacrifice de sa vie, pour faire le bon plaisir de son Père ; lorsque le moment en fut venu, il exécuta avec la même promptitude ce qu'il avait promis et que son Père avait accepté. Il l'exécuta, comme il le dit lui-même, par amour pour son Père, afin que le monde connaisse qu'il aime et combien il aime son Père ; il le fit aussi, comme le remarque l'Apôtre St Paul, par amour pour les hommes; *Il m'a aimé et il s'est livré pour moi* (1) ; *le Christ nous a aimés et il s'est livré lui-même pour nous en hostie et offrande à Dieu en odeur de suavité* (2) ; ce fut donc son Cœur qui l'y décida. — Et quant à la mesure de cet amour, Jésus déclara à ses disciples après la dernière cène, que *personne ne peut avoir un plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis* (3). Or il avait dit aussi auparavant : *Je donne ma vie pour la reprendre de nouveau. Personne ne me l'ôte, mais je la donne de moi-même. J'ai le pouvoir de la donner, et j'ai le pouvoir de la reprendre. C'est le commandement que j'ai reçu de mon Père* (4). C'est ce qu'il fit en réalité dans sa passion, et notamment au jardin des Oliviers, lorsqu'il accepta des mains de son Père le calice qui lui était présenté. — Oh ! oui, dans cette douloureuse agonie apparaît toute lumineuse la plénitude d'amour du Cœur de Jésus, c'est-à-dire son amour parfaitement proportionné à l'entreprise et à l'achèvement de l'œuvre de la Rédemption par les souffrances et la mort de l'Homme-Dieu.

Combien il lui en coûtait de donner, et de donner de cette façon sa vie pour les hommes, il le manifesta par les

---

(1) Gal. II, 20.
(2) Ephes V, 2.
(3) Jo. XV, 13.
(4) Jo. X, 17. suiv.

sentiments qui envahirent son âme dès le début, car il *commença à craindre, à s'attrister, à se dégoûter ;* ces sentiments d'effroi, de tristesse, d'ennui, de dégoût l'agitèrent violemment et le *réduisirent en agonie* ; et sous le pressoir d'une inexprimable angoisse ils lui firent verser une abondante sueur mêlée de sang. Combien lui était chère cette vie qu'il allait sacrifier pour les hommes, il le témoigna par cette ardente prière, répétée pendant plusieurs heures : *Père, si cela peut se faire, que ce calice s'éloigne de moi.* Et combien plus il aimait et son Père qui lui demandait le sacrifice de sa vie, et les hommes aussi pour le salut desquels le Père le lui demandait, il le dit assez par les paroles de généreuse acceptation qu'il ajoutait chaque fois à sa prière : *Cependant que non pas ma volonté soit faite, mais la vôtre.* — Voilà comment Notre-Seigneur Jésus-Christ a voulu, au début de sa passion, nous faire connaître la plénitude d'amour, avec laquelle il allait en endurer tous les tourments. C'est dans le même but de nous signaler cet amour de son Cœur, qu'il a permis que sur la croix son Cœur fût percé par un coup de lance, et qu'il voulût garder dans son corps glorieux la cicatrice de cette blessure. Et quand il montra à la Bienheureuse Marguerite Marie son Cœur glorieux, il le lui montra portant cette blessure et entouré des symboles de la passion ; et il demanda le culte spécial de son Sacré Cœur pour obtenir des hommes la mémoire reconnaissante de cet immense bienfait de son amour pour eux.

Cependant au souvenir pieux de ces mystères, manifestations de l'amour de son Sacré Cœur, il veut que nous joignions celui du mystère qui en est la manifestation la plus parfaite, et qui est le mémorial perpétuel de toutes les autres, de l'Eucharistie. Nous ne comprenons exactement la plénitude d'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour les hommes dans l'œuvre de la Rédemption

accomplie par son Incarnation, sa passion et sa mort, qu'en la considérant aussi dans les mystères qui font part aux hommes des bienfaits de la rédemption, parmi lesquels le principal est sans contredit celui qui est appelé le Sacrement d'amour.

Notre Sauveur, dit le Concile de Trente, étant sur le point de partir de ce monde pour retourner à son Père, a institué ce Sacrement, dans lequel, faisant mémoire de ses merveilles, il a en quelque sorte épuisé les richesses de son divin amour pour les hommes (1);

c'est-à-dire, qu'il nous a témoigné son amour autant qu'il est possible de le témoigner ; que c'est le gage suprême de son amour ; que c'est une manière toute divine de donner sa vie pour ceux qu'il aime, de la donner toujours, jusqu'à la fin des siècles ; de renouveler sans cesse le sacrifice de son corps, l'effusion de son sang. C'est donc dans le mystère de l'Eucharistie, mémorial de la passion et de la mort du Sauveur, que nous apparaît dans sa plus splendide manifestation la plénitude de la bonté et de l'amour du Sacré Cœur de Jésus. — L'Apôtre St Jean a dit expressément ce que le Concile de Trente a défini, quand il a résumé dans une seule phrase le récit, fait par les autres Evangélistes, de l'institution de la Sainte Eucharistie à la dernière Cène : *Avant la fête de Pâque, sachant que son heure était venue de passer de ce monde au Père, Jésus, comme il avait aimé les siens qui étaient dans le monde, les aima jusqu'à la fin* (2); c'est-à-dire il célébra lui-même et il institua dans son Eglise les mystères, le sacrifice, le sacrement et le banquet de l'Eucharistie, et il établit le sacerdoce pour perpétuer ces mystères. Ce n'était pas dans l'ordre du temps le dernier gage de son amour ; mais

(1) Sess. XIII, cap. 2.
(2) Jo. XIII, 1.

c'en était le gage suprême, le plus complet, le plus précieux, celui qui plus que les autres exigeait pour son accomplissement une immense charité, celui qui démontre souverainement la plénitude de la bonté et de l'amour du Cœur de son auteur.

Il n'est donc pas étonnant, que lorsque Notre-Seigneur Jésus-Christ a demandé à la Bienheureuse Marguerite Marie pour son Sacré Cœur un culte spécial d'action de grâces et de réparation, il l'ait demandé pour ce Cœur présent dans l'Eucharistie. Il s'en est exprimé clairement; de plus il lui apparaissait dans l'Eucharistie et lui montrait son Cœur là présent; il demandait que la fête du Sacré Cœur fût instituée comme complément de l'Octave de la fête du Saint-Sacrement; il environnait son Cœur non seulement des symboles de la passion, mais aussi de vives flammes qui en jaillissaient comme d'un immense brasier, et qui figuraient l'Eucharistie, fruit de sa plénitude de bonté et d'amour, et foyer de divin amour pour les âmes

§ 3. — Quand nous lisons les saints Evangiles, le Sacré Cœur de Jésus nous apparaît, plein non seulement de cette bonté qui est la propension à se communiquer et qui s'exerce par l'amour, comme nous venons de le montrer, mais aussi plein de cette bonté qui, perfection de l'amour, se manifeste par le choix délicat des circonstances dans lesquelles elle fait le bien, et des manières qu'elle observe pour le faire. Il nous apparaît plein de miséricorde et de compassion, plein de condescendance et de tendresse, plein d'amitié et de dévouement.

Les paroles et les œuvres de Jésus-Christ nous ont manifesté les sentiments intimes de son Cœur. Elles nous le montrent plein d'amour miséricordieux pour la pécheresse repentante, qui, prosternée aux pieds de Jésus, les inondait de ses larmes, les arrosait de ses parfums, les

essuyait de sa chevelure, les couvrait de ses baisers. Car c'est l'amour miséricordieux de Jésus, qui l'empêcha de la repousser; qui lui fit prendre sa défense contre les jugements défavorables de l'orgueilleux pharisien, ami de la justice sans miséricorde; qui lui inspira ces douces paroles, si réconfortantes pour la pauvre pécheresse: *beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé*, et la sentence d'absolution et de salut: *vos péchés vous sont remis; votre foi vous a sauvée; allez en paix* (1).— Elles nous montrent ce divin Cœur animé des mêmes sentiments, lorsque, pressé de condamner la femme surprise en adultère, mais témoin et du repentir de la pécheresse et de l'hypocrisie des pharisiens ses accusateurs, Jésus confondit la malice de ces derniers et se contenta de dire à la coupable: *Personne ne vous a condamnée!... ni moi non plus je ne vous condamnerai; allez et ne péchez plus* (2). — Et puis encore, lorsque mourant sur la croix il accueillit l'humble prière du larron pénitent, et il lui dit: *Aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis* (3).

Les paroles et les œuvres de Jésus nous révèlent aussi son Cœur plein d'amour compatissant; sensible à la prière des lépreux, des paralytiques, des aveugles qui imploraient sa pitié, ainsi qu'aux signes de détresse des sourds et des muets; profondément touché des besoins de la foule, qui, croyant en lui et désireuse d'entendre sa parole, l'avait suivi dans le désert et souffrait la faim; ému de compassion à la vue de la veuve désolée qui accompagnait le convoi funèbre de son fils unique, disant à la pauvre mère: *Ne pleurez pas*, et ressuscitant son enfant pour sécher ses larmes (4). — Elles nous le montrent encore pleurant

(1) Luc. VII, 47 suiv.
(2) Jo. VIII, 10 suiv.
(3) Luc. XXIII, 43.
(4) Luc. VI, 11 suiv.

sur Jérusalem, dont il prévoyait la ruine, châtiment de son ingratitude (1); préoccupé, jusque sur le chemin du Calvaire, du malheureux sort de cette ville, et disant aux femmes de Jérusalem de pleurer, non sur lui, mais sur elles-mêmes et sur leurs enfants (2).

Que de preuves ensuite ne trouvons-nous pas dans l'Evangile de la tendresse du Cœur de Jésus?... Envers son Père céleste dans ses prières; dans celle qu'il fit au cénacle après la dernière cène; dans celle qui au jardin des Oliviers préluda à sa passion; dans celles qu'il lui adressa du haut de la croix; dans ce gémissement douloureux de son Cœur: *mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissé!* dans cet abandon filial qui précéda son dernier soupir: *Père, je remets mon esprit en vos mains.* — Envers les petits enfants, quand il les fit venir près de lui, et qu'il réprimanda ses disciples en leur disant: *Laissez ces petits enfants venir à moi, et ne les en empêchez pas; car à de tels est le royaume des cieux*; quand ensuite il les caressa et les bénit: *et les embrassant, et imposant les mains sur eux, il les bénissait.* (3) — Envers ceux qui souffrent, et qui pour leur soulagement ont besoin de recevoir les témoignages d'un amour tendre et compatissant; car Jésus leur dit: *Venez à moi, vous tous qui souffrez et qui êtes accablés, et je vous soulagerai* (4); et il leur en a facilité le moyen, puisque, par l'institution du mystère de l'Eucharistie où *il fait ses délices d'habiter avec les enfants des hommes* (5), il leur a permis d'aller à lui quand ils le veulent, de le trouver, et de déposer dans son Cœur le fardeau qui accable leur cœur.

(1) Matth. XXIII, 37.
(2) Luc. XXIII, 28.
(3) Marc. X, 14.
(4) Matth. XI, 28.
(5) Prov. VIII, 31.

De même, quel amour condescendant que celui du Cœur de Jésus? condescendant pour les imperfections parfois si rebutantes de ses disciples, pour leur ignorance et leur grossièreté, pour leurs défaillances et leurs fautes; condescendant pour ceux qui ne savent pas veiller et prier une heure avec lui ; pour Pierre qui le renie, pour Thomas qui refuse de croire. Condescendant pour les Samaritains convertis mais inconstants, pour leurs rebuts, pour leur ingratitude, qui provoquèrent la colère, apparemment très juste des disciples, mais qui n'excitèrent que la pitié de Jésus! Condescendant pour les publicains, pécheurs, grands pécheurs, mais pas hypocrites, et sensibles à l'action convertissante de sa parole et de sa grâce; condescendant jusqu'à s'asseoir à leur table, au risque de scandaliser les Scribes et les Pharisiens; jusqu'à s'y inviter lui-même, pour opérer et célébrer en même temps en un joyeux festin leur conversion.

Enfin quel dévouement et quelle tendresse dans le Cœur de Jésus pour ses amis ; pour ceux qui croient en lui, qui l'aiment, qui le servent, qui renoncent à tout pour son amour, et qu'il daigne appeler ensuite, non plus ses inférieurs et ses serviteurs, mais ses égaux, ses amis, ses frères! Il prend part à leurs fêtes intimes; il fait des miracles pour les tirer d'embarras; il s'associe à leur deuil, il pleure près du tombeau de son ami Lazare,et il ressuscite ensuite le mort à la demande de ses deux sœurs inconsolables de la perte de leur frère. Il glorifie en termes magnifiques son précurseur, qui, prisonnier d'Hérode, détachait de sa personne ses meilleurs disciples pour les adresser à Celui qui venait enlever les péchés du monde ; il proclame Saint Jean Baptiste vrai prophète et fidèle précurseur du Messie. Il se fait le serviteur de ses disciples, et il s'abaisse jusqu'à leur laver les pieds, pour leur enseigner par son exemple l'humble charité fraternelle qu'il

veut leur faire pratiquer. Il épanche son Cœur dans celui de ses Apôtres, il leur dit tous ses secrets, il leur donne tous ses pouvoirs; il leur promet son divin Esprit, afin qu'ils puissent se souvenir de tout ce qu'il leur a dit, et se servir comme il faut de toute la puissance qu'il leur a confiée. Enfin il ne les quitte qu'après avoir obtenu de son Père, qu'ils soient tous admis un jour, près de lui-même, aux meilleures places de son royaume qu'il va leur préparer dans la demeure paternelle.

Voilà, pris au hasard, quelques traits évangéliques de cette plénitude d'amour et de bonté du Sacré Cœur de Jésus, que nous louons et bénissons dans les Litanies, et que nous invoquons comme titres à la pitié que nous implorons de lui.

CHAPITRE XIV

Cor Jesu, virtutum omnium abyssus.
Cœur de Jésus, abîme de toutes les vertus.

SOMMAIRE : § 1. Les vertus du Sacré Cœur sont des excellences qui appartiennent à l'objet formel du culte du Sacré Cœur. — § 2. Dans quel sens attribuons-nous au Sacré Cœur *toutes* les vertus, — § 3. et la plénitude de ces vertus ; et l'appelons-nous *abîme* de toutes les vertus ? — § 4. Parmi ces vertus il faut spécialement faire attention à l'humilité et à la douceur.

Les Litanies du Sacré Cœur, qui mentionnent les principales excellences de ce divin Cœur, ne pouvaient pas passer sous silence celle qu'elles lui attribuent dans la présente invocation, d'être l'abîme de toutes les vertus ; et elles devaient la mentionner à cette place, immédiatement après celles qui louent et invoquent la charité, objet formel du culte spécial du Sacré Cœur. La théologie explique dans quel sens nous devons entendre les termes de cette invocation, attribuer au Cœur les vertus de Jésus, et lui attribuer toutes les vertus, la plénitude de ces vertus, de manière que ce divin Cœur soit véritablement un abîme de toutes les vertus. Et le divin Maître lui-même nous a appris, qu'il lui est très agréable que parmi toutes les vertus de son Cœur nous en honorions deux particulièrement et d'une façon bien pratique, c'est-à-dire l'humilité et la douceur.

§ 1. — Les vertus, perfections morales, méritent l'estime et la vénération pour celui qui les possède, et dans l'ordre surnaturel et religieux méritent les hommages du

culte. Elles méritent ces hommages principalement lorsqu'elles ont atteint un degré éminent, celui que nous appelons l'héroïsme de la vertu, qui consiste soit à faire avec aisance et constance extraordinaire même les œuvres de vertu les plus difficiles, ou bien avec une extraordinaire perfection, tant objective que subjective, les œuvres de vertu ordinaires et faciles. En effet ces perfections, dues sans doute à la grâce de Dieu, mais aussi aux efforts de l'homme, et par conséquent vrai mérite acquis par lui, élèvent l'homme au-dessus de ses semblables ; elles en font un être supérieur, à l'égard duquel il est juste que les autres hommes reconnaisssent leur infériorité, et à certains égards et dans certaine mesure, leur dépendance; ce qui constitue les honneurs du culte.

Les vertus ont dans la juste estime des hommes une valeur beaucoup plus considérable, que toutes les autres prérogatives dont l'homme peut se prévaloir auprès de ses semblables ; plus considérable que les richesses, les dignités, le pouvoir, qui sont des biens extérieurs ; que la beauté, la santé, les forces corporelles, biens d'un ordre de beaucoup inférieur et purement physique ; que les talents, les connaissances, voire même le génie et toutes les perfections de l'ordre intellectuel. Les vertus sont des perfections de l'ordre le plus élevé, de l'ordre moral, qui est celui de la volonté humaine et qui a pour base le libre arbitre. Elles appartiennent par là même d'une manière directe et intime à la personnalité humaine, et elles en constituent le seul vrai mérite, parce qu'elles sont le fruit de l'exercice de sa liberté. Sous ce rapport tous les dons reçus gratuitement du Créateur ne valent pas dans notre appréciation raisonnable le moindre acte vertueux. Combien plus la vertu elle même, habitude de l'âme, don de la grâce d'un côté, mais dans son accroissement fruit d'actes multipliés et d'un exercice constant de la liberté avec

l'aide de la grâce, est la vraie grandeur de l'homme, et arrive facilement à faire de lui un véritable héros, à qui ses semblables, à cause de l'estime de son excellence, de sa valeur morale, doivent hommage de respect, de vénération, de sujétion, c'est-à-dire de culte.

Dieu lui-même reçoit les hommages d'adoration, de louange, de bénédiction de ses créatures, principalement en raison de son infinie sainteté. La Majesté divine, pour réclamer les hommages de notre culte, se présente à nous comme revêtue d'infinie sainteté. C'est comme telle qu'elle reçoit dans le ciel le culte parfait des Anges et des élus ; et les hommages qu'elle reçoit, sont la reconnaissance et la louange de son infinie sainteté : *Saint, Saint, Saint, le Seigneur Dieu des armées, qui était, qui est et qui doit venir ; Il est digne de recevoir gloire et honneur* (1). — Et Dieu daigne associer à sa gloire dans le ciel et sur la terre ceux, qui par leurs éminentes vertus, fruits de sa grâce et de leur liberté, s'associent à sa sainteté et arrivent à en acquérir une part, ou plutôt en reproduisent en eux-mêmes quelques traits. Les Saints, comme tels, sont en conséquence dignes de recevoir les hommages de notre culte ; leurs vertus, leur perfection morale, sont un titre très légitime à ces hommages, et c'est la volonté de Dieu qu'ils leur soient rendus. — Il n'y a donc aucun doute que les vertus du Sacré Cœur de Jésus, sont une excellence surnaturelle, qui réclame pour celui dont elle est l'apanage, les hommages de notre respect, de notre vénération, de nos louanges, de notre amour, de notre sujétion et libre dépendance, c'est-à-dire notre culte.

En outre il ne faut pas perdre de vue, que toutes les

---

(1) Cf Is. VI, 3 ; Apoc. IV, 8 suiv.

vertus viennent se grouper autour de la charité pour former avec elle la grandeur morale complète, la parfaite sainteté. La charité est la reine des vertus, non seulement parce que par sa valeur morale intrinsèque elle surpasse les autres, mais parce que toutes les autres lui sont subordonnées et doivent servir à la faire régner dans les âmes. Ce sont des actes d'autres vertus qui préparent l'entrée de la charité dans l'âme; quand la charité règne dans l'âme, le cortège des autres vertus s'accroît et s'embellit, et contribue à fortifier et à étendre le règne de la charité. *La charité est le lien de la perfection*, dit l'Apôtre (1), l'union de l'âme avec Dieu, que préparent les autres vertus, et qui les complète et les couronne toutes. La charité est formellement la sainteté et la vie divine de l'âme, laquelle s'exerce par ses propres actes et par les actes des vertus inférieures, ses compagnes et ses servantes; et les actes de ces dernières n'ont de valeur complète, de vrai mérite devant Dieu, qu'autant qu'elles sont mises en activité par la charité ; *la foi* elle-même *sans les œuvres est morte* (2) ; celle qui est méritoire devant Dieu, est *la foi qui agit par la charité* (3).

C'est pourquoi, lorsque nous disons que la charité créée et humaine de Notre-Seigneur Jésus-Christ est l'objet formel du culte du Sacré Cœur, nous comprenons dans l'excellence de la charité celle de toutes les vertus de ce divin Cœur, et nous considérons toutes ces vertus comme ne faisant avec la charité qu'un seul et même objet formel de ce culte.

§ 2. Nous avons suffisamment expliqué ailleurs dans

(1) Col. III, 14.
(2) Jac. II, 26
(3) Gal. V. 6.

quel sens il faut attribuer au Cœur de Jésus, pris soit au sens figuré, soit au sens propre, les vertus de Jésus, perfections humaines de l'ordre moral, habitudes surnaturelles de l'âme qui la disposent à opérer saintement, et qui diffèrent d'espèce selon la diversité des opérations auxquelles elles sont respectivement proportionnées.

Ce qu'il nous faut expliquer ici, c'est d'abord dans quel sens nous attribuons au Sacré Cœur *toutes* les vertus. Nous entendons par là toutes celles qui conviennent à l'absolue perfection et à la sainteté propre de Jésus, c'est-à-dire celles qui ne supposent, ni n'incluent aucune imperfection incompatible avec la perfection nécessaire de la nature humaine de l'Homme-Dieu.

Nous n'entendons pas, par cette invocation des Litanies du Sacré Cœur, attribuer à ce divin Cœur les vertus, qui, perfection pour nous dans notre condition actuelle, ne le sont pas d'une façon absolue, ni dans une condition plus parfaite qui est celle du Christ Rédempteur. Notre nature est défectueuse en suite du péché, qui est en nous soit formellement soit dans ses conséquences ; elle est de plus imparfaite en cette vie mortelle, à cause de notre état de voyageurs sur la terre d'exil, qui aspirent à la jouissance des biens de la patrie. Notre nature réclame en conséquence des vertus, qui sont incompatibles avec la perfection d'une âme essentiellement exempte du péché, et d'une âme déjà en possession de la vision de Dieu, du bonheur, des biens et jouissances de la patrie céleste que cette vision entraîne. — Le Christ n'a pas connu pour ce motif, d'abord la pénitence, douleur de l'âme pour ses propres fautes. Si Dieu l'a chargé des péchés de tous les hommes, ce n'a pas été pour l'en rendre coupable ; mais pour qu'il les expie, lui victime innocente, pontife saint et sans souillure ; *Celui qui n'avait pas connu le péché, il l'a fait pour nous péché* (c'est-à-dire

victime pour le péché) (1). — Il n'y avait pas non plus dans l'âme de Jésus de place pour la foi, parce qu'elle était élevée à une perfection plus grande, incompatible avec la foi dont l'objet sont les mystères cachés (2), celle de la vision de Dieu et de tous les mystères dans la pleine lumière de Dieu. L'âme de Jésus n'a jamais vécu dans les ombres qui accompagnent la lumière de la foi ; unie au Verbe qui est la lumière de Dieu, elle a toujours joui de la plénitude de la lumière (3). — Il n'y avait pas davantage place dans le Cœur de Jésus pour l'espérance, au moins quant à l'objet propre de cette vertu qui est Dieu lui-même. L'espérance dans le sens générique, est une attente certaine de son objet qui est un bien futur ; elle exclut en conséquence une perfection plus considérable qui est la jouissance présente de cet objet déjà possédé. Or l'âme de Jésus, unie au Verbe, a toujours eu, avec la vision intuitive de la divinité, la parfaite possession et la pleine jouissance de Dieu. L'objet de l'espérance de Jésus n'a donc pu être, que l'ensemble des biens secondaires qu'il a dû mériter par les travaux et les souffrances de sa carrière terrestre, et notamment la gloire accidentelle de son âme, et la gloire de son corps dans la résurrection et dans l'ascension au ciel ; mais ce n'était pas là, dit S. Thomas, la vertu théologale d'espérance (4).

Quant aux vertus morales qui de leur nature ne supposent, ni n'incluent un état d'âme imparfait, Jésus les a toutes possédées et pratiquées avec une perfection qui n'a été propre qu'à lui seul. L'Esprit-Saint les a communiquées infuses à l'humanité du Verbe, en même temps que

---

(1) 2 Cor. V, 21.
(2) Hebr. XI, 1.
(3) S. Thom. 3. q. 9, a. 3, ad 1.
(4) 3 q. 7, a. 4.

les dons de ce divin Esprit qui correspondent à ces vertus, ainsi que le dit le prophète Isaïe (1). Ces habitudes surnaturelles infuses disposaient parfaitement toutes les facultés de l'âme de Jésus, d'un côté à recevoir toutes les motions par lesquelles l'Esprit de Dieu devait conduire Jésus dans ses voies de Messie et de Rédempteur, et de l'autre à agir avec promptitude et pleine conformité avec la volonté de Dieu. — L'union hypostatique de la nature humaine avec le Verbe de Dieu n'exigeait pas moins de perfection en elle. Si elle communiquait à cette nature une sainteté substantielle propre à elle seule, elle exigeait de plus, d'abord une mesure pleine et surabondante de grâce et de charité qui élevât la substance même de l'âme de Jésus et l'unît à la divinité autant qu'une créature peut être élevée et unie ; elle exigeait ensuite une mesure proportionnée d'habitudes, de vertus et de dons, qui opérassent dans les facultés de l'âme de Jésus, ce que la grâce habituelle opérait dans la substance de l'âme. En effet ces habitudes dérivent de la grâce habituelle ; et puisque cette grâce était en Jésus pleine et parfaite, les habitudes des vertus devaient être également complètes, et disposer l'âme de Jésus et toutes ses puissances à faire tous leurs actes avec une absolue perfection dans n'importe quelle espèce de bonté. Elles étaient la richesse et l'ornement de l'âme de Jésus, quand elle était empêchée d'agir par les nécessités de la vie temporelle et les infirmités ou faiblesses humaines, dont Jésus avait accepté le fardeau, en même temps qu'il se revêtait de la nature humaine ; quand Jésus dormait, son Cœur veillait (2). Elles lui inspiraient, aux divers âges de sa vie, toutes les œuvres dont la nature humaine était capable d'après le dévelop-

(1) Is. XI, 2.
(2) Cf. Cantic. V, 2.

pement successif de ses forces, et que le bon plaisir du Père demandait de lui ; et de cette sorte, sans changer elles-mêmes, sans pouvoir même s'accroître, puisque dès l'Incarnation elles devaient être et elles ont été possédées dans toute leur plénitude, elles faisaient faire à Jésus des œuvres de plus en plus parfaites devant Dieu et devant les hommes, conformément à l'âge et à l'accroissement des forces physiques de son humanité, selon la parole de l'Evangile : *Jésus avançait en sagesse, en âge et en grâce devant Dieu et devant les hommes* (1).

§ 3. — Pour exprimer la mesure extraordinaire dans laquelle le Sacré Cœur a possédé toutes les vertus, nous disons qu'il en est l'*abîme*. Cela mérite d'être expliqué.— Exposons d'abord deux raisons pour lesquelles il faut dire qu'il les posséda dans toute la plénitude possible. La première est, que ces dons de la bonté divine à l'humanité du Christ sont la conséquence de l'union de cette humanité avec l'auteur de toute grâce, et que leur mesure est ainsi proportionnée à cette union. Or par l'Incarnation, l'humanité, l'âme, le Cœur de Jésus sont unis à Dieu auteur de la grâce par l'union la plus parfaite, la plus intime, c'est-à-dire par l'union hypostatique avec le Verbe. Par conséquent, cette âme, ce Cœur ressentirent au suprême degré possible l'influence de la divine Bonté productrice des grâces, et reçurent dès le moment de l'Incarnation, dans toute leur plénitude, c'est-à-dire dans toute la mesure possible selon les desseins de la divine Sagesse, toutes les habitudes des vertus. — La seconde raison est, que l'humanité de Jésus fut dès l'Incarnation destinée à déverser en quelque sorte la grâce qu'elle recevait sur tous les autres hommes ; ceux-ci étant appelés à en obtenir d'elle une mesure plus

(1) Luc. II, 52 ; cf S. Thom. 3. q. 7, a. 12.

ou moins considérable; en d'autres mots, elle devait, comme instrument de la Bonté divine, être la cause de la grâce pour tous les hommes. Il s'ensuit, que la nature humaine de Jésus devait elle-même recevoir une grâce beaucoup plus considérable, une plénitude; c'est-à-dire une grâce qui donnât à toutes les facultés humaines de Jésus une puissance pleine et entière pour la production de toutes les œuvres de la grâce, et de tous les effets de la grâce dans tous les hommes. Ces raisonnements sont ceux du Docteur Angélique (1). — A d'autres créatures privilégiées Dieu a parfois communiqué une mesure très abondante de grâce et de vertu, telle que l'Esprit Saint l'appelle plénitude de grâce : plénitude relative, en rapport avec les exigences de leur condition, de leur mission, de leurs fonctions. L'Archange Gabriel proclama la très Sainte Vierge Marie *pleine de grâce*, à cause de l'union très intime de Dieu avec elle, en particulier au moment même où elle devenait la Mère du Verbe; *Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous* (2). Mais à sa nature humaine le Verbe de Dieu a dû donner une plénitude de grâce et de vertus, que nous devons appeler non pas relative mais absolue, une grâce absolument pleine, et pour les espèces de dons, et pour le degré ou la mesure de chaque espèce; le suprême degré de toutes les perfections surnaturelles, c'est-à-dire tout ce que les desseins très sages de la Bonté divine, auteur de la grâce, permettent d'en recevoir, en vue et de la perfection qui peut exister au-dehors de Dieu, et des œuvres surnaturelles qui peuvent être faites, et des effets surnaturels qui peuvent être produits. — Donc la mesure, dans la-

(1) 3. Q. 7, a. 9.
(2) Luc. II, 28.

quelle le Cœur de Jésus possède toute grâce, et en particulier les habitudes des vertus et de toutes les vertus, est la *plénitude* entendue dans le sens absolu que nous venons d'expliquer; et cette mesure est exclusivement propre à lui. Tout cela est enseigné par le Docteur Angélique (1). C'est pour quoi l'Eglise nous fait invoquer le Sacré Cœur de Jésus comme l'*abîme de toutes les vertus.*

Cette qualification métaphorique d'*abîme* semble avoir une double signification. La première, que pour nous et même pour toute créature, et non seulement pour ceux dont ici bas l'intelligence est enveloppée de ténèbres, mais même pour les Saints et les Anges qui nagent dans la pleine lumière de la gloire, la perfection des vertus et de la sainteté du Sacré Cœur est insondable, c.à.d. qu'elle dépasse la force de compréhension de toutes les créatures. — Il n'y a rien qui doive nous étonner en cela. Dans la Bulle *Ineffabilis*, le Souverain Pontife, parlant de la plénitude de grâce dont fut enrichie la très Sainte Vierge Marie en son Immaculée Conception, enseigne que la mesure de grâce reçue par Marie en ce mystère fut telle, que *Dieu n'en donna autant à aucune autre pure créature*, et telle aussi *qu'en dehors de Dieu lui-même, aucune intelligence n'est capable de s'en faire une exacte idée.* Combien plus faut-il dire cela de la plénitude de grâce et de vertus du Cœur de l'Homme-Dieu, et proclamer en ce sens qu'en fait de sainteté, de grâce, de vertus il est un insondable abîme! — Bellarmin, lorsqu'il explique les figures, par lesquelles le Roi-Prophète au psaume 35me essaie de faire comprendre l'immensité de la justice et de la miséricorde de Dieu, et notamment ce

---

(1) 3. Q. 7, a. 10.

qui en est dit au verset 6me. *Les jugements de Dieu sont un profond abîme*, dit ceci au sujet de cette métaphore: « Toutes ces comparaisons prises d'objets matériels ne sont employées que pour signifier que la miséricorde de Dieu et sa justice sont trop parfaites pour être comprises par nous; de la même manière, dont ce qui est élevé au-dessus des nues ou bien caché dans les profondeurs de la terre, échappe à la perspicacité de nos regards. » De même, disons-nous, lorsque nous appelons le Cœur de Jésus *abîme de toutes les vertus*, nous voulons signifier par là, que les vertus du Sacré Cœur dépassent tout ce que nous pouvons concevoir: que les Saints eux-mêmes et les Anges n'arrivent pas à s'en faire une idée adéquate; que les intelligences créées n'ont pas une perspicacité capable d'en sonder toutes les profondeurs, et que même dans la gloire céleste elles ne reçoivent pas une lumière suffisante à épuiser toute la perfection de cet objet. — Cependant nous devons ajouter, que même dès ici-bas la foi et la charité, et surtout le don gratuit d'une lumière spéciale de la grâce de Dieu, nous aident à pénétrer dans cet abîme, et à comprendre quelque chose, et de plus en plus, de ses mystérieuses dimensions, ainsi que des trésors sans fin qui y sont renfermés. C'est pourquoi l'Apôtre dit: *Je fléchis les genoux devant le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, afin qu'il vous accorde selon les richesses de sa gloire, que vous soyez puissamment fortifiés par son Esprit dans l'homme intérieur; que le Christ habite par la foi dans vos cœurs, et qu'enracinés et fondés dans la charité, vous puissiez comprendre avec tous les saints, quelle est la longueur et la largeur, la hauteur et la profondeur, et connaître aussi la charité du Christ, qui surpasse toute science, afin que vous soyez remplis de toute la plénitude de Dieu. Mais à celui qui est puissant pour tout faire, bien au-delà de ce que nous demandons ou*

concerons, selon la vertu qui opère en nous, à lui la gloire, etc. (1).

La seconde signification de cette expression métaphorique *abîme de toutes les vertus*, semble être que cette perfection morale du Cœur de Jésus est en quelque sorte infinie. L'est-elle réellement ? Il nous faut répondre à cette question plus amplement que nous ne l'avons fait au chapitre précédent. Donnons donc la réponse de St Thomas (2) :

En tant que *Etre*, la grâce du Christ est nécessairement finie. En effet l'âme du Christ dont cette grâce est la forme, est une créature et par conséquent elle n'a qu'une capacité finie ; d'autre part la forme est nécessairement proportionnée à la capacité de son objet ; par conséquent l'*être* de la grâce du Christ est lui aussi fini. Mais nous devons ensuite considérer la grâce précisément comme telle, c'est-à dire en tant qu'elle est un don gratuit de Dieu ; et sous ce rapport nous devons dire que, en certain sens, la grâce du Christ est infinie, qu'elle n'a pas de limites. En effet cette grâce contient tout ce qui dans l'ordre actuel établi par la Sagesse de Dieu peut appartenir à l'être de la grâce : la grâce n'est pas donnée au Christ seulement dans une mesure partielle, mais sans mesure, parce que, selon les desseins de Dieu à qui il appartient de distribuer la grâce, celle-ci est donnée à l'âme du Christ comme au principe universel qui à son tour doit être pour tous les hommes la source de toute grâce, selon cette parole de St Paul : *Il nous a gratifiés de sa grâce par son Fils bien-aimé.* (3)

En d'autres mots, en rigueur de termes la grâce du Christ est finie, puisqu'en réalité elle a des limites; mais en certain sens elle est infinie, puisqu'en certain sens elle

(1) Ephes. III, 14 suiv.

(2) 3. Q 7, a. 11.

(3) Ephes I, 6.

est donnée sans mesure et sans limites; c'est-à-dire que Dieu a épuisé, en faveur de la nature humaine du Christ, tout ce qu'il a décidé de conférer de grâces au genre humain ; et cela parce qu'il a voulu faire de l'humanité du Christ le principe de toute grâce pour tout le genre humain, la source qui doit servir à la bonté divine d'instrument pour déverser toute grâce sur les hommes. — Dans cette grâce, infinie en ce sens, sont comprises toutes les vertus, et le Cœur de Jésus est l'insondable abîme que cette grâce et ces vertus ont rempli. Imitons donc l'Apôtre: fléchissons les genoux devant ce divin Cœur, abîme de toutes les vertus: supplions-le d'avoir pitié de notre misère et de notre impuissance ; de nous faire la grâce de le mieux connaître, pour que nous l'aimions davantage, que nous obtenions de lui une mesure bien pleine comme part au trésor de ses vertus, et que nous nous perdions enfin dans la plénitude de Dieu. (1)

§ 4. — Les Litanies du Sacré Cœur ne nous font louer en particulier aucune vertu spéciale du Cœur de Jésus. Cependant il est à remarquer, qu'avant l'oraison qui les termine, se trouve placée, comme verset et répons, une prière jaculatoire à laquelle le Pape Pie IX de glorieuse et sainte mémoire, a attaché une indulgence de 300 jours à gagner une fois le jour (2): *Jésus, doux et humble de cœur, rendez notre cœur semblable au vôtre.* Nous y louons le Cœur de Jésus pour sa douceur et son humilité ; et nous lui demandons la grâce de lui ressembler principalement sous le rapport de ces deux vertus. Le divin Maître nous a lui-même expressément recommandé cette ressemblance : il nous a exhortés à apprendre de lui ce que nous lui demandons par cette prière, parce que la ressemblance

(1) Cf. Ephes. III, 19.
(2) Raccolta. 25 Janvier 1868.

de notre cœur avec le sien ne peut être, selon ses desseins, un don de sa grâce seulement, mais qu'elle doit être le résultat de nos efforts en correspondance avec la grâce (1). Il a signalé ces deux vertus de préférence à d'autres, d'abord pour le motif que lui-même a fait valoir, c'est-à-dire parce que ces vertus doivent avoir pour effet d'assurer la paix de nos âmes ; mais sans aucun doute aussi, parce que ces vertus lui sont particulièrement chères, et parce qu'elles ont pour nous cette importance capitale, que notre ressemblance entière avec lui dépend principalement de notre sollicitude à le recopier en nous sous le rapport de cette double vertu. — Les vertus d'humilité et de douceur sont plus que les autres remarquables en Celui qui s'est anéanti jusqu'à se faire homme, et qui, fait homme, s'est humilié jusqu'à l'obéissance, et par obéissance jusqu'à mourir sur la croix. C'est pourquoi il veut que tout d'abord nous nous efforcions de lui ressembler en ces vertus, afin que grâce à elles nous arrivions à lui ressembler dans les autres, que nous acquérions des vertus sincères et solides, qui aient leurs racines dans les profondeurs de notre cœur, et qui trouvent leur perfection dans les sentiments les plus intimes de notre âme (2). Notre divin Chef regarde notre sollicitude à recopier en nous le modèle qui est son Cœur, comme le meilleur hommage que nous puissions lui offrir, et en même temps comme l'effort le plus sérieux et le plus efficace que nous puissions faire, pour assurer à nos âmes la jouissance de la paix que son Cœur est venu nous apporter. C'est pourquoi dans les huit béatitudes, qui sont le résumé de toute la doctrine morale de l'Evangile, Jésus proclame bienheureux tous ceux qui auront pratiqué ces vertus de son Cœur:

(1) Cf. Matth. XI, 21.
(2) Cf. A Lapide in h. l.

Bienheureux les pauvres par l'esprit; bienheureux les doux; bienheureux les pacifiques, etc... De tout ce que nous venons de dire il s'ensuit, que l'invocation *Cœur de Jésus, abîme de toutes les vertus* nous rappelle, d'un côté que pour honorer dûment le Sacré Cœur de Jésus, nous devons compléter nos autres hommages par celui de l'imitation de ses vertus; d'un autre côté, que nous devons faire servir notre dévotion au Sacré Cœur, comme un moyen très efficace pour acquérir toutes les vertus qui feront de nous des copies fidèles de ce modèle divin; et enfin, que c'est de cette façon, que notre culte spécial du Sacré Cœur deviendra pour nous la source de la paix et du vrai bonheur de nos âmes.

CHAPITRE XV.

Cor Jesu omni laude dignissimum.
Cœur de Jésus, très digne de toute louange.

SOMMAIRE : § 1. La louange parfaite est celle du culte; il faut y ajouter celle de divers actes de vertu qui honorent le Sacré Cœur ; — § 2. l'*obéissance* à ses ordres, à ses conseils et à ses inspirations, et l'*imitation* de ses vertus ; — § 3. les *louanges* proprement dites, sous diverses formes ; les demandes, les actions de grâces, le port dévot du scapulaire du S. Cœur : § 4. en particulier la sollicitude de connaître le S. Cœur.

L'invocation douzième des Litanies du Sacré Cœur commence la série de celles qui se rapportent au culte de ce divin Cœur, considéré non plus dans son objet mais en lui-même, c'est-à-dire dans les actes qui le constituent : elle nous fait proclamer, que le Sacré Cœur de Jésus est digne de toute louange. Elle est le corollaire des précédentes, la conséquence légitime et même nécessaire des excellences du Sacré Cœur, qui ont été mentionnées comme appartenant à l'objet matériel et à l'objet formel du culte. Nous avons cependant à expliquer quelle est précisément cette louange universelle, dont nous proclamons que le Cœur de Jésus est très digne, et comment les diverses formes qu'elle revêt, correspondent aux excellences qui la méritent.

§ 1. — Dans le sens générique du mot, la *louange* est tout honneur rendu ; et ce terme peut ainsi convenir pour exprimer en général les hommages du culte. Dans un sens plus déterminé, la louange est une espèce particulière

d'honneur et d'hommages rendus, c'est-à-dire l'expression, surtout par la parole, de l'estime que l'on a pour le mérite de quelqu'un ou de quelque chose. — Or le Sacré Cœur de Jésus mérite tout d'abord de recevoir *tout* hommage de culte, c'est-à-dire les hommages même les plus parfaits, ceux du culte de latrie, de l'adoration due à Dieu seul. Il en est digne, et selon l'expression des Litanies *dignissimum*, très digne, complètement digne; il y a tous les titres requis,parce que, uni substantiellement au Verbe de Dieu, il est en toute vérité d'une Majesté infinie, ainsi que cela a été expliqué antérieurement. Sans doute à Dieu seul revient tout honneur, toute gloire, toute louange, parce que Dieu seul possède véritablement toute excellence et tout mérite : Dieu seul est la cause première de tout ce qu'il y a au-dehors de lui de bien, de grandeur, de valeur quelconque ; tout cela n'est enfin qu'un degré minime ou plutôt une pâle imitation, un faible reflet de ce qui est en lui vraie excellence, grandeur et noblesse ; en conséquence tout cela ne mérite qu'une louange partielle, des hommages conditionnels et limités,et nullement *tout* culte, nullement le culte suprême dû seulement à *toute* excellence, à la souveraine grandeur et majesté. Mais au Cœur de Jésus revient *toute* louange, *tout* culte, parce qu'il possède en réalité l'excellence,la grandeur, la majesté de Dieu; il la possède, non pas en raison de cet être créé et fini que nous appelons le Cœur, mais comme étant le Cœur de Jésus, c'est-à-dire en raison de son union personnelle, dite hypostatique, avec le Verbe, qui a fait de lui le Cœur de Dieu, et lui a fait part de la majesté infinie de sa divine Personne.

Il s'ensuit, comme nous l'avons dit ailleurs, qu'en fait de culte proprement dit, c'est-à-dire d'hommage de sujétion, nous ne pouvons honorer le Sacré Cœur de Jésus par un culte inférieur à celui de latrie ou d'adoration, par une

sujétion moindre que la sujétion suprême et absolue. — Cependant rien n'empêche, que nous l'honorions en lui offrant, outre l'expression de notre suprême sujétion, l'hommage d'actes de différentes vertus ; ceux-ci sans être le culte strictement dit, sont cependant des actes religieux, des honneurs rendus, que réclament les diverses excellences qu'il possède outre la Majesté divine de la Personne du Verbe. Pour ces diverses excellences le Sacré Cœur de Jésus est très digne de louange, de tout témoignage d'estime; et les divers actes de vertu exercés en vue de l'honorer sont des louanges variées, destinées à former un magnifique concert pour célébrer ses gloires. — Parmi ces actes de vertu, les plus parfaits sans contredit sont ceux de *l'amour* dont il sera question dans l'invocation suivante. Enumérons en quelques autres moins excellents, mais non moins essentiels à la parfaite dévotion envers le Sacré Cœur.

§ 2. — En tout premier lieu vient l'*obéissance*, si intimement liée à l'adoration, qu'on pourrait se demander, si elle n'est pas avec elle une seule et même chose, selon cette parole du divin Maître : *Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu le serviras lui seul* (1). — L'adoration est la reconnaissance de la suprême dépendance de la créature à l'égard de la souveraine Majesté du Créateur ; l'adoration du Sacré Cœur est l'expression de notre absolue sujétion à son égard. L'obéissance est la soumission de notre volonté à la volonté de Jésus-Christ, pour accepter et accomplir tout ce qui est du bon plaisir du Cœur de Jésus. L'adoration et l'obéissance sont donc, il est vrai, des actes formellement distincts; mais le second

(1) Matth. IV, 10.

est le corollaire naturel du premier : car ce serait une inconséquence flagrante, de refuser de soumettre notre volonté à la volonté de celui, envers qui nous reconnaissons devoir toute sujétion ; et de préférer notre bon plaisir au bon plaisir de celui dont nous proclamons l'infinie dignité et supériorité sur nous. Il s'ensuit, que l'obéissance est une louange parfaite du Sacré Cœur de Jésus, puisqu'elle est la reconnaissance pratique de sa supériorité sur nous, et elle est l'immolation faite en son honneur de ce qui nous est le plus cher,de ce qui constitue notre dignité personnelle, c'est-à-dire de notre libre volonté. — L'obéissance est de plus le gage le plus certain, comme aussi le plus indispensable de l'amour. *L'amour de Dieu*, dit Saint Jean, *c'est que nous gardions ses commandements* (1). *Si vous m'aimez*, dit le Sauveur lui-même, *gardez mes commandements ... Celui qui a mes commandements et qui les garde, c'est celui-là qui m'aime ... Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole ... Celui qui ne m'aime point, ne garde pas mes paroles* (2). Les protestations d'amour sont sans aucun doute une louange très agréable au Seigneur ; mais elles demandent d'être confirmées par les œuvres, car *celui qui n'est pas prêt à tout souffrir et à s'en tenir à la volonté du Bien-aimé, ne mérite pas qu'on dise qu'il aime* (3), dit l'auteur de l'Imitation.

Dans cette obéissance, louange parfaite du Sacré Cœur de Jésus, il y a plusieurs degrés de perfection; et le premier consiste à observer les préceptes, c'est-à-dire la loi évangélique ; loi d'amour, dictée par le Cœur de Jésus, et qui propose ce divin Cœur à tous les hommes comme idéal à recopier dans leur cœur ; loi qui se résume tout entière

---

(1) I Jo. V, 3.

(2) Jo. XIV, 15 suiv.

(3) Imitat. Christi, L.-3. c. 5, n. 8.

dans la charité, et qui tend à faire régner la charité de ce divin Cœur, et par elle Dieu lui-même, sur les cœurs de tous les hommes. L'obéissance à cette loi, quelle parfaite louange du Cœur de Jésus ! — Un degré plus parfait de cette obéïssance au Cœur Sacré est la mise en pratique des conseils évangéliques de perfection, qui eux aussi ont leur source dans le Cœur de Jésus ; car ils ont été dictés par son amour pour nous, et ils sont sa volonté, c'est-à-dire ses désirs à notre égard. Le Sauveur les a fait connaître et insérer dans son Evangile, afin d'accroître la ressemblance de nos cœurs avec son Cœur: et le choix qu'il fait de certaines âmes pour les inviter par sa grâce à un état de vie réglé par ces conseils, est une faveur de sa prédilection, accordée à ces âmes en vue du triomphe complet de sa charité par la destruction de tout amour désordonné en elles. Quelle parfaite louange du Sacré Cœur de Jésus, que cette obéissance spontanée, fruit de notre amour de prédilection en même temps que de sa grâce, et instrument du triomphe complet de sa charité en nous ! — Est-ce tout ? Non ; car il ne faut pas perdre de vue, que Notre-Seigneur Jésus-Christ gouverne les âmes, non seulement par les lois et les conseils qu'il a consignés dans la lettre de son Evangile, mais plus encore par ses grâces intérieures qui sont l'influence incessante de sa charité sur elles, et comme la sève de vie, laquelle part de son Cœur comme d'une source toujours jaillissante, et circule dans nos esprits et dans nos cœurs. Ce sont des lumières de l'intelligence, c'est-à-dire de bonnes pensées, et des impulsions de la volonté, c'est-à-dire de salutaires sentiments, en même temps que des forces surnaturelles communiquées à notre faiblesse et infirmité. Chaque fois que le Cœur aimant du Dieu Sauveur nous les acorde, il parle à notre cœur : *Me voici à la porte*, dit-il, *et je frappe*(1) : *ouvre-moi*, âme que

(1) Apoc. III, 20.

j'aime tendrement, *ma sœur, mon amie,* (1). Lui ouvrir docilement et promptement, lui permettre d'entrer et d'expulser tout ce qui lui déplaît, faire cesser toute résistance pour obéir généreusement à ses invitations, à ses appels, à ses impulsions, oh ! quelle parfaite louange du Sacré Cœur, puisque c'est là le triomphe de son amour ! Les Saints lui ont donné cette louange ; et plus particulièrement ceux qui, comme la Bienheureuse Marguerite Marie, se sont, dans leur docilité généreuse aux suggestions de la grâce, inspirés de leur foi au Sacré Cœur de Jésus, comme à l'auteur des dons extraordinaires qu'ils recevaient, ainsi que de leur amour et de leur reconnaissance pour lui.

Remarquons encore par rapport à l'obéissance au Sacré Cœur de Jésus, qu'elle entraîne, comme résultat immédiat, une autre louange de ce divin Cœur, très parfaite bien qu'elle se traduise moins par les paroles que par les œuvres, c'est-à-dire l'imitation des vertus du Sacré Cœur. En effet, en quoi se résument finalement toutes les volontés de Notre-Seigneur Jésus-Christ à notre égard ? N'est-ce pas en notre sanctification ? *La volonté de Dieu, c'est votre sanctification,* dit l'Apôtre St Paul (2). Et qu'est-ce que notre sanctification d'après le même Apôtre, si ce n'est la pratique des vertus de Jésus-Christ et la fuite des vices contraires ? A quoi tendent tous les préceptes, tous les conseils de l'Evangile, toutes les inspirations de la grâce, sinon à faire des chrétiens les imitateurs du Dieu dont ils sont les enfants, les copies conformes du Fils de Dieu qui est leur modèle, conformes par les vertus et les œuvres, conformes par les sentiments de leur cœur ? (3) — Nous

(1) Cantic. V. 2.
(2) 1 Thess. IV, 3; V, 18.
(3) Ephes. V, 1; Rom. VIII, 29 ; Phil. II, 5.

l'avons dit en terminant le chapitre précédent, lorsqu'il nous demande d'honorer son Sacré Cœur, Notre-Seigneur Jésus-Christ entend bien nous le proposer comme un modèle de toutes les vertus ; et par conséquent il ne se contente pas des louanges que nous lui donnons par nos paroles, mais il veut surtout celles que lui donnent nos œuvres et nos vertus, en un mot notre fidèle imitation.

§ 3. — Mais tout cela n'empêche pas que la louange proprement dite soit également un hommage très cher au Cœur de Jésus, lorsqu'elle part d'un cœur sincère et d'une bouche pure ; d'autant plus cher à ce divin Cœur, qu'il répond davantage à une connaissance de foi plus éclairée, ainsi qu'à une complaisance plus affectueuse de l'âme. Lorsque les prêtres et les Scribes voulaient faire taire les enfants, qui au temple acclamaient Jésus et criaient *Hosanna au Fils de David*, Jésus au contraire approuvait ses petits amis et les encourageait ; n'avez-vous pas lu, dit-il à ses ennemis, que de la bouche des enfants je dois recevoir une louange parfaite ? (1) — Dieu a toujours aimé de recevoir de son peuple l'hommage de la louange, et particulièrement la louange de sa bonté et de sa miséricorde infinie. Ce fut l'hommage qu'il agréa lorsqu'il fixa sa demeure au milieu de son peuple au temple de Jérusalem : *ils adorèrent et ils louèrent le Seigneur, parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde est éternelle* (2). Ne faut-il donc pas que nous lui offrions le même hommage pour cet autre mystère de sa bonté, de sa miséricorde, de son infinie charité, qui est sa demeure avec nous, beaucoup meilleure pour nous, dans le Sacrement de son amour, et que nous ne cessions de louer son Cœur, parce

(1) Cf. Matth. XXI, 15 suiv.
(2) 2 Paral. VII, 3.

qu'il est bon, et que sa miséricorde est sans fin ? — La louange est l'hommage que nous offrons à Dieu pour la création de tout ce qui est au monde ; l'Esprit-Saint nous a appris à inviter toutes les créatures à louer et bénir le Dieu, qui leur a donné l'être ; l'Eglise fait répéter ces louanges et ces bénédictions par ses ministres, tous les jours dans l'office du Bréviaire. Combien plus, lorsque par le culte du Sacré Cœur de Jésus nous faisons mémoire de la charité du Rédempteur, à laquelle nous devons tous les bienfaits de la création nouvelle, de la restauration du genre humain, de son élévation à la vie surnaturelle de la grâce, devons-nous chanter, louer, bénir la source de ces bienfaits, qui est le Cœur, la charité, la miséricorde du Dieu notre Sauveur ! St Jean, dans l'Apocalyse (1), a entendu les échos des chants qu'entonnent au ciel, à la louange de l'Agneau immolé pour le salut des âmes, des millions d'anges et d'élus : *Il est digne, l'Agneau qui a été immolé, de recevoir la vertu, la divinité, la sagesse, la force, l'honneur, la gloire et la bénédiction.* Et il entendit que toute créature au ciel et sur la terre et au fond des mers répétait : *A celui qui est assis sur le trône et à l'Agneau bénédiction, honneur, gloire et puissance dans les siècles des siècles.* Ce cantique de louange dont St Jean a entendu résonner la terre, est l'hommage de louange perpétuellement offert par l'Eglise militante à Jésus-Christ et à son Cœur adorable. Quand nous célébrons la fête annuelle du Sacré Cœur par le saint office dévotement récité, par la Sainte Messe pieusement célébrée, par les communions ferventes des âmes croyantes: quand nous solennisons de même les premiers vendredis du mois à la gloire du Sacré Cœur, c'est l'Eglise militante qui en-

(1) Apoc. V. 12. suiv.

tonne et fait résonner dans tout l'univers le cantique de louange entendu par saint Jean. Les petits offices récités chaque jour par les membres de la confrérie du Sacré Cœur, les Litanies du Sacré Cœur dites dévotement, les prières jaculatoires adressées au Sacré Cœur, les pieux cantiques chantés par les fidèles, tout cela, autant de manières de nous écrier : A Jésus-Christ, à l'Agneau qui a été immolé, bénédiction, honneur et gloire dans tous les siècles. Aussi le Père de Gallifet (1) conclut-il à bon droit, que *les prières qui contiennent les louanges du Sacré Cœur, doivent être très familières aux dévots du Cœur de Jésus-Christ.*

Au surplus, les louanges peuvent revêtir bien d'autres formes diverses, en dehors de l'expression verbale de notre estime et de notre admiration. Mentionnons-en quelques-unes, et tout d'abord celles des prières de supplication et d'action de grâces. — Prier, supplier, implorer la bonté, la pitié, la miséricorde, la clémence, le pardon, n'est-ce pas louer les perfections de celui à qui l'on adresse sa prière ? Dieu a toujours considéré les supplications de son peuple comme un hommage d'adoration, de soumission, d'amour et de louange ; et Notre-Seigneur Jésus-Christ a fait connaître à la Bienheureuse Marguerite Marie, que son divin Cœur n'en fait pas moins de cas. « Notre-Seigneur m'a découvert, dit-elle, des trésors d'amour et de grâce pour les personnes qui se consacreront et se sacrifieront à rendre et à procurer à son Cœur tout l'honneur, l'amour et la gloire qui sera en leur pouvoir ; mais des trésors si grands qu'il est impossible de m'en exprimer. Cet aimable Cœur a un désir infini d'être connu et aimé de ses créatures, dans lesquelles il veut établir son empire comme étant la source de tout bien, afin de pourvoir à leurs besoins. C'est

(1) Op. cit. p. 3, c. 2.

pour cela qu'il veut qu'on s'adresse à lui avec une grande confiance. » — De même l'action de grâces est une louange, indirecte, oui, mais combien efficace du bienfaiteur, de sa bonté, de sa fidélité à ses promesses, de sa libéralité, en un mot de sa grande charité. Et le divin Maître a aussi fait connaître à la Bienheureuse Marguerite Marie, que le culte qu'il demande pour son Sacré Cœur, doit être une parfaite action de grâces, en réparation des ingratitudes des hommes envers son infinie charité pour eux.

Signalons enfin cette autre manière de louer le Sacré Cœur de Jésus, laquelle consiste à porter dévotement le scapulaire du Sacré Cœur : livrées, peut-on dire, des serviteurs dévoués de ce divin Cœur, puisque l'autorité suprême de l'Eglise a dans ces derniers temps autorisé et même recommandé cette manière spéciale de l'honorer. — La Bienheureuse Marguerite Marie écrivait à la Mère de Saumaise à la date du 2 mars 1685 : *Le divin Rédempteur désire vivement, que ses amis portent sur leur cœur l'image du Cœur Sacré.* Autrefois les esclaves portaient le sceau de leur Maître empreint au feu dans leur chair ; et c'est un usage universel parmi les hommes, que les serviteurs des grands seigneurs et des rois portent les livrées et les armoiries du prince qui a loué leurs services. De plus, depuis que la Très Sainte Vierge Marie a donné aux confrères du Mont-Carmel leur scapulaire bien connu, il est entré dans les usages de la piété catholique de se servir de scapulaires comme d'insignes particuliers pour diverses associations: et l'Esprit de Dieu qui gouverne l'Eglise, et qui sait accommoder aux nécessités multiples et aux avantages des âmes divers moyens de salut et diverses manifestations de la piété, a fait connaître suffisamment, ne fût-ce que par les encouragements que l'autorité de l'Eglise a donnés à la dévotion de porter

ces scapulaires, que ce mouvement particulier de la piété des fidèles a reçu de lui-même la première impulsion. Cela est vrai spécialement pour la dévotion de porter sur soi, sous forme de scapulaire, l'image du Sacré Cœur.

Durant la peste qui ravagea la ville de Marseille en 1720, l'image du Sacré Cœur, portée ostensiblement sur la poitrine avec foi et confiance, était un préservatif si certain et si connu contre le fléau, qu'on l'appelait communément *la Sauvegarde.* Pendant la révolution française de la fin du XVIII[e] siecle, le pieux usage de porter l'image ou scapulaire du Sacré Cœur reçut une consécration plus précieuse encore, celle du martyre de beaucoup de saintes victimes, qui cherchaient le salut de l'Eglise et de la patrie dans leur consécration au Sacré Cœur de Jésus. En effet, leur foi chrétienne, en même temps que leur attachement au Souverain légitime, furent trahis par le scapulaire du Sacré Cœur qu'elles portaient ostensiblement. Est-il étonnant que les pieuses livrées du Sacré Cœur, arrosées du sang de si nobles victimes, soient devenues des insignes glorieux, chers aux fidèles, précieux aux yeux de l'Eglise ?.. et que le Souverain Pontife ait approuvé et recommandé, par des indulgences qu'il y a attachées, l'usage de les porter ? Méprisées, raillées, exécrées, souillées par l'impiété, mais lavées et illustrées par le sang des martyrs de la foi, est-il étonnant qu'elles aient mérité l'honneur d'être bénies par l'Eglise et glorifiées par Dieu ? (1).

---

(1) *Décret du Pape Léon XIII, 4 avril 1900, approuvant le scapulaire du Sacré Cœur de Jésus.* — « Pour fixer à jamais et faire régner dans les cœurs des hommes la divine charité, qui s'y répand par l'Esprit-Saint, deux moyens s'unissent avec une merveilleuse efficacité : les divins sacrements et les solennités religieuses. Parmi ces solennités il faut placer celle que l'Eglise a instituée en l'honneur du Cœur de Jésus. Cette fête, en effet, non seulement propose à nos adorations et à nos louanges le Cœur de l'Homme-Dieu, mais aussi renouvelle,

Il y a donc beaucoup de manières de payer au Sacré Cœur de Jésus le tribut de louanges dont il est très digne; toutes celles que l'autorité suprême de l'Eglise a approuvées, sont certainement bonnes ; et il ne faut condamner aucune de celles, qui sont conformes aux règles générales de la piété catholique. Il faut se garder de blâmer l'ingénieuse piété des fidèles, qui revêt ces diverses formes de

---

d'une façon symbolique, le souvenir de cet amour divin qui a porté le Fils unique de Dieu à revêtir la nature humaine, à se faire obéissant jusqu'à la mort, à donner aux hommes l'exemple de toutes les vertus et à se montrer doux et humble de Cœur.

« Mais l'ingénieuse piété des fidèles a pris d'autres formes pour propager dans le même but, la dévotion au Cœur très aimant de Jésus, dévotion si féconde en fruits abondants et délicieux. C'est ainsi que beaucoup de fidèles ont accepté et gardent la pieuse et louable coutume de porter sur la poitrine l'image du Cœur de Jésus, sous la forme du scapulaire : coutume que, la Bienheureuse Marguerite Alacoque, éclairée par une lumière divine, a inaugurée et que l'Eglise a enrichie d'indulgences partielles.

« Comme une dévotion semblable se répand et se développe chaque jour de plus en plus, surtout en France et dans les contrées voisines, d'humbles et instantes prières ont été adressées à Notre Très Saint Père le Pape Léon XIII, afin que dans le but d'étendre davantage le règne du Christ, d'augmenter l'amour des hommes envers lui et de lui procurer une plus grande gloire,Il daignât approuver un scapulaire proprement dit du Sacré Cœur de Jésus, avec un cérémonial et une formule de bénédiction et d'imposition.

« Ce scapulaire se compose, comme de coutume, de deux parties : elles sont de laine blanche, unies par un double cordon ; sur l'une de ces parties se trouve l'image du Sacré Cœur de Jésus, tel qu'il est d'usage de le représenter ; et l'autre porte l'image de la bienheureuse Vierge, sous le titre de *Mère de Miséricorde*.

» Or, Sa Sainteté, acceptant ces prières avec la plus affectueuse bienveillance, a daigné, après avoir consulté la Congrégation des Rites, approuver le scapulaire décrit plus haut, lequel doit être bénit et imposé d'après la formule et le cérémonial unis à ce décret, et seulement par ceux qui en auront obtenu le pouvoir du Siège apostolique. Et ce, nonobstant toutes choses contraires. »

Le 4 avril 1900. Card. ALOISI MASELLA, *Pro-Dataire, Pro-Préfet.*
D. PANICI, *Secrét.*

louange du Sacré Cœur, dès qu'elle ne s'écarte pas des règles tracées pour tous ; il faut au contraire les encourager, parce qu'il convient d'appliquer au culte du Sacré Cœur ce que l'Eglise chante au sujet du très Saint-Sacrement : *Tout ce que vous pouvez* (dire et faire pour sa gloire), *osez-le* (sans crainte d'excéder) ; *car* (ce mystère d'infinie charité) *est au-dessus de toute louange, et vous ne le louerez jamais assez !*

§ 4. — Mais il ne faut pas perdre de vue, que pour louer dignement le Sacré Cœur de Jésus, il faut le connaître ; il faut avoir foi dans ses perfections, ses mérites, son excellence qui le rendent digne de notre culte ; et plus cette foi sera éclairée, plus la louange pourra être parfaite, c'est-à-dire proportionnée à la dignité de son objet. Sous ce rapport la connaissance du Sacré Cœur est plutôt le fondement qu'un acte formel du culte. *Comment invoqueront-ils celui en qui ils n'ont pas cru !* demande l'Apôtre (1). Comment louerons-nous le Sacré Cœur si nous ignorons ses perfections ? Comment l'estimerons-nous si nous ne reconnaissons pas son excellence et ses mérites ? Ainsi donc, disons-nous avec le P. Franco S. J.

Avant tout, celui qui aspire à une dévotion intime envers le Sacré Cœur de Jésus, devrait s'attacher souverainement à pénétrer de plus en plus dans la connaissance de ce divin Cœur. Il n'est pas possible de poursuivre avec ardeur un bien qu'on n'estime guère, encore moins celui qu'on ne connaît même pas. (2).

Mais la connaissance du Sacré Cœur et notre sollicitude de la perfectionner sont plus que le fondement du culte : elles sont par elles-mêmes une louange de ce divin Cœur :

---

(1) Rom. X, 14.
(2) De la dévotion au S. Cœur de Jésus. ch. 13, par. 1.

elles constituent ce que l'Apôtre appelle *l'hommage de notre foi* (1). Si elles précèdent en certaine mesure l'estime, la confiance et l'amour, elles en procèdent à leur tour : car ce que nous estimons et aimons, nous désirons le connaître davantage, afin de mieux jouir des trésors qui y sont renfermés. C'est pourquoi le P. de Gallifet dit très bien :

Il faut dire que le culte intérieur du Cœur de Jésus consiste : premièrement de la part de l'entendement, dans les connaissances qui découvrent l'excellence de ce divin Cœur, sa dignité, sa sainteté, ses grandeurs, ses vertus, ses prérogatives, son amour, ses souffrances, les trésors de grâces qu'il renferme ; en un mot tout ce qui rend ce divin Cœur le plus digne objet des complaisances du Père éternel, de l'adoration et de l'amour des hommes. De toutes ces connaissances doit naître dans l'entendement une estime infinie de ce même Cœur. Voilà le fondement essentiel de toute dévotion.... L'entendement une fois bien éclairé sur l'excellence du Sacré Cœur de Jésus-Christ produit nécessairement dans la volonté des affections qui répondent à cette excellence... (2).

Concluons qu'il est très agréable au Sacré Cœur de Jésus de recevoir ce culte de multiple louange, comme un hommage offert principalement par l'*intelligence* éclairée par la foi, et *réduite en servitude sous l'obéissance du Christ* (3). Cependant il y a des hommages plus chers encore à ce divin Cœur; il y a un culte encore plus approprié à ce divin objet : ce sont les hommages de notre cœur ; c'est le culte de notre amour dont il est parlé dans l'invocation suivante des Litanies.

---

(1) Phil. II, 17.
(2) Op. cit., p. 3. ch. 1.
(3) 2 Cor. X. 5.

CHAPITRE XVI.

Cor Jesu, rex et centrum omnium cordium.
Cœur de Jésus, roi et centre de tous les cœurs.

SOMMAIRE : § 1. Deux titres du Sacré Cœur à la royauté sur les cœurs des hommes; et deux autorités qui imposent les devoirs d'amour pour lui. — § 2. Le pouvoir souverain et irrésistible que le Cœur de Jésus exerce par la grâce sur les cœurs des hommes.

Le Cœur de Jésus, roi et centre de tous les cœurs ?... De droit, oh ! sans aucun doute ! Mais de fait ?... Hélas, non ! Notre-Seigneur Jésus-Christ, apparaissant à la Bienheureuse Marguerite Marie dans la quatrième grande vision, lui découvrit son Cœur tout embrasé, et lui dit :

Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes, qu'il n'a rien épargné jusqu'à s'épuiser et se consumer pour leur témoigner son amour ; et pour reconnaissance je ne reçois de la plupart que des ingratitudes, par leurs irrévérences et leurs sacrilèges, et par les froideurs et les mépris qu'ils ont pour moi dans ce sacrement d'amour. Mais ce qui m'est encore plus sensible, est que ce sont des cœurs qui me sont consacrés, qui en usent ainsi.

Il lui parla dans le même sens dans la seconde grande apparition. Il a en conséquence demandé le culte spécial de son Sacré Cœur et son extension dans tout l'univers, comme une réparation et une compensation de ce que de fait son Cœur n'est pas, comme il devrait l'être, le roi et le centre de tous les cœurs. De plus, dans la première et la troisième grande apparition il fit connaître à sa Servante que selon les desseins de sa miséricorde, le culte de son

Sacré Cœur sera un moyen merveilleusement efficace pour faire régner son amour sur les cœurs des hommes.

Il me fit connaître, dit la Bienheureuse, que le grand désir qu'il avait d'être parfaitement aimé des hommes, lui avait fait former le dessein de leur manifester son Cœur, etc.

Le Pape Léon XIII, dans la Lettre Encyclique du 25 Mai 1899, par laquelle il ordonne de faire dans tout l'univers catholique la consécration du genre humain tout entier au Sacré Cœur de Jésus, établit les titres de la royauté de Jésus-Christ, c'est-à-dire son double droit de naissance et de conquête ; puis il ajoute :

A ce double fondement de sa puissance et de sa domination, Jésus-Christ permet dans sa bonté, que nous ajoutions quelque chose, en nous dévouant volontairement à lui.... Nous pouvons donc lui être agréables en tournant librement nos affections vers lui ; car non seulement nous montrons par là que nous reconnaissons et acceptons volontiers son domaine, mais encore nous prouvons qu'en réalité, si ce que nous lui offrons nous appartenait, nous le lui donnerions en toute bonne volonté, et que nous le supplions de daigner l'accepter de notre part, bien que cela lui appartienne pleinement. Telle est la portée du projet dont nous parlons ; telle est la signification enfermée dans nos paroles. Et puisque le Sacré Cœur est le symbole et la vivante image de l'infinie charité de Jésus-Christ, qui nous porte à l'aimer en retour, il est tout indiqué de se consacrer à son Cœur très auguste ; ce qui revient à se dévouer et à s'attacher à Jésus-Christ lui-même, parce que tout l'honneur, les hommages, les démonstrations pieuses adressées au divin Cœur, vont en toute propriété à Jésus-Christ lui-même. En conséquence nous engageons et exhortons tous ceux qui connaissent et aiment le Sacré Cœur, à se charger de promouvoir cette dévotion ; et nous désirons beaucoup que chacun s'efforce d'obtenir, qu'en un même jour s'élèvent

toutes en même temps vers le ciel les protestations de milliers de cœurs faisant la même consécration.

C'est au règne du Sacré Cœur de Jésus sur les cœurs des hommes, que se rapporte la 13me invocation des Litanies, qui proclame d'une part la royauté du Sacré Cœur, et d'autre part, la sujétion de nos cœurs qui y correspond, sujétion par la concentration de toutes nos affections sur lui.

§ 1. — La royauté, c'est-à-dire le pouvoir suprême et absolu, revient à Notre-Seigneur Jésus-Christ, et *son empire, ne se borne pas aux nations chrétiennes :.... il s'étend à tous les hommes,.... de sorte qu'en toute vérité l'universalité du genre humain est placée sous l'autorité de Jésus-Christ.* (1). — Le premier titre que le Christ possède à cette royauté, est celui de Fils unique du Père éternel, en vertu duquel tout lui est commun avec le Père, et partant aussi le souverain domaine sur toutes choses. Les prophètes l'ont clairement prédit du futur Messie ; et Jésus l'a solennellement affirmé. « Mais ce n'est pas tout, ajoute le Souverain Pontife. Le Christ n'est pas seulement roi par droit de naissance, en tant que Fils unique de Dieu : il l'est aussi par droit de conquête. Car il nous a arrachés à la puissance des ténèbres : il s'est donné lui-même pour notre rançon. » Ce second titre nous aide à comprendre, que c'est à bon droit que dans les Litanies la royauté est expressément attribuée au Sacré Cœur de Jésus. En effet le premier titre réside entièrement dans la personnalité même du Fils de Dieu, et dans la Majesté divine qu'il a reçue du Père en même temps que la nature divine ; et bien que cette personnalité et cette majesté aient été communiquées par union hypostatique

(1) Léon XIII, Encycl. du 25 mars 1899.

à l'humanité de Jésus-Christ, elles ne l'ont pas été d'une manière spéciale au Sacré Cœur. Il n'en va pas de même pour le second titre. La conquête du genre humain est essentiellement une œuvre de la charité divine et humaine de Notre-Seigneur Jésus-Christ : *Il m'a aimé,* dit l'Apôtre, *et il s'est livré lui-même pour moi* (1) ; *Il nous a aimés et il s'est livré lui-même pour nous en oblation à Dieu et en hostie de suave odeur* (2). Due immédiatement aux mérites du corps sacré de Jésus livré pour notre rançon, et du sang de Jésus-Christ répandu pour la rémission des péchés, cette conquête remonte au Cœur Sacré de Jésus, dont l'amour a d'abord inspiré, puis offert et accompli pour les hommes, le sacrifice de son corps et de son sang. Elle doit en conséquence assurer au Cœur de Jésus une part spéciale dans le fruit de cette conquête, qui est l'autorité suprême sur les âmes rachetées et conquises, et le droit royal à une sujétion d'une nature spéciale, celle de l'amour en retour d'un bienfait dû à l'amour. Cette conquête est donc pour le Cœur de Jésus un titre incontestable à la royauté sur les cœurs des hommes.

A cause de ce double titre sur lequel repose la royauté de Jésus-Christ, il faut distinguer en elle une double autorité, qui impose, mais d'une manière différente, les mêmes devoirs. L'autorité de la majesté divine qui inspire la crainte révérentielle, commande l'adoration, la sujétion volontaire de la créature, c'est-à-dire du néant envers l'infinie grandeur, et qui commande en conséquence la sujétion de nos cœurs la plus complète, l'amour partant de tout notre cœur, de toute notre âme, de toutes nos forces. Puis l'autorité, fruit de la charité divine et humaine de Jésus-

(1) Gal II, 20.
(2) Ephes. V. 2.

Christ, qui commande directement l'amour, et tout l'amour dont nous sommes capables ; et qui exige comme gage de cet amour, notre parfaite sujétion à la Majesté divine, notre très humble et très spontanée adoration. — *Tu craindras le Seigneur ton Dieu, et tu le serviras lui seul,* avait dit Dieu à Moïse (1). Ce précepte Jésus le traduit une fois ainsi : *Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et tu le serviras lui seul* (2). Il le commente en d'autres termes, lorsque, répondant à la demande quel est le grand commandement de la loi, il dit : *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur et de toute ton âme, et de tout ton esprit* (3). Ces deux manières d'énoncer le principal commandement répondent à la double autorité, qui appartient à la royauté de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; la première convient à la loi de crainte : la seconde à la loi d'amour. Avant l'avènement du Rédempteur, Dieu réclamait avant tout la crainte, le respect de son infinie majesté, l'adoration et les humbles services des esclaves, qui comprennent sans doute, mais non pas principalement, les manifestations de l'amour filial. Après que l'œuvre de la Rédemption a été accomplie, Dieu réclame principalement l'amour de lui par dessus toutes choses, uni à l'amour du prochain ; et cet amour spontanément offert est l'hommage parfait d'adoration de la divine Majesté ; c'est la sujétion parfaite à toute la loi, car *dans ces deux commandements sont renfermés la loi et les prophètes* (4). L'adoration reste toujours le culte suprême dû au Seigneur ; mais sous la loi de crainte, elle s'inspire surtout de l'infinie grandeur de la Majesté divine ; tandis que dans

---

(1) Deuter. VI, 13 ; X, 20.
(2) Matth. IV. 10 ; Luc. IV, 8.
(3) Matth. XXII, 37 suiv.
(4) Matth. XXII, 40.

la loi d'amour, elle s'inspire aussi de l'infinie étendue de la charité divine et des mystères accomplis par elle. — Voilà donc pourquoi la royauté de Notre-Seigneur Jésus-Christ est spécialement attribuée au Sacré Cœur de Jésus, symbole et instrument de la charité divine et humaine du Rédempteur : et pourquoi ce divin Cœur est proclamé roi de tous les cœurs, c'est-à-dire celui que tous les cœurs doivent aimer de toutes leurs forces, et à qui ils doivent par amour toute sujétion.

§ 2. — Cependant la royauté ne dit pas seulement l'autorité suprême à laquelle est due toute sujétion : elle dit aussi le pouvoir souverain ; et le Cœur de Jésus est proclamé roi de tous les cœurs, pour l'irrésistible empire qu'il exerce sur eux, non moins que pour les droits imprescriptibles qu'il a à leur sujétion.

Le pouvoir est la force mise au service du droit ; c'est la faculté d'obtenir efficacement ce que l'on est autorisé à exiger, ou à demander, ou à désirer. *Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre,* a dit Jésus (1). Il a reçu du Père la divine Toute-Puissance avec la divine nature ; mais aussi comme homme il a reçu tout pouvoir, la divine puissance s'étant mise à la disposition de sa volonté humaine ; et c'est cela que Jésus déclarait à ses Apôtres, lorsqu'il promulguait son Evangile, et qu'il donnait à l'Eglise sa mission divine. En tant qu'homme, il a reçu, non seulement le pouvoir de faire des lois et de les promulguer, de juger les hommes d'après ces lois, de les récompenser ou de les punir, selon sa parole : *Le Père ne juge personne ; mais il a remis tout le jugement au Fils, afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le*

(1) Matth. XXVIII, 18.

Père (1); mais il a reçu aussi toute la force nécessaire pour assurer, selon les desseins de sa sagesse, l'observation de ses lois et l'exécution de ses décrets. Le pouvoir de juger et d'exécuter ses sentences, Jésus-Christ l'exercera solennellement au dernier jour, selon ses prédictions réitérées(2) et il l'exerce déjà au dernier jour de chacun, au moment de la mort. Le pouvoir d'assurer l'observation de ses lois et de ses conseils et l'exécution de ses désirs, n'est autre que celui de distribuer ses grâces par lesquelles, sans exercer aucune violence, il a tout empire sur les esprits et sur les cœurs des hommes. Et il n'est pas difficile de comprendre que par ce pouvoir souverain le *Cœur de Jésus* est véritablement le roi de tous les cœurs.

En effet, c'est d'abord ce divin Cœur, qui peut être appelé à bon droit le distributeur des grâces de Dieu. Dieu en est l'auteur premier, mais il les donne par Jésus-Christ qui les a méritées. Jésus-Christ est le cep de la vigne dont les âmes fidèles sont les rameaux ; et la sève ne vient aux rameaux que par le cep. Or Notre-Seigneur Jésus-Christ donne les grâces gratuitement et par pur amour; par amour il les a promises, et par amour il accomplit ses promesses, sans qu'il y ait dans la créature un titre de droit strict à les obtenir. Par conséquent c'est aussi son amour, son pur amour qui, dans la distribution des grâces, en règle la mesure ; s'il en donne moins à l'un, cela peut être justice; mais s'il en donne plus à l'autre, ce n'est qu'un effet de sa prédilection gratuite (3); et quoi qu'il donne, c'est par amour et miséricorde qu'il le donne : *J'aurai pitié de qui j'ai pitié et je ferai miséricorde à qui je ferai miséricorde. Cela ne dé-*

(1) Jo. V, 22.
(2) Matth. XXV, 31 suiv.
(3) Cf. Matth. XX, 14.

pend donc ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde (1). Mais l'amour et la miséricorde, c'est le Cœur de Jésus-Christ ; c'est donc le Cœur de Jésus qui est le distributeur des grâces de Dieu, et qui exerce une influence souveraine sur les cœurs des hommes dans l'œuvre du salut des âmes, dans laquelle rien ne se fait que par la grâce. *Sans moi vous ne pouvez rien faire* (2), a dit le Sauveur; tout ce qui est vie et œuvre de vie dans les cœurs des hommes, a sa source dans la charité miséricordieuse de Jésus-Christ, et part ainsi de l'action puissante et souveraine du Cœur de Jésus.

De plus, cette action est souveraine, parce qu'elle est irrésistible ; aucune créature ne saurait ni s'y soustraire, ni l'empêcher d'atteindre ses fins. Sans aucun doute l'homme garde sa parfaite liberté sous l'action de la grâce ; mais cette parfaite liberté ne diminue pas la toute-puissance de l'auteur de la grâce, et n'arrive pas en triompher. — Les hérétiques Pélagiens niaient la nécessité de la grâce, parce qu'ils revendiquaient pour le libre arbitre de l'homme un pouvoir naturel suffisant pour conquérir le royaume des cieux. Ils attribuaient également au libre arbitre une telle force de résistance aux secours que Dieu veut lui donner, que d'après eux c'est lui seul qui décide du bon usage de la grâce, et qu'il peut triompher de toute grâce; et ainsi il n'y aurait pas de grâce assez puissante, pour que Dieu tout-puissant obtienne infailliblement, s'il le veut, nos bonnes œuvres et le salut de nos âmes. — Cette doctrine, monstrueuse prétention de l'orgueil humain, fut condamnée par l'Eglise, après avoir été victorieusement combattue

(1) Rom. IX, 15 suiv.
(2) Jo XV, 5.

par St Augustin, qui, tout en revendiquant la liberté de l'homme sous l'influence de la grâce, défendit également la nécessité de la grâce et son infaillible efficacité. A cause de sa toute-puissance, Dieu, sans faire violence à sa créature, a toujours à sa disposition des grâces assez efficaces pour persuader l'esprit, et pour obtenir sûrement le libre concours de la volonté humaine. Le mystère qui entoure la conciliation de cette double vérité de la liberté de l'homme, et de l'infaillible efficacité de la grâce de Dieu, n'est pas une raison suffisante pour nous autoriser à nier l'une ou l'autre. Il serait absurde de nier ou de limiter la toute-puissance de Celui, dont l'Esprit-Saint dit que *tout ce qu'il a voulu, il l'a fait* (1); ou d'attribuer à une chétive créature une supériorité et une indépendance, qui répugnent à l'infinie majesté du Créateur.— L'Esprit-Saint nous déclare, que *le Cœur du roi est dans la main du Seigneur, qui le tourne du côté qu'il veut* (2). La volonté libre ne souffre pas la violence ; mais la grâce a des lumières si vives et des attraits si puissants, elle incline si suavement en même temps que si fortement la volonté, qu'elle obtient de son libre choix tout ce qu'elle veut. Et puis, Dieu dans son infinie sagesse sait fort bien quelles grâces obtiendront ces victoires ; quels sont les attraits surnaturels, auxquels le libre arbitre aidé par lui se rendra, acceptant spontanément et joyeusement sa défaite, ou plutôt triomphant glorieusement de lui-même. Dans cette infinie sagesse Dieu peut arrêter de toute éternité des plans, que la liberté aidée de la grâce exécutera sûrement, et que le pouvoir de l'homme, quelque réel qu'il soit, de résister à la grâce, est incapable de déranger. Or l'efficacité

---

(1) Ps. 134, v. 6.
(3) Prov. XXI, 1.

infaillible de la grâce de Dieu, c'est bien la royauté, le pouvoir souverain exercé sur les cœurs des hommes; et cette royauté revient au Cœur de Jésus, dont la charité distribue toutes les grâces, et plus spécialement celles qui sont appelées efficaces, c'est-à-dire celles qui produisent infailliblement les bonnes œuvres : celles-là en effet sont dues à un amour très gratuit et de prédilection du Dieu Sauveur des âmes.

Que si de fait il y a des cœurs, sur lesquels le Cœur de Jésus ne règne pas souverainement,c'est sans doute parce que la malice du cœur humain oppose librement une coupable résistance à l'influence salutaire de la grâce de Dieu. Mais, en dernier ressort, c'est parce que le Cœur de Jésus veut bien permettre ces résistances, et qu'il ne juge pas ces cœurs coupables dignes de recevoir de lui la toute-puissante et triomphante influence de son amour, à laquelle eux aussi, s'il le voulait, céderaient pour se faire librement ses esclaves. Il permit que Judas abusât de toutes les faveurs de son amitié, et qu'il résistât à toutes les avances de son amour et de sa miséricorde ; il ne lui refusa aucun des secours nécessaires à la conversion, de manière à pouvoir dégager solennellement devant son Père sa responsabilité de fidèle et dévoué pasteur des âmes (1). Néanmoins, si les desseins secrets et profondément adorables de la divine sagesse n'en avaient pas disposé autrement, il aurait pu trouver, dans l'arsenal des grâces, des armes assez puissantes pour triompher même de l'infernale obstination du traître impénitent ; de la même façon que par un rayon de sa lumière, une parole de reproche, une influence décisive sur le cœur de Saul, il réussit à faire, en un instant, du cœur du persécu

(1) Jo XVII, 12.

teur le plus acharné, le cœur de l'Apôtre docile et zélé qui s'écria aussitôt : *Seigneur que voulez-vous que je fasse ?* (1).

(1) Act. IX. 6.

CHAPITRE XVII.

Même sujet.

SOMMAIRE : § 1. Les titres du Cœur Sacré de Jésus à être le centre de tous les cœurs; sa beauté, sa bonté, son amour. — § 2. A ces titres le Sacré Cœur mérite toute notre complaisance en lui, toute notre bienveillance pour lui, tout notre zèle pour sa gloire. — § 3. Il mérite aussi que nous tendions à l'union avec lui, qui sera le lien de notre perfection, et la source de notre paix et de notre bonheur.

Les Litanies proclament le Sacré Cœur de Jésus non seulement roi, mais aussi centre de tous les cœurs. L'un est la conséquence et l'explication de l'autre. La sujétion de tous les cœurs à l'égard du Cœur de Jésus est une obligation imposée aux hommes par sa royauté, et cette sujétion consiste, comme nous l'avons dit, dans l'amour qu'ils doivent tous lui vouer. La royauté de Jésus-Christ et de son Cœur doit en conséquence suffire à faire du Sacré Cœur de Jésus le centre de tous les cœurs. Mais il y a dans ce divin Cœur d'autres titres encore à la concentration sur lui de tout l'amour de tous les cœurs; et cette concentration est le culte parfait qu'il attend de nous. Quels sont ces titres? et quel est ce culte parfait d'amour?

§ 1. — Les titres du Cœur de Jésus à être le centre de tous les cœurs ne sont autres, que toutes les excellences qui constituent l'objet formel du culte du Sacré Cœur. Celles-ci sont signalées dans les invocations des Litanies: *fournaise ardente de charité; réceptacle de justice et d'amour; plein de bonté et d'amour; abîme de toutes les vertus.* Ces titres réclament sans doute l'estime de nos esprits, les louanges de nos lèvres, mais bien plus encore

l'amour de nos cœurs; ils constituent l'amabilité parfaite qui est la beauté sans ombre, la bonté sans réserve, l'amour sans mesure.

Partout où nous trouvons un reflet de la beauté divine dans les créatures, nous plaçons tout naturellement une complaisance de notre cœur. Nous aimons pour ce motif jusqu'aux êtres inférieurs, les animaux et les plantes, les fleurs, les corps bien faits et leur image inanimée, les statues et les tableaux où l'art reproduit la nature. Or le Sacré Cœur de Jésus est le symbole et aussi la copie vivante de toutes les perfections divines du Verbe Incarné, le résumé de toutes ses perfections humaines, le centre animé de toutes les vertus. Ne faut-il pas que nous mettions en lui toutes les complaisances de notre Cœur?

A côté de la beauté, comme titre à notre amour, vient se placer la bonté. Nous aimons naturellement ce qui est bon pour nous; nous sommes plus sensibles à la bonté qu'à la beauté; nous ne pouvons nous dispenser d'aspirer à posséder, à unir à nous ce que nous savons être une source de bien, de jouissance, de bonheur pour nous. Or le Sacré Cœur de Jésus représente l'amour gratuit, éternel, miséricordieux du Dieu Sauveur, et il nous est présenté ainsi comme la source de tout ce que nous avons reçu, et de tout ce que nous pouvons jamais recevoir de bien, de joie et de bonheur. Le moyen par conséquent de ne pas l'aimer, dès qu'on a foi en lui! le moyen de ne pas se complaire en lui plus qu'en aucune créature, de ne pas concentrer sur lui toutes nos affections! le moyen de ne pas chercher à l'unir à nous, à nous unir à lui par les liens indestructibles d'une parfaite charité, afin de participer, grâce à cette union, à ses perfections et aux biens dont il est la source! le moyen, en un mot, de ne pas faire de lui le centre de nos cœurs!

Mais la parfaite amabilité requiert plus que la beauté,

et la bonté; elle consiste davantage encore dans l'amour qui réclame la correspondance de l'amour. Or qui plus que le Sacré Cœur de Jésus possède ce titre si complet, si impérieux à tout l'amour des cœurs? L'amour du Sacré Cœur de Jésus est à la fois divin et humain; son amour humain est le plus intense, le plus désintéressé, le plus dévoué, en un mot, sous tous les rapports le plus parfait; et il se manifeste comme tel par les gages les plus sincères, les plus éclatants, les plus durables. Impossible de ne pas le connaître! et impossible de le connaître sans comprendre le devoir de l'aimer en retour! *Quis tam amans non redamaret! qui n'aimerait pas de retour celui dont il est tant aimé!* demande St Bernard. (1) Qui pourrait ne pas aimer un Cœur si aimant? qui pourrait en l'aimant mettre des réserves à son amour? L'amour ne se paie de retour que par l'amour; tout autre hommage n'y suffit pas; les richesses offertes, les bienfaits rendus, même le sang répandu ne paient l'amour qu'autant que ce sont des gages d'amour; et l'amour, à lui seul, peut être un gage suffisant de reconnaissance pour l'amour. Par conséquent le Sacré Cœur de Jésus, parce qu'il est amour des hommes, doit être honoré d'un culte parfait d'amour de leur part; il mérite, il exige d'être *le centre de tous les cœurs;* nous devons conclure à cet égard ce que conclut l'apôtre St Jean: *Nous donc, aimons Dieu, parce que Dieu nous a aimés le premier* (2).

Ajoutons que Notre-Seigneur Jésus-Christ en a fait la demande expresse et réitérée dans ses révélations à la Bienheureuse Marguerite Marie. Il est venu solliciter un culte parfait de charité sous la forme de la dévotion à son Sacré Cœur, en retour de son amour pour les hommes.

---

(1) Serm. 3. de Pass.
(2) 1 Jo. IV, 19.

Il s'est plaint que son amour n'est pas assez connu, pas assez aimé; que même il est méconnu et payé d'ingratitude par le grand nombre des hommes. Il ne peut supporter plus longtemps cet excès d'indifférence et de froideur; il est donc venu nous mettre sous les yeux le symbole vivant, sensible et très impressionnant de son amour, son Cœur de chair; il nous a montré ce Cœur présent dans le Sacrement de son amour, et il nous a dit: aimez ce Cœur qui vous a tant aimés, qui vous aime tant encore, qui réclame votre amour, qui veut être, comme il le mérite, *le centre de tous les cœurs.*

§ 2. — Et dans quel sens doit-il l'être? en quoi consiste cette concentration de tous les cœurs sur le Cœur de Jésus? quel est ce culte parfait d'amour qu'il a droit de recevoir comme hommage de notre reconnaissance?

Parlant de l'amour dû à la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'apôtre St Paul dit: *Si quelqu'un n'aime pas Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'il soit anathème* (1); et encore: *Quoi que vous fassiez, en parole ou en œuvre, faites tout au nom du Seigneur Jésus-Christ, rendant grâces par lui à Dieu et Père* (2). Ces mêmes paroles s'appliquent au Sacré Cœur de Jésus; car l'amour du Sacré Cœur a pour terme la personne même du Sauveur; et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ est réclamé de nous par les excellences de son Cœur. L'infinie charité de Jésus-Christ, sa beauté et sa bonté divine, dont le Sacré Cœur est le symbole, méritent le culte suprême exprimé par le principal commandement de la loi (3). Sa charité humaine, sa beauté et sa bonté créées, dont le Cœur est non seulement le symbole, mais aussi l'instrument et le

(1) 1. Cor. XVI, 22.
(2) Col. III, 17.
(3) Matth. XXII, 37.

siège, étant des perfections créées et n'ayant qu'une amabilité finie, ne méritent certainement pas par elles-mêmes l'*amour par-dessus tout*, lequel revient exclusivement à l'amabilité infinie. Elles n'en méritent pas moins d'être aimées de toutes les forces dont disposent tous les cœurs, parce qu'elles dépassent de beaucoup la mesure d'amour dont tous les cœurs sont capables. Quand le Sacré Cœur de Jésus, considéré ne fût-ce que sous le rapport de son amabilité humaine et finie, serait aimé de tous les cœurs autant que le leur permet la capacité d'aimer qui leur est départie, non, il ne serait pas encore aimé autant qu'il mérite de l'être. Ces cœurs n'ont tous, soit selon la nature soit selon la grâce, qu'une mesure finie d'amour à lui offrir en hommage, et cette mesure n'est de loin pas celle de l'amabilité, même créée, du Cœur de Jésus, laquelle n'est autre que celle de l'humanité du Verbe Incarné. Il faut donc concentrer sur le Cœur Sacré de Jésus tous les cœurs, tout l'amour de ces cœurs, toutes les forces et toutes les manifestations de cet amour, sans craindre de jamais dépasser la mesure voulue, et même avec l'assurance d'accomplir parfaitement de cette manière le principal commandement qui résume toute la loi.

Ainsi donc au Sacré Cœur de Jésus d'abord tout notre amour de *complaisance!* C'est le premier acte de l'amour, de se complaire dans l'amabilité de l'objet aimé; se complaire, c'est-à-dire apprécier, approuver, admirer, bénir, en un mot vouloir de toute manière le bien qu'il est, la perfection, la beauté et la bonté qui le rendent aimable. Or jamais nous n'apprécierons assez, nous n'admirerons, nous ne bénirons, nous ne voudrons assez tout le bien qu'est le Cœur de Jésus! A lui donc toutes nos complaisances! dirigeons vers lui comme vers leur centre obligatoire, celles que pour lui nous devons mettre dans les créatures, auxquelles il a daigné faire part de quel-

qu'amabilité ; et ne permettons pas que quelque beauté créée, quelque bonté finie, quelqu'amour bien inférieur à celui que le Cœur Sacré nous a voué, détournent jamais vers eux-mêmes, au détriment du Cœur de Jésus, une complaisance quelconque de notre cœur.

Au Sacré Cœur de Jésus tout notre amour de *bienveillance!* lequel consiste à lui vouloir tout bien, celui qu'il possède en lui-même et celui qu'il peut et qu'il doit recevoir d'autrui; à nous réjouir de sa perfection, du bonheur inaltérable dont il jouit, et de la gloire qui lui est donnée dans le ciel et sur la terre ; à regretter qu'il n'en reçoive pas davantage ; à lui procurer cette gloire dans la mesure de nos forces; à nous dépenser sans réserve pour le faire connaître et aimer : à lui consacrer nous mêmes tout d'abord, nos pensées, nos affections, nos intentions, nos paroles et nos œuvres, nos joies et nos peines, notre vie tout entière.

A cet amour de bienveillance se rattache la sainte douleur pour les offenses faites au Sacré Cœur, et la réparation de ce mal extérieur qu'est le tort fait à son honneur. L'amour pénitent et réparateur est une partie essentielle du culte du Sacré Cœur de Jésus, comme le dit fort bien le Père de Gallifet s'inspirant des paroles de la B. Marguerite Marie :

Le Cœur de Jésus doit être considéré ici sous deux rapports : d'une part comme embrasé d'amour pour les hommes ; et de l'autre, comme offensé réellement par l'ingratitude de ces mêmes hommes. Ces deux motifs unis ensemble, doivent produire en nous deux sentiments également essentiels à la dévotion envers ce Sacré Cœur, savoir : un amour qui réponde au sien, et une douleur qui nous porte à réparer les injures qu'il souffre de la dureté des hommes (1).

(1) Op. cit. p. I, c. 4.

En conséquence l'âme aimante, dévote du Sacré Cœur, tout d'abord ne se pardonne jamais à elle-même de s'être rendue coupable de ces offenses, de ces froideurs et ingratitudes dont Notre-Seigneur Jésus-Christ se plaint si amèrement ; elle ne néglige aucun moyen de les réparer ; et plus elle a l'assurance d'en avoir obtenu le pardon, plus elle multiplie ses regrets, ses larmes, ses actions de grâces. — L'âme aimante est ensuite inconsolable de tous les outrages qui sont faits à l'objet de son amour ; *l'amour n'est pas connu, l'amour n'est pas aimé,* gémit-elle avec St François d'Assise ; *mes yeux ont versé des torrents de larmes, parce qu'ils n'ont pas observé votre loi,* soupire-t-elle avec le psalmiste(1). Elle ne se contente pas de pleurer et de gémir ; elle agit ; elle ne se lasse pas d'offrir au Bien-aimé tout ce qu'elle peut imaginer d'hommages de réparation, et surtout ceux qu'il a lui-même expressément et instamment demandés.

Et puisque, dit le P. de Gallifet, l'exercice de la réparation est essentiel à cette dévotion, on se fait un devoir de réitérer souvent en présence (du Sacré Cœur), devant ses autels, l'amende honorable qu'il a prescrite. (2).

A l'amour de bienveillance se rattache également *le zèle* pour la gloire du Sacré Cœur de Jésus, notamment pour celle que lui procurent la propagation de son culte, et le salut des âmes qui en est le fruit. En effet ce zèle n'est autre chose que la parfaite charité, l'amour agissant, qui se dévoue jusqu'au sacrifice de lui-même pour la gloire du Bien-aimé. Le zèle est à la charité ce que la flamme est au feu ; de même que la flamme ne saurait pas ne pas s'échapper d'un foyer quelque peu intense, ainsi le zèle

---

(1) Ps. 118.
(2) Op. cit. P. 3, c. 1.

est l'inévitable manifestation d'une charité qui a vraiment embrasé le cœur. *Je suis venu jeter un feu sur la terre, et que veux-je, sinon qu'il s'allume* (1), a dit le Sauveur, parlant de sa charité, et du zèle qui en est la flamme ; toute âme qui brûle de ce divin feu de la charité, éprouve ces ardeurs, ces désirs, ces aspirations du zèle.

§ 3. — Le Sacré Cœur de Jésus étant le centre de tous les cœurs, parce que tous les cœurs doivent diriger vers lui toutes leurs affections, il l'est aussi en ce sens, que tous les cœurs doivent tendre vers lui et chercher à s'unir à lui. Ils le doivent afin de trouver en lui, d'une part le lien de leur perfection qui est la parfaite charité, fruit principal du culte du Sacré Cœur, d'autre part le lieu de leur repos sur la terre d'exil, suivant l'exemple de l'Epouse du Cantique, qui n'a de paix que lorsqu'elle peut dire : *Mon bien-aimé est à moi, et moi à lui* (2). L'amour tend de sa nature à l'union qui lui procure la jouissance de l'aimé; il tend à l'union la plus étroite possible, par la ressemblance, par la conformité des volontés et des sentiments, par la présence réelle la plus intime, par la possession. C'est à cette union avec le Sacré Cœur que doivent tendre tous les cœurs aimants, et cette tendance est le suprême degré d'amour, que demande de nous le Cœur de Jésus *centre de tous les cœurs*.

Nous devons apprendre de lui toutes ses vertus et en orner nos cœurs ; nous devons nous efforcer de reproduire dans nos cœurs tous ses sentiments (3); nous devons conformer toutes nos volontés, toutes nos intentions, nos désirs, nos aspirations à celles du Cœur de Jésus ; nous

---

(1) Luc. XII, 49.
(2) Cantic. II, 16.
(3) Phil. II, 5.

devons rechercher avidement la présence de ce divin Cœur et nos entretiens intimes avec lui ; nous devons désirer ardemment la possession du Sacré Cœur autant qu'elle est possible en cette vie, et nous devons pour cela être insatiables de l'aliment sacramentel de la Pâque Eucharistique, que lui-même a le plus vif désir de célébrer avec nous. Tout cela, c'est faire du Sacré Cœur de Jésus le centre de nos cœurs ; et tout cela est exigé par notre amour pour lui.

Dans cette union nous trouverons le lien de notre perfection qui est la charité, car *qui demeure dans la charité demeure en Dieu, et Dieu en lui* (1). Nous y trouverons non seulement la parfaite charité pour Dieu, mais aussi la parfaite charité pour le prochain ; car cette union accomplit à la lettre ce que Jésus a demandé à son Père : *Que tous soient un, comme vous, Père, êtes en moi et moi en vous, afin qu'ils soient, eux aussi, un en nous... Et la gloire que vous m'avez donnée, je la leur ai donnée, afin qu'ils soient un, comme nous sommes un, nous aussi. Moi en eux, et vous en moi, afin qu'ils soient consommés dans l'unité* (2).

Enfin cette union de nos cœurs avec le Cœur de Jésus procure aussi à nos âmes, autant que ces biens sont le partage de l'homme voyageur sur la terre, le repos et la paix, c'est-à-dire le bonheur relatif de cette vie. Le repos, par l'apaisement des aspirations de notre cœur ; la paix, par la tranquillité qu'entraîne l'ordre de nos affections et l'acquiescement de notre volonté à toute volonté de Dieu, d'après l'exemple de ce divin Cœur qui n'a jamais voulu ce que le Père voulait ; le bonheur enfin, par la possession

---

(1) 1 Jo. IV, 16.
(2) Jo. XVII, 22 suiv.

de ce bien qui est notre fin dernière, dans la mesure dans laquelle nous sommes capables de le posséder ici-bas.

Il faut en conclure, que le Sacré Cœur de Jésus doit être le centre de tous les cœurs, sans doute principalement à cause de ses droits et de ses mérites, mais aussi pour notre perfection propre et notre parfait bonheur; car il nous a dit : *et vous trouverez le repos pour vos âmes* (1).

---

(1) Matth. XI, 29.

CHAPITRE XVIII

Cor Jesu, in quo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ. — Cœur de Jésus, en qui sont tous les trésors de la sagesse et de la science.

SOMMAIRE : Place qu'occupent dans cette partie des Litanies les trois invocations qui suivent. — § 1. Dans le Cœur de Jésus sont les perfections divines de science et de sagesse. — § 2. De même la science humaine parfaite qui exclut toute ignorance,et qui inclut même la vision de Dieu. — § 3. Ainsi que la sagesse créée, dont les trésors cachés sont manifestés par les mystères de l'amour de Jésus-Christ.

Au commencement de ce chapitre, nous croyons utile de donner quelques explications au sujet de la place, que les trois invocations suivantes occupent dans les Litanies du Sacré Cœur, et en particulier dans cette partie qui concerne le culte que nous devons rendre au Sacré Cœur par nos louanges et notre amour.

Remarquons d'abord que toutes les trois sont empruntées à des textes de l'Ecriture, qui célèbrent la gloire de la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Celle dont nous allons nous occuper dans ce chapitre est prise des paroles de l'Apôtre St Paul : *En qui* (Jésus-Christ) *sont cachés tous les trésors de la sagesse et de la science* (1) — La suivante reproduit partiellement ces autres paroles de l'Apôtre : *Parce qu'en lui* (Jésus-Christ) *toute la plénitude de la divinité habite corporellement* (2). Enfin la

(1) Col. II, 3.
(2) Ibid. 9.

troisième rappelle les paroles du Père éternel dans le mystère de la transfiguration (1), paroles que St Pierre, qui les avait entendues, reproduit comme suit : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis mes complaisances* (2) ; et l'Apôtre ajoute, que par ces paroles Jésus *reçut de Dieu le Père honneur et gloire, lorsque descendant de la gloire magnifique cette voix vint à lui.* Il reçut cette gloire, d'abord parce qu'il est le Fils de Dieu ; ensuite parce que dans le Verbe Incarné, Fils de Dieu fait homme, habite corporellement la plénitude de la divinité ; enfin parce qu'en lui sont réunis tous les trésors de la sagesse et de la science de Dieu. C'est pour ces raisons, que Dieu le Père l'a fait connaître aux hommes, qu'il leur a ordonné de l'écouter, de l'aimer et de le glorifier, comme lui-même le glorifie en faisant connaître qu'il met en lui toutes ses complaisances.

Pourquoi ces invocations, si glorieuses pour Notre-Seigneur et pour son Cœur Sacré, se trouvent-elles insérées dans la partie des Litanies du Sacré Cœur, qui se rapporte expressément aux hommages du culte, que nous devons rendre au Sacré-Cœur, à cause des excellences qui ont été précédemment signalées et invoquées ? Voici la raison que nous croyons pouvoir en donner. — A cause de toutes ses excellences le Cœur de Jésus vient d'être déclaré digne de toutes les louanges, d'être proclamé roi et centre de tous les cœurs. A l'appui d'invocations si glorieuses pour le Sacré Cœur de Jésus, il convenait de relever les honneurs que Dieu lui-même, le Père éternel, a voulu rendre à son Fils incarné Jésus-Christ, la louange qu'il en a faite, la complaisance qu'il met en lui, la recommandation qu'il nous a faite de le glorifier ; il convenait

---

(1) Matth. VII, 5.
(2) 2 Petr. I, 17.

aussi, comme nous aurons l'occasion de l'expliquer, de rapporter spécialement au Sacré Cœur de Jésus cette gloire qui appartient à toute l'humanité du Verbe, par l'invocation *Cœur de Jésus dans lequel le Père a mis ses complaisances.* Par cette invocation nous disons : oui, il est digne de toute louange, ce Cœur qui a la meilleure part dans les éloges que le Père éternel a adressés à l'humanité du Verbe Incarné ! oui, il mérite d'être le roi et le centre de tous les cœurs, le Cœur Sacré en qui le Père a solennellement témoigné qu'il met ses complaisances ! Mais avant de signaler *cet honneur et cette gloire que Jésus*, selon l'expression de St Pierre, *a reçus de son Père*, il convenait de signaler les deux titres auxquels il les a reçus, celui d'être le dépositaire de tous les trésors de la science et de la sagesse, et celui de la plénitude de la divinité qui habite en lui. — Enfin l'explication du sens de chacune de ces invocations suffira à faire comprendre, que c'est à bon droit, que pour la gloire du Sacré Cœur nous rapportons à lui spécialement ces éloges, qui dans le Saint Evangile sont donnés à l'humanité du Verbe Incarné, au Fils de Dieu fait homme.

§ 1. Nous pouvons entendre par ces trésors de sagesse et de science les perfections divines du Verbe, lesquelles se trouvent dans la nature humaine de Jésus au même titre que la plénitude de la divinité ; car celle-ci, ainsi qu'il est dit dans l'invocation suivante des Litanies, habite dans le Sacré Cœur de Jésus. Ces trésors vraiment divins peuvent être attribués spécialement au Cœur de Jésus, à cause de l'analogie spéciale qu'ils ont avec l'âme et la volonté de Jésus. — De plus, si nous prenons les mots *tous les trésors* dans leur sens rigoureux, c'est de ces perfections divines que nous devons les entendre ; car, de quelque perfection que nous voulions parler, tous les tré-

sors, tous les degrés de cette perfection ne se trouvent réellement réunis que dans l'infinie perfection de Dieu, identifiée avec l'essence même de Dieu qui est la plénitude de l'Etre. — C'est en ce sens que St Thomas explique les paroles de l'Apôtre St Paul, auxquelles est empruntée l'invocation des Litanies dont nous parlons. St Paul rappelait aux fidèles de Colosses l'autorité divine des enseignements de Jésus-Christ ; et pour les prémunir contre les erreurs qui leur étaient prêchées avec les apparences spécieuses de la vérité, il relevait l'autorité du divin Maître, auteur de la révélation chrétienne, en lui attribuant tous les trésors divins de la sagesse et de la science. D'après St Thomas *la sagesse* signifie la connaissance de tout ce qui est en Dieu ; *la science*, la connaissance de tout ce qui appartient aux créatures ; et l'Apôtre les appelle *trésors*, c'est-à-dire *richesses réunies en un seul*, d'après la parole du Sage, que la sagesse est *un trésor infini pour les hommes* (1), parce que cette double connaissance est un bien très précieux possédé par le Christ ; et l'Apôtre enfin dit à bon droit, que *tous* les trésors de la sagesse et de la science sont réunis dans le Verbe de Dieu, qui par un seul acte divin connaît toutes choses.

La distinction, faite en cet endroit par St Thomas entre la sagesse et la science divine, paraît répondre aux notions philosophiques de ces perfections ; la science en effet, d'après ces notions, est la connaissance des choses par leurs causes : la sagesse est cette même connaissance par les causes suprêmes ou dernières: et toutes deux signifient des perfections formellement propres à l'intelligence. — Cependant les théologiens, lorsqu'ils parlent des perfections divines, attachent d'ordinaire à la sagesse divine des

---

(1) Sap. VII, 14.

attributions plus amples, et la définissent *la connaissance parfaite des fins et des moyens, unie à l'action conforme à cette connaissance ;* ou bien encore, *l'immuable volonté de Dieu d'agir selon les règles tracées par sa divine science ;* ou enfin, *le souverain amour de l'ordre, par lequel Dieu veut en toutes choses des fins qui répondent à l'infinie perfection de son essence, et réalise ces fins par les moyens les plus opportuns et les plus efficaces.* Cette notion théologique de la divine sagesse répond aux données de la sainte Ecriture, et notamment des livres des Proverbes (1) et de la Sagesse (2) ; et surtout à la description suivante (3) : « En elle est un esprit d'intelligence, saint, unique, multiple, subtil, disert, prompt, sans tache, certain, doux, aimant le bien, pénétrant, que rien ne peut empêcher d'agir, humain, bienveillant, stable, sûr, calme, ayant toute puissance, voyant tout, contenant tous les Esprits, intelligent, pur, subtil. Car la sagesse est plus prompte que tout ce qu'il y a de prompt, et elle atteint partout à cause de sa pureté. Elle est la vapeur de la vertu de Dieu, et une certaine émanation de la gloire du Tout-Puissant ; et c'est pour cela que rien de souillé n'entre en elle. Car elle est l'éclat de la lumière éternelle, le miroir sans tache de la majesté de Dieu, et l'image de sa bonté ; et quoiqu'elle ne soit qu'une, elle peut tout ; et immuable en soi, elle renouvelle toutes choses ; elle se répand parmi les nations dans les âmes saintes, et elle forme les amis de Dieu et les prophètes. Car Dieu n'aime personne, si ce n'est celui qui habite avec la sagesse. Car elle est plus belle que le soleil et au-dessus de toute disposition des étoiles ; comparée à la lumière, elle se trouve la première. Car à la lumière succède la nuit ; mais la malice ne triomphe pas

(1) Prov. II. 19 et X.
(2) Sap. IX. 10 suiv.
(3) Ibid. VII. 22. ad VIII. 1.

de la sagesse. Au contraire (la sagesse) atteint avec force d'une fin à une (autre) fin, et elle dispose toutes choses avec douceur. »

Entendue dans ce sens, la sagesse n'est ni exclusivement, ni même principalement une perfection de l'intelligence, mais elle appartient formellement à la volonté ; elle suppose une connaissance ample et claire des fins et des moyens, et elle consiste à régler tous les actes selon un ordre parfait en conformité avec cette connaissance. Et c'est bien là le sens que les hommes attachent communément à ce beau titre de *sagesse.* Les hommes instruits, nous les appelons savants ou érudits ; nous appelons hommes *sages,* ceux qui ont beaucoup de connaissances pratiques, qui savent beaucoup de règles nécessaires pour bien agir, et qui en plus ont soin de diriger d'après ces règles leurs actions et celles des autres. Nous appelons au contraire insensés, ceux qui, quoiqu'ils aient beaucoup de connaissances, ignorent cependant les règles nécessaires pour bien vivre, ou bien qui, connaissant ces règles, ne savent pas ou ne veulent pas s'y conformer, mais qui ont la témérité d'agir sans en tenir compte. Et l'Esprit-Saint appelle *insensés,* ceux qui vivent à l'aventure, sans se soucier de leur fin dernière et des moyens par lesquels ils doivent l'atteindre (1) ; il appelle au contraire *sages,* ceux qui dirigent les actes de leur vie en prenant pour boussole leur fin dernière et les moyens nécessaires pour la réaliser (2).

Le Verbe de Dieu, étant égal au Père qui l'engendre de toute éternité, possède toutes les divines perfections, et par conséquent tous les trésors de la sagesse et de la science infinie de Dieu. Le Christ-Jésus n'est autre que le Verbe Incarné; l'Homme-Dieu possède donc comme siens

(1) Sap. V, 4 ; cf. II.
(2) Prov. II, 19 ; X. — Sap. IX, 10 suiv.

propres tous ces trésors; déposés dans la nature humaine que le Verbe a unie substantiellement à lui-même, ils sont devenus, non pas sans doute la perfection formelle, mais néanmoins la richesse de l'âme de Jésus, de son intelligence, de sa volonté, qui en dispose selon son bon plaisir. Et c'est ainsi, que nous proclamons à bon droit le Cœur Sacré de Jésus, dépositaire de tous les trésors de la sagesse et de la science de Dieu, entendues dans le sens multiple que nous venons d'expliquer.

§ 2. — Cependant par ces trésors de sagesse et de science, que nous attribuons au Sacré Cœur de Jésus dans les Litanies, il semble que nous devons surtout entendre des perfections créées, formellement propres à la nature humaine du Verbe; perfections que, conformément à la doctrine de l'Eglise, nous ne pouvons pas refuser à l'âme de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — L'Eglise ne s'est pas contentée de condamner comme hérétiques les Ariens qui, avec la divinité du Christ, niaient aussi sa science et sa sagesse divines. Elle n'a pas traité moins sévèrement ceux qui ont osé nier la science créée de l'Homme-Dieu et attribuer à la nature humaine du Christ une ignorance quelconque proprement dite: elle a jugé, que l'ignorance est une imperfection que l'Esprit-Saint dans les Saintes Ecritures exclut expressément de l'humanité de Jésus, et qui ne peut se concilier avec l'état de perfection que cette humanité exige à cause de son union avec le Verbe. Les théologiens, tenant compte de ces exigences et s'appuyant sur la doctrine des Saints Pères, interprètes des Saintes Ecritures, ont, avec St Thomas (1), déterminé avec précision quelle espèce de connaissances et quel degré de science il faut attribuer à l'âme de Jésus; en d'autres

---

(1) 3. Qq. 9 — 11.

termes, quels sont les trésors de science créée, dont le Cœur de Jésus est enrichi.

Il y a quelqu'opportunité à rappeler ces enseignements, à une époque où beaucoup d'esprits,chrétiens mais dévoyés, sont portés à renouveler, ou du moins à ne pas répudier suffisamment les erreurs des anciens hérétiques *Agnoètes*, et osent attribuer à Jésus, au moins à sa nature humaine, une ignorance tout à fait indigne de lui. En premier lieu, il faut donner à l'âme de Jésus, dès le premier instant de son existence, qui est aussi celui de son union avec le Verbe de Dieu, la connaissance créée la plus parfaite, celle de la vision immédiate de Dieu, avec toutes ses conséquences: et cela à un degré qui dépasse tout autre et qui est la suprême perfection de vision de Dieu, que Dieu dans sa sagesse et sa bonté a décidé de communiquer aux créatures. La nature humaine du Verbe Incarné, dit St Thomas (1), communique à tous les élus la vision de Dieu; elle est pour eux la cause de cette perfection; par conséquent elle doit l'avoir elle-même possédée toujours, et plus que ceux à qui elle la communique. D'autre part, dit encore St Thomas (2), la nature humaine, l'intelligence de Jésus, grâce à l'union hypostatique, est plus que toute autre créature unie intimement à la Personne du Verbe; et le Verbe est la source de la lumière de la gloire, par laquelle les élus jouissent de la vision de Dieu. Par conséquent l'âme de Jésus, inondée de cette lumière du Verbe, voit Dieu plus parfaitement que tout autre esprit créé. — En second lieu, à cette vision de Dieu il faut ajouter la double connaissance de tout ce qui est au dehors de Dieu, laquelle est la conséquence du fait de voir l'essence de Dieu. Les élus voient en Dieu tout ce

(1) 3 Q 9, a. 2.
(2) 3. Q. 10. a. 4.

dont Dieu est la cause efficiente et exemplaire; ils voient aussi par des images que Dieu imprime dans leur intelligence, les choses en elles-mêmes; la première connaissance est appelée par St Augustin *vision du matin*, la seconde, *vision du soir*. Les Saints Pères sont unanimes, et les théologiens après eux, à attribuer à l'âme de Jésus cette double connaissance de tout ce qui a été, de tout ce qui est ou sera jamais existant au dehors de Dieu; et cela dans le degré le plus parfait dans lequel il est donné à une créature de la posséder; dans un degré de beaucoup supérieur à celui de cette perfection dans les anges et dans les élus. A leur avis, cette perfection est une conséquence indéniable de la dignité, à laquelle l'union hypostatique a élevé la nature humaine, ainsi que du pouvoir qui lui a été donné sur toutes les créatures. En tant qu'unie au Verbe, disent-ils, l'humanité de Jésus est plus proche de la source de toute lumière; elle est aussi plus chère à l'auteur de tout bien; elle doit avoir en tout genre une perfection qui corresponde à son union plus parfaite avec Dieu et son élévation au-dessus de toute créature au ciel et sur la terre; elle se trouve placée au faîte suprême de la création; elle a reçu le degré suprême des effusions de la divine bonté. D'autre part toutes les créatures font partie de son royaume: le Christ selon sa nature humaine est roi du ciel et de la terre, et il exerce son empire sur tout ce que le ciel et la terre contiennent. Les anges et les hommes, les esprits et les corps lui sont soumis; il les gouverne, il les juge, il les soumet à lui-même afin de les soumettre tous à Dieu, afin que Dieu soit tout en tous (1). C'est pourquoi, concluent les Pères et les Docteurs de l'Eglise, comme tous les bienheureux *voyants ou compréhenseurs* de la demeure de Dieu, et beaucoup plus qu'eux tous,

(1) Cf. I. Cor. XV, 24, suiv.

dans le suprême degré auquel Dieu se plaît à communiquer au-dehors de lui-même cette perfection, le Christ voit par son intelligence humaine, d'abord dans l'Essence divine, et puis dans les choses elles-mêmes par des images infuses, tout ce qui a jamais appartenu, ou qui appartiendra jamais à l'univers créé. Et cette double vision de toutes choses, l'âme de Jésus l'a eue dès son existence et son union avec le Verbe (1). — En troisième et dernier lieu l'âme de Jésus, pour la même raison de l'absolue perfection qui ne lui a jamais fait défaut, a toujours possédé par don divin toutes les connaissances qu'il est possible à l'esprit humain d'acquérir par l'exercice de ses forces naturelles. Le Verbe de Dieu communiqua cette science naturelle à Adam en sa création; il la donna au moins partiellement à Salomon; aurait-il pu en refuser un degré quelconque à sa propre nature humaine? n'a-t-il pas dû l'avoir lui-même dans la mesure, qui convenait à son état d'homme parfait dans sa condition de voyageur sur la terre?

Telle est, avons-nous dit, l'appréciation de St Thomas d'Aquin, et avec lui de tous les grands théologiens catholiques, au sujet de ce que requiert sous le rapport de la science, soit naturelle, soit surnaturelle, infuse ou acquise, la perfection nécessaire à l'âme du Christ en suite de son union avec le Verbe de Dieu. Cependant ils enseignent en même temps, que, pour ce qui concerne la connaissance *expérimentale* des choses naturelles, Notre-Seigneur Jésus-Christ s'est soumis à la condition naturelle de l'humanité; que par conséquent il a eu cette connaissance dans une mesure limitée par le développement progressif des organes corporels, ainsi que par les circonstances extérieures, dans lesquelles il a exercé ses

---

(1) 3 Q. 9, a. 3. — Q. 10, a. 2 ; Q. 11, aa. 1 et 4.

facultés; qu'il a pu y faire, et qu'il y a fait en réalité des progrès, selon la parole de St Luc: *Et Jésus croissait en sagesse et en âge* (1); que par exemple, lui qui par science infuse connaissait en perfection tout ce qui appartient au métier de charpentier, n'en a su par connaissance expérimentale acquise, que ce qu'il en a appris à l'école de son père nourricier St Joseph.

§ 3. — Tels sont en résumé les trésors de science créée, dont l'âme de Jésus a été toujours enrichie: et cette science si parfaite, qui atteint toutes choses par leurs raisons intimes et dernières, mérite pour ce seul motif le nom de *sagesse ;* elle le mérite surtout parce qu'elle est une science non pas théorique et spéculative, mais qu'elle est tout entière dirigée vers l'accomplissement des fins les plus nobles, de la gloire de Dieu et du salut des âmes, et cela par les moyens les plus opportuns et les plus efficaces: parce qu'elle est jointe à une volonté droite, bonne, forte, constante de ces fins et de ces moyens; parce qu'en un mot elle est la parfaite image de la sagesse divine du Verbe, *qui atteint d'une fin à l'autre avec force et dispose tout avec douceur* (2). — Il s'ensuit que ces trésors de sagesse et de science sont à bon droit attribués au Sacré Cœur de Jésus, c'est-à-dire à l'âme de Jésus, à son intelligence, à sa volonté surtout, qui dispose avec autant de douceur que de force de tous les trésors que l'intelligence met à sa disposition, et cela dans les vues les plus saintes et les plus charitables, pour l'accomplissement de tous les mystères de son amour.— Remarquons que l'Apôtre, écrivant aux Colossiens les paroles auxquelles est empruntée l'invocation des Litanies du Sacré Cœur, appelle ces

(1) Luc. II. 52.
(2) Sap. VIII, 1.

trésors, des trésors cachés. Ils le sont en réalité, dit St Thomas, et de deux manières: d'abord parce que notre intelligence est trop peu éclairée pour les découvrir, et que selon la parole du Sauveur (Jo. XII, 35) *la lumière est encore peu en nous;* ensuite parce que ces trésors sont couverts d'un double voile qui les soustrait à notre connaissance, celui des images si imparfaites dont notre intelligence est forcée de se servir même pour les vérités de la foi, et celui de la nature humaine de Jésus, de son corps sacré, qui ne permet de voir directement ni ses perfections divines, ni les perfections spirituelles de son âme.

Cependant, oh! combien ces trésors de sagesse cachés dans le Cœur de Jésus apparaissent dans toutes les paroles et dans toutes les œuvres du Sauveur! Quand, à l'âge de douze ans, *il était assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant, tous ceux qui l'entendaient, étaient ravis de sa sagesse et de ses réponses* (1). La première fois qu'il prit la parole dans la synagogue de Nazareth, *tous lui rendaient témoignage, et ils admiraient les paroles de grâce qui sortaient de sa bouche* (2). Au sujet de ses œuvres, le peuple saisi d'admiration proclamait qu'*Il a bien fait toutes choses* (3). Quiconque lit attentivement l'Evangile, est forcé de lui rendre ce même témoignage; de reconnaître, dans toutes les paroles et dans toutes les actions de Jésus, l'esprit de sagesse qui les a inspirées et dirigées, la fin d'immense charité à laquelle il les a toutes rapportées, et la suavité en même temps que la force avec lesquelles elles y ont été toutes dirigées par son Cœur, en d'autres termes, le plan divin de l'œuvre de la rédemption et son admirable exécution. — Le plan tracé au

(1) Luc. II, 46 sq.
(2) Luc. IV, 22.
(3) Marc. VII, 37.

Verbe Incarné dès son entrée dans le monde, est rappelé dans ces belles paroles de l'Apôtre (1) : *Il était impossible d'enlever les péchés par du sang de taureaux et de boucs,.... Dieu ne voulait ni d'hosties, ni d'oblations, ni d'holocaustes pour le péché,... Pour cela, entrant dans le monde...* le Verbe Incarné dit: *Me voici: je viens pour faire, ô Dieu, votre volonté... En vertu de cette volonté nous avons été sanctifiés par l'oblation du corps de Jésus-Christ faite une seule fois.* Ce plan, si souvent rappelé par Jésus-Christ dans son Evangile, révèle manifestement tous les trésors, et de la charité, et de la sagesse qui veut toute fin fortement et dispose suavement tous les moyens. Or l'Apôtre nous dit que Jésus a exécuté ce plan; que sa sagesse non plus que sa charité, ne s'est jamais démentie! que jusqu'au sacrifice de la croix y compris, l'œuvre entreprise a été accomplie. Au surplus, l'Evangile nous en raconte l'histoire ; et quelle admirable manifestation de la sagesse, qui veut fortement ses fins et qui dispose suavement tous ses moyens! Surtout dans la passion du Sauveur qui consomma son œuvre ; dans la victoire remportée par le Cœur de Jésus au jardin des Oliviers par l'acceptation généreuse du calice que le Père lui présentait; dans la douceur de Jésus devant les juges qui décidaient de son sort, entre les mains des bourreaux qui le torturaient, en présence des disciples qui le trahissaient, ou le reniaient, ou l'abandonnaient; dans la force d'âme de Jésus consommant son sacrifice sur la croix! Quels trésors de sagesse, cachés dans le Cœur de Jésus, dévoilés, manifestés, répandus dans tous ces mystères! — Et enfin l'institution de l'Eglise pour faire part aux hommes des bienfaits de la rédemption ; la descente

---

(1) Hebr. X, 4. suiv.

du Saint-Esprit sur l'Eglise pour en féconder l'apostolat; l'assistance perpétuelle de ce divin Esprit de lumière et d'amour, promise aux Apôtres et à leurs successeurs; les Sacrements: en particulier celui de la pénitence, merveille de miséricorde et de sagesse, pour la rémission des péchés, et la régénération incessante des pécheurs: mais surtout celui de l'Eucharistie, institué pour perpétuer la vie des âmes par le moyen de la source même de cette vie donnée aux hommes, par le corps et le sang de Jésus-Christ offerts comme victime, et donnés comme aliment aux âmes; ah! quels trésors de sagesse, quels insondables abîmes, qui tous sont la gloire du Sacré Cœur de Jésus, puisque tous sont d'admirables inventions de l'amour gratuit, miséricordieux, incompréhensible et ineffable de ce divin Cœur; et que cet amour qui veut ses fins si efficacement et si doucement, se confond avec la sagesse.

L'Apôtre St Paul après avoir fait aux Colossiens l'éloge de Jésus, que nous venons d'expliquer en l'appliquant à son Sacré Cœur, ajoute: *Ceci, je le dis afin que personne ne vous induise en erreur par la subtilité des discours, par la philosophie, par des arguments dépourvus de logique et de force, selon la tradition des hommes, selon les éléments du monde, et non selon le Christ* (1). N'est-ce pas dans un but semblable que l'Eglise nous recommande par l'approbation des Litanies du Sacré Cœur, d'invoquer souvent ce divin Cœur dépositaire de tous les trésors de la sagesse et de la science?... c'est-à-dire, afin que la vertu du Sacré Cœur de Jésus et les grâces de foi et d'amour qui sont promises à son culte, nous attachent fortement à Jésus-Christ notre Maître et notre Roi, et dans des temps si dangereux pour le salut de nos âmes, nous préservent des errreurs du rationalisme et du naturalisme modernes!

(1) Col. II, 4, 8.

CHAPITRE XIX.

Cor Jesu, in quo habitat omnis plenitudo divinitatis. Cœur de Jésus dans lequel habite toute la plénitude de la divinité.

SOMMAIRE : § 1. La divinité habite dans le Cœur de Jésus en raison de l'union hypostatique avec le Verbe, grand et insondable mystère. — § 2. Elle y habite aussi par la grâce et la charité, qui est un titre spécial à la présence de Dieu.

Le second titre auquel le Sacré de Cœur de Jesus mérite toutes les complaisances du Père éternel, ou plutôt le titre principal, et en certain sens le titre unique, puisqu'il comprend tous les autres, est qu'en lui habite la plénitude de la divinité, comme l'exprime l'invocation 15me des Litanies. Pour l'intelligence de cette perfection du Sacré Cœur, il faut tout d'abord rappeler ce que nous avons dit ailleurs de la présence spéciale de Dieu en certaines créatures, bien que par son immensité l'Etre divin soit partout présent. En effet il peut y avoir des titres spéciaux à la présence de Dieu qui s'ajoutent à celui de l'immensité ; il peut y avoir aussi entre Dieu et les créatures, sous le rapport de la bienveillance et de l'amitié, des relations qui modifient les conditions de la présence de Dieu en elles; enfin Dieu peut diversement manifester, par des effets plus ou moins prodigieux, sa divine puissance présente dans les créatures et agissant sur elles. Or lorsqu'il y a quelque titre spécial à la présence de Dieu; ou lorsque les relations de Dieu avec ses créatures sont très intimes et extraordinairement bienveillantes; ou en-

core lorsque Dieu opère dans certaines créatures des effets merveilleux ; dans toutes ces circonstances, pour ces motifs et sous ces rapports, il faut dire que Dieu est spécialement présent ou qu'il habite dans certaines créatures privilégiées. C'est la manière de parler des Saintes Ecritures ; et le titre si élogieux pour le Sacré Cœur de Jésus que nous allons expliquer, est précisément emprunté aux belles paroles de l'Apôtre aux Colossiens : *En qui* (Jésus-Christ) *toute la plénitude de la divinité habite corporellement* (1). — Quels sont donc les titres, distincts de l'immensité divine, auxquels la plénitude de la divinité est spécialement présente dans le Cœur de Jésus ? Quelles sont les relations d'intimité et de bienveillance extraordinaire, qu'inclut et exprime l'habitation de la divinité dans le Sacré Cœur ? Aux chapitres 7me et suivants de ce commentaire des Litanies nous avons dû déjà traiter de tout cela ; cependant il nous en reste assez à dire pour n'avoir pas à craindre de nous répéter.

§ 1. — Le principal titre du Sacré Cœur de Jésus à l'habitation c'est-à-dire à la présence spéciale de la divinité en lui, lui est commun avec toute la nature humaine du Christ ; c'est l'Incarnation, l'union substantielle ou hypostatique contractée par la personne du Verbe avec la nature humaine, qui exclut d'un côté la séparation entre le Verbe et Jésus prêchée par Nestorius, et de l'autre, la confusion des natures enseignée par les Monophysites. L'union hypostatique n'est pas seulement l'habitation du Verbe dans l'homme Jésus, comme le disait Nestorius ; mais en vertu de l'union substantielle de la Personne du Verbe avec la nature humaine, la plénitude de la divinité habite, c'est-à-dire est à un titre spécial présente dans

---

(1) Col. II. 9.

l'humanité de Jésus. St Thomas commente ainsi les paroles de St Paul aux Colossiens que nous venons de citer: « Nestorius se trompe quand il dit que l'union (du Verbe avec la nature humaine de Jésus) s'est faite par l'habitation seulement et que le Verbe a habité dans la chair. A l'encontre de cela l'Apôtre dit (Phil. II): *Il s'est anéanti lui-même,* etc. Or ce n'est pas s'anéantir que d'habiter seulement dans l'homme; s'anéantir, c'est se faire homme, et c'est ce que l'Apôtre ajoute: *devenu semblable à l'homme.* Par conséquent, lorsque l'Apôtre dit que le Christ est habité (par la plénitude de la divinité), le sens n'est pas qu'il y ait deux personnes dont l'une habite dans l'autre, mais qu'une même personne est à la fois Dieu et homme, et qu'en lui habite la plénitude de la divinité. »

L'union hypostatique est celle par laquelle le Verbe de Dieu a joint à sa divine personnalité la substance même de la nature humaine. Dans chaque divine Personne nous distinguons la substance ou nature qui est une seule pour les trois Personnes, et la personnalité énoncée par le nom caractéristique de chacune d'elles et constituée par la relation d'origine que ce nom exprime. Les trois personnalités sont réellement distinctes entre elles; mais elles ne sont pas réellement distinctes de leur nature commune; cette dernière distinction est une distinction de raison seulement, laquelle a cependant son fondement dans la réalité, c'est-à-dire dans la perfection de l'Etre divin. En effet les personnalités sont trois relations réelles dans lesquelles subsiste l'Etre divin; et cet Etre divin a dans sa réelle et infinie simplicité comme une double fonction, celle de nature ou d'Etre absolu, et celle de relation multiple envers lui-même. Selon la première fonction il est un seul Etre auquel appartiennent toutes les perfections, une seule substance à laquelle reviennent tous les attributs, une seule nature de laquelle partent toutes les opérations. Selon

l'autre fonction, il est triple relation envers lui-même, Père, Fils et Saint-Esprit, et il subsiste ainsi dans une triple relation opposée d'origine, comme principe et dérivé, communiquant et communiqué. Or cette triple relation est précisément la triple personnalité divine, c'est-à-dire une triple manière de l'Etre divin de subsister tout en lui-même ; *comme Père*, principe sans principe, qui engendre le Fils en communiquant sa nature divine au Verbe, fruit de son intelligence ; *comme Fils*, qui est le Verbe recevant la nature divine par l'intelligence féconde du Père ; comme Père et Fils communiquant la nature divine par leur amour et déterminant ainsi le fruit substantiel de leur amour, l'Esprit-Saint, et enfin *comme Esprit-Saint*, terme parfait de l'amour fécond du Père et du Fils.

Voilà en résumé ce que la révélation nous apprend de la nature et des trois personnalités divines. Il faut donc concevoir l'union hypostatique du Verbe avec la nature humaine, comme une union dans laquelle le Verbe a étendu à la nature humaine la fonction de sa divine personnalité, alors que cette nature était formée par la puissance divine dans le sein de la Vierge Marie. En d'autres termes, cette union consiste en ce que la nature humaine de Jésus a été appropriée à la personnalité du Verbe, soutenue et régie par elle, de telle sorte qu'elle n'a jamais subsisté en elle-même mais toujours dans le Verbe, qu'elle n'est pas en elle-même un tout indépendant, mais qu'elle est comme une partie du Verbe, parce que le Verbe, qui de toute éternité étend sa personnalité de Fils de Dieu à la nature divine, a commencé par l'Incarnation à l'étendre aussi à la nature humaine, et a fait sienne propre cette nature humaine.

Que cela soit ainsi, nous le savons par la révélation, et nous le croyons comme doctrine de foi catholique. Mais c'est un profond mystère, dont le *comment* et le *pourquoi* nous échappent, parce que nous ne connaissons qu'impar-

faitement la nature et les personnalités divines, ainsi que la vertu infinie de ces personnalités et leur capacité essentielle de s'étendre à la créature pour se l'approprier. Nous ne les connaissons *maintenant*, selon l'expression de St-Paul (1), qu'à *travers un miroir en énigme*, c'est-à-dire par les notions incomplètes et analogiques que nous suggèrent les créatures, qui par une pâle imitation reflètent les perfections divines, ainsi que par des conclusions déduites des connaissances que nous avons des choses créées. Pour les connaître parfaitement, telles qu'elles sont en elles-mêmes, et les comprendre, il faudrait voir Dieu *face à face*, et le connaître *comme il est*. Ce qui revient à dire qu'en cette terre d'exil nour n'arriverons jamais à comprendre le mystère de l'union hypostatique du Verbe avec la nature humaine, et que cette parfaite connaissance et ce bonheur sont réservés aux bienheureux habitants du ciel, où l'Apôtre, dans une vision merveilleuse, *entendit des paroles mystérieuses qu'il n'est pas possible à l'homme de dire*, tant qu'il est voyageur sur cette terre (2).

Cependant le peu que nous savons de ce grand mystère, l'explication très incomplète que nous en avons donnée, nous suffit pour comprendre, que, de même que le Verbe a pu faire sienne la nature humaine, sans que pour cela elle devînt propre aussi au Père et au Saint-Esprit, de même il a pu unir cette nature à sa personnalité, sans pour cela l'uuir directement et substantiellement à sa nature divine: de plus, que le Verbe a pu se faire homme sans rien perdre de sa divinité, sans que l'infirmité humaine fût mélangée à l'infinie majesté : en un mot, que l'union hypostatique n'inclut aucune absurdité. Cette connaissance, quelqu'imparfaite qu'elle soit, suffit encore pour comprendre, que l'on ne saurait imaginer une union plus parfaite,

(1) 1 Cor. XIII, 12.
(2) Cor. XII, 4.

après l'union hypostatique elle-même, que celle des deux natures, divine et humaine, dans la personne du Verbe Incarné ; puisque le lien qui les unit n'est autre que la personnalité du Verbe, laquelle d'un côté s'identifie avec la nature divine, et de l'autre s'est appropriée la nature humaine.

Voilà donc dans quel sens l'Apôtre a dit aux Colossiens que dans le Christ *habite corporellement toute la plénitude de la divinité.* Elle y *habite*, c'est-à-dire elle y est *spécialement présente*, à un titre exceptionnel tout mystérieux, par un lien plus fort, plus efficace, plus durable que tout autre lien possible, celui de l'union hypostatique ; elle y est d'*une manière permanente*, par un lien que rien ne saurait jamais briser ; enfin elle y est avec *des relations intimes* et très bienveillantes, qui sont la conséquence nécessaire de l'appropriation de la nature créée à la personnalité qui possède par essence la nature divine. — Elle y habite *corporellement*, c'est-à-dire par une union substantielle qui s'étend à toute la nature humaine, au corps comme à l'âme. — Enfin ce n'est pas par quelque don créé seulement, ni par quelqu'opération divine seulement, que Dieu le Verbe contracte cette union avec la nature humaine ; mais c'est *toute la plénitude de la divinité*, l'Etre divin lui-même, la substance ou nature divine, qui par la personnalité du Verbe se joint à la nature humaine et forme comme un tout avec elle, c'est-à-dire la personne du Verbe Incarné.

Tout ce que nous venons de dire s'applique au Sacré-Cœur de Jésus, comme à une des parties essentielles ou intégrales de la nature humaine ; de plus, il y a des raisons spéciales d'attribuer au Cœur de Jésus l'union du Verbe et la demeure de la divinité, non seulement parce que le Cœur, pris dans ses diverses acceptions, est la partie la plus marquante de l'humanité, mais aussi parce que c'est

surtout avec ce divin Cœur, que la nature divine a les relations intimes et bienveillantes de connaissance et d'amour, qu'exprime l'habitation de la divinité dans la nature humaine. Ces relations, nous les avions en grande partie exposées dans l'explication des 5me, 6me et 7me invocations des Litanies aux chapitres 7me et suivants. Cependant il nous reste à parler de celles qu'établissent entre les deux natures du Verbe Incarné, la grâce sanctifiante et la charité qui l'accompagne, lesquelles ont pour terme immédiat, du côté de la nature humaine, le Cœur de Jésus. En effet

§ 2. — La grâce et la charité sont le second titre, auquel la plénitude de la divinité habite dans le Sacré Cœur de Jésus. — Ce sont tout d'abord des dons parfaits de Dieu, que l'on ne peut refuser à la nature humaine de Notre-Seigneur Jésus-Christ. L'union hypostatique de la nature humaine avec le Verbe suffit sans aucun doute à sanctifier substantiellement cette nature créée. Il n'en est pas moins vrai, que les théologiens enseignent comme vérité révélée, que la nature humaine de Jésus a toujours possédé la grâce habituelle que nous appelons sanctifiante; le nier serait d'après eux téméraire ; Suarez dit même, que ce serait hérétique. Nous avons donné les raisons sur lesquelles cette doctrine des théologiens catholiques s'appuie, quand nous avons expliqué la 9me invocation des Litanies ; et à l'invocation 11me nous avons dit pourquoi il faut proclamer, que cette grâce ainsi que la charité et toutes les vertus qui s'y rattachent, ont été données au Sacré Cœur de Jésus dans toute leur plénitude, c'est-à-dire au suprême degré que Dieu a résolu de distribuer à ses créatures. Nous avons dit également, que la grâce sanctifiante qui enrichit et orne la nature humaine de Jésus-Christ, n'est pas, quant à l'espèce, différente de celle

qui est donnée aux autres hommes ; qu'elle a les mêmes propriétés, qu'elle produit les mêmes effets ; nous avons ajouté cette restriction : autant que ces effets sont compatibles avec la perfection supérieure de l'union hypostatique. En effet, en Jésus cette grâce n'est pas un élément essentiel, ni même principal de sa sanctification, puisque celle-ci est le résultat de l'union hypostatique même. Elle ne fait pas non plus de Jésus-homme le fils adoptif de Dieu, puisque par l'union hypostatique il est le véritable Fils de Dieu selon la nature divine, le Fils propre et unique du Père ; et que celui qui est le Fils propre de Dieu, ne peut devenir fils adoptif, l'une perfection excluant l'autre, et le fils adoptif étant nécessairement une personne distincte du Fils selon la nature.

Toute cette doctrine sert à l'explication de l'invocation des Litanies, dont nous nous occupons dans ce chapitre : parce que la grâce sanctifiante et la charité qui lui est inséparablement adjointe, sont des titres qui requièrent la demeure de Dieu dans l'âme qui les possède, et une demeure d'autant plus intime et d'autant plus stable, que l'âme les possède dans un degré plus intense. — En effet l'Apôtre St Pierre nous assure, que la grâce sanctifiante nous rend *participants de la nature divine* (1). Ce qui doit s'entendre de deux manières également vraies. D'abord, dans le sens moins rigoureux et plutôt métaphorique des termes, la grâce sanctifiante déifie la nature humaine, c'est-à-dire qu'elle transforme, élève, surnaturalise notre être humain, le rend semblable et conforme à l'Etre divin ; de telle sorte que, sans être changés en Dieu, ce qui est impossible, nous sommes cependant élevés tellement au-dessus de toute nature

---

(1) 2 Petr. I, 4.

créée, et tellement rapprochés de Dieu par notre ressemblance avec lui, que nous pouvons être dits en quelque sorte déifiés et rendus participants de l'Etre divin. Ensuite la grâce nous rend participants de la nature divine d'une autre manière, et dans le sens propre et rigoureux des termes, non pas cependant par une communication formelle de l'Etre infini à notre nature finie, chose évidemment absurde, mais par l'habitation de Dieu dans nos âmes. Or ces admirables effets, la grâce les a opérés aussi dans la nature humaine du Verbe Incarné, et cela plus qu'en toute autre nature créée, angélique ou humaine, conformément à la plénitude dans laquelle elle lui a été donnée. — Ah ! quelle idée pourrons-nous donc nous faire de cette participation de la nature divine à la nature humaine du Verbe Incarné ? de la perfection de la ressemblance de l'Homme-Dieu avec la nature divine ? de l'élévation de son humanité au-dessus de toute créature ? de sa déification ? de l'habitation de la plénitude de la divinité en elle, et en particulier dans son Cœur ? car le titre, auquel la grâce sanctifiante exige l'habitation de Dieu dans la créature, réside formellement dans l'âme, la volonté, le cœur ; et cette habitation concerne principalement le cœur, et a lieu par le cœur dans la nature humaine.

Les théologiens expliquent cela de la façon suivante avec le savant et pieux Lessius (1). La grâce sanctifiante, ou bien n'est autre chose que la charité, ou, si elle en est distincte, en est certainement inséparable ; et la charité est celle de l'âme pour Dieu, à laquelle répond la charité de Dieu pour l'âme (2). Or la charité est un lien qui unit intimement l'âme à Dieu, et qui demande aussi la pré-

---

(1) De Perfect. div. lib. 12, cap. 11, n° 76.
(2) Cf. Jo. XIV, 23.

sence intime et spéciale de Dieu dans l'âme. L'amour aspire à l'union la plus parfaite possible de ceux qui s'aiment. L'âme animée de la charité aspire à son union avec Dieu, à la présence réelle de Dieu en elle, à la possession et à la jouissance de ce Bien infini ; de son côté Dieu, dans son amour gratuit pour l'âme à laquelle il donne la charité, aspire à l'union de cette âme avec lui ; et si l'âme est de son côté incapable de réaliser l'union à laquelle elle aspire, l'aspiration de l'amour divin est nécessairement efficace. Par conséquent la charité opère cet admirable effet de l'habitation de Dieu dans l'âme ; elle est un titre spécial à la présence de Dieu en elle, et elle fait que Dieu est comme aimé dans l'âme aimante, et comme aimant dans l'âme aimée.

Nous arrivons donc à comprendre, que la grâce sanctifiante et la charité dont la plénitude enrichit le Cœur de Jésus, sont, outre l'union hypostatique, un titre nouveau à l'habitation de la plénitude de la divinité dans le Sacré Cœur. Et nous nous demandons, si ce n'est pas pour comprendre dans l'invocation des Litanies non seulement le premier mais aussi le second titre à l'habitation de la divinité dans le Sacré Cœur, que les termes de l'invocation, empruntés à l'Apôtre St Paul, ne reproduisent pas le dernier mot du texte de l'Epitre aux Colossiens, *corporellement ;* parce que ce mot indique que l'Apôtre, qui n'avait en vue que d'affirmer la divinité de Jésus, ne veut parler que de l'habitation de la divinité dans la nature humaine de Jésus en raison de l'union hypostatique de cette nature avec le Verbe.

CHAPITRE XX

Cor Jesu, in quo Pater sibi bene complacuit. Cœur de Jésus, en qui le Père a mis ses complaisances.

SOMMAIRE : § 1. Raisons des complaisances du Père en Jésus et en son Sacré Cœur. — § 2. Le Père se complaît en Jésus, en ce sens que tout le bien qui est en Jésus, lui est très agréable ; et ce bien se trouve surtout dans le Cœur de Jésus ; — ensuite en ce sens qu'à cause de lui il s'est de nouveau complu dans le genre humain racheté par lui. — §3. Enfin le Père s'est complu en Jésus, et particulièrement en son Cœur, en lui procurant la gloire qu'il avait demandée.

Nous commençons l'explication de cette invocation des Litanies du Sacré Cœur par la citation intégrale du passage de l'Ecriture auquel elle a été empruntée, c'est-à-dire des paroles de la seconde épître de St Pierre (1), où le prince des Apôtres recommande aux fidèles une foi inébranlable dans la doctrine de Notre-Seigneur Jésus-Christ: *Ce n'est point en nous attachant à d'ingénieuses fictions que nous vous avons fait connaître la puissance et l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; mais c'est après avoir été les spectateurs de sa majesté. Car il reçut du Père honneur et gloire, lorsque, descendant de la gloire magnifique, vint à lui cette voix: Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis mes complaisances ; écoutez-le. Et cette voix apportée du ciel, nous l'avons entendue nous-mêmes, lorsque nous étions avec lui sur la montagne sainte.* --

---

(1) 2 Petr. I, 16 suiv.

Dans les Litanies du Sacré Cœur, nous appliquons au Cœur de Jésus ce qui est dit par St Pierre de l'Homme-Dieu, Messie, Rédempteur, promulgateur de la loi nouvelle. Nous voulons dire ainsi, que les complaisances du Père céleste sont mises principalement dans le Cœur de Jésus, et en raison du Cœur dans toute la personnalité de l'Homme-Dieu ; parce que dans ce Cœur se trouvent principalement réunies toutes les raisons, pour lesquelles le Père se complaît en Jésus. Et nous faisons valoir cette complaisance du Père dans le Sacré Cœur comme la suprême gloire de ce Cœur ; et aussi comme une raison très efficace pour nous déterminer à mettre à notre tour nos complaisances en lui, à lui rendre les honneurs d'un culte spécial, à lui offrir l'hommage de toute louange et de tout amour, à faire de lui le roi de nos cœurs et le centre de toutes nos affections.

Essayons de faire comprendre, que c'est à bon droit, que nous appliquons de cette sorte au Sacré Cœur de Jésus les paroles du Père éternel, rapportées par St Pierre qui les avait entendues sur le Thabor ; et que nous en tirons des conséquences si importantes pour le culte du Sacré Cœur de Jésus.

§ 1. — St Pierre nous dit, qu'avant d'exprimer ses divines complaisances en Jésus, le Père éternel voulut en faire connaître la raison, disant : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé.* Le mot grec correspondant à *bien-aimé*, est *agapètos*, lequel selon St Jérôme signifie précisément *digne d'être aimé, diligibilis* des latins ; alors que le mot grec correspondant au latin *dilectus* est *agapèmenos* qui signifie exactement le *bien-aimé* du français. Et la remarque a sa valeur selon St Jérôme, parce que *bien-aimé* ou *agapèmenos*, celui-là même peut l'être qui n'est pas *aga-*

pètos, c'est-à-dire digne d'être aimé, et vice-versa (1). Et les Saints Pères, notamment St Léon, St Cyprien, St Jean Damascène, cités par A Lapide, disent que cette qualification de *bien-aimé* ou *digne d'être aimé* convient au Fils, parce qu'il est consubstantiel avec son Père. Ainsi donc la principale raison pour laquelle Jésus, l'Homme-Dieu, mérite les divines complaisances, est qu'il est le Verbe du Père et son Fils unique : qu'en lui réside toute la plénitude de la divinité, dans laquelle toute la Ste Trinité se complaît infiniment ; qu'en lui, comme en la Sagesse personnelle, sont réunis les trésors de l'infinie sagesse et science de Dieu, comme le rappellent les invocations précédentes des Litanies du Sacré Cœur. Or nous avons, en expliquant ces invocations, montré que pour ces motifs les complaisances du Père doivent plus particulièrement reposer sur le Cœur de Jésus.

Mais la divine personnalité du Fils, la nature divine de l'Homme-Dieu, tous ses divins attributs, ne sont pas la seule raison pour laquelle le Père met en Jésus ses complaisances. La divine Majesté, la Ste-Trinité tout entière se complaît en Jésus, pour des raisons tirées des perfections de sa nature humaine, des offices de Messie, de Médiateur, de Rédempteur, de Législateur, de Pontife, que le Verbe Incarné a remplis par sa nature humaine : de la perfection avec laquelle il s'en est acquitté, il a annoncé sa doctrine, fait ses œuvres, enduré ses souffrances, pratiqué ses vertus, l'humilité et l'obéissance, l'amour et le zèle pour la gloire de son Père; des excellences humaines, exprimées aussi par les invocations précédentes, c'est-à-dire des trésors créés de sagesse et de science qui enrichissent l'humanité de

(1) Apud A Lapide in 2 Petr.

Jésus, et de la plénitude de grâce qui dérive en elle de la plénitude de la divinité dont elle est la demeure. Or comme nous l'avons expliqué, tous ces trésors et cette plénitude de grâce,qui sont le bien de l'humanité sainte du Verbe Incarné, appartiennent principalement au Cœur Sacré de Jésus, et par le cœur à toute l'humanité. De même, dans toutes les vertus et perfections de l'humanité de Jésus, dans tous les offices qu'elle a accomplis, le Cœur de Jésus a eu une part principale. Par conséquent c'est avec fondement que l'invocation des Litanies dont nous nous occupons, applique spécialement au Cœur Sacré de Jésus ce qui dans l'Evangile se rapporte directement à la personne même de l'Homme-Dieu, et en général à sa nature humaine, c'est-à-dire que le Père a mis en lui toutes ses complaisances.

§ 2. — Quant à la nature de ces complaisances et aux effets par lesquels elles se sont manifestées, Cornelius a Lapide, suivant les interprétations des Saints Pères, y attache une triple signification et portée. Le Père a mis et met ses complaisances en Jésus comme en son Fils, d'abord en ce sens que tout le bien qui est en Jésus, et dont le Père est l'auteur soit comme première personne de la Ste Trinité soit comme Dieu, lui est très agréable. Ensuite il s'est complu en Jésus comme dans le Rédempteur des hommes; de manière à se complaire à cause de lui en ceux qui l'avaient offensé, et qui à cause du péché ne pouvaient plus lui plaire. Enfin le Père, ou Dieu tout-puissant, se plait à vouloir à Jésus tout bien, et notamment toute la gloire qu'il est en droit de recevoir, selon la promesse qu'il en reçut lorsqu'il adressa au Père cette demande : *Père, glorifiez votre nom*, et qu'*une voix vint du ciel*: *Je l'ai glorifié et je le glorifierai encore* (1).

(1) Jo. XII, 28.

Car Jésus détermina lui-même peu après le sens de ses paroles, disant : *Père, l'heure est venue, glorifiez votre Fils, afin que votre fils vous glorifie, en donnant, selon la puissance que vous lui avez accordée sur toute chair, la vie éternelle à tous ceux que vous lui avez donnés* (1). Or cette triple complaisance, c'est principalement dans le Cœur Sacré de Jésus que le Père l'a mise.

Les perfections de ce divin Cœur, le Père les a voulues et les veut ; elles lui sont extrêmement agréables. Ce qui plaît souverainement à Dieu, plus que toutes les autres perfections, c'est l'union avec Dieu, c'est la conformité parfaite avec Dieu, avec sa sainteté, avec sa volonté, c'est en un mot la sainteté, le souverain amour du souverain bien. Ce n'est qu'en raison de la grâce qui est en eux, de la charité de leur cœur, de leur volonté unie à celle de Dieu, que les justes, les serviteurs de Dieu, lui sont agréables et sont déclarés par l'Esprit-Saint chers à Dieu (*grati, accepti Deo*). Or toutes ces perfections se trouvent dans l'humanité de Jésus, et principalement dans le Cœur de Jésus, par la plénitude de sagesse, de grâce, de vertus, de charité surtout, dont il a été enrichi par l'Esprit-Saint qui est venu reposer en lui. Par conséquent Dieu met ses complaisances en ce divin Cœur plus qu'en aucune autre créature; nulle part il ne trouve ainsi réuni ce qui seul suffit à les mériter.

C'est aussi pour ce motif que le genre humain coupable, souillé par le péché, esclave du démon, victime de la juste colère de Dieu, trouva grâce devant lui. Le juste, le serviteur de Dieu par excellence, l'Homme-Dieu, fut si agréable à Dieu, qu'il put mériter pour tout le genre humain dont il était le chef, d'être délivré du péché et des châtiments du

---

1) Jo XVII. 1 suiv.

péché, d'être rétabli dans l'ordre de la grâce, et de devenir de nouveau, par la restitution de la grâce, agréable à Dieu. Les victimes offertes pour le péché ne plaisaient à Dieu, qu'autant qu'elles figuraient cette sainte victime ; elles cessèrent donc de plaire, lorsque la plénitude des temps fut arrivée par l'avènement de la victime sans tache ; alors le Verbe Incarné s'offrit à son Père et lui dit : *Voici que je viens, ô Dieu, pour faire votre sainte volonté et c'est dans cette volonté que, grâce à l'offrande du corps de Jésus-Christ faite une seule fois nous avons été tous sauvés* (1). Or qui est-ce qui fit, lors de l'avènement du Verbe Incarné dans le monde, cette offrande si agréable à Dieu ? et qui la renouvela au Jardin des Oliviers ? qui la consomma sur la croix, séparant l'âme de Jésus de son corps, et remettant cette âme entre les mains du Père céleste ?. Qui, sinon le Cœur de Jésus ? C'est donc principalement dans le Cœur de Jésus que le Père s'est complu assez pour apaiser son courroux contre le genre humain, et pour rendre au genre humain la bienveillance divine dont le péché l'avait privé.—Après cela il ne lui restait plus,qu'à se complaire aussi dans ce divin Cœur d'une troisième manière, c'est-à-dire en voulant l'associer dans une mesure extraordinaire à la gloire de toute l'humanité du Verbe Incarné.

§ 3. La glorification de cette humanité est le témoignage éclatant des parfaites complaisances de Dieu en elle. Jésus ne se souciait pas de sa propre gloire : il n'avait souci que de glorifier son Père (2) ; il savait que le Père prendrait d'autant plus de soin de le glorifier, que lui-même en prenait moins ; il abandonnait volontiers à son Père cette sollicitude, parce qu'il ne désirait sa gloire, que

(1) Hebr. X. 10.
(2) Jo VIII. 50 ; Cf. VII. 18.

dans le but de glorifier lui-même son Père. Cette vraie humilité gagne toutes les complaisances divines, et provoque de la part de Dieu la sollicitude d'élever celui qui s'abaisse (1). — Quand Jésus voulut recevoir des mains de St Jean-Baptiste le baptême de pénitence, et accomplir ainsi toute justice comme il convenait (2), Dieu le glorifia aussitôt. L'Esprit-Saint descendit sur lui sous forme d'une colombe, et une voix venant du ciel, dit : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui je me suis complu.* — Quand Jésus s'apprêtait à s'humilier en obéissant à son Père jusqu'à subir la mort de la croix, et au moment même où il s'entretenait de cette fin si humiliante de sa carrière terrestre avec Moïse et Elie sur le Thabor, le Père le glorifia devant ses disciples ; il le leur montra transfiguré par un rayon de sa gloire, blanc comme neige, brillant comme la lumière du soleil, et il fit entendre de nouveau sa voix, pour répéter aux disciples de Jésus ce qu'il avait déclaré à ceux de St Jean-Baptiste : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé, écoutez-le* (3). — Enfin lorsque le moment de la passion et de la mort de Jésus fut arrivé, lorsque *l'heure fut venue où le Fils de l'homme devait être glorifié*, à la demande de Jésus pour la gloire du nom de son Père, cette voix divine se fit entendre une troisième fois (4); elle répondait d'avance à la prière que Jésus fit après la dernière Cène : *Père, l'heure est venue ; glorifiez votre Fils, afin que votre Fils vous glorifie* (5). Et cette belle prière de Jésus nous fait en même temps connaître, quelle est la gloire qu'il demandait et que le Père lui réservait, c'est-à-dire l'association de son

---

(1) Matth. XXIII, 12 ; Luc. XIV, 11.
(2) Matth. III, 15.
(3) Luc. IX, 35.
(4) Jo. XII, 28.
(5) Jo. XVII, 1.

humanité à la gloire divine et éternelle du Verbe, par la résurrection et l'ascension au ciel, par le règne du Christ sur l'univers et par la défaite de ses ennemis, surtout par la foi, la soumission volontaire, l'amour des esprits et des cœurs fidèles.—Ainsi, ce que le Père avait recommandé aux hommes de faire, c'est-à-dire d'écouter docilement Jésus son Fils bien-aimé, cela même l'Homme-Dieu le demanda à son Père, à l'auteur de toute grâce et de tout don parfait, comme gage de sa divine complaisance en lui ; et le Père lui promit pour la gloire de son propre nom de l'accomplir, de lui gagner par l'efficacité de sa grâce les esprits et les cœurs de ceux qu'il lui avait donnés : *Je l'ai glorifié déjà et je le glorifierai encore.* — Vingt siècles ont passé depuis lors ; et l'histoire de l'Eglise de Jésus-Christ est la preuve éclatante de l'accomplissement de cette divine promesse. Car cette histoire est celle du règne de Jésus-Christ, s'étendant à tout le genre humain selon la volonté du Rédempteur; celle de la glorification du Dieu Sauveur par la foi, l'espérance et la charité des âmes qu'il a rachetées, arrachées à l'empire du démon et rendues à la liberté des enfants de Dieu.

A cette gloire est venue s'ajouter, dans ces derniers siècles, celle que Dieu a voulu procurer au Cœur Sacré de Jésus par le culte spécial que l'Eglise a approuvé, ainsi que par les merveilleux effets de salut que ce culte est destiné à produire et qu'il produit partout où il est pratiqué, c'est-à-dire par une effusion très abondante de l'Esprit-Saint, par le règne de la charité de Jésus-Christ sur les cœurs des hommes et par l'amoureuse soumission des cœurs au Cœur de Jésus. — Dieu a voulu manifester aux hommes le Cœur de Jésus resplendissant de clarté, brillant et ardent comme un soleil, fournaise d'amour et source de vie modèle de vertu et apogée de toute perfection. Il leur a fait entendre les soupirs du Sacré Cœur et comprendre

ses désirs, par les paroles dites à la Bienheureuse Marguerite Marie : *J'ai une soif ardente d'être honoré et aimé des hommes ;* il leur a dit en même temps : *Ecoutez-le ;* faites ce qu'il vous dit, donnez-lui ce qu'il demande, prenez ce qu'il vous offre. Il lui a d'abord gagné les cœurs d'élite par tous les attraits du parfait amour ; et par eux il a amené l'Eglise à proclamer enfin solennellement, que la gloire que Dieu demande des chrétiens de nos jours, est la glorification du Sacré Cœur de Jésus, et à consacrer le genre humain tout entier à ce divin Cœur, en vue de l'extension universelle du règne du Sacré Cœur sur les cœurs de tous les hommes.

Voilà les complaisances du Père céleste dans le Cœur Sacré de Jésus, auxquelles l'Eglise nous invite tous à associer les nôtres, et qui sont signalées dans les Litanies du Sacré Cœur comme modèle, en même temps que comme motif, du culte spécial de louange et d'amour que le Cœur Sacré demande de nous.

CHAPITRE XXI

Cor Jesu de cujus plenitudine omnes nos accepimus. — Cœur de Jésus, de la plénitude duquel nous avons tous reçu.

SOMMAIRE : Cette invocation commence la seconde partie des Litanies du Sacré Cœur, et résume toutes celles qui énumèrent les bienfaits dont nous sommes redevables au Sacré Cœur de Jésus. — § 1. Quelle est cette *plénitude ?* — § 2. Pourquoi est-elle attribuée au Sacré Cœur de Jésus.— § 3. Tous les hommes, et nous surtout, fidèles et dévots du Sacré Cœur, — § 4. nous en avons reçu une large part. — § 5. par l'influence sur nous de Celui qui est notre chef.

L'invocation 17me commence la seconde partie des Litanies du Sacré Cœur ; elle ouvre la série de celles, qui ont trait aux motifs déterminants du culte spécial du Sacré Cœur approuvé solennellement par l'Eglise, c'est-à-dire aux bienfaits, dont la charité de Jésus-Christ symbolisée par son Cœur est la source. Elle attribue au Sacré Cœur d'une façon générale tous les bienfaits de la rédemption, lui appliquant les paroles dites par St Jean du Verbe Incarné (1) ; de même que l'invocation suivante applique au Sacré Cœur de Jésus ce qui est dit dans l'Ancien Testament du futur Rédempteur, savoir que, à cause du bienfait de la rédemption qu'il devait apporter au monde, il était le désiré des collines éternelles. — Le Cœur de Jésus a accompli dans la plénitude des temps, ce qui avait été

(1) Jo. I, 16.

promis dès l'origine à nos premiers parents après leur chute ; il a exécuté ce qui avait été prédit, il a donné ce ce qui avait été ardemment désiré, longuement et patiemment attendu. Des motifs d'immense reconnaissance doivent donc nous faire honorer ce Cœur Sacré, par le culte spécial que le Rédempteur est venu lui-même nous demander ; des motifs de confiance illimitée doivent nous faire recourir à lui, afin d'obtenir de lui les biens qu'il a mérités pour nous, et dont il possède la plénitude pour les déverser sur nous.

§ 1. — *De Cujus plenitudine.* — *De sa plénitude.* — De quelle plénitude s'agit-il ? quels sont les biens dont la plénitude possédée par le Sacré Cœur se déverse sur nous ? — L'Evangéliste, à qui les paroles de cette invocation des Litanies sont empruntées, n'a pas voulu spécifier davantage ; et à bon droit ; car aucun bien, aucune espèce ni aucun degré de bien, n'en est excepté. Nous avons part à tous les biens dont Jésus possède la plénitude, car il les possède pour lui-même et pour nous ; et tous ceux que nous avons reçus, comme ceux que nous espérons recevoir, c'est de la plénitude du Cœur de Jésus qu'ils nous viennent et que nous les attendons. — Nous pouvons distinguer les biens surnaturels, qui répondent directement aux besoins et aux aspirations de nos âmes, et les mérites et les satisfactions qui sont les moyens d'obtenir de Dieu ces premiers biens. De nous-mêmes nous n'avons ni les uns, ni les autres. Tous les biens de l'ordre surnaturel dépassent les forces, les exigences et les mérites de la nature et de ses œuvres ; ce sont des dons gratuits de la bonté divine ; ce sont *les grâces excellentes et les dons parfaits* dont parle St Jacques (1), et qu'il dit *venir d'En-Haut et de-*

(1) Jac. I, 17.

scendre du Père des lumières. Notre-Seigneur Jésus-Christ est *plein de grâce et de vérité* (1), de lumière, de force, d'amour, de grâce et de gloire, et il nous fait part de cette plénitude.

Les mérites et les satisfactions du Rédempteur sont d'une valeur infinie. Ils ont été acquis par les œuvres et les souffrances de la nature humaine du Sauveur, lesquelles, étant finies, n'auraient par elles-mêmes qu'une valeur limitée. Mais la valeur morale de ces œuvres et de ces souffrances aux yeux de Dieu n'est pas mesurée à leur entité et valeur physiques, mais à la dignité de la personne qui les a accomplies. Dans l'appréciation raisonnable de la valeur des actes de l'homme, la dignité de la personne à laquelle ils appartiennent, est prépondérante ; un hommage offert, un service rendu, une réparation accomplie, une satisfaction donnée, ont aux yeux de celui qui les apprécie selon la raison, la valeur de la dignité de la personne qui les offre, les rend, les accomplit. Or en Jésus cette personne n'est autre que le Verbe Incarné ; elle est d'une dignité infinie. Par conséquent les œuvres et les souffrances de Jésus-Christ, offertes par lui en hommage à la divine Majesté, bien qu'elles soient physiquement finies, ont moralement et devant Dieu une valeur méritoire et satisfactoire infinie. — C'est pourquoi ces biens se trouvent en Jésus-Christ dans toute leur plénitude, c'est-à-dire que, à cause de leur infinie valeur rien n'y fait défaut, et que d'autre part il n'y a en dehors d'eux ni mérite, ni satisfaction, qu'autant qu'il y a participation à la plénitude qui est en Jésus. Nous pouvons, et même nous devons acquérir des mérites devant Dieu, et lui offrir des satisfactions ; mais seulement pour autant, que les mérites et les satisfactions de Jésus-Christ communiquent à nos œuvres et à nos souffrances leur valeur méritoire et

---

(1) Jo. I. 14.

satisfactoire. Jésus-Christ nous a obtenu le pouvoir de mériter et de satisfaire; il a mérité pour nous la grâce qui rend nos œuvres et nos satisfactions agréables à Dieu, de telle sorte qu'elles soient acceptées par lui comme moyen de nous appliquer, c'est-à-dire de faire valoir pour nous, les mérites et les satisfactions infinies du Rédempteur. C'est ainsi que la valeur de nos mérites et de nos satisfactions vient de ceux de Jésus-Christ; ils n'ajoutent rien à la valeur infinie de ceux du Sauveur, mais ils sont par la volonté du Dieu Rédempteur une condition indispensable et un moyen nécessaire pour l'application à nos âmes des mérites et des satisfactions de Jésus-Christ: et l'Apôtre St Paul a pu dire dans ce sens, qu'*il se réjouissait de souffrir pour les fidèles*, parce qu'*il accomplissait dans sa chair, en faveur du corps du Christ qui est l'Eglise, ce qui manquait aux souffrances du Christ* (1).

Les autres biens créés que possède le Cœur de Jésus, ceux de lumière, de force, d'amour, de grâce et de gloire, par là même qu'ils sont créés, sont en eux-mêmes finis; étant des formes inhérentes à un sujet créé et fini, et des qualités d'une nature limitée, ils sont par là même possédés en mesure limitée et en quantité finie. Cependant le Cœur de Jésus en possède toute la plénitude, c'est-à-dire la mesure la plus considérable qui soit possible dans l'ordre de distribution des biens créés arrêté par la divine Sagesse, Bonté et Providence. Car, dit St Thomas (2) « la créature participe d'autant plus à la bonté de Dieu, qu'elle s'approche davantage de lui; et elle reçoit dans la même mesure l'abondance des dons de Dieu par l'influence de la divine Bonté. Or la manière la plus intime possible pour une créature de s'approcher de Dieu, est de

(1) Col. I, 24.
(2) Compend. theol. cc. 214. 215.

lui être unie dans l'unité de la Personne divine. Par conséquent l'union de la nature humaine avec Dieu dans l'unité de la personne du Verbe, entraîne comme conséquence que l'âme du Christ a été, plus que toute autre créature, pleine des dons habituels de la grâce.» — A cette considération il faut en ajouter une autre que St Thomas fait ailleurs (1), que le Christ est l'auteur de tous les biens de la grâce qui ont été ou qui seront jamais distribués par Dieu. Or il n'est pas possible qu'il n'ait pas possédé, et cela dans une mesure plus considérable, tout ce qu'il a communiqué aux autres. Il a donc toujours possédé tous ces biens dans une plénitude qui réunit et qui dépasse la mesure non seulement de chaque âme prise séparément, mais tout ce qui a été ou sera jamais distribué de ces biens par la divine bonté aux autres créatures. — Et il ne faut pas penser qu'une espèce quelconque de biens, même ceux de la gloire, en soit exclue. Non, car la vision béatifique, complément, terme, couronnement des biens de la grâce, y est comprise. Ce n'est pas là seulement une opinion : c'est la doctrine commune des théologiens, qui appuyés sur les Saints Pères, la considèrent comme absolument certaine ; et il y en a même qui disent que c'est une doctrine de foi catholique. Ils jugent que la jouissance de la vision béatifique est une conséquence indiscutable de l'union hypostatique du Verbe avec la nature humaine ; que le Verbe n'a pas pu se dispenser de communiquer à sa nature humaine ce bien suprême, cette perfection finale ; que c'était là une dot précieuse, qu'il ne pouvait refuser à la nature avec laquelle il contractait une union si intime. — Enfin St Thomas se demande, si cette plénitude de biens dont l'humanité de Jésus est enrichie, peut être proclamée infinie : et il répond que bien qu'en réalité

(1) 3. Q. 7, a. 9.

cette plénitude soit toujours une quantité finie, puisqu'il s'agit de biens créés et finis, cependant elle mérite, à certains égards d'être, dans un sens moins rigoureux, qualifiée *d'infinie ;* et il s'explique. D'abord, dit-il, parce que l'humanité du Christ a reçu ces biens autant qu'une nature créée est capable de les recevoir; ensuite parce qu'ils ont été donnés autant qu'ils peuvent être donnés; enfin parce que l'âme de Jésus possède en elle-même la source véritablement infinie de cette plénitude de biens, c'est-à-dire son union avec la divine Personne du Verbe. (1)

§ 2. — *De Cujus plenitudine. De la plénitude du Sacré Cœur.* — Dans les Litanies nous attribuons spécialement au Sacré Cœur de Jésus la plénitude de biens que l'humanité du Christ déverse sur nous. Pouvons-nous faire cela, alors que l'Evangéliste attribue cette plénitude au Verbe Incarné, principalement à sa divine nature, secondairement à sa nature humaine ? — Remarquons tout d'abord, qu'il ne peut y avoir aucune opposition à l'Evangile à spécifier ainsi la source de tous nos biens, puisque tout ce qui est particulièrement attribué au Sacré Cœur de Jésus, est attribué par là même principalement au Verbe Incarné ; il n'y a en cela qu'une explication et une détermination plus précise de cette source de biens. Cependant cette explication et cette détermination plus précise se justifient aussi pleinement.

En voici les raisons. La première, c'est que les mérites et les satisfactions du Rédempteur doivent à la grâce et à la charité du Cœur de Jésus leur propriété et dignité d'hommage méritoire et satisfactoire, qui les rendait dignes d'être offerts à Dieu et agréés par lui. La dignité de la Personne du Verbe leur donne une valeur infinie; mais

---

1 3, Q. 7, a. 11.

pour que ce soient des mérites et des satisfactions aux yeux de Dieu, il faut que les œuvres et les souffrances viennent de la nature humaine, et de cette nature sanctifiée par la grâce et la charité. Par conséquent, dit St Thomas (1), ce sont la grâce et la charité de l'humanité de Jésus, qui sont la source des mérites et des satisfactions du Rédempteur. Or le siège principal de cette grâce et de cette charité est le Cœur Sacré de Jésus, par conséquent ce divin Cœur a un titre spécial pour revendiquer la plénitude des mérites et des satisfactions, dont nous avons tous reçu. La seconde, c'est que,bien que la nature humaine de Jésus-Christ soit tout entière enrichie et embellie par la plénitude de grâce et de vérité qui lui vient du Verbe, c'est cependant le Cœur surtout qui en est dépositaire. Ce sont des biens de l'ordre moral, qui résident dans l'âme du Rédempteur, qui affectent sa volonté, et qui appartiennent par conséquent à son Cœur. La troisième,c'est que le divin Rédempteur a non seulement mérité les biens que nous recevons de Dieu, mais qu'il en est aussi le distributeur; et qu'il les distribue gratuitement, selon son choix et sa libre volonté, ou plutôt par amour et miséricorde; c'est-à-dire, que c'est le Cœur de Jésus qui les distribue, et de qui nous les recevons.

§ 3. — *Omnes nos. Nous tous.* — Oui, nous tous qui récitons cette prière ou qui sommes invités à la réciter, qui devons amour et reconnaissance au Sacré Cœur de Jésus; encore que tous ne soient pas disposés déjà à lui offrir ces hommages. Ces paroles s'appliquent en conséquence à tous les hommes; même à ceux qui actuellement ne sont pas les membres du Christ, ni les enfants de son Eglise; puisque tous ont une certaine part aux biens de

---

(1) 3, Q. 8, a. 5.

la rédemption. — Le Rédempteur est la vraie lumière qui *luit aux yeux de tout homme qui vient en ce monde* (1); il appelle au salut tous les hommes; et sans doute s'il n'y a relativement qu'*un petit nombre d'élus*, c'est que les autres refusent l'invitation que leur adresse le Cœur miséricordieux de leur Sauveur. Hélas! il est vrai que ceux-là ne reçoivent qu'une part trop petite de la plénitude de biens, dont le Cœur de Jésus est dépositaire; mais c'est parce qu'ils refusent d'aller puiser à cette source; et cette part de biens, trop petite pour leur salut par leur faute, oh! combien encore elle est grande et précieuse en elle-même! de quelle dette de reconnaissance elle les charge, et de quels abus elle les rend responsables! — Les fidèles, membres du Christ et enfants de l'Eglise, qui récitent les invocations des Litanies, sont ceux qui puisent avec abondance et avec joie les eaux de la vie surnaturelle à cette inépuisable fontaine du Sauveur. Eux surtout doivent remercier et peuvent invoquer avec plein droit le Cœur Sacré, de la plénitude duquel ils ont reçu. Car tous les biens et toutes les grâces viennent de là: les mystères de notre sainte religion, révélés et institués par le divin Sauveur, sont les canaux par lesquels son Cœur déverse ses biens sur les âmes qui croient en lui, qui espèrent en lui, qui l'invoquent.

Il n'y a pas un pécheur qui ne lui doive le pardon de ses fautes, pas un Saint qui ne lui soit redevable de ses vertus et de ses progrès en toute perfection. C'est de lui que les Apôtres ont reçu leur zèle et leur merveilleuse puissance de faire des prodiges pour confirmer leur mission et faire admettre son Evangile par le monde; que les Martyrs ont obtenu leur force et leur constance héroïques, les confesseurs, leur triomphe sur le démon, le monde et

---

(1) Jo. I, 9.

la chair; les Vierges, leur angélique pureté au milieu de la corruption du monde, la conservation de leur trésor aussi précieux que délicat et déposé dans des vases très fragiles, et souvent la défense victorieuse de ce trésor contre l'astuce et les violences de leurs ennemis. C'est à lui que la Très Ste Vierge Marie elle-même est redevable de tous les privilèges de grâce dont il a plu à Dieu de la favoriser. Elle aussi, elle a été rachetée, bien que d'une manière spéciale, par les mérites de son propre Fils; elle a été préservée de tout péché dans sa conception, et dès ce moment enrichie de la plénitude des grâces de Dieu, en prévision des futurs mérites de son Fils le Rédempteur; et il n'y a aucun bien en elle, aucun mérite, aucun don, aucune excellence, qui ne soient dûs aux mérites de Jésus-Christ. De plus, c'est l'amour de Dieu, qui a accordé à Marie le privilège gratuit d'être choisie pour Mère du Rédempteur; et c'est le Cœur de son Fils le Verbe Incarné, qui a ensuite préparé à sa Mère tout ce qu'il y a de plus précieux dans les grâces du Rédempteur et qui en a proportionné la quantité à la mesure de son amour pour elle.

Enfin ce que nous avons dit des biens de la grâce, tout cela doit être étendu à ceux de la gloire céleste; ce sont là éminemment les biens du salut; et personne ne reçoit une part quelconque, beaucoup moins la meilleure part des biens du salut, si ce n'est de l'amour et de la miséricorde du Sauveur des âmes et comme participation à sa plénitude. *Ceux qui sont morts* dans le Christ, dit l'Apôtre (1), *ceux-là ressusciteront les premiers;* ils recevront du Christ, avec la vie éternelle de l'âme, la vie glorieuse de leur corps; et par la vertu du Christ ressuscité *ils demeureront éternellement avec* le Seigneur; ainsi ils seront inondés des

(1) 1 Thess. IV, 15.

biens que le Christ Rédempteur communique pleinement à ceux qui sont en lui.

Ajoutons cette remarque, que pour la raison que nous venons d'exposer, l'enfer ou en d'autres termes la privation éternelle de la vie et du bonheur du ciel, doit être l'irrémédiable châtiment de ceux qui meurent hors de la foi et de la charité, qui par conséquent à l'heure de la mort *ne sont pas dans le Christ,* selon l'expression de l'Apôtre. La mort fait cesser l'état de voie ou de tendance à la fin dernière, et commencer l'état de fin ; il est dès lors trop tard pour devenir encore membre du Christ. Or sans être membre du Christ, personne ne peut recevoir un bien quelconque appartenant au salut, puisque le Christ seul en possède la plénitude pour lui-même et pour les siens. C'est pourquoi ceux qui à l'heure de la mort ne sont pas devenus membres du Christ, resteront éternellement exclus de toute participation aux biens du salut; la peine du dam est l'inévitable châtiment de leur péché pour toute l'éternité.

§ 4. — *Accepimus. Nous avons reçu.*— Nous ne sommes pas seulement dans l'attente des biens du Rédempteur, comme l'étaient les fidèles de l'Ancien Testament ; nous les avons reçus. *Tous ceux-là,* dit l'Apôtre (1), *obtinrent le bon témoignage de leur foi ; ils ne reçurent pas* cependant *les biens qui étaient promis ; Dieu préparait pour nous quelque chose de meilleur* ; il voulait que *ce ne fût pas sans nous que ses promesses s'accomplissent;* il voulait nous faire vivre sous l'empire de la loi nouvelle, après l'avènement du Rédempteur, lequel est la réalisation des promesses et des prédictions de la loi ancienne. —

---

(1) Hebr. XI, 39.

Sans doute les fidèles, avant la venue du Messie eurent part aux biens de la future rédemption, grâce à leur foi dans les promesses divines. Les mérites prévus du Rédempteur, par une disposition miséricordieuse de la divine Bonté, eurent la merveilleuse efficacité d'étendre leur action libératrice à tous les descendants d'Adam et d'Eve, de leur donner le pouvoir de se délivrer de l'esclavage du démon et du péché, et de conquérir la liberté et les droits d'enfants de Dieu par la foi dans les divines promesses. Mais la part qu'ils eurent aux biens de la future rédemption, quelque large et quelque précieuse qu'elle ait été, prise en elle-même, y compris les merveilleux effets de salut qu'elle a produits en beaucoup d'âmes d'élite, comme en celles dont l'Apôtre fait l'énumération (1), qu'est-elle en comparaison de la part beaucoup meilleure, que Dieu a voulu réserver aux fidèles du Nouveau Testament? Oui, c'est bien *nous*, membres de l'Eglise de Jésus-Christ, qui *avons reçu de la plénitude* du Sauveur et de son Sacré Cœur. Nous sommes devenus *le corps de Jésus-Christ, et les membres* dépendant *d'un membre* (2). *Le Christ est le chef, en vertu duquel tout le corps, uni et lié par toutes les jointures qui se prêtent un mutuel secours, d'après une opération proportionnée à chaque membre, reçoit son accroissement pour être édifié dans la charité* (3). Le Christ est le chef de l'Eglise,parce qu'il est le Sauveur du corps de l'Eglise; il l'a aimée jusqu'à se livrer pour elle, afin de la sanctifier et de la glorifier; et c'est pour cela que sans cesse il la nourrit et lui prodigue ses soins, avec la sollicitude avec laquelle chacune aime, nourrit et soigne sa propre chair (4). Il n'est pas seulement cause méri-

(1) Hebr. XI.
(2) I Cor. XII, 27.
(3) Ephes. IV, 16.
(4) Cf. Ephes.V, 23 suiv.

toire de la vie de la grâce dans les membres de l'Eglise, il en est aussi la cause efficiente. Il nous a lui-même fait comprendre cette influence salutaire qu'il exerce sur la vie de nos âmes, par la comparaison de l'influence du cep de la vigne sur les sarments (1). Il est la vigne, nous sommes les sarments. Celui qui demeure en lui, et en qui il demeure, porte beaucoup de fruit; car sans lui nous ne pouvons rien faire. La sève vivifiante passe du cep dans les sarments, grâce à leur union intime avec le cep. Les fruits se multiplient sur les rameaux, ils se développent et mûrissent sous l'action fécondante de la sève que le cep leur envoie. Ainsi les grâces du Rédempteur, qui sont la sève de la vie surnaturelle, passent dans les âmes, que la foi, l'espérance et l'amour ont unies au Cœur du Rédempteur : et elles leur font produire les fruits du salut, qui sont les vertus et les œuvres méritoires de la vie éternelle. Sans cette influence fécondante, sans cette union vivifiante avec le Christ, elles seraient demeurées absolument stériles. Par conséquent, quelle abondance de biens n'avons-nous pas reçue du Sacré Cœur de Jésus, nous qui, devenus membres de son corps par le baptême dès notre entrée dans le monde, n'avons pas cessé ensuite de nous unir davantage à lui, et de vivre sous l'influence bienfaisante de la sève de la grâce qu'il a constamment infusée à notre âme ? Par le caractère qu'ont imprimé à nos âmes les sacrements que nous avons reçus, le Baptême, la Confirmation, peut-être aussi l'Ordre, il nous a même conféré un titre permanent et indélébile à recevoir ses grâces dans l'avenir, selon la nature diverse et l'étendue variable de nos besoins. En outre il a voulu, au moyen de son propre corps uni sacramentellement à notre corps par l'Eucharis-

---

(1) Jo. XV, 5, suiv.

tie déposer dans notre chair corruptible et mortelle le germe de la résurrection, c'est-à-dire nous donner par ce divin sacrement un titre spécial à participer à sa victoire sur la mort, à ressusciter de la poussière du tombeau à une vie nouvelle, glorieuse, immortelle dans cette même chair qui a eu l'insigne honneur d'être unie sacramentellement à sa chair. Pouvait-il nous faire une part plus large de cette plénitude de biens qu'il a acquis, et qu'il possède pour lui-même et pour nous ?

§ 5. Cette influence de Jésus-Christ notre chef sur tous ses membres, comme cause non seulement méritoire mais aussi comme cause efficiente, constitue la principale partie de ce que les théologiens appellent dans le Christ *la grâce de chef* (*gratia capitis*), laquelle en conséquence est vraiment propre au Cœur Sacré du Rédempteur et un de ses plus beaux ornements. — En effet, d'après les théologiens *la grâce de chef* qu'il faut attribuer au Christ, se compose de trois éléments ou grâces partielles. La première partie est la suprême dignité, qui élève l'Homme-Dieu au dessus de toutes les créatures, et fait de son humanité le degré suprême de la création, *gardant*, selon l'expression de l'Apôtre, la *primauté en toutes choses* (1) ; et cette partie appartient à toute la nature humaine du Christ. La seconde est la souveraine puissance de domination que l'Homme-Dieu exerce par son humanité sur toutes les créatures, sur les Anges eux-mêmes et sur toutes leurs hiérarchies, sur les Vertus, les Principautés, les Puissances et les Dominations, sur le corps de l'Eglise qu'il gouverne comme son corps (2). Et enfin la troisième est l'influence souveraine, que Jésus-Christ exerce sur les

---

(1) Col. I, 18.
(2) Ephes. I. 20 suiv.

âmes par ses mérites et par ses grâces, l'action continuelle qu'il déploie et en elles et pour elles, afin de les vivifier, de les sanctifier, de les glorifier. Nous avons déjà expliqué que la seconde, et surtout la troisième partie de cette *grâce de chef* ainsi entendue, bien qu'elles s'étendent d'une manière générale à l'humanité du Christ, affectent cependant principalement le Sacré Cœur de Jésus. — Nous devons conclure de là, que c'est à bon droit que le Souverain Pontife Léon XIII a revendiqué spécialement pour le Sacré Cœur la royauté du Christ Rédempteur sur tout le genre humain ; qu'à bon droit aussi il a invité tous les fidèles à reconnaître solennellement cette royauté, et à se consacrer eux-mêmes, et avec eux tous les hommes, à ce divin Cœur ; qu'à bon droit enfin il a exprimé la confiance, qu'en retour le Cœur Sacré, par une nouvelle manifestation de son amour, et en accomplissement de ses libérales promesses, daignera exercer sur tout l'univers, avec sa souveraine et salutaire domination, une influence extraordinaire de vivification et de sanctification des âmes; et qu'ainsi l'univers entier, surtout les fidèles, mais aussi les infidèles, les hérétiques, les schismatiques, recevront de la plénitude du Sacré Cœur une très large mesure des biens dont ils ont besoin, de foi, d'unité de charité, de paix, de vraie liberté, afin « que d'une extrémité de la terre à l'autre on entende retentir d'une seule voix : louange au divin Cœur, par qui le salut nous a été donné; à lui gloire et honneur dans tous les siècles. »

CHAPITRE XXII.

Cor Jesu, desiderium collium æternorum

Cœur de Jésus, le désir des collines éternelles.

SOMMAIRE : On est tenté d'attribuer à cette invocation un sens qu'elle n'a pas. — § 1. En quel sens le futur Messie est-il appelé dans l'Ancien Testament le désiré des collines éternelles ? — § 2. A-t-il été en réalité désiré avant son avènement ? — § 3. Il l'a été et ils l'ont été également, les mystères de son amour et de sa miséricorde. — § 4. Et en certain sens le Cœur lui-même, symbole de ces mystères, a été désiré.

Nous devons d'abord insister sur la remarque, que nous avons faite en commençant le chapitre précédent, que l'invocation des Litanies dont nous allons donner l'explication, est empruntée à la sainte Ecriture, et qu'elle applique au Sacré Cœur de Jésus une appellation donnée au futur Messie et Rédempteur dans l'Ancien Testament. Car il faut tenir compte de cette circonstance, pour en comprendre exactement le sens et la portée. — Plusieurs fois déjà nous avons constaté, que les titres glorieux donnés au Sacré Cœur de Jésus dans les Litanies, sont tirés des Saintes Ecritures. Or il serait difficile d'admettre, que ces paroles n'aient pas dans les Litanies le sens, dans lequel elles sont employées dans le texte de l'Ecriture ; qu'elles puissent et doivent être entendues dans un sens tout différent, vrai sans doute, mais arbitraire, pour le seul motif que, prises par elles-mêmes, elles peuvent avoir ce sens. — Si l'on ne tenait pas compte de la remarque

que nous venons de faire, on serait pour ainsi dire naturellement porté à donner à cette invocation des Litanies, *Cœur de Jésus, désiré des collines éternelles*, un sens qui n'est pas le véritable.

En effet nous sommes portés à rapporter à la patrie céleste la métaphore des *collines éternelles ;* à interpréter alors la parole, *désir*, *desiderium* du latin, exclusivement dans le sens objectif et passif, comme exprimant l'*objet* des désirs ; et à penser ainsi que l'invocation proclame le le Sacré Cœur objet des désirs, soit de ceux qui sur la terre croient en lui et l'aiment, et qui aspirent à le voir et à le posséder dans la céleste patrie ; soit de ceux qui dans le ciel même sont toujours rassasiés sans cesser jamais d'avoir faim, parce qu'ils voient tous leurs désirs satisfaits par une complaisance parfaite dans l'objet qu'ils ne cessent de contempler, d'aimer et de posséder. Ce sont là des pensées très vraies et très pieuses ; elles constituent un éloge du Sacré Cœur qui lui convient parfaitement ; elles correspondent aux paroles de l'invocation si nous les prenons en elles-mêmes, sans tenir compte de leur origine, c'est-à-dire du texte de l'Ecriture auquel elles ont été empruntées. Mais puisqu'il convient de tenir compte de cette dernière circonstance, nous devons leur attribuer un sens différent, et nous allons faire voir que cette invocation des Litanies attribue spécialement au Sacré Cœur de Jésus, l'accomplissement de ce qui dans l'Ancien Testament a été prophétisé du Verbe Incarné, Messie et Rédempteur.

§ 1. Expliquons tout d'abord dans quel sens le Messie a été proclamé au livre de la Genèse *le désiré des collines éternelles* (1). Il fut appelé ainsi par le patriarche

---

(1) Gen. XLIX, 26.

Jacob, lorsque celui-ci, bénissant son fils avant de mourir, donna à Joseph les bénédictions les plus abondantes, mais toutes terrestres, en attendant que vînt celui qui est appelé *le désiré des collines éternelles.* Il est question une seconde fois du même objet à un autre endroit, celui où Moïse énumère les bénédictions, promises par Dieu à la tribu de Joseph. de diverses espèces de biens temporels, et notamment de l'abondance des fruits de la terre, produits par *les sommets des montagnes antiques et des collines éternelles* (1). Dans ces deux endroits de l'Ancien Testament, les seuls où il soit question dans la Ste Ecriture des *collines éternelles,* le sens propre de ces mots ne paraît pas douteux, c'est-à-dire les montagnes et les collines prises au sens matériel et usuel. Au passage cité du Deutéronome, c'est le seul sens qu'ils ont ; en effet les *collines éternelles* dont parle Moïse, sont celles de la terre promise, douées d'une fertilité inépuisable par la longue durée des siècles. Quant au passage de la Genèse, il faut ajouter cette remarque, que les *collines éternelles*, bien que désignées au sens propre, expriment cependant métaphoriquement, par figure de métonymie, la partie pour le tout, c'est-à-dire les *collines* pour signifier l'univers tout entier créé au commencement des temps par la toute-puissance de Dieu. Le Messie, le futur Rédempteur promis par Dieu à nos premiers parents, est ainsi appelé par le patriarche Jacob le désiré de tout l'univers créé : et à bon droit, car il est la suprême, la plus précieuse des bénédictions divines, le couronnement de toute la création ; il est le Rédempteur du genre humain, le réparateur de tous les désordres et de tous les maux dont le péché a inondé l'univers ; il est celui que non seulement les hommes,

(1) Deuteron. XXXIII, 15.

mais aussi la terre et les mers, les plaines et les montagnes, la création entière appellent de tous leurs vœux ; il est celui que toutes les créatures réclament, sinon par des aspirations et des désirs proprement dits, puisque les seuls êtres doués de raison sont capables de tels désirs, au moins par le besoin intime, que tous les êtres ont de celui qui rétablit l'ordre parfait dans la création.

Voilà l'explication littérale que Cornelius a Lapide donne de cette qualification de *désiré des collines éternelles*, attribuée par le livre de la Genèse au futur Messie Rédempteur. Cependant à cette signification propre des mots, il ajoute, d'après d'autres auteurs, une signification symbolique qui n'est pas à dédaigner ; c'est-à-dire que les *collines éternelles* représentent les hommes illustres et les Saints de l'Ancien Testament, les Patriarches et les Prophètes ; appelés ainsi, parce que, élevés au-dessus de leurs semblables par les dons de Dieu et par leurs éminentes vertus quand ils vivaient sur cette terre, ils occuperont dans toute l'éternité par les décrets de Dieu, les places les plus élevées dans le royaume céleste, semblables ainsi aux sommets des collines qui s'élèvent au-dessus des vallées terrestres. Et le Messie est appelé à bon droit le désiré de ces saints et éminents personnages; car ils n'ont été élevés si haut, que grâce à leur foi et à leur espérance en lui, exprimées par les ardents désirs qu'ils ont eus de l'accomplissement des promesses divines du Rédempteur.

En conséquence l'invocation des Litanies du Sacré Cœur, *le desiré des collines éternelles*, proclame que le Sacré Cœur de Jésus est celui qui répond, qui a toujours répondu, et qui répondra toujours aux aspirations de l'univers entier, de toute la création ; qui a été l'objet des désirs du genre humain, et principalement des ardentes aspirations des Saints de l'Ancien Testament, lesquels, pleins de foi et d'espérance, attendaient avec une confiance

inébranlable, et demandaient avec instances cette plénitude de biens du Rédempteur de laquelle tous nous avons reçu.

§ 2. — Mais est-ce qu'en réalité le Sacré-Cœur de Jésus a été de cette sorte attendu, désiré, imploré par les Prophètes et les justes de l'Ancien Testament ? A-t-il été seulement connu, a-t-il été mentionné dans les Saintes Ecritures avant l'avènement du Rédempteur? — Avant de répondre directement à ces questions, il importe de constater, que, pour ce qui concerne le Rédempteur lui-même, il ne peut y avoir de doute qu'il n'ait été vraiment, dans le sens que nous venons de déterminer, *le désiré des collines éternelles* ; que son avènement n'ait été l'objet et des désirs du genre humain et des aspirations de l'univers entier.

Il n'est pas possible que nos premiers parents, après la chute et après la promesse du Rédempteur qu'ils reçurent de la Miséricorde divine, n'aient pas eu un très vif désir de l'accomplissement de cette promesse, et n'aient pas trouvé leur unique consolation dans leurs saintes aspirations après l'avènement du Rédempteur. Ils ont été justifiés et sanctifiés par la foi, l'espérance, l'amour du Rédempteur promis ; par conséquent ils en ont eu dans leur cœur un désir constant, dont la vivacité correspondait au degré éminent de ces vertus sanctificatrices de leur âme. — Nous devons en dire autant de tous les Saints et justes de l'Ancien Testament. A chacun d'eux s'applique, dans la proportion de leur sainteté, ce qui a été dit expressément dans la Sainte Ecriture de l'un ou l'autre d'entre eux. Quand Jacob, avant de mourir, distribuait ses bénédictions à ses fils, il parlait du désiré des collines éternelles, et il s'écriait : *Votre Sauveur*, celui que vous avez promis, *Seigneur, je l'attendrai* (1). — Moïse, dési-

(1) Gen. XLIX, 18.

reux du salut de son peuple, mais convaincu de son impuissance à le délivrer ne fût-ce que du joug de Pharaon, suppliait le Seigneur qu'il voulût bien envoyer le Messie promis : *Envoyez, Seigneur*, disait-il, *celui que vous devez envoyer* en accomplissement de vos promesses (1). — Ces désirs des chefs du peuple de Dieu sont dans la suite exprimés par les Prophètes, avec une fréquence et une ardeur toujours croissantes : et le peuple à son tour les répétait dans les prières liturgiques. Daniel, au témoignage de l'Ange de Dieu, fut par excellence l'homme des saints désirs (2) : et il mérita de recevoir, avec cet éloge plusieurs fois répété, non seulement l'annonce du prochain accomplissement des promesses divines, mais l'indication précise de l'époque de l'avènement du Messie. — Isaïe exprima ces désirs en formule de prière à l'usage du peuple, demandant aux cieux de pleuvoir le Juste par excellence, le Sauveur du monde, et à la terre de le produire (3). — Et que de fois dans les psaumes que le peuple devait chanter, David ne demande-t-il pas au Seigneur d'envoyer le Rédempteur ! (4).

Mais il suffit de lire sur ce sujet le chapitre onzième de l'Epître aux Hébreux, où l'Apôtre St Paul fait ressortir le mérite et la merveilleuse efficacité de la foi, par laquelle se sont sanctifiés tous les Saints et tous les justes de l'Ancien Testament, depuis Abel jusqu'aux glorieux martyrs des derniers temps qui précédèrent l'avènement du Christ. A l'éloge de leur foi l'Apôtre ajoute celui de l'espérance inébranlable et des ardents désirs, que la foi faisait naître et fortifiait dans leurs cœurs, et qui en étaient le complément

(1) Ex. IV, 13.
(2) Dan. IX, 23 ; X, 11 suiv.
(3) Is. XLVIII, 8.
(4) Cf. Ps. 84, v. 8 ; ps 118, vv. 166, 174 ; etc.

nécessaire pour exciter, entretenir et faire agir leur charité. *C'est dans la foi*, dit-il, *que tous ceux-là sont morts, sans avoir reçu les biens promis, mais les voyant et les saluant de loin* (1).

Les traditions des divines promesses concernant le Rédempteur furent conservées intactes dans le peuple de Dieu, qui avait été institué dans ce but par la divine Bonté et Providence : c'est chez ce peuple que se rencontrent en grand nombre les justes et les Saints, qui se sont distingués par leur foi et leurs ardents désirs. Cependant les traditions primitives transmises à tous les hommes, ne furent pas entièrement perdues par les autres nations. Parmi elles aussi, il s'est rencontré des justes, comme celui dont l'Esprit-Saint célèbre les éminentes vertus, et surtout l'héroïque et proverbiale patience, le saint homme Job, qui a fait connaître la confiance inébranlable qu'il avait dans les promesses du Rédempteur, et son ardent désir d'en voir l'accomplissement. — Que si les nations païennes avaient généralement perdu, avec l'honnêteté naturelle, la connaissance claire des biens que le Rédempteur devait apporter au genre humain, et avec le trésor de la foi, l'espérance dans les promesses révélées, cependant le genre humain déchu était réduit universellement à un état déplorable de si profond abaissement et de si irrémédiable misère, qu'il ne pouvait pas ne pas soupirer après sa délivrance, et ne pas la demander à grands cris, sous l'influence de la grâce que Dieu ne refuse à aucun homme de bonne volonté, à ce Dieu bon, juste, miséricordieux, dont il n'avait pas perdu, dont aucun homme ne peut perdre la notion.

Et enfin l'univers créé tout entier avait un immense besoin du Christ Réparateur de l'ordre primitivement

(1) Hebr. XI, 13.

établi par le Créateur. Le péché avait bouleversé tout cet ordre ; il n'y avait plus dans les créatures irraisonnables cette subordination envers l'homme, dans laquelle les dons gratuits faits à l'humanité les maintenaient avant le péché. Dès lors elles n'atteignaient plus leur fin conformément aux desseins primitifs de l'Auteur de l'ordre créé et de l'ordre surnaturel ; elles ne servaient plus à la gloire de Dieu selon les dispositions très sages et très bonnes de la divine volonté, par là même que le genre humain qui devait les diriger en conséquence, s'était constitué en état de révolte contre Dieu, et qu'il abusait des créatures inférieures contre la gloire de Dieu. L'ennemi de Dieu et des hommes, qui avait triomphé de la faiblesse humaine en se servant des créatures inférieures, exploitait tout l'univers pour le malheur temporel et pour la perte éternelle de l'humanité. L'univers créé avait donc besoin du Christ Rédempteur, pour rentrer par lui dans l'ordre primitif selon les desseins très miséricordieux de la divine Sagesse ; pour servir selon cet ordre à la réalisation de la destinée surnaturelle assignée à l'homme ; pour être soustrait à la domination honteuse et funeste qu'exerçait sur lui le démon ; et enfin pour donner à Dieu par le genre humain renouvelé, cette gloire que le Créateur avait résolu de tirer de lui. En conséquence le Rédempteur doit être appelé le désiré, non seulement du peuple de Dieu, non seulement du genre humain, mais de toute la terre, de l'univers créé, et ainsi dans le sens le plus ample, *le désiré des collines éternelles.*

§ 3. Et s'il en est ainsi, il ne sera pas difficile de faire comprendre, que le Cœur Sacré de Jésus mérite également de recevoir cette dénomination glorieuse. En effet, ce que les justes de l'Ancien Testament et le genre humain entier ont toujours désiré recevoir du Rédempteur, ce sont

ces mêmes biens, dont nous devons attribuer la plénitude au Sacré Cœur, et que nous ne cessons de recevoir de lui ; ce sont les mystères de l'amour et de la miséricorde du Sauveur, symbolisés par le Sacré Cœur de Jésus. — Les justes et les Saints de l'Ancien Testament désiraient le Rédempteur, parce qu'ils savaient et croyaient fermement qu'ils ne pouvaient espérer aucun bien, si ce n'est de ses mérites et de la miséricorde gratuite du Dieu leur Sauveur. Des profondeurs de l'abîme de leurs misères, ils criaient vers Dieu, et lui disaient : *Si vous tenez compte des iniquités, Seigneur, Seigneur, qui résistera ? c'est parce que vous voulez nous accorder le pardon, et parce que vous l'avez promis dans votre sainte loi, que nous l'attendons, Seigneur ; notre âme a eu patience à cause de vos promesses; elle a eu confiance dans la parole du Seigneur. Depuis la veille du matin jusqu'à la nuit Israël espère dans le Seigneur, parce qu'auprès du Seigneur est la miséricorde, et auprès de lui une abondante rédemption* (1). — Le juste Job, qui cherchait en vain dans sa conscience une souillure qui expliquât les épreuves et les malheurs sous le poids desquels Dieu l'accablait, reconnut cependant qu'il ne pouvait pas s'appuyer sur son innocence, pour oser réclamer de la divine justice la délivrance de ses maux; et Dieu lui fit aussi très bien comprendre, qu'il n'avait d'espoir légitime que dans la divine miséricorde. Aussi Job proclame-t-il, que tout homme est souillé, et que ces souillures, Dieu seul peut les enlever (2), et cela par le Rédempteur, que dans sa bonté il a daigné promettre au genre humain (3).

---

(1) Ps. 129
(2) Job. XIV, 4.
(3) Ibid. XIX, 25.

Ainsi donc l'objet des désirs des justes et des Saints de l'Ancien Testament était la délivrance des maux dont souffrait le genre humain, et tous les biens que le Rédempteur devait apporter aux hommes, tous les mystères de son amour et de sa miséricorde ; et le principe de ces désirs était leur foi et leur espérance dans l'infinie bonté de Dieu et dans la charité miséricordieuse du Sauveur. Or de tels désirs, bien qu'ils ne constituent pas le culte du Sacré Cœur tel qu'il est pratiqué dans la Loi nouvelle, puisque les justes de l'ancienne Loi n'honoraient pas ainsi le Cœur de chair du futur Rédempteur, sont cependant des hommages rendus à sa charité et à sa miséricorde, et ils font mémoire des bienfaits dûs à cette charité: et c'est la partie principale et essentielle du culte du Sacré Cœur. Donc le Cœur de Jésus que nous honorons, est essentiellement le même, que celui que les justes et les Saints de l'Ancien Testament ont honoré d'une autre manière. Ils l'ont honoré comme le *désiré* imparfaitement connu ; nous l'honorons comme le *bien-aimé, donné* selon ses promesses, parfaitement *manifesté et pleinement possédé.*

§ 4. Faut-il nous contenter de leur attribuer ce culte incomplet du Sacré Cœur de Jésus ? Ne pouvons-nous pas dire qu'ils ont connu, honoré, désiré le Cœur de chair du futur Rédempteur? Un pieux et docte auteur français, le père Etcheverry S. J., l'a prétendu, dans un livre qu'il a publié il y a quelques trente ans sous le titre : « La dévotion au Cœur de Jésus, son histoire et sa pratique ». — *Le Messager du Sacré Cœur* (Juin 1879), rendant compte de cet ouvrage, s'exprime ainsi : « L'auteur, tout en rendant justice aux écrivains qui l'ont précédé, a voulu combler une *lacune*, en rappelant les *origines* de la dévotion au Sacré Cœur de Jésus; et c'est pourquoi son premier article traite de cette dévotion depuis la chute originelle jus-

qu'à la venue du Messie, etc....» — Avant de faire l'essai de la démonstration de sa thèse, l'auteur lui-même fait au chapitre premier cette remarque : « Nos lecteurs pourraient être arrêtés, dès le début même, par le titre que nous venons d'écrire. Assigner à la dévotion au Cœur du Sauveur une telle origine ; dire que ce grand et bel arbre, qui maintenant étend ses branches sur le monde entier pour donner aux âmes ses fruits célestes, plonge ses racines jusque dans le Paradis terrestre, n'est-ce pas vouloir plutôt suivre les élans de son imagination, qu'être l'écho fidèle de l'histoire ? Nous répondons, l'histoire en main, que notre titre est formellement et brillamment justifié par les faits. » — Et quelles sont les preuves qu'il apporte ensuite à l'appui de sa thèse ? C'est d'abord, ce que les Saintes Ecritures de l'Ancien Testament disent de la charité éternelle de Dieu, du Verbe de Dieu, pour le genre humain, laquelle a décrété, puis promis et préparé dès l'origine du genre humain le mystère de l'Incarnation, et qui a été de tout temps l'objet de la foi, de l'espérance et de l'amour de tous les justes, comme nous venons de l'expliquer. Ce sont ensuite tous les passages de l'Ancien Testament, qui parlent de l'infinie charité de Dieu pour les hommes, et qui recommandent la confiance et l'amour reconnaissant envers elle à tous les hommes. Ce sont plus particulièrement les endroits où cette divine charité reçoit la dénomination métaphorique de *Cœur* de Dieu.

D'une part il serait difficile d'admettre ces preuves comme suffisantes à démontrer la thèse de l'auteur, prise dans la rigueur des termes, lorsqu'on considère que l'objet du culte du Sacré Cœur de Jésus, n'est pas précisément la charité ou le Cœur de Dieu, mais la charité divine et humaine du Christ Jésus, du Verbe Incarné Rédempteur, et de cette double charité unie à son symbole qui est le Cœur de chair de Jésus, lequel. dans l'attention des

fidèles et dans la direction des hommages du culte, est dans un sens très vrai l'objet principal du culte spécial du Sacré Cœur, et ce qui le spécifie.

D'autre part il semble, qu'on ne peut pas révoquer en doute les points suivants, qui ont leur importance dans l'histoire du culte du Sacré Cœur. D'abord il est souvent question dans l'Ancien Testament non seulement de la charité divine, mais précisément de la divine charité du Verbe en tant que futur Rédempteur du genre humain, ainsi que de l'amour tendre, confiant, reconnaissant que cette charité mérite de la part des hommes. En effet, c'est le Verbe qui est la Sagesse personnelle, dont parlent les livres Sapientiaux, et qui est l'Epoux si aimable et si aimé du Cantique. — Puis les justes de l'Ancien Testament, qui ont cru et espéré dans le Rédempteur, n'ont pas cru et espéré seulement en sa charité et miséricorde divine, mais aussi en sa charité et miséricorde humaine, qui servait à la Bonté divine d'instrument et d'intermédiaire pour opérer le salut du genre humain; et les Prophètes ont prédit et loué toutes les vertus de l'humanité du Christ dont le Cœur est le symbole. Citons seulement ces paroles de l'Evangile, qui appliquent à Jésus des paroles prophétiques d'Isaïe: « *Voici mon serviteur que j'ai choisi: mon bien-aimé en qui mon âme a mis toutes ses complaisances. Je ferai reposer sur lui mon esprit, et il annoncera la justice aux nations. Il ne disputera point, il ne criera point, et personne n'entendra sa voix dans les places publiques. Il ne brisera pas le roseau cassé, et il n'éteindra pas la mèche qui fume encore, jusqu'à ce qu'il ait amené le triomphe de la justice. Et les nations espéreront en son nom* (1). — Enfin le Cœur du

(1) Matth. XII, 16 suiv. — Cf. Is. XLII. 1 suiv.

Christ Rédempteur est parfois mentionné expressément dans les prophéties. Le psaume 21[me] *Deus, Deus meus, respice in me,* est certainement un psaume messianique, puisque les saints Evangiles en font l'application au Christ ; c'est une prière de l'Homme-Dieu persécuté, souffrant et mourant, adressée par son humanité à la divine Majesté. Or le psalmiste, parlant au nom du Christ, dit au verset 15[me] : *Je me suis répandu comme l'eau, et tous mes os se sont disloqués. Mon cœur est devenu comme de la cire fondue au milieu de mes entrailles... Une bande de scélérats m'a assiégé. Ils ont percé mes mains et mes pieds, ils ont compté tous mes os.* — Le prophète Isaïe n'exprime pas le mot de *Cœur*, lorsqu'au chapitre 53[me] il prédit longuement les humiliations et les souffrances que le Rédempteur devrait endurer en sa passion. Cependant il décrit non seulement les tourments du corps de Jésus, mais aussi les douleurs de son âme, la passion intérieure, celle que le Cœur de Jésus devait endurer: il nous montre le Sauveur blessé pour nos iniquités, broyé pour nos crimes, acceptant la mort ou plutôt livrant lui-même son âme et sacrifiant spontanément sa vie pour nous, et obtenant en retour pour sa récompense de la Bonté divine le salut de son peuple, l'obéissance, l'amour et le dévouement des élus. — Enfin l'Evangéliste St Jean, après avoir raconté que les *soldats étant venus à Jésus et le voyant déjà mort, ils ne lui rompirent pas les jambes, mais un des soldats lui ouvrit le côté avec une lance, et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau* (1), insiste sur l'importance de ce fait dont il avait été témoin oculaire, et donne la raison providentielle de l'accomplissement de ce mystère : *Car ces*

---

(1) Jo. XIX, 33 suiv.

choses ont été faites, ajoute-t-il, *afin que l'Ecriture fût accomplie : vous ne briserez aucun de ses os* et ailleurs *l'Ecriture dit encore : Ils contempleront celui qu'ils ont percé.* La blessure du Cœur de Jésus, le coup de lance qui perça, non seulement le côté, mais le Cœur de chair de Jésus, ce fait mystérieux, qui devait être en quelque sorte la première révélation du Sacré Cœur et le premier motif de l'honorer d'un culte spécial, ce titre si important du Sacré Cœur de Jésus à nos hommages d'amour et de reconnaissance, a été, au témoignage de St Jean, prédit par les prophètes. Ils ont prédit en même temps, que ces hommages lui seraient en réalité offerts en retour, puisqu'ils ajoutent: *Ils contempleront celui qu'ils ont percé.*

La conclusion qu'il faut tirer de tout cela, est que sous le triple rapport que nous venons de signaler, le Cœur de Jésus, pris soit au sens métaphorique ou symbolique soit au sens propre, a été suffisamment révélé et suffisamment connu dans l'Ancien Testament, non pas sans doute pour recevoir dès lors le culte spécial que nous lui offrons, mais pour avoir été, au moins implicitement, l'objet des désirs des justes, et d'avantage celui de l'attente et des aspirations de ceux qui jouissaient de lumières spéciales au sujet du futur Rédempteur, et pour mériter à ce titre et sous ce rapport d'être appelé *le désiré des collines éternelles.*

CHAPITRE XXIII

Cor Jesu, patiens et multæ misericordiæ.
Cœur de Jésus, patient et de grande miséricorde.

SOMMAIRE : Suite et enchaînement des pensées exprimées par les quinze dernières invocations des Litanies. — § 1. — Définition de la patience. — Le Cœur de Jésus n'est plus actuellement sujet à la souffrance, à cause de son état glorieux. — § 2. Bien que l'union hypostatique n'exclue pas absolument la sujétion de la nature humaine à la souffrance. — Quant à l'état de victime de Jésus dans l'Eucharistie, il n'exige pas cette sujétion. — § 3. En quel sens par conséquent faut-il entendre la tristesse du Cœur de Jésus pour les péchés des hommes ?

Le Sacré Cœur de Jésus a répondu à la longue attente des siècles qui ont précédé l'avènement du Messie ; il a accompli, et avec surabondance, les désirs des justes et des Saints de l'Ancien Testament ; il possède et il veut communiquer tout ce qui répond aux nécessités et aux aspirations de l'humanité pécheresse, impatiente d'être rachetée, réparée, rendue à la liberté des enfants de Dieu. Tous ont reçu quelque chose, tous peuvent recevoir de sa plénitude tout ce qu'il leur faut pour leur salut éternel ; tous sont invités à venir puiser gratuitement à cette source les eaux de la vie éternelle (1). Ce divin Cœur est riche de tout ce qui est nécessaire afin que les biens de Dieu soient communiqués au genre humain, fassent disparaître les misères des âmes, et soulagent et diminuent celles des corps. Il veut nous aider, il peut le faire ; il en a acquis le droit par les mérites et les satisfactions de sa

---

(1) Cf. Apoc. XXII, 17.

vie, de sa passion et de sa mort: il le fait en réalité, dans la mesure des besoins, des désirs et des dispositions de ceux qui viennent à lui, ainsi que selon les desseins de la divine Sagesse et Bonté. Il le veut, parce qu'il est patient et miséricordieux, riche et libéral; il le peut, parce que c'est la volonté divine qu'il soit pour les hommes une source inépuisable de vie, de sainteté et de pardon des péchés: il en a le droit, parce qu'il a souffert et il est mort dans ce but; il le fait en réalité, et pour ceux qui vivent pleins d'espérance en lui, et pour ceux qui meurent dans son amour, et enfin pour ceux qui le possèdent dans la gloire.

Telle est la suite et la connexion des idées énoncées par les quinze dernières invocations des Litanies du Sacré Cœur. Et pour retourner à la 19me à laquelle nous consacrerons ce chapitre et le suivant, remarquons que celle-ci, ainsi que la 20me louent les sentiments du Cœur de Jésus, qui le disposent à nous accorder des bienfaits, sa patience, sa miséricorde et sa libéralité; et la 19me fait mention de *la patience* et de *la miséricorde*, qui se rapportent à des objets semblables et unis entre eux, c'est-à-dire l'une à ce que le Sacré Cœur a souffert pour nous, l'autre à ce que nous souffrons; l'une à nos torts envers lui, l'autre à nos misères personnelles; celle-ci à nos offenses, celle-là aux maux qui en sont le châtiment.

§ 1. — Le mot latin *patiens*, de même que le français *patient* ou *endurant*, a une double signification, dont l'une dérive de l'autre. En vertu de son étymologie il signifie la même chose que *souffrant;* et il garde cette signification, lorsque nous l'employons comme participe du verbe *pati* qui signifie *souffrir*. Comme adjectif, il est généralement employé pour désigner une bonne disposition de l'âme en vue d'endurer comme il convient la souffrance, savoir l'acceptation calme et soumise de la douleur ou de l'injure.

Lorsque cette disposition est habituelle, c'est la vertu de patience, que St Thomas définit *cette vertu, qui nous aide à garder le bien de la raison contre la tristesse* (1) : et St Augustin, cité par St Thomas, dit que la patience est la vertu par laquelle nous supportons les maux avec égalité d'âme, c'est-à-dire sans le trouble que la tristesse tend à occasionner. — C'est cette vertu, cette grande perfection de ceux qui ont l'infirmité d'être sujets à la souffrance, que nous attribuons au Sacré Cœur; et nous nous demandons immédiatement quel est le terme, quels sont les maux auxquels se rapporte cette disposition si parfaite du Cœur de Jésus. Sont-ce les offenses qui lui sont faites, et ne sont-ce pas aussi des souffrances proprement dites qui en seraient la conséquence? et dans ce cas s'agit-il des souffrances qu'il a endurées durant le cours de sa vie mortelle, et le louons-nous en conséquence pour la patience qu'il a pratiquée alors? ou bien considérons-nous le Cœur de Jésus comme pouvant souffrir maintenant encore, et endurant avec la plus grande patience la vive peine que lui occasionnent les offenses des pécheurs? — A ces questions il ne faut pas hésiter à répondre, que le Sacré Cœur de Jésus jouit de l'impassibilité, qui est une propriété essentielle de l'état glorieux dans lequel se trouve l'humanité de Jésus-Christ ressuscité. L'humiliation volontaire du Christ dans le Sacrement d'Eucharistie, les offenses qui lui sont faites, les profanations les plus odieuses des saints mystères, n'occasionnent pas à son Cœur l'immense peine qui correspondrait à ces maux s'il était passible, et ne parviennent pas même à faire entrer en lui la moindre goutte d'amertume. Dire le contraire serait, ou bien refuser à l'humanité du Christ l'état glorieux, ou bien prétendre que l'impassi-

(1) 2. 2. Q. 136, a. 1.

bilité n'est pas une propriété essentielle de cet état; or ni l'un ni l'autre ne s'accorderait avec la vérité révélée.

D'abord Jésus-Christ est ressuscité glorieux. *Est-ce que le Christ n'a pas dû souffrir ces choses, et ainsi entrer dans sa gloire?* (1) demandait Jésus ressuscité aux disciples qui allaient à Emmaüs. Cet état glorieux le soustrayait entièrement aux coups de la mort: *car le Christ ressuscité d'entre les morts ne meurt plus, la mort ne dominera plus sur lui. Car s'il est mort pour le péché, il est mort une seule fois; et s'il vit, il vit pour Dieu* (2). Il le soustrayait ainsi à toutes les souffrances et à tous les maux, compris dans le mal de la sujétion à la mort comme corollaires de ce fruit principal du péché. -- Aussi l'Apôtre dit encore: *Il est ressuscité prémices de ceux qui sont morts* (3), le premier et le modèle de tous ceux qui ressusciteront un jour à la vie de la gloire, montrant par son exemple ce qu'est la résurrection des morts. Or cela l'Apôtre nous le fait connaître. Le corps, dit-il, *est semé dans la corruption; il ressuscitera dans l'incorruption; il est semé dans l'abjection, il ressuscitera dans la gloire; il est semé dans la faiblesse, il ressuscitera dans la force* (4). Il y a donc d'après l'Evangile deux états très distincts dans la carrière de l'humanité sainte du Rédempteur; celui de la sujétion à la mort et à la souffrance qui a pris fin à la résurrection, et celui de la gloire, mérité par le premier, qui est celui de la soustraction aux coups de la mort et à toutes les souffrances, défaillances ou infirmités naturelles.

Ensuite les Saintes Ecritures enseignent, que c'est le propre de l'état de gloire d'exclure toute douleur, toute

---

(1) Luc. XXIV, 26.
(2) Rom. VI. 9 suiv.
(3) I Cor. XV, 20.
(4) I Cor. XV, 42.

souffrance, toute peine et toute plainte. Au ciel, demeure de Dieu et de ses élus, il n'entre aucun mal, et aucun bien n'y fait défaut: là règne l'abondance, c'est-à-dire la plénitude de tous les biens du corps et de l'âme, et toutes les joies rassasient le cœur. *Dieu essuyera toute larme de leurs yeux, et il n'y aura plus ni mort, ni deuil, ni cris, ni douleur, parce que les premières choses sont passées* (1). Aussi S. Thomas admet (2) que dans le ciel il n'y aura plus lieu de pratiquer la patience, et il cite à ce propos cette parole de St Augustin: *Dans la céleste patrie il n'y aura pas de patience proprement dite, parce que la patience n'est nécessaire que là où il y a des maux à endurer; mais le bien que la patience nous procure, sera éternel* (3). — Et la source de ce bonheur sans mélange d'aucune peine, dont jouissent les âmes entrées dans la gloire céleste, est la vision de Dieu qui pour cela est appelée vision béatifique. *Nous savons*, dit St Jean, *que lorsque cela aura apparu, nous lui serons semblables, parce que nous le verrons tel qu'il est* (4). En cette vie notre ressemblance avec Dieu, quelque parfaite qu'elle puisse devenir par la grâce et la charité, ne sera jamais que commencée et ébauchée par la foi: elle doit être et elle sera achevée et consommée par la vision de la gloire; elle s'étendra alors à toutes les perfections qui conviennent à notre nature sanctifiée, et par-dessus tout le reste à notre parfait bonheur, pour répondre à toutes les aspirations de notre âme. Ce qui est essentiel à Dieu sous ce rapport, est participé aux élus dans une mesure, diverse pour tous selon leurs mérites, proportionnée à leur degré de grâce sanctifiante, et conforme à la mesure de la perfection de leur vision de Dieu, mais pleine et surabon-

(1) Apoc. XXI, 4.
(2) 2. 2. Q. 136, a. 1, ad. 1.
(3) De Civ. Dei, l. 14, c. 9.
(4) 1 Jo. III. 2.

dante pour chacun d'eux. Et ainsi, de même que les offenses des pécheurs, les crimes de lèse-majesté divine, les blasphèmes et les sacrilèges, le malheur éternel des démons et des damnés, ne peuvent altérer ni diminuer le moins du monde, ni interrompre un seul instant le bonheur infini de Dieu, ni lui occasionner, malgré la désapprobation et l'indignation de sa sainteté et de sa justice, la moindre tristesse ; de même rien ne saurait troubler le bonheur des élus qui voient et possèdent le Bien infini, ni faire entrer l'amertume de la tristesse dans leur cœur. — Or ce qui est vrai pour tous les élus, doit l'être à plus forte raison pour l'humanité de Notre-Seigneur Jésus-Christ : elle est ressuscitée, elle est montée aux cieux, elle est entrée dans la gloire. L'Homme-Dieu est mis en possession de tous les biens du royaume des cieux ; il est le chef de l'Eglise triomphante et le modèle de tous les élus dans la récompense comme dans le mérite ; il jouit au suprême degré des mêmes biens, du même bonheur sans mélange : il en est le premier et le principal héritier ; les autres élus ne le sont qu'autant qu'ils sont devenus les cohéritiers du Christ (1).

§ 2. — On objectera peut-être contre cette doctrine et contre la valeur de ces arguments, que l'humanité de Notre-Seigneur Jésus-Christ n'a jamais cessé de jouir de la vision béatifique de Dieu ; ce qui ne l'a pas empêchée d'être passible, ni d'endurer en réalité toutes les souffrances. — Nous répondons, que la démonstration que nous venons de faire n'est pas tirée de l'incompatibilité absolue de la sujétion à la souffrance avec la vision de Dieu, mais de cette incompatibilité dans l'état de gloire dans lequel le Christ est entré par sa résurrection, et dans lequel se trouvent tous les élus. La force de nos arguments n'est

(1) Rom. VIII, 17.

donc pas détruite par la sujétion du Christ à la souffrance, unie à la jouissance de la vision de Dieu durant le cours de sa vie mortelle.

L'association de la passibilité naturelle avec la vision béatifique, de l'état de *voyageur* soumis à la loi de la douleur, avec celui de bienheureux *compréhenseur*, dans la nature humaine du Christ durant le cours de sa vie mortelle ici-bas, est une vérité révélée incontestable; et cette vérité est un grand mystère. Un des points les plus obscurs de la théologie est la conciliation de la joie de la béatitude, dans l'âme de Jésus, avec l'immense douleur occasionnée par la connaissance des péchés des hommes et avec l'expiation que ces péchés demandaient. Le corollaire immédiat de cette vérité est, qu'il n'y a pas une répugnance absolue à la réunion dans une même âme de sentiments aussi opposés que ceux d'immense douleur et de joie parfaite, lorsqu'ils sont excités par des motifs différents. Sans doute la conséquence naturelle de la vision de Dieu est le bonheur parfait et l'éloignement de toute douleur de l'âme et du corps; mais la toute-puissance de Dieu a pu temporairement suspendre ces effets naturels de la vision de Dieu, en vue de permettre au Verbe Incarné d'accomplir l'œuvre de la rédemption par les souffrances et la mort de sa nature humaine. Mais lorsque cette œuvre eut été accomplie, et dès que le Christ cessa d'être voyageur sur la terre, et que par la résurrection il fut entré dans sa gloire, la vision de Dieu a dû produire dans sa nature humaine les mêmes effets de béatitude parfaite qu'elle produit dans tous les élus, et la soustraire ainsi à toute douleur.

On pourra encore objecter, que Notre-Seigneur Jésus-Christ continue à être dans l'Eucharistie dans un état de victime, lequel semble devoir rendre la souffrance compatible avec l'état glorieux de son humanité. — Mais

nous répondons, que cet état de victime, tel que le comprend l'Eglise, n'entraîne nullement une conséquence pareille. L'Eglise enseigne que le sacrifice de l'Eucharistie est le même que celui du Calvaire, et qu'il le renouvelle, mais d'une manière non sanglante; que dans le sacrifice du Calvaire l'immolation de la victime fut accomplie par l'effusion du sang, et par la séparation réelle de l'âme et du corps de Jésus-Christ; que dans celui de l'Eucharistie l'immolation est mystique; et que l'humanité du Christ est mise en état de victime, en tant que le corps et le sang du Sauveur, en vertu des paroles de la consécration, sont distinctement présents sous les espèces ou apparences du pain et du vin et l'humanité tout entière dans l'état sacramentel, lequel, tout en excluant toute destruction réelle et toute souffrance actuelle du corps ou de l'âme, est cependant à plusieurs égards un état d'humiliation et d'anéantissement. C'est pourquoi les théologiens sont unanimes à dire avec Lessius : « Non seulement le corps de Jésus-Christ avec toute sa gloire, mais aussi, par concomitance, l'âme avec toute sa sainteté, toute sa sagesse et sa gloire sont présents en ce Sacrement. » (1) Il est vrai que la plupart disent avec St Thomas (2), que l'état sacramentel entraîne la suspension de toutes les fonctions organiques du corps sacré de Jésus. Cependant d'autres graves théologiens, comme Cornelius a Lapide (3) et le cardinal Cienfuegos (4), à la suite de Saint Bonaventure, pensent que, pour sauvegarder la dignité de son humanité glorieuse et pour mieux atteindre les fins du Sacrement de son amour, Notre-Seigneur Jésus a empêché par un prodige de sa toute-puissance cette conséquence naturelle

(1) De perfect. div. l. 12, c. 16, n° 122.
(2) 3. Q. 76.
(3) In Cantic. c. 2, v. 9.
(4) Ap. Franzelin, de Eucharistia.

de l'état sacramentel de son corps sacré ; qu'il a voulu conserver dans l'Eucharistie l'exercice de ses sens, les fonctions de ses organes, et ainsi les communications non seulement de son âme, mais aussi celles de son corps avec les fidèles. Quoi qu'il en soit de cette opinion pieuse, il est certain pour tous les théologiens, que l'état de victime du Christ dans l'Eucharistie n'entraîne avec lui aucune souffrance ; mais, de même que le Verbe de Dieu a trouvé, dans sa sagesse et sa puissance infinie, le moyen de *s'anéantir en prenant la forme de l'esclave* (1) sans rien perdre de la majesté divine dans laquelle il est égal à son Père, de même, voilant sa gloire sous les espèces sacramentelles, il a trouvé moyen d'anéantir en quelque sorte son humanité, sans cependant rien lui enlever de la gloire de sa résurrection.

§ 3. — Il faut conclure de tout ceci, que lorsque nous entendons dire, que le Sacré Cœur de Jésus est attristé par les injures, les froideurs et les ingratitudes des hommes, nous devons comprendre ces paroles dans un sens qui s'accorde avec l'impassibilité parfaite dont ce Cœur jouit, comme en jouissent tous les bienheureux qui ont part à la béatitude de Dieu lui-même. C'est-à-dire qu'il désapprouve le mal, qu'il déteste le péché, qu'il déplore la malice et le malheur du pécheur, qu'il en éprouve et exprime les plus vifs regrets, parce que tout ce qui nuit à la sainteté, au salut, au parfait bonheur de ceux qu'il aime, contrarie ses plus vifs désirs ; que néanmoins cette haine, cette détestation, ces regrets ne lui occasionnent ni douleur, ni tristesse, et ne diminuent ni ne troublent aucunement sa paix, sa joie, son bonheur. Et cela, d'abord parce que le Cœur de Jésus se repose souverainement

---

(1) Phil. II.

dans la volonté divine qui permet tout ce qui arrive, et qui sait ordonner tout, même le mal et la malice et le malheur de la créature, aux fins supérieures de sa plus grande gloire. Ensuite, parce que le Cœur de Jésus jouit pleinement en Dieu du souverain bien, dont rien ne saurait le priver, et qui contient en lui seul toutes les délices. Enfin, parce qu'il participe au bonheur de Dieu lui-même, dont les sentiments de haine du mal, de détestation et de regret du péché et du malheur de ses créatures, n'arrivent pas à troubler la paix infinie et la divine béatitude, selon cette parole du prophète : *Si tu pèches, en quoi lui nuiras-tu ? et si tes iniquités se multiplient, que feras-tu contre lui ?* (1). — La tristesse, le Sacré Cœur de Jésus l'a ressentie durant toute sa carrière terrestre, et il a ainsi expié les péchés des hommes. Il l'a ressentie avec une intensité proportionnée à la connaissance parfaite qu'il avait de tous ces péchés ; cette connaissance, toujours actuelle, ne cessait pas un seul instant d'exercer sur l'âme de Jésus toute son influence, et excitait en elle une douleur immense jamais interrompue. De plus, au temps de la passion, dès son entrée au jardin des Oliviers Jésus voulut soustraire à son âme et à son corps l'influence si consolante de la vision béatifique. Il ne suspendit pas cette vision, mais les effets qu'elle produit naturellement dans les facultés de l'âme ; il permit ainsi à la tristesse, à l'ennui, au dégoût, à la crainte, de torturer son Cœur jusqu'à le réduire en agonie, *jusqu'à la mort*, comme il le dit lui-même ; il voulut aussi ressentir les terribles angoisses de l'abandon de Dieu. Et parmi les péchés qui ont tourmenté ainsi le Sacré Cœur de Jésus, il faut placer en première ligne, ceux auxquels il devait être plus sensible parce qu'ils lui sont plus directement

---

(1) Job. XXXV, 6.

opposés; ceux qui blessent formellement son amour, les froideurs et les ingratitudes des hommes, les abus de ses bienfaits les plus précieux, la profanation des mystères qui sont la suprême manifestation de sa charité; ainsi que les offenses qui lui sont faites par ses amis plus intimes, par ceux qu'il honore de ses prédilections, et qui se sont eux-mêmes consacrés spécialement à son service. Ce que le divin Maître a dit à ce sujet dans ses apparitions à la Bienheureuse Marguerite Marie, pour autant qu'il y est question de la peine proprement dite, de la souffrance qui diminue la jouissance et la joie et qui trouble le bonheur, doit être rapporté exclusivement au Cœur de Jésus considéré dans sa carrière mortelle, alors que, selon l'expression du psalmiste, *les eaux* des tribulations purent *pénétrer jusque dans l'âme* du Sauveur, *et que la tempête le submergea* (1). Quant au Cœur de Jésus vivant dans l'état glorieux, soit au ciel, soit sur la terre dans l'Eucharistie, il partage sans doute les sentiments de la divine volonté au sujet des hommes pécheurs et de leurs iniquités; mais il a part aussi au bonheur de Dieu et il trouve dans la vision de Dieu une jouissance et une joie qu'aucune douleur ne peut plus troubler.

---

(1) Ps. 68, v. 1 suiv

CHAPITRE XXIII

Même sujet.

SOMMAIRE : § 1. Raisons qui exigent que nous louions la patience et la miséricorde divine du Rédempteur. — § 2. Ces deux perfections sont aussi deux vertus éminentes et caractéristiques de son humanité. — § 3. Et il convient d'en rapporter la louange d'une manière spéciale au Sacré Cœur de Jésus.

Puisque le Sacré Cœur de Jésus ne peut plus souffrir actuellement, quels sont les objets auxquels se rapporte la patience que nous lui attribuons dans cette invocation des Litanies ?

Il reste les souffrances qu'il a endurées durant le cours de sa vie mortelle ; les injures auxquelles il fut en butte alors, et celles encore qui maintenant ne lui sont pas épargnées, en accomplissement de la prophétie du saint vieillard du temple : *Celui-ci a été établi pour la ruine et la résurrection d'un grand nombre en Israël, et en signe que l'on contredira* (1). La considération de la patience du Cœur de Jésus dans ces souffrances, et dans ces injures qu'il a reçues et reçoit encore, est très propre à nous donner une haute idée de la perfection de ce divin Cœur, et à nous inspirer une grande confiance en lui. Que le Cœur de Jésus ne soit pas disposé à s'irriter contre nous; qu'il ne veuille pas se venger, ni nous accabler sous le poids des châtiments mérités par nos péchés ; qu'il veuille bien, pour régler nos comptes avec sa justice, nous donner le temps et les moyens de réparer nos fautes et de payer

---

(1) Luc. II, 34.

nos dettes, c'est la première disposition qui l'incline à nous faire part de ses biens, et qui nous inspire la confiance de recevoir de sa plénitude l'abondante mesure de grâces dont nous avons besoin. La seconde est son inclination à nous délivrer des misères dont nous souffrons, des maux qui nous accablent et de ceux qui nous menacent, c'est-à-dire sa miséricorde. — Nous parlerons d'abord de la patience et de la miséricorde divine du Rédempteur, puis de ces mêmes perfections de l'humanité du Christ; et nous dirons, pourquoi il convient de rapporter la louange des unes et des autres au Sacré Cœur de Jésus.

§ 1. — La louange, adressée au Dieu Rédempteur, de sa patience et de sa miséricorde infinie, revient très fréquemment dans les Livres Saints : et c'est manifestement de ces passages des Ecritures, qu'est tirée l'invocation des Litanies dont nous nous occupons, dans le but de faire au Cœur du Christ Jésus une application spéciale de tout ce qui dans les Saintes Ecritures est dit à la louange de la volonté divine infiniment charitable, et par sa charité infiniment patiente et miséricordieuse envers les hommes pécheurs. C'est une louange bien juste et bien chère à Dieu ; car elle est basée sur les décrets divins de la rédemption : elle répond aux besoins sans fin du genre humain pécheur : elle est exigée enfin par l'excès des bontés divines envers les hommes.

Elle est principalement basée sur les décrets de la rédemption, car ceux-ci sont l'effet, et le principal effet, de la patience et de la miséricorde toute gratuite et infinie de Dieu. — Le péché, comme offense de Dieu, est d'une malice infinie : le pécheur, quand il transgresse la loi de Dieu, tourne le dos à celui qui est sa fin dernière pour s'attacher à la créature ; il brise ainsi les liens de l'amitié et il provoque la colère divine ; il bouleverse

l'ordre essentiel de ses relations avec les créatures et avec la Majesté divine, et il encourt la juste vengeance de Dieu en vue du rétablissement de cet ordre. C'est pourquoi, que Dieu s'irrite à cause du péché et qu'il châtie le pécheur, c'est justice ; qu'au contraire il apaise sa colère, qu'il remette ou retarde le châtiment, qu'il laisse au pécheur le temps et qu'il lui procure le moyen d'échapper à la vengeance divine et de payer ses dettes, c'est là un effet gratuit de la patience et de la miséricorde divine. — Les Anges péchèrent, et Dieu ne les épargna pas ; ce fut justice; il déchaîna aussitôt sa colère, il édicta et il exécuta en même temps des décrets de terrible et irrémédiable vengeance. *Dieu n'a pas épargné les Anges qui ont péché,* dit S. Pierre; *il les arracha* au séjour céleste où il les avait créés : *il les précipita dans l'abîme chargés des chaînes de l'enfer; il les réserva pour le jugement de sa justice* (1). Le premier homme aussi pécha ; il entraîna tout le genre humain dans sa chute : et Dieu retint sa colère, il retarda sa vengeance, il promit le Rédempteur; en un mot, il réserva l'homme pécheur pour le jugement de sa miséricorde. Combien il est juste de louer cette patience et cette miséricorde du Dieu Rédempteur !

Cette louange est exigée ensuite par le besoin que les hommes ont des manifestations de ces attributs divins, à cause de leurs péchés si graves et si nombreux. — Moïse offrit au Seigneur sur le Sinaï l'hommage de cette louange, afin d'implorer ainsi efficacement le pardon du peuple qui avait adoré le veau d'or, et d'obtenir un nouvel exemplaire des tables de la loi : *Dominateur—Seigneur—Dieu, miséricordieux et clément, patient et d'une abondante miséricorde et très véritable, qui gardez votre miséricorde pour des milliers* (de créatures), *qui effacez l'iniquité, les*

(1) 2 Petr. II, 4.

crimes et les péchés (1). Il recourut encore une fois à cette louange pour apaiser la colère de Dieu, lorsque le peuple s'était révolté et refusait d'entrer dans la terre promise ; *Le Seigneur est patient et d'une abondante miséricorde, effaçant l'iniquité et les crimes* (2) ; et le Seigneur, touché par cette louange de son serviteur Moïse, se laissa fléchir. — Les Prophètes de leur côté ont bien des fois signalé au peuple ces dispositions bienveillantes de Dieu, pour encourager la foule des pécheurs à la pénitence. *Convertissez-vous au Seigneur votre Dieu, parce qu'il est bon et miséricordieux, patient et d'une grande miséricorde et prêt à pardonner l'iniquité* (3). Et dans le chant des psaumes le peuple exaltait fréquemment ces attributs divins : *Et vous, Seigneur, vous le Dieu compatissant et miséricordieux, patient et d'une grande miséricorde* (4). Ceux qui priaient ainsi, comprenaient sans doute combien la patience et la miséricorde du Dieu Rédempteur leur était nécessaires ; ils témoignaient aussi quelle confiance et quelle reconnaissance ces sentiments du Cœur de leur Dieu leur inspiraient. Ils en avaient ressenti et en ressentaient quotidiennement les effets de salut ; ils croyaient fermement d'après ses promesses, que leur Dieu est un Dieu Sauveur, qui veut pardonner les péchés ; et leur croyance était confirmée par l'histoire du peuple Juif, qui n'était en somme que l'histoire des manifestations non interrompues de la patience et de la miséricorde de Dieu, opposées aux infidélités sans cesse renouvelées de ses serviteurs oublieux, ingrats et rebelles. *Je sais*, disait le prophète Jonas à Dieu, *que vous êtes un Dieu clément et*

(1) Exod. XXXIV, 6.
(2) Num. XIV, 18.
(3) Joël, II, 13.
(4) Ps. 85, v. 15 ; ps. 144, v. 8, etc.

miséricordieux, patient et d'une grande commisération et pardonnant le mal (1). Il voulait s'excuser ainsi de résister à l'ordre de Dieu, qui lui commandait d'aller à Ninive faire entendre les menaces de la Justice divine, et l'annonce de ses châtiments imminents. La connaissance qu'il avait du Cœur de Dieu, lui faisait prévoir que Dieu, à cause de sa patience et de sa miséricorde,se laisserait fléchir et ne donnerait pas suite à ses menaces.

Si le peuple de l'ancienne Loi avait tant de raisons de louer la patience et la miséricorde de Dieu Rédempteur, combien plus n'en a pas le peuple de la Loi nouvelle? Combien plus juste n'est-il pas, que nous adressions cet hommage de louange au Verbe Incarné, qui a maintenant accompli l'œuvre de la rédemption! Car depuis lors Dieu a multiplié sans mesure les manifestations de sa patience et de sa miséricorde. « Dieu est patient, dit Lessius, puisqu'il supporte les injures que les hommes lui font, et il ne s'en venge pas. Et la patience de Dieu surpasse infiniment toute patience humaine, car les injures faites à Dieu sont infiniment plus graves que celles qui sont faites aux hommes. Dieu les voit toutes distinctement, car elles lui sont faites en sa présence et sous ses yeux: il les sent très vivement, et il lui est facile de les venger; néanmoins il se défend de le faire, et il préfère supporter patiemment l'extrême amertume de nos péchés. Il a devant ses yeux d'une part les immenses bienfaits dont il nous a comblés, et les merveilles qu'il a accomplies pour l'amour de nous; d'autre part il voit notre ingratitude et toutes les injures dont il est payé de retour au lieu de recevoir des actions de grâces: et cela sur toute la surface de la terre. Il voit l'idolâtrie, le spiritisme, les blasphèmes, les hérésies, la

(1) Jonas. IV, 2.

perfide hostilité des Juifs et des Mahométans, les attaques contre la vraie religion, la corruption de la doctrine du salut, la profanation des choses saintes, les outrages faits aux plus augustes mystères, les persécutions déchaînées contre les serviteurs de Dieu Il voit les parjures, les homicides, les adultères, la plus éhontée luxure, les rapines, les vols, l'oppression des pauvres, la violation et le mépris de tous ses préceptes et de toutes ses divines institutions. Il voit les cœurs des chrétiens livrés au souci des biens de la terre, et sans aucun souci des biens éternels : oublieux des bienfaits reçus, ingrats, orgueilleux ; insubordonnés envers lui, esclaves du monde et de la chair ; transgresseurs des préceptes divins, rebelles à la pénitence, négligents pour les bonnes œuvres ; coupables, pour un très grand nombre, de tous les vices et de tous les crimes, pires sans comparaison que les payens eux-mêmes. Tout cela, Dieu le voit clairement, distinctement ; il pèse dans la balance de sa sagesse le poids immense de ces offenses qui lui sont faites; et, quoi qu'il ne puisse pas éprouver de douleur, il les sent cependant très vivement et même infiniment, et il est provoqué à se venger : car il tient compte de l'indignité de ce traitement qui lui est infligé, de l'injure faite à sa bonté et à sa majesté infinie, dont les droits sont foulés aux pieds par ses créatures. — Néanmoins il retient sa colère, il ne laisse pas s'abattre sur l'humanité coupable son bras vengeur armé de mille foudres capables de créer mille enfers. Et non seulement il s'abstient de se venger, mais il continue à répandre ses premiers bienfaits, il fait servir à notre usage les créatures du ciel et de la terre, il attend avec bonté que nous consentions à faire pénitence. Il nous y excite, il nous exhorte par la parole extérieure de la prédication de l'Evangile, et par la parole intérieure des inspirations de sa grâce, par les suggestions de ses saints Anges, par la vue de la beauté

du monde créé, par la lecture des Livres saints; il nous montre les récompenses qui nous attendent,les châtiments qui nous menacent, les exemples qui nous encouragent; il nous secoue par de saintes terreurs,il nous éprouve par les maladies et divers fléaux de cette vie terrestre : tout cela il le fait, afin que nous apprenions à recourir à lui, pour nous procurer les biens que sa miséricorde nous tient préparés. Y a-t-il quelque chose de plus admirable qu'une si infatigable patience ? Où est le roi qui ait jamais supporté aussi patiemment les injures, que peuvent lui avoir faites ses sujets, ou même ses ennemis; et cela, lorsqu'il avait tout pouvoir de se venger ? A peine en trouvera-t-on un dans l'histoire des temps les plus reculés, dont il soit raconté qu'après avoir pardonné une seconde et une troisième fois,il n'a pas fait éclater sa vengeance,parce qu'il ne supportait pas davantage la peine amère d'un traitement si offensant pour lui! Et cependant, que sont toutes les injures reçues par les hommes, auprès de celles qui sont faites à Dieu? quoi? sinon ce que sont cent deniers, plutôt un seul denier, auprès de dix mille talents ? un grain de poussière auprès d'une montagne, une goutte en comparaison de l'océan ? car plus la majesté offensée est grande, et plus est grave l'injure; et entre les injures il y a la même proportion qu'entre la dignité différente de ceux qui les ont subies. » (1)

La patience divine est un mystère, dont nous n'arrivons pas à expliquer les raisons. Aussi ceux qui ne croient pas,en abusent, comme ils abusent de tous les dons de Dieu,pour braver les menaces divines et pour nier même l'existence de Dieu qui les a faites. Où donc sont ses promesses, disent-ils, où sont ses menaces ? à quand leur accomplisse-

(1) De perfect. div., libr. XII, c. 20.

ment ? ... Ceux dont la foi est trop peu éclairée, s'en scandalisent parfois; comme jadis le prophète Jonas, lorsqu'il refusait d'accomplir la mission dont Dieu le chargeait de menacer les habitants de Ninive ; et comme ces fidèles, que l'Apôtre St Pierre jugea à propos d'instruire au sujet de l'inexplicable patience et longanimité de Dieu à l'égard des pécheurs, leur disant : *Il est une chose que vous ne devez pas ignorer, c'est qu'un seul jour devant le Seigneur est comme mille ans, et mille ans comme un seul jour. Ainsi le Seigneur ne tarde pas sa promesse comme quelques-uns se l'imaginent; mais il agit patiemment à cause de vous, ne voulant pas même que quelques-uns périssent, mais que tous recourent à la pénitence ... C'est pourquoi... croyez que la longanimité de Notre-Seigneur est un moyen de salut* (1). Les âmes croyantes et éclairées aiment à louer et à bénir la patience et la miséricorde du Cœur du Dieu leur Rédempteur pour elles-mêmes et pour les autres, et l'invoquent avec la plus grande confiance.

§ 2. Ces deux perfections de patience et de miséricorde ont dû être également de principales vertus de l'humanité du Rédempteur. D'abord parce que cette humanité devait être l'instrument au moyen duquel le Rédempteur acquerrait les mérites et les satisfactions nécessaires à la rédemption des hommes, pour les distribuer ensuite au genre humain pécheur. Car cet instrument, pour être parfaitement disposé et servir aux fins d'exécuter les décrets et de seconder les desseins de l'infinie patience et miséricorde de Dieu, devait être animé des mêmes sentiments à un degré éminent, proportionné à l'œuvre qui lui était demandée.

---

(1) 2 Petr. III, 8 suiv.

— Ensuite, parce que les mérites et les satisfactions du Rédempteur devaient être acquis par les souffrances et les injures, endurées par le corps, par l'âme, par le Cœur du Verbe Incarné. Or ces douleurs et ces humiliations ont été méritoires devant Dieu, dans la mesure de la patience avec laquelle elles ont été acceptées et supportées, ainsi que de la miséricorde avec laquelle elles ont été offertes à la divine Justice. — Enfin le Fils de Dieu gouverne l'Eglise et le genre humain entier par son humanité; et le Fils de l'homme siége comme Roi sur le trône que son Père lui a préparé, en attendant qu'il y siège comme juge des vivants et des morts. Mais quelle patience et quelle miséricorde ne lui est pas nécessaire à l'égard de tous les hommes, pour que les fruits de la rédemption ne soient pas totalement perdus par leur malice obstinée, et pour que les élus eux-mêmes échappent à la rigueur des jugements de Dieu! (1)

La patience du Messie avait été prédite par le prophète Isaïe comme un des signes caractéristiques, auxquels on pourrait le reconnaître. Le divin Sauveur voulut faire constater en sa personne ce signe autorisé, afin que le peuple le reconnût comme celui que le prophète avait décrit en ces termes cités par l'Evangile : *Voici mon serviteur que j'ai choisi ; l'objet de ma dilection, en qui mon âme a mis toutes ses complaisances. Je ferai reposer mon esprit sur lui, et il annoncera la justice aux nations. Il ne disputera pas, et il ne criera pas ; et personne n'entendra sa voix dans les places publiques ; il n'achèvera pas de rompre le roseau à demi brisé ; et la mèche qui fume encore, il ne l'éteindra pas, jusqu'à ce qu'il assure le triomphe de la justice. Et en son nom les nations espéreront* (2).

---

(1) Cf. Matth. XXIV, 22, 24.

(2) Matth. XII, 18 suiv. — Cf. Is. XLII, 1 suiv.

Cette vertu de l'humanité du Christ avait surtout été prédite par le prophète, comme apparaissant dans toute sa perfection dans le drame de la passion, dont il donne une description détaillée : *Ceux à qui il n'avait pas été parlé de lui l'ont vu, et ceux qui n'en avaient pas entendu parler, l'ont contemplé. Qui a cru ce qu'il a entendu de nous? et à qui le bras du Seigneur a-t-il été révélé ? Et il montera comme une branche menue devant lui, et comme un rejeton d'une terre altérée. Il n'a ni éclat ni beauté ; et nous l'avons vu et il n'avait pas un aspect agréable, et nous l'avons désiré;* (nous l'avons vu) *méprisé et le dernier des hommes, homme de douleurs connaissant l'infirmité ; son visage était comme caché et méprisé et nous l'avons compté pour rien. Il a vraiment pris lui-même nos langueurs sur lui, et il a lui-même porté nos douleurs; et nous l'avons considéré comme un lépreux frappé de Dieu et humilié. Mais lui-même, il a été blessé à cause de nos iniquités, il a été brisé à cause de nos crimes; ... comme une brebis il sera conduit à la tuerie, et comme un agneau devant celui qui le tond, il sera muet et il n'ouvrira pas la bouche* (1).

Les faits ont répondu aux prophéties. Si c'est durant sa passion, que le Christ a pratiqué la patience avec le plus d'éclat, parce qu'alors ses souffrances ont été et plus apparentes et plus intenses, il faut ne pas oublier qu'il a souffert dès son entrée dans le monde; que dès sa conception il a eu conscience de ses souffrances, et que dès lors aussi il a eu tout le mérite de la patience. — Durant sa vie cachée, que n'a-t-il pas souffert de son séjour de neuf mois dans la prison du sein maternel ? de sa naissance dans les conditions si pauvres et si humiliantes de l'étable de Bethléem ; de la circoncision, de la fuite en

(1) Is. LII, 15 — LIII, 1 suiv.

Egypte, de sa vie pauvre à Nazareth jusqu'à l'âge de trente ans, dans les conditions d'un artisan, qui travaillait tous les jours, et qui de concert avec son père nourricier gagnait son pain à la sueur de son front ! — Que n'a-t-il pas eu à endurer ensuite en sa vie publique, ne jouissant d'aucune des commodités de la vie, privé même du nécessaire ? exerçant le jour et la nuit un ministère très pénible de labeur évangélique et de prière : n'ayant pour aides que des disciples très imparfaits; entouré d'ennemis envieux, méchants, hypocrites, obstinés, que ses bienfaits et ses prodiges, loin de les toucher et de les gagner, exaspéraient davantage, ou encore d'amis peu fidèles, intéressés, ingrats, prêts à l'abandonner et à le trahir ! payé de retour pour les plus insignes bienfaits par les injures et les blasphèmes ! Quelle patience lui a été nécessaire pour supporter ces maux, ces privations, ces offenses, sans jamais proférer une plainte, sans jamais s'irriter ni rendre le mal pour le mal ; au contraire opposant l'amour à la haine, et multipliant les témoignages de sa bienveillance dans la proportion du nombre et de la gravité des offenses qui lui étaient faites ! — Et enfin dans sa passion, lorsqu'il est trahi, renié, fait prisonnier, entraîné brutalement devant des juges iniques, frappé, souffleté, injustement condamné, flagellé, couronné d'épines, couvert de crachats, traîné au Calvaire, percé de clous, attaché à la croix, mis au rang des pires malfaiteurs, déclaré coupable de crime de lèse-majesté divine et humaine, et puni de la mort la plus douloureuse et la plus honteuse ! et que cependant il laisse faire, il ne réclame pas, il ne se plaint pas, il se tait, comme s'il n'avait rien à reprocher à ses bourreaux, rien à dire pour sa justification ! *comme un sourd qui n'entend pas, et comme un muet, qui n'ouvre pas la bouche* (1) ! il

(1) Ps. 37, v 14.

accepte tous les mauvais traitements, il offre tout à son Père, et il prie pour ceux qui les lui infligent. Dans tous ces douloureux mystères le Christ ne nous apparaît-il pas comme un divin modèle de patience ? n'a-t-il pas donné par sa patience les preuves irréfragables de la vérité de sa doctrine, et démontré qu'il n'est pas seulement le fils de l'homme, mais le Fils de Dieu fait homme, qui fait resplendir dans l'humanité dont il s'est revêtu, les perfections de sa divinité ? (1) — *Courons par la patience au combat qui nous est proposé*, dit l'Apôtre, *contemplant l'auteur et le consommateur de la foi, Jésus, qui dans la vue de la joie qui lui était proposée, a souffert la croix, méprisant la honte, et qui est maintenant assis à la droite de Dieu. Pensez donc à celui qui a supporté une telle contradiction de la part des pécheurs soulevés contre lui, afin que vous ne vous lassiez point, et que vous ne soyez pas défaillants dans vos âmes* (2). Oui, il est juste que, remplis d'admiration et de reconnaissance, nous louions, nous invoquions, nous remercions la patience divine et humaine de Notre-Seigneur Jésus-Christ, puisque les manifestations de cette sublime patience résument toute la carrière terrestre du Rédempteur.

§ 3. — Et pourquoi convient-il de rapporter ces hommages d'une manière spéciale au Sacré Cœur de Jésus, comme nous le faisons par l'invocation des Litanies ? Il y a d'abord la raison générale, qui, ainsi que cela a été expliqué déjà, vaut pour toutes les vertus du Christ, que le Cœur est à juste titre le symbole de ces vertus, de toutes les perfections et grandeurs morales, et que, au moins si nous le prenons dans le sens figuré, il en est l'instrument

---

(1) Cf Lessius, de Perf. div. lib. XII, c. 20, n. 174.
(2) Hebr. XII, 1 suiv.

et le siège. C'est là une gloire du Sacré Cœur ; et ceux qui l'honorent, aiment à le proclamer. — Cette raison vaut spécialement pour les vertus de patience et de miséricorde, parce que ces vertus sont un des effets principaux, et une manifestation extraordinaire de la charité divine et humaine du Rédempteur. C'est parce qu'il a aimé et qu'il aime, c'est pour témoigner son amour gratuit, bienfaisant et sans limites, que le Rédempteur se montre si patient et si miséricordieux. Il faut donc attribuer ces dispositions au Cœur, symbole, siège et instrument de sa charité. — Il faut ajouter cette autre raison, que l'objet de cette double perfection morale est précisément de régler les sentiments du cœur humain. La patience calme le cœur et réprime les désirs de vengeance ; la miséricorde lui inspire la compassion pour la misère d'autrui. Le cœur a donc une part aussi importante à ces vertus-là qu'à certaines autres telles, que l'humilité et la douceur, que le divin Maître a lui-même revendiquées spécialement pour son Sacré Cœur.— Enfin Notre-Seigneur Jésus-Christ,dans les communications, dont il favorisa la Bienheureuse Marguerite Marie, lui fit connaître son Cœur comme animé audelà de toute mesure de sentiments de patience et de grande miséricorde envers les hommes, et cela particulièrement dans le mystère de l'Eucharistie, où il se montrait présent et déclarait vouloir recevoir nos hommages. Il lui montrait son Cœur entouré de tous les symboles de la passion, qui signifiaient, que par l'amour immense qu'il avait pour les hommes, il avait accepté dès l'incarnation, en témoignage de son amour, toutes les humiliations et toutes les douleurs que son humanité a endurées pendant sa vie mortelle, et les outrages qu'il reçoit et recevra jusqu'à la fin des siècles dans le Saint Sacrement de l'Eucharistie (1)

(1) Vie et œuvres etc. Edit. 2de, Vol. 2, p. 324 suiv.

Il lui disait, que ce à quoi il est le plus sensible maintenant encore, quoiqu'il ne puisse plus souffrir, est qu'il ne reçoit de la plupart des hommes, en retour de son amour, que de l'ingratitude et des méconnaissances, des froideurs et des rebuts pour ses empressements (1). Et cependant il ne s'irrite point, il ne se venge point, il ne se lasse pas de faire du bien, il voudrait, si c'était possible, faire plus encore qu'il n'a fait jusqu'à présent ; et il promet beaucoup plus à l'amour généreux, qu'il ne menace l'indifférence et la froideur dont il se plaint. Il fait un suprême effort d'amour en révélant son désir d'un culte spécial en l'honneur de son Sacré Cœur, afin que *cette dévotion les engage enfin à l'aimer et à l'aimer solidement* (2). En un mot, Notre-Seigneur Jésus-Christ a révélé son Cœur, comme un Cœur, qui d'un côté a souffert au-delà de toute expression, et qui maintenant encore est en butte aux plus graves offenses dans le Sacrement de son amour ; comme un Cœur, qui d'autre part ne s'est jamais laissé et ne se laisse pas provoquer à la colère ni à la vengeance ; qui, tout au contraire, est plus que jamais, dans le Sacrement de son amour, plein de bienveillance pour l'humanité pécheresse, et disposé à substituer aux châtiments trop mérités les bienfaits les plus gratuits, les plus extraordinaires. Il l'a révélé présent dans l'Eucharistie comme le Cœur patient et riche en miséricorde, qui mérite de recevoir de nous cet éloge, et qui doit comme tel être imploré par nous.

---

(1) Vie et œuvres, etc. Edit. 2de, Vol. 2, p. 381.
(2) Ibid. p. 324 suiv.

CHAPITRE XXV.

Même sujet.

SOMMAIRE : § 1. Quatre degrés de perfection de patience, que le Cœur de Jésus a pratiqués durant sa carrière terrestre, et dont il fait toujours preuve dans l'Eucharistie. — § 2. Qu'entendons-nous par la miséricorde divine, et dans quel sens la proclamons-nous infinie? — § 3. Faits qui prouvent la miséricorde du Cœur de Jésus pendant sa vie mortelle. — § 4. Ce divin Cœur a toujours les mêmes sentiments pour nous, surtout dans l'Eucharistie souverain remède aux maux de nos âmes.

Il nous importe tant de pénétrer aussi avant que possible dans la connaissance des sentiments intimes du Sacré Cœur de Jésus, que nous croyons utile d'insister encore sur le sujet que nous fournit l'invocation 19me des Litanies, en faisant ressortir, que la patience du Sacré Cœur a réalisé tous les degrés possibles de cette vertu, et expliquant ensuite la nature et l'étendue de la miséricorde dont nous disons que ce divin Cœur est riche.

§ 1. Au chapitre précédent nous avons démontré la perfection de la patience, vertu de l'humanité du Christ, par quelques considérations générales sur tout ce que Jésus a souffert pendant sa vie mortelle, et sur les outrages qui lui sont faits au très Saint Sacrement, sans qu'il ait permis l'entrée dans son Cœur à des sentiments de juste colère et de vengeance. Pour la gloire du Sacré Cœur et pour notre utilité, il n'est pas superflu de constater dans la patience de ce divin Cœur les divers degrés de perfection, dont cette vertu est susceptible, et qui apparaissent dans les faits détaillés que l'Evangile rapporte.

Le premier degré de la patience consiste à accepter la souffrance en esprit d'humilité et d'obéissance, avec soumission à la volonté divine, laquelle l'envoie directement ou bien permet que d'autres l'occasionnent. — C'est la patience que le prophète a prédite du Messie, quand il l'a comparé à l'agneau mené à la boucherie sans proférer un gémissement, et dont Jésus a fait profession formelle lorsqu'il a dit, qu'il consentait à subir sa douloureuse passion pour exécuter l'ordre ou plutôt pour faire le bon plaisir de son Père (1). Il l'a pratiquée avec héroïsme, cette patience de l'humble soumission à la volonté divine, surtout dans le jardin des Oliviers, exprimant d'un côté la répugnance extrême de la nature humaine, et le désir ardent de voir éloigné le calice si amer que le Père lui demandait de boire, et d'autre part n'hésitant pas à prononcer, en présence de la volonté divine maintenue, le *fiat* le plus humble, le plus complet, le plus généreux. Il pratiqua encore ce degré de la patience, quand au tribunal du grand-prêtre il n'opposa que le silence à ses accusateurs, et qu'il se tut devant les tribunaux de Pilate et d'Hérode. Il ne la pratiqua pas moins dans les plaintes si douces qu'il proféra, au moment où il reçut le baiser de Judas, quand il fut souffleté par le valet du grand-prêtre, puis quand il exprima à son Père du haut de la croix l'amertume qu'il ressentait de l'abandon de Dieu. Ces plaintes nous font connaître quelque chose de la peine immense qui tourmenta le Cœur de Jésus dans ces douloureux mystères, et que Jésus n'a pas voulu laisser entièrement cachée afin qu'elle nous serve d'exemple et d'encouragement. Mais elles ne diminuent pas le mérite de la patience du Sauveur, parce qu'il ne s'est pas révolté contre la souffrance et

---

(1) Jo XIV. 31.

l'injure, il ne s'est pas abandonné à la colère, il n'a pas voulu la satisfaction de la vengeance. Il n'avait qu'un mot à dire, moins que cela, à vouloir, à désirer, et, comme il le disait à ses disciples, des légions d'Anges seraient venues aussitôt le délivrer ; mais ce mot, Jésus ne le dit point ; ce désir il ne le conçut point ; *ne devait-il pas boire le calice que son Père lui avait donné* (1)? *et tout cela, ne devait-il pas arriver, afin que les Ecritures s'accomplissent!*(2).

Le second degré de la patience consiste à endurer la souffrance ou à subir l'injure, non seulement sans révolte de la volonté, mais aussi sans trouble de l'âme, avec paix et calme. Or, si Jésus a voulu pour notre utilité subir toutes les défaillances de notre nature en dehors du péché, et ouvrir son Cœur au trouble, à la crainte, à l'angoisse, au dégoût, il n'en a pas moins su lui imposer tout ce que la patience demandait de perfection. Quelle paix et quel calme respirent même les plaintes, que Jésus a proférées non pas pour son soulagement, mais pour notre instruction ! Quel calme règne dans le Cœur de Jésus, lorsque les Pharisiens l'accusèrent d'être possédé du démon, et de parler et d'agir sous l'inspiration de Beelzebub (3) ; lorsque les Samaritains refusèrent de lui donner l'hospitalité, et que les disciples lui demandèrent de tirer vengeance de leur infidélité et de leur ingratitude (4); lorsque Caïphe l'appela blasphémateur et le condamna à mort pour avoir affirmé qu'il était vraiment le Fils de Dieu (5) ; lorsque, agonisant sur la croix, insulté et provoqué par ses ennemis triomphants, il adressa à son Père, pour ses insul-

(1) Jo. XVIII, 11.
(2) Matth. XXVI. 53.
(3) Luc. XI, 15 suiv.
(4) Luc. IX, 55.
(5) Matth. XXVI, 63 suiv.

teurs et ses bourreaux, cette admirable prière : *Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font* (1). Et même au jardin des Oliviers, malgré les peines qui l'accablaient et les angoisses de l'agonie, avec quelle paix et quel calme il fit sa longue prière, et il accomplit son office de bon pasteur, en allant éveiller, exhorter et réprimander avec douceur ses disciples !

Un troisième degré de la patience consiste à souffrir de bon cœur, à ne pas attendre que la douleur vienne s'abattre sur nous et l'injure nous assaillir, mais à aller au-devant d'elles, avec non moins d'empressement que d'autres en ont pour accueillir et rechercher les honneurs et les jouissances. Et ce troisième degré de perfection, nous le constatons dans la patience du Rédempteur, dont le Prophète a dit : *Il a été offert parce que lui-même l'a voulu* (2); et qui a dit de lui-même : *Si mon Père m'aime, c'est parce que je quitte ma vie pour la reprendre. Personne ne me la ravit, mais je la donne de moi-même ; et j'ai le pouvoir de la donner et j'ai le pouvoir de la reprendre. C'est le commandement que j'ai reçu de mon Père* (3). Il l'avait dit longtemps d'avance ; il le rappela au moment de se lever de table à la dernière Cène pour aller au jardin des Oliviers au devant de ses ennemis, ajoutant avec décision : *Levez-vous, allons-nous en d'ici* (4). Dans le jardin même il se présenta à ceux qui venaient le saisir, et il se livra à eux en disant : *Voici votre heure, et la puissance des ténèbres* (5); il réprima le zèle inconsidéré des disciples qui tiraient le glaive pour le défendre, et il leur déclara que

(1) Luc. XXIII, 34.
(2) Is. LIII, 7.
(3) Jo. X, 17 suiv.
(4) Jo. XIV, 31.
(5) Luc. XXII, 53.

c'était de son propre gré qu'il allait à la mort, pour accomplir ce qui avait été prédit de lui, et pour boire le calice qu'il avait accepté des mains de son Père (1).

Il reste enfin un quatrième degré de patience, qui n'a pas non plus fait défaut au Cœur de Jésus. En effet la suprême perfection de cette vertu consiste à souffrir avec joie, à être heureux de souffrir, à le désirer, et si ardemment, que le cœur soit peiné de ne pouvoir, ni suffisamment, ni assez tôt donner ce gage suprême d'amour. Or ce furent là les sentiments du Sacré Cœur de Jésus. Un jour, après avoir parlé de l'amour de son Cœur comme d'un feu descendu du ciel, capable et désireux d'embraser toute la terre, Jésus ajouta aussitôt comme preuve de la sincérité et de l'activité de cet amour : *Je dois être baptisé d'un baptême, et combien je me sens pressé jusqu'à ce qu'il s'accomplisse* (2) ; il parlait du baptême dans son propre sang par la passion. A la dernière Cène, au moment d'instituer l'Eucharistie, mémorial perpétuel de sa passion, il déclara à ses disciples cette sainte impatience, ou plutôt cette suprême patience de son Cœur : *J'ai désiré d'un grand désir*, leur dit-il, *de manger cette Pâque avec vous* (3). Ces mêmes sentiments lui inspirèrent sans aucun doute les dernières paroles, qui précédèrent immédiatement la consommation de son sacrifice sur la croix : *Tout est consommé. Père, je remets mon esprit entre vos mains. Et disant cela, il expira ;* ou comme s'exprime St Jean : *la tête inclinée, il rendit l'esprit* (4).

Voilà donc la perfection avec laquelle Jésus pratiqua la patience durant toute sa carrière terrestre ; il en fit paraî-

---

(1) Jo. XVIII, 11.
(2) Luc. XII, 49 suiv.
(3) Luc. XXII, 15.
(4) Luc. XXIII, 46. — Jo XIX, 30.

tre au dehors tantôt un degré, tantôt un autre pour notre utilité ; mais son Cœur les réunit tous dans la joie avec laquelle, par amour pour Dieu son Père et pour les hommes, il accepta toutes les souffrances afin d'accomplir l'œuvre de la rédemption.

Tous ces degrés de perfection apparaissent également dans la patience du Cœur de Jésus présent dans l'Eucharistie. Dans ce mystère Jésus endure dans un profond silence toutes les offenses qui y sont faites à son amour. Lui qui, dévoré de zèle pour l'honneur de la maison de son Père, chassa jadis avec indignation les profanateurs du temple, subit maintenant, silencieux dans le tabernacle, toutes les profanations de ses autels et de ses sanctuaires. Cependant ni son zèle ne s'est refroidi, ni son bras ne s'est raccourci, ni sa puissance n'est amoindrie. — Dans l'Eucharistie il obéit aux prêtres, quels qu'ils soient, s'étant en quelque sorte abandonné à leur merci. Il vient à leur appel, il demeure là où ils le placent, il va là où ils le portent, il se laisse donner à qui ils veulent. Il a prévu et accepté d'avance toutes les profanations, tous les sacrilèges; il les subit dans les mêmes sentiments dans lesquels il s'y est jadis résigné. Et il n'en fait pas moins ses délices d'habiter dans l'Eucharistie avec les enfants des hommes ; il n'en invite pas moins à venir à lui tous ceux qui souffrent, et il leur promet de les soulager : il n'en a pas moins le désir très vif de célébrer quotidiennement cette Pâque avec ses fidèles disciples. — Ces sentiments, Notre-Seigneur Jésus-Christ les a exprimés bien des fois à la Bienheureuse Marguerite Marie, dans les révélations au sujet du culte de son Sacré Cœur qu'il lui montrait présent dans l'Eucharistie. Et s'il s'est souvent plaint à elle de la froideur, de l'indifférence, de l'ingratitude des hommes, ce n'est pas pour laisser libre carrière à l'indignation, ni pour annoncer des vengeances; c'est pour témoigner son amour,

pour inviter au pardon, pour faire craindre ses menaces, et surtout pour promettre ses bienfaits, et pour ouvrir tous les trésors de son infinie miséricorde.

§ 2. — Tâchons maintenant de nous faire une idée, aussi juste que possible, de ces trésors de la miséricorde divine et humaine du Cœur de Jésus, de leur nature, de leur richesse.

La miséricorde est une disposition de l'âme qui l'incline et la pousse à porter secours à la misère d'autrui, à la soulager, et à la faire disparaître. La miséricorde naît de la charité, et ne se distingue pas d'elle essentiellement; elle en est plutôt un mode particulier. La charité dispose l'âme à vouloir le bien d'autrui, et par là-même à éloigner de lui le mal; ceci est le propre de la miséricorde. Aussi est-ce généralement par des œuvres de miséricorde que nous exerçons la charité envers le prochain; nous lui faisons du bien, pour le délivrer des maux dont il souffre; pour diminuer, soulager, faire disparaître ses misères. A cause de notre charité, la vue ou le récit des misères du prochain nous touche le cœur; d'où vient le nom de miséricorde: et parce que nous aimons le prochain comme nous-mêmes pour l'amour de Dieu, et que nous compatissons à ses misères, nous sommes portés à lui faire le bien qui fait disparaître ses misères (1). — *La patience, la mansuétude, la clémence*, sont autant de vertus filles de la miséricorde, et dérivent par elle de la charité. En effet la patience arrête la vengeance; la mansuétude réprime la colère qui pousse à la vengeance; la clémence dispose à pardonner ou à diminuer les châtiments mérités par l'offense faite; autant de manières diverses, comme on le voit, de soulager les misères, de faire disparaître les maux d'autrui, et ainsi

(1) Cf. Lessius, De perfect. div l. XII, c. 1.

de pratiquer la miséricorde: et cela par la volonté que l'on a du bien d'autrui, c'est-à-dire par charité. C'est pourquoi Dieu qui est infiniment aimant, est aussi infiniment miséricordieux. Aussi c'est la miséricorde divine de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que nous louons et invoquons principalement dans les Litanies du Sacré Cœur.

Cette miséricorde, comme toutes les perfections de la divinité, est en elle-même infinie. Nous disons: *en elle-même;* parce qu'il y a une différence à établir entre les perfections divines qui n'ont par elles-mêmes aucune relation avec les créatures, comme sont par exemple, l'éternité, l'immensité. la sagesse, la sainteté; et celles qui expriment, en même temps qu'une perfection absolue de l'être divin, une relation avec les êtres contingents et finis qui par la volonté de Dieu existent hors de lui, comme sont la puissance, la providence, la justice, la miséricorde. Considérée en Dieu, toute perfection, n'étant qu'une même chose avec la substance divine, ne peut être qu'infinie; mais dans ses relations avec les créatures et ses manifestations extérieures, elle apparaît nécessairement par des effets limités pour le nombre et la mesure. Ainsi, bien que la puissance de Dieu soit infinie, qu'elle puisse produire tout ce qu'il veut, et cela par un acte de sa volonté, et enfin qu'il puisse vouloir tout ce qui est intrinsèquement possible, cependant le nombre des effets de la toute-puissance sera toujours fini, et la mesure de perfection de chacun et de tous réunis ne sera qu'un degré limité, parce qu'il est intrinsèquement impossible, que ce qui est effet produit par la puissance, ne soit pas fini sous tout rapport. — De plus il faut remarquer que, si les perfections divines, considérées en elles-mêmes, s'accordent parfaitement entre elles, leurs effets et manifestations dans les créatures peuvent être contraires et s'exclure mutuellement en certaine mesure: de telle sorte que la manifes-

tation de l'une soit limitée par les exigences de l'autre. Les manifestations, de la justice par la punition des offenses, celles de la fidélité dans l'exécution des promesses ou des menaces, pourront s'imposer dans certaines circonstances, à cause des exigences de la divine vérité, sagesse, sainteté; elles pourront alors empêcher les manifestations de la divine miséricorde. Et Dieu ne nous a pas révélé les lois et les raisons de sa divine sagesse, qui règlent les unes et les autres. *Oh profondeur des richesses de la sagesse et de la science de Dieu!* s'écrie l'Apôtre. *Combien ses jugements sont incompréhensibles et ses voies impénétrables!* (1) C'est pourquoi, à cause de notre ignorance des voies secrètes de Dieu, nous n'arrivons pas toujours à comprendre parfaitement l'accord réel qui existe entre les diverses manifestations, en apparence contraires, des différents attributs de Dieu. Il faut croire cependant toutes ces perfections divines, puisque Dieu nous les a révélées; et notre raison elle-même confirme notre croyance. Il faut croire en l'infinie justice de Dieu, alors même que nous ne comprenons pas comment elle n'est pas contrariée pas les manifestations gratuites et mystérieuses de la miséricorde; et surtout il faut croire en l'infinie miséricorde de Dieu, alors même que nous ne comprendrions pas, comment elle se concilie avec les terribles manifestations de sa justice.

Ces préliminaires étant posés, voyons ce que Dieu nous révèle dans les Saintes Ecritures au sujet de la mesure de sa miséricorde. Il l'appelle *grande*, (2), *considérable*, ou littéralement *nombreuse* (3). Il dit que *la terre en est pleine* (4), c'est-à-dire que tout ce qui se trouve dans

---

(1) Rom. XI, 33.

(2) Ps 68, V. 14 ; 85, v. 15. — Eccli. XVII, 28.

(3) Ps. 5 ; ps. 102 : ps. 105.

(4) Ps. 31, v. 5 ; ps. 118. v. 54. 156.

l'univers créé, est effet de la miséricorde divine qui a tiré toute créature du néant : que sa miséricorde *s'élève jusqu'aux cieux* (1) et qu'elle les dépasse, *grande au-dessus des cieux* (2); qu'elle dure *jusqu'à la fin du siècle* (3) et *dans l'éternité* (4): qu'elle est *une miséricorde de père* (5), ou *de mère* (6), tendre et dévouée comme celle d'une mère très aimante; et qu'il est *riche en miséricorde* (7).— Ce sont sans doute toutes manières différentes de dire une même chose, savoir que la miséricorde de Dieu est *infinie* Cependant, chose remarquable, cette qualification n'est pas expressément donnée à la miséricorde, pas plus qu'à la justice divine, alors que cependant elle est parfois appliquée à des attributs absolus de Dieu. Nous pouvons expliquer cela par ce que nous venons de dire de la mesure, qu'impose aux manifestations des divers attributs de Dieu l'accord qui doit régner entre eux, et qui au témoignage de l'Esprit-Saint existe en particulier entre la justice et la miséricorde: *La miséricorde et la vérité se sont rencontrées, la justice et la paix se sont donné un baiser* (8). — Nous devons espérer fermement tout ce que la miséricorde du Dieu Rédempteur nous a promis : elle l'accomplira à la lettre, et elle dépassera ses promesses. Celles-ci sont des trésors inépuisables, que Dieu lui-même nous a fait connaître et nous invite à exploiter. Cependant nous ne pouvons pas perdre de vue, qu'à côté des abîmes insondables de ses miséricordes, Dieu nous montre aussi ceux de sa justice ;

---

(1) Ps. 56, v. 10 ; ps. 88, v. 2.
(2) Ps. 107. v. 4.
(3) Ps. 106, v. 2.
(4) Ps. 117. — Ps. 135.
(5) Ps. 102, v. 13.
(6) Is. XLIX, 15.
(7) Ephes. II. 4.
(8) Ps. 84. v. 10.

Votre justice est comme les montagnes de Dieu, et vos jugements sont un profond abîme (1); afin que notre espérance, associée à la crainte, ne dégénère point en présomption injurieuse pour la divine Majesté.

§ 3. — Quant à cette perfection considérée dans le Cœur humain du Rédempteur, nous devons d'abord nous rappeler ce qui a été dit au chapitre 12[me] de ce travail, quand nous avons expliqué l'invocation *Cœur de Jésus, sanctuaire de la justice et de l'amour.* Ce Cœur possède toutes les vertus, la justice comme les autres, et plus que beaucoup d'autres, puisqu'elle est une vertu cardinale qui en engendre plusieurs, et qui en certaine façon se mêle à la pratique de toutes. Néanmoins l'Esprit-Saint nous dit: *La miséricorde s'élève au-dessus du jugement* (2). C'est la règle que le Cœur Sacré de Jésus suit à l'égard des pauvres mortels; et cela au point, qu'il semble vouloir exclusivement les manifestations de sa miséricorde pour ses relations avec nous; car il veut toujours, non la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive; la miséricorde tempère si bien les arrêts de la justice, qu'elle les dirige toujours vers le salut des âmes, qu'elle permet toujours de convertir en bienfaits les châtiments que la justice inflige; et ceux-là seulement encourent les rigueurs de la justice dans l'autre vie, qui ont obstinément refusé en celle-ci les avances réitérées de la miséricorde.

La miséricorde du Sacré Cœur de Jésus apparaît tout d'abord dans les recommandations, que le divin Maître a faites à ses disciples au sujet de la pratique de cette vertu; car il y a attaché la plus grande importance, voulant que ses vrais disciples puissent être reconnus comme tels, et comme les enfants de leur Père céleste, à cette note

(1) Ps 35, v. 6.
(2) Jac. II, 13.

caractéristique (1), et plaçant la miséricorde parmi les huit béatitudes. — Lui-même ne cessa point d'en donner l'exemple. Quand les disciples l'excitaient à châtier les Samaritains ingrats, *il se tourna vers eux, et les réprimanda,* disant: *vous ne savez pas quel esprit vous anime. Le Fils de l'homme n'est pas venu pour perdre les âmes, mais les sauver* (2); parole qu'il a répétée bien des fois en diverses circonstances, pour faire clairement comprendre, que sa mission sur terre était une mission toute de miséricorde, c'est-à-dire celle de délivrer les hommes du malheur éternel. — Lorsque St Pierre demanda à Jésus, combien de fois il faut pardonner au prochain ses offenses, Jésus déclara que cette miséricorde doit être pratiquée sans limite, parce que sa miséricorde envers les hommes misérables et pécheurs est sans limite (3). — Quand les Pharisiens se scandalisaient hypocritement de sa miséricorde, qui lui faisait opérer des prodiges un jour du sabbat pour soulager les misères corporelles des malheureux, puisque ceux-ci n'attendaient pas un autre jour pour l'implorer, il leur reprochait de son côté la dureté et la cruauté de leur cœur, non moins que leur hypocrisie (4). — Quand ils osèrent le blâmer de s'asseoir à la table des publicains et des pécheurs, il se justifia en disant: *Le médecin est nécessaire, non pas à ceux qui se portent bien, mais à ceux qui sont malades. Allez, et apprenez ce que signifie cette parole: je veux la miséricorde et non le sacrifice. Car je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs* (5). — Que d'exemples n'a-t-il pas donnés de cette miséricorde pour les pécheurs, et que de prodigieux effets de salut

---

(1) Matth. V, 44 suiv.
(2) Luc. IX, 55.
(3) Matth. XVIII, 21 suiv.
(4) Jo. V, 8 suiv. — Luc. XIII, 10 suiv.; XIV, 3; VI, 7 suiv.
(5) Matth. IX, 10 suiv.

n'a-t-il pas opérés par elle !... Il appela à lui le publicain Levi, et incontinent il en fit son apôtre (1) ; il s'invita lui-même chez le publicain Zachée, et il apporta le salut dans cette maison (2); il pardonna à Madeleine (3) ; il amena la Samaritaine à la confession de ses péchés, et avec elle toute la ville de Samarie à la foi dans le Messie (4) ; il refusa de condamner la femme surprise en adultère, et après l'avoir debarrassée de ses accusateurs, il lui inspira le repentir de ses fautes et la renvoya absoute (5) ; il se retourna vers Pierre qui venait de le renier, et par un regard qui révélait sa compassion miséricordieuse, il excita le repentir et la confiance dans le cœur du disciple infidèle et fit jaillir les larmes de ses yeux (6) ; il offrit son amitié et le pardon, même au traitre Judas, et cela au moment où il recevait de lui le baiser de la trahison (7); du haut de la croix il promit l'entrée immédiate du paradis au larron pénitent qui mourait supplicié à ses côtés (8) ; enfin il demanda à son Père le pardon pour ses bourreaux et ses insulteurs, et il lui offrit le sacrifice de sa vie pour le salut de ceux qui lui donnaient la mort (9) !

Mais le Cœur miséricordieux de Jésus ne s'est pas ému seulement pour le soulagement des misères morales ; il a eu compassion aussi des misères corporelles et des nécessités temporelles du genre humain ; et, comme l'Evangile le dit expressément en plusieurs endroits, ce sont ces sen-

---

(1) Matth. IX, 9.
(2) Luc. XIX, 5.
(3) Luc. 37, suiv.
(4) Jo. IV, 5. suiv.
(5) Jo. VIII. 3 suiv.
(6) Luc. XXII, 61.
(7) Matth. XXVI, 50.
(8) Luc. XXIII, 43.
(9) Luc. XXIII, 34.

timents qui ont inspiré au Sauveur les innombrables prodiges, par lesquels il a confirmé sa mission divine (1). Les malheureux la connaissaient bien, cette miséricorde du Cœur de Jésus; ils y faisaient appel par leur prière habituelle *Ayez pitié de nous*, qui était leur unique argument; celui des aveugles (2), des lépreux (3), des possédés (4). Et Jésus a eu soin lui-même d'affirmer ces sentiments de son Cœur, et de s'en faire saintement gloire; *j'ai pitié de la foule*, disait-il (5) : je ne puis souffrir qu'elle endure la faim à mon service (6). Il a pleuré devant le tombeau de son ami Lazare (7) : il a voulu sécher les larmes de la veuve de Naïm, et il fit ce grand miracle de ressusciter et de lui rendre l'enfant unique qu'elle avait perdu (8) ; il goûta longuement la jouissance, si douce à son Cœur, d'entendre la prière admirable de la femme chananéenne qui implorait sa miséricorde; il délivra ensuite du démon la fille de cette femme, et en lui accordant sa demande, il loua sa foi et sa confiance (9). Et n'est-elle pas la plus touchante expression de la miséricorde du Cœur de Jésus, cette invitation pressante qu'il nous adresse: *Venez à moi, vous tous qui souffrez et qui êtes accablés, et je vous soulagerai* (10).

§ 4. On dira peut-être : mais n'avons-nous pas à craindre, que depuis qu'il a quitté la terre, le Cœur de Jésus ait changé de dispositions à l'égard des hommes, pécheurs

---

(1) Matth. XIV. 14; XX, 31 — Marc. I, 41 — Luc. VII, 13; XV, 20.
(2) Matth. IX, 27; XX, 30. — Marc. X, 47.
(3) Luc. XVII, 12.
(4) Matth. XV, 22 ; Marc. IX. 21.
(5) Matth. IX, 36.
(6) Marc. VIII, 2 ; Matth. XV, 32.
(7) Jo. XI. 35.
(8) Luc. VII, 11 suiv.
(9) Matth. XV, 22 suiv.
(10) Matth. XI, 28.

obstinés et ingrats?... et que dans l'Eucharistie, où il est bien présent au milieu de nous, mais où il est si gravement offensé par le grand nombre, il ait cessé d'avoir pitié de misères qui sont si coupables, et de maux qui, par la malice invétérée du genre humain, paraissent être devenus incurables ?..... Non, nous n'avons pas à craindre cela. Nous devons être persuadés au contraire, que, depuis qu'il est monté au Ciel, et qu'il est invisiblement présent sur la terre dans l'Eucharistie, la miséricorde du Cœur de Jésus, bien que considérée en elle-même elle ne puisse pas croître, se manifeste beaucoup plus qu'elle n'a pu le faire durant le cours de la vie mortelle du Sauveur ; qu'elle est prête à donner des preuves toujours plus éclatantes de la compassion que lui inspirent nos misères, et une part de plus en plus abondante de ses inépuisables trésors. Le Cœur de Jésus ne cessera pas jusqu'à la fin des siècles d'être l'instrument choisi de la miséricorde divine ; il l'est de plein droit, après que l'œuvre de la rédemption a été consommée par la mort, la résurrection, l'ascension du Rédempteur; il l'est avec une pleine efficacité dans le mystère de l'Eucharistie, qui est le couronnement de tous ceux, que sa charité a institués comme les déversoirs des miséricordes divines sur le genre humain.

Sans doute il n'est plus au milieu de nous visiblement et pour nous attirer à lui surtout par les effets temporels de sa miséricorde, par la délivrance des maux corporels, par les guérisons miraculeuses, comme il le faisait quand il prêchait son Evangile, avant qu'il eût envoyé sur la terre l'Esprit de foi, de grâce et de charité. Si sa miséricorde ne nous refuse pas, lorsque notre âme doit en retirer du profit, les biens inférieurs qui nous délivrent des maux du temps, elle préfère cependant se manifester d'une manière beaucoup meilleure, plus profitable pour les intérêts supérieurs de nos âmes, plus conforme à notre profession de

chrétiens appelés à être les imitateurs de leur Chef et Maître, à porter à sa suite la croix sur le chemin de la vie, pour arriver avec lui par cette voie sûre à la récompense de la gloire. Elle nous laissera bien souvent gémir sous le poids de nos maux ; mais elle aura soin de nous donner la grande grâce de la patience qui achève la perfection chrétienne, qui transforme les maux en biens supérieurs, les épreuves en bienfaits, et qui, des croix du corps et de l'âme, fait d'insignes faveurs et les plus précieuses bénédictions du Dieu d'amour.

Le Sauveur reste en personne avec nous dans l'Eucharistie : son Cœur veut y être par lui-même notre force et notre consolation dans toutes les souffrances de notre exil terrestre. C'est ce Cœur qui nous adresse ces encourageantes paroles : *Venez à moi vous tous qui souffrez.* Et quand nous répondons à son invitation, ce Cœur miséricordieux accomplit toujours la promesse qu'il nous a faite de nous soulager. Oh ! sans lui l'exil terrestre serait insupportable ; mais grâce à lui, la patience, la résignation, la conformité à la volonté divine dans les maux de la vie temporelle, deviennent les vertus ordinaires du chrétien. Grâce à lui les âmes généreuses et parfaites, les Saints, dont il inspire et soutient l'héroïsme, arrivent à aimer les souffrances et la croix comme St André, à les désirer comme Ste Thérèse, à les préférer à toutes les jouissances comme Ste Marie Madeleine de Pazzi, à les demander même, comme le fit St Jean de la Croix, en récompense des services rendus et des sacrifices offerts, comme les plus insignes des faveurs.

Quant aux maux de nos âmes, la miséricorde du Cœur de Jésus est toujours prête à nous en délivrer ; et c'est en particulier par ce genre de bienfaits, qu'elle aime à se manifester dans la Ste Eucharistie. Car selon la doctrine du Concile de Trente, le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ

nous y est donné comme aliment spirituel, tout d'abord pour nous préserver des fautes mortelles, et pour nous délivrer des fautes quotidiennes ; puis, pour guérir les blessures que le péché a faites à nos âmes, en diminuant l'ardeur de nos passions et la violence des tentations dont elles sont la source ; ainsi que pour nous soustraire aux attaques du démon, l'ennemi des âmes, ou pour nous donner la force d'en triompher et nous assurer la victoire. De plus, l'Eucharistie est perpétuellement offerte comme sacrifice de propitiation pour les péchés des hommes ; elle est aussi le Sacrement toujours présent au milieu de nous, dans lequel la sainte victime du Calvaire est sans cesse à la fois immolée et vivante pour intercéder en faveur des coupables.

C'est aussi dans ces desseins de miséricorde que Notre Seigneur Jésus-Christ est venu demander aux hommes le culte spécial de son Sacré Cœur : « afin de retirer les hommes de l'abîme de la perdition », dit-il à la Bienheureuse Marguerite-Marie, « afin d'apaiser la colère divine en demandant miséricorde pour les pécheurs » ; « afin d'ouvrir tous les trésors d'amour, de miséricorde, de grâce, de sanctification et de salut que son cœur contient, en faveur de tous ceux qui voudront lui rendre et lui procurer tout l'amour et tout l'honneur qui seront en leur pouvoir. » (1)

---

(1) Cf. le récit des quatre grandes visions.
Vie et Œuvres etc. Edit. 2. Vol. 2, pp. 324, 379, 381, 414.

CHAPITRE XXVI.

Cor Jesu, dives in omnes qui invocant te. — Cœur de Jésus, libéral envers tous ceux qui vous invoquent.

SOMMAIRE : La libéralité, troisième disposition du Cœur Sacré de Jésus, qui nous permet d'espérer tout bien de lui. — § 1. La libéralité divine. — § 2. La libéralité humaine du Cœur de Jésus ; les biens qu'elle distribue. — § 3. Elle apparaît dans les promesses spéciales faites par Notre-Seigneur Jésus-Christ au culte de son Sacré Cœur.

La libéralité est la troisième disposition du Sacré Cœur de Jésus, grâce à laquelle nous avons tous reçu, et nous ne cessons de recevoir de sa plénitude. Sa patience arrête la vengeance et éloigne les châtiments de la justice ; sa miséricorde nous délivre de nos misères et de nos maux : enfin sa libéralité fait affluer l'abondance de tous les biens.

Les termes de l'invocation des Litanies que nous expliquons, sont manifestement empruntés au passage de l'Epître aux Romains, où l'Apôtre St Paul parle du salut que la foi en Jésus-Christ procure à tous les hommes sans distinction. *Car si tu confesses de bouche le Seigneur Jésus, et si en ton cœur tu crois que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, tu seras sauvé... Car l'Ecriture dit : quiconque croit en lui ne sera pas confondu. Attendu qu'il n'y a pas de distinction de Juif et de Grec ; parce que c'est le même Seigneur de tous,* RICHE POUR TOUS CEUX QUI L'INVOQUENT. *Car quiconque invoquera le nom du Seigneur, sera sauvé* (1). Dans ce texte comme dans l'invo-

(1) Rom. X, 9 suiv.

cation des Litanies du Sacré Cœur, le sens du mot latin *dives (riche)* inclut celui de la traduction française, *libéral*, joignant à la possession de biens abondants la disposition généreuse du cœur pour les répandre avec profusion. « *Dives*, dit A Lapide, c'est-à-dire possédant beaucoup, libéral, généreux, et distribuant largement ses faveurs et ses dons. » C'est une manière de parler, une figure qui exprime par un seul mot, tout ce que comprend la notion adéquate de la perfection qui est ici attribuée au divin Sauveur et à son Cœur Sacré, et qui est nécessaire pour que nous puissions espérer avec fondement recevoir beaucoup de sa plénitude : c'est-à-dire la possession d'inépuisables trésors et une disposition d'âme prête à les distribuer largement. La richesse d'autrui ne suffit pas à elle seule à inspirer au pauvre la confiance : car elle peut être possédée par l'avare qui la garde pour lui seul. La libéralité d'autre part peut être séparée de la richesse, et se rencontre très souvent dans le cœur du pauvre ; elle n'est donc pas non plus à elle seule une base suffisante pour inspirer la confiance à l'indigent. La richesse complétée par la libéralité, ou plutôt la libéralité qui a la richesse à sa disposition, est celle qui permet de tout espérer à celui qui a besoin d'elle et qui recourt à elle. C'est cette admirable perfection, que nous attribuons au Sacré Cœur de Jésus en faveur de ceux qui l'invoquent : nous proclamons qu'il possède tout ce dont ils ont besoin, ce qu'ils désirent recevoir et ce qu'ils demandent, des trésors sans fin de biens du salut : et qu'en même temps il est disposé à distribuer ces trésors sans réserve, sans autre mesure que celle de leurs besoins et de leurs demandes : assez riche pour pouvoir les enrichir, assez bon pour le vouloir.

§ 1. — Si, comme il semble que nous devons le faire nous donnons à l'invocation des Litanies la portée des

paroles de l'Apôtre auxquelles elle est empruntée, nous devons l'entendre premièrement et principalement de la libéralité *divine* du Rédempteur. Cette libéralité est une des propriétés de l'infinie charité du Dieu Rédempteur, dont le Cœur de Jésus est le symbole.

L'extension, non seulement aux Juifs envers qui Dieu était lié par des promesses solennelles, mais aussi aux Gentils, à tous les hommes, de la vocation à la foi et de la puissance du salut éternel, est, selon l'Apôtre St Paul, une première et éclatante manifestation de la divine libéralité.— Les promesses elles-mêmes des biens du salut, gratuites non moins que la distribution de ces biens, faites longtemps d'avance, sont l'effet et la preuve de la volonté de Dieu désireux de répandre ses trésors avec profusion, *de donner à tous abondamment, et sans faire de reproches.* (1) — La nature des biens que le Dieu Rédempteur distribue est une autre preuve de sa libéralité : car *il nous a appelés par sa propre gloire et vertu, et il nous a donné les biens promis du plus haut prix, au point que par eux nous devenions participants de la nature divine* (2). — *Voyez*, dit St Jean, *quelle charité le Père a eue pour nous, de vouloir que nous soyons appelés et que nous soyons réellement enfants de Dieu. Maintenant nous sommes les enfants de Dieu ; mais on ne voit pas encore ce que nous serons. Nous savons que lorsque cela apparaîtra, nous lui serons semblables, parce que nous le verrons tel qu'il est* (3) Faire participer à sa nature divine ses propres créatures, des créatures aussi misérables que l'homme, et l'homme déchu, quelle libéralité inspirée par la charité ! quelle ibéralité de faire enfants de Dieu, et ses fils adoptifs, des serviteurs et des esclaves! d'accepter comme frères du Fils

(1) Jac. I, 5.
(2) 2 Petr. I, 4.
(3) 1 Jo. III, 1 suiv.

unique de Dieu, les hommes pécheurs ! de leur donner le droit d'hériter des biens de Dieu, au même titre familial que le propre Fils de Dieu, par les mérites du Christ! *Car si nous sommes enfants de Dieu, nous sommes aussi héritiers ; héritiers de Dieu et cohéritiers de Jésus-Christ* (1). — Au surplus, ce sont les seuls biens qui aient une absolue valeur aux yeux du Dieu Rédempteur, les biens de la grâce et du salut, qui appartiennent formellement au royaume des cieux. Tous les autres, il les donne volontiers par surcroît à ceux qui lui demandent le royaume des cieux (2) ; il les jette en quelque sorte comme des biens qui ne méritent guère d'être comptés.

Et qu'on ne pense pas que cette libéralité soit diminuée par la disposition de la volonté divine, en vertu de laquelle nous devons mériter le royaume des cieux, qu'elle nous permet de conquérir. D'abord cette loi ne s'étend pas à tous les biens surnaturels. Il y a certainement des biens que Dieu ne veut donner qu'en récompense de nos mérites; la vie éternelle, la gloire céleste est pour l'homme adulte une *couronne de justice que rendra au dernier jour le juste juge* (3) en retour des services rendus et des victoires remportées : de même la grâce sanctifiante est conservée et augmentée par les bonnes œuvres des justes ; beaucoup de grâces actuelles, d'après les desseins très sages de Dieu, sont réservées comme récompense pour la fidèle coopération avec les grâces précédentes. Mais que d'autres biens Dieu se plaît à donner sans aucun mérite, même surnaturel, de notre part ! que de grâces ne peuvent être données que dans des conditions de complète et absolue gratuité ! — Et puis la grâce, don gratuit, n'est-elle pas l'indispensable principe de tout mérite devant Dieu ?

(1) Rom. VIII, 17.
(2) Matth. VI. 33.
(3) 2 Tim. IV. 8.

C'est pourquoi, ce mérite que Dieu requiert de nous, est plutôt une nouvelle preuve de sa libéralité, puisque lui-même nous le donne. Il nous le donne gratuitement, et il a voulu cependant par là se faire en quelque sorte notre débiteur ; par nous-mêmes nous n'avons aucun titre à obtenir quoi que ce soit de sa bonté, et il nous donne des titres pour réclamer les biens les plus précieux de sa justice ; c'est une aumône que nous recevons de sa main libérale, et il veut nous la donner comme un juste salaire, afin que la couronne soit d'autant plus glorieuse pour nous !

Il faut ajouter à cela, que dans la distribution de ses récompenses Dieu se plaît à dépasser la stricte mesure de la justice. L'Eglise a condamné l'erreur Janséniste, d'après laquelle *les œuvres des justes ne recevront pas au jour du jugement une récompense plus considérable que celle qu'elles méritent de recevoir en toute rigueur de justice* (1).Sans doute *Dieu rendra à chacun selon ses œuvres* (2), c'est-à-dire aux justes la vie éternelle, aux pécheurs le feu éternel, à chacun dans une mesure différénte selon la diversité des mérites. Mais il ne s'ensuit pas que les degrés de la gloire céleste que Dieu distribuera, ne dépasseront pas de beaucoup les droits stricts acquis par chacun au moyen de la grâce ; le contraire est enseigné par les théologiens comme doctrine de l'Eglise catholique. Le divin Maître lui-même a dit à ceux qui souffrent la persécution pour l'amour de lui : *Réjouissez-vous et tressaillez, puisque votre récompense est grande dans les cieux* (3) ; il a dit encore : *On versera dans votre sein une bonne mesure, pressée, bien remuée et débordante* (4) ; il a déclaré qu'il y

(1) Proposit. 14me de Baïus.
(2) Matth. XVI, 27.
(3) Matth. V, 12.
(4) Luc. VI, 38.

a des ouvriers de la dernière heure, qui recevront en récompense du père de famille le salaire fixé à ceux de la première heure, parce que les droits de sa justice n'ont pas mis des bornes à sa libéralité (1). D'où le docte Cornelius a Lapide conclut que, si ce qui est dû en stricte justice est donné à tous, ce qui dépasse cette mesure n'est pas également accordé à tous.

Moins encore pourrait-on faire valoir contre la libéralité divine du Rédempteur la loi, en vertu de laquelle Dieu ne veut donner ses faveurs, et en général tous les biens du royaume des cieux, qu'à ceux qui les demandent par d'humbles prières ; loi que l'invocation des Litanies que nous expliquons, a soin de rappeler. Cette loi aussi, loin de diminuer dans notre estime la libéralité divine, doit plutôt l'augmenter. Le divin Maître l'a inscrite en tête de son Evangile dans le Sermon sur la montagne (2) ; il l'a solennellement renouvelée, et à plusieurs reprises, dans le dernier entretien qu'il eut avec ses disciples au Cénacle avant sa passion (3). Il n'y a donc aucun doute que la divine libéralité suit cette règle très sage, de n'accorder ses grâces et surtout l'abondance de ses faveurs, qu'à ceux qui avec sa grâce les sollicitent par une humble et confiante prière. Mais en même temps elle accorde à tous la grâce de la prière : et en vertu de la loi qu'elle a établie, elle se met en quelque sorte à notre entière disposition, et nous permet de l'exploiter au gré de nos désirs; puisqu'elle s'est engagée en même temps à accorder tout ce que nous lui demanderons. Mais nous allons revenir sur ce sujet, en parlant de *la libéralité,* vertu humaine du Cœur de Jésus, que nous voulons également louer et bénir par l'invocation des Litanies.

---

(1) Matth. XX, 8 suiv.

(2) Matth. VI, 7 suiv.

(3) Jo. XIV, 13; XV, 16, XVI, 23 suiv.

§ 2. — La libéralité humaine de Jésus-Christ bien certainement ne consiste pas à distribuer largement les biens de la terre. Ces biens, Jésus ne les a pas voulus pour lui-même, alors qu'il les possédait tous de plein droit ; *bien qu'il fût riche*, dit l'Apôtre, *il s'est fait pauvre pour nous, afin que par sa pauvreté, nous fussions riches* (1). On est libéral, lorsqu'on distribue sans compter les biens que l'on possède et dont on apprécie la valeur pour soi et pour les autres. L'Homme-Dieu n'a pas estimé les biens de la terre : il n'a pas voulu les posséder, ni en jouir ici-bas ; comment aurait-il voulu en être le distributeur libéral en faveur de ses disciples ? Pour lui-même il a choisi la pauvreté ; il l'a tant aimée, lui le Fils de Dieu, que ne la trouvant pas au ciel, il s'est fait homme, et il est venu l'épouser sur la terre ; il l'a pratiquée dans toute sa rigueur, afin de nous mériter des trésors infiniment plus précieux que toutes les richesses matérielles ; il nous en a donné l'exemple, afin qu'à notre tour nous nous procurions, par la pratique de la pauvreté des trésors d'inestimable valeur.

La libéralité du Cœur de Jésus s'exerce en conséquence par la distribution très large des biens du royaume des cieux ; et c'est de ces biens qu'il entendait parler, quand il disait à ses disciples : *Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, je le ferai ; afin que le Père soit glorifié dans le Fils. Si vous me demandez quelque chose en mon nom, je le ferai* (2). — Cependant il a compris dans ces biens tout ce qui est nécessaire pour rendre vraiment heureux, même dès ici bas, ceux qui le servent généreusement, et qui pour l'amour de lui renoncent aux biens

(1) 2 Cor. VIII, 9.
(2) Jo. XIV, 13 suiv.

fragiles de la terre. Car il a dit : *Quiconque aura quitté ou maison, ou frères ou sœurs, ou père ou mère, ou femme ou enfants, ou champ à cause de mon nom, recevra le centuple et aura pour héritage la vie éternelle* (1). Il n'a pas voulu que leur récompense soit différée et exclusivement réservée pour l'autre vie ; dès ici-bas il les dédommage de leurs sacrifices, non seulement par des biens spirituels qui valent infiniment plus que les biens de la terre, mais aussi en leur rendant, d'une autre manière bien meilleure, la jouissance de ceux-là mêmes, dont, pour l'amour de lui, ils auront sacrifié la propriété et le libre usage. — Les premiers chrétiens ne tardèrent pas à en faire l'heureuse expérience, eux qui, détachés de tout, mettaient en commun tous leurs biens; car dit l'Apôtre, *ils n'avaient rien, et ils possédaient tout* (2). Les prêtres et les religieux n'ont pas cessé depuis lors dans l'Eglise de Jésus-Christ de faire la même expérience, et d'autant plus pleinement, qu'ils sont plus fidèles aux renoncements que leur impose leur vocation, et la profession qu'ils ont embrassée pour l'amour de Jésus-Christ.

Le Cœur Sacré de Jésus sait par sa propre expérience, combien le cœur de l'homme a soif de bonheur, et dans quelle mesure les biens extérieurs lui sont nécessaires pour qu'il jouisse de ce bonheur incomplet et relatif, qui seul est possible ici-bas; et cette mesure, il la donne largement: et il est tout disposé à répandre avec profusion tous les biens, que selon les diverses circonstances elle requiert. — N'a-t-il pas recommandé instamment à ses disciples de bannir de leur cœur toute sollicitude superflue au sujet des biens d'un ordre inférieur, parce que la divine Providence se plaît à les distribuer sans qu'on les lui demande expressément, pourvu qu'ils aient soin de lui demander les

(1) Matth. XIX, 29.
(2) 2 Cor. VI, 10.

biens du royaume des cieux ? (1) et avant de se séparer d'eux, ne leur demanda-t-il pas avec confiance, si quelque chose leur avait fait défaut, alors qu'il les avait envoyés en mission dépourvus de tous biens ? et ne durent-ils pas lui répondre : rien ! (2) — Et puis les miracles de Jésus, preuves de la miséricorde de son Cœur, ne manifestent pas moins sa libéralité. Rappelons seulement celui qu'il fit aux noces de Cana, changeant l'eau en vin délicieux. Il voulait témoigner sa reconnaissance, pour l'honneur qui lui avait été fait par l'invitation adressée à lui-même et à sa mère. L'honneur était sans doute beaucoup plus pour la famille dont Jésus et Marie avaient daigné accepter la demande ; mais les époux lui avaient rendu hommage en accomplissant un devoir de parenté et de charité envers Marie, envers Jésus et envers ses disciples ; et Jésus voulut à son tour les honorer et les glorifier, en commençant en cette circonstance solennelle et en leur faveur, la longue série des prodiges qu'il opéra depuis lors pour soulager les misères du genre humain. C'est pourquoi, à la demande de sa mère, bien que l'heure marquée par son Père pour manifester sa toute-puissance ne fût pas encore arrivée, il voulut se servir de son pouvoir pour éviter une confusion à ses parents et amis, et par un acte de sa volonté il changea en un vin excellent l'eau, dont les serviteurs sur son ordre venaient de remplir six grandes urnes.

Quant aux trésors de biens spirituels du royaume des cieux, qu'il réserve à ceux qui renoncent aux biens de la terre pour l'amour de lui, il suffira de citer la parole qu'il dit au jeune homme qui lui avait demandé le chemin de la perfection : *Va, vends ce que tu as, et donne-le aux pau-*

---

(1) Matth. VI, 25 suiv.
(2) Luc. XXII, 35.

vres, et tu auras un trésor dans le ciel (1); et celle de l'Apôtre St Paul, que ni *œil n'a vu, ni oreille entendu, ni l'esprit humain pu concevoir ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment* (2).

L'histoire des Saints de l'Eglise catholique nous montre le splendide accomplissement de ces promesses. Ils ont été généreux à l'égard de leur divin Chef et Maître; mais oh! combien le Cœur de Jésus s'est montré libéral envers eux, pour provoquer leur générosité d'abord et pour la récompenser ensuite! Cela apparaît en particulier dans l'histoire de la Bienheureuse Marguerite Marie; mais nous devons nous borner à rappeler ici les promesses si libérales, que le Seigneur a faites à sa Servante en faveur de ceux, qui invoqueront son divin Cœur par le culte spécial qu'il a demandé.

§ 3. Il nous semble que ce sont ces promesses, qui ont été principalement visées dans l'invocation des Litanies que nous sommes en train d'expliquer. La formule tradionnelle de ces promesses est bien connue; la voici :

1. Je leur donnerai toutes les grâces nécessaires dans leur état.

2. Je mettrai la paix dans leur famille.

3. Je les consolerai dans toutes leurs peines.

4. Je serai leur refuge assuré pendant la vie et surtout à la mort.

5. Je répandrai d'abondantes bénédictions sur toutes leurs entreprises.

6. Les pécheurs trouveront dans mon Cœur la source et l'océan infini de la miséricorde.

---

(1) Matth. XIX, 21.
(2) 1 Cor. II, 9.

7. Les âmes tièdes deviendront ferventes.

8. Les âmes ferventes s'élèveront à une grande perfection.

9. Je bénirai les maisons où l'image de mon Cœur sera exposée et honorée.

10. Je donnerai aux prêtres le talent de toucher les cœurs les plus endurcis.

11. Les personnes qui propageront cette dévotion auront leur nom écrit dans mon Cœur, et il n'en sera jamais effacé.

12. Je te promets, dans l'excès de la miséricorde de mon Cœur, que mon amour tout-puissant accordera à tous ceux qui communieront les premiers vendredis, neuf mois de suite, la grâce de la pénitence finale, qu'ils ne mourront point dans ma disgrâce, ni sans recevoir leurs Sacrements, et qu'il se rendra leur asile assuré à cette dernière heure.

« Que faut-il penser de cette formule traditionnelle ? — Elle mérite assurément le plus grand respect, à cause de son antiquité et de son universalité. Tout porte à croire qu'elle remonte à l'époque de la bienheureuse Marguerite-Marie. Peut-être la Servante de Dieu elle-même l'aura-t-elle rédigée, ou du moins l'aura-t-elle inspirée à quelqu'une de ses contemporaines. Pour ces motifs, cette formule doit donc être conservée avec soin et propagée avec zèle. Toutefois, elle est bien loin de renfermer toutes les promesses du Sacré Cœur ; on ne peut pas même dire qu'elle en donne un abrégé. L'auteur semble plutôt avoir voulu faire un choix de celles qui pouvaient plus efficacement attirer les âmes à l'amour de ce divin Cœur. » (1)

---

(1) Extrait du livre *Le règne du Cœur de Jésus ou de la doctrine complète de la B. Marguerite Marie sur la dévotion au Sacré Cœur* par un prêtre Oblat de M. I., édit. 1900. Tome V. l. 2, ch. 1, § 5.

Parmi les promesses attachées au culte du Sacré Cœur, celles qui sont mentionnées par la Bienh. Marguerite Marie dans le récit des quatre grandes visions, méritent une attention spéciale, parce que la sanction donnée par l'autorité ecclésiastique aux communications faites par Notre-Seigneur à sa Servante les concerne principalement — En voici le texte authentique (1). De la première vision la Bienheureuse rapporte entre autres: « Il me dit: mon divin Cœur est si passionné d'amour pour les hommes, et pour toi en particulier, que ne pouvant plus contenir en lui-même les flammes de son ardente charité, il faut qu'il les répande par ton moyen, et qu'il se manifeste à eux pour les enrichir de ses précieux trésors. » — De la troisième vision elle raconte ce qui suit: « Il me fit ensuite connaître que le grand désir qu'il avait d'être parfaitement aimé des hommes, lui avait fait former le dessein de leur manifester son Cœur, leur ouvrant tous les trésors d'amour, de miséricorde, de grâce, de sanctification et de salut qu'il contient, afin que tous ceux qui voudraient lui rendre et lui procurer tout l'amour et tout l'honneur qu'il leur serait possible, fussent enrichis avec profusion de ces divins trésors dont ce Sacré Cœur est la source; m'assurant qu'il prenait un plaisir singulier d'être honoré sous la figure de ce Cœur de chair, dont il voulait que l'image fût exposée en public, afin, ajouta-t-il, de toucher par cet objet le cœur insensible des hommes; me promettant qu'il répandrait avec abondance dans le cœur de tous ceux qui l'honoreraient, tous les dons dont il est plein; et que partout où cette image serait exposée pour y être singulièrement honorée, elle y attirerait toute sorte de bénédictions.» — Enfin voici les dernières paroles de

---

(1) Cf. Vie et œuvres de la B. Marg. Marie etc. 2e édit. Vol. 2, pp. 324, 379, 381, 414.

la quatrième vision relative à l'institution de la fête du Sacré-Cœur, et aux hommages que le Sacré Cœur de Jésus désire recevoir en ce jour solennel: « Je te promets aussi, que mon Cœur se dilatera pour répandre avec abondance les influences de son divin amour sur ceux qui lui rendront cet honneur, et qui procureront qu'il lui soit rendu.» — Nous venons de dire, que c'est surtout aux quatre grandes ou plus solennelles apparitions du Sacré Cœur de Jésus à la bienheureuse Marguerite-Marie, que se rapportent ces paroles du décret de béatification de la Servante de Dieu: « Pendant qu'elle priait avec une ferveur extraordinaire devant le Très Saint Sacrement de l'Eucharistie, il lui fut signifié par le Christ Notre-Seigneur, qu'il lui serait très agréable de voir instituer le culte de son Sacré Cœur brûlant du feu de la charité pour le genre humain, et que sa volonté était que la mission de faire cela lui fût confiée. » En effet c'est dans ces circonstances spéciales que ces apparitions ont eu lieu, et c'est de ces objets que le divin Maître y entretint sa Servante.

Il est vrai que les termes du décret ne mentionnent pas expressément les promesses, que la Bienheureuse Marguerite-Marie dit avoir été attachées par Notre-Seigneur Jésus-Christ au culte de son Sacré Cœur. On peut cependant y voir une allusion assez claire dans ces paroles: *Il lui fut signifié par le Christ Notre-Seigneur, qu'il lui serait très agréable etc.*, puisqu'en réalité cette signification eut lieu principalement par les promesses de faveurs extraordinaires faites à ceux qui honoreraient le Cœur de Jésus selon ses désirs.

De toutes les promesses contenues dans la formule traditionnelle, une seule est expressément mentionnée dans les extraits que nous avons cités du récit fait par la B. Marguerite Marie des grandes et plus solennelles visions

dont elle fut favorisée; c'est la 9me, relative au culte de l'image du S. Cœur. Les autres sont spécifiées dans divers écrits de la Bienheureuse, et surtout dans une lettre à son directeur spirituel, et dans une autre au Père Croiset, datée du 10 Août 1689, c'est-à-dire quelques mois avant la mort de la Servante de Dieu. Celle-ci peut les avoir reçues sans doute dans n'importe quelle de ses communications, si fréquentes pour ne pas dire continuelles avec son divin Epoux. Cependant ce n'est pas sans fondement, que l'on pense devoir les rapporter toutes, et plusieurs autres encore non contenues dans la formule traditionnelle, à l'une ou l'autre des grandes visions et surtout à la troisième, et les considérer comme désignées par les termes généraux du récit que la Bienheureuse a fait de ces visions. Dans sa lettre au P. Croiset, elle rapporte en même temps les promesses 2de, 4me, 9me et 11me de la formule; or la 9me relative au culte de l'image du Sacré Cœur est signalée expressément dans le récit de la 3me vision adressé au père Rolin. De même, la lettre écrite *à son directeur spirituel* peut à bon droit être considérée comme adressée au Père Rolin lui-même, pour spécifier davantage les promesses rapportées en termes généraux dans le récit de la 3me vision: or dans cette lettre la Bienheureuse exprime la 1re, la 2de, la 3me, 4me, 5me, 8me et 10me promesses de la formule traditionnelle.

A un autre endroit de cet écrit, nous expliquerons quelle autorité nous devons attacher aux promesses faites au culte du Sacré Cœur par Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans ses communications surnaturelles avec la Bienheureuse Marguerite Marie; et jusqu'à quel point nous pouvons fonder sur ces promesses nos légitimes espérances. Nous aurons également l'occasion d'exposer le sens exact et la portée de la plupart des promesses énoncées dans la formule traditionnelle. — Pour le moment, voulant

seulement faire ressortir au moyen de ces promesses, combien le Cœur Sacré de Jésus est libéral envers ceux qui l'invoquent et qui lui rendent le culte qu'il a demandé, nous nous bornerons à la remarque suivante. La première promesse, *Je leur donnerai toutes les grâces nécessaires dans leur état*; et la quatrième, *Je serai leur refuge assuré pendant la vie et surtout à la mort*, se rapportent à des faveurs spirituelles de la grâce, assurées à tous ceux qui honorent le Sacré Cœur. La seconde, *Je mettrai la paix dans les familles*; la troisième, *Je les consolerai dans leurs peines*; et la cinquième, *Je répandrai d'abondantes bénédictions sur toutes leurs entreprises*, énoncent des faveurs, en grande partie temporelles. Les sixième, septième et huitième concernent des classes spéciales d'âmes, les pécheurs, les tièdes et les âmes ferventes : et elles leur promettent les biens spirituels qui conviennent à leur condition de vie spirituelle. La neuvième est attachée à une pratique spéciale et extérieure de la dévotion du Sacré Cœur, savoir au culte et à l'usage pieux et habituel de l'image du Sacré Cœur. La dixième est faite en faveur des prêtres; la onzième, en faveur de tous les apôtres du culte du Sacré Cœur; la douzième enfin, qui a été ajoutée récemment à la formule traditionnelle mais également exprimée en termes précis par la Bienheureuse Marguerite Marie, est ce qu'on appelle la *grande* promesse, celle de la persévérance finale, assurée à certaines conditions à des pratiques déterminées de la dévotion du Sacré Cœur.

Cette simple énumération ne suffit-elle pas à démontrer, que le Cœur de Jésus s'est montré *libéral envers ceux qui l'invoquent*, désireux de répandre sans mesure ses plus précieux trésors? Car il a facilité, par les pratiques si aisées de son culte spécial, les moyens d'en obtenir, en tout genre de biens, une part très large,

de manière à rendre cette dévotion plus que toute autre *utile*, comme dit l'Apôtre, *à tout, ayant pour elle les promesses de la vie présente, et celles de la vie éternelle.* (1)

---

(1) 1 Tim. IV, 8.

CHAPITRE XXVII.

Cor Jesu, fons vitæ et sanctitatis.

Cœur de Jésus, source de vie et de sainteté.

SOMMAIRE : § 1. — Cette source, c'est non seulement la divinité de Jésus-Christ, mais aussi son humanité, et notamment son Cœur Sacré. — §. 2 Ce divin Cœur possède les trois propriétés caractéristiques de la source. — §. 3. Et les eaux de la grâce qui en jaillissent, sont à bon droit appelées *vie et sainteté.*

Les biens que nous pouvons attendre de la miséricorde et de la libéralité du Sacré Cœur de Jésus, sont principalement ceux que l'Evangile comprend dans l'appellation générale de *royaume des cieux*. Or le royaume des cieux, pour ce qui concerne la vie de l'homme sur cette terre, comprend d'un côté le pardon ou la destruction des péchés, de l'autre, la grâce, qui s'appelle généralement *la vie* surnaturelle de l'âme, et à son degré parfait est dite *la sainteté.* Ce sont donc là les biens qu'il faut principalement demander au Sacré Cœur, et que nous sommes en droit d'attendre de sa libéralité ; c'est aussi pour ces bienfaits principalement, que nous lui devons le culte d'action de grâces qu'il nous demande. — Nous allons expliquer d'abord, que c'est de ce divin Cœur que nous vient la vie de la grâce; qu'il a, comme principe de la grâce, toutes les propriétés de la source, et que les eaux de la grâce qui jaillissent de lui sont vraiment *vie et sainteté.*

§ 1. Comment pouvons-nous attribuer au Sacré Cœur de Jésus une propriété aussi glorieuse que celle qui est

énoncée dans l'invocation des Litanies que nous allons expliquer ? — Les termes de cette invocation paraissent être empruntés au verset 9me du psaume 35me, où cette louange est adressée à la Majesté divine, comme à l'unique auteur de la vie véritable et parfaite, qui est la vie immortelle et éternelle : *Auprès de vous est la source de la vie, et dans votre lumière nous verrons la lumière.*

Dieu, dit Bellarmin dans l'explication de ces paroles du psaume, est dit source de sagesse, de vie et d'essence, parce qu'il n'a pas reçu d'autrui la sagesse, la vie et l'être, mais il est de lui-même la sagesse, il est la vie, il est l'être; et tous les êtres qui comprennent, qui vivent, qui existent de quelque manière, ont reçu de Dieu l'intelligence, la vie et l'être.

En lui était la vie, dit St Jean du Verbe éternel, *et la vie était la lumière des hommes.* (1). Oui, sans doute, à la divinité seule revient la gloire d'être, dans le sens le plus absolu, la source de la vie, de toute vie, et surtout de la vie la plus parfaite, de la vie surnaturelle qui dépasse les forces et les exigences de toute créature. Dieu ne vit pas seulement, disent les théologiens, mais il est la vie, il est la plénitude de la vie, il est la source de la vie. Il vit, et sa vie est la vie intellectuelle, qui est la vie dans le sens le plus strict et véritable, parce que l'activité intellectuelle est la plus noble et en même temps la plus immanente, et en certain sens la seule parfaitement immanente en son principe. — De plus, Dieu est la vie, puisqu'il est essentiellement son acte intellectuel et vital; il n'est pas une puissance qui pose des actes, qui commence à agir et qui cesse d'agir ; il est tout en acte, il est un seul acte imma-

(1) Jo. I, 4.

nent dans son principe qui est sa nature, son Essence. — Dieu est par là-même la plénitude de la vie ; parce que l'acte vital intelligent qui est Dieu, est infiniment parfait, et contient par conséquent tout ce que la notion d'acte vital comporte de perfection ; il est cette perfection sans réserve, sans limite. C'est pourquoi il est aussi lui seul la vie dans le sens parfait; et en dehors de lui et de sa plénitude de vie, il ne peut y avoir quoi que ce soit de vie du même ordre; il ne peut y avoir qu'une imitation de l'unique vraie vie qui est Dieu. — De là s'ensuit enfin, que Dieu est la seule source de la vie ; car celui qui est la plénitude de la vie peut seul communiquer au-dehors les imitations de sa vie divine ; et il le fait en réalité par son libre choix, par amour; il communique à d'autres êtres, à divers degrés, la puissance de faire à leur tour des actes immanents, c'est-à-dire des actes reçus dans le principe même qui en est l'auteur ; et tout ce qui est et vit est un certain degré de participation de la vie divine. C'est donc bien de la vie de Dieu, que tirent leur pouvoir de vivre et leur vie les plantes, les animaux, les hommes, les anges ; c'est de Dieu que les anges et les hommes reçoivent, plus encore que la vie inhérente à l'esprit, à l'intelligence, à la libre volonté, leur vie surnaturelle, celle de la grâce d'abord, celle de la gloire ensuite. Cette vie surnaturelle est, comme le dit Saint Pierre (1), une mystérieuse *participation de la nature divine*, la communication d'un être nouveau et surnaturel, d'une activité qui dépasse les exigences et les forces de toute créature, et qui est d'une nature si semblable à celle de Dieu, si unie à celle de Dieu, si dépendante de celle de Dieu, qu'elle est comme une transformation en celle de Dieu, le fruit d'une génération divine, et qu'elle merite d'être appelée par les Saints Docteurs une déifica-

(1) 2 Petr. I, 4.

tion de la nature créée. Commencée par la grâce et incomplète en cette vie, elle est consommée dans la gloire céleste par la vision, l'amour et la possession de Dieu ; car alors *nous serons semblables à Dieu, parce que nous le verrons tel qu'il est* (1). C'est de cette vie, que le Psalmiste proclame dans les paroles que nous venons de citer, que Dieu est la source, et que le Verbe de Dieu fait dans l'Apocalypse cette promesse : *A celui qui a soif je donnerai de la source d'eau vive* (2).

Notre-Seigneur Jésus-Christ est donc pour nous la source de la vie, principalement par sa nature divine, grâce à laquelle est en lui *la vie qui est la lumière* et la vie des hommes. Cependant son humanité, et en particulier son Cœur humain, sont aussi dans un sens très vrai, d'une manière secondaire et subordonnée mais très véritable, source de vie surnaturelle et de sainteté pour les hommes ; savoir dans le sens expliqué par St Thomas comme suit :

Donner la grâce ou l'Esprit-Saint, appartient au Christ par manière d'autorité en tant qu'il est Dieu; mais par manière d'instrument cela lui convient aussi en tant qu'homme, c'est-à-dire pour autant que son humanïté sert d'instrument à sa divinité. Et ainsi les actions (humaines) du Christ sont devenues pour nous causes de salut (*salutiferæ*) en tant que causes de la grâce par leur mérite et par une certaine efficience (3).

St Thomas ajoute ces paroles comme explication de ce qu'il avait dit dans le corps de l'article, que le Christ est par son humanité le *Chef* du genre humain, par l'influence qu'il exerce sur tous les hommes en leur communiquant la vie de la grâce.

---

(1) 1 Jo. III, 2.
(2) Apoc. XXI, 6.
(3) 3 Q. 8, a. 1, ad. 1.

Il a la vertu de former la grâce dans tous les membres de l'Eglise, selon cette parole de St Jean, *nous avons tous reçu de sa plénitude.*

En effet c'est de son humanité que Notre Seigneur Jésus-Christ parle, quand il nous invite à aller à lui pour étancher notre soif en buvant l'eau dont il est la source : *Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive* (1). C'est le vrai Messie, l'Homme-Dieu, qui disait à la Samaritaine auprès du puits de Jacob : *Qui boira de l'eau que je lui donnerai, n'aura jamais soif; mais l'eau que je lui donnerai deviendra fontaine d'eau jaillissante jusque dans la vie éternelle* (2).— C'est dans l'humanité de Jésus-Christ, que s'est accomplie la prophétie de Zacharie que les saints Docteurs, et l'Evangile même, rapportent au Christ : *En ce jour* (c'est-à-dire au jour de la mort du Christ sur la croix, jour où les hommes contempleront celui qu'ils auront cloué sur le bois de la croix, lorsque les justes pleureront toutes leurs larmes sur l'innocente victime immolée pour les péchés des hommes), *il y aura une fontaine ouverte à la maison de David et aux habitants de Jérusalem* (3).

Le Fils unique du Père, Dieu invisible est une fontaine cachée, dit St Grégoire ; la fontaine ouverte est le même Dieu, mais Incarné ; et cette fontaine ouverte est dite à bon droit de la maison de David, parce que notre Rédempteur est sorti de la famille de David pour venir à nous (4).

Ajoutons que les paroles du Prophète ont même un sens plus précis ; car elles ne s'appliquent pas seulement à l'humanité du Rédempteur d'une façon générale, mais en

(1) Jo. VII, 37.
(2) Jo. IV, 13 suiv.
(3) Zach. XIII, 1.
(4) In Ezech. hom. 20, ap. A Lapide.

particulier à ses plaies sacrées, grâce auxquelles elle est devenue la source ouverte du salut pour tout le genre humain, et surtout pour l'Eglise; et plus spécialement à la blessure du Cœur de Jésus, comme l'exprime le docte Vatable que cite A Lapide. En effet l'Apôtre St Jean déclare, que la prophétie de Zacharie a été accomplie par la mort de Jésus sur la croix, et par la blessure que le coup de lance fit au côté et au Cœur Sacré de Jésus. Le divin Sauveur a appliqué à sa personne ces paroles de la prophétie de Zacharie: *Frappez le pasteur et les brebis seront dispersées* (1). Enfin les interprètes des saintes Ecritures, et l'Eglise elle-même dans la Messe de la Passion, entendent de l'humanité et des plaies du Sauveur ces autres paroles du prophète: *Alors on lui dira : Que sont ces plaies au milieu de vos mains? Et il dira : j'ai été percé de ces plaies que j'ai reçues dans la maison de ceux qui m'aimaient* (2).

Nous devons donc appliquer à l'humanité du Christ, et en particulier au Sacré Cœur de Jésus, cette conclusion que St Ambroise tire de la prophétie de Zacharie :

« Nous avons tout dans le Christ, et le Christ est tout bien pour nous. Si vous avez une blessure à guérir, il est médecin ; si vous brûlez des ardeurs de la fièvre, il est une fontaine rafraîchissante ; si vous êtes accablé par l'iniquité, il est la justice ; si vous avez besoin d'appui, il est la force ; si vous craignez la mort, il est la vie ; si vous fuyez les ténèbres, il est la lumière ; si vous cherchez la nourriture, il est votre aliment » : (paroles auxquelles A Lapide qui les cite, ajoute celles-ci : « Le Christ est donc la source de la sagesse, de la charité, de la grâce, de la vertu et de tout bien. ») (3)

---

(1) Matth. XXVI, 31.
(2) Zach. XIII, 6.
(3) In Zachar. c. XIII.

§ 2. — Les propriétés de cette source nous feront mieux comprendre, de quels bienfaits et combien nous sommes redevables au Sacré Cœur de Jésus, et tout ce que nous pouvons espérer de lui ; quelle reconnaissance nous lui devons, et avec quelle confiance et quelle assiduité nous devons recourir à lui.

La première propriété de la source, ou plutôt son essence même, est d'être une eau qui jaillit des entrailles de la terre ; c'est par cela qu'elle se distingue du canal, instrument qui, sans vertu pour produire les eaux, sert à leur distribution comme intermédiaire entre la source et les champs qu'elle féconde, ou les plantes auxquelles elle apporte la vie. Quand nous proclamons l'humanité et le Cœur Sacré de Jésus, source de la vie surnaturelle, nous leur attribuons en conséquence cette propriété d'être non seulement un instrument, mais aussi un principe qui fait couler les eaux vives de la grâce, cause de leur production et de leur distribution à tous ceux qui les reçoivent, *par leur mérite et par une certaine efficience*, comme s'exprime St Thomas. — Nous avons déjà traité ce sujet, lorsque nous avons expliqué l'invocation 17me des Litanies, *Cœur de Jésus de la plénitude duquel nous avons tous reçu* ; et notamment au paragraphe 4me de ce chapitre parlant de cette perfection du Christ d'être le chef de l'Eglise. Nous nous contenterons donc des remarques qui suivent.

A Dieu seul revient l'honneur d'être la cause première de tout bien que possèdent et que reçoivent les créatures; et toute cause seconde, puisqu'elle n'agit que par vertu reçue de Dieu, n'est qu'un instrument dont se sert la bonté divine pour communiquer ses biens. En ce sens Dieu seul est la source de tout bien, et surtout de la vie des âmes, car *toute grâce excellente et tout don parfait vient d'en haut et de-*

scend du père des lumières (1). Cependant Dieu ne veut communiquer ces dons parfaits, ces grâces excellentes, qu'en suite des mérites du Christ Rédempteur. C'est pourquoi toute la vie de la grâce dérive de l'humanité et du Cœur Sacré de Jésus qui ont acquis ces mérites, comme de leur cause méritoire principale, et en ce sens comme de leur source. — De plus, si la volonté de Dieu est seule suffisante à créer dans les âmes la vie de la grâce, *donnant à tous ceux qui reçoivent le Rédempteur, qui croient en son nom, le pouvoir d'être faits enfants de Dieu* (2), cependant c'est à cause et selon la volonté humaine du Rédempteur, chef du genre humain, qu'il communique ce pouvoir et cette vie surnaturelle à tous les degrés. Par conséquent la volonté humaine de Jésus-Christ exerce une influence principale sur la production de la vie des âmes ; et en ce sens le Sacré Cœur de Jésus mérite d'être appelé source de cette vie. — Enfin, si dans l'Eucharistie le corps sacré de Jésus est comme Sacrement l'instrument de l'accroissement de la vie spirituelle, nous devons cependant l'appeler plutôt *source* de vie que canal de grâces, parce que dans ce divin Sacrement l'instrument dont Dieu se sert pour donner la vie, n'est autre que l'auteur même de la vie, l'Homme-Dieu, tout entier présent là où est sa chair et son sang ; et ce mérite est à bon droit spécialement attribué à son Cœur Sacré.

Une seconde propriété de la source est d'être un principe inépuisable de fécondité. La source n'a pas seulement à distribuer une quantité d'eau limitée ; elle donne sans mesure et sans fin. Elle se distingue sous ce rapport du réservoir, qui n'a pas en lui-même le principe, la vertu

---

(1) Jac. I. 17.
(2) Jo. I. 12.

productrice de ce qu'il contient ; la source tient sa vertu productrice d'eau vive des entrailles de la terre qui la font jaillir ; c'est pourquoi elle ne tarit point, elle donne sans s'appauvrir ; elle renouvelle sans cesse par sa propre force les eaux qu'elle distribue. — Il est facile de comprendre, que sous ce rapport aussi l'humanité, et le Cœur Sacré de Jésus notamment, sont source des eaux vives de la grâce, comme étant leur principe permanent et inépuisable. D'un côté l'Apôtre nous dit que le Christ, *par une seule oblation*, celle de sa vie immolée sur le Calvaire, a *rendu parfaits à jamais ceux qui ont été sanctifiés* (1). D'un autre côté l'institution des Sacrements de l'Eglise, due à la victime une seule fois offerte sur la croix avec une pleine efficacité, et surtout celle du Sacrement de l'Eucharistie où cette victime est perpétuellement présente et perpétuellement offerte, a établi dans l'Eglise jusqu'à la consommation des siècles, *les fontaines du Sauveur* prédites par le prophète (2), qui distribuent les eaux de la grâce sans mesure et sans fin, et auxquelles tous son invités à venir se désaltérer. Enfin nous savons que, bien que l'ingratitude soit selon l'Esprit-Saint un vent sec et brûlant capable de dessécher les sources des grâces, cependant la source de vie surnaturelle qui est le Cœur de Jésus, la charité du Sauveur des âmes ne tarira jamais ; que *de grandes eaux n'ont pu éteindre la charité, et des fleuves ne la submergeront pas* (3) : que le Cœur de Jésus *donne à tous en abondance et ne reproche rien* (4) ; qu'il donne même à ceux qui ne rendent pas, et qui méritent le moins de recevoir ; qu'il donne sans s'appauvrir, et que

---

(1) Hebr. X, 14.
(2) Is. XII, 3.
(3) Cant. VIII, 7.
(4) Jac. I, 5.

son inlassable charité rend ses trésors et ses bienfaits inépuisables.

Reste une troisième et dernière signification que nous attachons à cette figure de la source, surtout à cause de son usage dans le langage sacré ; et c'est la suivante. La source est à la disposition de tous ; surtout celle que le prophète Zacharie a prédite pour le Nouveau Testament, *la fontaine ouverte à la maison de David*. Ensuite la source fait jaillir des eaux vives, pures, fraîches, abondantes ; toutes qualités précieuses, surtout pour un peuple brûlé par les ardeurs du soleil, et qui meurt de soif dans le désert. — Or telle est bien la source de vie que nous invoquons dans les Litanies du Sacré Cœur. Elle fait jaillir et elle déverse sur tout le genre humain l'eau vive, dont le divin Sauveur a parlé à la Samaritaine (1), la doctrine de l'Evangile et la grâce, qui produisent dans les âmes les effets que produisent dans les corps les eaux qui jaillissent des fontaines; qui purifient les âmes des souillures du péché, et leur rendent la blancheur de l'innocence et la beauté des Anges ; qui éteignent ou amortissent en elles les ardeurs de la triple convoitise, et leur donnent la force de maîtriser les flammes impures des passions désordonnées ; qui étanchent la soif des seuls véritables biens et du bonheur, et qui entretiennent et stimulent en même temps celle des saints désirs ; qui vivifient enfin et fécondent les puissances de l'âme, et leur font produire les fleurs et les fruits durables des bonnes œuvres et des vertus chrétiennes (2).

Le prophète Isaïe avait prédit, qu'après l'avènement du Rédempteur les âmes fidèles puiseraient avec joie les

---

(1) Jo. IV, 13 suiv.
(2) Cf. A Lapide in Jo. IV, 10.

eaux qui jaillissent des fontaines du Sauveur. Le culte spécial du Sacré Cœur de Jésus est un moyen nouveau très efficace et très salutaire, par lequel cette prophétie obtient un admirable accomplissement.

§ 3. — Si le Cœur de Jésus est véritablement source, les eaux des grâces extérieures et intérieures qui jaillissent de cette source, méritent bien d'être appelées *vie et sainteté.*

Dieu lui-même appelle sa sainte grâce la vie des âmes, et en conséquence il appelle *mort* de l'âme le péché, qui nous enlève cette vie. *Devant l'homme*, dit l'Esprit-Saint, *se trouve la vie et la mort ; ce qu'il aura préféré lui sera donné* (1). *Je vis, dit le Seigneur Dieu ; je ne veux pas la mort de l'impie, mais que plutôt l'impie sorte de sa voie, et qu'il vive* (2). Qu'est-ce donc qui se passe dans les âmes, lorsqu'elles sont justifiées par le baptême ou par la pénitence ? La mort du péché fait place à la vie de la grâce ; et ensuite tout accroissement de la grâce est une augmentation de la vie surnaturelle. Et qu'on le remarque bien, ce ne sont pas là de simples figures, qui n'auraient d'autre portée que l'affirmation d'une certaine analogie entre la grâce et la vie proprement dite. Non, ce sont des expressions propres, qu'il faut prendre dans leur signification rigoureuse, c'est-à-dire, qu'il faut appliquer dans le même sens à l'ordre surnaturel de la grâce qu'à celui de la nature, avec cette seule différence que la vie de la grâce est d'une perfection supérieure, dont celle de la vie naturelle ne peut donner qu'une faible idée. — En effet la grâce sanctifiante ne consiste pas seulement dans des relations

---

(1) Eccli. XV, 18.
(2) Ezech. XXI, 23.

extérieures de l'âme avec Dieu, telle que l'adoption en qualité d'enfants de Dieu, les droits d'héritage propres aux enfants ; ni seulement dans l'union de l'âme avec Dieu et dans l'habitation de Dieu dans l'âme. Mais elle est une création nouvelle, une réelle génération d'un ordre supérieur et divin, une intime transformation de l'être, de la substance, de l'activité de l'âme ; l'élévation de la nature humaine à un ordre divin, comme principe d'activité en quelque sorte divine ; un accroissement indû de toutes les forces et facultés de l'âme en vue d'opérations immanentes de l'ordre surnaturel, par des habitudes infuses, celle des vertus et des dons de l'Esprit-Saint, qui rendent l'âme capable d'agir dans l'ordre nouveau auquel elle a été élevée. C'est ce que Saint Pierre appelle à bon droit une *participation de la nature divine.* Etant ainsi un principe vital d'actions immanentes, d'actions surnaturelles et, dans un sens très vrai, divines, la grâce sanctifiante est véritablement, et dans le sens le plus parfait, une vie surnaturelle et divine. Quant aux grâces actuelles, elles sont des actes spontanés de nos facultés surnaturellement élevées, de saintes pensées, de bons sentiments, que la vertu de l'Esprit-Saint excite en nous, pour inviter d'abord notre libre arbitre, et pour l'aider ensuite à produire les œuvres salutaires et méritoires de la vie éternelle. — De toutes ces grâces, l'humanité, le Cœur Sacré de Jésus est la source de la manière que nous avons exposée ; mais plus particulièrement dans l'Eucharistie par laquelle le corps sacré de Jésus-Christ et son sang deviennent l'aliment de nos âmes. C'est pourquoi Notre-Seigneur a dit : *Celui qui me mange, vivra aussi par moi* (1) ; il trouvera dans la chair et dans le sang de son Sauveur le principe de la vie surnaturelle et divine.

(1) Jo. VI, 58.

Si le Sacré Cœur de Jésus est la source de la vie surnaturelle de la grâce, il est par là même celle de la sainteté; car la sainteté ne diffère pas essentiellement de la grâce; elle en est le résultat, le développement progressif, la perfection et la consommation. La grâce est appelée sanctifiante, parce qu'elle fait les saints ; elle ne donne pas seulement le pouvoir d'acquérir la sainteté, elle en est le germe et le commencement. L'Esprit-Saint nomme *saints*, ou *appelés saints* (1), c'est-à-dire saints par vocation, tous ceux qui, devenus disciples de Jésus-Christ et enfants de Dieu par la foi et le baptême, sont censés posséder la grâce, et sont appelés à acquérir par un accroissement continuel de leur vie surnaturelle la parfaite sainteté. — En effet, la grâce rend l'âme semblable à Dieu; parce qu'il l'a reçue en même temps que sa nature raisonnable et libre, l'homme a été créé à l'image et à la ressemblance de Dieu. Or, qu'est-ce que la sainteté sinon la ressemblance de l'âme avec Dieu, la conformité de la vie de l'âme avec celle de Dieu, ressemblance et conformité qui, commencées ici-bas, sont achevées au ciel dans la vision de Dieu (2) ? — Et puis la grâce est accompagnée de la charité, laquelle est le parfait et constant amour du souverain bien, et inclut la haine également parfaite et constante du péché qui est l'offense et la répudiation du souverain bien. Or qu'est-ce encore que la sainteté? sinon le parfait et constant amour du souverain bien, et la haine conséquente et proportionnée du péché; puisque Dieu est la sainteté même, en tant qu'il est l'amour nécessaire, éternel, infini du Bien suprême qui est lui-même. — Enfin la sainteté se définit encore la parfaite union avec Dieu, en tant qu'il est la règle suprême et la

(1) Cf. Rom. I, 7 ; etc.
(2) Cf. 1 Jo. III, 2 suiv.

loi éternelle de tout ce qui est honnête, droit, juste et bon. Et la sainteté infinie de Dieu est précisément l'identité parfaite de tout son être et de toute sa vie avec cette règle suprême et éternelle. Or la grâce établit cette union entre la créature et Dieu; elle rend cette union de plus en plus intime, forte et durable, jusqu'à ce qu'enfin dans le ciel elle devienne indestructible, et que, même dès ici bas, *rien ne puisse plus nous séparer de l'amour de Dieu qui est dans le Christ Jésus Notre-Seigneur.* (1)

En conséquence le Sacré Cœur de Jésus, en tant qu'il est source de la grâce et de la vie surnaturelle, mérite aussi d'être appelé source de la sainteté, principe fécond et inépuisable de tous les dons surnaturels qui nous rendent parfaitement semblables à Dieu, parfaitement unis à Dieu, règle suprême de toute perfection, par les liens indissolubles de la charité.

---

(1) Rom. VIII, 39.

CHAPITRE XXVIII.

Cor Jesu, propitiatio pro peccatis nostris.
Cœur de Jésus, propitiation pour nos péchés.

SOMMAIRE : § 1. — La doctrine de l'Eglise catholique au sujet de *la propitiation* du Christ Rédempteur. — § 2. Pourquoi cette propitiation doit-elle être attribuée spécialement au Sacré Cœur de Jésus ? — § 3. Elle vaut pour tous *les péchés* — § de tous les hommes, et surtout pous *nos* péchés.

Le royaume des cieux comprend, avec la grâce, le pardon, la destruction des souillures et la rémission des dettes du péché. Le Cœur charitable de Jésus est la source de la grâce; il est la propitiation pour nos péchés. Nous sommes redevables à sa libéralité de l'un et l'autre bienfait. Le baptême produit dans l'âme les effets surnaturels invisibles figurés par le signe extérieur du Sacrement, par l'eau, les paroles, le baptême matériel; il enlève les souillures des péchés, il rend à l'âme la blancheur de l'innocence, la beauté et la vie de la grâce; et ainsi il fait de l'homme pécheur une créature vraiment pure et intrinsèquement juste aux yeux de Dieu. Ces deux effets, virtuellement distincts, n'en font qu'un en réalité; car c'est l'infusion de la grâce sanctifiante, qui opère la rémission des péchés; l'homme cesse d'être coupable devant Dieu et l'objet de sa haine, quand à la souillure du péché, comme titre à l'amitié divine, est substituée la grâce avec la charité. Pour l'un et l'autre effet la justification est un bienfait tout gratuit de Dieu, que cependant le Rédempteur a dû obtenir par les mérites de sa passion et de sa mort. Pécheurs, coupables de toute espèce d'iniquités, *oui*,

cela vous l'avez été, dit l'Apôtre, *mais vous avez été lavés, mais vous avez été sanctifiés, mais vous avez été justifiés, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ et par l'Esprit de notre Dieu.* (1)

Pourquoi rapportons-nous spécialement au Sacré Cœur de Jésus l'insigne bienfait, signalé dans l'invocation des Litanies que nous allons expliquer? Dans quel sens l'appelons-nous propitiation, pour les péchés, pour nos péchés ? Nous allons répondre à ces questions, après avoir remarqué, que les termes de l'invocation ont été empruntés au passage suivant de la première Epître de St Jean: *Si quelqu'un a péché, nous avons pour avocat auprès du Père Jésus-Christ le juste; et il est lui-même propitiation pour nos péchés; non pas seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux de tout le monde* (2). Le sens connu de ce passage de l'Ecriture nous aidera à comprendre celui de l'invocation du Sacré Cœur, dont nous allons nous occuper.

§ 1. — Nous appelons *propitiation*, soit l'action de rendre quelqu'un propice ou favorable, soit, au sens religieux consacré par l'usage, la victime, l'offrande, le sacrifice offerts à Dieu pour le rendre propice aux hommes, qui ont provoqué sa colère et mérité ses châtiments par le péché. Le Christ Rédempteur a offert à Dieu ce sacrifice; il est en même temps la victime immolée à cette fin. *Etant justifiés gratuitement par sa grâce,* dit St Paul *par la rédemption qui est dans le Christ Jésus, que Dieu a établi propitiation par la foi en son sang, pour montrer sa justice, pour la rémission des péchés précédents* (3).

---

(1) 1 Cor. VI, 11.
(2) 1 Jo. II, 1.
(3) Rom. III, 24 suiv.

Ces paroles de l'Apôtre résument la doctrine catholique de la propitiation pour les péchés des hommes. Dieu n'était nullement tenu à remettre aux hommes leurs péchés, ni à leur rendre ensuite les faveurs de son amitié et sa grâce. Cependant à cause de son infinie charité, lui qui est riche en miséricorde, sans trouver chez l'homme des œuvres qui fussent un titre à sa bonté, mais tout gratuitement, il a résolu de le faire. Mais il a voulu en même temps montrer son infinie justice, en exigeant d'abord et en acceptant ensuite la satisfaction pleine, surabondante, infinie que le Verbe Incarné s'offrit à donner à la divine Majesté, en expiation de toutes les offenses des hommes. Cette satisfaction, le Christ Jésus l'a en effet donnée à la divine justice par tous les actes de sa vie, et surtout par ceux qui ont couronné sa carrière terrestre, son humilité et son obéissance, en même temps que sa patience à endurer sa passion et la mort de la croix. De son côté Dieu a accepté l'effusion du sang de Jésus-Christ, l'offrande de la victime mourante sur la croix; et il a donné en conséquence au Christ Rédempteur le droit de faire valoir devant lui pour tous les hommes les mérites de la rédemption, et d'accorder à tous le pouvoir de rentrer en grâce avec lui et de devenir ses enfants par la foi vive dans le Rédempteur, c'est-à-dire par l'emploi, inspiré par la foi, des moyens de salut institués par le Christ. Or dans ce but le Christ Rédempteur ne s'est pas contenté d'avoir été, une fois en passant, victime de propitiation pour satisfaire à la justice divine. Oui, il a par une seule offrande de lui-même acquis ses infinis mérites, et consommé de la sorte l'œuvre de la sanctification des âmes (1); mais devant faire à chacun l'application de ses mérites et de ses satisfactions par des institutions mysté-

(1) Cf. Hebr. X. 14.

rieuses qui leur en distribueraient les fruits, il a voulu à cette fin continuer jusqu'à la fin des siècles à être victime de propitiation. Il a, entre autres moyens de salut mis à la disposition des hommes, institué le *sacrifice* de l'Eucharistie, qui n'est autre que la propitiation du Calvaire sans cesse mystiquement renouvelée et offerte à Dieu; et le *sacrement* de l'Eucharistie, qui est le corps du Christ immolé et son sang répandu pour la rémission des péchés. Cette victime est toujours présente devant Dieu; et, quand les fidèles le désirent, incorporée à eux. Elle est constituée dans un état perpétuel d'immolation, qui est l'état sacramentel sous les espèces du pain et du vin, afin de rendre Dieu effectivement propice envers tous ceux qui croient en elle, et qui recourent à elle par la célébration des mystères Eucharistiques. — De plus, le Christ Rédempteur a voulu accomplir au ciel le même office de propitiation, car comme le dit St Paul aux Romains, *Il est à la droite du Père, et même il intercède pour nous* (1); et aux Hébreux, *Il est toujours vivant, afin d'intercéder pour nous.* (2) Et cette intercession ne consiste pas seulement dans des prières, c'est-à-dire des désirs et des demandes exprimés par la nature humaine du Rédempteur à la Bonté divine; les prières n'en sont que la moindre partie. Elle s'accomplit principalement par la présence même de l'humanité glorieuse de Jésus-Christ devant le trône de Dieu; par la présentation de la sainte victime qui montre les cicatrices brillantes de ses plaies, et qui rappelle ainsi l'œuvre d'expiation qu'elle a accomplie: en un mot par la représentation incessante des mérites acquis et des satisfactions offertes à la Majesté divine et acceptées par elle, en vue d'obtenir la production de

(1) Rom. VIII, 34.
(2) Hebr. VII, 25.

tous leurs effets, la communication à tous les hommes de tous leurs fruits.

Voilà un court exposé de la doctrine révélée au sujet du Christ victime de propitiation pour les péchés des hommes ; doctrine que l'Apôtre St Jean, dans les paroles que nous avons citées, aime à rappeler aux fidèles comme le fondement inébranlable de l'espérance de tous les pécheurs, même de ceux qui, après avoir été purifiés dans le baptême, sont retombés dans le péché ; doctrine que St Paul aussi recommande à la foi et à l'attention pieuse des âmes fidèles, afin d'écarter à la fois et les abus de la présomption, et les abîmes du désespoir.

§ 2. — Quelle est dans cette propitiation du Christ Rédempteur la part qui revient à son Sacré Cœur ? — Faisons d'abord cette remarque, que, étant une action qui rend Dieu favorable au pécheur, la propitiation, bien qu'exercée par une personne divine, ne peut être le fait de la nature divine, mais elle doit être celui de la nature humaine ; car elle fait partie de cette médiation dont parle l'Apôtre, et qu'il affirme être une attribution essentielle de l'humanité du Verbe Incarné : *Il n'y a qu'un Dieu*, dit-il, *et qu'un médiateur entre Dieu et les hommes, l'homme Christ-Jésus, qui s'est donné lui-même pour la rédemption de tous* (1). La personnalité divine assure une infinie valeur à l'œuvre de propitiation ; mais l'œuvre elle-même en tant que méritoire et satisfactoire, offerte à la Majesté divine, doit nécessairement avoir pour auteur la nature humaine de cette personne divine. — Cela étant, cette œuvre vient tout d'abord de l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour son Père et pour les hommes ;

---

(1) I Tim. II, 5.

car c'est l'amour qui l'a inspirée et qui lui a donné sa perfection. Si l'amour de Dieu a décidé l'œuvre de la réparation du genre humain par la rédemption, c'est l'amour humain du Rédempteur pour Dieu et pour les hommes, qui l'a décidé à accomplir cette œuvre, à faire la volonté de son Père à cet égard (1), à se livrer comme victime de propitiation pour les hommes (2). — Ce même amour faisait le principal mérite des œuvres et des souffrances de Jésus-Christ devant Dieu. Il en est sous ce rapport des œuvres humaines de Jésus, comme des nôtres : leur perfection se mesure surtout à la charité qui les anime, et qui est le meilleur hommage que l'homme puisse rendre à Dieu. Il en est de même de ses souffrances; car d'abord la mesure de l'amour détermine celle de la patience, de la résignation et de la générosité avec lesquelles elles sont supportées ; et, indépendamment de cela, ce n'est pas tant par elles-mêmes, que comme gage d'amour envers celui pour qui elles sont endurées, que les souffrances ont de la valeur aux yeux de Dieu comme aux yeux des hommes. — A ce seul titre donc de la connexion de l'œuvre de propitiation avec l'amour de Jésus-Christ, le Cœur Sacré peut être appelé à bon droit propitiation pour nos péchés.

Ce titre n'est pas le seul. En effet ce sont les souffrances de Jésus-Christ, principalement celles qu'il endura en sa passion, secondairement aussi celles de toute sa vie, qui firent de l'humanité du Christ la victime capable de satisfaire pour les péchés des hommes et d'apaiser la colère divine. Or il ne faut pas perdre de vue, que la principale partie des souffrances du Christ furent celles, non de son corps, mais de son Cœur Sacré. La principale partie de la passion de Jésus fut, non la passion extérieure et apparente de ses mem-

---

(1) Jo. XIV, 31.
(2) Ephes. V. 2.

bres, mais la passion de son âme, la passion intérieure de son Cœur. La capacité de souffrir, quelqu'étendue qu'elle fût du côté du corps de Jésus, était beaucoup plus considérable du côté de son Cœur ; la durée des souffrances du Cœur de Jésus fut plus longue et plus continue que celle des souffrances corporelles ; la nature et les degrés des tourments infligés au Cœur de Jésus surpassèrent sans mesure ceux des tourments du corps, quelqu'intenses et cruels que ceux-ci aient d'ailleurs été dans la passion et la mort du Sauveur. S'il fallait en donner la preuve, nous la trouverions amplement dans cette parole du Sauveur : *Mon âme est triste jusqu'à la mort ;* dans l'agonie et la sueur de sang dont elle fut accompagnée au jardin des Oliviers ; dans le cri de désolation poussé par Jésus sur la croix : *mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissé,* vive expression d'une douleur d'âme immense. — Le Cœur de Jésus a donc eu une part prépondérante dans le rôle de victime de propitiation, accompli par le Rédempteur durant toute sa carrière terrestre.

Cette part, il l'a conservée et il l'accomplit maintenant encore, et sur la terre et dans le ciel. Il est la meilleure partie de l'humanité de Jésus, qui dans l'Eucharistie est victime de propitiation, et qui au ciel présente à Dieu les cicatrices de ses plaies, symboles des mérites et des satisfactions acquis par la passion, et particulièrement la cicatrice du côté et du Cœur transpercé du Sauveur. — C'est encore le Cœur, qui accomplit tous les actes de propitiation propres à cette sainte humanité, et dans l'Eucharistie et au ciel. C'est lui qui au très saint Sacrement adore, loue, remercie, répare et implore, dans l'oblation du sacrifice et durant le séjour ininterrompu de la sainte victime au tabernacle. Au ciel également, c'est le Cœur Sacré de Jésus, qui, faisant appel aux satisfactions que l'humanité blessée représente, forme les désirs et exprime les demandes, accomplit en un mot l'intercession par la

quelle la divine Majesté est rendue propice aux pécheurs. — De sorte que tous les titres, auxquels le Christ Rédempteur est appelé et est en réalité propitiation pour les péchés des hommes, se trouvent principalement réunis dans son Cœur Sacré ; et par conséquent ce divin Cœur mérite que nous lui appliquions, à lui spécialement, le beau titre que St Paul et St Jean, ou plutôt l'Esprit-Saint par eux s'est plu à donner au Rédempteur, celui de *propitiation pour les péchés.*

§ 3. — Ce sont les péchés des hommes, et en premier lieu celui qui contient en germe tous les autres et qui est commun à tous, le péché originel, qui ont rendu nécessaire la propitiation. Dieu a été mu par sa propre charité et miséricorde à créer le genre humain dans l'état de grâce, comme aussi à lui promettre le Rédempteur après sa chute dans le péché ; *Je t'ai aimé d'un amour éternel, c'est pourquoi je t'ai attiré dans ma miséricorde* (1). Il n'a pas voulu relever l'homme déchu sans l'intervention du divin Médiateur, qui se chargeât d'expier le péché et de mériter la restitution des faveurs de son amitié. Après que le Rédempteur s'est fait et s'est offert sacrifice de propitiation pour les péchés des hommes, il n'est pas de péché dont Dieu ne veuille accorder le pardon ; il n'est pas de pécheur qui ne puisse, s'il le veut, obtenir ce pardon. C'est pourquoi l'Apôtre St Jean ne fait aucune distinction de péchés, ni aucune restriction, dans l'exhortation qu'il adresse aux fidèles afin de leur inspirer la plus entière confiance dans le pardon, dont ils peuvent avoir besoin. — Cette merveilleuse efficacité de la propitiation du Rédempteur dérive, d'une part de la plénitude surabon-

(1) Jerem. XXXI, 3.

dante de la satisfaction offerte sur laquelle elle s'appuie, d'autre part de l'amour miséricordieux et invincible du Cœur de Jésus qui l'inspire, et qui lui assure un irrésistible crédit auprès de la bonté et miséricorde divine. Quelque nombreux et quelque graves que soient les péchés des hommes en général, que puissent être même ceux de chacun des fidèles en particulier, dès que leur foi dans le Rédempteur les met en possession de ses mérites, la justice de Dieu reçoit pour ces hommes pécheurs toute la satisfaction qui lui est due, et elle laisse libre cours à l'infinie miséricorde. Dès lors aussi le Cœur de Jésus étend à ces fidèles, dans la mesure de leur foi en lui, l'influence de son amour miséricordieux et son intervention en leur faveur auprès de la majesté, de la justice et de la miséricorde divine. Et puisque la propitiation est d'une valeur et d'une efficacité infinie, étendue d'avance à toutes les iniquités humaines, nullement épuisée par elles ou plutôt infiniment supérieure à elles, l'effet qu'elle produit en faveur de chacun en particulier ne dépend pas du nombre et de la gravité des offenses, mais seulement de la foi vive qui en applique à chacun la mesure voulue pour son pardon. *Dieu l'a établi*, dit St Paul, *propitiation par la foi en son sang, pour montrer sa justice pour la rémission des péchés précédents.*

Doctrine très consolante sans doute pour tous les fidèles; puisque, selon la recommandation de St Jean (1) tous doivent humblement reconnaître qu'ils sont pécheurs, et pécheurs même après le baptême qui les a faits membres du corps de Jésus-Christ et les a une première fois justifiés. Consolante pour les justes, qui eux aussi ont à se reprocher beaucoup de défaillances, de négligences, de froi-

---

(1) 1 Jo. I, 10

deur ou de tiédeur, de rechutes et d'ingratitudes, dont ils craignent à bon droit le châtiment réclamé par la justice divine, et au sujet desquelles leur unique espérance est la propitiation du Cœur de leur Sauveur. Consolante bien plus encore pour les pécheurs ; pour ceux-là surtout, qui ont à se reprocher des fautes exceptionnellement graves, notamment celles qui crient vengeance devant Dieu, celles encore qui blessent plus directement la Majesté ou l'Amour de Dieu qui méritent en conséquence des châtiments plus sévères, et s'opposent davantage au retour des faveurs divines; pour les blasphémateurs, pour les profanateurs des saints mystères,qui ont eu le malheur de manger et de boire leur propre condamnation ; pour les scandaleux, pour ceux qui ont été avec une infernale malice des ravisseurs d'âmes. Certes, pour obtenir miséricorde et pardon de ces crimes par la propitiation du Christ, il faut de la part de ces pécheurs une mesure correspondante de foi et d'autres dispositions inspirées par la foi ; mais cette mesure de dispositions, qui dépend principalement de la grâce, n'est refusée à aucun de ceux qui la demandent au nom de Jésus et par le Cœur Sacré de Jésus; elle est même, par promesse faite par Notre-Seigneur à la Bienheureuse Marguerite Marie, attachée avec une efficacité extraordinaire aux pratiques qui tendent à offrir au Sacré Cœur de Jésus les hommages d'un culte spécial ; *Les pécheurs trouveront dans mon Cœur la source et l'océan infini de la miséricorde* (sixième promesse).

Avec quelle sollicitude il faut en conséquence recourir au Sacré Cœur et l'invoquer comme propitiation pour nos péchés ! avec quelle crainte salutaire fuir ce péché contre l'Esprit-Saint, qui consiste à repousser obstinément les divines lumières, et les invitations pressantes de la grâce à chercher dans le Sacré Cœur de Jésus la propitiation pour nos péchés et le pardon dont nous avons besoin !

§ 4. Pour *nos* péchés, dit l'invocation des Litanies, reproduisant la première partie du verset de l'Epître de St Jean, certainement sans exclure ce que l'Apôtre ajoute aussitôt : *non seulement pour nos péchés, mais aussi pour ceux de tout le monde*; mais insinuant pourtant, que la propitiation du Sacré Cœur de Jésus vaut spécialement et produit ses meilleurs effets, en faveur de ceux qui lui adressent cette prière, c'est-à-dire en faveur de ceux qui, par la foi, l'espérance, la charité, la piété, sont ses vrais amis et ses fidèles dévots ; ce que l'Apôtre St Paul exprime en ces termes : *Dieu est le Sauveur de tous les hommes, surtout des fidèles* (1).

En effet, l'offrande faite par le Rédempteur de ses satisfactions pour les péchés des hommes, encore qu'elle suffise à apaiser la divine justice, et leur acceptation par la divine majesté, ne doivent, selon les desseins très sages du Rédempteur et de Dieu lui-même, produire leur effet de la rémission des péchés, que pour autant que les hommes, avec la grâce de Dieu offerte à tous à cette fin, accomplissent certaines conditions. Celles-ci se réduisent à la foi, et à l'emploi dicté par la foi, des moyens de salut que le Rédempteur a institués, et auxquels il a attaché la vertu divine de remettre les péchés et de produire la grâce, de vivifier et de sauver les âmes. — Par conséquent nous devons reconnaître, que le Cœur Sacré de Jésus est propitiation pour tous et pour les péchés de tous; d'abord parce que la justice divine reçoit une satisfaction adéquate et surabondante pour les péchés de tous, même de ceux dont le pardon ne sera pas obtenu ; ensuite parce que Jésus-Christ offre à son Père, même pour ceux qui n'en veulent point profiter, cette propitiation dont il ne cesse de s'acquitter et dans l'Eucharistie et au ciel ; enfin

(1) I Tim. IV, 10.

aussi, parce qu'à cause de cette propitiation tous reçoivent une mesure suffisante de grâces pour pouvoir, s'ils le veulent, se servir des moyens de salut, et obtenir effectivement miséricorde et pardon. — Mais puisque la propitiation du Rédempteur ne produit tous ses effets que dans ceux qui croient, et dont la foi vive opère par la charité et recourt aux moyens de salut, nous devons dire aussi, que le Sacré Cœur de Jésus est plus spécialement propitiation pour ceux qui lui sont dévots C'est à ceux qui croient en lui, qui espèrent en lui, qui l'aiment, qui appartiennent au Père et que le Père lui a donnés, que le Christ étend spécialement sa sollicitude de Rédempteur ; c'est pour eux qu'il s'est sanctifié lui-même, afin qu'ils soient sanctifiés par lui; c'est pour eux, ce n'est pas pour le monde dont ils ont été séparés, qu'il déclare adresser à son Père ses meilleures prières, afin qu'ils soient un jour là où il est lui-même(1). Or les vrais dévots du Sacré Cœur sont certainement de ce nombre ; la foi, l'espérance et l'amour les font recourir à leur Rédempteur, et lui offrir les hommages qu'il a demandés en retour de son amour pour eux. Ils peuvent donc se prévaloir de leur dévotion pour implorer de ce divin Cœur, qu'il daigne leur faire part de tous les effets de sa propitiation pour leur salut, et pour lui dire pour sa gloire, qu'il est propitiation principalement pour leurs péchés, encore qu'il le soit dans une certaine mesure pour les péchés de tous.

---

(1) Jo. XVII.

CHAPITRE XXIX.

Cor Jesu, saturatum opprobriis.

Cœur de Jésus, rassasié d'opprobres.

Sommaire : Place qu'occupent dans les Litanies du Sacré Cœur les quatre invocations qui suivent.— § 1. La première souffrance du Cœur de Jésus sont les opprobres. Il les a endurés pendant toute sa vie. — § 2. Plus encore dans la passion, d'abord dans le sentiment de sa dignité humaine. — § 3. Puis dans le sentiment de sa dignité royale. — § 4. Enfin dans le sentiment de sa majesté divine.

Les quatre invocations qui suivent, glorifient le Sacré Cœur de Jésus pour les mystères de la passion et de la mort du Sauveur; elles ont ainsi leur place marquée parmi celles qui rappellent les bienfaits de la rédemption dûs à la charité de Jésus-Christ, dont nous célébrons la mémoire par le culte de son Sacré Cœur. C'est par ces mystères que le Rédempteur a accompli son œuvre, qu'il a acquis ses mérites et ses satisfactions, qu'il est devenu propitiation pour nos péchés, source de vie et de sainteté. S'ils ont été exécutés par la malice des hommes dans la victime innocente et sans souillure, ils sont dûs surtout à la charité du Rédempteur qui,voulant se faire l'instrument de la justice en même temps que de la miséricorde divine, les accepta librement par amour ; car *Il a souffert parce qu'il l'a voulu ; Il nous a aimés et il s'est livré lui-même pour nous en oblation à Dieu en hostie de suave odeur.* Et ces mystères douloureux ont aussi une relation intime et prépondérante avec le Cœur de Jésus, parce que c'est surtout le Cœur qu'ils ont affecté, c'est dans le Cœur et par le Cœur principalement qu'ils ont été accomplis.

Les Litanies du Sacré Cœur mentionnent deux espèces de souffrances du Sacré Cœur, lesquelles contiennent et résument toutes les autres ; *les humiliations ou opprobres* dont il a été abreuvé, et *les douleurs* qui l'ont broyé. Elles font ensuite mémoire de l'obéissance du Sauveur, vertu de son Cœur, à laquelle l'Apôtre attribue expressément la valeur devant Dieu des humiliations et des douleurs de la mort du Rédempteur. Enfin elles glorifient la blessure faite au Cœur de Jésus après sa mort, blessure qui occupe une place remarquable dans les mystères de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ, et qui d'autre part a un rapport intime avec l'institution de l'Eglise et des Sacrements, afin de déverser sur le genre humain les fruits de la rédemption.

§ 1. — Nous avons dit déjà, que dans la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ il ne faut pas nous borner à considérer la partie extérieure qui frappe vivement nos sens, mais qu'il faut aussi attacher une grande importance à la passion intérieure, celle qui a affecté le Cœur, par ce qu'elle a été de loin la plus considérable. Dans toutes les souffrances du corps, le Cœur a eu sa part ; et de plus il a eu à subir directement des tourments, auprès desquels sont enfin peu de chose tous ceux qui ont torturé le corps du Sauveur. La sensibilité du Cœur, d'une nature différente et plus élevée que celle du corps, est plus parfaite ; l'âme a une capacité de sentir et de souffrir qui dépasse de beaucoup celle des organes, d'autant que les puissances spirituelles dépassent la vertu des facultés organiques. En outre, le corps ne peut éprouver qu'une espèce de douleur, la douleur sensible correspondante aux divers sens de notre nature ; mais le cœur peut éprouver divers genres de peines; il peut notamment souffrir dans ses sentiments d'honneur, et dans ses sentiments d'amour. Dans les premiers,

l'âme est affligée par les injures, le déshonneur, la honte, les opprobres ; dans les seconds, par tout ce qui contrarie, diminue, détruit ou menace le bien de tous ceux qu'il aime ; ce sont là les vraies douleurs du cœur ; et leur intensité se proportionne à celle de l'amour. Les Litanies font mémoire des humiliations du Cœur de Jésus en le proclamant rassasié d'opprobres, et de ses douleurs en le disant broyé pour nos péchés.

Les termes *rassasié d'opprobres* dont elles se servent, sont empruntés aux lamentations de Jérémie. Le prophète n'avait sans doute pas directement en vue le Messie, mais il parlait d'une façon générale du juste, que le Seigneur éprouve par l'humiliation et la souffrance. Cependant à ce titre ce que dit le prophète s'applique, plus qu'à tout autre, au divin Rédempteur, appelé par l'Esprit-Saint le Serviteur de Dieu par excellence; et cette prédiction s'est accomplie en lui si adéquatement, qu'on la prendrait aisément pour une prophétie directement relative à sa passion. *Il s'asseoira solitaire,* dit Jérémie, *et il se taira parce qu'il a pris* (ce joug) *sur lui. Il mettra sa bouche dans la poussière, pour voir si par hasard il y a espérance. Il tendra la joue à celui qui le frappera, et il sera rassasié d'opprobres* (1).

Nous appelons opprobre une honte profonde, un déshonneur extrême (2). Et quand nous disons, que le Cœur Sacré de Jésus a été abreuvé ou rassasié d'opprobres, nous voulons signifier qu'aucune espèce de déshonneur ne lui

---

(1) Thren. III, 28 suiv.

(2) S. Thomas définit l'opprobre comme suit: Opprobrium (cujus timor est verecundia) importat testimonium de defectu alicujus, et præcipue secundum aliquam culpam. Et ideo, quanto testimonium alicujus reputatur majoris ponderis, tanto ab eo aliquis magis verecundatur. (2. 2. Q. 144, a. 3.).

a été épargnée ; que tous ses sentiments de dignité et d'honneur ont été humiliés et blessés dans une mesure qui dépasse toutes les bornes; au point que, naturellement parlant, il n'en eût pu supporter le poids, et qu'il dut être divinement soutenu et fortifié, pour ne pas succomber à l'accablement mortel qu'il en ressentait. Et il en fut bien ainsi, comme nous allons le faire comprendre.

En effet, Jésus avait un triple sentiment d'honneur dans lequel il fut profondément blessé durant toute sa carrière terrestre, mais surtout par les humiliations excessives de sa passion et de sa mort. Il avait le sentiment de sa dignité humaine, celui de sa grandeur royale, et enfin celui de sa Majesté divine. Ces sentiments étaient très vifs dans le Cœur de Jésus, Cœur noble et élevé plus que tout autre cœur, et d'autant plus jaloux du respect réclamé par toute la dignité de sa personne, qu'il était plus généreusement disposé à s'humilier et à accepter l'humiliation pour la gloire de son Père. Il l'a bien témoigné, puisque dès son entrée dans le monde, lui, qui acceptait de naître dans une étable, a d'autre part voulu recevoir, et des bergers de Bethléhem et des Rois de l'Orient, l'hommage de l'adoration, de la sujétion, de la prière, l'or, l'encens et la myrrhe en reconnaissance de son humanité, de sa royauté et de sa divinité. Le Cœur de Jésus était donc très sensible aux humiliations, qui, durant tout le cours de sa vie mortelle et surtout durant sa passion, furent infligées à sa triple dignité d'homme, de Roi et Messie, de Dieu et Fils unique de Dieu. Il ressentit vivement l'opprobre des rebuts, qu'il essuya de la part de son peuple à Bethléhem dès sa naissance. *Il était dans le monde, et le monde a été fait par lui, et le monde ne l'a pas connu. Il est venu chez lui, et les siens ne l'ont pas reçu* (1) : il fut forcé de naître là où

(1) Jc. I, 10 suiv.

naissent les animaux, privé par l'inhumanité de ses proches de ce qui n'est pas refusé à l'être humain le plus misérable à son entrée dans le monde. Il ressentit l'opprobre d'être persécuté par l'impie Hérode dès sa naissance, comme le futur usurpateur du trône royal, et d'être réduit, lui le vrai Roi des Juifs, à se soustraire par l'exil en Egypte à une mort cruelle. Il ressentit durant sa vie publique la peine des oppositions injurieuses qu'il rencontra chez le peuple juif, chez les chefs, les savants, les princes, les prêtres et les pontifes du peuple de Dieu ; il témoigna parfois très vivement, combien son Cœur était sensible à l'offense faite à sa divinité, que beaucoup refusaient obstinément de reconnaître. *Vous cherchez à me tuer*, leur dit-il un jour, *moi l'homme qui vous ai dit la vérité que j'ai entendue de Dieu... Je suis l'envoyé de mon Père qui me députe vers vous, et vous n'acceptez pas ma doctrine; mais, enfants du démon qui est votre père, vous voulez faire contre moi l'œuvre inique d'homicide dont lui-même est l'auteur... Vous avez gravement blessé mon honneur, en osant dire que je suis possédé du démon ; que je ne cherche pas ma gloire; mais Dieu mon Père ne permet pas, que vous me déshonoriez par des injures si graves, moi qui suis avec lui le Dieu Eternel dont l'avènement fit tressaillir Abraham* (1).

§ 2. — Les opprobres ne furent donc épargnés à Jésus-Christ à aucun moment de sa vie mortelle, ni durant sa vie cachée, ni durant sa vie publique. Mais ce fut surtout en sa passion qu'ils lui furent prodigués, et avec un tel excès, que son Cœur en fut littéralement rassasié. Sans doute ce Cœur si généreux ne les refusa point; il désirait même les subir, afin de réparer, par les humiliations patiemment endurées, les outrages faits à la Majesté

(1) Jo. VIII, 40 suiv.

divine par les excès de l'orgueil humain. Cependant ils dépassèrent à tel point tout nombre et toute mesure, qu'ils remplirent la capacité d'humble patience de ce Cœur divin, et la dépassèrent, c'est-à-dire que non seulement ils satisfirent à ses désirs si généreux, mais que, dès le début de la passion, rien que leur prévision le dégoûta profondément (1).

Les premiers opprobres sont ceux qui furent alors infligés à sa dignité humaine. Cette dignité, Jésus l'appréciait exactement; il avait conscience de ses droits à tous les hommages d'estime, d'égard, de respect, d'honneur de la part de ses semblables; et il ne pouvait pas ne pas vouloir que ces droits fussent respectés. Or il les vit indignement foulés aux pieds, et en place de l'honneur qui lui était dû, il reçut pour ce qu'il y avait de plus vénérable en cette dignité tous les excès du déshonneur. —D'abord sa liberté lui fut brutalement enlevée; car il fut fait prisonnier, saisi et garrotté comme un voleur et un assassin, ce qu'il crut bon de reprocher à ses ennemis (2). Sans doute le pouvoir divin et humain de se débarrasser de ses liens et de terrasser ses ennemis ne lui faisait pas défaut; il le leur prouva bien à l'heure même. Mais le temps marqué par son Père était venu de ne pas se servir de ce pouvoir; c'était l'heure de la puissance des ténèbres, de la permission accordée par Dieu à ses ennemis d'oser contre lui toutes les violences. Et privé de sa liberté, il devint aussitôt le jouet de bourreaux inhumains; il fut livré à des juges qui avaient conspiré sa mort, et sans délai, en séance publique du tribunal de sa propre nation, par une sentence dont l'hypocrisie n'avait d'égale que l'injustice, il fut condamné à mort comme le pire des criminels,

(1) Cf. Marc. XIV, 33 suiv.
(2) Matth. XXVI, 55.

comme parjure et blasphémateur. Puis le lâche et cruel Pilate, tout en proclamant son innocence, ne lui rendit pas sa liberté; forcé de l'absoudre, il ne le condamna pas moins aux plus douloureux et plus déshonorants châtiments, pour l'abandonner ensuite à la fureur aveugle de ses ennemis, et le laisser mettre à mort par le supplice le plus infamant, celui du gibet de la croix. — Comme dignité principale de sa nature humaine, Jésus possédait sa sagesse et sa vertu; elles lui étaient chères, non seulement parce qu'elles sont les titres d'honneur les plus précieux devant Dieu et devant les hommes, mais aussi parce que ces titres étaient la plus indispensable garantie de la vérité de sa doctrine, et de l'autorité de la loi nouvelle qu'il prêchait. Que de fois il les avait fait valoir, afin de convertir le peuple à son Evangile ! *Qui de vous m'accusera de péché?* (1) leur disait-il; et lui, qui ne désirait que de garder le silence devant ses accusateurs, voulut cependant prendre sa défense pour montrer à toute évidence, que son honneur d'homme de devoir et de vertu était intact. Oh ! combien sous ce rapport aussi son Cœur fut rassasié d'opprobres! Traité comme fou par Hérode, lui la Sagesse même, il fut jugé, condamné, exécuté comme criminel, comme blasphémateur, comme révolutionnaire. Un scélérat, séditieux et homicide, fut mis en parallèle avec lui pour lui disputer le droit de vivre, et lui fut scandaleusement préféré par tout un peuple en délire et vociférant : pas Jésus, mais Barabbas ! Il fut conduit au supplice entre deux criminels, et il mourut au milieu d'eux, comme s'il était le plus coupable des trois. — Enfin, comme homme, Jésus tenait à l'honneur de son corps sacré ; à l'honneur de ce visage, où se reflétait la beauté de son âme et la majesté de sa divinité, et que les Anges se

(1) Jo. VIII, 16.

faisaient un délice de contempler; à l'honneur et au respect de sa chair, de ses membres si purs, qu'il ne permit qu'à la Vierge-Mère de voir et de toucher, et à la garde desquels il avait toujours veillé avec une modestie, dont l'éclat défia victorieusement, même durant sa passion, la malveillance de ses ennemis, et écarta non seulement toute accusation, mais même tout soupçon... Hélas! cette dignité du corps sacré de Jésus fut couverte d'opprobres, dont le Cœur de Jésus fut saturé. Son visage fut insolemment souffleté, cruellement blessé, défiguré par un valet au tribunal d'Anne; inondé ensuite de sang, couvert de crachats, rendu méconnaissable, selon les paroles du prophète, qui dans une vision l'avait d'avance contemplé dans cet état et avait dit de lui: *Il n'a ni beauté, ni éclat; nous l'avons vu et il n'avait pas d'apparence, et nous l'avons méconnu. Il était méprisé, le dernier des hommes un homme de douleurs qui connaît la souffrance; son visage était caché; il était méprisé et nous n'avons fait aucun cas de lui* (1). Une seule fois, au tribunal d'Anne, Jésus voulut faire connaître que son Cœur ressentait vivement la honte des opprobres dont il était abreuvé; puis il se tut et se laissa maltraiter sans plainte comme sans résistance. Il voulut ainsi encourager ses disciples, dont les cœurs plus faibles avaient besoin de l'exemple de leur Maître qui leur avait dit: *Apprenez de moi que je suis doux et humble de Cœur.* — Jésus eut ensuite à subir la honte, si pénible à son Cœur très pur, de la nudité de son chaste corps dans le supplice de la flagellation, ainsi que pendant les trois heures qu'il resta cloué sur la croix, exposé aux regards impudents de tout un peuple. Ah! qui pourra jamais comprendre tout ce que Jésus souffrit de cette immense confusion? Il faudrait

---

(1) Is. LIII, 2 suiv.

pour cela avoir la pudeur si parfaite du Cœur de Jésus lui-même ! Cependant ce divin Cœur accepta d'être abreuvé de ces opprobres, afin d'encourager par son exemple, et de fortifier par des grâces extraordinaires, chèrement achetées à tel prix, les Vierges-Martyrs, qui plus tard auraient à endurer des tourments semblables pour rester fidèles à leur foi en lui, à leur consécration à lui, à leur amour pour lui !

§ 3. — Les opprobres qui humilièrent et torturèrent le Cœur de Jésus durant sa passion en sa dignité de Messie et de Roi, ne furent pas un moindre supplice pour lui. — Jésus ne voulait pas de la royauté temporelle que le peuple lui offrait; son Cœur était sans ambition ; mais il n'a rien négligé pour établir sur la terre sa royauté sur les intelligences par la foi en son Evangile, et sur les cœurs par le doux empire de sa charité, parce que, comme il le déclara à Pilate, c'est pour exercer cette royauté qu'il est venu en ce monde. Il n'a rien omis pour se faire accepter par le peuple Juif, comme le Messie promis par Dieu et si longtemps attendu, comme le Prophète, figuré par Moïse, envoyé par Dieu pour accomplir toutes les prophéties, et établir le royaume de Dieu sur la terre. — Combien il lui fut dur en conséquence d'être traité comme un vulgaire ambitieux, accusé et condamné comme un séditieux, prétendant au trône, usurpateur téméraire des prérogatives royales ; et de mourir avec cette note d'infamie, marquée sur son front par la couronne d'épines, et placée au-dessus de sa tête sur son gibet: *Jésus de Nazareth, Roi des Juifs.* Quelle honte et quelle amertume pour son Cœur, de voir l'ingrate Jérusalem repousser son Sauveur, méconnaître son Messie, répudier son Prophète, et le vouer à la mort ! l'accueillir en triomphe aujourd'hui, au milieu des *Hosanna au Fils de David* chantés par tout un peuple,

et demain le vouer à la mort en criant: *Qu'il soit crucifié! nous n'avons d'autre roi que César!*—De quels opprobres le Cœur de Jésus ne fut-il pas abreuvé durant l'horrible nuit du Jeudi au Vendredi-Saint dans le palais du Grand-Prêtre Caïphe, abandonné entre les mains des valets qui lui bandaient les yeux, et qui ensuite le frappaient et lui crachaient au visage, lui disant avec sarcasme : *Prophétise donc, ô Christ, dis-nous qui t'a frappé!* et surtout, lorsque, après la flagellation, il fut traité, par une soldatesque impie et enivrée, comme un roi de théâtre, revêtu d'une loque de pourpre en guise de manteau royal, couronné d'épines et armé d'un roseau comme de sceptre, puis frappé, conspué, insulté de grossières moqueries, et de ce salut de dérision : *Salut, ô Roi des Juifs!* Oui, le Cœur du Christ Roi et Messie fut alors rassasié d'opprobres.

§ 4.— Et cependant, qu'étaient tous ces outrages auprès de ceux qui furent infligés à sa Majesté divine, à sa dignité de Fils unique du Père éternel, égal à son Père par la nature divine qu'il en reçoit de toute éternité? Jésus n'eut jamais en vue, dans toutes ses paroles et dans toutes ses œuvres, que la gloire de son Père, c'est-à-dire de la Majesté divine. Il sacrifiait volontiers pour la gloire de Dieu toute celle de son humanité. Combien donc son Cœur ne dut-il pas souffrir des opprobres infligés en sa Personne à cette divine Majesté? de l'opprobre d'être traité de blasphémateur et de parjure, pour avoir affirmé (ce que toutes ses œuvres merveilleuses avaient démontré), qu'il était Dieu et Fils unique du vrai Dieu ; et d'être condamné à mort pour ce motif, par l'assemblée des prêtres et des pontifes, officiellement chargés de veiller à la gloire de Dieu et au respect de son nom chez le peuple de Dieu!... de l'opprobre d'être insulté, lorsqu'il mourait sur la croix, par ses ennemis triomphants, comme s'il était impuissant

à s'aider lui-même, et comme s'il appelait en vain Dieu à son aide; d'être provoqué par eux à descendre de la croix pour obtenir par là l'hommage de leur foi en sa dignité de Fils de Dieu !... La menace qu'il proféra au tribunal de Caïphe, avec une infinie douceur sans doute, et par zèle pour le salut de ses juges et de ses bourreaux, mais en même temps avec une dignité et une solennité terrifiante, *Oui, je le suis* (le Fils de Dieu), *et vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la Majesté de Dieu, et venant sur les nues juger les vivants et les morts* (1), ne nous témoigne-t-elle pas, que le Cœur de Jésus, si patient et si généreux à souffrir pour la gloire de Dieu, était rassasié et profondément dégoûté de ces opprobres infligés à sa divine Majesté ?

Nous nous bornerons à cette trop courte énumération, qui suffit à nous faire comprendre, que le Cœur de Jésus a eu à souffrir dans ses sentiments d'honneur, plus vifs que ceux de tout autre cœur humain, le tourment de la honte, du déshonneur; et qu'il a bu à longs traits à ce torrent d'opprobres, dont la malice et la cruauté de ses ennemis l'ont inondé, jusqu'à en être saturé et, dans toute la force du terme, rassasié.

---

(1) Matth. XXVI, 64 ; Marc. XIV, 62.

CHAPITRE XXX.

Cor Jesu, attritum propter scelera nostra.
Cœur de Jésus, broyé pour nos crimes.

SOMMAIRE : Le Cœur de Jésus fut broyé par la douleur. — § 1. Dans l'agonie au jardin des Oliviers, dans laquelle il accepta le calice si amer que son Père lui présentait. — § 2. Durant toute la suite de la passion, surtout sur la croix en raison de la peine de l'abandon de Dieu. — § 3. A cause de nos péchés ; pour les expier ; pour en obtenir le pardon, surtout en faveur de ses élus.

Les termes de cette invocation ont été empruntés au verset 5[me] du chapitre 53[me] d'Isaïe, où le prophète décrit la vision qu'il a eue de la future passion du Rédempteur. Voici ses paroles : *Il a été blessé pour nos iniquités, il a été broyé à cause de nos crimes ; le châtiment qui nous procure la paix, est* (tombé) *sur lui ; et nous avons été guéris par ses meurtrissures.* L'Evangéliste St Mathieu (1) et l'Apôtre St Pierre (2) voient l'accomplissement de cette prophétie dans la passion du Christ ; et cela s'applique à tout le corps du Christ, mais d'une manière spéciale à son Cœur. Le corps de Jésus a éte couvert de blessures des pieds à la tête ; et il porte encore après la résurrection les cicatrices brillantes de celles qu'il a reçues sur la croix. Il a été littéralement broyé ; car, si ses os n'ont pas été brisés après sa mort, comme le furent ceux des malfaiteurs crucifiés à ses côtés, cependant ses chairs ont été comme

---

(1) Matth. VIII, 17.
(2) I Petr. II, 24.

moulues par la flagellation, ses membres ont été déchirés, disloqués et percés par le crucifiement. De son côté le Cœur de Jésus, avant d'être cruellement transpercé, fut écrasé et broyé sous le pressoir d'ineffables douleurs. — La douleur du cœur est une espèce de souffrance différente de celle des humiliations et des opprobres: elle est occasionnée par tout ce qui contrarie l'amour ; et son intensité se mesure en conséquence au degré de vivacité de l'amour qui est contrarié, et d'après la gravité et l'étendue des maux qui le contrarient. Nous allons expliquer ce que nous pouvons comprendre des douleurs du Cœur de Jésus dans la passion du Sauveur : leur cause, leur intensité, et comment ce furent vraiment nos péchés, nos crimes, qui broyèrent ainsi le divin Cœur.

§ 1. — Le Cœur de Jésus, dit le Père de Gallifet (1), a souffert lui seul plus de rigueurs et plus de tourments, que tout le reste du corps de Jésus n'en a souffert dans sa passion extérieure. Car il est constant, que la passion intérieure fut plus cruelle que l'extérieure ; or cette passion intérieure fut toute pour le Cœur ; c'est dans ce Cœur comme dans leur centre, que toutes les affections de l'âme se réunirent, etc.

La première partie de la passion, celle qui se passa au jardin des Oliviers, fut, sinon exclusivement, au moins principalement accomplie dans l'âme de Jésus, et consista dans le déchirement profond et l'écrasement du Cœur de Jésus, lequel détermina une véritable agonie et l'étrange et effrayant phénomène d'une sueur, mêlée de sang, si abondante qu'elle baigna la terre (2). Dès que Jésus entra au jardin, *il commença*, dit l'Evangile, *à être triste et accablé d'angoisse ; ademonein*, dit le texte Grec, que Corne-

---

(1) Op cit. p. 2, c. 1, a. 2.
(2) Matth. XXVI, 37 ; Luc. XXII, 40.

lius a Lapide interprète en ce sens, que Jésus sentit ses forces défaillir et son âme l'abandonner, par la violence de la peine intérieure qu'il éprouvait. Selon St Marc cette tristesse était accompagnée d'un profond *dégoût,* qui rendait la mort préférable à la vie dans une si intense douleur ; ainsi que d'une vraie *terreur,* dont l'effet est d'arrêter les mouvements du Cœur et la respiration, et d'enlever toute force pour l'usage des membres et des facultés. Le divin Maître révéla cet état de son âme aux trois disciples et amis plus intimes qu'il avait pris avec lui ; il leur fit connaître l'extrême violence de la douleur qu'il éprouvait ; *Mon âme est triste jusqu'à la mort,* soupira-t-il ; comme pour dire, ajoute A Lapide : je me sens triste et accablé comme si j'allais mourir : je souffre les angoisses et les douleurs de la mort imminente, comme les souffrent les agonisants ; mes forces m'abandonnent ; la vive peine que je ressens, m'arrache l'âme et la vie. Il voulut signaler à la pieuse attention de tous ses futurs disciples, que dans cette partie importante de sa passion, c'est son âme qui a souffert, et cela au point d'être forcée de se séparer du corps incapable, sans une intervention surhumaine, de supporter cet excès de tristesse du Cœur.

Les effets ne tardèrent pas à confirmer la rigoureuse vérité des paroles de Jésus. Il avança encore de quelques pas (*progressus pusillum,* dit l'Evangile), puis il tomba lourdement la face contre terre (*procidit in faciem suam*). Il voulut permettre cette défaillance physique, tout en conservant dans son extrême douleur la parfaite possession de lui-même, et toute la ferveur de son âme ; car en même temps il se mit à prier, et il prolongea beaucoup sa prière, demandant avec instances à son Père, qu'il voulût bien, si c'était possible, éloigner de lui le calice si amer qui lui était présenté. — L'Evangéliste St Luc ajoute qu'alors, par l'excès de la tristesse, Jésus fut *réduit en agonie* ; expres-

sion que rien ne nous autorise à prendre autrement que dans le sens rigoureux des termes. Jésus éprouva donc cet état de déperdition de forces vitales qui est le passage immédiat de la vie à la mort, et la lutte suprême de l'une contre l'autre, mais de la vie déjà vaincue qui sent l'étreinte de la mort, et qui, incapable désormais de s'y soustraire, souffre les angoisses physiques et morales de la séparation violente de l'âme du corps. — Dans cette lutte terrible le Cœur de Jésus, d'un côté accablé par la douleur, et de l'autre décidé à rester vainqueur, dut faire un suprême effort, qui eut pour effet, dans un sens très vrai, de le briser et broyer. Car l'Evangéliste, après avoir dit que *Jésus étant réduit en agonie priait encore plus*, ajoute ces paroles : *Et il lui vint une sueur, comme des gouttes de sang découlant jusqu'à terre* (1). Effet prodigieux des violentes contractions de l'organe qui détermine la circulation du sang, cette sueur sanguinolente nous fait voir le Cœur de Jésus, succombant sous un poids d'immense douleur composée de tristesse, de dégoût et de terreur, et comme broyé sous ce pressoir.

Quelles furent les causes de cette douleur ? Le divin Maître les insinue dans la prière qu'il adressa alors à son Père céleste : *Si c'est possible, Père, éloignez ce calice de moi.* Ce calice n'était autre que celui de la passion, qu'il devait endurer selon le bon plaisir de son Père pour le salut des hommes ; en ce moment Jésus devait l'accepter des mains de son Père, c'est-à-dire consentir à le boire jusqu'à la lie, après en avoir goûté d'avance toute l'amertume. Et il avait une triple amertume, l'une plus propre que l'autre à dégoûter et accabler le Cœur de Jésus.

La première était celle de l'ensemble de tous les tourments physiques et moraux que le corps et l'âme du Sau-

(1) Luc. XXII, 44.

veur devaient endurer pendant la passion, et dont Jésus avait au jardin des Oliviers la prévision claire, précise, complète, en même temps qu'il permettait que la partie inférieure de sa nature humaine, c'est-à-dire la sensibilité naturelle, ressentît toute l'influence, que la prévision de tant de maux devait exercer sur elle. — La seconde amertume du calice présenté à Jésus par son Père céleste venait des péchés des hommes, que le Sauveur connaissait dans leur multitude énorme et avec tous les affreux détails de leur malice, et pour lesquels il devait accepter de souffrir tous les tourments de sa passion. *Dieu l'a chargé de l'iniquité de nous tous* (1), avait dit le prophète Isaïe; non pas sans doute qu'il l'en eût rendu vraiment coupable, mais en ce sens que l'Homme-Dieu, le Saint par excellence, le Pontife sans péché ni souillure d'aucune sorte, devait se substituer et se substituait en réalité au jardin des Oliviers à tous les pécheurs ; qu'il se chargeait de leur obligation de satisfaire à la justice divine, comme chef responsable pour tous les membres du genre humain, non moins que s'il eût été en réalité coupable des péchés de tous. L'énorme charge de toutes les iniquités des hommes pesait en conséquence sur les épaules, ou plutôt, en ce moment, sur le Cœur du Rédempteur ; et cette charge, tout en le stimulant à accepter généreusement le calice qui devait suffire à laver les souillures de tous les péchés, broyait le Sacré Cœur de Jésus sous un poids insupportable. — La troisième amertume du calice de la passion était celle de la monstrueuse ingratitude des hommes, qui devait rendre inutile pour un si grand nombre ce que le Rédempteur allait souffrir pour le salut de tous. Il aimait tous les hommes, il voulait les sauver tous ; il allait ré-

---

(1) Is. LIII, 6.

pandre son sang pour laver efficacement tous les péchés en suite de la complète satisfaction, qu'il devait offrir à la divine Majesté, *Lui, le seul Médiateur entre Dieu et les hommes, le Christ Jésus homme, qui s'est livré lui-même pour la rédemption de tous* (1). Le genre humain tout entier, et chacun en particulier, allait lui coûter son honneur, son sang, sa vie. Or, en retour de son amour pour eux et du prix de ses sacrifices, il ne devait obtenir, sur la multitude innombrable des appelés, que le salut du petit nombre des élus ! C'était la suprême douleur et amertume pour son Cœur, plus aimant que celui d'un père et d'une mère soucieux de la vie de leur enfant unique.

Les âmes dévotes au Sacré Cœur de Jésus aiment à honorer spécialement le *Cœur agonisant* au jardin des Oliviers. Notre-Seigneur Jésus-Christ a recommandé à la Bienheureuse Marguerite Marie de lui rendre ce genre d'hommages, par une pratique déterminée, qu'il lui enseigna dans ces termes :

Toutes les nuits du jeudi au vendredi, je te ferai participer à cette mortelle tristesse que j'ai bien voulu sentir au jardin des Oliviers: laquelle tristesse te réduira, sans que tu la puisses comprendre, à une espèce d'agonie plus rude à supporter que la mort. Pour m'accompagner dans cette humble prière, que je présentai alors à mon Père parmi toutes mes angoisses, tu te lèveras entre onze heures et minuit, pour te prosterner pendant une heure avec moi, la face contre terre, tant pour apaiser la divine colère, en demandant miséricorde pour les pécheurs que, etc...

§ 2. — Au jardin des Oliviers ce furent les Anges, qui s'associèrent à la douloureuse agonie et à la fervente prière

(1) 1 Tim. II, 5.

du Cœur de Jésus. En effet l'Evangile signale, qu'alors *un Ange* venu *du Ciel lui apparut pour le fortifier* (1). Cet Ange fut envoyé par Dieu à l'homme accablé sous le poids de la douleur ; sans doute pour lui faire connaître et considérer ce que Dieu, dans l'exercice de sa justice, ne voulait pas lui communiquer directement, c'est-à-dire les arrêts absolus de la volonté divine, et puis les heureux résultats que la passion et la mort du Rédempteur et Médiateur allaient produire. L'agonie prit fin, ainsi que la sueur de sang ; la victoire était restée au Cœur généreux de Jésus. Dès lors, de la lutte terrible qu'il avait eu à soutenir rien n'apparut plus au dehors ; cependant rien non plus ne nous permet de supposer, que la tristesse mortelle de l'âme de Jésus ait cessé ou diminué d'intensité. La prière de Jésus avait été exaucée, la victoire remportée, non par l'éloignement du calice présenté par le Père à son Fils, mais par la force communiquée à la nature humaine infirme pour le boire jusqu'à la lie ; et effectivement Jésus le but jusqu'à la lie, avec un courage et un calme invincibles, oui, mais aussi avec une indicible amertume, avec un Cœur broyé par la douleur.

Broyé par la trahison de Judas. Car Jésus aimait cet apôtre à l'égal de ses compagnons. Que ne fit-il pas à la dernière Cène pour faire rentrer en lui-même ce pécheur obstiné, et l'empêcher par une crainte salutaire de son futur juge, de consommer son crime ! Après ces tentatives rendues vaines par la malice du disciple prévaricateur, Jésus ne voulut pas détourner son doux visage, quand l'ami infidèle y imprima le baiser de la trahison ; mais son Cœur fit un dernier effort pour triompher par un excès d'amour, de l'aveuglement et de l'endurcissement du

---

(1) Luc. XXII, 43.

traître ; et c'est lui qui inspira à Jésus ces douces paroles, capables de toucher même le roc : *Mon ami, dans quel dessein es-tu venu ?* (1) *Judas, c'est par un baiser que tu trahis le Fils de l'homme!* (2) Combien donc ce divin Cœur ne dut-il pas souffrir de l'invincible malice du disciple si coupable et malgré tout si tendrement aimé ! et ensuite de sa perte consommée par l'impénitence finale et une mort de reprouvé, que Jésus dans sa science prophétique voyait s'accomplir sous ses yeux ! — Broyé aussi par l'abandon des disciples et par le reniement de Pierre. Il les aimait tant, et il avait tant de droits à leur amour ! Il eût été si consolé par une attitude ferme, généreuse, constante dans le dévouement durant sa passion ! Cela leur eût coûté si peu, et il ne demandait rien d'autre de leur fidélité en ces circonstances ! Combien donc il fut affligé de leur défaillance, suite de leur négligence à profiter de ses avertissements, de leur présomption et de leur couardise ! De Pierre surtout il attendait plus que des autres, et à tant de titres ; et Pierre le renia lâchement et scandaleusement ! — Broyé aussi par les douleurs de sa très sainte Mère !... Quand Jésus, réduit dans le plus pitoyable état par les divers supplices qui lui avaient été infligés, dans l'état où Pilate le montra au peuple en disant : *Voilà l'homme !* pour exciter la commisération de la foule ; et de plus chargé de sa lourde croix qu'il traînait péniblement, rencontra sa Mère sur le chemin du Calvaire ; quand ensuite il la vit debout au pied de la croix ; quand il lui dit d'une voix mourante : *Femme, voilà votre Fils*, lui indiquant St Jean, et au disciple : *Voilà votre mère* (3) ; il embrassait de son regard clairvoyant l'océan de douleur où

---

(1) Matth. XXVI. 50.
(2) Luc. XXII, 48.
(3) Jo. XIX. 27.

l'âme de Marie était noyée: et le Cœur tendrement aimant du meilleur de tous les fils, reconnaissant sans doute pour la part que sa Mère voulait prendre à cette phase suprême de sa carrière de Rédempteur, mais profondément compatissant au Cœur affligé de Marie, put dire avec le Psalmiste : *Je suis venu dans la profondeur de la mer, et une tempête m'a submergé* (1).

Cependant combien plus le Sacré Cœur fut broyé par la douleur de l'abandon de Dieu, dont Jésus mourant sur la croix se plaignit par des paroles, si expressives tout à la fois et de la plus vive amertume et de la plus humble résignation : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissé !* (2) L'on se demande tout naturellement : quelle fut donc pour Jésus, le Verbe Incarné, cette peine de l'abandon de Dieu ? Comment l'Homme-Dieu a-t-il pu proférer cette plainte?... — Voici ce qu'il nous semble pouvoir comprendre de ce mystère. Aucun des liens qui unissaient l'humanité de Jésus à sa divinité, n'avait été, ni aurait pu être brisé ou relâché : ni celui de l'union hypostatique, ni celui de la grâce, de l'amitié, de la plus parfaite bienveillance de la part de la nature divine. De plus, si Jésus lui-même ne l'eût voulu, s'il n'eût pas préféré se soumettre absolument au bon plaisir de son Père au sujet de l'expiation nécessaire pour les péchés des hommes, il aurait pu sans aucun doute, à tout moment, exercer selon sa volonté toute l'influence de sa divinité sur son humanité, pour en éloigner non seulement les tourments et la mort, mais jusqu'à la moindre douleur, ou bien encore pour l'inonder de délices au milieu des souffrances, ainsi qu'il l'a fait si fréquemment pour ses martyrs. Mais le bon plaisir de Dieu était, qu'en satisfaction du péché, et pour

(1) Ps 68. v. 2.
(2) Matth. XXVII, 46.

délivrer les hommes de la damnation éternelle qui était le châtiment dû au péché, Jésus endurât tout ce qu'il était possible d'endurer de souffrances du corps et de l'âme ; et le Rédempteur avait accepté librement d'accomplir ce dessein de la divine Sagesse et Justice. Dès lors il devait boire jusqu'à la lie le calice des souffrances ; et parmi celles qui devaient être les plus amères, et la plus amère de toutes, la peine de l'abandon de Dieu, laquelle dans les comptes de la divine Justice devait sans doute tenir la place de la peine du dam éternel, que Dieu remet toujours en même temps qu'il accorde le pardon des fautes. — Dans ces souffrances la divinité soutenait toujours l'humanité, et lui communiquait la force surhumaine nécessaire pour endurer sans défaillance les plus atroces tourments ; mais elle ne voulut pas le soustraire à la mort, ni aux humiliations, ni aux douleurs qui devaient précéder et accompagner la mort ; elle ne voulut pas diminuer la violence de ses souffrances; elle demandait que Jésus les endurât sans aucun soulagement ; et qu'il fît dans ces terribles conditions le sacrifice de sa vie, et s'immolât lui-même. Dans ce but elle voulut soustraire toute influence sensible de la divinité sur l'humanité, qui pût produire, comme elle le fait toujours, la consolation, la joie et la jouissance au sein de la douleur. — Ce refus de délivrer l'humanité du Verbe des douleurs et de la mort, et en même temps cette soustraction complète de tout soulagement dans la souffrance, de toute influence sensible de la bienveillance divine ; voilà ce qui nous semble constituer l'abandon de Dieu, dont Jésus mourant sur la croix se plaignit si douloureusement.

Cependant ce ne fut pas seulement sur la croix, que le Sauveur se trouva dans cet état d'extrême douleur de son âme ; ce fut dès le commencement de la passion, alors que selon l'Evangile *il commença à être triste et accablé ;*

nous en avons une preuve dans ce qui lui arriva au jardin des Oliviers. Lorsqu'il eut longtemps prié, lorsque *dans les jours de sa chair*, comme s'exprime l'Apôtre St Paul, *ayant offert avec larmes et grands cris des prières et des supplications à celui qui pouvait le sauver de la mort, il fut exaucé pour son humble respect* (1), son humanité ne reçut pas l'influence directe de la divinité, mais elle reçut par l'intermédiaire d'un Ange le secours dont elle avait besoin; et cet Ange ne vint pas la consoler, la réjouir, la soulager, la délivrer, mais seulement la fortifier: et *même*, ajoute l'Apôtre, *quoiqu'il fût le Fils de Dieu, il a appris l'obéissance, par ce qu'il a souffert, et par sa consommation il est devenu pour tous ceux qui lui obéissent la cause du salut éternel*... (2). — Mais au moment de la mort de la sainte victime sur la croix, cette peine de l'abandon de Dieu dut arriver à son suprême degré d'intensité. Le corps et le Cœur de Jésus avaient épuisé toutes leurs forces d'endurance ; la séparation de l'âme d'avec le corps devait s'ensuivre selon les lois de la nature. La justice divine, qui à la rigueur aurait pu se contenter de la satisfaction, que lui donnaient les moindres peines et une seule goutte de sang versé du Rédempteur, ne voulait lui faire grâce d'aucune expiation qu'il avait pris sur lui de faire ; elle demandait que le sacrifice fût consommé par la mort de l'Homme-Dieu, et consommé par lui-même. En effet, personne n'avait le pouvoir de lui enlever la vie ; en conséquence le Christ devait s'immoler lui-même en hommage à la divine Majesté ; il devait briser par un acte de sa volonté l'union de son âme et de son corps, et remettre son âme entre les mains de son Père. Préparé par tous les supplices et enfin par celui du crucifiement, le moment

(1) Hebr. V, 7.
(2) Ibid. I. v.8 suiv.

d'offrir ce sacrifice était venu. Alors Jésus, sans exprimer le moindre murmure contre la volonté divine, voulut cependant nous révéler les sentiments de son Cœur, et signaler à notre attention le profond déchirement de son âme dans l'exécution généreuse du bon plaisir de son Père; et il poussa ce cri de suprême détresse: *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissé!*... vous ne me faites donc pas grâce de la consommation de mon sacrifice!... vous me voyez succomber sous le fardeau, et vous ne soulagez pas ma souffrance!... mon Cœur est broyé, et vous lui refusez en ce moment même toute consolation et tout allégement!... je suis vaincu,et mes ennemis triomphent!.... pourquoi, mon Dieu, pourquoi?...

§ 3. — Pourquoi?... Ah! Jésus ne l'ignorait pas: mais il pensait à ceux qu'il rachetait à ce prix; il voulait que tous, et spécialement les âmes dévotes s'en souvinssent avec reconnaissance et componction, comme l'Eglise nous apprend à le faire par l'invocation des Litanies que nous expliquons. Le Cœur de Jésus a été *broyé pour nos crimes*, c'est-à-dire pour les péchés de tous les hommes, pour nos péchés, qui méritent bien d'être qualifiés de la sorte. Ils sont, en effet, sous plusieurs rapports la cause des douleurs, qui ont déchiré l'âme et broyé le Cœur de Jésus.

La personne même du Rédempteur a été l'objet direct de la haine, de l'ingratitude, des injures, des offenses de toutes espèces de la part des hommes. Son amour et son Cœur ont été et sont encore directement attaqués par certaines catégories de pécheurs et certaines espèces de péchés. Jésus connaissait distinctement toutes ces iniquités, et son Cœur dut en souffrir au-delà de toute expression. — Ensuite le Rédempteur devait expier par la douleur, les regrets, le repentir de son âme innocente, les péchés de tous les

hommes: il devait suppléer ainsi au défaut de réparation de la part de ceux qui ne se repentiraient jamais, et il devait communiquer une vertu suffisante de réparation au repentir qu'offriraient à la Justice de Dieu ceux qui croiraient en lui, rendre ce repentir agréable à la Majesté divine, et le faire accepter par le mérite de sa douleur parfaite. C'est pourquoi le Cœur de Jésus voulut éprouver une immense douleur de nos péchés, dont il connaissait le nombre et la gravité, ainsi que l'énormité de l'offense qu'ils font à Dieu. — Enfin Jésus devait obtenir de son Père le pardon de nos péchés par les mérites et les satisfactions de ses humiliations et de ses souffrances; il devait en conséquence combler la mesure de réparation que la Majesté divine exigeait en toute justice; et cette mesure était, que non seulement son corps fût couvert de blessures des pieds à la tête, mais aussi que son Cœur fût broyé. C'est ce dernier sens qu'expriment les paroles du prophète Isaïe, auxquelles l'invocation des Litanies est empruntée; car le prophète, voulant expliquer sa pensée, ajoute aussitôt: *Le châtiment qui nous procure la paix est* (tombé) *sur lui; et nous avons été guéris par ses meurtrissures* (1). D'où il nous semble que nous pouvons conclure, que le sens de l'invocation des Litanies n'est pas précisément: Cœur brisé par la vue de nos péchés; ni cet autre: Cœur brisé par le regret, la douleur de nos péchés; encore que l'un et l'autre sens soit vrai; mais que cette invocation signifie: Cœur Sacré broyé pour obtenir le pardon de nos offenses, ayez pitié de nous.

Une dernière remarque mérite d'être faite sur ces termes de l'invocation: *pour nos crimes*. C'est ainsi que le prophète lui-même a qualifié toutes nos offenses de Dieu, comme étant des offenses très graves, des attentats de

(1) Is. LIII, 5.

lèse-Majesté et lèse-Charité divine, dont l'énormité exige en toute justice une réparation aussi considérable que celle du déchirement très douloureux du Cœur du Christ. — Et ce sont nos propres fautes que nous qualifions de la sorte. Sans doute nous appliquons cela aux péchés de tous les hommes; mais nous l'appliquons surtout aux fautes de ceux qui ont péché avec plus de connaissance et plus de malice de volonté; de ceux, qui comme nous ont reçu plus de bienfaits et en ont davantage abusé; de ceux qui doivent au Dieu leur Sauveur plus d'amour, et qui l'ont payé de retour par plus de froideur et plus d'ingratitude. Si les péchés de tous ont écrasé sous leur poids et broyé le Cœur de Jésus-Christ, combien plus l'ont fait les crimes que nous avons commis. Cette invocation contient ainsi une salutaire humiliation, qui nous vaudra une grande miséricorde, car *Dieu ne rejette pas le cœur contrit et humilié.* (1). — Et au surplus, n'est-ce pas d'une manière spéciale pour la rémission de nos péchés, à nous membres de l'Eglise, et membres privilégiés, que Notre-Seigneur a voulu endurer et offrir à son Père les douleurs qui ont broyé son Cœur? S'il s'est offert comme victime de propitiation pour les péchés de tous, ne l'a-t-il pas fait avec une intention spéciale et une efficacité particulière pour ses fidèles, ses amis, ses élus (2)? Lui qui est le Sauveur de tous, ne l'est-il pas à un titre spécial des fidèles? (3) C'est pour les péchés de tous qu'il a offert les douleurs de son Cœur, c'est-à-dire dans le but de satisfaire pleinement à la justice divine pour les péchés de tous, et avec l'effet d'obtenir pour tous la possibilité du pardon et du salut éternel. Mais pour nos crimes il a fait

(1) Ps. 50.
(2) 1 Jo. II, 2.
(3) 1 Tim. IV, 10.

davantage : il a offert ses douleurs dans le but et avec l'heureux résultat, non seulement de la possibilité d'obtenir le pardon, mais du pardon même : non seulement d'une grâce suffisante, mais d'une grâce efficace qui donne les dispositions nécessaires, qui fait employer les moyens de salut, qui assure ainsi à l'âme l'application effective des satisfactions du Rédempteur, et l'acquisition de la grâce et du salut. — C'est pourquoi, après avoir invoqué le *Sacré Cœur de Jésus broyé pour nos crimes*, nous nous permettons d'ajouter aussitôt, avec foi et confiance en sa miséricorde: *Ayez pitié de nous;* afin d'obtenir une abondante mesure et même la plénitude de la grâce qu'il nous a méritée.

CHAPITRE XXXI.

Cor Jesu, usque ad mortem obediens factum.
Cœur de Jésus, fait obéissant jusqu'à la mort.

SOMMAIRE : § 1. L'obéissance de Jésus-Christ est un hommage de son Cœur librement offert à Dieu. — § 2. Elle a de plus le mérite de l'humiliation volontaire devant la Majesté divine. — § 3. Elle a aussi celui du sacrifice de la volonté humaine de Jésus, et de tout ce qui lui était le plus cher. — § 4. Elle n'est pas empêchée mais au contraire rendue plus parfaite et plus méritoire par le commandement de son Père céleste.

De ce qui a eté dit dans les deux chapitres précédents il apparaît à toute évidence, que le Sacré Cœur de Jésus a pris une part non seulement considérable, mais à certains égards prédominante, à l'œuvre de notre rédemption; puisque c'est lui qui a souffert principalement de toutes les humiliations du Christ, et c'est lui également qui a enduré les plus grandes douleurs. Et ce n'est pas tout; il faut ajouter, qu'il y a concouru encore par l'humble obéissance avec laquelle il a librement accepté et offert à Dieu ses humiliations et ses douleurs; et il a donné par là à toute l'œuvre qu'il accomplissait, son principal mérite devant Dieu. En effet cette humble obéissance fut un hommage si parfait et si agréable à Dieu, que c'est à elle que l'Apôtre St Paul attribue le mérite de toute la gloire, dont le nom de Jésus, Sauveur des hommes, a été couronné. C'est ce qu'expriment les paroles de l'Apôtre aux Philippiens, auxquelles est empruntée l'invocation des Litanies du Sacré-Cœur que nous allons expliquer: *Ayez en vous les sentiments qu'avait en lui le Christ, qui... s'est humilié lui-même, s'étant fait obéissant jusqu'à la*

mort, même la mort de la croix ; c'est pourquoi Dieu l'a exalté, et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom, etc. (1). — D'après ces paroles, l'obéissance du Cœur de Jésus dans l'acceptation de ses humiliations et de ses souffrances eut un triple mérite, savoir celui de l'hommage librement offert ; celui de l'humiliation devant la Majesté divine ; enfin celui du sacrifice de la volonté humaine de Jésus, et de ce qui, après Dieu, lui était le plus cher.

§ 1. — L'obéissance de Jésus-Christ dans l'accomplissement de ces douloureux mystères a eu la première condition requise pour être méritoire devant Dieu ; elle a été libre. *Il s'est humilié lui-même ; il s'est fait obéissant jusqu'à la mort.* — Sans doute ses ennemis, les juges qui l'ont condamné,et les bourreaux auxquels il a été livré,lui ont fait violence ; mais ces violences il les a permises; alors qu'il aurait pu les prévenir ou les empêcher à son gré, il il ne l'a pas voulu ; il s'est d'abord livré lui-même entre leurs mains : puis, l'heure en étant venue, il s'est abandonné à la puissance des ténèbres, dont ceux-là étaient les coupables instruments. Non, il n'a pas été forcé de subir malgré lui les humiliations : *il s'est humilié lui-même.* Et cela, il l'a fait sans être dans la nécessité absolue de le faire, mais de son propre choix ; il aurait pu refuser de se soumettre à ces humiliations, rien ne lui en faisait un strict devoir. C'était le bon plaisir de son Père, c'était la volonté divine, mais qui ne lui enlevait pas la liberté, soit de refuser l'œuvre de la rédemption, soit de préférer une autre manière et d'autres moyens de l'accomplir. Ce bon plaisir de son Père, cette volonté divine, Jésus l'a appelée *le commandement qu'il avait reçu de son Père* (1) ; il a

---

(1) Phil. II, 5 suiv.
(2) Jo. XIV, 31.

préféré l'imposer comme une loi à sa propre volonté, et il s'est fait ainsi obéissant, en consentant à subir la passion et la mort. Il a déclaré, qu'il l'a fait pour donner au monde une preuve solennelle de son amour pour son Père ; et l'apôtre St Paul, lorsqu'il nous exhorte à porter à notre tour notre croix avec patience, *contemplant l'auteur et le consommateur de la foi, Jésus qui, dans la vue de la joie qui lui était proposée, a souffert la croix méprisant la honte, et qui est maintenant assis à la droite du trône de Dieu* (1), nous fait connaître une autre raison encore de ce libre choix que fit Jésus de la passion et de la mort sur la croix, c'est-à-dire les avantages qu'il devait en recueillir lui-même, et ceux qui devaient en résulter pour nous. — Notre Seigneur Jésus-Christ a insisté à diverses reprises sur cette vérité de la liberté, avec laquelle il a obéi jusqu'à consentir à mourir de la mort honteuse de la croix. Il l'a fait en particulier, quand il a déclaré qu'*il est le bon pasteur, qui donne sa vie pour ses brebis. Si mon Père m'aime*, dit-il, *c'est parce que je sacrifie ma vie, pour la reprendre. Personne ne me la ravit, mais je la donne moi-même ; et j'ai le pouvoir de la donner, et j'ai le pouvoir de la reprendre. Voilà le commandement que j'ai reçu de mon Père* (2). — Et tout cela est parfaitement conforme à la prédiction d'Isaïe au sujet de la passion et de la mort du Messie : *Il a été offert, parce que lui-même l'a voulu.... Mais le Seigneur a voulu le briser dans son infirmité ; s'il donne pour le péché son âme, il verra une race de longue durée, et la volonté du Seigneur sera dirigée par sa main.. C'est pour cela que je lui départirai une grande multitude, et il distribuera les dépouilles des forts, parce qu'il a livré son âme à la mort, et qu'il a été compté*

(1) Hebr. XII. 2.
(2) Jo. X. 14 suiv.

parmi les scélérats, parce qu'il a porté les péchés de beaucoup d'hommes, et qu'il a prié pour les transgresseurs (1).

Tous ces passages des saintes Ecritures affirment catégoriquement la parfaite liberté du Christ dans l'acceptation et l'offrande faite à la divine Majesté de sa passion et de sa mort pour la rédemption du genre humain, et l'énoncent comme une condition essentielle de la valeur méritoire de ce sacrifice devant Dieu. Et telle est précisément la doctrine de l'Eglise catholique niée par les Jansénistes. En effet ceux-ci enseignèrent, que pour mériter ou démériter il suffit que l'homme ne soit pas violenté par une cause extérieure ; que la liberté, nécessaire pour acquérir du mérite, n'exige pas l'indifférence de la volonté entre plusieurs objets proposés à notre choix, mais qu'elle se concilie avec une nécessité intérieure qui la force à vouloir un objet déterminé. Cette erreur est énoncée dans la 4me des cinq propositions tirées du livre de Jansénius, que le Souverain Pontife a condamnées comme hérétiques. — La raison elle-même condamne cette erreur. Il faut la liberté, entendue dans le sens de l'Eglise catholique, pour donner aux actes de l'homme une valeur de l'ordre moral, c'est-à-dire, pour qu'ils puissent être appréciés comme des hommages dignes de recevoir en retour, des récompenses de la part de celui à qui ils sont offerts.

Une œuvre est rendue vertueuse, louable et méritoire, dit St Thomas, surtout en tant qu'elle procède de la volonté. C'est pourquoi, bien qu'obéir soit un devoir, si quelqu'un obéit avec une volonté prompte, ce n'est pas là une raison qui diminue son mérite, surtout auprès de Dieu, qui ne voit pas seulement les œuvres extérieures, mais aussi la volonté intérieure (2).

---

(1) Is. LIII, 7 suiv.
(2) 2. 2. q. 104, a. 1, ad 3.

Or, évidemment, ce n'est pas comme évènements de l'ordre physique, que la passion et la mort du Rédempteur ont pu opérer une œuvre appartenant, aussi éminemment que la rédemption, à l'ordre moral de l'offense et de la réparation, de la justice et de la miséricorde, du châtiment et du pardon ; c'est seulement en tant qu'elles ont une valeur morale aux yeux de Dieu. Qu'il reste donc bien établi, que le Rédempteur, tout en obéissant à son Père, a subi librement sa passion, couronnée par la mort de la croix ; et que le mérite de cette obéissance est précisément et tout d'abord d'avoir été libre, d'avoir été une obéissance parfaite du Cœur de Jésus.

§ 2. — Cependant la liberté de l'obéissance est, plutôt que le mérite lui-même, une condition essentielle pour l'acquérir. Son mérite consiste essentiellement dans l'hommage qu'elle rend à la Majesté divine par la libre reconnaissance de son autorité souveraine et de notre dépendance à son égard ; par l'humiliation de la volonté, de la nature, de la dignité humaine devant la volonté et la grandeur de Dieu ; humiliation conforme à l'ordre nécessaire de la subordination de la créature à la majesté infinie du Créateur. — L'apôtre St Paul, dans les paroles aux Philippiens auxquelles est empruntée l'invocation des Litanies que nous expliquons, constate ce mérite dans l'obéissance du Christ. Le Fils de Dieu s'est anéanti lui-même en se revêtant de la nature humaine et se faisant homme. L'Homme-Dieu ensuite s'abaisse pour rendre hommage à la Majesté divine ; il s'humilie devant elle par l'obéissance. En retour de cet hommage Dieu veut récompenser l'homme qui volontairement s'abaisse devant lui ; et la récompense consiste dans l'élévation de celui qui s'est abaissé dans l'agrandissement de celui qui s'est amoindri, dans la glorification de celui qui s'est humilié. *Pour cela aussi*

Dieu l'a exalté, et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom. — De tout quoi il ressort à nouveau, que le mérite de l'obéissance du Christ revient principalement au Cœur de Jésus ; car, si elle fut pratiquée par beaucoup d'actes extérieurs de sujétion à la douleur et à l'humiliation, elle fut méritoire, principalement à cause de l'humilité qui a inspiré ces actes et les a offerts en hommage à la divine Majesté. Or cette humilité doit être attribuée au Sacré Cœur de Jésus. — Aussi pour mieux l'apprécier nous allons la considérer plus attentivement, et y distinguer d'abord un double acte ou degré de cette vertu que l'Apôtre a eu soin de nous signaler. Le premier acte ou degré consiste dans l'obéissance même, laquelle est une humiliation, une sujétion louable et méritoire ; *il s'est humilié lui-même se faisant obéissant.* Le second acte, qui est en même temps le suprême degré de l'humilité de Jésus, est *l'obéissance jusqu'à la mort et à la mort de la croix ;* c'est l'héroïsme de la vertu, qui sait la pratiquer dans les circonstances les plus difficiles, dans l'immolation complète de soi-même.

L'obéissance est la subordination de la volonté de l'inférieur à celle du supérieur. L'ordre essentiel des êtres demande cette subordination. L'inférieur qui obéit, se conforme à cet ordre ; il pratique l'humilité, puisqu'il ne recherche pas une élévation indue, ce qui serait l'orgueil et l'ambition ; mais il se contente de demeurer au rang inférieur qui lui revient. Cependant il ne s'humilie pas, en ce sens qu'il ne s'inflige pas une infériorité opposée aux exigences ou aux convenances de sa nature, mais il se conforme seulement à celle qui selon l'ordre lui est due et qui est l'expression de la vérité. — La désobéissance du premier homme fut la cause de la ruine de tout le genre humain, et dans la désobéissance apparaissait l'orgueil de la volonté humaine, qui se révoltait contre la volonté

divine, et prétendait à la supériorité de l'indépendance. Or la réparation répondit à la faute. L'obéissance, la soumission de la volonté du Christ, l'humilité du Cœur de Jésus dans l'observation de l'ordre voulu par Dieu que la volonté créée soit en tout soumise à la volonté du Créateur, furent la cause méritoire de la restauration de la nature humaine dans l'ordre primitif de la justice, de la grâce, de l'amitié de Dieu notre Père. *De même que par la désobéissance d'un seul homme beaucoup ont été constitués pécheurs, de même aussi, par l'obéissance d'un seul beaucoup sont constitués justes* (1).

Mais l'obéissance de Jésus-Christ n'eut pas seulement le mérite de l'humilité, qui fait observer l'ordre essentiel d'infériorité de la créature envers le Créateur. Elle en eut un plus considérable, celui d'accepter toutes les humiliations par lesquelles le Verbe Incarné devait, depuis le premier instant de sa conception et depuis sa naissance à Bethléhem jusqu'à sa mort sur le Calvaire, payer à la divine justice la dette du genre humain pécheur, pour se conformer aux desseins de la divine Sagesse et au bon plaisir de la très sainte et très juste volonté de Dieu.

Toute la carrière terrestre du Rédempteur n'a été qu'une suite non interrompue d'humiliations et de souffrances, depuis la crèche jusqu'à la croix ; et Jésus les a toutes acceptées en esprit de soumission à son Père céleste, sans jamais proférer ni murmure, ni plainte ; il n'a jamais répondu sinon : *C'est bien, mon Père, parce qu'il vous a plu ainsi* (2). Son unique règle de conduite a été celle qu'il a fait connaître par ces paroles : *Pour moi, je fais toujours ce qui lui plaît* (3). — Et cependant, comme

---

(1) Rom. V, 19.
(2) Matth. XI, 26.
(3) Jo. VIII, 29.

Fils de Dieu et Verbe Incarné, l'Homme-Dieu avait tout droit d'exempter sa nature humaine de toute humiliation et de toute souffrance; et même les convenances de la dignité de la nature humaine du Verbe demandaient, que cette nature jouît de tout honneur et de tout bien. L'Homme-Dieu avait le droit de régner par sa nature humaine sur tout l'univers, de gouverner et de soumettre toute créature à son autorité, de recevoir d'elle tout hommage et tout tribut de soumission. Par conséquent pour lui, renoncer à la jouissance temporaire de ce droit; ne pas le faire valoir avant de l'avoir acquis à un autre titre, celui du mérite de ses œuvres et de ses souffrances; consentir à subir un traitement tout opposé, et cela pendant toute sa carrière terrestre: accepter pour toute sa vie mortelle une condition aussi inférieure que celle d'opprobres et de douleur, depuis la crêche jusqu'au tombeau, et mériter ainsi comme récompense l'honneur et la gloire auxquels sa seule condition d'Homme-Dieu lui donnait plein droit; vouloir enfin n'entrer dans sa gloire que par la voie de la passion et de la mort, et le vouloir par soumission à la volonté divine, au bon plaisir de son Père céleste; voilà l'obéissance parfaite dans l'humilité parfaite, par l'amour de l'humiliation en vue de la plus grande gloire de Dieu, dans l'accomplissement adéquat de tous ses desseins. Aussi l'Apôtre, après avoir dit que l'Homme-Dieu *s'est fait obéissant jusqu'à la mort*, ajoute avec insistance: *et jusqu'à la mort de la croix;* c'est-à-dire jusqu'à une mort, qui est le suprême degré de l'humiliation; préparée, accompagnée, suivie de tous les opprobres et de toutes les douleurs, dont nous avons parlé. Car plus grand a été l'excès de l'humiliation, plus aussi a été admirable l'héroïsme de l'humilité qui l'a fait accepter par obéissance, et plus considérable le mérite de l'obéissance.

§ 3. — Celle-ci a de plus un autre mérite qui lui est propre, celui de sacrifier, pour rendre hommage à la divine Majesté, le bien le plus précieux dont l'homme dispose, c'est-à-dire sa propre volonté.

A considérer toutes choses en elles-mêmes, dit St Thomas, l'obéissance est une vertu plus digne d'éloges que les autres vertus morales, parce qu'elle sacrifie pour Dieu la volonté propre, tandis que les autres vertus sacrifient pour Dieu d'autres biens inférieurs. De là ce que dit St Grégoire (Moral.libr.ult.),que *l'obéissance est à bon droit préférée aux sacrifices; parce que par les sacrifices on immole une chair étrangère, tandis que par l'obéissance on immole sa volonté propre.* De là encore, que toutes les œuvres des autres vertus tirent leur mérite devant Dieu, de ce qu'elles sont pratiquées pour obéir à la divine volonté. (1)

Ce mérite se trouve donc à certain degré dans tout acte d'obéissance ; mais non pas au même degré en tous. Car, dit St Thomas:

L'obéissance rend la volonté de l'homme prompte à accomplir la volonté d'autrui ; c'est-à-dire de celui qui *commande.* Or, si la chose commandée est d'ailleurs voulue pour elle-même, indépendamment du précepte qui l'impose, comme cela arrive dans les choses agréables, d'elle-même déjà la volonté tend à cela ; et il semble qu'elle la veuille, moins pour la raison du précepte, que pour son propre bon plaisir. Mais lorsque ce qui est commandé n'est nullement voulu pour soi-même, lorsque c'est plutôt quelque chose qui, pris en soi-même, répugne à la volonté propre, comme quand il s'agit de choses défavorables ou désagréables, alors il est bien manifeste que la volonté ne l'accomplit qu'à cause du précepte. (2)

---

(1) 2. 2. Q. 104. a. 3.
(2) Ibid. a. 2, ad 3.

A l'aide de ses principes nous pouvons comprendre combien fut agréable à Dieu, combien méritoire devant lui, l'obéissance de Jésus; et aussi, comment ce mérite est à bon droit attribué principalement au Cœur Sacré de Jésus. En effet, cette obéissance de Jésus-Christ fut un sacrifice dont la victime était la créature la plus digne, la plus noble, savoir la volonté humaine du Verbe Incarné; et ce sacrifice fut offert à Dieu par la volonté qui est entre toutes la plus parfaite, la plus sainte, la plus chère à Dieu. De plus, l'objet de cette obéissance, ce que la volonté humaine du Christ acceptait par soumission à son Père, par conformité avec la volonté divine, était ce qui, naturellement parlant, devait lui répugner et réellement lui répugnait le plus, savoir l'immolation de lui-même, la destruction de sa vie humaine, la mort de son corps sacré, l'effusion de son sang. Et nous le savons, Jésus fit humblement mais instamment connaître ses répugnances naturelles, et dans une prière fervente, prolongée, à diverses reprises il supplia son Père *avec grands cris et larmes*, de vouloir bien, si c'était possible, ne pas demander à sa nature humaine de boire un calice aussi amer, d'offrir un sacrifice aussi pénible. Cependant la générosité et la promptitude de son Cœur à accepter le bon plaisir de la volonté divine, ne se démentirent pas un seul instant ; elles se trouvèrent à chacune de ses instances à côté de l'expression de ses répugnances naturelles pour en faire le sacrifice, et à la demande conditionnelle de la nature infirme elles firent ajouter chaque fois cette demande absolue d'une volonté parfaitement soumise : *Cependant non pas ce que je veux, mais ce que vous voulez ; non pas comme je le veux, mais comme vous le voulez.*

C'est de ce sacrifice d'obéissance, que l'immolation du Christ, durant toute sa passion et sur la croix, tire principalement sa perfection d'hommage rendu à la Majesté di-

vine ; et ce sacrifice appartient à la volonté humaine du Sauveur, que nous appelons le Cœur Sacré de Jésus.

§ 4. Il nous reste à dire quelques mots d'explication touchant une difficulté qui se présente ici à notre esprit, ou plutôt touchant un côté mystérieux du sujet que nous venons de traiter: cela nous aidera à mieux comprendre la perfection de l'obéissance du Cœur de Jésus dans l'acceptation de la passion et de la mort de la croix. — Si Jésus a obéi en cela, se dit-on, c'est que son Père, c'est-à-dire la divine volonté, en faisait un précepte à la volonté humaine du Christ Rédempteur; au surplus, le divin Sauveur mentionne expressément le *commandement (mandatum* du latin), que son Père lui a fait à cet égard ; nous avons cité ci-dessus ses paroles, rapportées par l'Evangéliste St Jean. S'il en est ainsi, Jésus n'aurait pu refuser de souffrir et de mourir sur la croix ; le faire eut été transgresser le commandement de Dieu, ou en d'autres termes commettre un péché de désobéissance. Or Jésus ne pouvait pas pécher, une de ses perfections essentielles étant une parfaite sainteté qui le rendait impeccable. Dans ces conditions il n'y avait plus pour Jésus le choix requis pour la liberté ; sa volonté était nécessairement déterminée à vouloir le bien, et ne pouvait choisir le péché; et ici les deux termes en présence étaient d'une part l'obéissance à son Père, d'autre part la désobéissance qui était le péché. Comment donc pouvons-nous concevoir la liberté du Cœur de Jésus dans l'obéissance jusqu'à la mort, commandée par son Père ? ces deux concepts de liberté et d'obéissance, au moins dans les conditions spéciales de la volonté de Jésus, ne sont-ils pas contradictoires ?

La difficulté est sérieuse, et sa solution, sur laquelle les docteurs ne sont pas d'accord,laisse une certaine obscurité dans l'esprit.Les théologiens avouent, qu'il y a ici un mys-

tère, dont ni les principes de la raison, ni les données de la révélation ne suffisent à donner une parfaite intelligence. Ils n'hésitent pas à dire, que tant la liberté du Christ que sa parfaite obéissance sont des vérités indubitables de notre foi ; que par conséquent leur conciliation objective est certaine, encore que le terme de la conciliation ne nous apparaisse pas avec évidence. Que cela soit, c'est certain ; comment cela est-il ? voilà ce qui reste obscur.

Les uns admettent, que Dieu ait fait à la nature humaine du Verbe un véritable précepte d'offrir le douloureux sacrifice de la passion et de la mort sur la croix ; ils jugent que cela est nécessaire à la perfection de l'obéissance du Christ. Malgré cela, disent-ils, la liberté du Christ restait entière, parce que le précepte dont il s'agit, ne déterminait ni les actes précis par lesquels il devait être exécuté, ni les circonstances du temps, du lieu, des personnes, de la manière spéciale, dans lesquelles il serait accompli. De sorte que, si le genre de rédemption fut imposé par la volonté divine, si Dieu voulut absolument qu'elle se fît par la mort du Rédempteur et le sacrifice de la croix, cependant tous les actes individuels du Rédempteur, qui concoururent à l'exécution du plan divin dans des circonstances choisies par lui furent librement déterminés ou acceptés par lui.

Les autres, suivant l'avis de l'illustre cardinal de Lugo, pensent au contraire que Jésus ne reçut pas de son Père un véritable précepte de racheter le genre humain par sa passion et sa mort sur la croix ; que Dieu voulut plutôt abandonner à la liberté humaine du Christ la rédemption elle-même, ainsi que le choix de l'œuvre réparatrice qui devait, s'il le voulait, l'accomplir; qu'en conséquence Dieu se contenta de faire connaître à la très sainte humanité du Verbe les œuvres qui lui seraient agréables, et après qu'elle eut librement choisi par amour pour son Père et

pour les hommes entre plusieurs termes agréables à Dieu, de ratifier ce choix ; qu'il n'y eut donc pas de volonté absolue de Dieu à cet égard, si ce n'est après le libre choix fait par la volonté humaine du Rédempteur.— Dans cette explication il est évident, que la liberté de l'obéissance du Christ reste entière: tout ce que l'on peut demander, c'est de savoir comment l'obéissance reste intacte, et aussi parfaite que la condition de l'Homme-Dieu et les paroles des saintes Ecritures la demandent. Voici ce que ces théologiens disent à ce sujet. Selon St Thomas, l'obéissance est essentiellement la conformité de la volonté de l'inférieur comme tel à celle du supérieur, de quelque manière que le supérieur en vertu de son autorité ait voulu la manifester; *elle apparait* même *comme plus parfaite, lorsqu'elle prévient un précepte formel, et qu'elle accomplit, dès qu'elle l'a compris, le bon plaisir du supérieur* (1). C'est pourquoi le Christ a été parfaitement obéissant lorsqu'il a accepté de souffrir et de mourir pour le salut du genre humain, parce qu'il n'a pas eu besoin de recevoir à cette fin un précepte de la part de Dieu ; mais qu'il lui a suffi de savoir que tel était le bon plaisir de son Père, et que le libre choix de cette œuvre de rédemption serait très agréable à son Père, et serait la manière la plus excellente de reconnaître l'autorité et la majesté de Dieu, et de lui rendre l'hommage de la sujétion de sa créature. — Quant à l'appellation de *commandement* ou *précepte* (*mandatum* du latin), dont Notre-Seigneur Jésus-Christ s'est servi pour désigner le bon plaisir de son Père à divers endroits de l'Evangile (2), ces théologiens trouvent dans la Ste Ecriture même une explication pleinement suffisante. Ils prouvent par l'emploi de ce même terme dans divers endroits, que

---

(1) 2. 2. Q. 104, a. 2.
(2) Jo. X, 18; Jo. XIV, ult.

sa signification n'y est pas aussi rigoureuse qu'elle l'est dans notre langage actuel ; que l'équivalent du *mandatum* latin dans l'Ecriture n'est pas le *précepte* ou *commandement* strictement pris selon notre manière de parler; mais que ce terme s'emploie dans l'Ecriture pour toute manifestation de la volonté du supérieur à l'inférieur, et notamment du bon plaisir de Dieu aux hommes. Ils appuient cette explication sur l'interprétation et la doctrine des Saints Pères, qui leur paraît suffisamment claire et certaine. Et enfin, d'accord avec plusieurs des plus illustres Docteurs de l'Eglise, ils estiment que la dignité de l'Homme-Dieu, la perfection de la volonté humaine du Christ, les excellentes dispositions de son Cœur, la qualité éminente de l'obéissance de la nature humaine du Verbe Incarné, ne paraissent pas pouvoir s'accorder avec un commandement formel et rigoureux de la part de Dieu ; qu'elles semblent exiger au contraire, que le choix de l'œuvre de la rédemption, quant à la substance et quant aux circonstances accessoires, ait été fait, conformément au bon plaisir mais sans précepte divin, par la volonté aimante et généreuse, c'est-à-dire par le Cœur Sacré du Rédempteur.

CHAPITRE XXXII.

Cor Jesu, lancea perforatum.

Cœur de Jésus, transpercé par la lance.

SOMMAIRE : § 1. La réalité du fait de la blessure du Sacré Cœur. — § 2. Les causes qui ont concouru à faire cette blessure : les ennemis de Jésus — le soldat armé — les desseins de la Providence. — § 3. La vertu méritoire de la blessure du Sacré Cœur. — § 4. Les significations mystérieuses attribuées par les Saints à cette blessure.

Les qualifications données au Sacré Cœur de Jésus dans les trois invocations précédentes, conviennent directement et principalement à l'âme, pas à la chair du Christ ; elles expriment des propriétés et des mérites qui appartiennent formellement à la volonté humaine ; le Cœur de chair n'y a que la part de son concours avec les actes spirituels de l'âme. L'invocation 26me dont nous allons nous occuper, rappelle le grand mystère accompli dans le Cœur de chair du Sauveur après sa mort, celui de la blessure faite au Sacré Cœur par *le coup de lance qui ouvrit le Côté sacré et en fit jaillir aussitôt du sang et de l'eau* (1) ; mystère auquel la volonté de Jésus eut part pour l'avoir d'avance permis, voulu, accepté. L'Evangéliste, après avoir constaté le fait, et en avoir affirmé nettement l'exactitude, ajoute avec solennité : *Et celui qui l'a vu, en a rendu témoignage ; et son témoignage est vrai. Et celui-là sait qu'il dit vrai ; afin que vous croyiez aussi.* — Les Saints Pères ont universellement apprécié ce mystère comme

(1) Jo. XIX, 34.

ayant une portée considérable par sa signification et par sa valeur méritoire. L'Eglise y a toujours attaché une grande importance ; elle a toujours vénéré cette blessure du Côté Sacré du Sauveur, à la suite de l'Apôtre St Thomas, qui, d'incrédule devenu fidèle, et invité à mettre sa main dans le côté ouvert de son divin Maître ressuscité, tomba à genoux et adora avec foi et amour son Seigneur et son Dieu. Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans ses apparitions à la Bienheureuse Marguerite Marie, lui montra son Cœur portant la cicatrice ouverte de la blessure reçue sur la croix ; *la plaie qu'il reçut sur la croix y paraissait visiblement* (3me vision).—Ce sont là des raisons suffisantes, pour justifier la place d'honneur accordée dans les Litanies à l'invocation de la mystérieuse blessure du Sacré Cœur, et pour nous déterminer à insister assez longuement sur la vérité et la nature révélée du fait même de la plaie du Sacré Cœur, sur ses causes, sur sa valeur méritoire devant Dieu, et sur les significations mystérieuses, que les Saints Docteurs nous ont appris à attacher à la cicatrice de la plaie, gardée dans le Cœur glorieux du Sauveur ressuscité.

§ 1. L'Evangile dit expressément, que le Côté Sacré de Jésus fut, après la mort du Sauveur, ouvert d'un coup de lance par un soldat ; mais ce coup a-t-il aussi frappé et ouvert le Cœur ?... Le fait est-il certain ?... est-il révélé ?... Il ne faut pas hésiter à répondre affirmativement à ces questions. — Le Père de Gallifet, qui a rendu de si insignes services à la cause du culte du Sacré Cœur, a traité cette matière avec une ampleur et une solidité qui ne laissent rien à désirer (1). Voici ce qu'il nous dit des circonstances qui lui firent entreprendre ce travail :

---

(1) De l'excellence etc... 2de partie, addition, art. 2.

Tandis que la cause du Sacré Cœur de Jésus se traitait à Rome dans la Congrégation des Rites, un des juges qui étaient contraires confessa que, s'il constait que le Cœur de Jésus eût été réellement percé de la lance, ce serait un motif puissant d'accorder la grâce qu'on demandait. On répondit d'abord : Eh quoi ! la plaie matérielle et visible de ce Cœur adorable suffira donc pour le faire honorer dans l'Eglise ? et la plaie de l'amour, la plaie de la tristesse mortelle qu'il a soufferte pour nous, et la plaie de la douleur immense de nos péchés qui transperça ce Cœur, et la plaie de cette désolation incompréhensible qui le réduisit à l'agonie et à une sueur de sang ; ces plaies, dis-je, qui sont indubitables par la foi ne suffiront pas ?..... Cependant, pour ne rien laisser de ce qui pouvait servir à procurer à ce Cœur divin les honneurs qu'il mérite, on fit les recherches suivantes pour montrer que réellement le Cœur de Jésus a été blessé.

Nous renvoyons le lecteur au beau livre du Père de Gallifet pour l'exposé de tous les arguments, par lesquels il prouve surabondamment sa thèse, et qui, remarquons-le, ne démontrent pas seulement, que la blessure du Cœur de Jésus faite par le coup de lance du soldat est un fait certain, mais aussi qu'elle est un fait révélé, implicitement rapporté par les paroles de l'Evangile de St Jean. — Nous voulons insister un peu sur ce dernier point. Les paroles de St Jean constatent manifestement plus que les seules apparences extérieures de la plaie du Côté Sacré de Jésus. Elles n'en signalent pas explicitement la profondeur, elles n'en tracent pas exactement les limites : cependant les termes dont l'Evangéliste se sert, *Un soldat ouvrit d'un coup de lance le côté de Jésus*, et l'effet produit, *et aussitôt il en jaillit du sang et de l'eau*, comme le note très bien le Père de Gallifet, exigent une blessure assez large et assez profonde pour que le Cœur même ait été atteint. C'est pourquoi le *Cœur* est compris dans le récit de l'Evangile

et implicitement désigné par le *Côté* sacré du Sauveur qui est nommé par St Jean. — Bien plus ; recourant aux explications des Saints Docteurs, interprètes autorisés des Ecritures, le Père de Gallifet prouve que c'est principalement du Sacré Cœur, que les termes *le Côté de Jésus* doivent être entendus ; parce qu'ils ont une signification métaphorique, c'est-à-dire que, par le nom de la partie apparente, savoir le *Coté*, ils désignent tout l'ensemble, dont la partie principale est le *Cœur* de Jésus. Le Père de Gallifet prouve également par beaucoup de témoignages, que c'est bien en ce sens que les fidèles ont toujours entendu ce passage du Saint Evangile. En conséquence, nous devons regarder la blessure du Sacré Cœur de Jésus comme un fait révélé, proposé par l'Evangile à notre foi et à notre piété.

Il est vrai que l'autorité de l'Eglise n'a rien défini comme dogme à ce sujet : le fait n'ayant jamais été contesté, elle n'a jamais eu à intervenir pour prononcer un jugement solennel sur ce sujet. Cependant par la Liturgie nous pouvons connaître suffisamment le sentiment de l'Eglise : et celui-ci ne diffère pas de celui que nous avons fait connaître. Dans l'office du Sacré Cœur la blessure du Cœur est mentionnée comme un fait non douteux, plein de signification mystérieuse et d'une portée surnaturelle selon les desseins de Dieu : les paroles de l'Evangile, relatives au Côté Sacré de Jésus frappé et ouvert par le soldat, lui sont appliquées ; la plaie du Sacré Cœur est un sujet de louanges et de bénédictions dans les Hymnes. Dans celle de Vêpres nous lisons cette strophe : *Un coup de lance l'a frappé — et lui a fait des blessures — afin de nous laver des souillures — dans l'eau et le sang qui en ont coulé* (1). Dans celle de Matines il y a cette autre

(1) Percussum ad hoc est lancea. -- Passumque ad hoc est vulnera. — Ut nos lavaret sordibus. — Unda fluente et sanguine.

strophe : *Du soldat qui l'a blessé — nos péchés ont dirigé la lance. — Le fer de l'arme cruelle — par un crime mortel fut aiguisé* (1). Enfin nous trouvons la suivante dans l'hymne des Laudes : *Ta charité voulut la blessure visible — du coup qui t'a percé — afin que de l'amour invisible — la blessure aussi fût vénérée* (2). De sorte que l'invocation du Cœur de Jésus blessé par le coup de la lance, que nous trouvons dans les Litanies du Sacré Cœur, n'est pas une nouveauté dans les prières liturgiques de l'Eglise : et l'affirmation du fait de cette blessure comme énoncé dans les paroles du Saint Evangile, est conforme au sentiment de l'Eglise.

§ 2. — Sans nous arrêter davantage à ce côté du mystère de la blessure du Sacré Cœur de Jésus, exposons les diverses causes qui concoururent à son accomplissement. — L'Evangile signale les causes immédiates, savoir le coup de lance du soldat, et avant cela, les instances des ennemis de Jésus auprès de Pilate, pour obtenir l'enlèvement hâtif des corps des suppliciés du Golgotha. *Les Juifs donc*, dit St Jean, (*parce que c'était la préparation*), *afin que les corps ne demeurassent point en croix le jour du Sabbat (car ce jour du Sabbat était très solennel) prièrent Pilate qu'on leur rompît les jambes et qu'on les enlevât. Les soldats vinrent donc, et ils rompirent les jambes du premier, puis du second qui avait été crucifié avec lui. Mais lorsqu'ils vinrent à Jésus, et qu'ils le virent déjà mort, ils ne rompirent pas ses jambes ; seulement un des soldats ouvrit son côté avec une lance ; et aussitôt il en*

---

(1) Vibrantis hastam militis. — Peccata nostra dirigunt. — Ferrumque diræ cuspidis. — Mortale crimen acuit.

(2) Te vulneratum charitas. — Ictu patenti voluit — Amoris invisibilis — Ut veneremur vulnera.

sortit du sang et de l'eau (1). D'après ce récit authentique, le mauvais traitement, infligé à Jésus après sa mort, fut la suite tout d'abord des perfides agissements des Juifs ennemis de Jésus, et principalement de ces Pharisiens, qui, hypocrites consommés, sans se soucier le moins du monde de célébrer la Pâque l'âme souillée du plus abominable forfait, déclaraient que, d'après la loi (Deutéronome chap. 21, verset 2me), ce serait profaner le sabbat, et surtout le sabbat le plus solennel de l'année, de laisser en un jour pareil sur le gibet les crucifiés du Golgotha. L'Evangile ne nous dit pas, si ce zèle hypocrite n'était qu'une de ces inconséquences fréquentes dans la conduite d'âmes fourbes, habituées à mentir à elles-mêmes comme aux autres, aveuglées et endurcies dans le mal, qui jugeaient le bien, mal, et le mal, bien ; qui, comme le leur reprochait le divin Maître *payaient la dîme de la menthe, de l'aneth et du cumin, et qui négligeaient les choses les plus graves de la loi, la justice, la miséricorde et la foi ; qui employaient un filtre pour le moucheron, et avalaient le chameau* (2); ou bien si ce n'était de leur part, qu'un prétexte pour obtenir de Pilate la permission d'infliger un suprême outrage à l'innocente victime de leur haine, et en même temps un moyen de se procurer la garantie la plus complète de la mort de Jésus, et par là, (puisque dans leur incrédulité ils ne craignaient pas sa résurrection), celle de leur victoire définitive. La précaution qu'ils prirent ensuite de faire garder le sépulcre où le corps de Jésus était renfermé et scellé, les paroles qu'ils dirent à Pilate : *Commandez donc que le sépulcre soit gardé jusqu'au troisième jour, de peur que ses disciples ne viennent et ne le dérobent et ne disent au peuple : il est ressuscité d'entre*

---

(1) Jo XIX, 31 suiv.
(2) Matth. XXIII, 24.

les morts; et la dernière erreur sera pire que la première (1), font supposer qu'une semblable préoccupation n'a pas été étrangère à leur désir d'achever leur victime par le cruel supplice qu'ils demandèrent à Pilate de lui infliger (2).

L'Evangile dit ensuite, que la circonstance de la mort de Jésus déjà survenue et constatée par les soldats, fut la raison pour laquelle le traitement barbare infligé aux deux larrons, qui enduraient leur supplice aux côtés de Jésus, fut épargné au corps inanimé du Sauveur. Il se tait sur les motifs, qui déterminèrent un des soldats à remplacer le brisement des jambes par un coup de lance, qui transperçât le côté et le Cœur Sacré de Jésus. Pas n'était besoin au surplus de les spécifier davantage; ce ne fut pas un simple caprice de cruauté de la part d'un homme malveillant; mais, comme le disent de savants interprètes, ce fut une précaution pour constater matériellement la mort avant l'enlèvement du corps de Jésus (3). Ce soldat rendit ainsi, bien que d'une manière inconsciente, un grand service à la cause du Christ, et il servit d'instrument à la divine Providence. Aussi Dieu, au lieu de le punir pour l'horrible offense faite au corps sacré du Rédempteur, voulut plutôt le récompenser d'avoir admirablement servi à l'accomplissement de ses desseins. La tradition rapporte que ce soldat, à la suite des prodiges dont il fut témoin après le coup de sa lance, se convertit à la foi de Jésus-Christ; qu'il devint un modèle de vertu ; et qu'il eut plus tard le courage de verser son propre sang pour l'amour de son divin Chef et Maître. L'Eglise l'honore comme un Saint, sous le nom

---

(1) Matth. XXVII, 64.

(2) Cf. Gallifet, op. cit. 2 p. addit. a. 2, § 5.

(3) Cf. de Gallifet, loc. cit.

que la tradition lui a donné, celui de St Longin; car il est cité dans le Martyrologe romain à la date du 15 Mars, sous la rubrique suivante: *A Césarée de Cappadoce martyre de St Longin, soldat, qu'on dit avoir percé de sa lance le côté du Seigneur.*

Enfin l'Evangile remarque solennellement qu'en tout ce mystère, bien que les hommes aient agi librement dans des vues très opposées selon les mauvaises dispositions de leur cœur, ils ne firent cependant que servir d'instruments à la Sagesse et à la Bonté divine. *Car*, dit St Jean, *ces choses ont été faites, afin que s'accomplît l'Ecriture: vous n'en briserez aucun os. Et dans un autre endroit, l'Ecriture dit encore: ils porteront leurs regards sur celui qu'ils ont transpercé.* (1) Tout d'abord les ennemis de Jésus accomplirent librement ce que Dieu, dans sa science infinie, avait fait prédire du futur Messie par ses prophètes : et ils confirmèrent ainsi la divine mission du Christ. Ensuite ils contribuèrent à donner à la vérité du miracle de la résurrection de Jésus, preuve principale de sa divinité et de celle de sa religion, une de ses garanties d'authenticité les plus indispensables, savoir la constatation matérielle la plus évidente de la mort du Rédempteur. Voilà une première place, que la blessure faite au Cœur de Jésus après sa mort occupe dans les plans de la divine Providence. Elle en occupe une autre, non moins importante, dans les desseins de charité et de miséricorde du divin Sauveur lui-même. En effet, Jésus avait prévu et accepté d'avance le mauvais traitement qui lui fut infligé après sa mort; il avait voulu, que son sacrifice, consommé par la mort sur la croix, fût complété et couronné de cette sorte, et que la blessure faite à son Cœur eût une importante signification et une portée immense.

(1) Jo. XIX, 36 suiv.

§ 3. — Quant à cette portée, elle est celle d'un mérite extraordinaire. — Comment, dira-t-on, peut-il en être ainsi? La blessure faite au Cœur de Jésus, de même que la sépulture de son corps sacré, et tous les mystères qui ont suivi la mort du Sauveur, réunissent-ils encore les conditions nécessaires pour le véritable mérite? Lorsque le coté sacré reçut le coup de lance du soldat, Jésus n'était plus là; son âme était descendue aux Limbes, son corps seul reçut cet outrage. Or la libre acceptation de la part de l'homme, encore voyageur sur la terre, est une condition essentielle du mérite acquis par l'injure patiemment supportée. Et puis, l'œuvre de la rédemption était achevée, accomplie par la mort du Christ sur la croix, à laquelle il faut attribuer tous les effets de la rédemption. *Car, par une seule oblation, il a rendu parfaits à jamais ceux qui ont été sanctifiés* (1); *et par sa consommation, il est devenu pour tous ceux qui lui obéissent la cause du salut éternel* (2). S'il en est ainsi, comment pouvons-nous regarder la blessure faite après la mort au Cœur de Jésus comme la cause méritoire des principaux bienfaits de la rédemption, de l'Eglise et des sacrements, ou même seulement d'un bien quelconque appartenant au salut?

Ce ne sont pas là de simples objections: ce sont des raisons très fondées, qui ne permettent pas d'attribuer sans explication, ni sans restriction, une valeur méritoire à la blessure du Cœur de Jésus, ainsi qu'à l'effusion du sang et de l'eau qui s'ensuivit. Aussi le savant et pieux Cornelius a Lapide a pu dire dans un sens très vrai, que ce que l'Evangile raconte du sang et de l'eau que le coup de lance fit jaillir du côté percé du Sauveur, fut accompli. non pas pour acquérir des mérites, mais pour signifier des

---

(1) Hebr. X, 14.
(2) Ibid. V, 9.

mystères; *car*, ajoute-il, *les mérites du Christ ont été consommés par sa mort ; une fois le Christ mort, il n'a plus pu mériter.* Tout cela est vrai, tant que nous ne considérons les mystères de la blessure du Cœur de Jésus et de l'effusion du sang et de l'eau qu'en eux-mêmes, et en dehors des relations qu'ils ont, d'un côté avec la mort du Sauveur, avec laquelle en somme ils ne font qu'un seul et complet mystère, et de l'autre, avec la volonté du Christ Rédempteur, qui avant sa mort avait prévu, librement accepté et offert à son Père tous les mystères qui la suivirent. Mais cette double relation leur est inhérente, et doit être prise en considération ; n'en pas tenir compte, serait les considérer incomplètement et s'exposer à des déductions inexactes. Aussi A Lapide, lorsqu'il explique le verset 33[me] du chapitre 19[me] de l'Evangile de St Jean, pose lui-même cette objection : *Vous direz : le Christ était mort déjà ; donc il n'a rien mérité par la blessure de son Cœur ;* et il ajoute aussitôt : *Je réponds qu'il a mérité. Car le Christ vivant savait, que cette blessure serait faite à son Cœur après sa mort ; en conséquence il l'avait acceptée, et il en avait fait l'offrande à son Père pour nous. Donc il a mérité par cette blessure, et il opéré notre salut par elle.* — La même chose doit être dite de l'effusion du sang et de l'eau ; d'autant plus, que la blessure du Cœur et le sang et l'eau qui en coulèrent, ne sont, d'après le récit de l'Evangile, que deux parties d'un même mystère, et l'une, effet de l'autre. Le coup de lance, Jésus le prédit, le permit et l'accepta d'avance : l'effusion du sang et de l'eau fut vraiment voulue par lui : et ce n'est qu'en vue de cet effet merveilleux, que Jésus consentit à permettre l'action criminelle qui en fut la cause. Rien donc n'empêche, que nous n'attribuions à ce mystère considéré dans son ensemble, c'est-à-dire à la blessure faite au Cœur de Jésus et à l'effusion du sang et de l'eau qui s'ensuivit, une valeur méritoire.

Les Saints Pères vont plus loin; ils spécifient des bienfaits déterminés comme récompense correspondante de ce mérite : et notamment les Sacrements, surtout le Baptême et l'Eucharistie qui représentent aussi les autres, et par là même l'Eglise qui est en quelque sorte constituée par les Sacrements ; engendrée en ses membres par le Baptême, complètement formée et fortifiée par la Confirmation, nourrie et vivifiée par l'Eucharistie,guérie par la Pénitence, purifiée et armée pour les derniers combats par l'Extrême Onction, fécondée, propagée, gouvernée par l'Ordre, perpétuée par le Mariage, comme s'exprime Cornelius a Lapide. Selon St Augustin (1) l'Evangéliste a dit à dessein, que le soldat *ouvrit* le côté de Jésus, et n'a pas voulu se servir d'un autre terme, pour signifier que cela fut fait, «afin qu'en quelque sorte fût ouverte la porte de la vie,par où sortirent les sacrements de l'Eglise. » -- « Ce n'est pas par hasard, ce n'est pas sans un dessein spécial que ces fontaines jaillirent, dit St Jean Chrysostome, mais pour que l'Eglise fût fondée par ce sang et cette eau (2) ». — St Bonaventure dit avec plus de précision encore : « C'est pour que l'Eglise fût formée du Côté du Christ mort, que par une disposition spéciale de la divine volonté, un des soldats ouvrit d'un coup de lance ce Côté Sacré. Le sang et l'eau qui en jaillirent, devaient payer le prix de notre salut, lequel, tiré d'une source divine, savoir des profondeurs cachées du Cœur de Jésus, devait d'un côté donner aux sacrements de l'Eglise la force de communiquer la vie de la grâce, et de l'autre fournir à ceux qui vivent déjà dans le Christ, le breuvage de l'eau de la vie qui jaillit jusque dans la vie éternelle. » (3)

---

(1) Tract. 120, in Jo.
(2) Homil. 84, in Jo.
(3) De ligno vitæ.

Cette pieuse interprétation a été adoptée par l'Eglise; les paroles que nous venons de citer de St Augustin,de St Jean Chrysostome, de St Bonaventure, ont été insérées dans l'Office du Sacré Cœur. De même, dans l'Office que nous récitons en l'honneur de la sainte Lance et des saints Clous, nous lisons ces paroles du Pape Innocent VI :

Dans les mystères de la passion, il faut faire mémoire solennelle de ce que le Sauveur a permis, qu'après qu'il eût rendu son âme sur la croix, son côté fût percé par la lance, afin que,par les mérites des flots de sang et d'eau qui en jaillirent,fût formée son Epouse unique et immaculée,la sainte vierge-mère qui est l'Eglise. Oh ! combien elle est digne d'être bénie cette blessure du côté sacré, qui a déversé sur nous tant de bienfaits de la divine miséricorde.

Et enfin, dans l'hymne des Vêpres du même office, l'Eglise chante : *Oh ! sainte Lance, quelle langue pourra jamais vous rendre de dignes actions de grâces, à vous qui avez ouvert le côté sacré de Jésus, lequel, plein de vie, a donné naissance à l'Eglise.*

Nous pouvons donc, conformément au sentiment de l'Eglise, résumer tous les fruits de la rédemption dans ces deux bienfaits généraux, l'institution de l'Eglise et celle des Sacrements, et attribuer ces deux bienfaits, comme à leur cause méritoire, à la blessure du Sacré Cœur de Jésus; l'institution de l'Eglise, figurée par cette blessure à cause de l'analogie que son origine présente avec l'origine d'Eve (figure de l'Eglise de Jésus-Christ),dont le corps fut formé de la côte d'Adam ; celle des Sacrements, figurée par le sang et l'eau qui jaillirent de cette blessure parce que le sang et l'eau sont la matière des deux principaux sacrements, et que l'institution de ceux-ci est le suprême bienfait de la charité du Rédempteur.

En tout cela il n'y a rien que de vrai pour le fonds et de légitime pour l'expression. D'un côté la libre volonté du

Christ, qui avant la mort a prévu, accepté et offert à son Père céleste les mystères qui la suivirent, suffit pour leur communiquer une valeur méritoire devant Dieu. D'un autre côté tous ces mystères, et en particulier celui dont nous nous occupons, l'achèvement de la divine victime par le coup de la lance, et la constatation officielle de sa mort par ce moyen cruel, témoignage irrécusable, ne font en somme qu'un seul avec la mort de Jésus sur la croix ; ils sont donc regardés et traités à bon droit comme des parties intégrantes d'un même tout, dont la raison formelle de sacrifice méritoire et expiatoire se trouve dans la mort même de Jésus ; de la même manière dont tous les tourments de la passion du Sauveur, qui ont précédé et préparé le sacrifice de la croix, ne font avec lui qu'un même tout. Il faut donc attribuer à chacun de ces mystères l'efficacité de la rédemption, bien qu'ils ne l'aient que dans l'ensemble et en union avec la mort du Christ. C'est de cette façon que l'Apôtre St Paul a pu dire en toute vérité et propriété de termes, que le Christ *a été livré pour nos iniquités, et est ressuscité pour notre justification* (1). — Rien non plus n'empêche d'attribuer tels ou tels fruits de salut déterminés à des mystères particuliers de l'œuvre de la rédemption, avec lesquels ces bienfaits paraissent avoir une analogie manifestement voulue par Dieu et par le Christ : en ce sens, que ces effets n'ont été accordés par Dieu à l'œuvre de la rédemption, que parce que selon les desseins très sages de la divine justice et bonté, tels ou tels mystères particuliers y ont concouru. — Ne craignons donc aucunement de dire, avec les Saints Docteurs et avec la Liturgie de l'Eglise, que c'est à la blessure du Cœur de Jésus, et au sang et à l'eau qui en ont jailli, qu'est due l'institution des Sacrements et de l'Eglise de Jésus-Christ.

(1) Rom. IV, 25.

§ 4. — Les Saints ont en outre trouvé dans la blessure faite au Sacré Cœur de Jésus, et dans la cicatrice de cette plaie que le divin Sauveur a voulu conserver dans son corps ressuscité, la signification très élevée d'autres mystères, qu'ils nous invitent, avec l'Apôtre St Jean, à considérer avec foi, espérance et amour dans notre culte du Sacré Cœur.

St Vincent Ferrier cité par le P. de Gallifet (1), dit ceci : « On a voulu marquer plus expressément,que la lance avait percé le Cœur de Jésus, pour faire comprendre mieux, que le pardon de nos péchés a son origine dans le Sacré Cœur. » — Le vénérable Louis Du Pont, cité par de Gallifet, écrit dans le même sens : « Par cette plaie, le Sauveur a voulu découvrir l'amour qu'il nous porte, et montrer, que tout ce qu'il a fait et souffert pour nous, il l'a fait et souffert par le principe d'un amour très pur. En sorte qu'il a pu dire ces paroles du Cantique : *Vous m'avez blessé le Cœur, ma sœur, mon épouse ; vous me l'avez blessé deux fois* (Cantic. IV, 9), la première, avec le trait de l'amour, l'autre avec le fer de la lance, afin que par cette seconde plaie vous vissiez clairement combien je vous ai aimée. » — St Bernard indique une autre signification mystique de la plaie du Sacré Cœur : « Votre Cœur, ô doux Jésus, dit-il, a été blessé de la sorte, afin que nous puissions y faire notre demeure.» — Thaulève dit la même chose : « Il nous a ouvert son propre Cœur pour nous y introduire. Il nous l'a donné, ce Cœur Sacré, cruellement blessé, comme le lieu de notre demeure, afin que nous y purifiant, et y acquérant une conformité parfaite avec lui, nous soyons dignes d'être reçus avec lui dans le Cœur du Père éternel » (2).

Tout cela est en accord parfait avec l'explication que Notre Seigneur Jésus-Christ a bien voulu donner à la

(1) Op. cit. add. 2 p , a. 2, § 3.
(2) Ap. de Gallifet. loc. cit.

B. Marguerite Marie du sens mystique des symboles de la passion, dont il montrait son Cœur entouré : « Mon divin Sauveur me fit connaître, que ces instruments de sa passion signifiaient, que l'amour immense qu'il a eu pour les hommes, avait été la source de toutes les souffrances et de toutes les humiliations qu'il a voulu endurer pour nous. » (3me Vision).

Concluons que l'invocation des Litanies que nous venons d'expliquer, rappelle une des plus grandes gloires du Sacré Cœur de Jésus, et une des principales raisons d'opportunité du culte spécial que lui rend l'Eglise.

CHAPITRE XXXIII.

Cor Jesu, fons totius consolationis.

Cœur de Jésus, source de toute la consolation.

SOMMAIRE : Connexion de cette invocation et des deux suivantes avec celles qui précèdent. — § 1. C'est au Sacré Cœur que nous devons toute consolation, parce que nous lui devons d'être délivrés du péché, et des maux que le péché a entraînés ; nous lui devons aussi et la grâce qui console, et tous les biens essentiels ou accessoires du royaume des cieux. — § 2. De plus l'Esprit Saint, auteur de toute consolation, est le don le plus précieux que la charité du Sacré Cœur nous a fait. — § 3. C'est aussi à sa charité et à sa miséricorde, que nous devons les deux Sacrements, qui sont pour nous la source des meilleures consolations de nos âmes.

Si le divin Sauveur a voulu permettre que son Cœur fût percé, c'est, nous l'avons vu, dans des desseins de haute sagesse et d'ineffable charité et miséricorde ; c'est, ajoutons-nous, pour qu'il devienne en notre faveur la source de toute consolation ; pour qu'il répande sur nous toutes les bénédictions qui sont capables de consoler le genre humain déchu dans la plus profonde misère, dans le plus complet malheur. Afin qu'il soit pour nous ce qu'il est en lui-même, c'est-à-dire source de vie et de sainteté, propitiation pour nos péchés, il a voulu être rassasié d'opprobres et broyé pour nos crimes : pour pouvoir exercer envers nous sa patience, sa miséricorde, sa libéralité, il a voulu se faire obéissant jusqu'à la mort. Voilà pourquoi les Litanies, après l'énumération des dispositions du Sacré Cœur envers nous, après celle de ses trésors si bien

proportionnés à nos besoins, et celle enfin des mérites qu'il a acquis par ses souffrances, par ses humiliations, par la blessure reçue après sa mort, mentionnent dans les trois invocations suivantes les biens qu'il a mérités et qu'il tient à notre disposition, savoir : *toute la consolation, la vie et la résurrection, la paix et la réconciliation.* Ces biens ont entre eux une connexion intime. Notamment la consolation, qui dans le sens propre et subjectif désigne une disposition de l'âme, résulte principalement des deux autres catégories que nous venons de citer. Mais la consolation objective, (au moins celle dont le Sacré Cœur est la source), consiste principalement en d'autres biens, dons très précieux de la Bonté divine, qui sont eux-mêmes le principe de la vie et de la paix, de la résurrection et de la réconciliation de nos âmes.

§ 1. — A proprement parler, la consolation est l'allégement de la peine de l'âme, un soulagement quelconque de son affliction, la disparition partielle ou totale de quelque déplaisir. En suite de cette signification propre, première et principale, nous appelons aussi consolations les personnes et les choses, qui d'une manière ou de l'autre procurent cet allégement de la peine de l'âme, les divers sujets de satisfaction et de joie qui neutralisent notre affliction, les motifs que nous mêmes ou d'autres faisons valoir pour la combattre et l'éloigner, les sources multiples d'où sont tirés ces sujets ou motifs de satisfaction et de joie. — Consolation en conséquence est tout ce qui fait succéder la joie à la tristesse ; qui dédommage des maux endurés ; qui compense les pertes subies ; qui remplace efficacement le bien perdu. Consolation, la prospérité qui succède à l'adversité, la santé rendue après la maladie, la vie, après la mort. Et dans l'adversité, la maladie, la mort même : consolation, la résignation, la patience, la soumission à la

volonté divine, qui entrent dans l'âme en place du murmure, de la haine, de la révolte. Or, dans quelque sens que nous entendions la consolation, le Cœur Sacré de Jésus ouvert pour nous sur le Calvaire, en est la source ; oui, la source de toute consolation véritable, durable, proportionnée à nos maux et à nos peines. Il se recommande comme tel à notre piété; et nous devons tous implorer sa pitié, afin que dans notre état d'irrémédiable misère nous obtenions de lui sous ce rapport ce qu'il a mérité pour nous, et ce qu'il nous invite à chercher auprès de lui par ces paroles: *Venez à moi vous tous qui souffrez et qui êtes accablés, et je vous soulagerai* (1).

Les maux dont nous souffrons dans cette vallée de larmes, sont tous la suite du péché : ou bien ils sont inhérents à l'état de déchéance qui est la condition héréditaire du genre humain depuis le péché d'Adam, ou bien ils viennent de nos péchés propres et de ceux d'autrui. A ces maux correspondent les bienfaits de la rédemption, laquelle a eu pour but et pour résultat de délivrer les hommes du péché et de ses suites, dans cette vie ou dans l'autre, de la manière et dans la mesure qui ont été déterminées par la sagesse et la miséricorde du Dieu Rédempteur, mais toujours de telle sorte, que *là où a abondé le délit, a surabondé la grâce* (2). Et tous ces bienfaits ont leur source dans le Cœur de Jésus, dans la charité du Dieu Sauveur, qui, *parce qu'il est riche en miséricorde, même lorsque nous étions ses ennemis, a daigné nous aimer d'un excès d'amour* (3), et par cet excès d'amour mériter pour nous ces biens, afin de les déverser ensuite sur nous. Cette raison suffit pour justifier la louange du Sacré Cœur de Jésus,

---

(1) Matth. XI, 28.
(2) Rom. V, 20.
(3) Ephes. II. 4.

qu'il est la source, et même l'unique source de toute la véritable consolation de l'humanité pécheresse, de celle qui est proportionnée à la nature, à l'étendue, à l'excès des maux qui nous affligent.— Si l'on préférait dire que cette source est le Rédempteur en personne, il faudrait au moins ajouter, que c'est le Rédempteur, en tant qu'il nous témoigne son amour gratuit et miséricordieux sans mesure et sans fin, c'est-à-dire le Rédempteur considéré selon son Cœur, symbole de cette divine charité, qui a dit par la bouche du prophète: *Je t'ai aimé d'une charité éternelle, c'est pourquoi je t'ai attiré ayant pitié* (1). Aussi bien l'Eglise nous fait dire dans l'oraison de l'office liturgique du Sacré Cœur, que lorsque nous rendons hommage au Cœur de Jésus, nous célébrons la mémoire reconnaissante des principaux bienfaits, dont nous sommes redevables à la charité du Fils de Dieu fait homme.

Parmi ces bienfaits se trouve tout d'abord l'allégement direct et immédiat de nos peines,et par conséquent la consolation proprement dite et formelle de nos âmes par la vertu divinement efficace de la grâce. Le Rédempteur a voulu mériter cette consolation de nos âmes par la tristesse mortelle qu'il endura au jardin des Oliviers, ainsi que par la peine de l'abandon de Dieu, qui le fit gémir si douloureusement sur la croix. Il a voulu aussi s'humilier, jusqu'à recevoir lui-même cette divine consolation par l'intermédiaire d'une créature; car *un Ange lui apparut, venant du ciel, pour le réconforter* (2). — Cette grâce de consolation, efficace à divers degrés, peut le devenir au point que, au plus fort de nos maux et de nos peines, et même sans supprimer les souffrances du corps et les

(1) Jerem. XXXI, 3.
(2) Luc. XXII, 43.

douleurs de l'âme, elle la remplisse de courage, d'ardeur et de joie, et accomplisse en elle, comme jadis dans le Cœur Sacré du Sauveur, le mystère de la douleur la plus vive unie à la plus complète satisfaction et jouissance. C'est cette grâce merveilleuse, qui fit dire à l'Apôtre St Paul: *Je suis rempli de consolation. Je surabonde de joie en toute notre tribulation* (1) ; qui inspira à St François Xavier, au milieu des contradictions, des abandons, des plus vives souffrances, cette admirable prière: *Encore plus, Seigneur, encore plus!* qui suggéra à St Jean de la Croix, alors que le divin Chef lui apparut pour lui demander ce qu'il demandait pour récompense temporelle en retour de tout ce qu'il avait fait et souffert, cette héroïque et sublime réponse : *Seigneur, souffrir et être méprisé pour vous!* Sous l'influence de cette grâce Ste Thérèse s'est écriée : *Ou souffrir, ou mourir!* et Ste Marie Madeleine de Pazzi : *Souffrir, pas mourir!* Par ces consolations Notre-Seigneur Jésus-Christ, répondant à l'appel de ses martyrs, les fortifia dans leurs tourments, et exauçant les saints pénitents les soutint dans leurs terribles austérités. Ce fut en particulier par cette grâce de consolation intime, que le Cœur Sacré de Jésus fit persévérer la Bienheureuse Marguerite Marie au milieu des contradictions et des persécutions, que déchaîna contre elle son zèle pour la propagation du culte du Sacré Cœur. Et cette même grâce est promise à tous ceux qui honorent le Sacré Cœur et en propagent le culte; car Jésus a déclaré à sa Servante, *qu'il les consolera dans toutes leurs peines.*

Parmi les consolations du Sacré Cœur se trouvent également tous les biens du royaume des cieux, dont la privation ou l'absence momentanée nous fait gémir en cette vallée de larmes, et dont la possession est le bien suprême de nos âmes. Nous pouvons les résumer tous dans le pardon des péchés et la résurrection à la vie de la grâce, que men-

tionnent les Litanies dans les invocations suivantes et dont nous ne tarderons pas à parler. — Mais nous devons ajouter ici, que les consolations dont le Sacré Cœur de Jésus est la source et qu'il a promises à ses dévots, comprennent même, au moins en certaine mesure, les biens temporels et l'éloignement des maux et des misères de la vie présente. Notre Seigneur Jésus-Christ a fait en faveur des âmes dévotes à son Sacré Cœur, non seulement des promesses de biens spirituels et de vie éternelle, mais aussi d'autres, moindres sans doute, mais combien précieuses encore, de faveurs temporelles ; par exemple celles-ci : *Je mettrai la paix dans leurs familles. — Je répandrai d'abondantes bénédictions sur toutes leurs entreprises.-- Je bénirai les maisons où l'image de mon Cœur sera exposée et honorée.* Et il n'y a rien en cela qui doive nous étonner, puisque le divin Sauveur nous a recommandé dans l'Evangile, de n'avoir pas au sujet de tous les biens nécessaires à la vie du corps une sollicitude inquiète, mais d'en abandonner volontiers le souci à la Providence de notre Père céleste; et qu'il a même ajouté à cette recommandation cette belle promesse : *Cherchez donc principalement le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données par surcroît* (1). L'amour paternel, la tendresse maternelle du Sacré Cœur, son dévouement de frère et d'ami, le rendent très sensible à toutes nos peines ; l'émeuvent de compassion quand ses disciples et la foule souffrent de fatigue et de faim, et le déterminent à faire des miracles pour les soulager (2). Certes ce n'est pas lui qui, aveugle dans l'amour et la tendresse, donnera des consolations vaines, frivoles, nuisibles ; mais celles qui,

---

(1) Matth. VI, 33.
(2) Marc. VIII, 2.

bien que temporelles, doivent *coopérer au bien de ceux qui l'aiment* (1), celles-là, oui, il les a promises à ses amis, et il les déverse sur eux sans regret, et avec l'abondance d'une source inépuisable.

§ 2. — Mais le don le plus précieux de la charité du Cœur de Jésus, sans contredit, est l'Auteur lui-même de toutes les consolations, l'Esprit-Saint, appelé le *Paraclet,* c'est-à-dire le *consolateur;* et ne fût-ce que pour ce motif, il faut et remercier vivement et implorer fervemment le Sacré Cœur comme source de toute consolation.

Le Saint-Esprit avait été promis aux fidèles du Nouveau Testament par les Prophètes qu'il inspirait ; et Saint Pierre, parlant aux Juifs réunis autour du Cénacle au jour de la Pentecôte, déclara au nom de Dieu que ces prophéties obtenaient en ce jour leur accomplissement (2) — Auparavant Jésus avait prédit qu'il en serait ainsi, *parlant de l'Esprit que recevront ceux qui croient en lui; car l'Esprit n'était pas encore donné, parce que Jésus n'était pas encore glorifié* (3). Cependant le divin Maître avait voulu réserver pour les derniers entretiens qu'il aurait avec ses disciples, avant sa passion (4) et après sa résurrection (5), les promesses formelles et explicites du don du Saint-Esprit. Il le leur promit alors comme le consolateur des âmes, et il lui donna pour cela même le beau nom de *Paraclet ;* il lui attribua comme tâche, de compléter la mission que lui-même avait accomplie pour sa part en faisant ses fidèles disciples dépositaires de son évangile, c'est-à-dire d'éclairer leurs esprits de sa

(1) Rom. VIII, 28.
(2) Act. II, 17 — Cf. Is. XLIV, 3; Joël II, 28.
(3) Jo. VII, 39.
(4) Jo. XIV. 16, 26; XVI, 7, 13.
(5) Luc. XXIV, 49; Act. I, 4.

lumière céleste, et de fortifier leurs volontés, leurs âmes, leurs corps mêmes de sa force divine. Le bon Maître prédisait à ses Apôtres alarmés les contradictions, les épreuves, les persécutions, les souffrances de tout genre, que lui-même avait eu et aurait encore à endurer ; il constatait avec une vive compassion la tristesse que ses prédictions, jointes à l'annonce de son départ prochain de cette terre, répandaient dans leur âme : et il voulut les encourager et les consoler par cette précieuse promesse, qu'ils recevraient l'Esprit consolateur (1). — Depuis le jour de la Pentecôte l'évènement répondit à la prédiction et à la promesse. Depuis lors en effet *l'Eglise s'organisait, marchant dans la crainte de Dieu, et elle était remplie de la consolation du Saint-Esprit* (2). — L'Apôtre St Paul parle fréquemment de tous les biens, que l'Esprit Saint apporte à l'Eglise comme consolateur des âmes. Il lui attribue toute la vie surnaturelle, la charité, les grâces actuelles, les dons extraordinaires (3). C'est ce divin *Esprit qui rend témoignage à votre esprit, que nous sommes les enfants de Dieu, et qui nous fait dire à Dieu : Abba* (*Père*) (4). C'est lui qui *vient en aide à notre infirmité,* et qui, alors que *nous ne savons prier comme il faut,* prie lui-même au fond de nos cœurs, *et demande pour nous par d'ineffables gémissements,* que Dieu, *qui scrute les cœurs, connaît,* apprécie, agrée et exauce (5). — Et ainsi, bien que *le royaume de Dieu ne consiste pas dans le manger et le boire,* s'il ne procure pas aux âmes les jouissances sensibles et animales, il leur apporte cependant le bon-

(1) Jo. XV, 18 ; XVI, 17.
(2) Act. IX, 31.
(3) Rom. V, 5 ; 1 Cor. XII, 3.
(4) Rom. VIII, 15, 16 ; Gal. IV, 6.
(5) Rom. VIII, 26 suiv.

heur, car *il est la justice, la paix et la joie dans l'Esprit-Saint* (1).

Faut-il entendre cette doctrine, que l'Esprit Saint, troisième personne de la très sainte Trinité, est le consolateur des âmes chrétiennes, l'auteur principal de toute leur consolation, en ce sens que ce serait là une propriété exclusive de cette Personne ? que ce divin Esprit serait donné aux fidèles, et non pas les trois divines Personnes, et que par une activité et une charité propre à Lui seul, il produirait cette consolation dans les âmes ?... Non, sans doute : toute œuvre produite au dehors par la toute-puissance divine, effet de la bonté, de la charité, de la miséricorde divine, opérée par la volonté divine, est, comme ces attributs, commune aux trois Personnes. La Très Ste Trinité vient à l'âme juste et fixe sa demeure en elle (2) ; elle habite dans l'Eglise pour purifier, vivifier, sanctifier, fortifier et consoler par son action divine les âmes fidèles et la société entière, le corps et les membres. Par conséquent l'attribution spéciale qui est faite à l'Esprit-Saint de l'œuvre de la justification, de la sanctification, de la purification et de la consolation des âmes et de l'Eglise tout entière, n'est autre chose qu'une manière de parler, très usitée dans les saintes Ecritures et dans le langage ecclésiastique et sacré, que nous appelons *appropriation*. Cette manière de s'exprimer fait ressortir les caractères distinctifs des trois Personnes, par l'analogie qu'ils ont avec certains attributs divins ou avec certaines œuvres extérieures (3). Ainsi, le caractère propre à la troisième Personne, qui véritablement la constitue, est d'être l'Amour substantiel et personnel, fruit de l'amour du Père et du

---

(1) Rom. XIV, 17.
(2) Jo. XIV, 23.
(3) Cf. supra chap. 4, p. 60 suiv.

Fils, et d'être comme tel la Sainteté personnelle. Or, il y a une analogie manifeste entre cette propriété qui constitue l'Esprit-Saint, et tout ce qui appartient à l'œuvre de la sanctification des âmes, la sainteté, la charité, lien spirituel qui unit les âmes à Dieu, l'habitation de Dieu en elles, la destruction des souillures du péché et de leurs suites, tous les effets de l'amour de Dieu en elles, la paix, la joie, la vie, la force, la consolation, le règne parfait de la volonté divine dans la volonté créée. C'est pourquoi tous les dons de la charité divine, qui font disparaître nos misères et consolent nos cœurs, quoiqu'ils nous viennent d'attributs communs aux trois Personnes, sont cependant, par manière de parler, attribués spécialement ou, comme l'on dit, *appropriés* à la troisième Personne, l'Esprit-Saint. De plus, comme cette Personne procède du Père et du Fils ; il est dit d'elle, qu'elle est envoyée par le Père et le Fils à l'Eglise et à ses membres, en vue de produire ces œuvres de la divine charité ; de la même manière dont il est dit, que la Personne du Verbe qui procède du Père, est envoyée par le Père dans le monde pour le mystère de l'Incarnation. — Par conséquent, le don de l'Esprit-Saint consolateur est en réalité le don de toute la Ste Trinité, attribué par appropriation à la troisième Personne ; le don de Dieu lui-même aux hommes, en vue de leur communiquer tous les bienfaits de sa charité, qui constituent la consolation des âmes.

Et pourquoi ce don doit-il être considéré et proclamé comme don du Sacré Cœur de Jésus ? Tout d'abord, parce qu'il est un des bienfaits de la rédemption, et le principal, celui dont les autres dérivent et qui les couronne tous. Tous ces bienfaits ont leur source, non seulement dans la charité divine, mais aussi dans la charité humaine de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Combien plus celui qui est le principal, qui résume tous les autres ! — Puis le divin

Maître lui-même a voulu promettre solennellement ce don de l'Esprit consolateur, comme le gage de son amour tendre, dévoué, perpétuel ; et dans l'effusion de son Cœur dans les cœurs des Apôtres, dans les adieux qu'il leur a adressés après la dernière Cène, il est revenu à plusieurs reprises sur cette promesse, afin de les consoler et de les encourager. — Il leur promit aussi, que son humanité très sainte, une fois qu'elle serait glorifiée et montée au ciel, demanderait à Dieu qu'Il daigne envoyer son Esprit consolateur à l'Eglise ; que son Cœur exprimerait ce désir, qu'il ferait cette prière et qu'il serait exaucé (1) ; que lui-même après être remonté à son Père, aurait tout pouvoir pour leur venir en aide, qu'il sècherait leurs larmes, et qu'il les dédommagerait de leurs épreuves et de leurs peines en leur envoyant l'Esprit consolateur. — Il a tenu sa promesse ; il l'a accomplie au jour de la Pentecôte en faveur des Apôtres ; et depuis lors il ne cesse de l'accomplir en faveur de toute l'Eglise, faisant ce qu'il a dit être l'objet de sa divine mission en ce monde : *Je suis venu jeter un feu sur la terre, et que veux-je, sinon qu'il s'allume* (1).— Pour toutes ces raisons nous devons attribuer au Cœur Sacré de Jésus ce don parfait de la Charité du Rédempteur, qui est l'auteur lui-même et l'unique auteur de toute vraie consolation ; et nous l'appelons à bon droit *la source de toute la consolation.*

§ 3. — Nous le comprendrons mieux encore, lorsque nous aurons considéré, que l'Esprit-Saint ne communique pas toutes ses consolations aux âmes par une action immédiate de sa divine puissance sur elles. Il se plaît, au contraire, à agir sur elles, et à leur faire part de ses dons

---

(1) Jo. XIV, 16.
(2) Luc. XII, 49.

par certaines causes secondes qu'il féconde et dirige ; par certains agents intermédiaires ou certains instruments, que le divin Sauveur dans son infinie charité a daigné instituer à cette fin, pourvoyant de la manière la plus sage à l'infirmité et aux besoins de la nature humaine. Il le fait surtout par les Sacrements, dont l'institution, ainsi que nous l'avons expliqué au chapitre précédent, est due spécialement aux mérites du Cœur de Jésus percé sur la croix, et a été signifiée par le sang et l'eau qui coulèrent de la blessure du Cœur Sacré. — Quelles consolations ne procure-t-il pas aux âmes pécheresses par le Sacrement de Pénitence, mystère d'ineffable miséricorde ; inventé par l'amour compatissant de Celui qui est venu en ce monde comme médecin des âmes, non pour ceux qui se portent bien, mais pour les malades ; *non pour appeler les justes, mais les pécheurs* (1), pour *sauver ce qui avait péri* (2) ; suggéré par l'amour dévoué du bon Pasteur qui court après la brebis égarée, la charge sur ses épaules et la reporte au bercail (3) ; établi par l'amour infiniment tendre, patient et longanime de Celui qui s'est proclamé avec bonheur le Père de tous les enfants prodigues repentants ; complété encore par un autre Sacrement, celui de l'Extrême-Onction, institué spécialement pour consoler, encourager, rassurer, fortifier les pauvres mourants, et purifier les âmes au moment où elles vont paraître au tribunal du souverain Juge ! Ces seules inventions du Cœur miséricordieux de Jésus auraient suffi à éloigner à tout jamais de l'âme pécheresse la désespérance, à calmer ses angoisses dans l'attente de la divine justice, et à changer en ineffable douceur l'amertume des larmes de la pénitence, et celle

---

(1) Matth. IX, 12 suiv.
(2) Matth. XVIII, 11.
(3) Luc. XV, 4.

du sacrifice de la vie au moment où le Maître de la vie et de la mort nous le demande.

Et pour les âmes justes, quelle source inépuisable d'ineffables consolations dans toutes les peines de la vie, que le Sacrement du corps et du sang de Jésus-Christ, où se trouve réellement le Cœur même dont l'amour l'a institué! Source de consolations par sa seule présence au milieu d'elles, par la divine assistance qu'il leur accorde, par les délices célestes qu'il leur procure! — Quand Jésus annonça à ses disciples son prochain départ de la terre pour le ciel, leurs cœurs se remplirent de tristesse, et leurs yeux, de larmes (1). Pour les consoler, le Maître leur promit l'avènement du Paraclet, c'est-à-dire de l'Esprit Consolateur: mais il leur fit aussi remarquer que, bien qu'il dût leur soustraire sa présence sensible, il avait trouvé le moyen de rester avec eux, il ne les laisserait pas orphelins, il viendrait à eux. *Je m'en vais*, leur dit-il, *et je viens à vous* (2). Cette promesse, faite non seulement aux Apôtres, mais aussi en leurs personnes à toute l'Eglise, Jésus l'a accomplie de plusieurs manières. Il est venu aux Apôtres après sa résurrection, et il a réjoui leurs cœurs. Il est venu à son Eglise, et il ne la quitte jamais, grâce à sa présence réelle dans l'Eucharistie. Il se cache sous les voiles du Sacrement pour augmenter le mérite de la foi, et il rend en même temps sa présence d'autant plus salutaire et plus consolante. Du tabernacle il ne cesse d'adresser à ses fidèles disciples l'invitation si pressante et si encourageante qu'il fit jadis: *Venez à moi, vous tous qui souffrez et qui êtes accablés, et je vous soulagerai.* (3)

La seule présence réelle et perpétuelle du Chef assure à tout le corps de l'Eglise et à tous ses membres une

---

(1) Cf. Jo. XVI, 5, suiv.
(2) Jo. XIV. 18 et 28.
(3) Matth. XI. 28.

assistance très efficace dans toutes leurs épreuves. Cependant ce bienfait est encore augmenté au-delà de toute proportion par les diverses propriétés et vertus de ce divin mystère d'amour. Car il n'est pas seulement un Sacrement toujours présent dans l'Eglise, mais aussi un sacrifice perpétuel, offert pour toutes les nécessités des âmes et toujours agréé par la divine Majesté; il est de plus un banquet sacré, dont le Christ est l'aliment, où la chair et le sang de Jésus-Christ deviennent la nourriture spirituelle des âmes, *pain venu du ciel, qui contient en lui toutes les délices.*

Quels que doivent être les travaux des Apôtres de l'Eglise, les tristesses de ses enfants, les tourments de ses martyrs, les souffrances de ses confesseurs, les épreuves de ses vierges, les larmes de ses membres, ils trouveront une abondance de consolation et de joie auprès de leur Chef, Jésus-Christ, qui accomplit, d'une manière si proportionnée à leurs besoins et si merveilleusement efficace, la promesse qu'il a faite: *Voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles* (1), et qui leur offre comme asile et abri son propre Cœur *source de toute la consolation.*

(1) Matth. XXVIII, 20.

CHAPITRE XXXIV

Cor Jesu, vita et resurrectio nostra.
Cœur de Jésus, notre vie et notre résurrection.

SOMMAIRE : § 1. Jésus-Christ est notre vie, c'est-à-dire cause de notre vie — d'abord parce qu'il nous l'a obtenue de Dieu par ses mérites — ensuite parce que Dieu se sert toujours de l'humanité du Christ pour nous communiquer la vie. — § 2. Diverses manières dont le Christ exerce sur nos âmes cette influence vitale, et est ainsi leur vie. — § 3. Ainsi que notre résurrection ou retour à la vie. — § 4. Pourquoi cette glorieuse propriété du Christ doit-elle être attribuée spécialement à son Cœur Sacré ?

L'Apôtre St Paul appelle le Christ notre vie: *Lorsque le Christ sera apparu, lui, notre vie; alors vous aussi, vous apparaîtrez avec lui dans la gloire* (1). Et Notre-Seigneur a dit de lui-même: *C'est moi qui suis la résurrection et la vie; celui qui croit en moi, quand même il serait mort, vivra* (2). Quel est le sens de ces paroles? Comment Jésus-Christ peut-il être proclamé notre vie? L'explication que nous en donnons, fera connaître les relations que la vie et la résurrection de nos âmes, et même notre résurrection de la poussière du tombeau à la vie glorieuse, ont avec le Cœur Sacré de Jésus comme avec leur cause; elle justifiera ainsi l'attribution spéciale qui est faite de ces glorieuses propriétés au Sacré Cœur dans les Litanies.

Les Protestants ont voulu faire de la justice ou sainteté du Christ, de celle de Dieu lui-même, la cause formelle

---

(1) Col. III, 4.
(2) Jo. XI, 25.

de la justification ou sanctification des hommes ; la seule forme, et celle-là extérieure à nous, selon laquelle nous soyons dits et nous puissions être justes et saints. Ils ont interprété à tort en leur sens les passages des saintes Ecritures, où nous sommes dits sanctifiés par la Sainteté de Dieu, et justifiés, non pas par notre justice, mais par celle du Christ. Le Concile de Trente a condamné ces erreurs,(1) et expliqué le sens des saintes Ecritures ; il a défini que notre justice n'est pas extérieure à nous, qu'elle nous est propre, et intérieure à nos âmes, mais qu'elle est un don de Dieu que le Christ nous a mérité; qu'elle est donc la justice de Dieu et du Christ, parce que nous ne l'avons pas de nous-mêmes, mais que nous la recevons de Dieu par les mérites du Christ; et qu'elle est nôtre, parce que ce don de Dieu, nous le possédons comme le bien, le trésor, la vie de nos âmes. Notre-Seigneur Jésus-Christ est donc la vie de nos âmes, non pas qu'il en soit le principe formel mais parce qu'il en est la cause, et que nous la lui devons de diverses manières ; et il est appelé dans ce sens par les saintes Ecritures notre vie, comme il est appelé notre justice, notre sagesse, notre sanctification, notre rédemption. (2)

§ 1. Le Christ est d'abord la cause de notre vie, parce qu'il nous l'a obtenue de la divine Bonté et Puissance par sa volonté, par sa demande pressante, par ses mérites. — En lui, comme Verbe du Père, était de toute éternité la vie, et cette vie est devenue, comme s'exprime St Jean (3), une lumière qui a lui au sein des ténèbres où était plongée l'humanité déchue, et la seule vraie lumière, celle qui illumine de divines clartés tous les hommes. *De même que*

(1) Sess. VI, cap. 7 et can. 10
(2) Cf. 1 Cor. I, 30, etc.
(3) Cf Jo I, 4 suiv.

le Père a la vie en lui-même, ainsi il a donné aussi au Fils d'avoir la vie en lui-même (1); et *de même que le Père réveille les morts et les rend à la vie, ainsi le Fils vivifie ceux qu'il veut* (2). Or le Christ a voulu que nous devenions semblables à ce divin exemplaire; que nous réalisions en nous-mêmes, par une ressemblance très parfaite, le divin idéal de véritable vie. Voici comment il a exprimé cette volonté à son Père: *Père... vous avez donné à votre Fils pouvoir sur toute chair, afin qu'il donne la vie éternelle à tous ceux que vous lui avez donnés... Je demande... pour ceux qui croiront... en mon nom, qu'ils soient tous une seule chose; comme vous, mon Père, vous êtes en moi, et moi en vous; qu'ils soient de même une seule chose en nous. Pour moi, je leur ai donné la gloire que vous m'avez donnée; afin qu'ils soient une seule chose, comme nous sommes une seule chose. Moi en eux, et vous en moi, afin qu'ils soient consommés dans l'unité, et que le monde connaisse que vous m'avez envoyé et que vous les avez aimés, comme vous m'avez aimé.* (3) L'Homme-Dieu a donc demandé à la divine Charité d'accomplir par sa toute-puissance le plan dont l'exécution lui avait été confiée; et il a appuyé sa demande sur la mission qu'il avait reçue de son Père en venant dans le monde; sur le pouvoir, qui lui avait été confié pour remplir cette mission, de donner la vie éternelle à tous les siens; sur tout ce qu'il a fait pour la gloire de son Père durant toute sa carrière terrestre; et enfin sur sa passion et sa mort, qu'il appelle la sanctification de lui-même, et dont le mérite lui donne le droit de sanctifier aussi les autres. La divine charité exauça cette prière si tendre, si confiante, si fervente, si pressante, inspirée par le

---

(1) Jo. V, 26.
(2) Ibid. 21.
(3) Jo XVII.

Cœur aimant de Jésus-Christ ; la divine volonté exécuta cette volonté de l'humanité du Christ ; la divine puissance consentit à faire, dans l'humanité plongée dans la mort, l'œuvre de vie à laquelle les mérites du Christ lui donnaient droit ; et *en cela a paru la charité de Dieu, qu'il a envoyé son Fils unique dans le monde, afin que nous vivions par lui.* (1) — C'est là une première manière, dont Notre-Seigneur Jésus-Christ est notre vie, c'est-à-dire la cause de la vie de nos âmes, après être *venu en ce monde pour qu'elles aient la vie et qu'elles l'aient plus abondamment* (2). Il l'a voulue, il l'a demandée, il l'a méritée *en donnant sa vie pour ses brebis* (3).

Mais il y a bien plus que cela ; son Père lui a confié à lui-même le *pouvoir sur toute chair, afin qu'il donne la vie éternelle à tous ceux qu'il lui a donnés.* Le Christ comme homme a reçu de Dieu le pouvoir de donner la vie aux âmes, et il exerce ce pouvoir tout d'abord par lui-même. *Je connais mes brebis,* dit-il, *et elles me suivent ; et moi je leur donne la vie éternelle, et elles ne périront pas dans l'éternité, et personne ne les ravira de ma main* (4). L'humanité du Christ est donc l'instrument dont se sert la divine puissance pour communiquer la vie aux âmes; et par le pouvoir qu'elle a reçu sur toute chair, et par la charité avec laquelle elle consent à l'exercer, elle est devenue en toute vérité, source de vie, et vie des âmes. — Combien cette influence vitale de Notre-Seigneur Jésus-Christ est nécessaire, et combien elle est efficace, lui-même a pris soin de le faire connaître par la comparaison si expressive de l'influence du cep de la vigne et de

---

(1) 1 Jo. IV, 9.
(2) Jo. X, 10.
(3) Ibid. 15.
(4) Ibid. 27 suiv.

la sève qu'il transmet, sur la vie et la fécondité des rameaux. *Je suis la vraie vigne, et mon Père est le vigneron...* dit-il, distinguant en lui-même la divinité de l'humanité qui lui sert d'instrument : *demeurez en moi et moi en vous. Comme le sarment ne peut porter de fruit par lui-même, s'il ne demeure pas uni à la vigne ; ainsi vous non plus, si vous ne demeurez pas en moi. Moi je suis la vigne, et vous, les sarments. Celui qui demeure en moi et moi en lui, portera beaucoup de fruit ; parce que sans moi vous ne pouvez rien faire* (1).

Le même Christ, dit le Concile de Trente (2), communique continuellement une vertu à ceux qui ont été justifiés, (agissant) comme chef sur ses membres, et comme la vigne sur les sarments ; et cette vertu précède, accompagne, et suit toutes leurs bonnes œuvres, lesquelles sans cela ne pourraient être ni agréées par Dieu, ni méritoires.

Ainsi donc le Christ, même comme homme, nous est présenté comme source de vie : cette source doit, d'une manière permanente, par une action continuelle sur nous, infuser la sève de la vie surnaturelle, c'est-à-dire la grâce, à nos âmes : à cette fin, celles-ci doivent établir avec l'aide de la grâce, et garder toujours une union étroite avec leur chef ; sous son influence vitale elles produiront des œuvres de vie en abondance ; mais dès que la communication est coupée entre le cep divin et les sarments, le courant vital de la grâce cesse de circuler, et *sans lui nous ne pouvons rien faire.* Il est donc la vie de nos âmes.

§ 2. — Pour comprendre ce mystère autant que cela est possible, il faut maintenant expliquer, de quelles manières

---

(1) Jo. XV, 1 suiv.
(2) Sess. VI, cap. 16.

diverses l'humanité glorieuse de Notre-Seigneur Jésus-Christ intervient sans cesse, comme instrument de la divine puissance et bonté, dans cette œuvre essentiellement divine de la vivification surnaturelle des âmes. L'Esprit-Saint, c'est-à-dire Dieu sanctificateur, produit immédiatement par un acte de sa volonté, plus efficace que celui de la création, la vie des âmes ; Lui seul donne le pouvoir de devenir enfants de Dieu ; c'est de Dieu leur Père que tous sont nés. Quelle influence le Christ, en tant qu'homme, exerce-t-il sur cette œuvre de vie ? influence qui lui permette de tenir le langage que nous venons d'entendre, de se proclamer la source de la vie des âmes, autant que le cep de la vigne l'est pour les sarments ? Comment le Christ exerce-t-il par son humanité glorieuse *le pouvoir que le Père lui a donné sur toute chair, afin qu'il donne la vie éternelle* à ceux qui lui appartiennent ? (1)

Tout d'abord nous savons, que le Christ continue dans le ciel à présenter à son Père, et à faire valoir les mérites qu'il a acquis sur la terre ; à lui adresser même ses supplications en faveur de ceux qu'il veut vivifier et sauver, afin que le Père veuille bien accomplir en eux cette œuvre divine de vie. *Il vit toujours, afin d'intercéder pour nous,* dit St Paul (2) ; et *lors même que quelqu'un a péché,* dit St Jean, (3) *nous avons pour avocat auprès du Père Jésus-Christ le Juste.* Il accomplit toujours la promesse qu'il a faite (4), de prier le Père pour qu'il envoie l'Esprit consolateur et vivificateur des âmes, et ce n'est qu'à sa demande que ce divin Esprit répand la sève surnaturelle de ses grâces. — Et puis le Christ gouverne en Souverain

---

(1) Cf. Jo. I. 12 suiv.
(2) Heb. VII, 25.
(3) I Jo. II, 1.
(4) Jo XIV, 16.

tout le royaume des cieux. Il est le bras droit de cette divine Providence, de laquelle procèdent toutes les grâces extérieures qui concourent au salut des hommes. Il accorde à l'Eglise et à tous ses membres, dans la mesure de sa sagesse, de sa bonté, de son bon plaisir, l'assistance qui est nécessaire pour que l'Evangile soit prêché et accueilli, selon la promesse qu'il lui en a faite. — C'est le Christ qui a institué l'Eglise, les Sacrements et tous les moyens de salut dont elle dispose. Et ce n'est pas seulement à ses mérites, que tous ces instruments de vivification des âmes doivent leur divine efficacité, mais c'est aussi en vertu de son autorité et en son nom qu'ils sont administrés, et qu'ils doivent l'être pour produire leurs effets. Quand Pierre baptise, dit St Augustin, c'est Jésus-Christ qui baptise ; quand Paul baptise, c'est encore Jésus-Christ qui baptise. St Paul corrigea un jour les préjugés des Corinthiens au sujet de l'efficacité diverse du baptême, selon la différence des ministres qui le confèrent ; et il leur dit, que c'est toujours le Christ qui baptise par ses ministres, le Christ qui est l'unique source de la vie des âmes par le baptême conféré en son nom (1).

Enfin parmi les Sacrements, qui tous sont les fontaines du Sauveur, d'où jaillissent les eaux de la vie éternelle, la place principale à plusieurs égards est occupée par le Sacrement du corps et du sang de Jésus-Christ, l'Eucharistie, sacrifice et sacrement : sacrifice destiné à perpétuer celui de la croix et à faire mémoire de la mort et de tous les mystères de la vie du Christ, pour en appliquer aux âmes les mérites et les satisfactions avec tous les biens qui en sont la conséquence ; sacrement institué pour entretenir, fortifier et réjouir la vie des âmes, et pour devenir

---

(1) Cf. 1 Cor I, 12 suiv.

le germe de la résurrection glorieuse des corps, ainsi que le gage de la vie éternelle. Le sacrifice, c'est toujours Jésus-Christ qui l'offre lui-même comme prêtre principal. Dans le Sacrement *la chair de Jésus-Christ est véritablement un aliment, et son sang est véritablement un breuvage*, et par conséquent la cause instrumentale de la vie communiquée à l'âme nourrie de cet aliment. — Jésus-Christ a voulu établir une relation si étroite et si nécessaire entre cette cause de la vie des âmes et son effet, que *si vous ne mangez pas la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez pas son sang, vous n'aurez pas la vie en vous ;* qu'au contraire manger cette chair et boire ce sang, c'est s'unir à Jésus-Christ, c'est demeurer en lui et le faire demeurer en nous, c'est vivre de lui comme lui vit de son Père, c'est faire en un mot que *celui qui le mange vivra à cause de lui* (1).

§ 3. — Le Christ, et sa très sainte humanité, est aussi, selon le Concile de Trente, la cause exemplaire et la cause finale de notre vie surnaturelle. Il est pour tous en certain degré, ce qu'il a été si pleinement pour l'Apôtre St Paul, qui a pu dire aux Galates de lui-même : *Avec le Christ j'ai été cloué à la croix ; mais je vis, non plus moi, mais le Christ vit en moi* (2) ; et aux Philippiens : *Pour moi, vivre c'est le Christ, et mourir un gain* (3). — Par l'efficacité de sa grâce, Jésus-Christ avait si bien fait disparaître ce qu'il y avait autrefois de vie de péché dans Saul ; il avait ensuite si bien animé Paul de toutes les vertus et œuvres de son Chef; il l'avait rendu si semblable à lui-même ; il avait si bien recopié dans le disciple la vie du

(1) Jo. VI, 56 suiv.
(2) Gal. II, 19 suiv.
(3) Phil. I, 21.

Maître, que la vie de l'Apôtre avait été comme transformée en celle de Jésus-Christ, et la vie de Jésus-Christ était comme devenue celle de l'Apôtre. C'est là l'idéal de toute vie chrétienne; c'est la destinée des membres de l'Eglise de Jésus Christ; c'est la tâche qu'il leur a imposée. *Je vous en conjure donc,* dit l'Apôtre, *soyez mes imitateurs, comme moi je le suis du Christ* (1). Et il n'en saurait être autrement. Puisque le Christ est la cause efficiente de la vie surnaturelle des âmes, il doit en être aussi la cause exemplaire; sa vie en nous doit produire ce résultat, d'unir à elle, de transformer et de s'assimiler la nôtre; elle est un foyer brûlant dans nos âmes; ce foyer comment pourrait-il ne pas les embraser du même feu? (2)

Et la conséquence dernière de toutes ces relations du Christ avec nous, s'impose à nous comme un impérieux devoir; c'est-à-dire que Jésus-Christ est aussi, doit être pour nous tous, la cause finale de notre vie. — Il l'était bien pour l'Apôtre, qui pouvait dire en toute vérité: *Pour moi, vivre c'est le Christ;* c'est-à-dire le Christ n'est pas seulement le principe de ma vie: il n'est pas seulement le modèle de ma vie; il est tout cela, mais il est aussi l'unique but de ma vie; je ne dis aucune parole, je ne pose aucun acte qu'au nom de Jésus-Christ, et pour la gloire de Jésus-Christ: je souffre volontiers pour lui, pour qu'il soit connu, aimé, glorifié; *Ce qui était un gain pour moi, je l'ai jugé perte à cause du Christ... pour Jésus-Christ je me suis dépouillé de toutes choses, et je les regarde comme du fumier, afin de gagner le Christ* (3). Or qu'est-ce que la vie de l'homme, sinon le principe d'où elle part, l'idéal qui la règle, le but auquel elle tend et qui est le centre

(1) I Cor. IV, 16.
(2) Luc. XII. 49.
(3) Phil. I, 8 suiv. — Cf. 1 Cor. II. 2; Gal. VI, 14, etc.

vers lequel convergent ses pensées, ses affections, ses paroles, ses œuvres, en un mot tous les mouvements spontanés de son âme? Le Christ était donc vraiment, comme cause finale, la vie de l'Apôtre St Paul. — Mais celui-ci ne cesse d'exhorter tous les fidèles, afin que pour eux il en soit de même. *Aucun de nous ne vit pour soi,* écrit-il aux Romains, *et nul ne meurt pour soi. Mais soit que nous vivions, nous vivons pour le Seigneur; soit que nous mourions, nous mourons pour le Seigneur. Soit donc que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes au Seigneur. Car c'est pour cela que le Christ est mort et qu'il est ressuscité, afin de dominer et sur les morts et sur les vivants* (1). *Le Christ est mort pour tous,* écrit-il aux Corinthiens, *afin que ceux qui vivent, ne vivent plus pour eux, mais pour celui qui est mort pour eux, et est ressuscité.* (2)

§ 4. — Si Jésus-Christ est à bon droit appelé *notre vie,* il s'ensuit qu'il doit aussi être appelé *notre résurrection,* c'est-à-dire la cause de notre passage et retour de la mort à la vie; et il n'est pas difficile de comprendre qu'il l'est en toute vérité, et de diverses manières. ...*Ayant été ensevelis avec lui dans le baptême,* dit l'Apôtre, *dans lequel vous avez été ressuscités par la foi en la puissance de Dieu qui l'a ressuscité d'entre les morts. Et vous, lorsque vous étiez morts dans les péchés et le prépuce de votre chair, il vous a fait revivre avec lui, vous remettant tous vos péchés* (3).

De même que la grâce est la vie surnaturelle de l'âme, le péché en est la mort; et le péché d'Adam ayant privé

(1) Rom. XIV, 7 suiv.
(2) 2 Cor. V. 15.
(3) Col. II, 12 suiv.

tous les hommes de la vie de la grâce, les fait tous naître ensevelis spirituellement dans la mort. Or l'œuvre de la rédemption a consisté tout d'abord à faire remonter le genre humain aux hauteurs d'où il était déchu, à l'ordre primitif de la vie de la grâce; et le Sacrement de baptême opère cette résurrection en tous ceux qui le reçoivent avec foi dans le Rédempteur mort et ressuscité; il leur remet, avec le péché originel, tout ce qui était œuvre ou effet de mort spirituelle et de damnation en eux. (1) Ainsi donc en premier lieu, grâce au baptême, le Christ est la vie et la résurrection de tous ceux qui par ce sacrement deviennent ses membres.

Mais ce ne fut pas assez pour la charité et la miséricorde du Rédempteur. En effet il prévoyait, que le grand nombre, hélas! ne conserverait pas cette vie surnaturelle, à laquelle le baptême les ferait renaître: il connaissait la faiblesse et la malice du cœur humain, source empoisonnée, d'où jaillirait sans cesse le venin du péché pour donner la mort à ce que la grâce aurait vivifié. — En conséquence, il institua un mystère d'infinie sagesse, de justice en même temps que d'incompréhensible miséricorde, assez efficace pour rendre la vie à ceux qui la perdraient après le baptême, et destiné à opérer cette résurrection spirituelle sans limites, aussi souvent que le péché enlèverait la vie aux âmes. Cet ineffable mystère de vie et de résurrection est le sacrement de pénitence, dans lequel le prêtre, au nom du Christ dont il occupe la place, rend la vie aux morts par l'absolution de leurs péchés.

Enfin Jésus-Christ, vie et résurrection de nos âmes, est aussi celle de nos corps. S'il pas n'a voulu les délivrer entièrement de la mort, juste châtiment temporel du péché, il a voulu cependant, par sa mort, mériter leur future

(1) Rom. VIII, 1.

résurrection. Il est ressuscité lui-même par sa propre force, et il nous a donné sa résurrection et sa vie nouvelle comme gage et exemplaire de la nôtre (1). De plus, il a institué l'Eucharistie, sacrement de son amour, avec cette merveilleuse efficacité, que, tout en ayant pour principal effet de nourrir, de fortifier et de réjouir la vie spirituelle des âmes, elle soit aussi pour nos corps le gage et le germe de notre résurrection. La chair et le sang de Notre Seigneur Jésus-Christ, mangés sacramentellement dans la sainte communion, communiquent aux corps des chrétiens une dignité surnaturelle, qui obtient de Dieu leur retour à la vie après la corruption du tombeau, et devient de la sorte la cause morale de la résurrection glorieuse des corps. Car le Sauveur a dit : *Qui mange ma chair et boit mon sang, a la vie éternelle ; et moi je le ressusciterai au dernier jour... Celui qui mange ce pain, vivra éternellement.* (2)

§ 5. — Il nous reste à ajouter quelques mots, afin d'expliquer pourquoi dans les Litanies nous attribuons spécialement au Sacré Cœur de Jésus cette influence ou causalité, propre au Christ et à sa très sainte humanité, d'être notre vie et notre résurrection. Quelles relations spéciales le Cœur de Jésus a-t-il avec la vie de nos âmes ? — La réponse résulte des développements qui ont été donnés aux divers points traités dans ce chapitre. Ce qu'il y a de principal, c'est que l'influence, que Notre-Seigneur Jésus-Christ exerce sur notre vie et notre résurrection, est due tout entière à sa charité miséricordieuse, grâce à laquelle il est venu à nous pour que nous ayons la vie, et il a voulu que, parce que lui vivait nous aussi nous

(1) Cf. 1 Cor. XV. 12 suiv.
(2) Jo. VI, 55, 59.

vivions (1). *Dieu qui est riche en miséricorde*, dit St Paul, *par le grand amour dont il nous a aimés, et lorsque nous étions morts par le péché, nous a vivifiés dans le Christ, (par la grâce duquel vous avez été sauvés), nous a ressuscités avec lui, et nous a fait asseoir dans les cieux en Jésus-Christ; pour manifester dans les siècles à venir les richesses abondantes de sa grâce, par sa bonté pour nous dans le Christ Jésus.* (2) Or, lorsque nous honorons le Sacré Cœur de Jésus selon l'esprit de l'Eglise, *nous faisons mémoire des principaux bienfaits de la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* Il est donc en tout point conforme à l'esprit de l'Eglise de rapporter spécialement au Cœur Sacré de Jésus, comme à leur source, ces grands bienfaits de la charité du Christ, la vie et la résurrection de nos âmes. — Ensuite nous avons rappelé dans ce chapitre la grande part d'efficacité, que les Sacrements ont dans l'œuvre de notre vivification et résurrection, et plus spécialement le Baptême, la Pénitence et l'Eucharistie, fontaines du Sauveur, inépuisables sources de vie et de renouvellement de vie, remèdes à toutes nos défaillances et à tous les coups de la mort spirituelle et même corporelle. Or, ainsi que nous l'avons précédemment expliqué, ces fontaines vives ont jailli du Cœur de Jésus percé sur la croix. — Enfin dans le Sacrement du Corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Cœur de chair de Jésus participe comme cause instrumentale à la vertu vivificatrice de cette chair divine devenue l'aliment de nos âmes. Etant lui-même dans ce corps glorieux l'organe vivificateur, il a une analogie spéciale avec les merveilleux effets du Sacrement. Et Notre-Seigneur Jésus-Christ, montrant

---

(1) Jo. XIV, 19.
(2) Ephes. II, 4, suiv.

son Cœur présent dans l'Eucharistie à la Bienheureuse Marguerite Marie, a demandé que ce Cœur soit spécialement béni et remercié pour tous les bienfaits que l'Eucharistie répand sur nous, et pour la vie des âmes dont elle est la source.

Par conséquent l'invocation du Sacré Cœur de Jésus comme *notre vie et notre résurrection*, est conforme et à la réalité des mystères, et à la manière commune dans l'Eglise de les concevoir et de les exprimer. Elle est conforme aussi au langage des Saintes Ecritures, et enfin aux indications plus précises, que Notre-Seigneur Jésus-Christ s'est plu à donner en personne à la Bienheureuse Marguerite Marie, l'Apôtre, choisie par lui, du culte spécial de son Sacré Cœur.

CHAPITRE XXXV.

Cor Jesu, pax et reconciliatio nostra.

Cœur de Jésus, notre paix et notre réconciliation.

SOMMAIRE: Pour quelles raisons nous attribuons spécialement au Sacré Cœur ces biens de la paix et de la réconciliation de nos âmes.— § 1. Le Sacré Cœur nous procure la paix, en éloignant de nous les maux qui nous l'enlèvent, l'inimitié de Dieu, la vengeance de Dieu, les menaces de Dieu. — § 2. En nous faisant part des biens qui la constituent, la *tranquillité et l'ordre*, par la lumière de l'intelligence, la pureté du cœur, l'assurance de posséder et de conserver la grâce. — § 3. La réconciliation, c'est-à-dire la restitution des faveurs de l'amitié, est aussi un bien que nous recevons du Sacré Cœur, à divers degrés.

Le Sacré Cœur de Jésus est appelé notre paix et notre réconciliation, de la même manière et dans le même sens dans lequel il est dit notre vie et notre résurrection, c'est-à-dire qu'il en est la cause. *C'est lui qui est notre paix*, a dit l'Apôtre, *lui qui des deux choses en a fait une seule, détruisant dans sa chair le mur de séparation, leurs inimitiés... pour réconcilier par la croix les deux réunis en un seul corps, détruisant en lui-même leurs inimitiés* (1). — Et nous attribuons spécialement au Sacré Cœur de Jésus l'influence du Christ sur notre paix et notre réconciliation, tout d'abord pour les raisons pour lesquelles nous le proclamons notre vie et notre résurrection, que nous venons d'exposer. Car tous ces biens appartien-

(1) Ephes. II. 14 suiv.

nent comme parties intégrantes à une même œuvre, celle de notre justification; et elles constituent ensemble un seul bienfait principal, pour ne pas dire l'ensemble de tous les bienfaits qui nous sont venus de la Charité du Dieu Sauveur, la Rédemption. — Il faut ensuite remarquer, que l'Apôtre St Paul attribue expressément les biens de la paix et de la réconciliation des âmes à l'efficacité du sang du Christ répandu sur la croix. *Il a plu* (au Père), *de se réconcilier par lui* (le Christ) *toutes choses, pacifiant par le sang de la croix soit ce qui est sur la terre, soit ce qui est dans les cieux. Et vous, qui autrefois étiez adversaires et ennemis en esprit par vos œuvres mauvaises, il vous a maintenant réconciliés dans le corps de sa chair par la mort, pour vous rendre saints, purs et irréprochables devant lui* (1). Or à ce *sacrifice de la croix*, à cette effusion *du sang de la croix*, à ce *corps de la chair* de Jésus immolé, appartient certainement ce mystère expressément signalé dans l'Evangile, du Cœur de Jésus blessé par la lance, d'où jaillirent le sang et l'eau. — Et enfin l'œuvre de la pacification et de la réconciliation a des rapports intimes et spéciaux avec le Cœur de celui qui est chargé de l'accomplir. Cette œuvre consiste essentiellement à réunir des cœurs divisés et ennemis, celui de l'offensé et celui de l'offenseur; elle demande en conséquence, comme médiateur, un cœur qui puisse servir de trait d'union ; assez aimant à l'égard de l'offenseur pour vouloir satisfaire à sa place, assez aimé de l'offensé pour qu'il accepte cette substitution et cette satisfaction par intermédiaire. De plus, quant à l'offrande dans laquelle consiste formellement la médiation, elle est moins une satisfaction matérielle, telle que l'effusion du sang et l'immo-

(1) Col. I, 19 suiv.

lation de la vie, que la volonté aimante qui fait généreusement le sacrifice exigé. Voilà donc comment Notre-Seigneur Jésus-Christ a réconcilié les hommes avec Dieu, il a tout pacifié, ce qui est dans le ciel et ce qui est sur la terre, par le sang de la croix. Il a assez aimé les hommes pour s'immoler pour eux ; il a assez aimé son Père pour lui donner cette gloire, et pour voir son offrande acceptée: il a ensuite consommé son sacrifice par un acte de sa volonté très aimante, séparant son âme de son corps et la remettant entre les mains de son Père. Par conséquent c'est bien l'amour de Jésus-Christ, qui a accompli le sacrifice exigé par la justice de Dieu pour notre réconciliation avec lui ; *le Christ nous a aimés, et il s'est livré lui-même pour nous en oblation à Dieu et en hostie de suave odeur* (2). — Il n'est donc pas douteux, que le Sacré Cœur de Jésus a un titre spécial à être appelé notre médiateur et la cause de notre paix et de notre réconciliation.

Tâchons de nous faire une idée juste, d'acquérir une connaissance aussi complète que possible de ces biens de la paix et de la réconciliation, qui, avec la vie et la résurrection, constituent la parfaite justification et établissent le royaume de Dieu dans nos âmes, puisque le *royaume de Dieu est la justice, et la paix et la joie dans l'Esprit-Saint* (1). Nous comprendrons d'autant mieux quelle reconnaissance nous devons au Sacré Cœur pour ces bienfaits, et avec quelle sollicitude et quelle confiance nous devons implorer sa pitié.

§ 1. — La paix comprend tout d'abord la délivrance de grands maux, car elle est la cessation de l'inimitié, la fin des hostilités, et l'éloignement des menaces pour

---

(1) Rom. XIV, 17.

l'avenir. La justification produit tous ces résultats. Le péché, par lequel l'âme tourne le dos à Dieu, fait que Dieu s'éloigne de l'âme en la privant de sa bienveillance ; car *Dieu hait le pécheur et son iniquité* (1). Un seul péché, celui de nos premiers parents, a suffi à rendre ennemis Dieu et tout le genre humain. Une seule offense grave suffit à faire ennemis pour l'éternité le pécheur et Dieu qu'il a outragé. Et ce n'est pas là un châtiment que Dieu a librement décrété d'infliger au péché, et dont il aurait pu s'abstenir de le châtier ; c'est une relation entre Dieu et l'homme qui est la conséquence nécessaire de la révolte de la créature, imposée par la sainteté et la justice de Dieu.— De plus, le péché entraîne avec lui la vengeance de Dieu, qui tend à rétablir, autant que faire se peut, l'égalité lésée, l'ordre troublé par le péché. Cette vengeance consiste à soustraire à l'offenseur de la divine Majesté les biens qui découlaient de l'amitié de Dieu, pour lui infliger au contraire des maux qui contrebalancent les coupables jouissances du péché. — Enfin le péché déchaîne sur la tête du pécheur les menaces de Dieu, effets non seulement de sa justice, mais aussi de son amour ; les menaces surtout des maux de l'autre vie lesquels seront sans remède et sans fin ; car *les pécheurs ne possèderont pas le royaume de Dieu* (2), dit l'Apôtre ; et il appelle pécheurs tous ceux, qui en un point grave quelconque, de justice, de charité, de chasteté etc., transgressent la loi de Dieu.

Or la justification enlève d'abord les souillures des péchés. *Et tout cela*, ajoute l'Apôtre, *vous l'avez été ; mais vous avez été lavés, mais vous avez été sanctifiés, mais vous avez été justifiés au nom de Notre-Seigneur Jésus-*

---

(1) Sap. XIV, 9.
(2) Cor. VI. 9 suiv.

Christ, et par l'Esprit de notre Dieu (1). En même temps elle transforme les relations entre l'homme et Dieu. Elle fait que Dieu cesse de regarder et de traiter l'homme comme un ennemi : de détourner de l'homme son visage et son regard bienveillant; elle fait disparaître ce droit de Dieu, ou plutôt cette exigence de sa divine sainteté et justice, qui réclame une compensation et une réparation de l'ordre lésé et troublé, au moyen des peines infligées au pécheur. Elle déchire enfin le décret de condamnation porté contre le pécheur, et suspendu comme un inévitable malheur, une terrible menace au-dessus de sa tête, pour en clouer les lambeaux à la croix du Rédempteur (2).

Cette justification, œuvre de justice puisqu'elle repose sur la pleine et surabondante satisfaction donnée par le Rédempteur pour l'homme pécheur à la justice de Dieu, n'en est pas moins l'œuvre de l'infinie charité et miséricorde; puisque c'est l'infinie charité qui nous a donné gratuitement le Rédempteur lui-même; et puisque c'est la charité du Rédempteur, qui a offert à Dieu la satisfaction adéquate, pleine, surabondante, infinie, ensuite de laquelle Dieu a consenti à enlever les maux occasionnés par le péché. Le Cœur de Jésus, symbole de la charité du Rédempteur, est donc, sous ce rapport et de cette manière, la paix de nos âmes.

§ 2. — La paix comprend ensuite un ensemble de biens très précieux. On la définit communément *la tranquillité de l'ordre;* c'est la notion qu'en donne St Augustin, et d'après lui St-Thomas (3) ; d'où ces Saints Docteurs concluent que la paix est non seulement l'idéal, auquel aspire

(1) I Cor. VI, 11.
(2) Col. II, 14.
(3) 2. 2. Q. 29, a. 1, ad. 1.

ardemment tout cœur humain, mais le but auquel tendent tous les êtres (1). L'*ordre* d'abord, sans lequel la tranquillité est impossible : et puis *la tranquillité*, le repos dans la jouissance de l'ordre ; l'*ordre* qui dit l'existence des relations, exigées par la nature des choses; et *la tranquillité*, c'est-à-dire une manière d'être et d'agir conforme à ces relations, qui permet de les conserver et d'en jouir: le premier est l'élément matériel de la paix ; l'autre en est l'élément formel.

La paix de nos âmes comprend donc tout d'abord l'ordre dans nos relations avec Dieu, avec les autres hommes, avec nous-mêmes, avec les créatures inférieures. Avec Dieu, par la charité, par la bienveillance de Dieu envers nous, par la conformité de notre volonté avec celle de Dieu : avec le prochain par la charité et la justice fidèlement gardées ; avec nous-mêmes par la soumission de la chair à l'esprit, et des puissances inférieures à la raison ; avec les autres créatures, par l'empire exercé sur elles en vue de les faire servir à notre fin dernière. Plus l'ordre de ces relations sera parfait, plus la paix pourra être complète ; tout désordre la diminue, s'il ne la fait pas disparaître entièrement ; car il la détruit absolument dès qu'il affecte les relations essentielles, et notamment celles de l'homme avec Dieu, et qu'il est l'effet de la libre volonté de l'homme. La paix ne règnera parfaitement, que dans les cieux : ici bas il ne pourra y avoir dans le cœur de l'homme qu'une paix relative, puisqu'en châtiment du péché, la condition de tout homme vivant en ce monde et de l'univers entier, est sujette au moins à des désordres involontaires, qui viennent en certaine mesure troubler et diminuer la paix.

---

(1) Ibid a. 2.

Il en est de même pour l'autre élément constitutif de la paix, *la tranquillité.* Celle-ci, il est vrai, résulte en grande partie de l'ordre même : elle en est le fruit spontané. Cependant elle ajoute à l'ordre une perfection distincte, qui dépend de plusieurs autres causes ; de telle sorte que la mesure de l'un ne correspond pas exactement à celle de l'autre : et que, notamment pour ce qui concerne la paix de l'âme, des causes relativement peu importantes suffisent parfois à amener des troubles considérables, alors que la tranquillité,vu la présence de tous les éléments de l'ordre, devrait naturellement y régner. La paix essentielle de l'âme résultera facilement de la justice et de la charité qu'elle possède. Mais la parfaite tranquillité demande plus qu'un degré inférieur quelconque de justice et de charité ; elle requiert, outre une justice et une charité relativement parfaite, une parfaite *lumière* dans l'intelligence, une parfaite *pureté* de cœur, et une parfaite *confiance ou assurance* au sujet de la possession et de la conservation inébranlable des biens dont l'âme jouit et dans lesquelles elle se repose.

La lumière est nécessaire, pour que l'âme constate et apprécie ses trésors : *afin que,* dit l'Apôtre, *nous sachions les dons que Dieu nous a faits* (1). Elle l'est encore pour dissiper les illusions et les fantômes, qui surgissent facilement dans les ténèbres et les ombres; et combien aisément les ténèbres, ou au moins les ombres enveloppent l'âme juste, suscitées du dehors et du dedans d'elle, fruit de l'ignorance naturelle ou suites du péché ! Jésus souhaitait la paix à ses disciples; ceux-ci l'entendaient et le voyaient, et ils ne le reconnaissaient pas ; ils le prenaient pour un revenant terrible, et ils se troublaient et s'effrayaient. Il fallut que Jésus, à plusieurs reprises, leur ouvrît les yeux ;

---

(1) 1 Cor. II, 12.

et alors seulement *les disciples se réjouirent en voyant le Seigneur* (1).

Une multiple pureté de cœur est aussi nécessaire à la tranquillité de l'âme. Celle qui consiste dans la préservation des fautes légères ; parce que ces fautes sont des désordres volontaires qui occasionnent toujours des troubles de l'âme. Celle qui vient de la suppression des mouvements violents et désordonnés bien qu'involontaires des passions, parce que ces mouvements ne peuvent pas ne pas agiter toutes les puissances de l'âme, et qu'ils exigent d'elle, pour qu'elle ne faillisse pas à son devoir, une résistance violente et une lutte pénible (2). Et puis celle qui consiste dans le parfait détachement des biens créés, sans lequel l'âme, au lieu de planer dans les régions hautes et sereines d'une parfaite conformité à toutes les dispositions de la volonté divine, suit dans ses sentiments l'agitation du monde, les fluctuations des biens si changeants et si fragiles d'ici-bas, les évènements et les vicissitudes de la vie terrestre.

Enfin la parfaite tranquillité de l'âme est impossible sans la confiance ou plutôt l'assurance de l'âme de posséder réellement les biens qu'elle croit avoir, de n'être jamais dépouillée de ses trésors, et d'arriver sûrement à l'acquisition des biens de la vie éternelle. Tant que durera la liberté de l'homme, capable d'abuser des dons de Dieu, il sera possible que l'âme perde la grâce et l'amitié de Dieu, et elle devra toujours craindre ce malheur. Et puisque Dieu n'a pas voulu nous révéler à ce sujet les secrets de l'avenir, une certaine incertitude planera toujours sur le sort qui est réservé à chacun dans l'autre vie. De là des soucis, résultat d'une sollicitude imposée par la prudence

(1) Jo. XX, 20.
(2) Gal. V, 17 ; Rom. VII, 24.

chrétienne, des craintes fondées, des anxiétés même, qui, tant que l'homme est voyageur sur la terre, rendent impossible une paix absolue, c'est-à-dire sans restriction et sans interruption. Quant à la paix relative et imparfaite, qui seule est le lot réservé aux justes en cette vie, elle demande d'une part le témoignage favorable de notre conscience (1), lequel nous assure que nous sommes les enfants de Dieu (2) ; d'autre part, l'assurance intime exprimée par l'Apôtre, que *rien ne nous séparera jamais de la charité de Dieu qui est en Jésus-Christ Notre-Seigneur* (3) ; et celle qui est énoncée dans ces belles paroles de St Jean: *Nous savons que lorsque cela aura apparu* (ce que nous serons un jour) *nous lui serons semblables* (à Dieu), *puisque nous le verrons tel qu'il est* (4). — Cette double assurance si tranquillisante pour l'âme juste, l'Esprit-Saint la lui donne à divers degrés : et dans un degré éminent, elle est attachée à la parfaite charité comme à sa condition ordinaire. *Si nous nous aimons les uns les autres,* dit St Jean, *Dieu demeure en nous, et sa charité est parfaite en nous. En ceci nous connaissons que nous demeurons en lui, et lui en nous ; puisqu'il nous a donné son Esprit* (5). De même les autres éléments de la tranquillité de l'ordre dans l'âme juste, la lumière de l'intelligence et la pureté du cœur, sont des effets de la parfaite charité, et des fruits de l'Esprit-Saint (6), que notre Mère la sainte Eglise nous apprend à lui demander constamment (7). La charité que l'Esprit-Saint répand dans les

---

(1) 2 Cor. I, 12.
(2) 1 Jo. III, 19.
(3) Rom. VIII, 38 suiv.
(4) 1 Jo. III, 2.
(5) 1 Jo. IV, 12 suiv.
(6) Cf. Gal. V. 22.
(7) Cf. la belle prière *Veni Sancte Spiritus.*

cœurs, est un feu divin qui non seulement embrase, mais qui en même temps éclaire, qui dissipe les ténèbres, les ombres et les fantômes, qui chasse les craintes et les folles terreurs (1), qui de plus éloigne les péchés, consume les attaches désordonnées, expulse les scories, et purifie toutes les affections.

La nature de ce que nous appelons la paix de nos âmes, les éléments qui la constituent, les conditions qu'elle requiert, tout cela nous fait comprendre sans peine ce que nous disions au commencement de ce chapitre, que la paix a des relations spéciales avec le Cœur Sacré de Jésus, comme avec sa source. Aux remarques déjà faites à ce sujet, nous ajouterons les suivantes. — Le Sacré Cœur est d'abord le parfait modèle de la paix : et le divin Maître exhorte ses disciples à s'instruire de ses exemples pour posséder le même trésor. *Prenez mes leçons*, leur dit-il, *parce que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez la paix de vos âmes* (2). La lumière que répand ce divin exemplaire, est toujours accompagnée d'une grâce de persuasion et de vif attrait de la volonté, ainsi que d'une grâce de force, qui rend l'âme capable de mettre la leçon en pratique et d'en recueillir tout le bénéfice. — La paix de nos âmes a toujours aussi été l'objet des vifs désirs du Cœur de Jésus durant toute sa carrière terrestre ; elle ne l'est pas moins par conséquent des désirs du Cœur de Jésus glorieux dans le ciel. *Je vous laisse la paix*, disait-il à ses disciples avant sa mort ; *ce n'est pas comme le monde la donne, que je vous la donne. Que votre cœur ne se trouble pas, et qu'il ne s'effraye pas* (3). Chaque fois qu'il les revoyait

(1) Cf. 1 Jo. IV, 17 suiv.
(2) Matth. XI, 29.
(3) Jo. XIV, 27.

après sa résurrection, le souhait de la paix était le premier salut qu'il leur adressait; et ses Apôtres apprirent de son exemple à faire de même; car St Paul, par exemple, commence toutes ses épîtres par ces belles paroles que lui inspirait l'Esprit de son divin Maître: *Que la grâce et la paix soient avec vous!* D'où nous devons conclure, que, de même que la communication de l'Esprit consolateur, ainsi la paix de nos âmes est l'objet incessant des prières que le Cœur de Jésus, notre Médiateur dans le ciel, fait monter sans cesse vers le trône de la divine Majesté: car les prières du Cœur de Jésus ne peuvent être que l'expression de ses ardents désirs. Et nous sommes assurés de lui adresser une prière qu'il aime à exaucer, quand nous lui demandons, comme à la source même de toute consolation et de tout bien, la paix de nos âmes.

§ 3. — Après la paix il reste l'effet suprême de la justification de l'âme pécheresse, qui est *la réconciliation*, c'est-à-dire le rétablissement complet des relations d'amitié et d'intimité entre Dieu et l'âme, que le péché avait détruites, la restitution des droits perdus, l'admission même aux faveurs, aux priviléges, aux caresses de l'amitié; et le Sacré Cœur de Jésus est proclamé *notre réconciliation.* En effet la réconciliation au sens rigoureux, n'est pas la même chose que la paix rétablie; elle n'est pas non plus une conséquence absolument nécessaire, ni une condition indispensable de la conclusion de la paix. Les hostilités peuvent cesser, sans que toutes les blessures soient guéries, tous les désastres réparés, toutes les faveurs de l'amitié rendues. La réconciliation parfaite des âmes avec Dieu par le mystère de la justification est due à l'infinie charité de Dieu pour nous, à ces inépuisables richesses de miséricorde, dont parle l'Apôtre,

grâce auxquelles Dieu a voulu sauver nos âmes *pour manifester dans les siècles à venir les richesses abondantes de sa grâce, par sa bonté pour nous dans le Christ Jésus* (1). — Le divin Sauveur a voulu nous faire comprendre cette merveilleuse nature de l'œuvre de la justification dans la parabole de l'enfant prodigue, par le pardon si généreux et si complet, que le père accorda à son fils repentant. *Le père dit à ses serviteurs: Vite, apportez la plus belle robe et revêtez l'en ; et mettez un anneau à sa main et des chaussures à ses pieds ; puis amenez le veau gras, et tuez-le ; et mangeons et faisons bonne chère ; car mon fils que voici était mort et il est revenu à la vie ; il était perdu et il est retrouvé* (2). Ainsi le pécheur justifié rentre dans les droits qu'il avait perdus; il redevient non seulement serviteur, mais ami et enfant de Dieu ; il est admis à tous les priviléges et à toutes les joies de la maison de Dieu. — Jésus nous a également révélé les sentiments humains de son Cœur au sujet de cette étendue des bienfaits de la justification, et la part que son Cœur prend à cette œuvre de grande charité et d'incompréhensible miséricorde. Il l'a fait, quand il accorda à Zachée, le publicain converti, la faveur d'accepter ou plutôt de demander lui-même l'hospitalité de sa maison et de le louer comme étant un vrai fils d'Abraham ; quand il changea soudain le cœur de l'usurier Levi, et du même coup de sa grâce le convertit, l'appela à sa suite et en fit son Apôtre ; quand il pardonna à Pierre et daigna maintenir, malgré un triple reniement, son élévation à la dignité suprême de chef de l'Eglise, se contentant d'une réparation exemplaire par les larmes du repentir, par la protestation et par les preuves d'un amour plus qu'ordi-

(1) Ephes. II, 4 suiv.
(2) Luc. XV, 21 suiv.

naire ; quand il terrassa Saul, le persécuteur obstiné, pour en faire le plus dévoué et le plus favorisé des amis ; quand il accueillit Madeleine la pécheresse repentante, lui donna l'assurance du pardon, la renvoya en paix et la loua de sa parfaite charité, pour l'admettre dans la suite à toutes les faveurs surnaturelles et à toutes les célestes tendresses de sa divine amitié : enfin quand, au larron pénitent qui mourait à son côté sur la croix, il donna incontinent, en retour d'une humble demande, le gage certain du salut, et la promesse d'être ce jour-là même avec lui au paradis.

Voilà la réconciliation de l'âme avec Dieu, telle que la veut et telle que l'opère le Dieu Sauveur des âmes, à divers degrés, par les divers moyens de justification, qu'il a institués. Cependant, remarquons-le bien, il le fait d'une manière inégale; dans la mesure différente des dispositions qu'il trouve dans les âmes, et aussi avec une plénitude relative qui diffère selon les décrets gratuits de sa miséricorde à l'égard de chaque âme en particulier. *Car à chacun de nous la grâce est donnée selon la mesure de la donation du Christ* (1). — Notamment la justification peut laisser après elle des peines temporelles à expier en cette vie ou en l'autre; et parmi ces châtiments, les plus redoutables sans contredit sont la soustraction des faveurs spéciales de la bienveillance extraordinaire de Dieu, lesquelles n'ont été promises à personne, et auxquelles aucun mérite ne donne un droit absolu. Au nombre de ces faveurs il faut compter, non seulement ces dons tout gratuits que Dieu accorde parfois plus pour l'utilité d'autrui que pour l'avantage de celui qui les reçoit ; non seulement les communications mystiques dont Dieu se plaît à favoriser les Saints, les joies, les consolations et

---

(1) Ephes. IV, 7.

les autres marques plus ordinaires de sa tendresse, qu'il se plaît à accorder, pour diverses fins et sans loi déterminée, à ses serviteurs quelconques, pour les récompenser ou pour les attirer à lui: mais encore et surtout, au nombre des faveurs gratuites de l'amitié divine il faut mettre ces grâces de choix qu'il importe à tous d'obtenir pour leur salut, celles de la persévérance et de la prédestination, et en général les grâces, appelées efficaces, parce qu'elles obtiennent infailliblement les effets des bonnes œuvres, des vertus et du salut, pour lesquels elles sont données par la bienveillance divine. Car toutes ces grâces sont des faveurs, que Dieu distribue sans aucune loi autre que son bon plaisir; il peut les refuser à ses justes, comme il peut les accorder aux pécheurs: la réconciliation qui accompagne la justification, ne les entraîne pas nécessairement. Tout ce que nous savons de l'ordre qui préside à leur distribution, c'est que la prière peut les obtenir, et qu'elle les obtient d'autant plus efficacement, qu'elle est plus agréable à Dieu, qu'elle est faite dans de meilleures conditions, et qu'elle est mieux appuyée par des œuvres de charité.

Or les prières adressées au Sacré Cœur de Jésus, le culte spécial du Sacré Cœur, et ses pratiques enseignées par Notre-Seigneur lui-même à la Bienheureuse Marguerite Marie, ont reçu du divin Sauveur en personne des promesses formelles, qui les placent parmi les plus efficaces pour obtenir ces grâces de choix, ces faveurs, ces priviléges, et pour mériter de la part du Seigneur, ou au moins pour implorer infailliblement la bienveillance spéciale toute gratuite qui en est la source. En effet, Jésus, apparaissant à sa Servante, lui promit que, par les hommages rendus à son Sacré Cœur, *les pécheurs trouveront miséricorde, les âmes tièdes deviendront ferventes, les âmes ferventes s'élèveront rapidement à une grande*

perfection ; or c'est bien la promesse des grâces efficaces, qui produisent effectivement, avec le concours assuré du libre arbitre, ces merveilleuses transformations des cœurs. Il a promis encore la grâce de la pénitence et de la persévérance finale en faveur de la dévotion des premiers vendredis du mois fidèlement solennisés en l'honneur du Sacré Cœur. Il a promis enfin que les personnes, qui propageront la dévotion à son Sacré Cœur, auront leur nom inscrit en lui et qu'il n'en sera jamais effacé; ce qui exprime clairement la grâce, gratuite et précieuse par-dessus toutes, de la prédestination.

Oh! quelle haute idée toute cette doctrine du *Cœur de Jésus notre paix et notre réconciliation* doit nous faire concevoir de la charité envers nous du Dieu notre Sauveur!... *Dieu fait ressortir sa charité pour nous,* dit St Paul, *puisque, lorsque nous étions encore pécheurs pour un temps, le Christ est mort pour nous ; par conséquent, bien plus maintenant, justifiés en le sang du Christ, nous serons sauvés de la colère par lui. Car si, lorsque nous étions ses ennemis, nous avons été réconciliés avec Dieu par la mort de son Fils; beaucoup plus, étant réconciliés, nous serons sauvés de la colère par la vie de son Fils. Et non seulement cela, mais de plus nous nous glorifions en Dieu par Notre-Seigneur Jésus-Christ, par qui maintenant nous avons reçu la réconciliation* (1). Et combien la foi en cette doctrine doit nourrir notre piété, et nous faire recourir au Sacré Cœur de Jésus, pour implorer de sa miséricorde l'achèvement dans l'éternité de cette réconciliation qu'il a commencée dans le temps; pour obtenir aussi qu'il daigne ajouter à la paix et à la réconciliation de la justification, sinon les

(1) Rom, V, 8 suiv.

caresses de son amitié que nous ne méritons nullement, au moins les dons parfaits, si nécessaires, à notre salut, de ses grâces efficaces, de la persévérance et de la prédestination !

CHAPITRE XXXVI.

Cor Jesu, victima peccatorum.

Cœur de Jésus, victime des pécheurs.

SOMMAIRE : Double sens qu'on peut donner à cette invocation. — § 1. Le Cœur de Jésus a été victime pour les pécheurs durant toute sa carrière terrestre. — § 2. Il l'est encore maintenant, tant au ciel que dans l'Eucharistie. — § 3. Il est aussi, dans ce mystère surtout, victime des fautes des pécheurs. — § 4. Encore qu'il ne puisse plus y endurer véritablement de souffrance.

Les quatre dernières invocations des Litanies énoncent les relations, qu'ont avec le Sacré Cœur de Jésus quatre catégories d'âmes, qui se trouvent vis-à-vis de lui dans des situations différentes ; ce qu'il est pour elles, et ce qu'elles sont pour lui ; quels biens elles reçoivent de lui, quels fruits elles retirent de leur dévotion pour lui. — Cependant les termes de la première, de celle dont nous nous occuperons dans ce chapitre, se prêtent à une double interprétation ; ils peuvent par eux-mêmes signifier deux choses également vraies. Le Cœur de Jésus est la victime qui est offerte pour les pécheurs, pour la rémission des péchés ; il est aussi la victime perpétuelle des offenses des pécheurs, qui, encore qu'ils n'arrivent plus à lui nuire véritablement, ni à l'attrister, ne cessent pas cependant selon l'expression de l'Apôtre, de renouveler, autant qu'il est en leur pouvoir, la passion du Sauveur en crucifiant de nouveau à eux-mêmes le Fils de Dieu (1). Les pécheurs abusent de tous les dons de Dieu ; ils abusent en particu-

---

(1) Hebr. VI. 6.

lier de la victime Eucharistique, laquelle est au contraire pour les âmes fidèles leur espérance, leur salut, leurs délices.

Le premier de ces deux sens semble de prime abord être plus en harmonie avec celui des invocations suivantes, et rentrer dans l'idée commune que ces dernières invocations des Litanies paraissent destinées à exprimer, celle de la part que chaque catégorie d'âmes obtient des bienfaits de la charité du Cœur de Jésus. — Cependant l'on peut répondre à cela, que l'invocation, entendue dans le second sens, rentre non moins bien avec celles qui la suivent, dans un autre ordre d'idées, celui des relations des âmes avec le Sacré Cœur, relations très différentes selon leurs dispositions et situations diverses, d'hostilité ou d'amitié, de piété plus ou moins fervente, durant la vie, à l'heure de la mort, dans la gloire et la béatitude céleste. — D'autre part, cette invocation *Victime des pécheurs*, prise dans le premier sens, peut paraître avec fondement une répétition trop identique d'autres invocations et notamment de la 22me, *Cœur de Jésus, propitiation pour nos péchés*. Tandis que, prise dans le second sens, elle exprime un fait douloureux, qui n'a pas encore été relevé dans les Litanies, et qui est cependant un des motifs fondamentaux du culte spécial du Sacré Cœur. En effet, ce culte est essentiellement un culte de réparation pour les offenses faites par l'ingratitude des pécheurs à l'infinie charité du Dieu leur Sauveur, ainsi qu'une fervente imploration de la pitié du Cœur de Jésus pour ceux qui le paient de retour par leur froideur, leur ingratitude, leurs trahisons. — Nous n'avons pas besoin d'exprimer auquel de ces deux sens nous croyons devoir donner la préférence. Nous aimons mieux exposer aussi complètement que possible, de quelle manière le Sacré Cœur de Jésus a été autrefois et est toujours *victime des pécheurs*, c'est-à-dire et victime de leur part,

et victime en leur faveur, à cause des péchés des hommes et en même temps pour la rémission de leurs péchés.

§ 1. L'a-t-il été autrefois, durant sa carrière terrestre ?... Pour répondre adéquatement à cette question, il faut d'abord faire cette remarque générale, que le Cœur de Jésus partage sous ce rapport le sort et les fonctions de l'humanité du Verbe Incarné ; et que la part qui lui est échue, attendu la place qu'il occupe et le rôle qu'il remplit dans cette nature, a été très considérable et même prépondérante : qu'elle mérite par conséquent d'être spécialement signalée à notre attention. Or l'humanité du Verbe Incarné a eu comme destinée principale de servir de victime pour les pécheurs : et même, selon St Thomas que suivent la plupart des docteurs, cette destinée a été la première et essentielle raison d'être de l'Incarnation du Verbe, celle qui a déterminé la Très Sainte Trinité à décréter ce mystère ; de telle sorte que, si dans les vues de l'infinie sagesse, il n'eût pas été nécessaire pour la réparation du péché et la restauration du genre humain, il ne se fût pas accompli. Ils pensent que seule la charité et la miséricorde divine, décidée à relever l'homme déchu par le péché et à fournir une pleine satisfaction à la justice, ont fait sortir ce mystère des profondeurs cachées de la sagesse et de la puissance de Dieu (1). St Thomas cite en ce sens la parole de St Augustin : *Si l'homme n'eût pas péché, le Fils de l'homme ne serait point venu* (2); et St Augustin tire cette conclusion de ce que dit le Sauveur : *Le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui avait péri* (3). St Thomas cite également, à l'appui de sa doctrine, ces paroles de l'Apôtre : *Le Christ est venu dans ce monde pour sau-*

---

(1) S. Thom. 3. q. 1, a 3.
(2) De Verb. Apost. Serm. 8.
(3) Luc. XIX, 10.

ver les pécheurs (1) ; avec le commentaire de la Glose : *Il n'y a pas eu pour le Christ d'autre raison de venir, si ce n'est afin de sauver les pécheurs. Otez les maladies, enlevez les blessures, et il n'y a plus de raison pour le remède.* — Au surplus, quoi qu'il en soit de cette question, ceux-là même, qui pensent que le Verbe se fût incarné encore que l'homme n'eût pas dû être sauvé, doivent cependant convenir et ils admettent volontiers, que dans l'ordre actuel réglé par la divine Sagesse et Providence, la propitiation nécessaire pour le genre humain déchu est la fin principale en vue de laquelle le Verbe s'est revêtu de la nature humaine; et que par conséquent la qualité de victime pour les pécheurs est une propriété inhérente à l'humanité du Christ. *En effet,* dit l'Apôtre, *il est impossible que par le sang des taureaux et des boucs soient effacés les péchés. C'est pourquoi, entrant dans le monde il* (le Christ) *a dit : vous n'avez pas voulu d'hostie, ni d'offrande ; mais vous m'avez revêtu d'un corps; les holocaustes pour le péché ne vous ont pas plu... Alors j'ai dit : voici que je viens ; en tête du livre il est écrit de moi : que je fasse, Dieu, votre volonté* (2). Ces paroles mises par l'Apôtre dans la bouche du Verbe en son avènement dans le monde, expriment clairement le but principal de l'Incarnation, ainsi que la destinée de la nature humaine dont le Verbe s'est revêtu, savoir d'offrir à Dieu la seule victime qu'il veuille accepter pour la rémission des péchés.

Le Cœur de Jésus partage cette destinée ; et l'offrande généreuse que l'humanité du Verbe a faite d'elle-même pour l'accomplissement des desseins de Dieu, est un acte gratuit de charité et de miséricorde, qui doit être attribué au Sacré Cœur de Jésus.

---

(1) I Tim. I, 15.
(2) Hebr. X, 4 suiv.

Il faut ensuite considérer l'exécution des projets, pour lesquels le Sacré Cœur avait fait une offrande si généreuse : et notamment l'acceptation d'une nature passible comme la nôtre, et d'une existence qui dès le premier instant était jointe aux conditions les plus humiliantes, et qui exigeait le sacrifice de toutes les prérogatives, auxquelles l'union hypostatique avec le Verbe donnait plein droit. — Car la conséquence naturelle de cette union eût été la communication à la nature humaine, élevée à cette haute dignité, de toutes les faveurs et de tous les priviléges possibles et désirables, et par conséquent, non seulement de tous les biens de la nature et de la grâce avec l'éloignement de tous les maux, mais même des biens de la gloire. La nature humaine du Verbe pouvait réclamer, au seul titre de son union. l'état glorieux avec toutes ses perfections et ses prérogatives, et en particulier avec la transformation du corps par la communication des propriétés des esprits, de la subtilité, de l'agilité, de la clarté, de l'impassibilité et de l'immortalité, qui constituent son état glorieux. Mais un tel état se fût opposé à l'œuvre de la rédemption par les humiliations et les souffrances, par la passion et la mort du Rédempteur. C'est pourquoi le Verbe de Dieu y renonça, et *il s'anéantit prenant la nature humaine* dans des conditions identiques à celles de notre nature (1): et le Cœur de Jésus, se faisant dès lors *obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la croix*, fit généreusement le sacrifice de l'état glorieux pour toute la durée de la carrière terrestre du Sauveur, afin de pouvoir accomplir les fonctions de victime pour les pécheurs. — Il accepta même plus que le fait des privations, des souffrances et de la mort qu'il prévoyait : il accepta aussi la loi si

---

(1) Phil. II. — Hebr. II, 14 suiv.

dure pour notre humanité, d'y être assujetti, la nécessité de les subir comme la conséquence et le châtiment du péché. Sans doute il n'a pas pu se dépouiller de la puissance, inhérente à son union avec le Verbe, de se délivrer s'il le voulait de cet état d'infirmité; il a dû garder entier son droit et son pouvoir de s'y soustraire: il n'a accordé à personne le pouvoir de lui enlever sans son autorisation soit la vie soit un bien quelconque; il a eu soin d'affirmer cela à plusieurs reprises (1). Mais il n'a pas voulu exiger son droit, ni exercer sous ce rapport son pouvoir : il a voulu au contraire subir les effets de la loi à laquelle il s'était librement soumis ; et ce n'est que par un miracle de sa toute-puissance, qu'il a voulu parfois, comme sur le Thabor, dans sa transfiguration, laisser percer à travers le voile de son humanité passible et mortelle un rayon passager de l'état glorieux. — De même il ne pouvait pas priver son âme de la suprême perfection, qui est la vision de la divine Essence, la joie et la béatitude qui en résultent nécessairement : il ne convenait pas qu'il suspendît même un seul instant la jouissance de ces biens les plus précieux de son humanité. Mais dans sa sagesse infinie et dans sa toute-puissance il trouva le moyen de joindre durant tout le cours de sa vie mortelle deux états en apparence si opposés, la vie glorieuse et en même temps l'assujettissement de son âme à toutes les tristesses, et à toutes les douleurs dont les pécheurs devaient l'abreuver de diverses manières. Comment a-t-il pu concilier ces deux conditions d'existence d'une même âme ?... C'est là un profond mystère, comme tant d'autres inventions de son infinie charité : la réalité en est certaine, le mode de conciliation nous échappe. Tout ce que nous pouvons en dire, c'est d'abord,

---

(1) Jo. X, 18 ; XIV, 30 suiv.

que nous ne pouvons trouver de contradiction véritable, à attribuer à une même âme, dans le même temps, et la joie de la béatitude pour la vision de Dieu, et la tristesse pour des raisons puisées principalement dans les offenses des pécheurs. C'est encore que, étant donnée la possibilité de la jonction ou de l'existence simultanée de ces deux sentiments si opposés dans une même âme, nous comprenons aussi, que l'intensité de l'un, c'est-à-dire de la tristesse, a dû être, dans une mesure ineffable, augmentée par la joie de la vision béatifique, par l'amour de Dieu et par le désir de sa gloire qui correspondent à cette vision.

Le sacrifice des droits de la nature humaine aux prérogatives de l'état de gloire, si généreusement fait par le Sacré Cœur de Jésus, était à lui seul une immolation suffisante pour faire de ce Cœur une victime perpétuelle durant tout le cours de la vie mortelle du Sauveur. Mais ce premier sacrifice en entraînait d'autres ; et en particulier ceux qui étaient inhérents à un état d'immense souffrance, résultat de la prévision claire et certaine de tout ce qui, durant la vie terrestre du Rédempteur, devait tourmenter son âme et son corps en expiation des péchés des hommes. La Bienheureuse Marguerite Marie a rapporté dans le récit de la 3me grande vision, qu'elle eut au jour de la fête de St Jean l'Evangéliste, ce que Notre-Seigneur lui communiqua sur ce sujet :

Mon divin Sauveur me fit connaître, dit-elle... que dès le premier instant de son Incarnation tout ces tourments et ces mépris lui avaient été présents ; et que ce fut dès ce premier moment que la croix fut plantée dans son Cœur ; qu'il accepta dès lors, pour nous témoigner son amour, toutes les humiliations, la pauvreté, les douleurs que sa sacrée humanité devait souffrir pendant tous le cours de sa vie mortelle, et les outrages auxquels l'amour devait l'exposer jusqu'à la fin des siècles sur nos autels dans le très saint et très auguste Sacrement.

Dans l'explication des 23me et 24me invocations des Litanies nous avons exposé, comment le Sacré Cœur de Jésus a été dans la passion du Sauveur rassasié d'opprobres et broyé pour nos péchés; et combien par conséquent, il est devenu alors victime des pécheurs, immolée par eux, et offerte pour eux.

§ 2. — Est-ce exclusivement pour ces titres acquis durant sa vie mortelle, que le Sacré Cœur de Jésus mérite d'être glorifié comme victime des pécheurs ? Ne se trouve-t-il pas toujours dans cet état de victime pour eux et aussi à cause d'eux ? Ah ! sans aucun doute ! En premier lieu il est, et il sera jusqu'à la fin des siècles victime *pour* les pécheurs. Il est même, comme le dit l'Apôtre St Paul, la seule victime, grâce à laquelle ils puissent espérer d'obtenir la rémission de leurs péchés (1) ; et s'il a suffi qu'elle fût offerte une seule fois sur la croix, pour satisfaire pour les péchés de tous (2), et même pour achever la sanctification éternelle des élus (3), ce n'est cependant qu'à la condition que cette offrande soit sans cesse présentée à Dieu dans le ciel, et sans cesse renouvelée mystiquement sur la terre.

Sans cesse présentée à Dieu dans le ciel. L'humanité de Notre-Seigneur Jésus-Christ est toujours présente devant le trône de la Majesté divine, portant les cicatrices glorieuses des plaies reçues dans ses mains, ses pieds et son côté sacré. Elle est cet *Agneau debout comme immolé*, que vit St Jean dans l'Apocalypse (4). *Elle vit toujours*, dit

(1) Cf. Hebr. X, 26.
(2) Ibid. IX, 28.
(3) Ibid. X, 14.
(4) Apoc. V, 6.

l'Apôtre, *afin d'intercéder pour nous* (1) ; et elle intercède, moins encore par les désirs et les demandes, que par l'offrande d'elle-même, des mérites de sa passion et de sa mort, représentés par la victime du sacrifice une fois offert, et par les traces glorieuses de son immolation. Oh ! avec quelle merveilleuse efficacité le Cœur de Jésus plaide ainsi la cause des pécheurs ! Quel avocat puissant auprès du Père, trouvent en Jésus-Christ le Juste tous ceux qui ont offensé la Majesté divine ! (2) Non, les promesses faites par le Sauveur à la Bienheureuse Marguerite Marie en faveur de ceux qui, soient-ils même actuellement pécheurs, méritent par leurs hommages sincères la bienveillance de son divin Cœur, ne doivent pas nous paraître excessives, quand nous pensons que cette sainte victime, qui présente à Dieu des mérites adéquats et des satisfactions infinies, demande à leur faire part des bienfaits de sa charité, afin qu'ils deviennent d'éternels monuments de sa miséricorde.

Ces promesses nous étonneront moins encore, quand, aux considérations que nous venons de faire, nous aurons ajouté celle-ci, que la demande de ce divin Cœur en faveur des pécheurs est appuyée sur l'offrande sans cesse renouvelée de la victime du Calvaire dans le sacrifice non sanglant de l'Eucharistie, reproduction perpétuelle bien que mystique du sacrifice de la croix. — La propitiation pour la rémission des péchés est une des fins essentielles du Sacrifice Eucharistique, de même qu'elle l'a été du sacrifice du Calvaire : et même de tous les sacrifices que, depuis l'origine du monde et la chute de nos premiers parents, le genre humain a offerts à la divine Majesté. Notre-Seigneur Jésus-Christ l'a déclaré expressément dans les

---

(1) Hebr. VII, 25.
(2) I Jo. II, 1.

paroles mêmes de l'institution et de la première célébration de ces divins mystères, paroles qui servent encore aux prêtres pour faire ce que le Christ a voulu qu'ils fassent en mémoire de lui : *Ceci est mon corps qui sera livré pour vous ; faites ceci en mémoire de moi.... Ce calice est le nouveau testament dans mon sang. Chaque fois que vous le boirez, faites ceci en mémoire de moi. Car aussi souvent que vous mangerez ce pain et vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne* (1). Et selon la narration de St Luc : *Ceci est mon corps qui est donné pour vous.... Celui-ci est le calice nouveau testament dans mon sang qui sera répandu pour vous* (2). Célébrer les mystères Eucharistiques, c'est faire ce que Jésus-Christ a fait à la dernière Cène, et le faire en mémoire de lui et de sa mort sur la croix : c'est offrir à Dieu le corps de Jésus-Christ comme livré à la mort pour nous, et le sang de Jésus-Christ comme répandu en sacrifice pour nous, pour la rémission des péchés. Le Christ lui-même est le prêtre principal dans ce sacrifice, quel que soit celui qui le représente. La victime aussi n'est point différente, quant à la substance, de celle du Calvaire, bien qu'elle se trouve dans d'autres conditions ; là, immolée d'une manière sanglante, ici, d'une manière non sanglante ; là, détruite par la séparation violente de l'âme et du corps de Jésus accomplie par la volonté libre du Christ crucifié, ici, mystiquement détruite par la transsubstantiation du pain dans le corps et du vin dans le sang du Christ ; là, victime par la mort, ici, par un état d'anéantissement sacramentel qui rappelle celui de la mort, celui d'aliment sous les espèces du pain et du vin, d'impuis-

---

(1) 1 Cor XI, 24 suiv.
(2) Luc. XXII, 19 suiv.

sance pour tous les actes qui dépendent des sens et des organes corporels, d'abandon complet entre les mains des hommes comme si elle n'était qu'une chose inanimée. Ainsi donc l'immolation, une fois accomplie sur le Calvaire, est sans cesse renouvelée sur les autels ; la victime qui s'est offerte sur la croix, ne cesse de s'offrir aux mêmes fins dans l'Eucharistie, comme victime de propitiation pour les péchés des hommes ; et de cette sorte elle peut leur faire part des fruits du sacrifice du Calvaire ; elle est vraiment l'Agneau de Dieu qui enlève les péchés du monde.— Est-ce tout ? Non ; car après son immolation mystique dans le sacrifice Eucharistique, cette sainte victime, qui est le corps du Christ livré pour nous, est perpétuellement conservée dans l'Eglise, présente au milieu des fidèles partout où il y a un sanctuaire, enfermée dans une multitude innombrable de tabernacles, faisant ses délices d'être avec les enfants des hommes, s'offrant sans cesse à leur place à la majesté et à la justice de Dieu, avec tous ses mérites et toutes ses satisfactions, pour la rémission des péchés ; et accomplissant ainsi perpétuellement à la lettre la promesse contenue dans les paroles du Sauveur: *Ceci est mon corps qui sera livré pour vous.*

Il est vrai, que c'est le corps de Jésus-Christ, non pas le Cœur ni une autre partie quelconque de l'humanité très sainte, qui est désigné comme étant cette victime offerte pour les pécheurs. Il n'y en a pas moins des raisons fondées pour faire au Cœur de Jésus l'honneur de lui donner, à lui spécialement, ce titre glorieux de victime des pécheurs. Il y a d'abord la part prépondérante, qui lui revient, ainsi que nous l'avons exposé dans d'autres chapitres, dans le sacrifice sanglant dont l'Eucharistie est la reproduction mystique, en qualité de victime. Il y a ensuite la volonté exprimée par Notre-Seigneur Jésus-Christ à la Bienheureuse Marguerite Marie, que, pour rendre très

parfait notre culte de l'Eucharistie, nous dirigions spécialement notre attention et notre dévotion vers cette partie de son corps sacré, qui, en même temps qu'elle est le symbole de son amour, a eu aussi une part marquante dans son sacrifice sanglant. — Par conséquent le Sacré Cœur de Jésus n'a pas seulement été autrefois, mais il ne cesse d'être victime pour les pécheurs ; et il mérite certainement d'être invoqué comme tel. Il est désirable qu'il le soit surtout par les pécheurs eux-mêmes ; car selon les paroles de Notre-Seigneur à la Bienh. Marguerite Marie, *Cette dévotion est un dernier effort de l'amour de Jésus-Christ fait en faveur des chrétiens en ces derniers siècles*, afin de les renouveler dans la charité. Si ce secours n'est pas mis à profit par eux, que n'ont-ils pas à craindre de son amour méprisé, qui ferait place à la colère et à la vengeance de la justice ? Sans doute ce que l'Apôtre prédisait aux Juifs et a dit aux Chrétiens : *Si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne nous reste plus d'hosties pour expier les péchés, mais l'attente terrible d'un jugement, et l'ardeur d'un feu qui doit dévorer les ennemis* (1).

§ 3. Et cependant, hélas ! il faut bien l'avouer, si de la part de beaucoup d'âmes pieuses le Sacré Cœur de Jésus reçoit abondamment les honneurs qu'il a demandés, et si ces âmes n'exploitent pas seulement pour elles-mêmes mais aussi pour le salut des pécheurs le culte spécial du Sacré Cœur; pour un très grand nombre d'autres ce divin Cœur, plutôt qu'un objet de culte, a été et est toujours *un signe de contradiction*, et, dans une mesure déplorable, une victime sur laquelle s'acharnent cruellement les pé-

---

(1) Hebr. X, 26 suiv.

cheurs. *Pour reconnaissance*, a dit le divin Sauveur à la Bienheureuse Marguerite Marie, *je ne reçois de la plupart que des ingratitudes, par leurs irrévérences et leurs sacriléges, et par les froideurs et les mépris qu'ils ont pour moi dans ce Sacrement d'amour.* (cf. 4me vision); et dans la 2me vision il lui déclara, que son Cœur est très sensible à ces ingratitudes et à ces méconnaissances, *beaucoup plus sensible qu'à tout ce qu'il a souffert en sa passion.*—Comment faut-il entendre ces paroles ? Les pécheurs arrivent-ils encore à présent à faire du Cœur de Jésus une véritable victime de leurs attentats ?... Oui, et qui peut en douter ? d'abord tous les péchés des hommes indistinctement, ne sont-ils pas, non seulement des offenses de la Majesté divine, des révoltes contre l'autorité de Dieu, mais encore des ingratitudes envers l'amour de leur Sauveur ? Et puis, il y a toute une catégorie de péchés, qui outragent directement la charité de ce Dieu Sauveur des âmes dans ses plus admirables manifestations, notamment dans le Sacrement appelé à juste titre le Sacrement de l'amour. Un jour St François d'Assise, contemplant le Crucifix, s'écria en sanglotant : *l'amour n'est pas connu, l'amour n'est pas aimé !* En présence de l'Eucharistie nous devons nous écrier à notre tour : l'amour est méconnu ; l'amour est méprisé, haï, persécuté ! Il est méconnu par ceux qui refusent de croire en ce mystère, parce qu'ils n'arrivent pas à comprendre cette ineffable merveille. Il est méprisé par ceux qui croient, mais qui agissent comme s'ils ne croyaient point ; qui, dans leur orgueil, n'usent pas de ce mystère et lui refusent leurs hommages. Il est haï par ceux qui le profanent indignement; il est persécuté par ceux qui le blasphèment, et par ceux qui détournent de lui les esprits et les cœurs, grâce aux manifestations de leur incrédulité et de leur impiété. Tous ces pécheurs prennent le Cœur de Jésus directement pour cible de leurs coups, et en font leur vic-

time. — Or le Cœur de Jésus ne peut pas être insensible à ces offenses. Plus il est saint, juste, pur, aimant, délicat dans ses sentiments, tendre et dévoué dans son amour, plus il doit en ressentir d'aversion, c'est-à-dire plus ces fautes méritent et provoquent sa réprobation, comme elles méritent et provoquent celle de Dieu lui-même. Et cela d'autant plus, que ceux qui les lui infligent, méritent moins l'excuse que ce divin Cœur, désireux d'obtenir le pardon des coupables, faisait valoir devant le Père céleste, lorsqu'au moment d'expirer sur la croix Jésus dit : *Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font* (1) c'est-à-dire, que celles qui l'offensent de la sorte, sont des âmes croyantes,comblées des faveurs de son amitié,et plus que les autres tenues à la reconnaissance, à l'amour dû en retour à l'amour. Tous ces péchés doivent être rangés, et à la première place, parmi ces ingratitudes énormes que stigmatise l'Apôtre, comme étant, autant que cela est au pouvoir de l'homme, le renouvellement des scènes de la passion, du crucifiement,de la mort du Fils de Dieu, de la blessure faite à son Cœur après sa mort (2). Et il n'y a pas de doute, que le Sacré Cœur de Jésus, prévoyant ces offenses dans son agonie au jardin des Oliviers, les ayant aussi devant les yeux quand il mourait sur la croix, n'en ait ressenti une tristesse et un dégoût, qui seuls auraient suffi à lui donner la mort.

Que si ces péchés ne peuvent plus faire pénétrer dans le Sacré Cœur la moindre goutte de ces flots d'amertume, dont ils l'inondèrent jadis, ils le privent cependant d'une joie, accessoire il est vrai auprès de la béatitude essentielle dont il ne cesse de jouir, mais néanmoins très considérable, celle que lui procureraient ces âmes, si elles étaient

(1) Luc. XXIII. 34.
(2) Hebr. VI, 6 ; X, 29.

fidèles, par leurs hommages, par le fruit qu'elles retireraient pour leur salut éternel des mystères de ses douleurs et de son amour pour elles. La sanctification et le salut des âmes qu'il est venu racheter, est la suprême gloire que le Sacré Cœur de Jésus ambitionne; leur bonheur éternel est sa plus douce consolation, comme aussi leur perte éternelle est son plus vif regret.— Toutes ces raisons suffisent amplement à justifier les plaintes, que le divin Sauveur a fait si souvent entendre à la Bienheureuse Marguerite Marie, pour l'exciter elle-même, et nous tous par elle, à lui offrir le culte de réparation qu'il demande pour les offenses qui lui sont faites par les pécheurs : de même que des raisons analogues justifient les plaintes, que Dieu fit si souvent entendre à son peuple de l'Ancienne Loi à cause de ses ingratitudes, et les vifs regrets qu'il a exprimés dans les saintes Ecritures au sujet des péchés des hommes. — Suffisent-elles aussi pour que nous disions que le Cœur de Jésus peut encore souffrir, et souffre en réalité de ces offenses, de ces ingratitudes, de cette perte des âmes, et qu'il est ainsi victime des pécheurs par la diminution de son bonheur, et par la substitution de la douleur en place de la joie béatifique ?... C'est ce que disent parfois, non seulement des personnes pieuses, dont le défaut d'instruction peut excuser l'erreur, mais même ceux qui sont chargés d'instruire les autres. Nous avons traité cette question au chapitre 22me de ce travail; et nous y avons démontré que, selon la doctrine des saintes Ecritures et l'enseignement de l'Eglise, l'humanité de Notre-Seigneur Jésus-Christ n'est plus, depuis sa résurrection à la vie glorieuse, sujette à la souffrance.

La passibilité, que la foi nous commande d'attribuer à l'humanité du Christ, comme sa propriété essentielle durant sa carrière terrestre, comprend la sujétion à la souffrance et à la mort. *L'immortalité* qu'elle nous ordonne également

de lui attribuer pour sa vie glorieuse, comprend de même la soustraction complète à la loi de la souffrance et de la mort; et à bon droit, la souffrance étant une diminution de la vie et un acheminement vers la mort.—Pour sa carrière terrestre nous savons que le Christ a voulu partager le sort de ses frères, dont il avait pris la nature. *Comme les enfants ont participé à la chair et au sang, il y a également participé, afin de détruire par sa mort celui qui avait l'empire de la mort, le diable, et de mettre en liberté ceux qui, par la crainte de la mort, étaient pour toute la vie soumis à la servitude* (1). C'est pourquoi il a voulu par un prodige de sa toute-puissance, unir à la perfection de la vision béatifique de Dieu réclamée par l'union hypostatique, toutes les faiblesses, les défaillances de l'état misérable de l'humanité déchue, seul le péché excepté (2). Mais la résurrection à une vie nouvelle a complètement soustrait le Christ aux coups de ses ennemis, ainsi qu'à toutes les infirmités et à toutes les misères de l'humanité souffrante et mortelle. — Cette vie nouvelle, qui est la vie glorieuse, ne comporte aucune défaillance, ni par conséquent aucune souffrance corporelle, parce qu'elle communique aux corps les propriétés des esprits ; combien plus elle exclut toute souffrance de l'âme par la communication qu'elle lui fait des biens de Dieu ! Car Dieu communique pleinement à ses justes dans l'autre vie sa joie et son bonheur que rien ne saurait altérer. Il est lui-même la source infinie de la paix et du bonheur : et il se donne à ses élus, les inondant d'un torrent de délices dans lequel toute tristesse est absorbée et dissipée. *Ils sont enivrés*, dit le psalmiste, *de l'abondance de votre maison; et vous les abreuverez du torrent de vos délices* (3).

---

(1) Hebr. II, 14 suiv.
(2) Hebr. IV, 15.
(3) Ps. 35, v. 9.

Par conséquent, les âmes aimantes du Sacré Cœur de Jésus ont cette grande consolation, que les offenses qui lui sont faites, les outrages auxquels il est en butte dans le Sacrement de son amour, les ingratitudes dont il témoigne le plus vif regret, n'arrivent pas à lui enlever la moindre parcelle de son bonheur, ni la moindre goutte du torrent de délices dont il est inondé, et qu'en ce sens il n'est pas et ne peut devenir *la victime des pécheurs.*

CHAPITRE XXXVII

Cor Jesu, salus in te sperantium.

Cœur de Jésus, salut de ceux qui espèrent en vous.

SOMMAIRE : § 1. Le salut que le Sacré Cœur procure à ceux qui espèrent en Lui, comprend, dans une certaine mesure, les biens temporels nécessaires à la vie. — § 2. Quelle est l'espérance dans le Sacré Cœur qui est cause de salut? Promesses de Notre Seigneur qui confirment cela. — § 3. La *grande promesse* de la pénitence et persévérance finale.

Notre-Seigneur Jésus-Christ avait prédit que, *lorsqu'il aurait été élevé de la terre, il attirerait tout à lui; et il disait cela, voulant marquer par là, de quelle mort il devait mourir* (1). Prédisant sa mort sur la croix, il avait déclaré auparavant à Nicodème: *De même que Moïse a élevé le serpent dans le désert, ainsi il faut que le Fils de l'homme soit élevé, afin que quiconque croit en lui, ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle* (2). Enfin St Jean affirme, que le côté sacré de Jésus fut ouvert par un coup de lance, afin que s'accomplît la parole du prophète, qu'*ils porteront les regards sur celui qu'ils ont transpercé* (3). Cela eut lieu sur le Calvaire; ceux qui furent les auteurs de ce mystère, le contemplèrent avec admiration et componction, et ils furent les premiers à en recueillir des fruits de salut. Mais la prophétie s'accomplit

---

(1) Jo. XII, 32 suiv.
(2) Jo III, 14 suiv.
(3) Jo. XIX, 37.

bien mieux encore par la foi et l'espérance des âmes fidèles dans le Christ Rédempteur, par leur amour pour lui, par la dévotion envers le Cœur blessé de leur Sauveur, et par les admirables effets de salut qui en sont le fruit, conformément aux promesses qui leur ont été faites. Voilà en résumé ce que rappelle l'invocation des Litanies du Sacré Cœur, que nous expliquerons dans ce chapitre.

§ 1.— Le mot latin *salus*, et *salut* du français, employé dans le langage sacré, se rapporte directement à l'âme, et signifie son sort heureux dans l'autre vie, et tout ce qui en cette vie présente assure sa vie éternelle et bienheureuse. Nous proclamons donc par cette invocation des Litanies, que le Sacré Cœur de Jésus assure pour l'éternité le sort heureux de ceux qui espèrent en lui. — Cependant les biens naturels qui appartiennent directement soit à la vie du corps, soit à la vie temporelle de l'âme, de l'intelligence et du cœur, comme par exemple la science, la joie, le bonheur naturel, les jouissances de la vie, quoiqu'ils soient de leur nature indifférents à la vie surnaturelle de l'âme et au sort éternel de l'homme, ont néanmoins avec ces biens supérieurs une inévitable connexion, accessoire sans doute, mais non moins véritable, intime, importante. Il est évident, qu'une certaine quantité de biens temporels est nécessaire à la vie de l'homme, au développement de ses facultés, à la réalisation de sa destinée terrestre, à cause des missions que la Providence lui confie, des charges qu'Elle lui impose. Ni l'individu, ni la famille, ni les sociétés quelles qu'elles soient, même la société religieuse et les diverses associations qu'elle contient, ne sauraient, sans une certaine mesure de biens temporels, poursuivre convenablement ou même d'une façon quelconque leurs fins particulières, même leurs fins

spirituelles, surnaturelles, éternelles; parce que les moyens, par lesquels ces fins doivent être réalisées, sont connexes avec des biens temporels et matériels, extérieurs ou intérieurs. De plus, si la possession et la jouissance des biens naturels peuvent devenir, par la malice ou l'infirmité humaine, un obstacle à l'acquisition des biens éternels, d'autre part, la privation de ces biens, par les mêmes causes, peut à son tour devenir une occasion de perte des biens du salut. — C'est pourquoi le salut de l'homme, qui à proprement parler consiste dans la vie de la grâce dans le temps, et dans la vie de la gloire dans l'éternité, comprend cependant, d'une manière indirecte ou accidentelle, une certaine mesure de biens naturels et temporels du corps et de l'âme, et par conséquent la jouissance ou bien la privation de certains biens relatifs, l'éloignement de certains maux, autant que cela est accidentellement nécessaire pour l'acquisition, la conservation, l'accroissement de la vie de la grâce et des mérites de la vie éternelle. Aussi bien, lorsque nous proclamons le Cœur de Jésus *salut de ceux qui espèrent en lui*, nous comprenons dans le mot *salut*, et ce qui constitue formellement le salut de l'âme en cette vie et en l'autre, et ce qui s'y rapporte d'une manière indirecte et accessoire; et nous voulons dire, que le Sacré Cœur assure principalement le salut éternel de ses amis, et secondairement l'acquisition ou bien la privation des biens temporels dans la mesure utile ou nécessaire pour le salut de leur âme.

Les promesses temporelles faites par Notre-Seigneur Jésus-Christ au culte spécial de son Sacré Cœur, sont une preuve manifeste de cette sollicitude bienveillante du Sacré Cœur, qui s'étend jusqu'au bien-être temporel de ses amis. Sans doute elles doivent être entendues dans le sens et avec les restrictions ou plutôt les explications que nous venons de donner; et sans qu'il soit besoin que ces

réserves aient été exprimées chaque fois formellement par Notre-Seigneur, elles y sont nécessairement comprises. Mais de même que le divin Maître nous a appris à demander à son Père en son nom le pain de chaque jour, c'est-à-dire tous les biens nécessaires à la vie; ainsi il a voulu nous permettre de demander à son Sacré Cœur le salut corporel, et même promettre à notre dévotion envers lui une large mesure de biens temporels, et nous engager à lui rendre les hommages d'un culte spécial, afin de nous aider très efficacement dans nos nécessités temporelles.— La Bienh. Marguerite Marie signale particulièrement les promesses suivantes: la paix dans les familles, l'assistance dans les diverses nécessités de la vie, le soulagement dans les travaux, les succès dans les entreprises, les bénédictions du ciel attirées sur les lieux où l'image du Sacré Cœur sera exposée pour y être spécialement honorée (1).

Parmi les faits merveilleux que l'on peut citer pour confirmer la vérité de ces promesses, un des plus célèbres est celui de la cessation de la peste qui au commencement du 18me siècle ravagea la ville de Marseille, obtenue d'une manière prodigieuse à la suite de l'institution de la fête du Sacré Cœur comme fête d'obligation, et de la consécration du diocèse de Marseille au Sacré Cœur de Jésus faite le 1 Novembre 1720. — C'est dans cette même circonstance que fut introduit l'usage, généralisé depuis, de se servir de l'image du Sacré Cœur pour préserver les personnes et les communautés de toute espèce d'accidents et de malheurs temporels et notamment de la contagion des épidémies. Et rien d'étonnant, vu les résultats prodigieux que cette pratique de piété, inspirée par la foi et la confiance dans le Sacré Cœur, ne cessa de produire, et qui valurent à ces petites images du Sacré Cœur l'appel-

---

(1) Cf. Le Règne du Cœur de Jésus, etc. Tome V, pp. 572 et 631.

lation commune de *Sauvegarde*. Autrefois Dieu ordonna à Moïse dans le désert, quand des serpents venimeux décimaient le peuple, de dresser un serpent d'airain sur un bois élevé, (image ou *type* du Christ Rédempteur attaché à la croix pour le salut des hommes) ; et il suffisait de regarder avec foi et confiance cet emblème pour être guéri des morsures des serpents. Ainsi la divine Miséricorde qui nous éprouve par la souffrance, aime à nous consoler et à nous soulager, à nous préserver ou à nous délivrer de nos maux corporels en retour de notre piété envers le Sacré Cœur, pratiquée par la vénération de ses images.

§ 2. Cependant le salut, qui est la recompense assurée de la foi et de la confiance, c'est-à-dire de la véritable dévotion envers le Sacré Cœur de Jésus, est le salut de l'âme, qui comprend tous les biens de la vie éternelle, ceux de la gloire céleste et ceux de la grâce, désignés par cette parole de Jésus-Christ : *La vie éternelle, c'est qu'ils vous connaissent vous seul vrai Dieu, et celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ* (1) Mais comment pouvons-nous attribuer, comme nous le faisons dans cette invocation des Litanies, à la seule espérance dans le Cœur de Jésus un bien aussi complet et aussi précieux que l'acquisition effective du salut de nos âmes, de la grâce et de la gloire ?

Nous pouvons donner à cette question une double réponse. Si nous prenons l'*espérance* dans la signification rigoureuse du mot, et dans un sens restrictif à une seule disposition déterminée de l'âme, elle ne suffit certainement pas à elle seule à produire un pareil résultat ; celui-ci ne peut lui être attribué sinon à titre de cause partielle; d'autre part il faut lui reconnaître une certaine causalité,

---

(1) Jo. XVII, 3.

une véritable influence sur l'œuvre de notre salut. Les saintes Ecritures attribuent ainsi la justification et le salut des âmes à chacune des bonnes dispositions qui concourent à obtenir ces biens de la Bonté divine, à la crainte, à l'espérance, à l'aumône même ; surtout à la foi. *La justice de Dieu par la foi en Jésus-Christ est pour tous ceux qui croient en lui*, dit St Paul (1). Le Concile de Trente explique cela comme suit : *Lorsque l'Apôtre dit que l'homme est justifié par la foi, il faut entendre ces paroles dans le sens traditionnel, universellement admis et expliqué par l'Eglise, c'est-à-dire que nous sommes justifiés par la foi, en tant que celle-ci est le commencement, le fondement et la racine de la justification* (2).— Dans un sens analogue l'espérance dans le Sacré Cœur de Jésus exerce sur notre salut une influence assez considérable pour être appelée à ce titre le salut de ceux qui la possèdent. Inspirée par la foi, elle excite l'amour et les autres bonnes dispositions desquelles dépend le salut; elle obtient aussi du Rédempteur, comme hommage rendu à sa bonté et à sa miséricorde qui lui est très cher, des grâces de choix qui produisent de merveilleux effets de salut.

Mais il y a une autre réponse, qui donne plus complètement le sens de l'invocation des Litanies que nous expliquons. Dans cette invocation, les mots *de ceux qui espèrent en vous* ont une signification plus étendue: l'espérance y exprime toute la dévotion envers le Sacré Cœur de Jésus, inspirée par la confiance dans la charité et la miséricorde du Dieu Sauveur. Et cette dévotion comprend d'abord *la foi*, dont se nourrit et vit la piété du juste (3), et sans laquelle aucune prière confiante n'est possible (4) : puis *l'espérance*

---

(1) Rom. III. 22.
(2) Sess. VI, cap. 8.
(3) Hebr. X, 38.
(4) Rom. X, 14.

appuyée sur la foi, et en particulier celle que fortifient les promesses de biens de cette vie et de l'autre qui sont attachées au culte du Sacré Cœur: *la charité* envers Notre-Seigneur Jésus-Christ dont l'amour miséricordieux est pour nous la source de tout bien, et dont le Cœur symbolise toutes les perfections, toute l'amabilité ; *la fidélité* à accomplir, par amour et dans l'attente des faveurs promises, les pratiques suggérées, recommandées, désirées beaucoup et demandées expressément par le Sacré Cœur de Jésus ; *la reconnaissance* pour les bienfaits reçus, avec *la réparation* des ingratitudes, des froideurs, des outrages reçus de la part des amis et des ennemis ; enfin *le zèle* pour la gloire du Sacré Cœur de Jésus. Voilà donc ceux qui espèrent dans le Sacré Cœur dans le sens de l'invocation des Litanies ; ceux qui réunissent dans leur cœur ces salutaires dispositions, qui s'appliquent à la pratique de ces vertus, qui dans une bonne mesure accomplissent ces œuvres en l'honneur du Sacré Cœur ; et plus ils le font, plus aussi leur espérance est véritable, ferme, active, en un mot telle qu'il le faut pour avoir la parfaite efficacité de l'espérance chrétienne. C'est à l'espérance accompagnée, en certaine mesure au moins, de ces autres vertus, c'est surtout à l'espérance parfaite que nous venons de décrire que le Sacré Cœur de Jésus promet le salut.

La raison en est tout d'abord la nature même des actes qui la constituent ; car ils ne sont autres, que ceux que l'Eglise, au Concile de Trente, dit être la disposition de l'âme à sa justification, la sollicitude imposée au juste pour sa persévérance et pour l'accroissement de sa justice, son mérite devant Dieu et la garantie de son salut éternel (1). — Une autre raison de l'efficacité extraordinaire de cette espérance, sont les faveurs exceptionnelles, qu'il a plu à

(1) Sess. VI, cap. 5, suiv.

Notre-Seigneur d'attacher au culte spécial de son Cœur, afin d'assurer le salut de ceux qui le pratiquent. *Les pécheurs trouveront dans mon Cœur la source et l'océan infini de la miséricorde. — Les âmes tièdes deviendront ferventes. — Les âmes ferventes s'élèveront rapidement à une grande perfection.*— Ces promesses, qui sont les 6[me], 7[me] et 8[me] de la formule traditionnelle, assurent aux âmes, qui mettent leur espérance dans le Sacré Cœur de Jésus, les grâces efficaces soit de retour à l'amitié de Dieu, soit de conservation et d'accroissement progressif et rapide de leur grâce et justice. Or la grâce sanctifiante, sa conservation et son accroissement, c'est le salut considéré dans le titre qui y donne droit ; celui qui possède ce titre, peut dire avec l'Apôtre : *J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi. Reste la couronne de justice qui m'est réservée, que le Seigneur, juste juge, me rendra en ce jour* (1).— Une autre promesse concerne directement le don de la persévérance finale, qui comprend la conservation de la grâce sanctifiante et la mort dans la grâce, conditions indispensables pour assurer effectivement le salut éternel au titre de la grâce et de la charité, puisque *celui qui aura persévéré jusqu'à la fin, celui sera sauvé* (2). La persévérance finale n'est pas seulement *le pouvoir* de conserver la grâce jusqu'à la fin de la vie, mais sa conservation effective, couronnée par la mort dans la grâce. Sous ce double rapport, elle est un don spécial de la Bonté divine ; encore que tous les justes puissent se promettre tous les secours nécessaires à leur persévérance, pourvu qu'ils les demandent, mettant à profit la grâce de la prière offerte à tous. Ce don est d'abord gratuit comme

---

(1) 2 Tim. IV, 7 suiv.
(2) Matth. X, 22.

toute grâce, c'est-à-dire qu'il n'est pas dû à la nature et ne peut être mérité par les œuvres naturelles ; mais il est de plus, gratuit dans un autre sens plus parfait, c'est-à-dire qu'il n'a été promis à personne dans les saintes Ecritures, et qu'il ne peut être mérité de plein droit et d'une manière certaine par les œuvres même surnaturelles, parce que Dieu n'a pas voulu en faire un objet de mérite proprement dit, ni déterminer des œuvres qui y donnent vraiment droit, mais qu'il s'est réservé de le distribuer selon son bon plaisir réglé par les lois adorables mais secrètes de sa divine Sagesse. C'est la doctrine de l'Eglise définie par le Concile de Trente (1). Cela n'empêche pas, que les théologiens, s'appuyant avec St Augustin (3) sur de très solides raisons, enseignent que, puisque Notre-Seigneur Jésus-Christ a solennellement promis d'exaucer lui-même, et de faire exaucer par son Père les prières qui lui seront présentées dans les conditions voulues, nous pouvons obtenir, et d'une manière infaillible, le don si précieux et si gratuit de la persévérance finale, par nos prières appuyées de bonnes œuvres. Dieu donne à tous la grâce nécessaire pour prier ; à ceux qui prient, il donne les secours qu'ils demandent pour bien vivre ; à ceux qui persévèrent dans la prière, il accorde la persévérance dans la grâce ; enfin à ceux qui excellent dans la prière il donne des grâces de choix en vue de leur persévérance. — Or les promesses faites par Notre-Seigneur Jésus-Christ à la Bienheureuse Marguerite Marie en faveur du culte de son Sacré Cœur, nous permettent de ranger la dévotion au Sacré Cœur de Jésus parmi les prières, qui méritent des grâces de choix et notamment celle de la persévérance

(1) Sess. VI, cap. VI ; Can. 16 et 22.

(2) De dono persever. c. 6.

finale ; et cela surtout lorsqu'aux prières viennent s'ajouter les œuvres de zèle pour l'extension du règne du Sacré Cœur. En effet la 11[me] promesse de la formule traditionnelle est celle-ci : *Les personnes, qui propageront cette dévotion, auront leur nom écrit dans mon Cœur ; et il n'en sera jamais effacé.* C'est la promesse d'une prédilection extraordinaire de la part de Notre-Seigneur, qu'il n'accorde qu'à ceux qu'il veut ne jamais cesser d'aimer, aux prédestinés, aux élus. Par conséquent ceux qui mettent jusqu'à ce point leur espérance dans le Cœur Sacré de Jésus, qui l'honorent jusqu'à se dévouer pour sa gloire et pour l'extension de son règne sur les cœurs des hommes, ceux-là peuvent être assurés qu'ils invoquent leur Sauveur de la meilleure manière, et qu'ils sont de ceux dont l'Apôtre a dit : *Quiconque invoquera le nom du Seigneur, sera sauvé* (1).

§ 3. — Il y a une dernière promesse, plus formelle encore, plus précise quant aux conditions requises pour en mériter l'accomplissement, et plus extraordinaire pour les faveurs qu'elle contient. C'est celle qu'on appelle *la grande promesse.* Voici les termes dans lesquels nous la lisons dans les écrits de la Bienheureuse Marguerite Marie :

Un jour de vendredi, pendant la Sainte Communion, il dit ces paroles à son indigne esclave, si elle ne se trompe : *Je te promets dans l'excessive miséricorde de mon Cœur, que son amour tout-puissant accordera à tous ceux qui communieront neuf premiers vendredis du mois, tout de suite, la grâce finale de la pénitence ; ils ne mourront point en sa disgrâce, ni sans recevoir leurs sacrements ; mon divin Cœur se rendant leur asile assuré en ce dernier moment* (2).

---

(1) Rom. X, 13.

(2) Lettre à la Mère de Saumaise. Mai 1688. Cf. Vie et Œuvres, etc. Edit. 2[de], vol. 2, p. 196.

Il y a trois parties dans l'énoncé de cette promesse. La première en indique l'origine : un excès de miséricorde l'a inspirée et communiquée ; et l'amour tout-puissant de Jésus-Christ en assure l'accomplissement. La seconde fait connaître la pratique spéciale du culte du Sacré Cœur, à laquelle cette promesse a été attachée. Enfin dans la troisième la faveur promise est énoncée en termes précis : d'abord d'une manière générale : *la grâce finale de la pénitence ;* ensuite par les éléments qui constituent cette pénitence finale : *ils ne mourront pas dans sa disgrâce*, etc. — Des deux questions que l'on doit se poser au sujet de cette *grande promesse*, c'est-à-dire quelle est sa portée précise, et quelle créance elle mérite, nous traiterons en ce chapitre la première. réservant la seconde pour le chapitre suivant.

Quant à la première partie de la promesse, il n'est pas difficile de comprendre que c'est une grande miséricorde de la part du Sacré Cœur de Jésus envers nous, de procurer à nos âmes, justement anxieuses au sujet de leur persévérance et de leur salut, un réconfort et un encouragement aussi considérable, une assurance aussi précieuse que celle d'une promesse si extraordinaire. Quelle misère en effet, que l'incertitude du salut ! Et cependant cette misère est propre à cette vie terrestre, pour l'âme juste elle-même et pour les Saints !... Le Cœur de Jésus en a pitié. S'il ne nous dispense jamais de cette sainte crainte que Dieu veut de nous pour notre bien, il a voulu cependant en diminuer la peine, il est venu nous tranquilliser, calmer nos alarmes, tempérer, diminuer nos angoisses. Oh ! la grande miséricorde ! — Cette miséricorde il l'a appelée à bon droit *excessive*, parce que la grâce promise n'est autre que la prédestination au salut éternel : et elle est promise sans distinction entre juste et pécheur, comme liée a une pratique déterminée, que toute âme de bonne volonté peut

aisément accomplir. Or l'Apôtre St Paul nous fait connaître, au sujet de cette grâce de la prédestination, les dispositions générales prises par la divine Volonté. Après avoir rappelé les paroles de Dieu à Moïse : *J'aurai pitié de qui j'ai pitié ; et je ferai miséricorde à qui je ferai miséricorde*, il ajoute : *Cela ne dépend donc ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde;* puis il tire cette conclusion : *Donc il a pitié de qui il veut, et il endurcit qui il veut* (1). N'est-ce donc pas en quelque sorte un excès de miséricorde de la part du Cœur de Jésus, d'attacher cette grande et très gratuite grâce de l'élection pour la gloire céleste à une pratique pieuse faite en son honneur, pratique par laquelle quiconque le veut, peut avec certitude obtenir que la divine Volonté consente à la lui accorder ?

Cet excès de miséricorde ne s'explique que par un excès d'amour gratuit de la part du Dieu Sauveur, ainsi que la promesse l'ajoute. Il ne peut exister aucun titre, aucun droit à une faveur aussi considérable, qui sort autant des lois ordinaires de la providence surnaturelle ; et la justice trop souvent demanderait plutôt un décret de damnation en place d'une grâce de prédestination. La sagesse, au moins celle que notre faible raison arrive à comprendre, ne nous donne pas davantage la clef de ce mystère de miséricorde: car le prix de la faveur accordée semble dépasser outre mesure la valeur, l'importance de l'œuvre pieuse à laquelle elle est attachée. Ce qui explique ce mystère, c'est l'amour : l'amour tout gratuit, qui, selon l'expression de l'Apôtre, veut parce qu'il veut, c'est-à-dire qui n'a sa raison qu'en lui-même, qui veut d'une volonté absolue le bien et le bien éternel de ceux qui lui donnent tel gage déterminé de leur fidèle correspondance. — Et cet amour

(1) Rom. IX, 15 suiv.

est tout-puissant; tout-puissant d'abord pour obtenir de la Bonté divine tout ce qu'il veut de bien en faveur de ceux qu'il aime avec prédilection: tout-puissant aussi pour plier la volonté humaine à ses desseins, pour prévenir ou faire cesser ses résistances (*car qui résiste à sa volonté ?*), et, sans blesser sa liberté, pour lui faire accepter les dons qu'il veut accorder, *afin de manifester les richesses de sa gloire sur les vases de miséricorde qu'il a préparés pour la gloire* (1).

La seconde partie de la *grande* promesse précise si bien l'œuvre à laquelle elle est attachée, que la simple lecture des termes, que le divin Sauveur d'après le récit de sa Servante a employés, suffit à la faire comprendre. Il n'y s'agit pas du culte spécial du Sacré Cœur d'une manière indéterminée, mais d'une pratique déterminée de ce culte, savoir de la sainte communion faite en l'honneur du Sacré Cœur ; et cela au premier vendredi du mois; neuf fois de suite en ce jour-là. — Notre-Seigneur n'a pas dit à la Bienheureuse Marguerite Marie, que ces neuf communions faites en de telles circonstances aient par elles-mêmes, c'est-à-dire selon les lois ordinaires de la distribution des grâces et de l'efficacité des sacrements, la vertu de produire le résultat merveilleux qu'il promet; mais il déclare que, dans son amour et son excessive miséricorde, il veut bien s'engager à donner une si magnifique récompense à ceux qui rendront cet hommage signalé à son Sacré Cœur. N'est-il pas libre de distribuer ses grâces de choix comme bon lui semble ? *O homme*, dit l'Apôtre, *qui es-tu pour contester avec Dieu ! Le vase dit-il au potier : pourquoi m'as-tu fait ainsi !* (2) Si lui, il trouve une si grande satisfaction en ces neuf communions faites à cette date et avec cette

---

(1) Rom. IX, 19 et 23.
(2) Ibid., 20.

32

suite en l'honneur de son Sacré Cœur, qu'il lui ait plu d'y attacher comme récompense une faveur aussi insigne que celle qu'il promet, qui sommes-nous pour oser lui en demander raison, au lieu d'admirer sa sagesse, et de louer et remercier son amour ? qui sommes-nous surtout, pour prétendre tracer des limites à sa libéralité ?

Enfin la faveur signalée dans la troisième partie de la *grande* promesse, est, pour nous servir des termes employés par la Servante de Dieu, *la pénitence finale*, qui est le repentir et le pardon des péchés au terme de la vie, suivis de la mort dans l'état de grâce ou d'amitié de Dieu, et du salut éternel. Les théologiens appellent communénément *persévérance finale* cette grande grâce, qui règle définitivement pour l'éternité le sort heureux des âmes. Il n'y a qu'une différence de nuance dans ces deux expressions. *La persévérance finale* suppose la possession actuelle de la grâce sanctifiante, et dit la conservation de cette grâce au moment de la mort, sans spécifier davantage depuis quand elle a été obtenue et conservée. *La pénitence finale* dit expressément et directement ce par quoi la grâce sanctifiante est obtenue et conservée, de manière à être jointe à la mort dans cet heureux état. Le pécheur qui se convertit à l'heure de la mort, et qui meurt en état de grâce, a la persévérance finale; le juste qui persévère dans la grâce et meurt, a la pénitence finale ; car il a acquis et il conserve sa justice par la pénitence, sans laquelle tous périraient (1).

Quant aux dernières paroles de la grande promesse, elles doivent être considérées comme une explication de la faveur énoncée d'abord substantiellement dans les termes généraux usuels. Elles expriment la même chose, mais par

(1) Cf. Luc. XIII. 3. 5.

les moyens et les dispositions qui obtiennent infailliblement à l'âme la possession de la grâce de Dieu à l'heure de la mort; et elles assurent, qu'une grâce efficace, due à l'amour miséricordieux du Sacré Cœur de Jésus, produira ces dispositions dans l'âme du mourant. — *Ils ne mourront pas en sa disgrâce;* voilà l'effet infailliblement produit. *Ni sans recevoir leurs sacrements ;* voilà le moyen ordinaire, conforme à l'institution divine des sacrements, de compléter autant que de besoin les dispositions pénitentes de l'âme, d'effacer les souillures des péchés, de fortifier et d'augmenter la grâce sanctifiante et la charité. *Mon cœur se rendant leur asile assuré en ce moment ;* voilà la source d'une grâce si puissante, la cause de l'application infailliblement efficace des moyens de salut, c'est-à-dire la volonté aimante et miséricordieuse du Dieu Sauveur, qui arrive toujours à assurer le salut de tous ceux qu'il veut absolument sauver.

Faut-il laisser ébranler notre foi et notre confiance dans *la grande promesse,* par le fait (que nous ne voulons pas contester), que parfois ceux qui ont accompli fidèlement la pratique exigée, meurent subitement, sans avoir pu recevoir les derniers sacrements ? Nous ne le pensons pas. — En effet, quelque précieux que soient les secours que procurent à l'âme au moment de la mort les derniers sacrements, ils ne sont pas cependant une condition indispensable de la pénitence finale. Ils sont les moyens ordinaires, institués par Dieu, pour mettre les âmes en état de grâce ou les y fortifier; pour les aider à mettre à profit l'épreuve de la dernière maladie, à gagner beaucoup de mérites par leur patience, par leur soumission à la volonté divine et par le sacrifice généreux de la vie, à remporter enfin la victoire sur les assauts du démon.

Mais la Sagesse de Dieu connaît les nécessités cachées de chaque âme en particulier ; et sa Bonté pourvoit par une providence extraordinaire à celles, auxquelles les grâces

ordinaires seraient d'un secours insuffisant. Si une mort imprévue et non préparée est, en même temps qu'un affreux malheur, une grande négligence, et parfois un châtiment de la divine justice ; au contraire, la mort subite, qui par conséquent n'a pas été précédée de la réception des sacrements, peut rentrer parfaitement dans les plans de la divine Providence, comme moyen extraordinaire approprié afin d'assurer la persévérance ou le plus grand bien des élus; car *nous savons que tout coopère au bien pour ceux qui aiment Dieu, pour ceux, qui, selon son décret, sont appelés à être saints* (1). Une mort dans ces conditions apparemment désavantageuses, peut être nécessaire pour préserver certaines âmes de tentations qu'elles n'auraient pas vaincues, utile pour les soustraire à des tristesses, des angoisses, des douleurs, qui leur auraient été moins profitables ou même nuisibles. En un mot, une maladie qui aurait permis l'administration des derniers sacrements, peut, en certains cas et sous divers rapports, devenir accidentellement nuisible au salut des âmes : et au contraire, une mort subite peut servir de moyen d'assurer le salut.— C'est pourquoi Notre-Seigneur Jésus-Christ semble n'avoir ni voulu ni même pu promettre d'une façon absolue, que, pour récompense de la pratique des neuf premiers vendredis célébrés en l'honneur de son Sacré Cœur, ses dévots ne mourront pas de mort subite, mais qu'ils auront le temps et le moyen d'être administrés des derniers sacrements, et qu'ils le seront effectivement. Et pour les âmes, auxquelles une mort subite doit assurer soit le salut, soit une plus grande gloire dans le ciel, *leurs sacrements*, c'est-à-dire ceux qui assureront *leur pénitence finale,* sont ceux qu'elles reçoivent avant d'être en danger, ou avant de connaître le danger

---

(1) Rom. VIII, 28.

prochain de mort, et qui leur procurent les grâces proportionnées aux conditions spéciales, dans lesquelles elles doivent opérer leur salut et mériter leur couronne.

Puisque le Sacré Cœur est à ce point le salut de ceux qui espèrent en lui, la dévotion envers lui, surtout lorsqu'elle est accompagnée du zèle pour sa gloire et pour son règne sur les cœurs des hommes, est à bon droit considérée comme un signe de prédestination. Elle marque les individus, les communautés, les sociétés d'un signe qui les préserve, sinon toujours des fléaux de Dieu, au moins des châtiments de sa pure justice : comme autrefois le sang de l'agneau préserva des coups de l'Ange exterminateur les maisons dont il avait marqué le seuil (1).

(1) Exod. XII. 13.

CHAPITRE XXXVIII

Cor Jesu, spes in te morientium. Cœur de Jésus, espérance de ceux qui meurent en vous.

SOMMAIRE : — § 1. Quelle foi méritent les promesses faites au culte spécial du Sacré Cœur ? — § 2. Qui sont ceux qui meurent dans le Sacré Cœur de Jésus ? — § 3. De quelle façon ce divin Cœur est-il leur espérance ? — § 4. Combien cette espérance est précieuse.

Dans l'explication de la précédente invocation des Litanies nous nous sommes appuyés sur les promesses spéciales, que Notre-Seigneur Jésus-Christ, au témoignage de la Bienheureuse Marguerite Marie, a daigné attacher au culte spécial de son Sacré Cœur. Nous ferons encore appel à ces promesses pour justifier l'invocation, si élogieuse pour le Sacré Cœur, dont nous allons nous occuper dans ce chapitre. Y sommes-nous dûment autorisés ? Avons-nous une certitude suffisante de la réalité de ces promesses ? L'autorité de l'Eglise a-t-elle reconnu leur authenticité, assez au moins pour que nous puissions les prendre comme fondement de la confiance extraordinaire dans le Sacré Cœur, que nous exprimons dans ces invocations des Litanies ?... Nous pourrions peut-être nous contenter, de nous en rapporter à ce que nous avons dit ailleurs plus d'une fois de l'approbation donnée par l'autorité de l'Eglise aux révélations faites à la Bienheureuse Marguerite Marie au sujet du culte du Sacré Cœur. Cependant nous jugeons plus opportun de donner une réponse péremptoire et directe aux questions que nous venons de poser, afin d'affermir et d'accroître la confiance des âmes dévotes, en général dans les promesses faites au culte du Sacré Cœur,

et en particulier en celles auxquelles ont rapport les 31me et 32me invocations des Litanies.

§ 1. — Quand il s'agit de foi dans des révélations particulières ou privées dont parfois les Saints sont favorisés, et notamment dans celles qui ont été faites à la Bienheureuse Marguerite Marie, au sujet du culte du Sacré Cœur et des faveurs que le Seigneur y a attachées, tout d'abord il ne peut pas être question de *foi catholique*, par laquelle nous devons croire les vérités que Dieu a révélées et que l'Eglise propose de croire. Les vérités, objet de cette foi, et fondement nécessaire de l'espérance chrétienne, sont toutes renfermées dans le dépôt sacré laissé par les Apôtres, que l'Eglise explique aux fidèles, mais auquel rien ne peut jamais être ni ajouté, ni soustrait. Dieu daigne parfois faire à des âmes privilégiées des communications plus ou moins claires et précises, au sujet de ses secrets desseins de miséricorde ou de justice; il y a de cela de nombreux exemples dans l'histoire de l'Eglise et de ses Saints. Il rend ces âmes plus ou moins certaines de l'origine divine et de la vérité de ces communications. Cependant leur témoignage reste purement humain ; et quelques garanties de véracité qu'il présente, il ne pourra jamais servir de fondement, qu'à une foi humaine et naturelle. Aussi bien l'Eglise n'a ni la mission ni l'intention de proposer les révélations privées à la foi des fidèles, de faire à ses enfants un strict devoir de la foi en elles. — Cependant, divinement instituée gardienne du dépôt de la religion révélée, des bonnes mœurs et des règles de la piété chrétienne fondées sur les lois et les maximes révélées par Notre-Seigneur Jésus-Christ et ses Apôtres, l'Eglise a par là même le droit et le devoir de contrôler l'origine et la nature de toutes les révélations privées ou communications que Dieu daigne faire aux âmes. C'est surtout à l'autorité de l'Eglise, qu'incombe la charge de faire ce que

l'Apôtre St Jean recommande instamment aux fidèles: *Mes bien aimés, ne croyez point à tout esprit, mais éprouvez les esprits, s'ils sont de Dieu; parce que beaucoup de faux prophètes se sont élevés dans le monde* (1). L'autorité suprême de l'Eglise s'acquitte de cette charge avec l'assistance de l'Esprit-Saint, que son divin Auteur lui a promise pour le gouvernement des âmes. Et lorsqu'elle a prononcé son jugement, les fidèles devront rejeter ce qu'elle condamne comme contraire soit à la foi révélée, soit aux règles des bonnes mœurs et de la piété chrétienne; ils pourront au contraire accepter sans défiance ce qu'elle approuve, comme venant de Dieu et comme conforme aux enseignements de la foi, ainsi qu'aux règles révélées de la sainteté et de la vraie piété.

Voilà comment l'autorité suprême de l'Eglise a dû examiner, non seulement le culte spécial du Sacré Cœur considéré en lui-même et dans la forme déterminée propagée par la Bienheureuse Marguerite Marie, mais aussi les révélations en suite desquelles la Servante de Dieu s'est faite l'Apôtre du Sacré Cœur dans l'Eglise. — Le culte du Sacré Cœur de Jésus, elle l'a trouvé conforme aux traditions apostoliques; elle l'a approuvé; et elle a institué la fête spéciale en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus. Ce jugement, favorable à la cause du culte du Sacré Cœur, devait avoir pour corollaire un autre, favorable à la cause des révélations faites à la Bienheureuse Marguerite Marie. Car, bien que ces deux causes fussent distinctes, absolument parlant, elles étaient cependant connexes de fait, parce que le culte spécial du Sacré Cœur approuvé par le Pape n'était autre, que celui que la Vierge de Paray-le-Monial avait propagé en suite de ses communications surnaturelles avec son divin Epoux. Puisque

(1) 1 Jo. IV, 1.

l'eau qui avait découlé de cette source avait été reconnue pure, abondante, féconde, la source elle-même ne pouvait manquer d'être jugée bonne, sainte, due à l'Esprit de Dieu. C'est ce qui eut lieu en réalité : constatons avec quelle extension et dans quelles limites.

Le Saint-Siège, à la date du 19 Août 1864, a porté le décret de la Béatification solennelle de la Servante de Dieu Marguerite Marie Alacoque. Ce décret, indépendamment des termes dans lesquels il est conçu et des appréciations qu'il contient au sujet des révélations dont fut favorisée la Bienheureuse, a une portée considérable pour ces révélations et pour le culte du Sacré Cœur qui en fut l'objet. Voici dans quels termes le grave et docte Cardinal Franzelin fait ressortir la portée de ce décret :

Nous avons été tous témoins de la joie, avec laquelle l'Eglise universelle a accueilli le décret de béatification solennelle de la Servante de Dieu Marguerite Marie Alacoque. C'est que les fidèles ont compris, que les actes et le décret de cette béatification ne vengeaient pas seulement la Bienheureuse des calomnies, dont les Jansénistes et d'autres ont chargé jadis sa mémoire, pour essayer de discréditer les révélations dont elle fut favorisée, mais qu'ils approuvaient en même temps et recommandaient à nouveau, d'une manière solennelle, le culte et l'adoration du Sacré Cœur de Jésus.

La béatification, c'est le jugement de l'autorité suprême de l'Eglise, reconnaissant l'héroïcité des vertus et l'éminente sainteté de celle, qui s'était faite l'écho des révélations de Notre-Seigneur au sujet du culte du Sacré Cœur : déclarant qu'après sa mort des miracles ont été opérés à son intercession ; autorisant dans certaines limites le culte public que les fidèles désirent lui rendre. C'est donc la déclaration solennelle, que tout ce que la Bienheureuse Marguerite Marie a rapporté de ses communications sur-

naturelles avec Dieu, est le récit, non pas d'une tête faible ou hallucinée, beaucoup moins celui d'une femme rusée qui ment et trompe les autres, mais au contraire celui d'une personne sage, vertueuse, prudente, guidée par l'Esprit de Dieu et favorisée de grâces extraordinaires, très chère à Dieu pendant sa vie, glorifiée par Lui après sa mort, proposée comme modèle aux âmes pieuses, digne de l'estime, de la vénération et de l'invocation des fidèles. Le décret de béatification est donc par lui-même, et indépendamment des termes dans lesquels il est conçu, une approbation implicite des révélations faites à la B. Marguerite Marie prises dans leur ensemble ; une preuve, au moins indirecte de leur authenticité : la sanction du témoignage, par l'acceptation sans réserve du témoin.

Cette appréciation est confirmée par les termes du décret, qui contient une déclaration expresse, bien que générale seulement, au sujet des visions de la Bienheureuse et de ses communications avec Notre-Seigneur Jésus-Christ. Parmi les mérites extraordinaires de la Servante de Dieu, et parmi les priviléges dont il plut à Dieu de la favoriser pour faire briller sa sainteté, le décret énumère les communications surnaturelles, qu'elle reçut au sujet du culte du Sacré Cœur. En voici les termes:

Pendant qu'elle était en oraison très fervente devant le très Saint Sacrement de l'Eucharistie. Notre-Seigneur Jésus-Christ lui fit savoir, qu'il lui serait très agréable de voir s'établir le culte de son Sacré Cœur brûlant du feu de la charité pour le genre humain. A cause de son humilité la Vénérable Servante de Dieu s'effraya, s'estimant indigne d'une si importante mission, etc...

Ces paroles, il est vrai, ne sanctionnent aucune en particulier des visions dont la Bienheureuse a fait le récit: mais elles donnent à l'ensemble de ses communications

avec son divin Epoux un cachet incontestable d'authenticité, et plus particulièrement à celles qu'elle eut dans les circonstances spéciales signalées dans le decret.

Concluons donc, que nous pouvons ajouter foi aux révélations faites à la Bienheureuse Marguerite Marie ; et que nous sommes autorisés à avoir confiance dans les promesses qu'elle a reçues en faveur du culte spécial du Sacré Cœur, les considérant comme authentiques, venant vraiment de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et fidèlement transmises aux fidèles par sa Servante.— Nous le pouvons, d'abord à cause des qualités éminentes du témoin qui nous en donne l'assurance, c'est-à-dire des vertus, de la sainteté éminente, des dons extraordinaires de la Bienheureuse Marguerite Marguerite Marie : à cause aussi des miracles par lesquels il a plu à Dieu de confirmer après sa mort et son éminente perfection, et la mission qu'elle avait accomplie, afin d'exciter l'estime, la vénération et la confiance des fidèles envers l'Apôtre du culte du Sacré Cœur. Ces raisons furent suffisamment connues et appréciées, avant le jugement prononcé par l'autorité suprême de l'Eglise, pour convaincre, d'abord beaucoup de contemporains de la Bienheureuse, témoins de ses vertus, ensuite la généralité des fidèles. Il leur semblait à bon droit, que ni cette éminente sainteté de vie, ni la sanction des miracles que Dieu se plaisait à y joindre, ni le succès merveilleux de l'œuvre entreprise par la Servante de Dieu pour la gloire du Sacré Cœur, ne pouvaient s'accorder avec la fausseté substantielle de tout ce qui est rapporté, dans le récit de sa vie et dans ses écrits, de ses communications avec Notre-Seigneur Jésus-Christ au sujet du culte du Sacré Cœur. — Mais après que l'autorité suprême de l'Eglise a ratifié ce sentiment des fidèles : qu'elle s'est prononcée et sur la sainteté de vie de la Bienheureuse Marguerite Marie, et sur l'origine et la nature des révélations qui lui ont été

faites, nous nous appuyons principalement sur ce jugement. Notre piété filiale envers notre Mère la sainte Eglise, notre soumission pleine de confiance à l'égard des pasteurs qui ont reçu de Dieu mission de nous guider dans la pratique de la religion, et de discerner ce qui favorise ou contrarie, protège ou menace l'intégrité et le développement de la foi, de la piété et des mœurs chrétiennes, rendent notre croyance aux communications faites par Notre-Seigneur à la B. Marguerite Marie et notre confiance en ses promesses, un acte vraiment religieux et pieux. Au contraire se permettre, même après le jugement prononcé par l'autorité suprême de l'Eglise, de nier l'authenticité de ces révélations : plus encore, les trouver contraires à la foi et aux mœurs, serait certainement manquer au devoir de la soumission due à l'Eglise, et pécher plus ou moins gravement contre le respect et l'obéissance dûs à ceux, qui exercent au nom de Dieu les pleins pouvoirs confiés par Jésus-Christ à son Eglise.

Nous devons appliquer ce que nous venons d'établir, aux promesses dont nous avons parlé au chapitre précédent, puisqu'elles font certainement partie des communications reçues d'en-haut par la B. Marguerite Marie : et en particulier à la *grande promesse*, relative à la pratique des neuf premiers vendredis du mois en l'honneur du Sacré Cœur. Il est vrai, que la Bienheureuse, dans l'affirmation de la réalité de cette dernière communication que lui fit le Seigneur, a cru devoir ajouter cette humble réserve : *Si je ne me trompe* ; concernant, non pas l'intelligence claire de ce qui lui était communiqué, mais son appréciation personnelle au sujet de l'origine et de la nature surnaturelle et divine de la communication. Cette réserve était due à l'humilité et à la prudence de la Servante de Dieu ; elle était due même à sa docilité à l'égard de ses supérieures, qui, pour la sauvegarde de leur consœur, la lui avaient

sagement recommandée; elle ne diminue donc pas, elle augmente plutôt la valeur du témoignage qu'elle accompagne. Cela est vrai surtout pour nous, qui savons avec une parfaite certitude par le jugement de l'Eglise, que la Bienheureuse ne se trompait pas, quand elle ajoutait foi aux communications surnaturelles de son divin Epoux, et en rendait compte.

Nous devons appliquer les mêmes règles à cette autre promesse, qui se rapporte plus directement à l'invocation 32[me] des Litanies que nous allons expliquer dans ce chapitre, c'est-à-dire la 4[me] promesse de la formule traditionnelle : *Je serai leur refuge assuré pendant la vie, et surtout à la mort.* La B. Marguerite Marie fait mention de cette promesse à plusieurs reprises ; et particulièrement dans deux documents, où elle a intentionnellement fait connaître ce qu'il y avait de principal dans les communications les plus solennelles qui lui avaient été faites au sujet du culte du Sacré Cœur. En effet, nous la trouvons dans la célèbre lettre, qu'elle écrivit au R. P. Croiset S. J. le 10 Août 1689, résumant en quelque sorte toutes les lumières qu'elle avait reçues comme Apôtre du Sacré Cœur :

Mais il (le Sacré Cœur) fait connaître ce désir (d'être connu, aimé et honoré des hommes) être si excessif, qu'il a promis à tous ceux, qui se consacreront et dévoueront pour lui donner ce plaisir, (qui est de lui rendre et procurer tout l'amour, l'honneur et la gloire qui sera en leur pouvoir, suivant les moyens qu'il leur donnera), qu'il ne les laisserait jamais périr ; qu'il leur serait un asile assuré contre toutes les embûches de leurs ennemis, mais surtout à l'heure de la mort ; qu'il les recevrait amoureusement dans ce divin Cœur, mettant leur salut en assurance, prenant soin de les sanctifier et de les (glorifier) devant son Père éternel, autant que l'on prendrait de peine d'agrandir le règne de son amour dans les cœurs (1).

(1) Vie et œuvres, etc. Vol. 2, p. 244, Edit 2[de].

Nous retrouvons également cette promesse dans une lettre qu'elle écrivit sans date à son directeur spirituel, (qui est peut-être le vénérable Père Claude de la Colombière : mais qui semble plutôt être le père Rolin S. J., parce que la lettre, à cause de son contenu, semble devoir être rapportée à une date postérieure à celle des grandes visions et surtout après celle de l'année 1689.)

Mon divin Sauveur, écrit la Bienheureuse, m'a fait entendre, que... pour les personnes séculières, elles trouveront par le moyen de cette aimable dévotion tous les secours nécessaires à leur état etc... et c'est proprement dans ce Sacré Cœur qu'elles trouveront leur refuge pendant toute leur vie, et principalement à l'heure de leur mort. Ah ! qu'il est doux de mourir, après avoir eu une constante dévotion au Cœur de Celui qui doit nous juger (2).

§ 2. Les termes de ces promesses nous aident à comprendre le sens de l'invocation des Litanies *Cœur de Jésus espérance de ceux qui meurent en vous* ; et tout d'abord à déterminer, qui sont ceux dont on peut dire à bon droit, qu'ils meurent dans le Sacré Cœur. — L'invocation précédente, *Salut de ceux qui espèrent en vous*, concerne non seulement les justes, mais aussi les pécheurs ; en ce sens que les pécheurs, grâce à leur espérance dans le Sacré Cœur, seront amenés efficacement à une salutaire pénitence ; qu'ils obtiendront, avec une sincère conversion, miséricorde, pardon, et ainsi le salut éternel ; qu'ils mourront d'abord au péché et ressusciteront à la vie de la grâce, et qu'ainsi, grâce à leur recours au Sacré Cœur, ils seront du nombre des *bienheureux morts qui meurent dans le Seigneur*, c'est-à-dire dans la paix du Seigneur, dans l'amitié de Dieu, et ainsi dans le Cœur du Dieu leur Sauveur.

---

(1) Cf. Vie et œuvres, ibid. p. 334.

— Dans la présente invocation il est question des justes. Quant à ceux-ci, on peut dire de tous d'une manière générale et en certain sens, qu'ils meurent dans le Cœur du Sauveur, puisqu'ils sont unis à lui par les liens de la charité; de tous aussi on doit dire que le Cœur de Jésus est leur espérance, en ce sens que l'espérance des justes a pour fondement la foi en la charité, la miséricorde, la puissance,les promesses, la fidélité du Dieu Sauveur des âmes. Cependant l'invocation des Litanies doit être rapportée à une catégorie spéciale de justes, c'est-à-dire à ceux qu'une dévotion particulière, pratiquée soit au moins à la dernière heure soit surtout pendant tout le cours de la vie, unit plus intimement au Sacré Cœur de Jésus et fait demeurer en lui à cette heure suprême de la vie. En effet le Cœur de Jésus invoqué dans les Litanies, n'est pas seulement la charité et la miséricorde divine, mais la charité divine et humaine du Rédempteur, symbolisée toutes deux par le Cœur de chair de Jésus. Par conséquent de ceux-là seulement on peut dire à bon droit, qu'ils meurent dans le Cœur de Jésus, qui, grâce à leur culte spécial du Sacré Cœur, lui sont unis par les liens de la vraie piété, ceux de la foi, de l'espérance et de la charité.

C'est certainement pour ces âmes, que valent les promesses que la Bienheureuse Marguerite Marie nous a fait connaître, et dont nous venons de citer le texte. — Et puis, indépendamment de ces promesses, nous savons que, règle générale, la mesure des grâces correspond à celle des prières; parce que c'est la prière qui doit obtenir les grâces. Il s'ensuit, que ceux-là surtout peuvent se promettre des grâces extraordinaires du Sacré Cœur de Jésus, qui les auront implorées par leur dévotion envers lui et les prières ferventes qu'ils lui auront adressées. — Cette raison suffirait pour justifier ce que la Bienheureuse Marguerite Marie a écrit à son directeur spirituel: *Ah ! qu'il est doux*

de mourir après avoir eu une constante dévotion au Cœur de Celui qui doit nous juger. Cependant la Bienheureuse dit ces paroles, comme conclusion de ce que son divin Sauveur lui a fait entendre au sujet des avantages, que les personnes séculières en particulier trouveront à honorer pendant toute leur vie le Sacré Cœur. Et quant aux âmes très ferventes, et pleines de zèle pour la gloire du Sacré Cœur et pour l'extension de son culte, elle spécifie, comme récompense promise en retour de ces hommages, des grâces de choix et très abondantes, auxquelles correspondra dans le ciel une gloire extraordinaire.

C'est pourquoi, si la piété actuelle du moribond pour honorer le Sacré Cœur et pour se recommander à sa charité et à sa miséricorde, peut suffire pour qu'il meure dans ce divin Cœur, et pour qu'il trouve en lui d'une manière efficace son espérance ; cependant plus cette dévotion se sera étendue à toute la vie précédente, plus elle aura été fervente, constante et généreuse, accompagnée aussi de zèle pour la gloire du Sacré Cœur ; en un mot plus elle aura fait vivre les âmes dans le Cœur de Jésus, plus aussi elle aura pour résultat de les faire mourir en lui et trouver en lui leur espérance à l'heure redoutable de la mort.

§ 3. — Mais de quelle façon le Sacré Cœur de Jésus sera-t-il pour ces âmes leur espérance ? ou en d'autres termes, en quoi consiste cette espérance ? quelles faveurs de la miséricorde du Sacré Cœur, et quelles dispositions de l'âme dévote au Sacré Cœur comprend-elle ? — Pour le savoir, il faut rappeler l'enseignement de l'Eglise au sujet de la certitude ou assurance, que nous pouvons ou que nous ne pouvons pas avoir en cette vie, d'être en état de grâce et dans l'amitié de Dieu, de persévérer dans la grâce jusqu'à la mort, enfin d'être prédestinés à la gloire céleste. Et d'abord, s'il s'agit de certitude absolue, de celle qui

exclut tout doute et toute crainte du contraire, à cause de l'impossibilité rigoureuse d'être trompés dans notre attente, d'après la doctrine catholique personne ne peut avoir une telle certitude concernant l'un ou l'autre de ces trois objets, à moins d'avoir reçu à cet égard la faveur extraordinaire d'une révélation divine. Les promesses, faites par Notre-Seigneur Jésus-Christ à la Bienh. Marguerite Marie, ne font pas une exception à cette règle générale en faveur des âmes dévotes au Sacré-Cœur. Non seulement ces révélations, quelqu'autorisées qu'elles soient d'ailleurs, n'ont pas pour nous les qualités requises d'un témoignage divin pour communiquer à notre esprit la certitude absolue ; mais de plus les promesses générales qu'elles contiennent, supposent toujours l'accomplissement de certaines conditions, qui dépendent en partie des libres dispositions intérieures de notre âme ; et au sujet de ces dispositions intérieures, nous ne pourrons jamais porter un jugement absolument certain. *Je ne me juge pas moi-même*, disait St Paul traçant leur devoir à tous les fidèles. *A la vérité, ma conscience ne me reproche rien, mais je ne suis pas pour cela justifié ; celui qui me juge, c'est le Seigneur* (1). Par conséquent, quoi que nous puissions faire pour mériter les bonnes grâces du Dieu notre Sauveur, en accomplissant les désirs de son Cœur, nous devons garder toujours dans notre âme, jusqu'à notre dernier souffle, une certaine crainte, humble, défiante de nous-mêmes ; pleine de confiance en Dieu, mais aussi de sollicitude pour notre salut, selon la recommandation de l'Apôtre : *Opérez votre salut avec crainte et tremblement* (2). Dieu n'a pas voulu nous donner une parfaite assurance de posséder sa grâce, d'y persévérer, de recevoir une sentence favorable à son redoutable tribunal, et d'y

(1) 1 Cor. IV. 4.
(2) Phil. II, 12.

être jugés dignes de la récompense du bonheur éternel. Quelles que soient les faveurs que Notre-Seigneur Jésus-Christ ait voulu accorder aux âmes dévotes à son Sacré Cœur, il n'a pas voulu d'une façon générale les dispenser de dispositions intérieures, que l'Esprit-Saint exige de tous les fidèles comme sauvegarde de leur humilité, de leur fidélité, de leur ferveur et de leur constance.

Quant à l'espérance proprement dite, c'est-à-dire la ferme attente du bien ardu de la vie éternelle, lequel doit être acquis par nous avec l'aide de la grâce de Dieu (3), elle est certainement un devoir pour tous les fidèles, parce qu'ils croient dans la puissance, la bonté et la miséricorde divines, ainsi que dans la promesse qui leur a été faite du ciel et des grâces nécessaires pour le mériter, et dans la fidélité de Dieu à garder ses promesses. La foi dans ces attributs divins est le fondement et la source de l'espérance chrétienne ; elle rend l'attente des biens qui nous sont promis, certaine du côté de Dieu ; c'est-à-dire elle nous donne l'assurance, l'absolue certitude de la foi, que de la part de Dieu, rien ne fera défaut, pour que nous obtenions le salut éternel qui nous est promis ; elle nous inspire des actes, qui sont des hommages rendus aux perfections divines que nous croyons ; et ainsi, quels que puissent être nos torts et nos démérites, elle exclut et condamne les excès du désespoir. Elle laisse cependant dans nos âmes la crainte, fondée sur l'incertitude de notre coopération requise pour obtenir les promesses divines, de l'usage ou de l'abus que nous ferons des secours que Dieu nous offre. — Or le Cœur de Jésus est appelé *l'espérance de ceux qui meurent en lui,* non seulement dans ce sens que la bonté, la charité, la miséricorde de Dieu notre Sau-

---

(1) Cf. S. Thom. 2. 2. q. 17, a. 5, ad. 4.

veur qui ont le Cœur de Jésus pour emblème et que nous appelons métaphoriquement le Cœur de Jésus, sont le fondement de notre espérance ; mais aussi, parce que ce divin Cœur est pour ceux qui meurent en lui, une source abondante de ces grâces efficaces qui font pratiquer l'espérance, qui la fortifient dans les cœurs fidèles à l'heure de la vie où elle est à la fois et plus nécessaire que jamais et plus combattue, et qui empêchent la salutaire incertitude de l'âme au sujet de son salut, de dégénérer soit en désespoir, soit même en une angoisse qui rendrait la mort en même temps que plus douloureuse, moins précieuse aux yeux du Seigneur.

Enfin, conformément aux promesses formulées par la Bienh. Marguerite Marie, le Sacré Cœur de Jésus fait davantage encore en faveur de ceux qui ont le bonheur de mourir en lui. Répondant à leur confiance en lui et à leur recours à lui, il agit sur ces âmes par des grâces puissantes et efficaces pour qu'elles ne doutent pas de son assistance à cause de son amitié fidèle, et qu'elles aient toute assurance du pardon déjà obtenu, et de sa bienveillance pour le jugement que lui-même devra prononcer sur elles. Et rien que le souvenir que ces âmes auront de ses promesses, avec la conscience de s'en être rendues dignes, au moins par certains hommages particuliers auxquels elles auront été fidèles spécialement, suffira d'ordinaire à exciter en elles une confiance bien voisine de la certitude de leur salut. C'est ainsi qu'il sera doux de mourir après avoir eu une constante dévotion au Cœur de Celui qui doit nous juger.

§ 4. — Pour terminer ce chapitre, faisons ressortir par quelques considérations le prix inestimable de cette espérance, promise pour l'heure de la mort à ceux qu'une vraie dévotion a unis au Sacré Cœur de Jésus, afin que le désir

d'un bien d'une si grande valeur nous stimule à l'emploi du moyen qui doit nous le procurer.

L'espérance chrétienne est nécessaire à toute heure de la vie ; combien plus elle l'est à l'heure suprême qui va décider de notre sort éternel ; qui, nous ne l'ignorons pas, peut certes être utilisée pour réparer tous les torts, mais qui peut aussi servir à perdre en un moment tous les mérites acquis pendant la vie passée ! L'espérance nous fait agir avec fidélité au devoir, avec ferveur, avec abondance, avec constance ; *fermes et inébranlables, nous appliquant toujours de plus en plus à l'œuvre du Seigneur, sachant que notre travail n'est pas vain dans le Seigneur* (1). L'espérance nous rend patients, généreux, joyeux dans la souffrance, *nous réjouissant parce que nous participons aux souffrances du Christ, afin qu'à la révélation de sa gloire nous nous réjouissions aussi, transportés d'allégresse* (2), et nous souvenant qu'il est *bienheureux l'homme qui souffre patiemment la tentation, parce qu'après avoir été éprouvé, il recevra la couronne de vie, que Dieu a promise à ceux qui l'aiment* (3). L'espérance enfin nous rend aisés et même agréables, les sacrifices et les renoncements volontaires que Dieu demande de nous, parce que quiconque aura quitté ce qui lui est le plus cher sur terre, *recevra le centuple et aura pour héritage la vie éternelle* (4). Sans doute le pur amour de Dieu, désintéressé de tout ce qui est notre propre bien, est plus parfait que celui, qu'inspire l'espérance du bien que l'amour nous promet ; les œuvres qui en émanent ont plus de prix aux yeux de Dieu, que celles que nous font faire les sages et

---

(1) 1 Cor. XV, 58.
(2) 1 Petr. IV, 13.
(3) Jac. I, 12.
(4) Matth. XIX, 29.

saints calculs de l'espérance. Mais, un amour n'exclut pas l'autre ; et leurs actes, loin de se contrarier mutuellement, se perfectionnent en s'associant dans notre cœur. La volonté de Dieu est qu'ils soient unis ; la nature de l'homme, et la destinée qui lui est faite par la grâce divine, le demande ; l'ordre essentiel ne permet pas d'exclure du Cœur humain l'amour, qui lui fait chercher son propre bien dans l'amour et la possession de Dieu.

S'il en est ainsi de l'espérance chrétienne pour tout le temps de la vie de l'homme sur cette terre, combien plus elle est avantageuse et nécessaire à l'heure de la mort ! Les œuvres que nous avons à accomplir à cette heure, sont des plus importantes de notre vie, puisque d'elles dépend immédiatement notre sort éternel ; car *celui qui aura persévéré jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé* (1). Il faudra donc qu'alors plus que jamais elles soient appuyées par l'espérance, comme inspirées par la foi qui opère par la charité. Les souffrances que nous aurons à endurer dans le corps et dans l'âme, règle générale, sont les plus intenses: plus que jamais nous y aurons besoin d'être soutenus, fortifiés, encouragés et consolés par les douces caresses de l'espérance chrétienne. Les sacrifices que nous devrons faire à Dieu, acceptant de bon cœur, et au moins avec résignation, les renoncements que la mort impose et les séparations violentes qu'elle entraîne, demanderont une espérance d'autant plus ferme, qu'ils seront plus pénibles à la nature. Et l'espérance rend ces œuvres, ces souffrances, ces sacrifices non seulement plus faciles, mais surtout plus méritoires ; elle en diminue le poids et en adoucit l'amertume, en même temps qu'elle en augmente la valeur devant Dieu.

---

(1) Matth. X, 22.

Et si l'espérance est avantageuse et nécessaire à cette heure suprême, combien est désirable la tranquille assurance, l'humble et douce confiance, que, de notre côté non plus, rien ne fait défaut de ce qui est requis pour que les divines promesses s'accomplissent en nous ! Sans doute, même les angoisses dont Dieu permet parfois que ses meilleurs amis, à l'exemple de leur divin Modèle agonisant au jardin des Oliviers, soient assaillis à cette heure redoutable, au moment de paraître devant son tribunal, doivent être considérées comme des faveurs plutôt que comme des châtiments. Elles sont accompagnées alors d'une grâce de patience proportionnée à l'épreuve ; elles servent à purifier les âmes dans le creuset de l'amour, pour les préserver des feux de la justice et de la colère ; elles sont nécessaires pour mettre les derniers fleurons à *la couronne de vie, que Dieu a promise à ceux qui l'aiment* (1). Mais ces épreuves ne présentent en réalité tous ces avantages, que lorsqu'elles sont tempérées et surmontées par la confiance et l'assurance de l'âme que donne l'espérance chrétienne. Et certainement une mort douce et tranquille dans cette consolante assurance, une mort semblable à celle de Jésus sur la croix remettant son âme entre les mains de son Père céleste, est une des faveurs les plus insignes que nous puissions recevoir de la bonté et miséricorde divine. Cette faveur, la Bienheureuse Marguerite Marie assure que le Sacré Cœur, règle générale, l'accordera à ceux qui, par une vie entièrement consacrée à l'honorer et à le glorifier, auront mérité de mourir en lui ; et nous l'implorons, chaque fois que dans la récitation des Litanies du Sacré Cœur nous disons : *Cœur de Jésus, espérance de ceux qui meurent en vous, ayez pitié de nous.*

---

(1) Jac. I, 12.

CHAPITRE XXXIX

Cor Jesu, deliciæ Sanctorum omnium.
Cœur de Jésus, délices de tous les Saints.

Après avoir rappelé pour la gloire du Sacré Cœur de Jésus ce qu'il est pour tous ceux qui l'honorent sur la terre, pour les pécheurs et pour les justes, les Litanies, dans une dernière invocation, expriment ce que nous espérons qu'il sera un jour pour nous dans le ciel, ce qu'il est pour les Saints, pour *tous* les Saints, pour ceux qui vivent encore sur la terre, surtout pour ceux qui sont déjà dans la gloire céleste, qui lui doivent leur victoire finale, et qui jouissent du bonheur de le contempler et de lui être unis par des liens désormais indissolubles. Un mot suffit à résumer ces relations : le Cœur de Jésus fait les délices de tous les Saints.

§ 1. — Que pouvons-nous comprendre de ce que doit être, de ce qu'est en réalité, et en lui-même et pour les bienheureux habitants de la demeure de Dieu, le Cœur de Jésus, dans l'état de gloire ?... Rappelons tout d'abord que le Cœur de Jésus, objet de notre culte, est, outre la charité de Jésus-Christ, le Cœur de chair, symbole et instrument de cette charité ; mais non pas seulement une chair sans vie ni sentiments, une relique toute matérielle ; au contraire, le Cœur *uni intimement et indissolublement à l'âme et à la personne adorable de Jésus-Christ ; élevé par cette union à un état tout divin, plein de vie, de sentiment et d'intelligence* (1). C'est pourquoi le Sacré Cœur doit être, dans notre culte, envisagé par nous dans trois états différents ; dans son passé, participant à la vie mor-

(1) P. de Gallifet, op. cit. p. 1, chap. 4.

telle du Christ Rédempteur et à tous les mystères de sa passion et de sa mort ; ensuite comme vivant actuellement de la vie Eucharistique sur nos autels et dans nos tabernacles ; enfin comme ayant part à la vie glorieuse de l'humanité de Jésus-Christ, qui siège au ciel à la droite de son Père. Et la charité de Notre-Seigneur, qui avec le Cœur de chair est l'objet de notre culte, doit de même être considérée dans les manifestations diverses, qui correspondent à ces trois états du Cœur de chair son symbole et son instrument, afin que nous réglions en conséquence les hommages de notre culte.

Dans la gloire céleste, le Cœur de Jésus a déposé toutes les faiblesses et les infirmités dont il avait voulu se revêtir durant sa carrière mortelle ; mais il n'a rien perdu des excellences et des mérites qui lui étaient propres dans sa vie terrestre; ses propriétés naturelles n'ont pas disparu, elles ont été transformées ; ses fonctions vitales n'ont pas été supprimées, elles ont été perfectionnées, pour répondre les unes à l'état, les autres à la vie beaucoup plus parfaite de l'humanité dans la gloire. — Dans le ciel le Cœur de Jésus nous apparaît comme brûlant de l'amour de Dieu le plus intense, surpassant en cette perfection, et surpassant sans mesure, toute autre charité créée; donnant à Dieu par cet amour une gloire sans pareille, et lui offrant une compensation surabondante pour les hommages si imparfaits d'amour et de glorification, qu'il reçoit hélas ! de la plupart de ses créatures. — Il nous apparaît ensuite comme heureux de la parfaite béatitude, au delà de tout ce qu'il est donné à toute intelligence créée de comprendre, et soustrait désormais complètement à tout ce qui pourrait diminuer ou troubler son bonheur. — Il est encore dans le ciel brûlant d'amour pour les hommes ; et il consacre sa vie céleste à nous obtenir et à nous accorder des biens, *étant toujours vivant afin*

d'intercéder pour nous (1). Les hommes, au sein de la gloire terrestre, oublient trop facilement leurs amis d'autrefois, dont ils ont partagé les travaux et les souffrances. Le Cœur de Jésus ne connaît pas ces défaillances ; il nous connaît toujours: il veille sur nous: il est plein de sollicitude pour nous ; il n'a pas moins que durant sa carrière terrestre, soif de notre amour et de notre bonheur ; et quand les hommes l'oublient, il vient se rappeler à leur souvenir, leur reprocher amoureusement leur infidélité et leur ingratitude, et les presser de lui rendre amour pour amour. — Enfin dans le ciel le Cœur de Jésus se manifeste pleinement aux Saints et aux élus ; il fait connaître aux habitants du royaume céleste tous ses titres à leur amour, à leur reconnaissance, à leurs hommages ; son amabilité, ses perfections, ses bienfaits. — La gloire du Sacré Cœur, dont la B. Marguerite Marie a pu voir quelques rayons, apparaît aux élus dans toute sa splendeur. Ce qui lui fut manifesté par des symboles, leur est révélé dans toute sa vérité ; l'immensité de la charité, les ardeurs ineffables du zèle, les mystères de la plaie dont la cicatrice est conservée, ce que l'Apôtre appelle *la largeur et la longueur, la hauteur et la profondeur de la charité du Christ, qui surpasse toute science* (2) ; tout cela est montré sans voile ni ombre, manifesté entièrement aux élus, en qui le Christ habite non plus par la foi mais par la vision, qui sont éternellement établis et enracinés dans la charité, qui possèdent la pleine mesure de cette perfection plus désirable que toute science, et qui enfin sont remplis, selon le souhait exprimé par l'Apôtre, de toute la plénitude de Dieu.

Dans tout ce que nous venons de dire, il n'y a rien qui

(1) Hebr. VII, 25.

(2) Ephes. III, 18.

ne soit tout à fait conforme à ce que les théologiens, s'appuyant sur la doctrine des saintes Ecritures, enseignent au sujet de l'influence que l'humanité glorieuse du Christ exerce sur les élus en vue de leur béatitude (1). Le Christ, disent-ils, en tant qu'homme, est le *Chef de l'Eglise*, par sa perfection qui dépasse toute autre perfection créée ; par son autorité qui s'exerce sur toute la création ; et enfin par son influence vitale sur le corps de l'Eglise et sur tous ses membres, parce qu'il est la source de tous les biens surnaturels de la grâce et de la gloire, et parce qu'il vivifie ses membres par la charité qu'il leur communique. — C'est l'explication qu'ils donnent de la doctrine de l'Apôtre St Paul (2), et surtout de ces paroles : *Que pratiquant la vérité dans la charité, nous croissions en toutes choses dans celui qui est le chef, le Christ. En vertu duquel tout le corps, uni et lié par toutes les jointures qui se prêtent un mutuel secours, d'après une opération proportionnée à chaque membre, reçoit son accroissement pour être édifié dans la charité* (3). Et ainsi, le Christ est le Chef de l'Eglise militante sur la terre, sur laquelle il exerce une double action, visible et invisible ; il est aussi le Chef de l'Eglise triomphante. *Tout d'abord et principalement*, dit St Thomas, *le Christ est le Chef de ceux qui actuellement lui sont unis par la gloire* (4) ; c'est lui-même qui les unit parfaitement avec lui, et il exerce pleinement sur eux, sans aucune résistance de leur part, son influence en vue de leur béatitude.— C'est à cette double influence de Jésus-Christ notre Chef, et surtout à celle qu'il exerce sur l'Eglise triomphante, que se rapportent aussi ces autres paroles

(1) Cf. S. Thom. 3. q. 8.

(2) Ephes. IV, 4—16.

(3) Ibid. v. 15 suiv.

(4) 3. q 8, a. 3.

de l'Apôtre : *Que Dieu éclaire les yeux de votre cœur, pour que vous sachiez, quelle est l'espérance à laquelle vous êtes appelés, quelles sont les richesses de gloire de l'héritage destiné aux Saints; et quelle est la grandeur suréminente de sa vertu en nous qui croyons, selon l'opération de la puissance de sa vertu, qu'il a exercée dans le Christ, le ressuscitant d'entre les morts, et le plaçant à sa droite dans les cieux, au-dessus de toute principauté, de toute puissance, de toute vertu, de toute domination, et de tout nom qui est nommé non seulement dans ce siècle, mais aussi dans le futur. Et il a mis toutes choses sous ses pieds ; et il l'a établi Chef sur toute l'Eglise, qui est son corps, et le complément de celui qui se complète entièrement dans tous ses membres.* (1). Et encore, ces autres paroles adressées aux Colossiens : *Et lui-même est le chef du corps de l'Eglise ; il est le principe, le premier-né d'entre les morts, afin qu'en toutes choses il garde lui-même la principauté. Parce qu'il a plu (au Père) que toute plénitude habitât en lui ; et par lui, de se réconcilier toutes choses, pacifiant par le sang de sa croix, soit ce qui est sur la terre, soit ce qui est dans les cieux* (2). — Les théologiens, s'appuyant sur ces paroles de l'Apôtre, étendent même aux Anges, bien qu'avec quelque différence, cette élévation en perfection, cette autorité, et cette influence vitale du Christ comme Chef de l'Eglise. Le Christ est éminent par-dessus toutes les créatures par sa perfection ; il exerce son autorité sur toutes, sur les Anges comme sur les hommes ; quant à son influence pour la communication de la vie surnaturelle de la grâce et de la gloire, le Christ, ce semble, n'a pas mérité la grâce des Anges, comme il a mérité toute celle

(1) Ephes. I, 18 suiv.
(2) Coloss. I, 18 suiv.

qui est donnée aux hommes; cependant l'humanité du Christ, dit St Thomas, agit sur les Anges mêmes, *pour les éclairer* et pour leur communiquer *les biens accessoires* de la béatitude céleste (1). — Et quant à cette lumière, que répand dans le ciel l'humanité glorieuse du Christ, et qui éclaire les Anges mêmes, voici ce qu'en dit A Lapide, dans l'explication qu'il donne de ce verset de l'Apocalypse: *Et la cité n'a pas besoin de soleil ni de lune pour l'éclairer, parce que la gloire de Dieu l'éclaire, et que sa lampe est l'Agneau.* (2)

La clarté de Dieu, dit-il, est Dieu lui-même resplendissant de clarté, qui communique aux élus sa lumière, c'est-à-dire la lumière de la gloire (laquelle rend les esprits bienheureux capables de le voir). La lampe qui éclaire et réjouit les yeux corporels des élus, est la très brillante et très glorieuse humanité du Christ ; qui, comme la lune dans sa pleine splendeur, répand la lumière dans le ciel empyrée, afin que les yeux des Saints, aidés de cette clarté, contemplent l'humanité glorieuse du Christ elle-même, ainsi que les autres Saints et tout ce qui se trouve au Ciel, comme aussi leur propre splendeur sensible, et afin qu'ils goûtent en cela une très grande jouissance et une très pure volupté.

§ 2. — Ces données de la théologie nous aideront à comprendre, de quelle manière le Cœur de Jésus fait les délices de tous les saints habitants de la demeure de Dieu.

Le bonheur essentiel et principal des élus consiste dans la parfaite possession de Dieu, par la vision intuitive de l'Etre divin, ainsi que par l'amour et la joie qui en résultent; ou, comme nous avons l'habitude de dire, *la vision béatifique.* Cette vision, cet amour et cette jouissance sont des actes vitaux ou immanents des esprits

---

(1) Cf. 3. Dist. 13, q. 2, a. 2.
(2) Apoc. XXI, 23.

bienheureux, qui constituent ce qui est appelé *la vie éternelle.* L'esprit créé n'est pas capable par lui-même de produire des actes aussi parfaits; il ne le peut, que par des dons surnaturels et gratuits de Dieu, qui lui donnent une puissance proportionnée. Ce don est, pour la vision de Dieu, ce qui est appelé *la lumière de la gloire,* participation très parfaite de la lumière increéée, par laquelle Dieu contemple sa propre Essence, qui élève l'intelligence à une espèce d'état divin par une ressemblance très parfaite avec l'intelligence divine, qui lui communique une capacité proportionnée au bien immense dont elle doit retracer en elle la parfaite ressemblance, la vraie image, et qui la détermine enfin à fixer son regard spirituel sur l'Etre divin, et à reproduire son image en elle-même (1). Pour l'amour, le don surnaturel qui en rend capable la volonté de l'esprit bienheureux, est la charité; celle-là même qui anime l'âme dès ici-bas, qui *ne finira jamais,* dit l'Apôtre, *pas même lorsque les prophéties s'anéantiront, que les langues cesseront, et que la science sera détruite* (2); mais qui sera incomparablement supérieure, en degré d'intensité, à celle d'ici-bas, parce qu'elle répondra à la vision de Dieu, alors que celle d'ici-bas répond à la foi (3). La joie ensuite, dit Lessius, est une suavité vitale qui, à cause de la présence du bien-aimé, résulte de l'amour par manière de passion. — Quant à l'objet de tous ces actes qui constituent la béatitude des élus, il est sans doute principalement Dieu lui-même. Cependant il comprend aussi secondairement, avec Dieu et en Dieu, tout ce qui, conformément aux aspirations des élus, est requis par la perfection absolue de leur état, et pour la satisfaction complète de toutes leurs puissances ou facul-

(1) Cf. Lessius, de Summo Bono, l. II, cc. 4, et 8, n° 51 et 52.
(2) I Cor. XIII, 8.
(3) Cf. Lessius, loc. cit. ibid. c. 14.

tés. Par conséquent, par la lumière de la gloire, ils voient en Dieu et en elles-mêmes, toutes les réalités et toutes les vérités de l'ordre naturel et surnaturel, que leur intelligence a soif de connaître; ils aiment en Dieu et pour Dieu tout ce qui donne à Dieu quelque gloire; ils jouissent de cette connaissance et de cet amour.

Or parmi ces objets secondaires de la vision, de l'amour et de la joie des élus, la première place, sans aucun doute, est occupée par l'humanité glorieuse de Notre-Seigneur Jésus-Christ; et dans cette humanité, par le Sacré Cœur de Jésus, symbole et instrument de la charité du Dieu leur Sauveur. Les élus, éclairés par la lumière de la gloire, et notamment par la clarté que répand le Cœur Sacré, qui daigne leur apparaître dans toute sa splendeur et ne rien cacher à leur regard, comprennent parfaitement son amabilité; ils mettent en lui toutes leurs complaisances; ils goûtent dans cette connaissance et dans cet amour d'ineffables délices. — Ils comprennent ce qu'il est en lui-même, ce parfait modèle de toutes les vertus, possédées au suprême degré, et réunies autour de la charité la plus intense dont il soit donné à une créature de brûler. Ils aiment cette beauté morale, ainsi que son siège et son symbole, le Cœur du Sauveur; et ravis d'admiration, ils ne se lassent pas de contempler ce merveilleux spectacle, l'idéal de toute beauté créée. — Ils comprennent ce que ce divin Cœur est pour Dieu. Ils sont témoins perpétuels de la gloire qu'il donne à la Majesté divine, plus que tous les habitants des cieux ensemble. Et, impuissants eux-mêmes, malgré leur charité si parfaite, à donner à Dieu toute la gloire qu'il mérite et qu'ils désirent, ils bénissent et louent le Sacré Cœur de suppléer à leur impuissance; ils le félicitent et ils se réjouissent, parce qu'il compense bien au-delà du nécessaire toutes les froideurs, l'indifférence ou la haine de tous les cœurs, qui sur la terre et dans

les enfers refusent à Dieu l'hommage et la gloire de leur amour. — Ils constatent son parfait bonheur, et ils sont eux-mêmes heureux de la béatitude sans mesure qui est son partage, auprès de laquelle la leur, quelque pleine qu'elle soit, est comme une goutte d'eau auprès de l'océan, et que les injures et les ingratitudes des hommes n'arrivent pas à altérer par la moindre amertume; et leur bonheur s'accroît de tout celui dont ils le voient inondé. — De plus ils connaissent maintenant avec perfection tout ce que le Sacré Cœur a été toujours, et ne cesse jamais d'être pour eux : c'est-à-dire la source de tous les biens du salut, de toutes les miséricordes, de tous les pardons, dont ils ont eu besoin durant leur carrière terrestre; et ces biens, ils les font tous remonter à leur source par une parfaite reconnaissance. Ils se souviennent, que sur la terre ils n'ont pu comprendre et acquitter qu'une minime partie de leur dette de reconnaissance; les ombres de la foi et les ténèbres de leur ignorance ne leur permettaient d'apercevoir, qu'une étincelle de l'immense brasier qu'est la charité du Rédempteur, cachant à leurs yeux la plus grande partie des trésors sans fin qu'ils puisaient en lui; leur cœur alors, quelqu'embrasé qu'il ait pu être, ne pouvait lui offrir en retour que des hommages trop imparfaits. Dans la gloire céleste, se fondant avec délices dans des sentiments de gratitude illimitée, ils ne cessent de bénir et de glorifier l'immense charité de leur Sauveur, qui jadis les arrosait des flots de sa grâce, pour pouvoir dans toute l'éternité les inonder des joies de la béatitude céleste. — Enfin tout ce que font les uns, sert à accroître le bonheur des autres. Ils entendent les concerts de bénédiction, de louange, d'action de grâces, dont les cieux résonnent à la gloire du Sacré Cœur; ils y mêlent leurs voix; et cette harmonie à nulle autre pareille, toujours renouvelée et toujours variée, jamais ne les fatigue; ils y trou-

vent une jouissance qu'aucune interruption ne diminue, aucun ennui n'altère, aucun regret ne trouble.

Voilà ce que nous devons dire en général des délices, que le Cœur Sacré de Jésus procure à tous les habitants du ciel, que nous appelons les élus ou *les Saints*, dans le sens plus large du mot, c'est-à-dire ceux qui sont parfaitement unis à Dieu dans la gloire par les liens de la charité pour le voir, l'aimer, le posséder et jouir de lui et de ses biens. Leur union avec lui est d'autant plus intime, leur vision plus claire, leur amour plus intense, leur jouissance plus pleine, que leurs mérites acquis sont plus considérables.

C'est pourquoi tous ces actes sont éminemment parfaits en ceux, que nous appelons *les Saints* dans le sens spécifique, plus restreint du mot, c'est-à-dire en ceux, qui par leurs œuvres excellentes et leurs vertus extraordinaires et héroïques, ont mérité d'être proposés comme des modèles aux membres de l'Eglise militante, ont été glorifiés devant eux par les prodiges que la divine puissance a opérés, et sont devenus, auprès de la divine Majesté, des intercesseurs attitrés en faveur de leurs frères de la terre. Par conséquent, c'est de ceux-là surtout, et dans une mesure exceptionnelle, que le Sacré Cœur fait les délices au ciel.

§ 3. Et que devrons-nous dire des *Saints* qui vivent sur la terre?... D'abord qui sont ceux à qui nous donnons ce titre si honorable ? Nous appelons *Saints* parmi les hommes, ceux qui sont parfaits dans la charité. Sans doute, dans les saintes Ecritures le nom de *saints* est généralement donné à tous ceux, qui sont appelés à le devenir ; à tous les fidèles, puisque tous, conformément au devoir que leur foi et leur baptême leur imposent, doivent ou l'être actuellement, ou au moins aspirer à l'être un jour. Mais dans le langage commun, et selon l'usage ecclésiastique, nous ne donnons en réalité ce nom qu'à ceux, qui non

seulement sont fidèles et justes, c'est-à-dire qui vivent en conformité avec leur foi dans la grâce et l'amitié de Dieu, mais qui possèdent et pratiquent, à un degré éminent de perfection et de constance, la foi, la charité et les autres vertus chrétiennes. Nous définissons la sainteté, l'union avec Dieu règle suprême de perfection, en vue du parfait amour du souverain bien ; ou plus brièvement, le constant amour du souverain bien. C'est pourquoi ceux-là méritent vraiment le titre de *Saints*, qui sont parfaits dans la charité ; et cette perfection de leur charité consiste, d'une part dans le degré notable d'intensité, dans la vivacité des actes, dans la multiplicité et la générosité des preuves par les œuvres et les souffrances ; d'autre part et surtout, dans la constance, la durée, la persévérance dans les épreuves, dans l'action invariable au milieu des difficultés multiples, que très souvent la pratique de la vertu rencontre, même dans les choses par elles-mêmes peu importantes. — Il faut convenir qu'ici-bas aucune sainteté n'est sans quelqu'ombre de défaut et de souillure, hormis la sainteté de la nature humaine du Christ et celle de sa Très Sainte Mère ; parce que seuls Jésus et Marie n'ont jamais rien eu de commun avec le péché. Cependant, si nous mettons à part la souillure inévitable, que la nature humaine contracte par son origine et que le baptême enlève, ainsi que les imperfections dont personne n'est préservé que par un privilége spécial de la grâce de Dieu, oui certainement il y a toujours eu et il y aura toujours, parmi les membres de l'Eglise militante, des *Saints* dans le sens strict et restreint du mot, qui mériteront d'être placés au ciel non seulement parmi les élus, mais parmi les *Saints* de l'Eglise triomphante, parmi les modèles proposés à l'imitation des justes de la terre, et parmi les intercesseurs attitrés auprès de Dieu en faveur des justes et des pécheurs.

C'est de ceux-là aussi, que parlent les Litanies du Sacré

Cœur, quand elles proclament ce divin *Cœur, les délices de tous les Saints.* — Il est vrai, que les *délices* ne sont pas précisément la part réservée aux membres de l'Eglise militante sur la terre d'exil ; leur part sont surtout les travaux, les combats, les épreuves, les souffrances de l'âme et du corps. A la suite du *Christ qui a dû souffrir et entrer ainsi dans sa gloire* (1), ses vrais disciples doivent s'attendre au même sort, comme il le leur a promis ; et d'autant plus, qu'ils lui sont plus unis par la foi et la charité, et qu'ils jouissent davantage de sa bienveillance. Les faveurs de l'amitié de leur divin Chef et Modèle, les preuves de sa prédilection, sont, plus encore que les joies et les jouissances, les croix et les souffrances, accompagnées de grâces efficaces de soumission et de conformité amoureuse à la volonté divine. En effet, selon cette parole de St Jacques : *Considérez comme sujet d'une joie complète, mes frères, lorsque vous tombez en diverses tentations, sachant que l'épreuve de votre foi produit la patience ; or la patience rend les œuvres parfaites, de manière que vous soyez parfaits, accomplis, et ne manquant de rien* (2), l'instrument le plus efficace pour raffiner l'amour de Dieu dans les âmes justes, en même temps que la preuve la plus sincère de leur pur amour de Dieu, est la patience dans la souffrance, ou la souffrance patiemment endurée. Aussi bien, ce qui apparaît davantage dans la carrière terrestre, non seulement des martyrs, qui ont acheté le bonheur du ciel au prix des tourments et de la mort violente endurés pour l'amour de Jésus-Christ, mais aussi de tous les Saints, non, ce ne sont pas les délices dont ils ont été inondés, mais les souffrances qui les ont lentement immolés sur l'autel du sacrifice.

---

(1) Luc. XXIV, 26.
(2) Jac. I, 2 suiv.

Et cependant les Saints ont leurs délices, même sur cette terre. Sous ce rapport aussi ils ont été rendus conformes à leur divin Modèle, qui, voyageur sur la terre, goûtait néanmoins les délices du compréhenseur céleste ; et, à défaut d'autres jouissances, leur amour pour Dieu, accompagné d'une grâce spéciale, leur en a fait goûter d'ineffables dans leurs souffrances mêmes. St Jacques, ainsi que nous venons de l'entendre, exhorte tous les fidèles à se procurer ces joies mystérieuses, à nulles autres pareilles. St Pierre fait la même recommandation : *Ayant part aux souffrances du Christ, réjouissez-vous, afin que, à la révélation de sa gloire, vous vous réjouissiez aussi transportés d'allégresse* (1). St Paul nous dit qu'il a connu ces délices : *Je suis rempli de consolation*, dit-il aux Corinthiens, *je surabonde de joie dans toutes mes tribulations* (2).L'histoire des Saints de l'Eglise, des Martyrs, des Confesseurs, des Vierges, en rapporte des exemples sans nombre, qui nous font admirer en eux la sagesse, la bonté, la miséricorde de Dieu pour ses plus fidèles serviteurs. S'il lui plaît de leur demander de souffrir beaucoup pour l'amour de lui, s'il veut montrer en chacun d'eux comme jadis dans l'Apôtre St Paul, *combien il faut souffrir pour son nom* (3), il a voulu leur montrer aussi, et montrer en eux à toute l'Eglise, combien ils peuvent espérer en retour de leur fidélité, de leur générosité et de leur patience à souffrir pour son amour : combien il est de son côté fidèle à sa promesse, de donner à ceux, qui par amour pour lui renoncent aux biens et aux joies de la vie présente, le centuple dès ici-bas, avant de leur imposer la couronne de la vie éternelle. Ce Dieu de bonté et de sagesse connaît les

---

(1) I Petr.IV, 13.
(2) 2 Cor. VII, 4.
(3) Act. IX 16.

besoins intimes du pauvre cœur humain, et il en a compassion ; d'un côté il veut que dans son amour on ne vive pas sans douleur, *non sine dolore vivitur in amore ;* mais d'un autre côté il sait, que *non sine amore vivitur in dolore ;* que nos âmes n'arrivent pas à vivre dans la douleur sans une grâce d'amour, qui répande en elles une joie réconfortante. C'est pour cela qu'à ses justes, à ses amis de prédilection qui souffrent pour son amour, il ne refuse pas de distribuer, dans une mesure très variable d'ailleurs, et sans aucune loi connue à laquelle il ait voulu astreindre sa libéralité, des délices spirituelles pour les fortifier dans sa charité.

De quelle façon les trouvent-ils dans le Cœur du Sauveur, de telle sorte que celui-ci puisse être appelé *les délices*, c'est-à-dire l'auteur et l'objet des délices de tous les Saints ? — Ils les trouvent tout d'abord dans la connaissance, que Notre-Seigneur Jésus-Christ leur communique, de son immense charité pour eux. Selon la parole de l'Apôtre (Ephes. III, 18), il leur en fait comprendre toutes les dimensions : et, leur faisant ainsi part des richesses de sa gloire, il les fortifie dans sa grâce, et il les fait persévérer dans la vertu par son divin Esprit. Cette connaissance intime et parfaite de la charité de Jésus-Christ est commune à tous les Saints : elle procure d'ineffables délices, que nous devons tous désirer de goûter ; et avec l'Apôtre nous devons tous fléchir les genoux devant le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, afin d'obtenir une si insigne faveur. — Dieu fait encore part à ses Saints de ces délices spirituelles, dans leurs rapports avec leur Seigneur Jésus-Christ dans l'Eucharistie, mystère d'infinie charité, dans lequel son Cœur tout embrasé veut avoir des relations très bienveillantes, très affectueuses, très tendres et amicales avec les justes ; et dans lequel tous les Saints n'ont jamais cessé de trouver, non seulement la source de leurs lumiè-

res et de leur force, mais aussi la paix, la joie, le bonheur et toutes les délices. Non, tous les Saints n'ont pas pu pratiquer le culte spécial du Sacré Cœur de Jésus, tel que nous le pratiquons depuis les révélations de ce divin Cœur et de ses désirs à la Bienheureuse Marguerite Marie. Mais tous les Saints ont honoré le Sacré Cœur dans le mystère de l'Eucharistie, en y honorant l'infinie charité du Dieu Sauveur dans sa manifestation la plus merveilleuse. Pour eux l'Eucharistie a été de fait *le pain du ciel reçu de Dieu et contenant en lui toutes les délices.* Dans la participation à ce grand mystère d'amour, les Martyrs ont goûté des jouissances qui, ou bien les faisaient insensibles aux tourments, ou bien leur rendaient les souffrances douces, agréables, désirables ; les Vierges ont trouvé des joies qui les dégoûtaient de tous les plaisirs des sens ; les Confesseurs, le rassasiement, qui leur rendait léger le sacrifice de tous les biens de la terre, et leur faisait compter pour rien tous leurs travaux et les plus héroïques dévouements pour l'amour de leur Seigneur et Roi.

Enfin Dieu a inondé toujours les Saints de délices spirituelles, par le dévot souvenir du Cœur percé de Jésus. En effet, indépendamment des manifestations spéciales de son Cœur, dont il lui a plu de favoriser, dans le cours des siècles, seulement quelques amis intimes et particuliers ; quelques âmes d'élite, telles que l'Apôtre St Jean qui à la dernière Cène reposa sa tête sur la poitrine de son Maître, et entendit alors, et comprit sans aucun doute, les battements du Sacré Cœur de Jésus ; et Ste Gertrude, et Ste Lutgarde, et plus tard le vénérable Père Eudes, la Bienheureuse Marguerite Marie, le vénérable Claude de la Colombière ; Notre-Seigneur Jésus-Christ, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, a révélé à ses Apôtres, et d'une façon générale à toute l'Eglise, son Cœur Sacré par la plaie de son Côté Sacré, dont il a gardé et montré après sa résur-

rection la glorieuse cicatrice, et dans laquelle il a invité l'Apôtre St Thomas *à placer sa main pour n'être plus incrédule mais croyant* (1). Depuis lors il n'a pas cessé de recevoir de tous les Saints le culte spécial de ses plaies sacrées ; dans lesquelles tous ont trouvé un lieu de refuge, et une source de force, de consolation et de joie, et même de ces délices spirituelles dont parlent St Bernard, St François d'Assise, St Bonaventure, St Jean de la Croix, Ste Thérèse.

Quant aux Saints, qui ont reçu des lumières spéciales sur le culte du Sacré Cœur de Jésus, surtout dans les siècles derniers, leurs écrits nous font connaître, combien ce divin Cœur les a inondés de délices spirituelles, en retour des hommages qu'ils lui rendaient selon ses désirs. Cela est particulièrement remarquable dans l'histoire de la principale Apôtre du Sacré Cœur, la Bienheureuse Marguerite Marie Alacoque. Et depuis lors, depuis que l'Eglise a sanctionné par ses décrets le culte spécial du Sacré Cœur propagé par la Bienh. Marguerite Marie, il n'y a plus de Saint sur la terre, qui ne rende au Sacré Cœur de Jésus les honneurs que l'Eglise demande à ses enfants pour lui, et qui ne doive à ce divin Cœur, dans une mesure plus ou moins considérable, la part de délices spirituelles par laquelle il plaît à Dieu d'encourager ses plus fidèles serviteurs et ses meilleurs amis, de les fortifier dans leurs travaux et de les consoler dans les peines de leur exil.

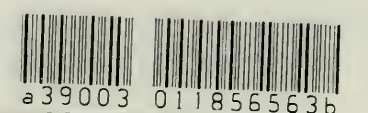
Qui que nous soyons, quelque peu appréciables que puissent être nos mérites, quelque graves que soient nos torts envers la divine Majesté, nous sommes appelés à devenir des saints ; nous devons nous efforcer de répondre à cette vocation ; et nous pouvons nous promettre, que nous trouverons dans le Sacré Cœur de Jésus, si nous avons une sin-

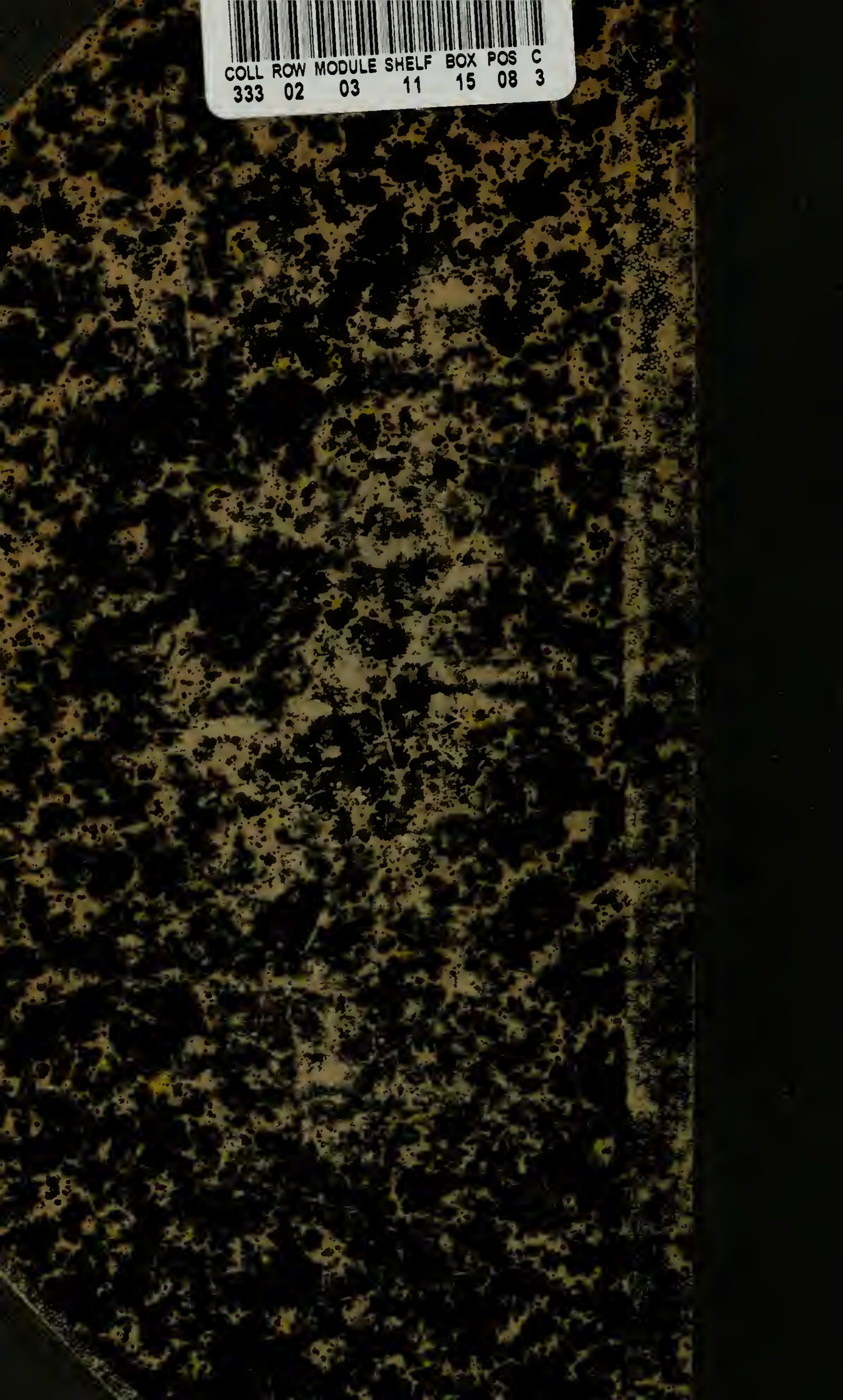
---

(1) Jo. XX, 27.

cère et fervente dévotion envers lui, tous les secours qui nous sont nécessaires dans notre état, et même les délices spirituelles, qui nous dédommageront de la peine de nos efforts, des fatigues de nos travaux, des souffrances de nos épreuves et de nos luttes, des déchirements et des douleurs de nos renoncements et de nos sacrifices. Ces délices, nous les goûterons dans la méditation de la charité de Jésus-Christ, qui embrasera nos âmes de feux sacrés, dans la participation aux augustes mystères du Sacrement d'amour, au pain du ciel qui contient en lui toutes les délices, dans le souvenir des souffrances de Jésus-Christ, dans la contemplation de ses plaies sacrées, de celle en particulier de son divin Cœur, divin symbole de tous les mystères de sa charité, en un mot dans le culte spécial du Sacré Cœur de Jésus. Et par conséquent, si nous prenons à cœur les intérêts de nos âmes, si nous voulons leur procurer, avec le salut, la paix, le bonheur et les saintes joies de la vie, nous aurons soin d'être du nombre de ceux dont le Prophète et l'Evangéliste ont dit : *Ils porteront leurs regards sur celui qu'ils ont transpercé.* (Jo. XIX, 37).

TABLE DES MATIÈRES




COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 03 11 15 08 3